

54.0.9.15

Mémoires
de la
**Société des Lettres
Sciences et Arts
de
Bar-le-Duc**

IV^e Série, Tome VIII



BAR-LE-DUC
IMPRIMERIE CONTANT-LAGUERRE
—
1910

Type : texte imprimé, monographie

Titre(s) : Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de
Bar-le-Duc

Type de ressource électronique : Données textuelles
Publication : 2000

Note(s) : Reproduction : Num. BNF de l'éd. de Bar-le-Duc :
Contant-Laguerre, 1871-1946

Autre(s) auteur(s) : Société des lettres, sciences et arts (Bar-le-Duc).
Éditeur scientifique

Notice n° : FRBNF37572471
Fascicule: 1910. 1. 4e sér. T. 8

Mémoires
de la
Société des Lettres
Sciences et Arts
de Bar-le-Duc

—
QUATRIÈME SÉRIE

VIII





Bon le tout

Mémoires
de la
Société des Lettres
Sciences et Arts
de
Bar-le-Duc
IV^e Série, tome VIII



BAR-LE-DUC
IMPRIMERIE CONTANT-LAGUERRE

—
1910

20.3
123

Les réunions de la Société ont lieu à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, le premier MERCREDI de chaque mois, à huit heures et demie du soir.



La Société ne prend pas la responsabilité des doctrines, des opinions et des faits avancés dans les mémoires et les travaux de ses membres, même quand elle en autorise l'insertion dans le Recueil de ses publications (Art. 23 des statuts).

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VIII
IV^e SÉRIE DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES LETTRES
SCIENCES ET ARTS DE BAR-LE-DUC

1^e Index du Bulletin mensuel et des Procès-verbaux pour l'année 1910.

Archéologie. — Sigillographie. — Numismatique.

Comte de BACOURT : Les armoiries de Morley, p. viii.

L. GERMAIN DE MAIDY : Véronique, Marie ou Jeanne au « sépulcre » de Saint-Mihiel?, p. xix. — Repositoires eucharistiques de la Meuse, p. cXL.

A. MARTIN : Vieux logis barrisiens, p. xxii, lxxii, cxxiv.

L'abbé Ch. AIMOND : La translation et la restauration du « squelette » de Ligier Richier en 1790, p. lxiii. — Une Vierge de miséricorde à Saint-Antoine de Bar-le-Duc, p. cxii.

RIDET : Trouvailles dans l'ancien lit de l'Ornain, près de Longeville, p. lxxxii.

J. CHENET : Utilisation superstitieuse d'une hache néolithique, p. lxxi.

Le chanoine Ch. HÉBERT : Remarques sur l'épitaphe énigmatique de Grand-Verneuil, p. xcV.

H. DANNREUTHER : Cachet gravé aux armes de la ville de Bar, p. oxii.

Géographie.

H. POULET : Bar-sur-Meurthe, p. LXXXIV.

Comte de BACOURT : A propos de la carte du Barrois, p. CXXXVI.

Documents historiques.

P. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : Ordre donné par Louis XIV d'excepter de la démolition du château de Bar la tour de l'horloge, p. vi. — État de tous les gentilshommes réels ou prétendus de la ville de Bar en 1671, p. xi. — Un conflit entre réguliers et séculiers dans l'église Notre-Dame de Bar, p. XXXIX.

Comte de BACOURT : Les débuts du règne de Léopold dans le Barrois, p. xv. — Le jardin du prévôt A. Morel à Bar-le-Duc, p. xxxv.

H. BERNARD : Un placard révolutionnaire à Saint-Mihiel en 1791, p. XXXIII.

H. BERNARD et L. GERMAIN DE MAIDY : Notes relatives à des habitants de Saint-Mihiel citées dans un placard révolutionnaire de 1791, p. XLV.

M. MAGINOT : L'hiver de 1709 à Belrain, CXXXVIII.

H. POULET : Une lettre du capitaine de Bousmard, député à l'Assemblée constituante, p. CXIII, CXXX.

Biographie. — Généalogie.

Le chanoine GILLANT : La famille de l'Isle de Moncel, p. LVI.

Comte de BACOURT : Les Mousin de Romécourt au XVIII^e siècle, p. LXXVII.

A. RENAUD : Le graveur Alexandre Vallée de Bar-le-Duc, p. LXXXVI.

L. GERMAIN DE MAIDY : La famille Gobert, p. CVII.

H. DANNREUTHER : Un verdunois en Hollande, Jean-Nicolas de Parival. Le linguiste Daniel Martin de Jametz. Le R. P. Jacques Villotte, de Bar-le-Duc (1656-1743), p. CXLII.

Bibliographie.

H. CHAUSSINAND : *L'invasion de la France et le siège de Saint-Dizier par Charles-Quint en 1544*, par A. ROZET et J.-F. LEMBEY, p. XIIV.

Comte de BACOURT : *L'histoire de Ligny*, par L. BRAYE, p. XLI.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

VII

- J. FORGET : *Le Chansonnier Emile Debraux*, p. A. Cim, p. LXVII.
- H. DANNREUTHER : *Histoire des sapeurs-pompiers de Nancy*, par A. BARBIER et H. MENGIN, p. LXXX. — *Instructions pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, par L. DELISLE, p. XCII. — *La maison de charité (1629), et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Bar-le-Duc (1697-1811)*, par E. VINCENT-DUBÉ, p. CII. — *Le cardinal Jean de Lorraine*, par A. COLLIGNON, p. CXXIII. — *Echos rustiques de l'Argonne*, par L. LALLEMENT, p. CXLIV.
- J. NICOLAS : *Le pouillé du diocèse de Verdun*, par le chanoine GILLANT, p. CIII.

Nécrologie.

- MM. E. DEVILLE, BAZOCHE, HUBER, Victor PARISEL, p. XII. — A. MICAULT, p. XL. — Le docteur GIRAUD, p. CV. — HOLTZAPFFEL, p. CV. — A. CONTANT-LAGUERRE, p. CXXXII. — F.-R. SAINT-JEORIE, p. CXXXII.

Variétés.

- H. DANNREUTHER : Les démêlés du bourreau avec les médecins de Bar, en 1732, p. IV.
- D^r MEUNIER : L'origine de Bar et des Barrisiens, p. LV.
- G. GRILLET : Compte rendu du 48^e congrès des sociétés savantes tenu à la Sorbonne, p. LIX.
- M. GROS DIDIER DE MATONS : *Id...*, p. LXII.
- Ch. FOHET : L'élection d'un maire à Clermont-en-Argonne en 1776, p. LXXXIV.
- J. NICOLAS : Un épisode de la captivité du duc Charles IV à Tolède, p. XIX.

2^e Index des Mémoires.

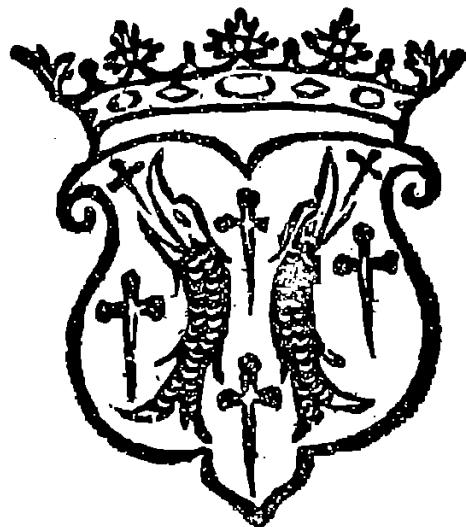
	Pages.
J. DUBOIS : Liste des émigrés, des condamnés et des prêtres déportés pour cause révolutionnaire dans le département de la Meuse.....	3
L ^t CHEUTIN : Vignettes et sceaux des papiers militaires pendant la Révolution.....	195

PROCÈS-VERBAUX
ET
BULLETIN MENSUEL

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE
BAR-LE-DUC

— — —

1910



BAR-LE-DUC
CONTANT-LAGUERRE, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
36, Rue Rousseau, 36

—
1910

« La Société ne prend pas la responsabilité des doctrines des opinions et des faits avancés dans les mémoires et travaux de ses membres, même quand elle en autorise l'insertion dans le recueil de ses publications » (art. 23 des *Statuts*).

Les travaux, discussions, décisions et détails quelconques intéressant la Société ne peuvent être communiqués aux journaux qu'après entente avec le Bureau (art. 24 des *Statuts*).

o 'c

Les membres nouvellement admis pourront se procurer les tomes I-VI des mémoires (4^e série, 1902-1908) au prix exceptionnellement réduit pour eux de 4 francs le volume, et 20 francs les six volumes en s'adressant au secrétariat. Nous engageons MM. les Associés à compléter leurs séries, plusieurs volumes étant épuisés ou à la veille de l'être.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 1

JANVIER 1910

La Société se réunira le mercredi, 5 Janvier 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Installation du Bureau;
 - 2^o M. L. CREISSELS : Une miniature inconnue : portrait de madame Elisabeth, par Vestier;
 - 3^o M. VIGO : Le chevalier de St Georges et son séjour à Bar-le-Duc;
 - 4^o Rapport annuel du secrétaire.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 3 Novembre 1909.

Présidence de M. J. COLLOT, vice-président.

Sont présents : MM. AGRAPART, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, BRAYE, CHEVALIER, COLARD, COLLOT, DANNREUTHER, GOBLET, SCHMITT, VIGO, VINCHON.

CORRESPONDANCE : Lettre de remerciements de M. Georges Laguerre récemment élu membre correspondant.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : C^{te} J. BRAUPRÉ : Contribution à l'étude des enceintes de l'Est de la Gaule, 6 p., in-8^o, Dijon, 1909 [Critique des opinions de Denis, Liénard, etc. Etude de l'enceinte de Sorcy].

ENVOI DU MINISTÈRE : Bull. (32) du Comité des Soc. des B.-Arts des départements.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Mém. de la Soc. d'Agric. de Châlons, t. XI (1907-1908). — Bull. mens. de la Soc. d'Arch. lorr., n° 10, 1909. — Bull. de la Soc. philom. vosg., 34^e année (1908-1909). — Bull. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, 2^e trim., 1909. — Bull. des Soc. artist. de l'Est, 9, 10, 1909. — Ann. de l'Acad. roy. d'Archéol. de Belgique, 4^e livr., 1909. — *Le pays lorrain*, n° 11, 1909. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n° 8, 1909. — Notes d'art et d'archéol., n°s 9-11, 1909. — Travaux de l'Acad. nat. de Reims, 125^e vol., 1909. — Mém. de la Soc. savois. d'histoire et d'archéol., t. 47, 1909. — Trierisches archiv, fasc. XV, 1909. — Revue Mabillon, n° 19, 1909. — Annales du Muséum de Vienne, vol. XXII, n°s 1-2. — Académie des sciences d'Amsterdam, 6 fasc., 1908-1909.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. P. D'ARBOIS donne lecture d'une note sur la démolition des remparts de Bar-le-Duc au XVII^e siècle et la conservation de la Tour de l'horloge (V. plus loin, p. vi). Quelques membres demandent si la ville ne pourrait pas faire dégager les abords de la Tour de l'horloge, dont le côté le plus intéressant et le mieux conservé (vers l'Est) masqué par des constructions parasites est presque ignoré de la plupart des habitants et tout à fait inaccessible aux touristes. Cet aménagement paraîtrait réalisable à peu de frais.

M. DANNREUTHER raconte les démêlés que le bourreau de Bar, Martin Castagnier eut en 1732 avec les chirurgiens de la ville qui l'accusaient d'empiéter sur leurs attributions et priviléges. Non content d'envoyer dans l'autre monde, sur la Côte-des-Fourches, les misérables que la justice confiait à ses bons soins, il se mêlait, grâce aux connaissances anatomiques acquises par une pratique de vingt-deux années, de soigner les luxations, fractures et foulures des bourgeois de Bar. Et comme il était devenu fort habile dans cet art, ceux-ci surmontaient leurs répugnances traditionnelles et se confiaient

volontiers à ses mains expérimentées. La corporation des chirurgiens de Bar, lésée dans ses intérêts et dans sa respectabilité, fit le plus mauvais accueil à ce concurrent peu désiré et il fallut que Castagnier obtint de la duchesse régente Elisabeth-Charlotte un ordre formel enjoignant au sieur Derosne « premier lieutenant des chirurgiens de S. A. R. » d'avoir à ne plus inquiéter l'exécuteur « réhabilité de l'état vil dans lequel il était tombé » et autorisé à soulager ses contemporains, avec cette restriction, toutefois, qu'il s'interdirait d'intenter des actions en justice pour défaut de paiement. Son gendre Jean René à qui il cédait sa charge d'exécuteur des hautes et basses œuvres était autorisé à l'assister dans les opérations chirurgicales. La lettre de la régente contresignée par M. de Mahuet fut enregistrée aux procès-verbaux du conseil de ville (18 janv. 1732) et des lettres patentes du 2 juillet 1733 confirmèrent cette réhabilitation.

M. P. CHEVALIER entretient la Société de l'œuvre littéraire d'un de nos jeunes concitoyens, M. Müller et lui demande d'accorder son patronage à une représentation qui sera donnée au profit des pauvres, de sa plus récente pièce : *L'Entremise*, comédie en un acte et en vers.

Il est procédé ensuite au scrutin sur l'admission de M. J. Doucet, de Paris, comme membre titulaire et de MM. Ch. Bardot, de Ligny, Forêt, de Beauzée et Müller de Bar-le-Duc, comme correspondants. Les conclusions de M. Vigo, rapporteur, sont ratifiées par les suffrages des membres présents et l'admission de ces nouveaux membres est prononcée.

M. le général Colard, membre correspondant, passe, sur sa demande, membre titulaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

HISTOIRE

Ordre donné par le roi Louis XIV d'excepter de la démolition du Château de Bar la Tour de l'horloge.

— — —

Le 30 octobre 1670, le maréchal de Créqui, gouverneur de Lorraine et Barrois, donnait avis au Conseil de ville de la résolution qu'avait prise le roi de faire abattre les tours de la ville et démanteler le château. En même temps — et c'était là l'objet principal de sa lettre — il faisait savoir au Conseil que les démolitions devraient être exécutées aux frais des habitants ou par corvées sous le prétexte fallacieux que les fourneaux de mines pourraient gravement endommager les maisons.

Aussitôt une assemblée générale des habitants fut convoquée, par ordre du Conseil, elle se tint le jour même et décida que l'on entreprendrait sur-le-champ de raser les fortifications, en commençant par la porte du château et la tour des prêtres. Il ne semble pas que les Barrisiens aient vu avec beaucoup de regret ces destructions, car, depuis qu'ils avaient assisté à l'écroulement des murailles du château et de la ville haute sous les coups de l'artillerie de Turenne, placée sur le versant de Corotte, au milieu du XVII^e siècle, ils n'avaient plus confiance dans la force de leurs remparts. D'autre part la ville avait subi tant de sièges, à partir de l'entrée en lutte ouverte du duc Charles IV de Lorraine contre le roi Louis XIII, puis contre son successeur, elle avait si rudement obéi aux deux souverains ennemis, dont les armées et les garnisons se succédaient dans la ville sans lui laisser de répit, elle avait tant souffert de ces brusques changements de maître, qu'elle en était venue à désirer de n'être plus traitée comme une place forte. Elle pouvait espérer ainsi de n'être plus opprimée par une garnison permanente logée dans son château.

Le 10 novembre, un commissaire de l'armée française, Magelotti, vient surveiller le démantèlement de l'enceinte fortifiée

qui s'effectuait sous la direction des chefs des troupes stationnées à Bar.

Cependant, comme le château contenait un certain nombre de bâtiments dont la ville avait la jouissance permanente ou temporaire, celle-ci désirait qu'ils fussent épargnés par le pic des démolisseurs. Le 18 novembre, le Conseil de ville résolut d'offrir 40 pistoles aux sieurs de la Platière, lieutenant-colonel du régiment de Lyonnais et à un autre officier, pour qu'ils surveillent d'une manière définitive à la destruction de la tour Vaudrot, de la tour carrée de la prison, de la tour de l'horloge et de la galerie du château y attenante qui avait parfois servi à abriter l'assemblée générale des habitants dans la mauvaise saison.

Le 21 novembre, le syndic communique au Conseil de ville un paquet de lettres envoyées par le médecin Allyot, chargé de défendre à Paris auprès de la Cour et des ministres les intérêts de la ville. Dans ce paquet se trouvait une lettre de cachet volant de Lyonne adressée au maréchal de Créqui et lui déclarant que l'intention du roi était de conserver la tour de l'horloge du château de Bar. Voici le texte de la dépêche de Lyonne.

A Saint-Germain, le 16 novembre 1670.

MONSIEUR,

Avant que M. le marquis de Louvois soit parti d'ici pour son voyage de Flandre, il vous a envoyé les ordres du Roi, pour ce qu'il y a à faire dans la Lorraine, touchant la démolition des fortifications des places; mais ayant parlé depuis à Sa Majesté de celles de la ville de Bar, ladite Majesté m'a ordonné de vous mander de sa part qu'elle désire que vous ne fassiez toucher à une tour qui est au milieu de ladite ville, sur laquelle est posée l'horloge, et à deux autres petites tourelles sur lesquelles on a bâti des maisons. Du reste vous ferez, s'il vous plaît, exécuter vos premiers ordres. Cependant je demeure toujours, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur. Signé : DE LYONNE.

Arch. mun. de Bar. BB. 18, fol. 60.

Le Conseil sur le vu de cette lettre décide aussitôt que le maire Jobart, accompagné des membres du Conseil, ira trouver

le sieur de la Platière, lui sera lire la lettre, puis l'enverra à Nancy au maréchal de Créqui.

La Platière déclara que malgré la lettre il ferait démolir la tour de l'horloge, comme le maire et les conseillers lui faisaient observer qu'il méconnaîtrait les ordres formels du roi, il s'enporta, traita le maire d'imperinent et d'échappé et finalement « usa de menaces envers la ville ». De quoi, ajoute le greffier, procès-verbal fut dressé.

Néanmoins M. de la Platière dut céder aux injonctions du maréchal de Créqui, prévenu en hâte de l'incident et épargner le monument. Ainsi grâce à la fidèle mémoire de Louis XIV, la tour de l'horloge resta debout.

P. D'A. DE J.

Les armoiries de Morley.

En 1877, le graveur Lapaii, de Nancy, faisait paraître par souscription un *Armorial des villes, bourgs et villages de la Lorraine du Barrois et des Trois-Evêchés* (1). Les recherches nécessées par la biographie de Bartolomeo Castel San Nazar (2) m'ayant fait rencontrer aux archives de Meurthe-Moselle deux spécimens d'un sceau qui intéressait la seigneurie de Morley possédée par ce médecin italien de 1537 à 1572, je signalai ce blason à l'auteur de l'*Armorial*. Mais l'édition nouvelle qu'il projetait ne vit pas le jour. Pour combler la lacune il convient de faire connaître au moins l'un des deux spécimens de ce sceau.

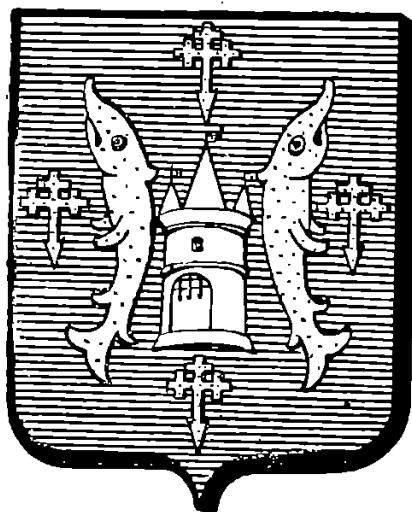
Le scel en cire verte de la prévôté de Morley, apposé à un acte de l'an 1541 était rond. Il a disparu (3). La matrice était bien plus ancienne. Les archives de la seigneurie nous apprennent, en effet, qu'elle fut exécutée en 1458 sur l'ordre de Gérard Raillat, prévôt de Morley de 1457 à 1460. Philippe

(1) Nancy, Grosjean-Maupin, 1877. — (2) *Bartolomeo Castel San Nazar, médecin du duc Antoine*, dans les *Mémoires de la soc. d'archéologie lorraine*, année 1888. — (3) Archives de Meurthe-et-Moselle, B. 790, n° 71.

l'orfèvre et Antoine le corroyer, tous deux de Bar-le-Duc, reçurent pour leur salaire 23 sous 4 deniers (1).

D'après un autre sceau du XVII^e siècle, il faudrait décrire les armoiries de Morley : *d'azur semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'or ; à la tour à 3 tourelles d'argent, celle du milieu plus haute, girouettées d'or, accostée de 2 bars adossés, aussi d'or* (2).

Mais il est préférable de s'en rapporter au sceau du tabellionage décrit ainsi en 1574 par le prévôt Malaumont « *deux*



bars endossés aux 4 croix fichées, et une tour entre lesdits deux bars » (3).

Les prévôts étaient, on le sait, de petites circonscriptions plus ou moins étendues à la tête desquelles se trouvait un magistrat nommé Prévôt, investi de fonctions tout à la fois militaires, administratives et judiciaires. Chaque prévôté avait

(1) Archives de la Meuse, B. 2755. — (2) Du 13 avril 1628. Archives de M.-et-M., B. 792, n° 44. — Ce dessin est dû à M. des Robert dont l'obligeance égale le talent. — (3) « A l'entour dudit sceau sont escriptes ces mots *scel du tabellionage de Morley* », Archives de Meurthe-et-Moselle. Cartulaire Morley, 35.

son sceau particulier sur lequel il ne faut pas toujours voir les armes de la localité. Sans doute il arriva souvent que les figures qui ornaient le champ du sceau passèrent sur un écu et devinrent le blason d'une ville ou d'un bourg, comme il arriva pour Pont-à-Mousson, par exemple, mais ce ne fut pas une règle générale.

La prévôté de Morley fut supprimée dans la première moitié du XVIII^e siècle. Georges Guillaume de Vendières en fut le dernier titulaire. Avec Léopold, les sceaux des prévôtés portèrent, comme à l'origine et suivant les cas, les alérions lorrains ou les croix barroises avec, pour cimier, la couronne fermée. C'est ainsi que nous apparaissent un sceau de la prévôté de Saint-Mihiel en 1700, et un autre de la prévôté de Ligny avec la date 1740. A ce propos, il est à désirer que l'on puisse trouver le sceau de la prévôté de Ligny à l'époque médiévale comme on a trouvé celui de la prévôté de Saint-Mihiel datant du XIII^e siècle (1). J'ai vu chez M. Maxe-Werly le moulage d'un sceau au chardon surmonté des croissants entrelacés dont s'est servi en 1590 François Féerin, doyen de la Collégiale de Ligny en 1591 (2). Ce n'était pas son blason personnel, ce n'était pas non plus celui du chapitre : était-ce celui de la prévôté, celui du comté, celui de la « communauté» de Ligny ? Il n'en est pas moins intéressant de constater, d'après le moulage en question, qu'en 1590 l'effigie au chardon et aux croissants était déjà connue.

FOURIER DE BACOURT.

(1) Le sceau de la Prévôté de Saint-Mihiel en 1200 porte le champ de Bar, alors qu'en 1700 il porte les alérions. Dumont, *Histoire de Saint-Mihiel*, III, 144, planche. — (2) Né en 1560. Son frère Antoine était prévôt de Ligny depuis sept ans (exactement en 1584) et l'était encore en 1605.

DOCUMENTS

1671. 15 février. — Etat de tous les gentilshommes nobles et soi-disant nobles résidant dans la ville et les faubourgs de Bar.

38

Ville-haute. — Les sieurs d'Anglure ; de Beurges, président ; de Rizaucourt, maître des requêtes de S. A., *absent* ; d'Alençon, lieutenant général au bailliage (1) ; procureur général au bailliage ; de Nonçart, ancien capitaine d'une compagnie de cavalerie au service de S. A. ; Charles Le Besgue ; Lescamoussier le jeune ; Boucher, avocat ; Jacques Collicquet ; Pierre Collicquet ; de la Morre, receveur du Domaine ; F. de Mussey le jeune ; Heyblot ; Jacquemot l'aîné ; Laurent ; François de Mussey l'aîné ; Antoine de Mussey ; Colin, assesseur ; Alexandre Maillet, receveur général du duché de Bar ; Saubourel ; Vyart, assesseur ; Gallet le jeune ; Morison l'aîné, avocat ; Morison le jeune ; de Beurges de Vaudeville ; Oryot ; Serre, avocat ; du Chasteau ; Vel, assesseur ; Vassart, assesseur ; Le Paige ; Jacquemot le jeune ; de Nuismand ; Camus ; Bertrand du Plateau ; Lescalade ; Gallet l'aîné, Pouppart.

39
10

Bourg. — Les sieurs Despaigne, major au régiment de *La Ferté* ; Didelot ; Antoine ; Boullart ; Descossois ; Billaut, celierrier ; Lescalade ; de Voulton le jeune, Gratas ; Duparc, ancien garde du prince de Lillebonne.

19

Neuve ville. — Fleury, avocat ; Nollet, *presentement à Seigneurie* ; Cachedenier ; Gaynot ; de Mussey ; Lescamoussier ; Villaret ; Raulot ; Billaut l'aîné ; Jobart maire ; de Bar ; de Villemeur *récemment*, de Corall, capitaine au régiment du duc d'Orléans ; Nicolas, Sébastien et Charles les Billault frères, Lescalade ; Thibault ; de Voulton père ; Etienne Pouppart, notaire (2)..., irlandais.

3

Rue de Véel. — Nicolas Billault ; François Pasquet, ancien chevau-léger de S. A., *absent* ; Lavigne, *en garnison à Saint-Mihiel*.

Faubourgs d'entre deux ponts, Bar la ville, Couchot et Marbot.
— Il n'y a aucun auxdits carrefours de la qualité susdite.

Arch. mun. de Bar. BB 18, fol 27 v° et 28.

(1) Un blanc.

(2) Illisible.

CHRONIQUE

* * * Le bureau de la Société, pour 1910, a été constitué par les élections statutaires du 1^{er} décembre 1909, comme suit :

MM. Alexandre MARTIN, président,
J. COLLOT } vice-présidents,
A. RENAUD }
DANNREUTHER, secrétaire,
P. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, secrétaire-adjoint,
L. VINCHON, trésorier
H. BROCARD, bibliothécaire.

Les membres de la commission de publication sont : MM. CHEVALIER, F. COMTE et L. BRAYE.

NÉCROLOGIE

L'année 1909 se termine en apportant des deuils à la Société et l'oblige à effacer de son annuaire quelques noms qu'e le s'honorait d'y avoir inscrits.

C'est d'abord M. le sénateur Edmond DEVILLE, l'un de nos fondateurs, en 1870, qui n'avait cessé de porter à nos travaux le plus sérieux intérêt, et dont la personnalité si universellement estimée était particulièrement appréciée dans notre association pour la distinction de son caractère et l'aménité de ses relations.

M. BAZOCHE, notaire honoraire à Commercy, représentait le souvenir d'une de nos vieilles familles parlementaires. M. HUBER était connu par ses travaux archéologiques et les fouilles heureuses que sa libéralité secondait dans la région de Metz. Monseigneur DE BRIEY aimait à se rappeler que les origines de sa maison se confondaient, suivant quelques généalogistes, avec les plus illustres de notre pays. Enfin M. Victor PARISEL, sans appartenir à notre compagnie y était justement apprécié pour les travaux érudits qu'il a consacrés au Bassigny barrois et particulièrement au canton de Bourmont jadis terre barroise enclavée aujourd'hui dans la Haute-Marne. H. D.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 2

FÉVRIER 1910

La Société se réunira *le mercredi, 2 Février 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.*

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Rapport du Trésorier, et comptes de 1909.
 - 2^o M. CHAUSSINAND : Quelques sources nouvelles pour l'histoire du siège de Ligny en 1544;
 - 3^o M. F. DE BACOURT : Le jardin du prévôt A. Morel, à Bar-le-Duc;
 - 4^o M. C. FORÈT : Les coutumes du bailliage de Clermont au XVI^e siècle ;
 - 5^o M. D'ARBOIS : Rapport sur la candidature de M. Cheutin, lieutenant au 94^e, à Bar-le-Duc.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 1^{er} Décembre 1909.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. AGRAPART, AIMOND, D'ARBOIS, BERNARD, BRAYE, CHEVALIER, CH. COLLIN, J. COLLOT, DANNREUTHER, FORÈT, L. GOBLET, LEREBOULET, A. MARTIN, MÜLLER, SCHMITT, VIGO, L. VINCHON.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. Forêt et Müller, récemment élus et présents à la séance, et donne lecture des lettres de remerciements de MM. BARDOT et L. DOUCET.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : C¹ M. H. WEIL : Joachim Murat, roi de Naples. La dernière année de règne, t. IV ; in-8°, 576 p., 1910. — [L. Lallement] Vieux conte argonaïs, in-8°, 8 p. Reims, 1910. — M. HÉBERT : Le Pragmatisme ; étude de ses diverses formes, anglo-américaines, italiennes et françaises et de sa valeur religieuse, 2^e édition avec la réponse de W. James ; in-12, 180 p. Paris, 1910.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Annales de la Soc. d'Emul. des Vosges, t. 85, 1909. — Bull. de la Soc. des Sc. nat. de l'Ouest, t. IX, et 3, 1909. — *Les Marches de l'Est*, n° 3, 1909. — Mém. de la Soc. d'Emulat. de Montbéliard, 26^e vol. 1909. — Bull. des Soc. artist. de l'Est, n° 12, 1909. — Bull. 93 de la Soc. Industr. de Reims. — Bull. trim. n° 3, 1909 de la Soc. Géogr. de l'Est. — Bull. mensuel, 11, de la Soc. d'Archéol. lorr., 1909. — *Le Pays Lorrain*, n° 12, 1909. — Revue d'Ardenne et d'Arg., nov.-déc. 1909. — Revue de Saar-tonge, déc. 1909. — Annales de l'Est et du Nord, n° 4, 1909. — Soc. Agric. Scient. et littér. des Pyrénées-Orientales, vol. 50, 1909. — Annuaire du club vosgien en 25^e année, Strasbourg, 1909. — Publications de la section histor. de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, vol. 54, 56 et 57. — Annales de l'Institut archéol. de Luxembourg, t. 44, Arlon, 1909.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. LÉON GERMAIN propose une nouvelle hypothèse pour déterminer d'après leur caractéristique les images féminines qui font partie du célèbre groupe du sépulcre de Saint-Mihiel, en particulier celle qui, traditionnellement dénommée « Véronique » serait peut-être plutôt le personnage appelé dans le nouveau Testament « Jeanne femme de Chouza intendant d'Hérode » (v. plus loin, p. xix).

M. F. DE BACOURT emprunte à ses dossiers une anecdote typique sur les débuts du règne de Léopold dans le Barrois (v. plus loin, p. xv).

Dans une courte étude intitulée : « Episodes de la guerre ce

Cent ans dans l'Argonne » M. Ch. AIMOND montre à quelles violences se portaient à cette époque non seulement les Grandes-Compagnies mais encore les populations des localités de la frontière, comme Varennes-en-Argonne. Les habitants de cette petite ville, alors barroise, violèrent à différentes reprises la frontière de Champagne pillant le village de Florent et incendiant une coupe, en pleine forêt d'Argonne, ce qui leur valut d'être traduits devant la justice du roi de France.

M. BERNARD communique l'original d'un placard manuscrit qui fut affiché pendant la Révolution à Saint-Mihiel, et accompagne de notes biographiques cette pièce qui, suivant l'usage de ce temps abonde en personnalités injurieuses contre les citoyens dont l'attitude ou les idées politiques ne répondaient pas à celles de l'auteur de ce manifeste.

M. d'ARBOIS donne lecture de son rapport sur les candidatures au titre de membre correspondant de MM. Jean Dubois, L. Creissels et Ridet, qui sont ensuite élus au scrutin.

Il est procédé enfin au renouvellement annuel du Bureau et de la Commission de publication. Sont désignés par les suffrages de la Société : M. Alexandre Martin, président; MM. J. Collot et A. Renauld, vice-présidents; M. Dannreuther, secrétaire; M. d'Arbois, secrétaire-adjoint; M. L. Vinchon, trésorier; M. H. Brocard, bibliothécaire. Les membres de la commission de publication sont : MM. Chevalier, F. Comte et L. Braye.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée.

Le Secrétaire : H. DANNREUTHER.

HISTOIRE

Les débuts du règne de Léopold dans le Barrois.

Le traité de Ryswick qui mettait le fils de Charles V en possession des duchés de Lorraine et de Bar mécontenta les Barrois. Etranger au pays sur lequel il venait régner, Léopold

pouvait compter sur la fidélité de ses Lorrains : à Nancy le gouvernement se reconstituait sans effort. A Bar le duc « où tout étoit à la françoise » le prince ne devait compter sur personne pas même sur M. d'Alençon (1), ancien officier revenu d'émigration et mis par Carlingford à la tête de la Chambre des comptes piètremment reconstituée. La Noblesse, très réduite, sans influence, divisée contre elle-même, était hésitante ; le peuple, qui savait ses franchises menacées ne cachait pas son hostilité : elle éclata le jour du mariage de Léopold au château de Bar. Entre les deux, la Bourgeoisie, enrichie par l'occupation française et avide de monter plus haut, intriguaît furieusement tant à Nancy qu'à Paris. Pas un jour que les Secrétariats d'Etat ne reçussent Mémoires, Observations, Conseils, offres de services et surtout lettres de délation ; il en existe un dossier bien suggestif.

Il faut l'avouer : la France ne faisait rien pour aider Léopold à conquérir les cœurs des Barrisiens. Sans doute, Louis XIV en recevant le comte de Couvonges qui lui demandait pour son maître la main de Mme d'Orléans avait déclaré que « rien ne lui avoit fait tant de plaisir dans la paix que de rendre la Lorraine à son légitime souverain », mais dès le 27 mai 1699 un arrêt du Parlement de Paris déclarait les Barrois « sujets du Roi, leur province n'ayant jamais cessé de faire partie du royaume ». Cet arrêt qui justifiait tous les actes d'insubordination des Barrisiens irrita à bon droit Léopold ; il crut que le meilleur moyen d'y mettre fin était de sévir contre ceux qui lui étaient désignés comme francophiles agissants. C'est ainsi qu'il fit arrêter un ancien officier au service de France, Lebègue de Nonsart (2),

(1) Cf. mon article : Alex. de la Morre, dans le *Journal de la Soc. d'Archéol. lorraine*, déc. 1895. « D'Alençon né à Bar, capitaine au régiment de la Faire étant en garnison dans la ville de Bar prise en 1689 par Charles IV quitta son régiment (français) et suivit Charles IV en Allemagne, mais les biens de sa mère furent confisqués et elle exilée à Bâle où elle resta jusqu'à ce que son fils rentrât à Bar ». Note manuscrite Joly Fleury, 1343.

(2) Gaspard Lebègue, seigneur de Nonsard, ancien capitaine au service de France.

et un ex-fonctionnaire de la Prévôté, Sébastien de Billault (1).

Voici le compte rendu sans doute très exagéré que ce dernier envoie au ministre d'Etat Joly de Fleury.

Le s^r de Billault sortant de la messe de St Pierre environ les 8^h du matin se vit investy par Nicolas Boucher dit Morlancourt sujet de Sa Majesté prenant qualité d'exempt des gardes du duc de Lorraine (2) accompagné de six archers de Lorraine et Barrois tous armés qui lui arrachèrent son espée le prirent et le conduisirent honteusement à travers des places et des rues des villes et faubourgs de Bar. Après des appellations plusieurs fois réitérées au Roy que l'edit Morlancourt traitta avec mespris, on le fit conduire en la ville de St Mihiel où on lui donna un œuf avec un verre de vin à 3^h après midy qui fut le premier repas. Il fut resserré dans une chambre étroite où il pensa crever de fumée de jour, et de nuit, et lorsqu'il se crut en repos l'edit Morlancourt entra dans sa chambre lui marquant sévèrement qu'il falloit apprendre que S. A. R. étoit le seul souverain dans le Barrois. Le matin, avant le jour on tira de ce réduit l'exposant pendant un grand froid, qu'on fit entrer dans une chaise et assoir sur un ais nud sans couverture et sans coussin pendant 13 à 14 heures n'ayant eu environ qu'un quart d'heure pour boire un coup sur les deux heures d'un reste d'un valet qui passoit sur la route lorsque l'edit Boucher dinait avec d'autres à loisir. L'exposant arriva 2^h de nuit en la citadelle de Nancy abattu par les secousses, le froid et les cahots des chemins détournés, on le consigna entre les mains des irlandois et depuis on le jeta dans l'une des tours de la forteresse, on laissa des ordres très rigoureux portant défense de lui fournir aucune chose, les sentinelles fouilloient ceux qui entroient, on lui refusa toute communication, jusqu'à sa femme et à ses enfants; la chambre où il étoit enfermé étoit exposée à toutes les injures de l'air, sans vitres, et sans chassis, son lit sans toit garni d'une simple couverture ce qui redoubla ses maux, sa rupture à l'aisne droite, l'enfleur de ses cuisses, il pensa expirer par deux fois... il ne pouvoit se lever ni s'assoir qu'avec peine, dénué de tout secours et de consolation

(1) Sébastien de Billault, successeur de son beau-père Laurent de Briel dans la charge de lieutenant en la prévôté de Bar. Son ancien chef écrivait de lui à l'Intendant en 1677 « le Sieur Billault n'est pas un grand génie mais il a de la probité et de la fidélité et ne se laissera pas corrompre ».

(2) Non seulement cet officier lorrain était seigneur en partie de Morlancourt mais dès 1678 il était connu à Bar sous le nom de Mr de Morlancourt qui lui appartenait. En cette année il accompagne à Vienne le prince de Lixin (Corresp. du prévôt Morel).

n'ayant pu obtenir d'entendre la messe ni de communiquer avec un directeur. L'on décaçheoit ses lettres à la poste, on les prenoit et l'on fesoit venir quelquefois le paquet de Paris qui s'adressoit à Bar pour examiner à Nancy toutes les dépêches et les lettres... crainte que le Roy n'en fut adverty. Le géolie lui ouvrit enfin les portes après avoir exigé de grosses sommes... A la sortie, le sr Mahuet lui marqua qu'il étoit redevable de la vie à la bonté du prince, qu'il méritoit qu'on lui rompit les bras, les jambes, qu'on lui coupât la teste, qu'on avoit dû le jeter par les fenêtres du château de Bar, qu'il pouvoit s'attendre qu'on sauroit se défaire de lui sans s'apercevoir de l'auteur... Il lui reprocha son dessein en France, les avis qu'il donnoit au sieur de Burges (1), à la noblesse et aux communautes du Barrois de plaider au Parlement; on publioit mesme que l'exposant recevoit pension du roy, qu'il étoit un rebelle, un renégat, qu'il falloit le faire enlever et le faire assassiner. Enfin il regagna avec beaucoup de peine et un renouvellement de douleurs dans une cruelle saison la ville de Bar. On y fut surpris de revoir un homme qu'on croyoit mort et quoiqu'il soit incommodé pour le reste de ses jours, on ne laisse pas de le menacer encore tous les jours de le faire enlever dans des pays étrangers et de le faire assassiner. — A Bar le 18 décembre 1699 (2).

En somme, beaucoup de bruit pour rien. A peine arrivé à Nancy le sr de Nonsart (3) fut, lui aussi, relâché. D'autres arrestations moins sensationnelles (4) ne furent pas maintenues. Les sévices que le nouveau règne généralisa alleignirent surtout le peuple.

Du peuple, Léopold semble s'être bien peu soucié, par la réorganisation de l'Hôtel de Ville sur les instances de son co-

(1) Joseph de Burges, ancien capitaine au régiment de Piémont.

(2) Billaut reçut bientôt des avances de la Cour de Nancy mais il resta irréductible. Son fils Pierre-Alexis, dans une lettre adressée à Joly de Fleury longtemps après, se vante de n'avoir jamais voulu accepter aucune faveur de Léopold, non plus que son père. Le 3 mai 1724 Billaut écrivait encore en France : « Si on savoit en ce païs cy que jaye pris la liberté de vous adresser nos plaintes mes biens et peut être ma vie seroient en grand risque.... ».

(3) Léopold se l'attacha bientôt en donnant à son fils une charge de sous-lieutenant aux chevau-légers de la garde. Ce François Lebègue de Nonsart fut même créé vicomte en 1736.

(4) Celles du procureur Nicolas Le Blanc, de M. de Lescarnelct, d'Antoine Leroy, de Nicolas Camusat, maréchal-ferrant, etc.

seiller Nicolas Marchal. De l'aristocratie, il savait devoir venir à bout. La bourgeoisie, elle, était riche, remuante, influente; le prince comprit qu'il serait habile de ne pas l'arrêter plus longtemps dans son effort d'ascension sociale : il multiplia donc à Bar-le-Duc les lettres d'anoblissement. L'abus qu'il en fit ne mit pas fin à une agitation qui devait se prolonger jusqu'à l'annexion de 1737 (1), mais elle lui permit de compter tout au moins sur le maintien de l'ordre dans la vieille capitale du Barrois.

F. DE BACOURT.

ARCHÉOLOGIE

Véronique, Marie ou Jeanne au « Sépulcre » de Saint-Mihiel?

Au nombre des treize personnages du Sépulcre de Saint-Mihiel, l'on voit cinq femmes. Trois d'entre elles sont certainement la Vierge Marie, Marie Jacobée qui l'accompagne et, aux pieds de Jésus, la belle pécheresse repentie, Marie de Magdala ; l'accord paraît être unanime pour reconnaître, en outre, Marie Salomé, qui, à la droite de la scène, dispose un linceul dans le tombeau. Mais, de l'autre côté, une femme porte, avec précaution et respect, la couronne d'épines : le doute existe à son égard.

Une tradition, qui semble être ancienne, la nomme Véronique. Il est vrai que généralement, dans les représentations de la Passion, on fait intervenir cette sainte légendaire ; c'est, à la Montée au Calvaire, la scène où le divin Maître, chargé de sa

(1) Les vexations dont Léopold ne cessa d'accabler les Barrois se continuèrent sous le règne de son successeur. Mécontent de la facilité avec laquelle le sous-sécrétariat d'État accueillait les incessantes doléances, les délations plus ou moins intéressées des Barrois mécontents, d'Aguesseau lui adressa le 30 novembre 1730 une note très digne que l'on trouvera dans la collection Joly Fleury, T. 1343.

croix, a fait une chute : Véronique, agenouillée, lui a essuyé le visage avec un linge, sur lequel miraculeusement les traits du Sauveur se trouvent reproduits. Là se borne, dans l'iconographie de la Passion, le rôle de Véronique (1); elle n'est jamais, que je sache, du nombre des saintes qui assistent à la crucifixion et surtout à la mise au tombeau; elle n'appartient pas au groupe des femmes qui accompagnaient Jésus. Différents auteurs ont déjà, je crois, exprimé des réserves sur l'identification de la statue dont il s'agit; mais je n'en sache pas qui aient proposé un nom nouveau, sauf l'auteur de l'article qui paraît avoir été publié dans le *Journal des curés* de 1809 et que j'ai reproduit dans notre *Bulletin* en 1904 (2); il en fait l'une des Marie; or, comme je l'ai fait remarquer, le Drame divin n'a jamais compté que quatre Marie, que j'ai citées plus haut.

Ne serait-il pas possible de proposer une identification plus satisfaisante, en examinant, dans les trois évangiles synoptiques, — le 4^e évangile n'en parlant point, — l'énumération des « Myrophores »?

Le premier évangile (*Matth.*, XXVIII, 1) nomme seulement Marie-Madeleine et l'« autre Marie », c'est-à-dire Marie Jacobée; le second (*Marc*, XVI, 1) y ajoute Salomé, ce qui forme le groupe traditionnel des trois Marie myrophores (3). Mais, d'après le troisième évangile, plus nombreuses étaient les femmes qui, ayant suivi Jésus jusqu'à sa mort, allèrent au sépulcre, apportant les parfums qu'elles avaient préparés (*Luc.* XXIV, 1); et, parmi elles, sont citées Marie-Madeleine, Marie-Jacobée et JEANNE (4)! Ne serait-ce pas cette dernière que Ligier Richier aurait voulu rappeler?

(1) La légende de Véronique est d'origine relativement tardive; ses développements sont l'une des choses les plus extraordinaires qui se puissent imaginer.

(2) *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*. IV^e série, t. IV, p. CXXXVII-CXLII.

(3) Il ne faut pas confondre ce groupe avec celui des trois Marie filles légendaires de sainte Anne.

(4) Erat autem Maria Magdalene, et Ioanna, et Maria Jacobi (*Luc.* XXIV, 10).

On m'objectera probablement que Jeanne n'est jamais représentée dans les scènes de la Passion. Il y avait à cette exclusion, je pense, trois motifs : 1^o les trois Marie sont plus célèbres, et la légende a augmenté ce que disent d'elles les textes scripturaires ; 2^o le nom de Marie, porté par toutes les trois, devait sembler avoir une valeur mystique et aidait au groupement ; 3^o enfin, trois est le nombre divin, que l'on a toujours aimé dans la symbolique religieuse. Mais, au XVI^e siècle, les artistes s'écartaient volontiers des traditions médiévales, ce que prouve la présence même de cette statue inusitée ; les évangiles canoniques étaient lus plus soigneusement, et nous devons croire que, sous l'influence des préoccupations créées par la Réforme, Richier ne négligeait pas d'y recourir.

Quelle était donc cette Jeanne, si peu connue de nos jours ? Une seule fois, dans toute l'Ecriture sainte, ce nom reparait, et c'est précisément dans le même évangile,

Écoutons les trois premiers versets du chapitre VIII :

« 1. Quelque temps après, Jésus allait de ville en ville, et de village en village, prêchant l'Evangile et annonçant le royaume de Dieu ; et les Douze étaient avec lui.

» 2. Il y avait aussi quelques femmes, qui avaient été délivrées des malins esprits et guéries de leurs maladies, entre lesquelles étaient Marie surnommée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis,

» 3. JEANNE, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode, Suzanne et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens (1) ».

Évidemment, c'est la même Jeanne qui, semblablement à Marie-Madeleine, accompagna le divin Maître jusqu'à la fin et fut du nombre des myrophores (2).

J'estime que Ligier Richier a bien pu songer à cette fidèle

(1) *Luc.*, VIII, 1-3; traduction de Le Maistre de Sacy.

(2) Mgr X. Barbier de Montault, dans son *Traité d'iconographie chrétienne*, t. II, p. 359, mentionne :

« JEANNE DE CHUSA (Sainte), une des saintes femmes de l'Evangile : agneau, à cause de l'Agneau de Dieu qu'elle servit; bourse, en

suivante de Jésus, lorsque le sculpteur, ayant place pour une cinquième statue de femme, eût à se demander quel choix il devait faire.

En tout cas, l'idée que j'éniets me paraît intéressante à évoquer; j'y appelle l'attention de nos confrères.

Léon GERMAIN DE MAIDY.

Vieux logis barrisiens.

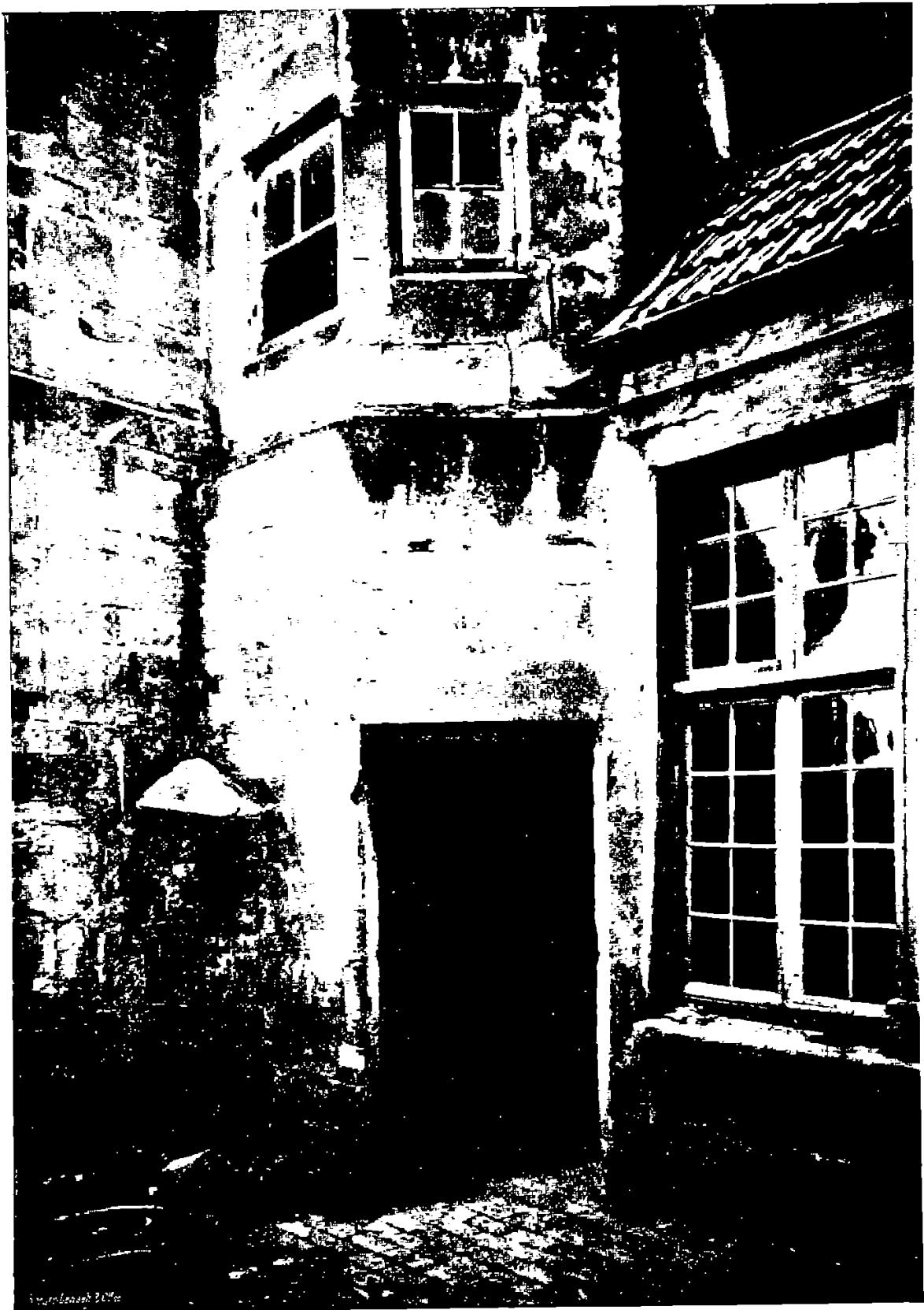
Lebemur morti nos nostraque!

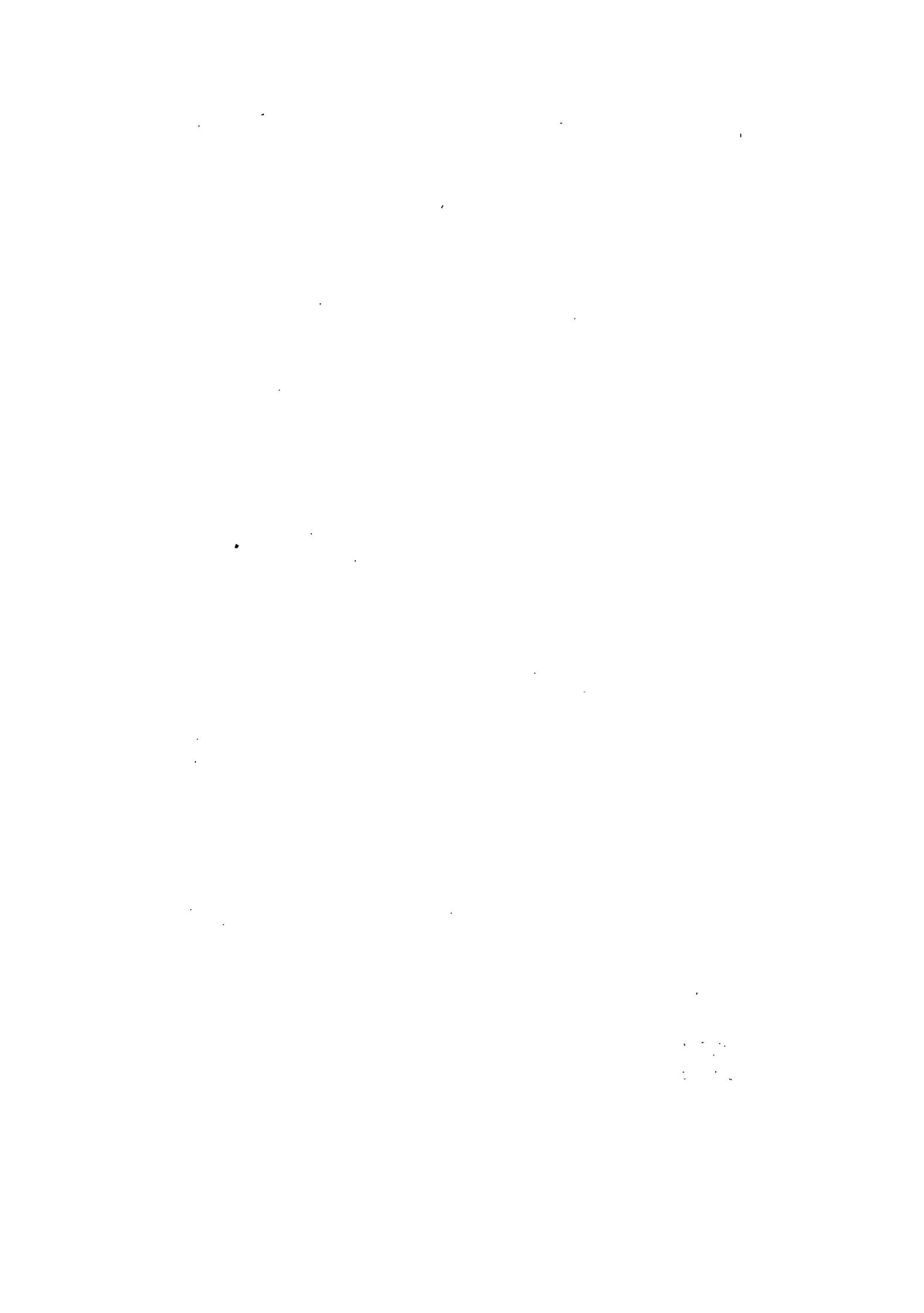
« Nous sommes voués à la mort, nous et nos œuvres », dit le poète. Presque aucun de nous n'atteint le siècle, et nos maisons, qui sont pourtant plus solides que nos chétifs organismes, durent à peine quelques centaines d'années. Bar-le-Duc a commencé à se bâtir vers le début de l'ère chrétienne, le long de la voie romaine de Reims à Toul; il ne reste rien des maisons gallo-romaines de Bar-la-Ville, ni même de celles du Bourg et de la Ville-Haute construites avant 1400. Et de celles que nos ancêtres édifièrent dans les trois siècles postérieurs à cette date, combien peu relativement subsistent encore dans un état qui nous permette de nous faire une idée à peu près exacte de ce qu'étaient les vieux logis barisiens !

De presque toutes les anciennes maisons démolies ou modifiées au point d'être devenues méconnaissables, il ne reste que de vagues souvenirs. Aucune image authentique ne les rappelle.

raison de ses aumônes; *corbeille, pain, vase*, parce qu'elle pourvoyait aux besoins du Christ et des apôtres ».

Ainsi, cette femme a été l'objet d'un culte, mais qui paraît avoir négligé son rôle de myrophore, à moins que le vase ne le rappelle. — GUÉNEBAULT, *Dictionnaire iconographique*, col. 317, dit qu'elle est honorée le 24 mai. Ce renseignement peut être utile à ceux qui aimeraient à rechercher la légende de cette sainte femme dans les ouvrages hagiographiques, tels que les *Acta sanctorum*.





Nous autres au moins nous aurons la satisfaction mélancolique de laisser à nos descendants la reproduction de celles que nous voyons encore debout sur le sol barrisien, et dont le souvenir exact, quand elles auront disparu, sera transmis à l'histoire par nos dessins, nos gravures, nos photographies.

La plupart des façades de nos anciennes maisons qui présentent un intérêt d'art ou d'archéologie ont été « retirées », pour nous servir d'une vieille expression qui tombe en désuétude. Ces *ritratti* se trouvent, soit dans des albums d'amateurs, soit dans des publications, comme *Les origines de l'architecture de la Renaissance à Bar-le-Duc*, par Démoget, illustrations de Konarski, les savoureuses promenades *A travers le vieux Bar*, œuvre malheureusement inachevée, où notre regretté confrère et ami a joint le talent de l'écrivain et de l'artiste au travail d'un très consciencieux archéologue, et l'essai plus sommaire *Le vieux Bar* que nous avons fait paraître nous-même dans la *Revue lorraine illustrée*.

Mais certaines de ces anciennes maisons offrent aussi à l'amateur des sujets très intéressants d'observation et d'étude dans leurs intérieurs, qui sont beaucoup moins connus que leurs dehors. Il nous paraît désirable que ces intérieurs soient, autant que possible, avant leur disparition fatale dans un avenir plus ou moins éloigné, fixés et conservés au moins par l'image.

Le présent numéro de notre Bulletin contient la reproduction de l'un d'eux par une bonne photogravure faite d'après le cliché d'un amateur barrisien. C'est la cour de la maison numéro 6 de la place de la Fontaine. La tourelle, qui est la partie la plus remarquable de cette cour, date du quinzième siècle; malheureusement la porte qui y donne accès a été profondément mutilée.

Quand on les regarde de la place, la maison numéro 6 et la maison numéro 8, sa voisine, qui appartiennent actuellement toutes deux à M^e veuve Iest, paraissent former deux immeubles distincts, dont les façades, sans aucun caractère, sont évidemment de construction assez récente et n'annoncent qu'une habitation fort modeste. Mais vues par derrière, de la rue de l'Armurier, elles constituent un ensemble qui dénote une cer-

taine importance, avec le balcon en pierre, probablement du dix-septième siècle, qui règne le long de l'étage supérieur, et d'où on jouit d'une vue magnifique sur la ville et la vallée de l'Ornain.

Evidemment les deux maisons numéros 6 et 8 autrefois n'en faisaient qu'une, qui était la demeure d'un personnage du Barrois, gros bourgeois ou gentilhomme. Les recherches que notre frère, M. le notaire Collot, a bien voulu faire, sur notre demande, n'ont pas permis de remonter au delà du 28 septembre 1820, date à laquelle l'immeuble appartenait à une Demoiselle Marie de Bar et à un sieur Pierre-François Estienne, prêtre, demeurant à Pargny.

Ces jours derniers, visitant avec moi la maison numéro 8, le Secrétaire de la Société, M. Deneuve, a découvert, dans la cheminée d'une pièce très obscure, une taque où il a reconnu les armes de la famille de Bouvet, anoblie en 1501 : *un lion d'or naissant d'un bœuf de gueules*.

Il y avait donc là, sur la place de la Fontaine, quatre logis barrisiens contigus où demeuraient des familles d'importance ; trois d'entre eux (appartenant actuellement à M^{me} veuve Harpion, à M. Marchal et à M. Marlin), se distinguent encore aujourd'hui par les cordons en corsade qui règnent le long de leur façade ; Charles Démoget les fait remonter au début du seizième siècle ; le quatrième, formant aujourd'hui les deux maisons numéros 6 et 8 qui appartiennent à M^{me} veuve Loest, contient au moins une partie, la tourelle de la cour du numéro 6, qui date du quinzième siècle.

Un de nos confrères qui connaissent le mieux les choses du vieux Bar, M. Fourier de Bacourt, m'écrivait récemment, à ce sujet, une lettre dont je détache les lignes suivantes. « L'histoire des anciennes maisons de Bar-le-Duc devrait être déjà faite. Qu'attend-on?.... Il faudrait commencer par relever dans chaque maison les taques qui s'y trouvent encore. L'opuscule publié par M. Maxe-Werly en 1898 sur l'ornementation du foyer comporte une suite nécessaire..... J'estime que l'on n'aboutira à rien de définitif sur la matière tant que les chartriers anciens des notaires ne seront pas à la disposition du public, et il faut

faire des vœux pour qu'une loi les fasse déposer aux archives départementales ».

L'étude méthodique des vieux logis barrisiens, quel beau sujet, bien capable de tenter un archéologue encore jeune, auquel sont permis

.... le long espoir et les vastes pensées!

Espérons qu'un jour il sera fermement entrepris, et réjouissons-nous en par anticipation, quoique les vieux comme nous ne puissent se flatter de le voir mené à bonne fin.

ALEXANDRE MARTIN.

CHRONIQUE

★★★ Le 48^e congrès des sociétés savantes se tiendra à la Sorbonne du 29 mars au 1^{er} avril. Ceux de nos confrères qui désirent y prendre part sont priés, afin de recevoir une lettre d'invitation donnant droit au retour gratuit, d'informer avant le 15 février dernier délai, le secrétariat de leur intention. Une carte de délégué leur sera alors adressée par ses soins. Il y a lieu d'indiquer très exactement dans la demande, la gare de départ.

★★★ Notre confrère M. Evrard, maire de Varennes-en-Argonne est nommé officier de l'instruction publique.

★★★ La société d'Emulation de Cambrai ouvre son concours bisannuel de poésie et y ajoute un concours de chansons *inédites*. « Les chansons devront être joyeuses ou sévères, philosophiques ou frondeuses, héroïques ou tendres, saines viriles et de bonne tenue littéraire, et ne pas avoir plus de 4 couplets et le refrain.... ». Termé du concours : le 1^{er} septembre 1910.. Ecrire à M. le Dr Dailliez à Cambrai.

★ ★ Intéressant article de M. Albert Cim sur le chansonnier Emile Debraux, d'Ancerville (*Pays lorrain*, n° 1 de 1910).

★ ★ Le 5 février prochain sous le patronage de notre Société, un groupe philanthropique donnera au théâtre municipal une soirée littéraire et musicale au profit de l'asile [des vieillards]. Le principal attrait de cette réunion sera la première représentation de l'*Entremise*, pièce en un acte et en vers de notre frère M. Louis Müller, le jeune poète barrisien si apprécié. Voir les affiches pour plus de détails.

★ ★ Les *Annales de l'Est et du Nord* qui depuis cinq ans continuaient les *Annales de l'Est*, cessent de paraître. En leur place la Faculté des lettres de Nancy publiera une revue bibliographique. La disparition de cette revue d'érudition, dont le dernier numéro contient une appréciation bienveillante des travaux de notre Société sera vivement regrettée.

★ ★ La Société ne dispose d'aucun fonds pour acheter des livres, mais reçoit volontiers ceux qui lui sont envoyés pour les mettre à la disposition des membres, à la bibliothèque qui est ouverte tous les jours aux archives départementales. MM. les associés sont priés, en particulier, d'y déposer les œuvres dont ils sont les auteurs. Des comptes rendus en seront faits autant que possible, dans le Bulletin mensuel.

AVIS DU TRÉSORIER

Les cotisations de l'année 1910 seront mises en recouvrement vers la fin du mois de février.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 3

MARS 1910

La Société se réunira le mercredi, 2 Mars 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. F. DE BACOURT : Le séjour du chevalier de Saint-Georges à Bar-le-Duc;
 - 2^o M. le D^r MEUNIER : Une hypothèse nouvelle sur l'origine des Barrisiens;
 - 3^o M. l'abbé AIMOND : Essai sur la Géographie historique de la région meusienne, avec deux cartes inédites;
 - 4^o Rapport de la Commission de publication au sujet du tome VII des *Mémoires*.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 5 Janvier 1909.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. BRAYE, CHEVALIER, CH. COLLIN, J. COLLOT, CREISSELS, DANNRKUTHER, FORËT, GOBLET, A. MARTIN, MÜLLER, RENAUD, VIGO, VINCHON.

Correspondance : Lettres de remerciements de MM. Creissels, Dubois et Forêt, nouvellement élus.

M. le Président, après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux membres présents pour la première fois à la séance, prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Je déclare installé pour la présente année 1910 le bureau de la Société tel qu'il a été constitué par les élections dernières. Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me renouvelant le pouvoir présidentiel, qui est ici essentiellement débonnaire et inoffensif, ce qui n'est pas le cas de tous les pouvoirs. La courtoisie qui règne dans nos réunions en rend l'exercice des plus faciles.

J'ai le plaisir de constater que l'état actuel de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc est prospère. Nous comptons deux cent cinquante-huit membres, dont 4 honoraires, 51 titulaires, et 203 correspondants. Nous avons lieu d'être fiers. Si la proportion des titulaires et des correspondants se modifiait au bénéfice des premiers, notre budget annuel s'en ressentirait heureusement et nous permettrait d'augmenter nos dépenses, en donnant plus d'étendue et une illustration plus abondante à nos Mémoires, ainsi qu'à notre Bulletin mensuel, dont tout le monde apprécie l'intérêt.

En 1909, nous avons reçu vingt-huit membres nouveaux, quatre titulaires et vingt-quatre correspondants. Nous n'avons pas besoin qu'on fasse en notre faveur la propagande nécessaire aux Sociétés commençantes ou décadentes. Mais nous n'en sommes pas moins reconnaissants des efforts qui ont été ou qui sont encore faits par nos confrères pour nous amener de nouvelles adhésions.

Comme je vous l'ai dit l'an dernier, nous correspondons avec le nombreuses sociétés, tant en France qu'à l'étranger. Nos publications passent l'Océan pour aller jusqu'en Amérique. Grâce à nos efforts, la capitale du Barrois donne sa note, modeste il est vrai, mais juste, dans le grand concert intellectuel auquel participent tous ceux qui font travailler leur cerveau dans les deux mondes. Cela vaut mieux que le complet silence.

Nous entrons dans notre quarante et unième année. Beaucoup d'entre nous, la plupart sans doute, pourront fêter notre cinquantenaire. Quant au futur centenaire, c'est plus douteux. Mais rien ne nous empêche d'espérer que plusieurs, parmi les plus jeunes, imiteront l'exemple de ce lorrain, Hector Joachim Lafond, dont je lisais récemment l'histoire dans l'*Almanach des centenaires* de 1766, qui fut maître d'hôtel à Paris chez M. de Montesson, se maria à plus de quatre-vingts ans, eut deux enfants, un garçon et une fille, et, malgré ces prouesses, atteignit l'âge de 104 ans et 9 mois. « Cet homme, plein d'honneur et de religion, di : un rapport du temps, sortait tous les jours pour aller à la messe; il était très droit, et avait une m-

moire excellente; il ne fut au lit que quinze jours avant sa mort ».

Dans ces conditions, mes chers confrères, la vieillesse peut être souhaitée; elle n'a pas l'aspect dégoûtant que lui donne le satirique Juvénal dans un morceau célèbre.

La vieillesse de Sociétés savantes est exempte des infirmités de l'âge, grâce au sang nouveau que lui infusent sans cesse de nouveaux membres. Les Sociétés prospères comme la nôtre ressemblent à l'arbre fabuleux dont parle Virgile : quand il perd un rameau, un autre repousse tout de suite : « uno avulso, non deficit alter ».

Cela ne nous empêchera pas de saluer une dernière fois avec émotion les confrères que nous avons perdus dans le courant de la précédente année; le plus récemment disparu, M. le sénateur Edmond DEVELLE, était titulaire chez nous depuis le 4 mai 1870, c'est-à-dire depuis l'origine. Vous savez tous qu'un témoignage universel de respectueuse estime a marqué ses obsèques, et, en séance, nous nous empêtrerons de nous y associer.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : M. G. GRILLET : *Memento des secours publics et des établissements d'assistance à Paris*, in-8°, 1908. — *Id.* *les fortifications de Metz, Toul et Verdun sous Louis XIII*, in-8°, 1910.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Bull. trim., n° 10 de la Soc. d'hist. natur. de Mâcon. — Rev. Bénédict., n° 4, 1909. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n° 9, 1909. — *Spe-lunca*, n° 57. — Bull. mensuel, n° 12, 1909 de la Soc. d'archéol. lorr. — Rev. de l'Hist. de Versailles, 11^e année, 1909. — Notes d'art et d'archéol., déc. 1909. — Bull. des Soc. artist. de l'Est, n° 1, 1910. — Mém. de l'Académie de Lyon, t. X, 3^e série, 1910. — Bull. de la Soc. archéol. de Béziers, t. 39, 1909. — Académie de Metz : Mémoires, 1905-1906 et *Table générale* (1819-1903), par E. FLEUR, 1908. — *Le Pays Lorrain*, n° 1, 1910. — Bull. mensuel de l'Académie de Montpellier, n° 1, 1910. — Mém. de la Soc. d'émul. de Cambrai, t. 63, 1909. — *France-Amérique*, n° 1, 1910. — Institut Egyptien, Mémoires, t. VI, fasc. I et Bulletin t. III, fasc. I, 1909. — Mém. de la Soc. hist. et archéol. de Langres, t. IV, n° 1, 1909.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. L. CREISSELS présente un remarquable *portrait en miniature* de Madame Elisabeth de

France, sœur de Louis XVI, signé du peintre Vestier, et en récemment en sa possession. Cette image joint à la valeur d'un document historique l'attractif d'une œuvre d'art du plus grand mérite et il faut féliciter notre confrère de sa découverte en le remerciant des commentaires érudits dont il l'a accompagnée et dont il a bien voulu nous faire part.

M. VIGO, à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative du séjour du *Chevalier de Saint-Georges* à Bar-le-Duc, apporte des renseignements détaillés sur l'hospitalité que la ville donna, entre 1713 et 1716, au jeune prétendant au trône d'Angleterre, dans la maison de Nicolas Marchal, ancien maire et conseiller d'État du duc Léopold. La Caisse départementale des Incendiés, propriétaire actuel de l'immeuble en question (rue Nève, n° 22), a pris à sa charge les frais de cette inscription signalant désormais à l'attention des passants et des touristes le séjour du jeune prince, épisode qui appartient en même temps à l'histoire générale et à l'histoire particulière de notre ville. Des remerciements sont exprimés à l'Administration de la Caisse départementale pour son initiative digne d'être suivie.

Le secrétaire donne lecture de son rapport annuel sur les travaux de la Société et énumère les communications et mémoires présentés au cours de l'année 1909 et soumis à l'examen de la Commission de publication à qui il appartient de donner son avis sur leur insertion dans le tome VII des mémoires actuellement en préparation.

L'échange de publications demandé par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Munich est accordé.

MM. Braye, Creissels et A. Martin sont désignés pour représenter la Société au 48^e congrès des Sociétés savantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

DOCUMENTS

Notre confrère, M. H. BERNARD, nous communique le texte d'un PLACARD RÉvolutionnaire manuscrit et anonyme qui fut trouvé affiché aux coins des rues de la ville de Saint-Mihiel en 1791. L'original appartient à la bibliothèque de Saint-Mihiel (Ms. Collection Audéoud).

Placard révolutionnaire à Saint-Mihiel, 1791.

PATRIOTES.

Une invasion hostile vous menace de toutes parts. Bientôt vous vous trouverez entre deux feux, l'ennemi cruel et sanguinaire que vous nourrissez depuis si longtemps éguise des poignards ; s'il rampe aujourd'hui c'est pour mieux s'élever. Songez à vos vrais intérêts, diminuez le nombre de vos ennemis, qu'un acte courageux de votre part efface de la liste des vivants tout ce qui est noblesse ou clergé. Que le ton jésuitique de l'abbé de L'Isle (1) ; que les bassesses multipliées des

(1) DE L'ISLE. — Jean de l'Isle, avocat, lieutenant général du bailliage de Bassigny, conseiller d'État, fut anobli le 8 juin 1572; son fils Adam, seigneur de Maisoncelle, capitaine au régiment de Clinchant, époux d'Anne de Mussey, vint se fixer à Saint-Mihiel.

Joseph de l'Isle, dont il est certainement question dans le document ci-dessus, appartenait à une branche de la même famille résidant à Brainville ; il devint prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel et en écrivit l'histoire. Il mourut à Saint-Mihiel, le 24 janvier 1766, et fut inhumé en l'église abbatiale qui conserve encore son épitaphe (V. Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 157 à 163).

En 1789, Nicolas de l'Isle de Moncel, lieutenant des maréchaux de France, concourut pour 1.600 francs à la contribution patriotique (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, p. 224).

En 1793, de l'Isle de Moncel, frère du précédent, et habitant de Saint-Mihiel, fut accusé d'avoir sollicité les Prussiens à désarmer ses compatriotes, de leur avoir témoigné toutes sortes de prévenances, de

Bousmard (1), que l'hypocrisie du curé, que le ton craf-fard du Moutillard (2), que les du Menil (3), Spada (4),

les avoir conduits chez le maire et dans diverses maisons pour leur faire donner des rafraîchissements, enfin d'être parti avec eux (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, p. 346).

(1) BOUSMARD. — Jean Bousmard, avocat à Saint-Mihiel, fut admis le 26 mai 1564, en vertu de la coutume, à reprendre la noblesse de sa mère, Alix Collinet de la Malmaison, demeurant en la prévôté de Briey. Il fut l'ancêtre de Charles-Henri Ignace, seigneur de Jou-dreville, Chanterenne et Anderny, conseiller du Roi et président au Parlement de Metz, mais résidant à Saint-Mihiel (V. Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. I, p. 159).

Le président de Bousmard ayant imprudemment manifesté son opinion hostile au nouvel ordre de choses eut à subir pendant la Révolution la perte presque entière de ses biens. Il figura sur la liste des suspects en 1792 et fut détenu aux Carmélites de Saint-Mihiel du 21 septembre au 24 janvier 1793. On l'avait accusé d'avoir été à Verdun appeler les Prussiens pour les faire venir à Saint-Mihiel piller les magasins. On accusa Bousmard fils de les avoir engagés à laisser une garnison pour tenir la ville en servitude (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, pp. 248 et 346).

(2) MOUTILLARD. — L'abbé Moutillard, chanoine, concourut pour 100 francs à la contribution patriotique en 1789. Sa maison fut vendue (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, pp. 224 et 251).

(3) DU MÉNIL. — La famille de La Tour du Mesnil, originaire de Lunéville, fut anoblie le 19 mars 1670 en la personne d'Etienne de La Tour. Etienne-Nicolas, petit-fils d'Etienne vint à Saint-Mihiel et épousa le 26 juin 1708 Lucie Robert, fille du notaire Robert. Michel, petit-fils du précédent, naquit le 25 février 1759 et épousa Marie-Guionne-Catherine de Bressoncourt qui mourut en émigration à Luxembourg, en 1794 (V. Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 356).

En 1789 l'abbé de La Tour du Mesnil concourut pour 124 francs à la contribution patriotique ; il figura sur la liste des suspects en 1792 ainsi que la veuve de la Tour, ses deux filles, sa petite-fille Kennedy. Il fut détenu aux Carmélites du 11 octobre au 2 janvier 1793 (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, pp. 223, 238 et 242).

(4) SPADA. — Cette famille italienne, originaire d'Arezzo, vint en Barrois au XVIII^e siècle et acheta la terre de Gerbeuville (Spada).

En 1791 elle était représentée par Charles François Sylvestre,

d'Alnoncourt (1), Petit, ne vous en imposent ni ne vous trompent. Vous êtes les victimes qu'ils désignent, qu'ils immoleront si vous ne les prévenez, si vous êtes assez lâches pour suspendre d'un moment l'exécution des conseils que je vous donne. Je suis assez votre ami pour désirer que la masse énorme des maux qui vont vous accabler à la suite de votre négligence ne tombe que sur moi.

VARIÉTÉS

Le jardin du prévôt A. Morel à Bar-le-Duc.

A en croire l'historien de Bar-le-Duc, Bellot-Herment, les Annonciades rouges ne se seraient fixées dans cette ville qu'en 1698 alors qu'elles tenaient dès 1659 dans une maison de la ville haute un pensionnat dirigé par la mère Antoinette Bar-

comte de Spada, chevalier de Malte, époux de Marie Anne Willelmine de Walsterskirken, de Milan, il habitait Saint-Mihiel (V. Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 362).

En 1793, la *dame de Spada* fut détenue aux Carmélites du 3 octobre au 21 du même mois.

La même année *Spada fils* fut accusé d'avoir fait grand accueil aux Prussiens et d'avoir été acheter publiquement des mouchoirs pour en faire cadeau à l'un d'eux.

Les biens de la *dame de Spada* furent vendus (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, p. 253).

(1) ALNONCOURT. — Le fief d'Alnoncourt (Allenoncourt ou Alenon-court), sis à Rambercourt et Ressoncourt, était tenu à la fin du XVII^e siècle par Charles-Louis d'Alnoncourt capitaine major au régiment de Marivaux et seigneur de Saint-Clément (V. Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 438).

En 1789 la *dame d'Alnoncourt* concourut pour 250 francs à la contribution patriotique.

En 1792 *d'Alnoncourt et son épouse* figurèrent sur la liste des suspects (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, pp. 222 et 239).

billat à qui le prévôt de Bar Antoine Morel avait confié sa fille. C'est à ce prévôt devenu maire en 1678 qu'elles durent leur prospérité, car cette année-là, il leur céda au bas de la place Saint-Pierre une maison attenante à celles qu'il possédait lui-même et dont elles firent l'acquisition après son décès (1694). Elles obtinrent du même temps les magnifiques dépendances que le prévôt avait organisées de l'autre côté de la rue des Grangettes, « jardin, cour, terrasse, magnifique bulvert, dit Bellot, qui planait sur toute la ville basse ».

Un ecclésiastique, cousin germain du prévôt, le doyen Morison, passionné bibliophile mort en 1679, nous a laissé de ce jardin une description en vers. Ce n'est pas une œuvre définitive — il est facile de constater sur l'original que l'auteur devait la compléter, — elle ne le fut probablement jamais. Le prévôt qui écrivait le 28 janvier 1660 au P. Fulgence de Sainte-Thérèse, carme de Saint-Mihiel : « j'ai d'autres occupations plus sérieuses que de lire des vers », se souciait peu, sans doute, de patronner ceux-là. Il les garda néanmoins. Si nous les publions, c'est à titre de curiosité locale et parce qu'ils énumèrent la flore de nos vieux jardins barrois.

Je descris ce jardin qui, de soy retrécy,
De merveille et d'apas est un beau racourcy
Un abregé parfaict où l'Art, en sa structure,
Semble se surpasser pour vaincre la Nature.

En entrant vis à vis du milieu de la cour
A traver une porte où le jardin prend jour
On apperçoit de loin un riche paysage
De rocher, d'arbiseaux, de maison, de bocage.
Ce spectacle nouveau provoque les passants
A voir a descouverts ses charmes innocens.

.
On voit à l'opposite un mur bien azuré
De nuage, d'oyseaux, d'animaux figurez
Dont les charmes, plantés, relèvent la peinture
Et font à la muraille une verte parure...
On voit en perspective au travers de ses ombres
Une chasse de cerf dépeinte en couleurs sombres

Mais destournons les yeux de ces lieux enchantés
Pour contempler un peu les autres raretez.
Et d'abord j'aperçois cette belle fontaine
Ce jet d'eau merveilleux digne d'une ciraine.

Dans les carreaux voisins la pourpre de la roze
La tulipe, l'œillet, avec le lorier roze
Le grenadier à fleur, la jonquille, l'iris
Le jasmin, l'oranger, et le méléagris,
La double giroflée et la belle animone,
L'aymable renoncule et la rare péonne
En parfumant les airs de suaves odeurs
Ravissent tous yeux par leurs vives couleurs.
Là l'ardant Martagon, la noble Impériale
Portant son diadesme et sa pourpre royalle
La tubéreuse aussy, la trompette des fleurs.....
Là le lys argenté,... l'amante Clitie
Par Phébus autrefois changée en parélie,
La pudique Daphné proche le violier.

· · · · ·
Ce jardin en ses fructs n'est pas moins admirable
Il réunit en soy l'util au délectable.
Lon voit en un costé les couches de melons
A l'abry de l'orage et des frais aquilons
Les tendres sont encor soubs un lambris de vere.

L'abricot, le brugnon, le pavis et l'alberge,
La pesche magdelaine, une persiene vierge,
Le raisin de Dama, proche le bourdinois,
Avec le bon chrestien, et la bonne à deux fois,
Et cent autres beaux fructs dont les noms sont sans rime...

· · · · ·
A costez vis-à-vis on voit les artichauts.

· · · · ·
Ce berceaux nous invite icy fort à propos
A gouster la frescheur et prendre le repos.

· · · · ·
Mais quelle est ceste voix qui contrefaict mes vers,
Et pénètre au travers de ces beaux lambris vers ?
Est ce toy, belle Echo, qui, de nimphe des bois,
Pour avoir trop aymé n'a plus rien que la voix ?

Quelque préférence qu'eût le prévôt Morel, en bon Barri-sien, pour son jardin, il n'en est pas question dans ses papiers comme du « vide-bouteilles » du val de Véel et de ses « co-trées de vignes ». Tout au plus, en 1659, promet-il des melons à Mademoiselle de Rapsécourt, tout en en réclamant lui-même de Paris pour les faire confire à Verdun. Vingt ans plus tard, il nous révélera le nom ou plutôt le surnom de son jardinier-factotum Jean de Verd, et c'est tout. Et pourtant, puisqu'il s'agit de jardins, n'est-il pas à propos d'insérer ici cet énigmatique passage d'une lettre du Prévôt de Bar à Monsieur de Tilly (mai 1679) *Il est parti de Paris un nommé M. LE NOTRE qui est la personne ayant soing des Thuilleries. Il est le parent ou le patron d'un maistre Fontenelle qui est marié icy. Si mon fils ne le voye, il faut quil luy fasse connoissance : c'est un homme d'esprit, à ce qu'on m'a dit, et qui est bien dans l'esprit du roy. On croit quil va pour prendre les plans des plus belles choses d'Italie...*

Le touriste, qui, hanté par la description de ces terrasses fleuries s'étendant au dessus de la ville-basse, s'engagerait aujourd'hui dans la rue des Grangettes, éprouverait une déception profonde. Non seulement, du côté de la vallée, le morcellement des propriétés en a détruit le magnifique ensemble en même temps que leur dépréciation en a supprimé le bel agencement, mais de l'autre côté de la rue des Grangettes, soi-œil tenterait vainement de reconstituer le vaste hôtel où, trente ans durant, Antoine Morel

*Dont la rare vertu se trouve sans seconde
Et la grande équité s'estend sur tout le monde*

non content d'accueillir chaque jour de nombreux visiteurs de toutes conditions, hébergeait, avec une bonne grâce admirable en ces temps difficiles, les hauts personnages lorrains et surtout français que les nécessités d'un passage forcé ou leurs fonctions officielles amenaient à Bar-le-Duc.

FOURIER DE BACOURT.

**Un conflit entre réguliers et séculiers dans
l'église Notre-Dame de Bar.**

Le prieur des Bénédictins de Bar était curé *primitif* de la paroisse et le ministère paroissial était exercé par un vicaire dit perpétuel appartenant au clergé séculier. De cette situation naissaient de fréquentes contestations qui donnèrent lieu à de regrettables incidents du genre de celui-ci, qui se trouve consigné dans les délibérations du conseil de ville :

Cejourd'huy vingt huit décembre mil six cents nonante neuf par devant nous Pierre Brouillier, conseiller de son Altesse royale, prévôt et maire de Bar et les gens de l'hôtel de ville dudit Bar y estant assemblés, s'est présenté M. Henry-Joseph Estienne, prêtre et vicaire de l'église paroissiale de Notre-Dame dudit Bar, y demeurant, lequel nous a fait plainte que le jour d'hier, jour de Dimanche, ayant fait advertir le Révérend Père Mathias, prêtre, religieux capucin du couvent de celle ville pour prescher en la messe de paroisse, le Révérend Père Mathias se seroit présenté à Dom Louis, prêtre, religieux Bénédictin du prieuré de Bar célébrant ladite messe paroissiale pour recevoir de lui, comme il est ordinaire, la bénédiction au pied du grand autel, où, après avoir attendu un fort long temps, ledit dom Louis lui a refusé la bénédiction et à l'instant monté à l'autel pour continuer la célébration de la messe; ce que voyant, ledit sieur Estienne qui estoit encore pour lors en chaire, achevant son prosne, que l'on allumoit les cierges et que ledit dom Louis célébrant reprochoit la chasuble pour continuer la messe, fust obligé, pour empêcher le grand bruit et mouvement qui s'eslevait, d'annoncer que c'estoit là un prédicateur qui s'attardoit de prescher et lequel prescheroit donc après la messe. Et comme cela a causé un grand scandale qui nous a esté attesté par plusieurs notables bourgeois, ledit sieur Estienne nous en a requis acte et de sa plainte que nous lui avons octroïé en ceste forme pour servir où il appartiendra ce que de raison. Le tout par l'avis desdits sieurs officiers dudit hôtel de ville, de leur consentement et du syndic de ladite ville. Et à ledit sieur Estienne signé avec nous, le syndic de la ville, et greffier audit hôtel de ville.

CHRONIQUE

★ ★ L'un des fondateurs de notre Association, M. Alexandre MICHAULT, ingénieur des arts et manufactures, architecte à Bar-le-Duc, est décédé le 15 février à l'âge de 72 ans. Nous exprimons à sa famille les sincères condoléances de la Société des Lettres.

★ ★ M. Louis Parisot a offert au musée de Bar-le-Duc par l'intermédiaire de la Société une petite monnaie de bronze de l'empereur Victorinus (264-268), au revers : *Providentia Augusti*, qu'il a trouvée sur le territoire de Bar, au lieu dit Vaux-le-Comte.

★ ★ Le prix du baron de Courcel, décerné, suivant les volontés du donateur, tous les trois ans, tour à tour, par une commission de membres choisis parmi les trois Académies intéressées (sciences morales et politiques, inscriptions et belles lettres et française), sera attribué cette année au nom de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Son but est de récompenser une œuvre de littérature de nature à attirer l'attention publique sur les premiers siècles de l'histoire de France (époque mérovingienne ou carolingienne) ou à populariser quelques épisodes de cette histoire depuis l'origine rudimentaire des tribus franques jusqu'aux environs de l'an 1000.

Le prix est de la valeur de 2.400 francs.

★ ★ La soirée littéraire et musicale donnée au théâtre sous le patronage de la Société des Lettres a attiré un public sympathique et choisi qui n'a pas ménagé ses applaudissements à la charmante pièce en vers de notre frère M. Louis Müller : *l'Entremise*. L'interprétation et la mise en scène appelaient tous les éloges. Grand succès pour l'auteur et ses collaborateurs bénévoles, et bénéfice appréciable pour les vieillards de l'Asile.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 4

AVRIL 1910

La Société se réunira le mercredi, 6 Avril 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. l'abbé AIMOND : Le « Squelette » de Ligier Richier et ses restaurations ;
 - 2^o M. G. GRILLET : Compte rendu du Congrès des Sociétés savantes de 1910.
 - 3^o M. AL. MARTIN : Vieux logis barrisiens ;
 - 4^o M. d'ARBOIS : Rapport sur les candidatures de M. E. Paillot et H. Poulet, membres titulaires ;
 - 5^o M. BROCARD : Rapport sur les candidatures de MM. Ernest Godefroy, Ch. Lecomte et Olivier Sainsère, membres correspondants.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 2 Février 1910.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. G. ARNOULD, H. BERNARD, BRAYE, P. CHEVALIER, CH. COLLIN, J. COLLOT, DANNREUTHER, FORET, A. MARTIN, VIGO. MM. d'ARBOIS ET VINCHON se font excuser.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. M. le Président donne lecture, de la part du trésorier, du

compte rendu de l'exercice 1909. La situation de fin d'année se présente comme suit :

Recettes.

Reliquat de l'exercice 1908.	2.538 20
Cotisations de l'année.	2.070 "
Intérêts de livret de Caisse d'épargne	45 45
Intérêts à la Banque Varin-Bernier.	40 90
Vente de volumes.	206 65
Cotisation à vie reçue.	<u>150 "</u>
TOTAL.	5.051 20

Dépenses.

Facture Sarnacki, cartons.	10 "
Frais d'installation à l'Exposition de Nancy	13 15
Souscription à la publication des œuvres de M. Wladimir Konarski.	300 "
Facture Berger-Levrault (Cliché)	3 60
— Collot, folioleur	70 10
Indemnité à M. Florentin pour écritures.	40 "
— au concierge de la mairie	30 "
Facture Contant-Laguerre (bulletin mensuel de 1909).	605 10
Frais de recouvrement par poste et correspondance	43 50
Frais de recouvrement en banque.	<u>6 30</u>
TOTAL.	1.121 75

Différence en faveur de la Société 3.929 45

Représentée par :

Livret de caisse d'épargne.	1.500 "
Dépôt à la banque Varin-Bernier.	2.339 15
En caisse chez le trésorier	<u>90 30</u>
TOTAL EGAL.	3.929 45

Ces comptes sont approuvés par la Société qui vote des remerciements à M. le Trésorier pour son excellente gestion.

MM. Gaston Grillet, Marcel Grosdidier de Matons et l'abbé Nicolas sont désignés pour représenter la Société au Congrès des Sociétés savantes avec les délégués précédemment nommés.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : A. BOURGEOIS : Louis XVI à Varennes, 50 p., in-12, Paris, 1910. — C^t M. H. WEIL : Joachim Murat, roi de Naples. La dernière année de règne, t. 5, 647 p., in-8°, Paris, 1910. — CH. JANET : Sur la morphologie de l'insecte, f. 27. Limoges, 1909. — *Id.* : Sur l'ontogénèse de l'insecte, f. 28. Limoges, 1909. — J. DOMERGUE : La question des Sociétés de crédit, in-8°, 160 p., 1910. — GRANDVEAU : Annuaire de la Meuse, in-8°, 1910.

ENVOI DU MINISTÈRE : Comité des travaux hist. et scientif. : Bulletin de la section des sciences économiq. *Id.* : Congrès de 1908, 2 fasc.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Mém. de l'Acad. de Caen, 1909. — Annales de la Soc. hist. du Gâtinais, 3^e et 4^e trim., 1909. — Bull. de la Soc. d'agric. de la Haute-Saône, 1909. — Anthropol. papers of the American Museum, vol. IV, part. I. — *Ons Hemecht*, fasc. 2 à 12, 1909 (avec une table spéciale des articles de M. J. Vannérus sur les anciens dynastes d'Esch). — *Le Pays Lorrain et le Pays Messin*, n° 2, 1910. — Revue Mabillon, n° 20, 1910. — Bull. des Soc. artist. de l'Est, févr. 1910. — Bull. de l'acad. delphinale, 1908. — Soc. de géogr. de l'Est, 4^e trim., 1909. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n° 10, 1909. — Revue de Saintonge, t. XXX, 1^r livr., 1910. — Bull. mensuel de la Soc. d'archéol. lorr., n° 1, 1910.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. le Président fait passer un croquis à la plume de notre confrère M. THEVENIN, conservant le souvenir d'une petite porte cintrée datée de 1618 qui vient d'être démolie avec une maison de la rue Montant. Il reste encore en ville quelques spécimens de ces entrées d'anciens logis barrisiens, mais ils se font rares. Il conviendrait d'en conserver le type dans les reconstructions qui tendent à modifier l'aspect original de nos anciennes maisons.

M. F. DE BACOURT envoie un fragment de poésie descriptive du doyen Morison, qui vante les charmes des jardins établis par le prévôt Antoine Morel sur le versant de la rue des Granglettes (V. plus haut, p. xxxv).

M. CH. FORÉT présente à la Société une copie manuscrite des *Coutumes du bailliage de Clermont-en-Argonne*, dont la rédaction date de janvier 1572. Il fait une analyse intéressante des principaux articles, contenus en 22 chapitres, de ce Code qui fut alors révisé par les délégués de la noblesse, du clergé et du tiers État, et qui règle toutes les circonstances de la vie civile. La copie, que notre coûfrère destine aux Archives départementales, date de 1778 et appartenait à cette date à Jean Lescossoy demeurant à Cheppy.

M. CHAUSSINAND signale un livre nouveau du plus haut intérêt pour l'histoire de notre région : *L'invasion de la France et le siège de Saint-Dizier par Charles-Quint en 1544*, par MM. Albin Rozet, député de la Haute-Marne, et J.-F. Lembe, 1 vol. grand in-8°, chez Plon-Nourrit.

La première partie est un récit de la campagne dont les débuts, sur la frontière mal gardée de la Meuse, furent si avantageux pour l'armée impériale, et que l'énergique résistance de Saint-Dizier arrêta et paralyxa d'une manière inattendue. La seconde partie est la collection des documents inédits que M. Rozet a découverts dans les archives d'Italie et qui renouvellent complètement le sujet Charles-Quint était accompagné d'ambassadeurs de Ferrare, de Venise et de Mantoue qui envoyaiient régulièrement à leurs gouvernements des dépêches qu'on a retrouvées et qui sont publiées en traduction française, avec les originaux italiens. Ces personnages qui suivaient les opérations militaires écrivaient fort agréablement et leur témoignage peut être considéré en général comme digne de foi. Les historiens de Ligny et de Commercy, en particulier, feront bien de ne pas négliger cette source nouvelle d'informations. Les rapports des ambassadeurs italiens ne sont pas indulgents pour les défenseurs aussi présomptueux qu'insuffi-

sants de ces deux villes, et s'il faut admettre que le comte de Luxembourg livra lui-même aux flammes la ville de Ligny pour se réfugier dans le château qu'il ne sut pas, d'ailleurs, défendre, on nous épargnera peut-être dans la suite d'entendre qualifier de « résistance héroïque » ce qui ne fut qu'une aventure maladroite et inconsidérée.

M. d'ARBOIS adresse un rapport sur la candidature, au titre de membre correspondant, de M. le lieutenant Cheutin, qui est ensuite élu à l'unanimité des suffrages.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire, H. DANNREUTHER.

DOCUMENTS

Notre confrère M. H. BERNARD nous envoie deux notes complémentaires sur son article intitulé « Placard révolutionnaire à Saint-Mihiel, 1791 » (V. *Bulletin mensuel de la Société*, n° 3, mars 1910, p. XXXIII).

I

Dans la note (1) [DE L'ISLE — (2^e alinéa) — il convient de lire « il n'est certainement pas question », au lieu de « il est certainement question ». « *L'abbé de l'Isle*, en effet, ne saurait désigner Joseph de l'Isle, prieur et historien de l'abbaye de Saint-Mihiel, mort en 1766, mais, croyons-nous, Henri de l'Isle né le 25 mai 1724 (*de Charles-Alexis, seigneur de Ponaincourt et Brainville et de Marie-Anne Dubois de Riocourt*) (de Joseph de l'Isle et d'Henriette-Françoise de Faillonet), prêtre, chanoine de Saint-Pierre de Bar, puis aumônier du roi de Pologne, et enfin chanoine et grand chantre de Saint-Léopold à Saint-Mihiel (V. Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 160). Son frère Jean-Baptiste-Nicolas né le 23 juin 1735 fut le chansonnier connu sous le nom de chevalier de l'Isle, surnommé le Dan-

seur de la Reine, de l'Isle Noël et de l'Isle Couplet, auteur de la fameuse Turgotine (V. Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 165 et *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. IV, pp. 346 à 348).

Nicolas de l'Isle de Moncel (1) et *de l'Isle de Moncel*, accusé de sympathie pour les Prussiens en 1793, n'étaient peut-être qu'un seul et même personnage. — Les mots « frère du précédent » appliqués à *de l'Isle de Moncel*, signifient « frère de Joseph de l'Isle » et non « frère de Nicolas de l'Isle ». Celle confusion résulte de l'addition tardive de l'alinéa concernant Nicolas de l'Isle entre le passage relatif à Joseph et celui qui a trait à *de l'Isle de Moncel*.

II

PETIT (ou LE PETIT ?). — En 1789, Le Petit, lieutenant au régiment Dauphin, concourut pour 300 francs à la contribution patriotique ; les *dames* Le Petit concoururent pour 600 francs. — En 1792, le fils de Petit ex-garde du corps fut compris dans la liste des suspects. — En 1793, Jacques Petit fut détenu aux Annonciades. — Le 23 février 1794, le représentant du peuple, Mallarmé, venu à Saint-Mihiel pour l'épuration des fonctionnaires, s'occupa du sort des détenus : Il décida que les citoyens d'Alnoncourt et le Petit seraient déchargés du planton de surveillance ; que MM. de Bousmard seraient remis en liberté (V. Dumont, *Histoire de la ville de Saint-Mihiel*, t. II, pp. 224, 239, 245 et 255).

La famille Le Petit, anciennement anoblie, était établie dès le XVII^e siècle dans les seigneuries de Chonville, Vau-la-Grande, Vau-la-Petite, et Saripigay. — Le premier Le Petit qui parut à Saint-Mihiel fut Joseph-Nicolas Le Petit qui épousa en 1720 Marie-Jeanne Gallois, fille de Nicolas Remi, seigneur de Monthairon. Un de ses fils, Henri-François, né en 1728, capitaine au régiment de Dauphiné, puis au régiment de Roseo, épousa Barbe de l'Isle et mourut à Saint-Mihiel le 9 avril 1782.

(1) Moncel (canton de Coussey, arrondissement de Neufchâteau, département des Vosges).

Leur premier enfant, Charles Antoine, né le 11 août 17..., épousa le 17 janvier 1763, Marie-Barbe de l'Isle, fille de Jean-Baptiste, seigneur de Brainville.

« Le dernier représentant de la famille à Saint-Mihiel, où la mort l'enleva le 3 mai 1851, fut Angélique, fille de Henri-François, ci-dessus. Chacun sait que pendant l'émigration, où elle fut entraînée, elle fit preuve d'un grand courage et d'une force de caractère toute virile, ne demandant qu'à son industrie personnelle improvisée les moyens de vivre avec dignité ». (Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 391).

H. BERNARD.

En même temps nous recevions de M. L. Germain de Maidy quelques observations qui ne font pas double emploi avec les précédentes et qui concernent spécialement l'abbé de l'Isle :

III

Notre confrère M. Henri Bernard a publié dernièrement dans notre *Bulletin* (p. xxxiii-xxxv) un très curieux *Placard révolutionnaire à Saint-Mihiel, 1791*, qui parle du « ton jésuitique de l'abbé de L'Isle » et range cet ecclésiastique au nombre des ennemis à « effacer de la liste des vivants ». Je crois donc qu'il ne s'agit pas de dom Joseph de l'Isle, prieur de l'abbaye de Saint-Mihiel, puis abbé de Saint-Léopold à Nancy, lequel mourut en 1766.

Je ne vois, dans la généalogie de la famille, telle que la donne Dumont, qu'un personnage qui fût prêtre vers l'époque révolutionnaire, et précisément il devait habiter Saint-Mihiel ; il appartenait, ce semble, au clergé séculier ; mais l'on avait dès le XVIII^e siècle l'habitude de donner (souvenir regrettable des abus de la commende) la qualification d'*abbé* à tous les prêtres.

Celui dont je crois qu'il s'agit était l'aîné des onze enfants de Joseph de l'Isle « sous-lieutenant des chevaux-légers de la garde de S. A. R. », et d'Henriette-Françoise de Faillonnet. Dumont le mentionne en ces termes (*Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. II, p. 160) :

« HENRI, né le 25 mai 1724 ; parrain, Henri de Faillonet, seigneur de Muraumont (1), chevalier, seigneur de Maizey (2), ayeul ; marraine, Anne Dubois, ayeule. « Il fut prêtre, chanoine de Saint-Pierre de Bar, puis aumônier du Roi de Pologne et enfin chanoine et grand chantre de Saint-Léopold (3), à Saint-Mihiel. »

L'auteur ajoute en note : « Voir pour ce qui le concerne l'*Histoire de Saint-Mihiel*, t. III, p. 362 ».

L'époque de sa mort n'est pas indiquée ; en 1791, il aurait eu 67 ans et a pu jouer un rôle dans les événements si graves de cette époque.

L. GERMAIN DE MAIDY.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

De l'avis des touristes, il est aujourd'hui peu de villes moins originales que Ligny-en-Barrois. De ses nombreux et curieux monuments ce qu'il en reste mérite-t-il d'arrêter l'attention ? Quant à son passé, la population autochtone elle-même, si modifiée d'ailleurs depuis cinquante ans, n'en connaît guère, récemment encore, que des légendes.

Il ne faudrait cependant pas trop médire de ces fabuleux récits puisqu'ils ont, en réalité, déterminé la vocation d'écrivains soucieux de mieux instruire leurs compatriotes. M. BRAYE, avoué à Bar-le-Duc, originaire du Barrois, mais né à Ligny, est l'un de ceux-là. Avec une franchise mêlée de gratitude, il confesse avoir puisé dans les romans historiques du commun-

(1) Je ne trouve pas *Muraumont* dans le *Dict. topogr. de la Meuse*.

(2) Il est singulier que la qualification de chevalier sépare les titres de seigneur de Muraumont et seigneur de Maizey. Peut-être cela tient-il à une distraction du rédacteur de l'acte de baptême.

(3) Titre de la collégiale établie par le duc Léopold en l'église paroissiale (Saint-Etienne) de Saint-Mihiel.

dant Baillot son « amour vivifiant de la petite patrie ». D'autres travaux plus précis sinon plus attachants ont, par bonheur, développé en lui le goût de la littérature locale; et il s'est proposé de nous donner une histoire définitive de sa ville natale.

Après avoir publié, il y a quelques années, un volume de poésies, M. L. Braye confie aujourd'hui à l'*Annuaire de la Meuse* la première partie de son travail : *La ville Comtale de Ligny-en-Barrois*. Ce début est plein de promesses. Il traite des origines de Ligny, de la place forte, des sièges qu'elle a soutenus, et de ses seigneurs. Le chapitre consacré au collège renferme de nombreux détails encore inédits. L'illustration, particulièrement abondante, ajoute beaucoup d'intérêt à cette publication qui arrive à son heure et dont la diffusion en quelque sorte officielle rendra de réels services.

« En quoi cela peut-il avancer la solution de la question sociale ! » disait-on un jour à l'auteur. Eh mais ! quand *cela* ne servirait qu'à apprendre aux Linéyens d'aujourd'hui que la grande Révolution n'a pas été pour leur ville le point de départ de la célébrité et de la prospérité, qu'avant 1789 l'instruction y était largement et intelligemment répartie, et que du collège de Ligny sont sortis nombre d'hommes utiles à leur pays, dans toutes les classes de la société, il me semble qu'il y a déjà là suffisante matière à réflexions. Il faut donc féliciter l'auteur de s'être, pour ses débuts, si impartialement employé à accroître le patrimoine intellectuel de ses contemporains.

F DE B.



CHRONIQUE

★★★ Parmi les prix à décerner par l'Académie de Stanislas nous signalons celui du concours Dupeux : — Prix de 350 fr. attribué au meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé depuis le 1^{er} janvier 1903, qui aura été présenté sur un sujet de science ou de linguistique, se rapportant de préférence à la Lorraine. Le dépôt des mémoires et des travaux imprimés (ces derniers en triple exemplaire) sera effectué, au plus tard le 31 décembre 1910, au Secrétariat de l'Académie de Stanislas, à l'ancienne Université, rue Stanislas, 43, à Nancy.

★★★ L'importante collection numismatique de feu M. L. Quintard de Nancy sera dispersée en juin prochain. Elle comprend des monnaies, médailles, jetons, sceaux-matrices, cachets et ouvrages relatifs à la Lorraine, au Barrois et aux Trois-Evêchés, ainsi que des monnaies antiques, gauloises, françaises et étrangères. S'adresser à M. J. Florange, expert, chargé de la vente (17, rue de la Banque, à Paris), pour le catalogue.

★★★ En mai 1911 aura lieu à Glasgow une exposition nationale écossaise (histoire, beaux-arts, industrie). Le Comité souhaite d'emprunter pour les faire figurer à cette exposition des objets historiques tels que peintures, gravures, livres, bijoux, armes, etc. appartenant à l'époque déjà ancienne où il existait des rapports d'étroite amitié entre la France et l'Ecosse, notamment sous les Stuarts. On sait que Marie de Lorraine femme de Jacques V, roi d'Ecosse et mère de Marie Stuart était la fille de Claude de Lorraine, duc de Guise. Nos lecteurs pourront utilement signaler à M. le consul général de France à Glasgow les objets relatifs à cette époque qu'ils connaîtraient dans les collections publiques ou particulières.

★★★ A la 34^e réunion des délégués des sociétés départementales des beaux-arts tenue à Paris, notre érudit frère de Nancy M. Albert Jacquot, continuant son « Essai du réper-

toire des artistes lorrains », commencé il y a un quart de siècle, et exposé aux séances annuelles des sociétés des beaux-arts des départements, a communiqué les importants résultats de ses recherches sur les facteurs d'orgues et de clavecins.

* * * Le congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne a tenu ses séances du 29 mars au 2 avril.

Parmi les travaux présentés, se rapportant à notre région, nous citerons :

— *Etude critique sur les trois plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel*, par M. Lesort.

— *L'enceinte de Gugney-sous-Vaudemont*, par M. Beaupré.

— *Étude pétrographique du vase en pierre recueilli dans l'enceinte de Gugney*. — Déduction archéologique, par MM. Capitan et Gentil.

— *Les fléaux causés par l'homme. — Un des remèdes, le reboisement*, par M. Georges Harmand.

— *Le pavillon des forêts et les stands du commerce des bois à l'Exposition internationale de Nancy 1909*, par M. Paul Marin.

— *Les poudres et salpêtres en Lorraine au XVIII^e siècle*, par M. Pierre Boyé.

* * * On peut reproduire les inscriptions, bas-reliefs et médailles au moyen de l'estampage. Avec un pinceau on mouille fortement l'objet à estamper. On applique aussitôt une feuille de papier Berzélius, ou du papier d'épreuves et avec une brosse à effets ou un blaireau dur, on frappe sur le papier sans souci des déchirures, de façon à l'appliquer exactement sur les creux et les reliefs. Sans attendre que la première feuille sèche, on en applique une seconde et une troisième; en frappant toujours fortement, et ayant soin de mouiller chaque feuille à mesure qu'on l'applique. Quand tout est recouvert on commence à appliquer du papier mouillé de colle de pâte pour donner une épaisseur suffisante. En laissant sécher, le tout se détache facilement, et on obtient un bon creux qu'on peut mouler en plâtre, ou stéariner, et recouvrir de cuivre galvanoplastique.

* * * Notre confrère M. Chenet du Clalon a offert au Musée de Bar par l'intermédiaire de la Société six empreintes prises dans des moules antiques découverts par lui aux Allieux près

Vauquois et à Avocourt (Meuse) et représentant des têtes de lions d'un beau relief et d'une expression très décorative. Ces motifs étaient destinés à être appliqués par les potiers gallo-romains sur des vases ou autres objets. La Société transmettra toujours avec plaisir et signifiera volontiers les dons analogues, encore qu'un rapport officiel de M. l'inspecteur général Lapauze avance inconsidérément que « la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc n'est daucun secours pour le Musée de cette ville ».

* * * Notre concitoyen M. Pierre Dubois vient d'être admis à exposer au salon de la Société Nationale des Beaux-Arts son tableau : *L'aïeule*. Ce premier succès fait bien augurer de l'avenir de ce jeune artiste, et de son talent déjà très caractérisé.

* * * Le n° 3 (mars 1910) du *Pays Lorrain* contient le premier chapitre d'une étude de M. Henry Poulet sur *Saint-Mihiel en 1792*, offrant un tableau des plus attrayants de la société sammielloise à la fin du XVIII^e siècle.

* * * M. L. Goblet a offert à la Société un exemplaire de la vue de Verdun en 1669, lithographiée par Raunheim d'après Israël Silvestre.

QUESTIONS ET RÉPONSES

? 50. — A quelle famille de Lorraine ou de Champagne peut-on attribuer les armoiries suivantes : *de... au lambel d'hermines à trois pendants posé en bande* ? (XVI^e-XVII^e s.).

AVIS

Les membres qui n'auraient pas reçu, par suite d'erreurs postales, l'un ou l'autre des derniers bulletins mensuels, en retrouveront la série complète en tête du volume des *Mémoires* de 1910. Le secrétariat ne peut, en général, s'engager à les remplacer au cours de l'année.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 5

Mai 1910

La Société se réunira le mercredi, 4 mai 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. F. DE BACOURT : Les Mousin de Romécourt ;
 - 2^o M. CHENET : Utilisation supersticieuse d'une hache néolithique ;
 - 3^o M. CH. FORÉT : Le Clermontois sous le règne du duc Charles IV ;
 - 4^o M. D'ARBOIS : Rapport sur les candidatures de M. le Dr Maurice Gelly et de M. René Micault, architecte à Bar.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 2 Mars 1910.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. AGRAPART, AIMOND, BRAYE, CHEUTIN, CH. COLLIN, DANNREUTHER, FORÉT, L. GOBLET, LEREBOULET, A. MARTIN, VIGO, VINCHON.

M. P. CHEVALIER se fait excuser.

M. le Président adresse ses souhaits de bienvenue à M. le lieutenant Cheutin, récemment élu et présent à la séance. Il demande à la Société d'exprimer ses condoléances à M. d'Arbois, secrétaire annuel, qui vient de perdre son père M. Henri d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Il renouvelle aussi à la famille de notre regreté confrère, M. A. Micault, l'assurance de nos sympathies.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : J. FLORANGE. Aperçu historique sur Apach et ses forges, in-8°, 68 p. Paris, 1910. — L. BRAYE : La ville comtale de Ligny-en-Barrois, in-8°, 40 p. Bar-le-Duc, 1910 [Extr. de l'Ann. de la Meuse]. — V. FROUSSARD : Notice sur Andelot et Montéclair, in-8°, 42 p. Reims, 1910.

ENVOI DU MINISTÈRE : Bull. histor. et philolog., n° 1 et 2, 1909.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : *Le Pays Lorrain*, n° 3, 1910. — *Les Marches de l'Est*, n° 4, 1910. — Revue bénédictine, n° 1, 1910. — Mém. de la Soc. d'Archéol. lorr., t. 59, 1910. — Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, n° III et IV, 1909. — Bull. de la Soc. histor. de Langres, t. 6, n° 82. — Rev. d'Ardenne et d'Argonne, n° 2, 1910. — Bull. de la Soc. archéol. de Nantes, t. 50, 1909. — Notes d'art et d'archéol., févr. et mars 1910. — Actes de la Soc. linnéenne de Bordeaux, t. 63, 1909. — Bull. de l'Acad. des sc. et lettres de Montpellier, févr.-mars 1910. — Bull. des soc. artist. de l'Est, mars 1910. — *Spelunca*, n° 58. — Bull. mens. de la Soc. d'archéol. lorr., n° 2, 1910. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n. 1, 1910..

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. le Président donne lecture de diverses communications relatives au congrès préhistorique de France dont la sixième session est annoncée pour le 21 août et aura lieu à Tours. Il engage les membres qui désireraient prendre part à ses travaux à se mettre en rapport avec le secrétaire général de la Société préhistorique de France, M. le docteur Marcel Baudoin, 21, rue Linné, à Paris.

M. l'abbé AIMOND présente à la Société deux nouvelles car-

tes historiques intitulées l'une *Carte ecclésiastique du département de la Meuse en 1790*, et l'autre : Carte du Verdunois du XIII^e au XVI^e siècle. Il en donne le commentaire dans un mémoire intitulé : « Essai sur la géographie historique de la région meusienne ». Après avoir esquissé l'histoire territoriale des six anciens diocèses, qui ont contribué à former le département de la Meuse, l'auteur explique leur topographie et évalue leur importance respective. L'étude de la carte du Verdunois lui fournit l'occasion de résumer l'histoire des rapports de l'évêché de Verdun — avec les souverains du Barrois, qui absorbent peu à peu son territoire — avec les rois de France, qui finissent par s'en emparer; enfin avec les empereurs d'Allemagne, que préoccupe surtout la frontière d'Empire dans l'Argonne. Cet essai historique se termine par un catalogue d'une centaines de cartes, se rapportant toutes à la géographie ancienne de la région Meusienne.

M. F. DE BACOURT communique le résultat de ses recherches sur le séjour du chevalier de Saint-Georges à Bar-le-Duc et sur diverses circonstances peu connues de la vie aventureuse de ce prince.

M. LE Dr MEUNIER dont la Société suit avec le plus grand intérêt les fouilles et les recherches archéologiques sur le terrain de Lavoye et d'Autrécourt est aussi un philologue qui ne redoute pas de se lancer dans le domaine des hypothèses les plus hardies. Les documents écrits ne donnant aucune solution définitive à la question souvent posée de *l'origine de Bar et des Barrisiens*, il remonte le courant des siècles sans histoire et va chercher jusqu'en Béotie la famille primitive dont une branche a pu s'implanter dans les vallées étroites du Barrois. Il démontre avec assez de vraisemblance que les légendes ethniques ont, dans leur obscurité et dans leur persistance, une valeur historique et géographique qui mérite d'être retenue. La fabrication et le commerce du bronze déversa sur le sol de la Gaule des caravanes de fondeurs, dont les cachettes retrouvées, ça et là, font le bonheur des archéologues. « Une multitude d'essaims se poussant, s'insinuant entre les divers essaims déjà

fixés pour occuper la région convoitée explique l'esprit inconstant, jaloux et vindicatif qui les animait. De là, chez la nation gauloise, un manque absolu de cohésion qui devait amener la perte de son indépendance ». Le groupe qui fonda Boviolles dans la vallée de l'Ornain se rattacherait selon M. Meunier à la grande famille des Hello-Biryges. Comme la colonie de Eibracte descendit à Autun, celle du Châtel-de-Boviolles s'instala à Nassium. La ceinture montagneuse qui domine les vallées de l'Ornain, de la Marne, de l'Aube et de la Seine constitue une barrière fortifiée entre les établissements franks du bassin géologique de Paris et les envahisseurs éventuels d'outre-Rhin. Chaque secteur a son « barr », « lieu escarpé d'où l'on se précipite sur l'ennemi ». Bar-sur-Seine, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Orne sont des positions stratégiques analogues. Comme conclut l'auteur lui-même, c'est une audace que « d'avoir été rechercher l'origine de nos bons Barrisiens dans les boucles touffues de la toison d'or » !

Le secrétaire donne lecture des propositions de la Commission de publication relativement au tome VII des Mémoires. Ces propositions sont adoptées et les manuscrits remis à l'imprimerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

DOCUMENTS

Famille de l'Isle de Moncel.

Dans ses articles que publieat les Bulletins mensuels de mars et d'avril 1910, M. Henri Bernard semble confondre deux familles du nom de *l'Isle*, qui sont différentes d'origine.

Voici quelques renseignements extraits des notes généalogiques que nous avons recueillies.

Une famille de l'Isle habitait, en 1484, Bourmont, La Mothe et Brainville. Elle a fourni plusieurs branches, entre autres celle d'où descend Dom Joseph de l'Isle, l'historien de Saint-Mihiel, et son neveu Henry de l'Isle, chanoine de Saint-Pierre de Bar en 1755, chanoine de la Collégiale de Saint-Léopold en 1760, etc. (1).

Une autre famille de Lisle ou de l'Isle paraît originaire du Clermontois. Elle portait : *D'azur au chevron d'or, chargé de trois molettes d'éperon en argent, deux en chef et une en pointe.*

Jean de l'Isle, écuyer, ancien capitaine de cavalerie, fils de Charles de l'Isle et de Madeleine des Androuins, petit-fils de Pasquin de l'Isle et de Huberte de Doncourt, habitait Auzéville de 1660 à 1672. De son mariage avec Louise de Condé (fille de Claude de Condé, écuyer, seigneur de Vraincourt, et d'Anne des Guyots), il eut au moins neuf enfants, dont cinq furent baptisés à Auzéville.

Les fils de Jean de l'Isle et de Louise de Condé ont formé au moins trois branches : 1^e Branche de *Moncel et de Parois*; — 2^e Branche de Souilly, de Rambluzin et de Commercy; — 3^e Branche du Vivarais, d'où les de l'Isle, seigneurs de Charlieu.

La branche de Moncel a pour chef François de l'Isle, écuyer, major réformé à la suite du régiment du Boulognais, fils de Jean de l'Isle et de Louise de Condé; il épousa le 15 novembre 1716 damoiselle Madeleine Gervaise de Froidos, et devint seigneur de Courcelles-lès-Aubréville et de Moncel (2). Il mourut en 1745, laissant deux fils : 1^e Louis-François, chevalier, seigneur de Courcelles, qui mourut à Aubréville en 1778 sans postérité; 2^e Nicolas de l'Isle de Moncel, qui paraît être celui dont il est question dans le Bulletin mensuel de la Société des lettres, sciences et arts.

(1) Voir Pouillé du Diocèse de Verdun, III, p. 323.

(2) Moncel, ancien fief, et ancien hameau, à côté d'Aubréville (Mense). « En 1750, M. de Lille le jeune en était seigneur haut justicier; il y avait alors à Moncel 9 feux ». L'ancien château de Moncel est depuis longtemps détruit. Le château de Courcelles existe encore.

Nicolas de l'Isle de Moncel, chevalier, né à Aubréville le 20 octobre 1724, seigneur de Moncel, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Condé, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des Maréchaux de France, et grand louvetier du Clermontois, publia divers ouvrages sur la destruction des loups, sur le repeuplement, l'augmentation et la conservation des forêts, etc. (1). Il vivait encore en 1791. Il a dû habiter Nancy, et probablement Saint-Mihiel.

Il épousa : 1^e en 1748 Marie-Jeanne du Grou de Granville,
— 2^e M^{me} de la Vergne, de Marchéville,
— 3^e M^{me} de Fallois, de Nancy.

Du premier mariage il eut deux filles ; l'une fut mariée à son cousin, seigneur de Charlieu ; l'autre épousa en 1770 Jacques-François de Saint-Vincent, chevalier, seigneur de Récicourt, Parois, Moncel, etc.

Nous ignorons où et quand mourut Nicolas de l'Isle de Moncel.

Dans la branche de l'Isle, de Rambluzin, on trouve parmi les enfants de François de l'Isle et de Thérèse Heyblot, de Commercy, les noms de Joseph de l'Isle et de Nicolas de l'Isle. Mais ces derniers ne portaient pas le nom de *Moncel*.

Il est très admissible que Nicolas de l'Isle de Moncel, qui, en 1789, concourut pour 1.600 à la contribution patriotique, est le même qui, en 1793, montra de la sympathie pour les Prussiens.

J.-B. A. GILLANT,
curé d'Auzéville.

(1) Renseignements donnés par M. de l'Isle, de Jeand'heurs. — Plusieurs de ces ouvrages ne donnent pas le nom de l'auteur, mais sont attribués à de l'Isle de Moncel.

48^e Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

I

NOTES DE M. G. GRILLET,

Délégué de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

Mardi, 29 mars 1910.

En entrant dans l'amphithéâtre, où, grâce à la bienveillante attention de la Société à mon égard, je viens pour la première fois faire acte d'auditeur à un congrès des sociétés savantes, j'éprouve d'abord un sentiment tout personnel d'obscurer mélancolie. Je songe qu'il y a quinze ans, j'étais assis comme aujourd'hui sur les bancs de la Sorbonne, avec des illusions encore toutes neuves, et l'espérance de je ne sais quel brillant avenir que maintenant je suis certain de ne plus réaliser... Puis, faisant trêve à ces souvenirs qui n'intéressent que moi, je m'étonne — un peu, je le reconnaïs comme le ferait un enfant — du manque de solennité qu'offre, malgré la présence du vénérable M. Léopold Delisle, ce début de séance où, pendant qu'un jeune érudit lit un mémoire d'une voix confuse, la douzaine et demie d'assistants, qui devrait l'écouter, vaque à ses petites affaires, parlant plus haut et plus distinctement que le lecteur. Notre frère M. Le sort, pour qui je suis venu, et que je ne connais pas encore, va-t-il se laisser dénoyer sous le flot des conversations ? Il n'en est rien, et, grâce à l'intérêt de sa communication et à la netteté de sa parole, il procure au Barrois l'honneur de triompher de l'universelle distraction. Il traite de l'authenticité des trois plus anciennes chartes relatives à l'abbaye de Saint-Mihiel. Ces documents remontent au VIII^e siècle, et consistent : le premier en la donation d'un certain nombre de domaines faite par le comte Vulfoad à l'abbaye qu'il vient de fonder (709), le second en un échange de terres entre ledit comte et l'évêque de Metz (708), le troisième, en une donation complémentaire de Vulfoad, celle du domaine de Condé-en-Barrois (722 ou 723). Ces chartes ont été publiées plusieurs fois, sans que la question de leur authenticité ait été soulevée. Le premier en date, le savant abbé Clouet conçut des doutes à ce sujet. De fait, elles sont suspectes à plusieurs titres. Qu'y a-t-il de fondé dans les craintes auxquelles elles ont donné lieu ? C'est ce que le conférencier s'efforce de nous expliquer.

Nous n'en avons plus les originaux. Les érudits qui les ont anciennement publiées, les ont copiées soit dans le cartulaire actuellement existant, cartulaire qu'on avait jusqu'ici cru établi d'après les originaux, soit d'après des titres supposés originaux. Or M. Lesort a découvert sur le cartulaire une mention ayant été biffée (et qui pour ce motif a échappé à tous ses prédecesseurs) de laquelle il résulte que le cartulaire a été établi non d'après les textes primitifs, mais sur des rescrits de 1093. Dès lors il est permis de croire que personne n'a vu les originaux (déjà fort abîmés au XII^e siècle, s'il faut en croire la chronique de Saint-Mihiel) et que ceux-là mêmes qui n'ont pas travaillé sur le cartulaire mais se sont imaginé de bonne foi compulser les pièces mérovingiennes, ont en réalité travaillé sur les copies de 1093.

En résumé on peut dire que les trois chartes en question ne sont pas des faux, mais des textes refaits, inspirés d'originaux réels. Les points de détail historiques ou philologiques qu'il est absolument impossible de faire remonter au VIII^e siècle, sont des remaniements ou des interpolations imputables soit au copiste de 1093, soit aux moines eux-mêmes pour les nécessités de leur politique. Mais, ces réserves faites et pour tout le reste, il n'existe aucune raison de rejeter les indications historiques fournies par les documents étudiés.

Après une courte réplique du Président qui rappelle la nécessité d'une prudence extrême dans les cas semblables, M. Lesort est discrètement applaudi, ce qui, étant donné le calme ambiant, me paraît équivaloir à une véritable ovation.

Mercredi, 30 mars.

Relâche... aucune question intéressant la Lorraine ne figurant au programme.

Jeudi, 31 mars.

Aujourd'hui au contraire, je devrais me couper en deux pour assister à la fois à la communication de M. Beaupré relative à l'enceinte de Gugney-sous-Vaudemont, et à celle de M. P. Boyé intitulée : Les poudres et salpêtres en Lorraine au XVIII^e siècle. Cependant il faut choisir : le sort étant un moyen empirique indigne d'un membre de société savante, je me détermine pour le sujet qui offre non pas le plus d'intérêt (je serais bien embarrassé pour les juger de ce point de vue) mais l'intérêt le plus général. Et sous ce rapport, qui ne saurait désobliger personne, c'est M. P. Boyé qui l'emporte.

Me voici devant M. Boyé qui lit sa communication. Le bureau mis à part, nous sommes trois dans l'auditoire. Ma surprise renait, bien que déjà je commence à m'accimuler. Pourquoi réunir des congrès, s'il,

n'intéressent personne? En raisonnant comme les statisticiens, les deux autres assistants doivent être venus pour les deux autres orateurs inscrits (qui d'ailleurs sont absents); c'est donc pour moi seul que M. Boyé parle. C'est un grand honneur, mais enfin, est-ce que je veux le déplacement de M. Boyé, venu de Nancy, de M. Aulard qui préside, de M. Bloch qui l'assiste? D'un autre côté, pourquoi si peu d'empressement à venir entendre une lecture tout aussi intéressante et qui mieux est, beaucoup moins longue que bien des conférences qui font salle comble? Réponde qui pourra à mes points d'interrogation.

Je ne résumerai pas la partie historique du travail de M. Boyé. Je ne veux pas recommencer ce que j'ai fait avant hier, c'est-à-dire un compte rendu qui m'a coûté un effort, pas énorme, c'est certain, mais cependant réel, compte rendu que j'ai retrouvé le lendemain bien mieux fait et bien plus complet dans l'*Officiel*... Je ne vous dirai donc pas comment, en matière de poudre et de salpêtre, la ferme a succédé aux marchés libres, la régie à la ferme; je ne vous dirai pas comment sont nées, ont vécu et ont disparu les poudreries de Nancy, de Bar et de Ligny (cette dernière se trouvait dans le vallon des Annonciades, où je me rappelle avoir fait dans ma jeunesse d'agréables promenades), mais je veux insister sur la peinture vivante que l'auteur nous a faite des vexations de toute nature imposées aux paysans du fait de la récolte du salpêtre. Je connaissais déjà la taille et la corvée, et aussi la gabelle; j'ignorais le salpêtrier. Cela se passait le plus simplement du monde : Voici un cultivateur, notre compatriote. Il possède une maison d'habitation flanquée d'engrangements, d'étables et d'écuries, la maison barroise que nous connaissons tous, que nous possédons encore dans notre patrimoine. Vient le salpêtrier, manant imbu de toute la morgue qu'il tire du privilège dont il est le redoutable exécuteur. Il s'installe chez ce paysan, défonce le sol de ses chambres, de ses caves, de ses étables, enlève la terre, déchausse les murs, dépose le nitre près des bestiaux qu'il empoisonne, fait dans le hallier la provision de bois nécessaire à sa cuisine de malheur. Qu'un villageois intelligent s'avise de pavé son étable pour l'assainir, le salpêtrier le dénonce, le fait condamner à l'amende et l'oblige à détruire l'ouvrage qu'il a exécuté. Tel est le spectacle que je dois à M. P. Boyé d'avoir vu se dérouler devant moi avec la netteté d'un film cinématographique, témoignage d'une civilisation qui paraît primitive et qui est presque contemporaine, puisque le « droit à la fouille » n'a disparu qu'en 1820.

GASTON GRILLET.

II

NOTES DE M. GROS DIDIER DE MATONS,

Délégué de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

« .. Parmi les questions un peu lernes et trop « de clochers » comme l'ont fait observer les divers présidents, une a obtenu un très vif succès parce qu'elle intéressait l'histoire de toute une province par son objet et l'histoire générale par sa critique : c'est celle de M. Lesort sur les chartes de Saint-Mihiel.

La discussion qui s'engagea et à laquelle prit surtout part et avec un très grand intérêt le vieux maître Léopold Delisle, en fit la communication majeure du Congrès dans cette section. M. Lesort examine les trois chartes déjà publiées par Mabillon et Dom Calmet relatives aux premières donations de l'abbaye de Saint-Mihiel, il conclut qu'elles ont été collationnées dans le cartulaire sur un exemplaire du XI^e siècle seulement, lequel s'éloigne probablement très fort des originaux. Car, aucune de ces chartes soit dans son orthographe, soit dans sa syntaxe, soit dans son datum n'a l'allure des diplômes mérovingiens. M. Lesort conclut qu'elles sont fausses quant à leur forme, mais vraies quant à leur fond.

Rien à retenir des autres communications. Le discours de M. Babelon à la séance de clôture mériterait une analyse très détaillée. Il a parlé de la vulgarisation de la science archéologique et de l'instruction de l'archéologie auprès des masses de nos campagnes pour leur inspirer l'amour de leurs traditions, de leurs ruines et de leurs sites et les intéresser à leur conservation. Ce serait le but de nos sociétés provinciales.

Sur ce thème M. Babelon ajoute qu'il aimerait beaucoup voir les villages conserver sur les plaques des rues au lieu de noms modernes trop mêlés à nos luttes, les vieux noms du terroir et des lieux dits et pour les rues nouvelles le nom des habitants qui, même à un titre modeste, ont honoré leur commune ou leur province.

Il voudrait aussi que quelqu'un dans chaque commune relevât ces lieux dits et qu'on les conservât soigneusement en en notant l'origine avant que le souvenir n'en soit tout à fait disparu.

Enfin, il faudrait que les plus humbles communes trouvent, dans un avenir plus ou moins rapproché, quelqu'un qui sans être un savant, serait au moins un conteur véridique, pour en retracer l'histoire, une histoire que tous puissent lire.

Je ne vous commente pas ce dernier vœu encore pour longtemps platonique et je me hâte de terminer ma lettre, au milieu d'occupations absolument absorbantes, pour que vous l'ayez avant la séance de demain soir.

J'ajouterai à propos de la communication de M. Lesort, ce que vous savez peut-être déjà, c'est qu'en tête du cartulaire publié au Mettensia il nous donnera une édition de la chronique de l'abbaye déjà publiée mais médiocre dans les M. G. H. et que cette chronique serait de la date de la confection des chartes (?)... »

GROSDIDIER DE MATONS.

ARCHÉOLOGIE

La translation et la restauration du « Squelette » de Ligier Richier en 1790.

Quand, au XVI^e siècle, le Maître de Saint-Mihiel dressa dans le chœur de l'église Saint-Maxe sa célèbre statue de la mort, il ne se doutait pas que son chef-d'œuvre serait un jour enlevé de son piédestal séculaire, mutilé dans un déménagement précipité et enfin restauré — si l'on peut dire — par les plus médiocres praticiens. C'est cette odyssée lamentable, que nous racontent à leur manière, une série de notes et de quittances, restées jusqu'alors inédites, et que nous empruntons aux ar-

chives des anciens chapitres de Saint-Maxe et de Saint-Pierre (1).

On sait comment, au mois de mars 1782, Louis XVI prescrivit la réunion des deux chapitres de la ville de Bar. Par l'article V de ses lettres-patentes, le roi autorisa les chanoines à transférer, de l'église Saint-Maxe dans la collégiale Saint-Pierre, qui leur était réservée, « les tombeaux et autres monuments des princes et princesses de (sa) maison, et de celle des comtes et ducs de Lorraine et de Bar ». Pour couvrir les frais de cette translation, ainsi que de celle des princes ses ancêtres enterrés à Saint-Maxe, le grand-duc de Toscane fit parvenir au chapitre de Bar la somme de 5.000 livres.

Par suite d'incidents, qu'il est inutile de rappeler ici, et que V. Servais (2) ainsi que Bellet-Herment (3) ont fait suffisamment connaître, les restes des souverains du Barrois, exhumés dès le mois de février 1786, ne furent transférés à Saint-Pierre, que dans la nuit du 10 au 11 juin 1790. A ce moment, le chapitre prévoyait sa disparition prochaine, et en effet celle-ci, préparée dès le 1^{er} septembre suivant, par un premier inventaire de ses biens, allait être consommée le 31 décembre à l'occasion d'un second inventaire, par la fermeture de l'église collégiale.

Pressés par les événements, les chanoines n'eurent le temps de transporter à Saint-Pierre que deux des monuments funéraires de l'église Saint-Maxe. C'étaient le tombeau du comte Henri IV et de sa femme Iolande de Cassel, avec les deux « gisants » en marbre blanc et le « squelette » de Ligier Richier. On les superposa au-dessus de la nouvelle sépulture des souverains du Barrois, en y ajoutant les douze statuettes d'apôtres en albâtre, qui ornaient le retable du maître-autel.

(1) Archives départ. de la Meuse. G. Saint-Maxe, Saint-Pierre, carton 29.

(2) Rapport sur la translation des cendres des Princes de Bar et de Lorraine, etc. Dans les Travaux de la Société du musée de Bar-le-Duc, 1866.

(3) Oratoire, collégiale et église de Saint-Pierre. Chronique. Biblioth. de Bar, ms. 148.

de Saint-Maxe. Sur la date et les circonstances de ce transfert, laissez maintenant parler nos documents.

(a) Mémoire des ouvrages faits pour le chapitre de Bar, par moi J. F. Trusson.

(Soldé le 1^{er} sept. 1790 par le chanoine de Vassimon).

(b) Ouvrages que j'ai faits, au compte de MM. du chapitre de Saint-Maxe.

1° Avoir fait un piédestal, pour poser le squelette.

2^e Avoir raccommode en plâtre les autres petits culs-de-lampe des petites figures.

3^e Avoir réparé deux grands écussons, qui sont après les piliers.

4^e Avoir remis les jambes d'un prince, qui est dessous le tombeau, et lui avoir remis des doigts en plâtre.

Demande pour tout cela 3 t. liv. et les démarches que j'ai faites.

(A part). J'ai reçu de Mr de Vassimon, 15 liv. 10 sols, pour 12 journées passées à décombrer, tant dans l'église qu'aux environs, pendant la présente année.

Bar. ce 15 août 1790.

SAGE

(c) Etat des ouvrages, que Varambel, peintre, a faits par
ordre de MM. du chapitre de Saint-Maxe.

Pour avoir mis en couleur l'hôtel de la Morre (*sic*) (l'autel de la Mort). 78 liv.

Plus, pour avoir reposé le bras de la Morre, qui était en trois morceaux, lui avoir fait trois doigts 6 liv.

Plus, pour avoir reposé les princes, les avoir recolés et mastiqués. 6. liv.

Plus pour avoir nettoyé les figures des apôtres 9 liv. 8 sols

Total : 99 liv. 8 sets

(Soldé le 19 novembre 1790, par le chanoine de Vassimon.)

(d) ... Pour une journée employée au rétablissement du tombeau et pour un boisseau de chaux fourni à Dalichamp, maçon 3 liv.
(Soldé à Vay... le 10 août 1790, par le même).

De ces notes d'ouvriers et ce ces quittances, on peut tirer, semble-t-il, quelques indications intéressantes.

La première est, que la translation du « Squelette » et du tombeau de Henri IV à Saint-Pierre doit se placer dans l'été de 1790, approximativement entre le 11 juin et le 1^{er} septembre, époque du premier inventaire du mobilier, appartenant à la collégiale. Les frais de cette translation furent soldés presque immédiatement, ainsi qu'on l'a vu, par le receveur du chapitre, le chanoine Grand-Chantre Ch. Fr. de Vassimon. Celui-ci continua en effet sa gestion financière, du consentement des autorités civiles, jusqu'à la fin de 1790.

Une autre indication intéressante est relative aux mutilations que subit alors le bras gauche du « Squelette ». On discute encore pour savoir, si ce bras élevait primitivement un sablier, ou bien le cœur de René de Châlon et *Marcel Lallemand* (1) va jusqu'à accuser les chanoines de Saint-Maxe, d'avoir fait scier la main qui tenait le sablier, pour la remplacer « par une main tenant le cœur de vermeil ». Du moins il déclare que « ce vandalisme n'a rien d'improbable ».

On pourrait d'abord remarquer, qu'à la veille de disparaître, le chapitre de Saint-Maxe avait autre chose à faire, que de placer un bijou dans les doigts d'une statue, qui allait être exposée à toutes les convoitises. D'ailleurs, les divers inventaires du mobilier de l'église Saint-Pierre qui en notent si minutieusement les moindres objets de métal, et tout spécialement l'inventaire de l'argenterie, en date du 14 octobre 1792, ne mentionnent nulle part le prétendu cœur de vermeil. On ne voit donc pas, comment celui-ci aurait été arraché au « Squelette » en 1793, ainsi que l'affirme une tradition locale (2).

(1) L'Ecole des Richier, p. 161.

(2) *Ibid.*, pp. 161. SERVAIS, *op. cit.*, p. 26.

Quant aux mutilations subies par la statue, lors de son transfert à Saint-Pierre, elles ne sont malheureusement que trop certaines, aussi bien que sa restauration barbare, par un praticien vulgaire. Dans son récolement du mobilier de l'ancienne collégiale, les 18-19 août 1791, le commissaire du district Humbert le reconnaît en ces termes : « Observant qu'examen fait de la statue représentant un squelette, ... elle se trouve mutilée au bout des pieds, ainsi qu'à plusieurs endroits du bras gauche, dégradations survenues lors du transport, qui a été fait de cette pièce, de la ci-devant église Saint-Maxe, aujourd'hui Saint-Étienne, où elle existait avant la réunion en l'église, où nous sommes, des deux ci-devant chapitres de cette ville, dégradations réparées actuellement assez mal » (1).

Toutefois, de ces dégradations accidentelles à un acte réfléchi de « vandalisme », il y a loin et il faudrait plutôt savoir gré aux derniers chanoines de Bar, d'une translation, qui a sauvé le chef-d'œuvre de L. Richier, du sort réservé aux œuvres d'art restées dans l'antique collégiale de Saint-Maxe.

CH. AIMOND.

BIBLIOGRAPHIE BARROISE

Nous sommes heureux de signaler la très intéressante publication que vient d'éditer la librairie Flammarion et qui émane de la plume infatigable de notre érudit et très distingué confrère, M. ALBERT CIM. En un volume d'aspect artistique, M. Cim fait revivre, de la manière la plus heureuse, un de nos compatriotes meusiens, fort célèbre en son temps, mais, hélas ! bien oublié, *Le chansonnier Emile Debraux, Roi de la goguette* (1796-1831).

Ceux qui l'ignorent, — ils sont légion, — apprendront, dans cette étude consciencieusement documentée et composée avec soin, que le chansonnier Debraux, l'auteur de tant de refrains encore connus, tels que *La Colonne*, *Fanfan la Tulipe*, etc., est né sur notre terroir, à Ancerville, en l'an 1796.

(1) Archives départ. G. Saint-Maxe, Saint-Pierre, cart. 27.

La vogue prodigieuse, l'énorme popularité qui auréolaient son nom depuis ses débuts lyriques, en 1818, jusqu'à sa mort prématurée, en 1831, n'ont été égalées que par le silence et l'oubli où son souvenir a sombré, malgré la piété de quelques fervents admirateurs.

M. Cim s'est livré aux plus minutieuses investigations pour chercher à reconstituer quelques détails biographiques sur Debraux et sa famille; il a su fort habilement tirer parti d'une documentation que tous ses efforts n'ont pu rendre plus abondante et qui suffit néanmoins à notre curiosité.

Mais l'intérêt essentiel de ce volume réside, à notre avis, dans l'attrayante étude que l'on y trouve sur ce milieu si décoc莽ant pour notre mentalité actuelle, sur ces innombrables sociétés chantantes, dites *gouuettes*, où, pendant un demi-siècle, a vibré l'âme populaire et s'est épanouie en chansons la traditionnelle gaieté française.

Cependant que la bourgeoisie sablait le champagne frappé et chantait en son *caveau*, les gens du peuple, les prolétaires, se réunissaient dans les arrière-boutiques des marchands de vin pour chanter et trinquer en chœur. Ces réunions populaires, ces sociétés lyriques, célèbres sous le nom de goguettes, avaient, chacune, leurs statuts particuliers et leur nom spécial : *Les disciples de Momus*, *les Braillards*, *les Enfants de la Lyre*, etc. C'est dans ces goguettes, où il régna pendant dix ans, que Debraux conquit la vogue, et chantant ses couplets tour à tour patriotiques, bacchiques et grivois ; c'est là qu'il devint l'idole des faubourgs, c'est là, qu'enrôle du « Béranger des Salons », il put mériter le surnom de « Béranger de la canaille ».

Heureux temps, où l'âme enthousiaste et joyeuse du peuple français égrenait comme l'alouette gauloise, les trilles insouciants et légers de ses chants ! Il faut savoir gré à M. Albert Cim d'en avoir si pieusement évoqué le souvenir, tout en réparant l'ingratitude du sort à l'égard de notre compatriote Debraux, désormais sauvé de l'oubli.

JULES FORGET.

AVIS

Plusieurs quillances de cotisations sont revenues impayées au trésorier. Nous devons rappeler que nous ne pouvons considérer comme démissionnaires que les associés qui auront informé M. le Président de leur intention de ne plus recevoir les publications. M. le trésorier adressera une nouvelle quittance que nous recommandons au bon accueil des intéressés.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 6

JUIN 1910

La Société se réunira le mercredi, 1^{er} Juin 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. le chanoine C. HÉBERT : Remarques sur « l'épitaphe énigmatique » de Grandverneuil ;
 - 2^o M. H. POULET : Bar-sur-Meurthe (8 avril 1793) ;
 - 3^o M. l'abbé NICOLAS : Un épisode de la captivité du duc Charles IV à Tolède ;
 - 4^o M. A. RENAUD : Le graveur Alexandre Vallée de Bar-le-Duc.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 6 Avril 1910.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. AIMOND, D'ARBOIS, BERNARD, BRAYE, CHEVALIER, CH. COLLIN, J. COLLOT, CREISSELS, DANNREUTHÈR, A. MARTIN, RIDET, VIGO.

MM. CHEUTIN et L. GOBLET se font excuser.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Ridet, nouvelle-

ment élu et présent à la séance. Il rend compte de la trouvaille faite à Longeville par M. Ridet de divers objets et débris préhistoriques et demande à M. Creissels de vouloir bien étudier la question et présenter à ce sujet un rapport dans une des prochaines séances.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : A. CIM : Le chansonnier Emile Debraux, roi de la Goguette (1796-1831), in-8°, 165 p. Paris, 1910. — MARCEL HEBERT : A propos de quelques livres modernistes ou anti-modernistes, in-8°, 8 p. Liège, 1910. — *Id.* : Un paradoxe sociologique, in-8°, 6 p., 1910.

ENVOI DU MINISTÈRE : *Mettenia* (fasc. 1 du t. VI incl. : Chroniques et chartes de l'abbaye de Saint-Mihiel, publiées par A. LESORT).

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : *Le Pays Lorrain*, n° 4, 1910. — *Les Marches de l'Est*, n° 1, 1910 (devient mensuel). — Notes d'art, avr. 1910. — Acad. des Sc., belles-lettres et arts de Besançon, année 1909. — Bull. de la Soc. des Sc. hist. et nat. de l'Yonne, 62^e vol., 1908. — Mém. de la Soc. acad. de l'Oise, t. XX³, 1909. — Bull. de la Con hist. du dép^t du Nord, t. XXVII, 1909. — Bull. de la Soc. des Sc. natur. de l'Ouest, t. IX⁴, 1900. — Bull. mens. de l'Acad. des Sc. et L. de Montpellier, n° 4, 1910. — Rev. de Saintonge et d'Aunis, avr. 1910. — Bull. mens. de la Soc. d'archéol. lorr., n° 3, 1910. — Bull. trim. de la Soc. des Antiq. de Picardie, 4^e trim., 1909. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n° 2, 1910. — Bull. des Soc. artist. de l'Est, avr. 1910.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. l'abbé AIMOND donne lecture de quelques remarques sur la *translation du « squelette » de Ligier Richier* et des restaurations qu'il subit en 1790 (V. plus haut, p. LXIII).

M. ALEXANDRE MARTIN poursuivant la série de ses études sur les *Vieux logis barrisiens* fait connaître les restes très intéressants d'une maison de la place Saint-Pierre (V. plus loin, p. LXXII).

MM. G. GRILLET et GROS DIDIER DE MATONS qui ont représenté la Société au dernier Congrès de la Sorbonne font part de leurs impressions sur cette réunion et sur les lectures de nos confrères MM. Lesort et P. Boyé (V. plus haut, p. LIX).

M. D'ARBOIS présente un rapport sur les candidatures de MM. E. PAILLOT et H. POULET comme membres titulaires.

M. BROCARD adresse un rapport sur celles de MM. E. GODEFROY, CH. LECOMTE et O. SAINSERE, au titre de correspondants.

A la suite de ces rapports et conformément aux conclusions qui les terminent, la Société procède à l'élection des cinq candidats, qui sont admis.

M. le prince-duc de Bauffremont, membre titulaire, ayant effectué le versement réglementaire de 150 francs pour le rachat de sa cotisation est inscrit, sur sa demande, comme membre perpétuel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

ARCHÉOLOGIE

Utilisation superstitieuse d'une hache néolithique.

De toute antiquité un pouvoir mystérieux a été attribué à la hache de pierre polie d'époque néolithique, qu'elle ait été recueillie sur le sol même, ramenée au jour par le soc du laboureur ou la pioche du terrassier.

Ces haches, celts ou celtae furent souvent l'objet d'un véritable culte superstitieux. Chez les Romains sous le nom de *ceraunia gemma* (pierres de foudre) elles passaient pour posséder de nombreuses vertus curatives ou protectrices. Les Méro-

vingtiens les portaient comme amulettes dans leur aumônière de cuir et leurs tombes nous en restituent de temps à autre.

Au Moyen âge elles étaient rangées dans la catégorie des fameuses *pierres d'épreuve*.

De nos jours en différentes contrées de France, les paysans recueillent avec soin les *pierres de tonnerre* et les maçonnent dans les fondations ou les murs de leurs maisons pour préserver l'édifice de la foudre ou de l'incendie.

Suspendue au cou du bétier, la hache protège tout le troupeau ; placée dans une étable elle éloigne du bétail les épizooties.

Jusqu'ici peu d'exemples de ces pratiques ont été signalés dans notre département : Labourasse lui-même n'en cite aucun.

Cependant, tout dernièrement, au Clauon : en réparant un tout à pores de construction assez ancienne, on a découvert une de ces haches soigneusement déposée sur une poutre. Ce talisman, de conservation parfaite est d'une facture très soignée : c'est un magnifique échantillon de l'industrie néolithique. De silex grisâtre, il mesure onze centimètres de longueur.

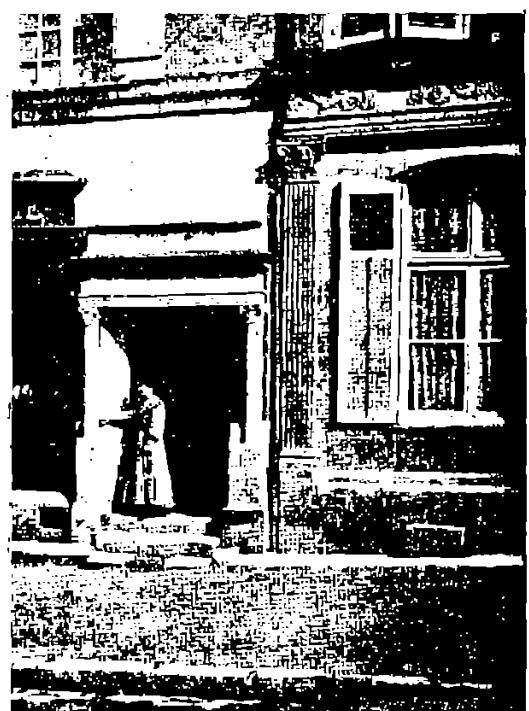
Nous nous plaisons à signaler cette trouvaille, espérant que certains de nos confrères auront sans doute eu connaissance de faits analogues et pourront les communiquer à la Société de Bar, apportant ainsi, comme nous-mêmes, leur modeste contribution à l'étude des croyances populaires de notre cher pays.

J. CHENET.

Vieux logis barrisiens (Suite) (1).

Continuant notre promenade à travers les vieux logis barrisiens, nous entretiendrons aujourd'hui nos confrères d'une maison située place Saint-Pierre, n° 6 (à gauche en regardant l'église), et appartenant actuellement à M. Bader, boulanger.

(1) La gravure qui accompagne cet article a été faite d'après les clichés de M. Mailly ; elle représente la porte d'entrée de la maison Bader, la tourelle de la première cour, la tourelle et la porte cintrée de la seconde cour.



Cette maison, très profonde, s'étend de la place Saint-Pierre à la rue des Grangettes.

La façade, défigurée par la boutique aménagée au rez-de-chaussée, est intéressante par les deux cordons qui marquent les étages, et surtout par la porte Renaissance qui touche à cette boutique malencontreuse, et qui était certainement autrefois l'unique entrée donnant accès dans la maison.

Un large corridor, conduit à une première cour intérieure, où l'attention de l'archéologue est immédiatement attirée par une remarquable tourelle, dont la porte, également Renaissance, est surmontée d'un ornement très élégant, dans lequel s'encadre la date de 1412. Cette date ne se rapporte pas au style de la porte, qui est, sans aucun doute, d'une époque postérieure.

Par un autre corridor, on accède à une seconde cour, fortement en contre-bas, où on descend par un escalier en pierre assez raide. Le bâtiment du fond présente, lui aussi, une tourelle, moins élégante, plus étroite que celle de la première cour; et communique avec la rue des Grangettes par une belle porte cintrée. Cette cour, dont l'ensemble est assez délabré, avec ses appentis, son puits, son fumier, sur lequel picorent des poules, offre un aspect des plus pittoresques.

En remontant la liste des propriétaires à partir de M. Bader, d'après les recherches qui ont été faites sur notre demande par notre excellent confrère, M. le notaire Collot, on trouve Lefebvre, puis Émile Collin, perruquier, avec Pierre-Christophe Chaupin, épicier (1838), les héritiers Parisot, et Jean Claude Parisot, marguillier en l'insigne église collégiale Saint-Pierre, qui avait acheté la maison, suivant acte passé chez M^e Gaillet, notaire et tabellion royal au bailliage de Bar, le 11 février 1774, à M^{m_e} Thérèse de Vyart, veuve de Charles du Tertre, vivant baron de Tronville, conseiller du roi en sa Cour du Parlement de Metz.

Ceux qui sont curieux de généalogies trouveront, sur les Vyart et les Dutertre, des renseignements nombreux dans l'ouvrage de Longeaux et Dumast. *La Chambre des comptes du duché de Bar.* La maison n° 6 de la place Saint-Pierre était-

elle le logis barrisien de Charles du Tertre, baron de Tronville, et celui de ses ancêtres, ou celui des Vyart? Rien dans l'acte de 1774, le plus ancien auquel on a pu remonter, ne l'indique. Et, dans la maison même, aucune trace de cheminée n'apporte de renseignements à ce sujet.

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la maison, aujourd'hui déchue, a dû être autrefois, dans le vieux Bar, une demeure d'importance, l'hôtel d'un gentilhomme ou d'un gros bourgeois. Maintenant elle abrite une boulangerie et de modestes locataires. *Sic transit gloria mundi!*

°°°

Nous profitons de l'occasion pour dire quelques mots du style assez caractéristique de plusieurs petites portes cintrées, avec clef, qui se trouvent encore à Bar, mais en nombre très restreint, et qui sont un reste, digne d'intérêt, de notre vieille architecture locale. Nous en connaissons cinq : aux n°s 26 et 52 de la rue Saint-Jean, 53 de la rue des Ducs (celle-là plus ornée que les autres), 16 de la rue Gille-de-Trèves, et 50 de la rue de la Couronne. Au n° 6 de la rue de l'Horloge, on en devine une autre, qui a été mutilée et refaite en carré. Enfin, il y a quelques semaines encore, on en pouvait voir une septième, rue Montant, près de la rue de Véel, à main gauche en gravissant le rude escarpement de cette voie bien barrisienne; elle a été démolie, avec la maison dans laquelle elle donnait accès. Notre frère, M. Thévenin, l'habile dessinateur, a bien voulu nous en fixer un souvenir sur le papier, quelques jours avant que ce vénérable reste du passé tombât sous la picche. La clef portait la date de 1618. La maison dont elle était l'entrée n'avait jamais dû être le logis d'un gros bonnet barrisien; elle était des plus modestes. Jamais conseiller en la Chambre des comptes, jamais chanoine de Saint-Maxe ou de Saint-Pierre n'habita rue Montant. Mais elle a pu être la demeure d'un de ces courageux vigneronns qui « chavaient » le sol escarpé de nos côtes, et qui rendaient au moins autant de services à leurs contemporains que les plus fières notabilités du vieux Bar.

ALEXANDRE MARTIN.

NOTES BARRISIENNES

Les Mousin de Romécourt au XVIII^e siècle.

Le 16 juin 1749, Alexandre Mousin de Romécourt, baron d'Issoncourt, ancien lieutenant général en la Prévôté de Bar-le-Duc, ancien conseiller d'État, était installé comme président de la Chambre des Comptes du Barrois.

Son prédécesseur, Antoine Nicolas, baron de Rouyn, avait été promu à cette charge, à l'âge de 77 ans et venait de mourir à 93. Lui-même en avait 83. Dans son recueil de généalogies édité depuis peu avec de très nombreuses notes, le conseiller Longeaux fait du Président Mousin un fastueux éloge. Relevons-y seulement « le mérite personnel », « le zèle », « les profondes lumières » « de ce digne et vénérable magistrat qui, quoique parvenu dans un âge plus qu'octogénaire, est aujourd'hui le même de santé, d'esprit et de pénétration qu'il a toujours été » (1).

Or, à cette même époque, Chasot de Nantigny qui venait de publier ses *Tablettes historiques des terres situées dans le Royaume*, amassait les matériaux de ses *Tablettes à Thémis*. Pour la partie barrisienne il s'adressa naturellement au magistrat le plus éminent de la Province. Voici ce que lui répond le président Mousin le 7 août 1753.

Pour satisfaire autant que je le puis à ce que vous souhaitez de moy, je vous diray qu'il y a lieu de croire que la Chambre du Conseil et des Comptes du duché de Bar qu'elle a esté formée au milieu du huictiesme siècle, que quand elle est rapportée chambre du Conseil et des Comptes, c'est parce que les officiers qui la composoient estoient appellés au Conseil du souverain, et il y avoit à la teste un président dont voicy les noms.

La Réaulté, Ouriet, Merlin 1, Merlin 2, Merlin 3, Guyot, Cousin, Merlin 4, Vincent, Glesenove, Maillet, Beurges 1, Beurges 2, Dalençon, Droin, Mousin-Romécourt. Il y en a encore d'autres plus anciens.

(1) *La Chambre des comptes du duché de Bar, ms. de C. P. de Longeaux publié et annoté par le Bon de Dumast*, p. 50.

Louis XIII, possédant le Barrois en l'année 1663, érigea en marquisat le village de Mognerville en javeur de M. de Mesme qui en étoit possesseur, le village de Nouier en faveur du comte de Viange, le village de Vaubecourt en faveur du s. de Nettancourt. Nous avons aussi deux anciennes baronneries : Monstier sur Saulx et Ancerville pour la maison de Guise. Les deux derniers ducs ont érigés la terre d'Issoncourt, Mondrecourt et Vignancourt en baronnie en faveur du sieur de Romécourt aujourd'hui conseiller d'Etat et président de la Chambre des Comptes. Ils ont donné à plusieurs les titres de comtes, vicomtes et de barons. faut encore observer que les souverains du Barrois n'ont porté que la qualité de comtes et que ce n'a esté qu'en 1550 qu'ils ont pris la qualité de ducs.

Je suis, etc.

Heureusement que pour parvenir à ses hautes fonctions, et obtenir le titre si rare alors de Baron, Alexandre Mousin n'avait pas eu à subir un examen d'histoire. Une telle fatuité dans l'ignorance déconcerte. Le premier magistrat du Barrois en savait moins que le plus modeste écolier ! Heureusement aussi, Chasot chercha ailleurs des renseignements. Mais les Mousin tenaient à leur petit article ; six mois après la lettre du Président, Chasot en reçoit une autre du petit-fils de celui-ci. Cette fois c'est un spécimen de vanité juvénile. Voici l'article du président Mousin :

Né le 10 mai 1665, il aura bientôt 89 ans. Dans une vieillesse aussi avancée il conserve une raison saine et n'est presque jamais malade. Sous les ducs de Lorraine il fut conseiller d'Etat, honoré de la qualité d'envoyé en France dans le temps de la Régence : il a une terre érigée en baronnie pour lui et tous ses descendants mâles. Cette terre se nomme Issoncourt, située entre Verdun et Bar. Le royaume de Pologne lui a accordé la dignité de conseiller d'Etat et de premier président de la Chambre des Comptes. Il a un fils et plusieurs filles. Son fils (mon père) a été fait à trente quatre ans conseiller d'Etat sous Léopold et continué pendant le règne de l'Empereur d'aujourd'hui. J'ay suivi le même estat que mon père et mon grand père, mais jeune encore, je n'ay d'autre projet que celui de pouvoir me rendre digne des honneurs qu'ils me laisseront un jour. La baronnie dont je viens de vous parler est à nos

armes, les voicy : coupées, palées et contrepalées d'or et de sable de 6 pièces, l'écu orné d'une couronne de baron.

De Romécourt de Méligny,

à Bar, le 13 mars 1754.

A cette lettre était jointe une courte généalogie, exacte, et cette note qui l'est moins : « *Le fief de Romécourt a été longtemps dans ma famille. Lorsque François Mousin, mon bis-ayeu, se remaria en 1659, il en portoit le nom et possédoit cette terre que M. le Premier Président a vendu... Mes ayeux ont servi en qualité de capitaines et lieutenants. Toutes mes ayeules sont d'une naissance fort distinguée.* »

Le signataire de cette seconde missive, Pierre Mousin, était alors un jeune homme de 25 ans. Il devint procureur général de la Chambre des Comptes et mourut en 1809 âgé de 80 ans.

Dans ma jeunesse, j'ai souvent entendu parler de sa veuve qui était de la famille (elle était née *de la Morre*). La seule particularité intéressante pour le lecteur barrisien est qu'elle conserva jusqu'à l'extrême vieillesse l'usage, déjà bien suranné, de la chaise à porteur.

Jusqu'aux premières années de la Monarchie de juillet, la Ville-haute de Bar-le-Duc fut peuplée de vieilles gens qui, pour la plupart, y étaient nées et qui, rentrées après les longues épreuves de la Révolution, goûtaient aussi paisiblement, mais avec plus de saveur qu'autrefois, la douceur de vivre. D'avant 1791 ou de leur séjour en émigration, plusieurs de ces survivants de l'Ancien Régime avaient conservé des habitudes désuètes et souvent des manies. Quoiqu'elle fût bâtie à chaux et à sable, quoiqu'elle menât dans sa maison et surtout dans son jardin suspendu une existence active et sans miévrerie, quoiqu'elle fût d'humeur peu endurante, quoiqu'elle habitât à une portée de mousquet de l'église, quoique le voisinage de ses meilleurs amis lui épargnât la contrariété de « descendre en ville basse » plus d'une fois l'an dans le berlingot de M. de Morlancourt, la baronne de Romécourt ne sortait jamais qu'en chaise. Et cette incommoder chaise, ce *câget*, comme l'appelaient

les barrisiens, qui avait traversé saine et sauve plusieurs règnes, faillit inaugurer celui de Louis-Philippe. Mais peu de temps avant les Trois glorieuses, l'accident d'un porteur qu'elle ne parvint pas à remplacer obligea la baronne à remiser définitivement l'équipage. M^{me} de Romécourt vécut deux ans encore dans une retraite absolue et morose. Elle détestait si fort le roi-citoyen, que le 29 sept. 1832 il se trouva des gens pour attribuer au chagrin causé par l'avènement de celui-ci une mort que le grand âge de la défunte — 86 ans — justifiait suffisamment.

F. DE B.

BIBLIOGRAPHIE

A. BARBIER et H. MENGIN : *Histoire des Sapeurs-Pompiers de Nancy.*
— Tome I (16^e-18^e siècles), in-8°, 165 p. — Nancy, 1909.

Superbe monographie dont on ne saurait assez louer le dessin et l'exécution. Les annales du corps des pompiers de Nancy ont livré tous leurs secrets aux érudits auteurs, et la richesse de l'illustration dépasse tout ce que la curiosité la plus exigeante peut réclamer. Souhaitons qu'un écrivain barrisien rassemble avec autant de soin les anecdotes et les documents qui, sans être aussi abondants qu'à Nancy ne manqueraient pas en un tel sujet pour notre petite capitale, et n'oublions pas de rappeler que le *cri* de nos ducs de Bar était : *Au feu! au feu!* Belle devise, dont nos artistes locaux n'ont pas encore tiré le parti qu'il faudrait.

H. D.

QUESTIONS ET RÉPONSES

51. — Connait-on quelques détails sur la famille Gobert
qui posséda, semble-t-il, une part de la seigneurie d'Ecouviez au début du XVIII^e siècle. E. DES F.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 7

JUILLET 1910

La Société se réunira le mercredi, 6 Juillet 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. H. BERNARD : L'hiver de 1709 ;
 - 2^o M. L. GERMAIN DE MAIDY : La famille Gobert ;
 - 3^o Communications diverses.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 5 Mai 1910.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. BRAYE, CHEVALIER, CHEUTIN, COLARD, CH. COLLIN, DANNREUTHER, FORET, L. GOBLET, LECOMTE, A. MARTIN, RIDET, VINCHON.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. LECOMTE, nouvellement élu.

M. CREISSELS en s'excusant de ne pouvoir assister à la séance adresse le rapport suivant dont il avait été chargé :

Notre collègue, M. Ridet, a communiqué à la Société un certain nombre d'objets variés trouvés parmi les graviers et les galets de la vallée de l'Ornain, dans l'ancien lit de cette rivière, près de Longeville.

Conformément au mandat que vous avez bien voulu me donner, j'ai soumis à un professeur du Muséum, en vue de les déterminer, quelques échantillons de ces trouvailles.

Il résulte de cet examen, rapproché de la configuration des lieux, que l'Ornain, occupant autrefois la plus grande partie de la vallée, a entraîné dans son lit et charrié sur une distance parfois considérable, des vestiges de périodes et de civilisations très différentes. Il pourrait être intéressant, — si la chose n'était pratiquement impossible à un entrepreneur à la recherche du gravier, — de procéder à des fouilles méthodiques, en quelque sorte « par tranches », de manière à retrouver suivant des étages superposés, les dépôts laissés à chaque époque successive, — dépôts qui sont aujourd'hui trouvés réunis et confondus sous le crible, comme s'ils appartenaient à la même période.

Il y a d'abord des débris de poteries rouges et noires peu antérieures à l'époque gallo-romaine. Puis, ce sont des vestiges de l'époque des cités lacustres : un hameçon et surtout des pierres percées ayant très vraisemblablement servi à amarrer les filets et à faire autour de ces instruments de pêche l'office de poids (rempli aujourd'hui par des plombs).

Parmi les échantillons communiqués au Muséum, trois seulement remontent à l'époque néolithique : ce sont deux morceaux de cornes de cerf rongées par les eaux et un fragment de dent d'ours (les autres dents, comme je l'avais pensé, sont, pour la plupart, des dents de cheval d'époque mal définie et peu ancienne).

En somme, ces divers objets sont d'un intérêt très restreint. Est-ce à dire qu'il n'y a plus lieu de s'occuper des fouilles de Longeville ? Bien au contraire. Les savants amateurs, les chercheurs bénévoles sont de précieux auxiliaires pour les professionnels et leur nombre tend, hélas ! tous les jours davantage à se réduire.

On assure que des pièces de l'époque mérovingienne auraient été découvertes au même endroit. M. Ridet a aperçu dans ce chantier une énorme vertèbre et il n'y a pas d'impossibilité à ce qu'elle ait appartenu à un mammouth ou à quelque autre animal préhistorique.

Souhaitons que les fouilles prochaines nous révèlent quelque pièce importante digne, après détermination, de figurer dans les vitrines de notre musée.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : J. FLORANGE : Catalogue de la Collection L. Quintard (monnaies, médailles, etc.), in-4°, 40 p., planches.

ENVOI DU MINISTÈRE : Bibliographie des travaux hist. et archéol. par R. de Lasteyrie et Al. Vidier, tome V, 3^e livr., 1908. — Bibliographie annuelle 1905-1906, Paris, 1908.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Bull. de la Soc. belfortaine d'émulation, n° 29, 1910. — Revue Mabillon, n° 21, 1910. — Bull. mensuel de la Soc. d'archéol. lorr., avr. 1910. — Séance publiqu. de l'Académie d'Aix, 1909. — Bull. de la Soc. de Géogr. de l'Est, 1^{er} trim., 1910. — Bull. mens. de l'Acad. de Montpellier, n° 5, 1910. — *Spelunca*, n° 59. — *Le pays Lorrain*, n° 5, 1910. — *Les Marches de l'Est*, n° 2, 1910. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n° 3, 1910. — Bull. trim. de la Soc. d'Hist. nat. de Mâcon, n° 11, 1910. — Académie royale de Munich, Comptes rendus, I, II, 1910.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. F. DE BACOURT envoie une note sur les derniers représentants de la famille *Mouzin de Romécourt*, contribution intéressante à l'histoire de Bar durant les années qui précédèrent et suivirent la Révolution (v. plus haut, p. LXXVII).

M. CHENET fait part de la découverte d'une hache néolithique et de son utilisation superstitieuse dans la construction d'un immeuble (v. plus haut, p. LXXI).

M. CH. FORER offre à la Société un intéressant dossier de

pièces originales concernant l'élection d'un maire à Clermont-en-Argonne en 1776 et commente, d'après l'histoire locale, les phases de cette élection qui fut des plus mouvementées. Bien qu'instituée par une charte ce 1339, la forme de l'élection était mal réglée, et donnait lieu à de graves difficultés entre le maire réélu et divers bourgeois de la ville. Celle du sieur Colin en 1776 abonda en incidents fâcheux, menaces, malversations, protestations et pétitions qui jetten un jour défavorable sur l'organisation de la vie municipale sous l'ancien régime et qui occupèrent pendant longtemps la cité, agitée par ces prétentions contraires. Avec la permission de M. Forêt, la Société décide de déposer ce dossier aux archives départementales.

Sur le rapport de M. d'Arbois M. le Dr Maurice Gelly et M. René Micault, architecte, sont élus membres correspondants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

GÉOGRAPHIE BARROISE

Bar-sur-Meurthe.

(8 avril 1793).

Quelques critiques à l'humeur morose ont relevé dans le charmant discours prononcé à l'Académie française, le 9 décembre dernier, par M. Ernest Lavisse, lors de la réception de M. Raymond Poincaré, la légère inadvertance commise par le grand historien qui fait naître notre illustre compatriote originaire de Bar-le-Duc, « sur les bords de la Meuse, ce fleuve qui coule non vers la Méditerranée, ni vers le golfe de Gascogne, mais vers la mer du Nord, etc. ». Qu'auraient dit ces scrupuleux censeurs, des géographes de la Convention na-

tionale, qui décidèrent, un jour, que la Meurthe donnerait son nom à Bar-le-Duc ? C'était au temps où l'on commençait à débaptiser les villes dont les noms rappelaient « des souvenirs de la tyrannie », choquaient les purs patriotes, Juvigny-les-Dames devenait Juvigny-sur-Loison, Saint-Mihiel allait s'appeler Roche-sur-Meuse et Villeroy (canton de Void) prendre l'appellation plus civique de Villeloï.

Le 9 octobre 1792, la Convention Nationale adoptait un projet de décret aux termes duquel la commune de Bar-le-Duc devait à l'avenir porter le nom de Bar-sur-Ornain. Le conseil exécutif provisoire ordonnait, le 11 octobre 1792, l'exécution de ce décret qui était signé par Lebrun, contresigné par Danton.

Le 8 avril 1793, la Convention Nationale, sur une lettre du ministre de l'Intérieur Garat, aussitôt convertie en motion par un député, décréta que la commune de Villiers-le-Duc (Côte-d'Or) s'appellerait désormais Villiers-la-Forêt, nom qu'elle porte encore aujourd'hui, et que Bar-le-Duc deviendrait Bar sur... Meurthe ? Garat ne fut contredit par personne et j'aime à penser que, ce jour-là, les députés de la Meuse n'assistaient pas à la séance, car ils auraient protesté contre cette étrange substitution. L'inspecteur du bureau des procès-verbaux Joseph Becker visa, avant de l'envoyer à l'impression, l'extrait du décret qui fut collationné à l'original par le vice-président de la Convention Thuriot et les secrétaires Romme, La Reveillière-Lepeaux et Boyer-Fonfrède, le 10 avril 1793. Le même jour, Gohier, au nom du conseil exécutif provisoire, contresigna l'amusante bourde.

Il fallut plusieurs mois pour s'apercevoir de l'erreur : ce ne fut en effet que le 8 juillet 1793, que la Convention Nationale, après avoir entendu le rapport de Bazoché au nom du Comité de Division, se décida à la réparer, en décrétant que la commune de Bar-le-Duc, chef-lieu du département de la Meuse, continuerait à s'appeler Bar-sur-Ornain, comme l'avait prescrit le décret du 9 octobre 1792. Et c'est ainsi que pendant trois mois, de par la volonté des conventionnels, la Meurthe put passer à Bar !

L'explication à la vérité est très simple. Il ne s'agit en somme que d'une lettre mal lue, un N pris pour un R, ainsi que j'ai pu m'en rendre compte aux Archives Nationales (Carton CD 251 (430) n° 18). Le directoire du département des Vosges, le 31 janvier 1793, sur le rapport d'un de ses membres, J.-E. Poirson, avait proposé le changement de nom de la commune de Ban-le-Duc (district de St-Dié) (1) : « considérant, disait-il, qu'il est digne d'un peuple libre d'anéantir tout ce qui pourrait rappeler à la postérité l'idée du régime oppresseur sous lequel il a gémi depuis plusieurs siècles, en applaudissant à la fierté républicaine des citoyens de cette commune, qui veulent oublier jusqu'au nom de leurs anciens maîtres, il arrête que le nom de Ban-le-Duc de cette commune sera changé en celui de Ban-sur-Meurthe ». Saisi de la délibération du département des Vosges, le ministre de l'Intérieur Garat la transmet à la Convention en demandant que « Bar-le-Duc, district de Saint-Dié, soit autorisé à changer son nom en celui de Bar-sur-Meurthe ». Et la Convention nationale décrète gravement que désormais Bar-le-Duc s'appellera Bar-sur-Meurthe!....

H. POULET.

BIOGRAPHIE BARROISE

Le graveur Alexandre Vallée de Bar-le-Duc.

La postérité ne semble pas avoir accordé à cet artiste toute l'attention qu'il mérite. En particulier, sa ville natale, Bar-le-Duc, a été assez ingrate pour l'oublier presque totalement, et permettre qu'on lui déniât son droit de cité, bien qu'il ait eu soin de signer en toutes lettres : *Alexandre Vallée de Bar-le-Duc.*

(1) Ban-sur-Meurthe, canton de Fraize, arrondissement de Saint-Dié.



ANNO 1594
CAROL. III. D. G. R. O. T. H. O. R. D. V. A. T. M. A. R. C. H. S.
AB AL. G. E. L. D. M. R. C. H. I. O. P. O. N. T. O. M. E. S. P. R. O. V. I. N. A. M. I. O. N. O. L.

Dom Calmet (1), Chevrier (2) et tout récemment M. Pfister dans sa monumentale Histoire de Nancy (3) persistent à faire de ce Barrisien authentique un enfant de Nancy.

C'est pour empêcher cette légende étayée par des autorités aussi considérables de s'établir définitivement que nous voudrions indiquer en deux mots l'importance de la personnalité peu connue et de l'œuvre, d'ailleurs catalogué dans son ensemble (4), de notre compatriote.

Les documents imprimés ou manuscrits sur la famille Vallée sont assez rares jusqu'ici. Cependant en se reportant à Dom Pelletier (art. VALLÉE, col. 801 à 805), on apprend que cette famille originaire peut-être de Bourges et représentée à Nancy, Neufchâteau, Charmes et Bar-le-Duc par plusieurs branches était nombreuse et apparentée à d'excellentes maisons.

Claude Vallée, père de notre artiste, épousa Bonne Paviette, fille de Jacquot Paviette de Bar, anobli par le duc Antoine, et de Philippe de Condé. Il se fit anoblir lui-même le 7 janvier 1572 par lettres du duc Charles III (5). De ses deux fils,

(1) « ... Alexandre Vallée, graveur lorrain, né à Nancy, au XVI^e siècle, a gravé différens ouvrages pour le grand-duc Charles. On voit encore quelques-unes de ses gravures qui sont d'après de bons maîtres... ». *Bibl. Lorr.*, col. 973.

(2) « ... Alexandre Vallée, né à Nancy graveur médiocre, jamais original, et toujours copiste foible... ». *Mém. des hommes illustres de Lorraine*, t. II, p. 196.

(3) « ... Nous n'avons pas encore de travail sur le graveur Alexandre Vallée, né à Nancy. Son œuvre n'a pas encore été catalogué... ». *Hist. de Nancy*, t. II, p. 342.

(4) M. Robert Dumesnil catalogue 134 gravures d'Alexandre Vallée. Le supplément de cet ouvrage en ajoute huit autres, et une étude approfondie en révélerait sans doute de nouvelles.

(5) Les armes : « d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de 3 lioneaux armés et lampassés de même et en pointe de 3 bandes ondées d'or... », figurent sur une taque du musée de Bar-le-Duc. Elles sont identiques à celles de Étienne Dubois, prévôt de Nancy, disgracié en 1565 pour cause d'hérésie. Un jeton du prévôt Dubois, avec ces

le plus jeune, *Claude* fut d'abord valet de chambre du marquis de Pont-à-Mousson et ensuite reçu conseiller auditeur surnuméraire de la Chambre des comptes, le 22 mars 1583.

Une fille, *Jeanne*, épousa Jean d'Arbois.

L'aîné, *Alexandre*, épouse, selon D. Pelletier, Anne Thiéry de Toul, et s'il faut en croire M. Albert Jacquot (en secondes noces?) damoiselle Marie Hien ou Huyn avec qui il vivait à Pont-à-Mousson en 1608 (1).

Sa fille Marie Vallée épousa Charles Sallet, de Neufchâteau, dont le fils, Simon Sallet, montra au duc Charles IV un dévouement sans réserves, rappelé d'une façon touchante dans les lettres de noblesse que ce prince lui octroya en 1559 (2).

C'est à Metz, à Pont-à-Mousson et à Nancy qu'*Alexandre Vallée* travaille, principalement pour illustrer des livres. Ainsi il exécuta pour Jean Aubry, marchand orfèvre à Metz et beau-père de l'archéologue bisontin Boissard, les planches de l'ouvrage *Icones diversorum* de ce dernier, dont les exemplaires atteignent un prix assez élevé. Le privilège de ce livre est daté du 8 janvier 1584.

Le beau portrait de Charles III que l'amabilité de MM. Berger-Levrault, éditeurs de l'*Histoire de Nancy*, nous permet de reproduire est daté de 1591. L'exemplaire que nous possédons est tiré au verso du frontispice des commentaires du P. Maldonat sur les IV Évangiles imprimé à Pont-à-Mousson (1596) par Étienne Marchand. Si les emblèmes, allégories et architectures de l'entourage ne dépassent pas la moyenne des travaux de l'époque, on reconnaîtra cependant à la figure principale, au portrait du souverain un caractère artistique et une réelle valeur.

Cette pièce suffirait à assurer à *Alexandre Vallée* une place

armes, est reproduit par M. Pfister, *O. C.*, p. 625 n. Nous ne savons pas à quel titre les Vallée auraient repris ce blason.

(1) A. Jacquot : *Les graveurs lorrains* (Réunion des Soc. des B.-A., 13^e session, 1889, p. 510).

(2) D. Pelletier, art. *Sallet*.

des plus honorables parmi les maîtres qui ont précédé et préparé Callot en Lorraine.

Souhaitons que des chercheurs avisés et heureux se mettent bientôt en campagne et nous donnent la monographie documentée que M. Pfister a bien raison de désirer pour la renommée vraiment trop négligée de notre compatriote.

A. RENAUD.

CHRONIQUE

★★★ Notre confrère M. P. Perdrizet et son collaborateur M. Lutz ont obtenu le prix L. Fould (1500 fr.) de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour leur ouvrage : *Speculum humanæ salvationis*.

★★★ Un prix de la fondation Prost a été décerné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à M. Ch. Sadoul pour la publication du *Pays Lorrain* et de la *Revue Lorraine Illustrée*.

★★★ M. l'abbé Aimond s'est vu décerner par l'Académie de Stanislas le *prix Dupeux* (500 fr.) pour sa belle monographie de la cathédrale de Verdun dont nous avons rendu compte ici même. Notre érudit confrère vient également de soulénier avec distinction, le 23 juin, ses deux thèses pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de Nancy. La première thèse avait pour sujet le *Nécrologe de la cathédrale de Verdun*, la seconde traitait des *Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*.

★★★ La Société des Lettres vient de recevoir, sous forme d'une belle et vigoureuse eau-forte de V. Prouvé, le diplôme de la médaille d'or qui lui a été attribuée par le jury de l'Exposition de Nancy.

★★★ Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le prospectus des *Annales de l'Est* encarté dans le présent *Bulletin*, et nous signalons avec plaisir la réapparition de cette revue transformée, rajeunie et élargie. Le premier fascicule de 103 pages in-8° contient un article de M. Perdrizet sur les Cultes et les

mythes du Pangée. L'abonnement global aux *Annales* est de 8 francs par an. Celui du fascicule spécial de Bibliographie lorraine est de 3 francs.

* * * Un vieux barrisien peut toujours faire des découvertes dans sa ville natale. Ces jours-ci, nous avons constaté *de visu* qu'aux portes cintrees signalées dans notre dernier article sur les *Vieux logis barrisiens*, il fallait en ajouter au moins deux, l'une rue Sainte-Marguerite, n° 3, près de l'église St-Etienne, l'autre place de la Halle, n° 5, dans la maison contigüe à celle qui est l'une des plus remarquables de notre ville, et dont une boutique d'épicerie a si horriblement désfiguré le rez-de-chaussée.

A. M.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Léop. Delisle : Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque, 4^e éd., revue, in-8°, 94 p., 2 francs. — Champion, éd., 5, quai Malaquais.

Ce petit livre bien connu mérite d'être réimprimé souvent, et proposé à l'étude des bibliophiles. Il devrait être au chevet de tous les bibliothécaires, qui ne trouveront pas de guide plus sûr et plus exact. A force de précision et de savoir, il atteint à la perfection des œuvres vraiment supérieures qui expriment brièvement et sans vaines amplifications tout ce qu'on doit connaître sur un sujet. Ce serait mal se conformer à l'esprit de ces *Instructions* que de se perdre, pour les louer, en considérations inutiles. Soignons-leur surtout d'être prises au sérieux et appliquées partout.

H. D.

QUESTIONS ET RÉPONSES

? 52. On désirerait connaître par des dessins, croquis ou photographies les figurations (en sculpture, gravure, fer-ronnerie, peinture, dessin, cachets, etc., etc.), du signe ou chiffre 4 et de ses dérivés, dans les pays de Lorraine et de Bar. — Adresser les réponses à M. Demeufve, conservateur au musée lorrain à Nancy, ou au secrétariat de la Société des lettres, à Bar-le-Duc.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N^os 8 et 9

AOUT-SEPTEMBRE 1910

La Société se réunira *le mercredi, 7 Septembre 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.*

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. A. LAURENT : La mort de Beaurepaire (1792); suicide ou assassinat ?
 - 2^o M. J. NICOLAS : La Communauté de Monzay en 1757 ;
 - 3^o M. H. POULET : Une lettre du capitaine de Bousmard, député à l'Assemblée constituante (1791).
 - 4^o M. VIGO : Rapport sur la candidature de M. Léon Rettet, photographe à Bar-le-Duc.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 1^{er} Juin 1910.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. AGRAPART, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, H. BERNARD, BRAYE, CHEVALIER, COLARD, CH. COLLIN, J. COLLOT, CREISSELS, DANNREUTHER, FORËT, L. GOBLET, LE-COMTE, A. MARTIN, PINEL, VIGO, VINCHON.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : CH. AIMOND : Les relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552 avec pièces justificatives et une carte du Verdunois. In-8°, xviii et 574 p. H. Champion, éditeur à Paris, 1910.

ENVIS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Soc. des Antiq. de France : *Mémoires*, t. 69, 1909. — *Bulletin*, 1909. — Soc. acad. de l'Aube : *Mémoires*, t. 73, 1909. — Soc. lorr. de photogr. : *Bull.*, 4, 1910. — Soc. d'Archéol. lorr. : *Bull.* 5 et 6, 1910. — Institut Egypt. : *Bull.*, mars 1910, *Mémoires*, t. VI, fasc. 2, 1909. — Trierisches Archiv, heft XVI, 1910. — Rev. de Saintonge et d'Aunis, juin 1910. — Annales de l'Est, 24^e année, fasc. 1 [P. PERDRIZET : Cultes et mythes du Pangée, 4 pl.], 1910. — Les Marches de l'Est, juin 1910 [p. 203 : Alph. GERMAIN : les musées de Lorraine et du Barrois]. — Rev. d'Ardenne et d'Argonne, n° 3, 1910. — Soc. des Antiq. de l'Ouest : *Bull.*, 1909, 3^e trim. — Notes d'art et d'archéol., n° 5, 1910. — Bull. des soc. art. de l'Est, n° 6 et 7, 1910. — Smithsonian Institution, *Ann. Report*, 1908.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. le chanoine HÉBERT adresse des observations sur l'épitaphe énigmatique de Grand-Verneuil publiée par M. L. Germain dans le *Bulletin mensuel* de 1907, p. cv, et propose une interprétation nouvelle de quelques passages de cette inscription latine (V. plus loin, p. xcvi).

M. H. POULET envoie quelques notes sur le nom de Bar-sur-Meurthe donné par une erreur de la Convention à la ville de Bar-le-Duc, le 8 avril 1793, et explique les causes de cette bêtive géographique qui, jusqu'ici, n'avaient pas été recherchées (V. plus haut, p. LXXXIV).

M. l'abbé NICOLAS rappelle un épisode de la captivité du duc Charles IV à Tolède (V. plus loin, p. CLX).

Le secrétaire communique, de la part de M. A. RENAULT, quelques remarques sur l'origine barrisienne du graveur Alexandre Vallée, que les historiens lorrains persistent, à tort, à compter parmi les artistes nés à Nancy. Il donne la description d'un très beau portrait du duc Charles III, œuvre de Vallée, dont le *Bulletin* a publié une reproduction (V. plus haut, p. LXXXVI).

M. L. CREISSELS fait passer sous les yeux des assistants une très belle miniature de Campana dont il s'est récemment

rendu acquéreur. Cette peinture représente un vieillard en costume espagnol et est entourée d'un cadre en argent et émail ancien. Notre confrère prend occasion de cette communication pour faire ressortir la part importante que plusieurs artistes lorrains tels que les Augustin, Isabey, Dumont, etc., ont eue au développement de l'art exquis de la miniature, au XVIII^e et au XIX^e siècle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire, H. DANNREUTHER.

ÉPIGRAPHIE

Remarques sur « l'Épitaphe énigmatique » de Grand-Verneuil.

Rien n'est aussi encourageant qu'un problème essayé par plusieurs et non encore résolu par aucun. La curiosité est excitée au plus haut degré, et en essayant à son tour de le résoudre, l'on ne risque, après tout, que de ne pas réussir là où de plus forts ont eux-mêmes échoué.

Ce préambule, à propos de « l'Épitaphe énigmatique » de Grand-Verneuil(1), que M. Léon Germain a étudiée, avec sa conscience ordinaire, dans les *Mémoires de la Société* (année 1907, p. cv), et que M. l'abbé Nicolas a été amené à transcrire après lui (*Mémoires*, année 1908, p. 98) dans sa publication des *Inscriptions de l'ancien décanat de Juvigny*.

Il est nécessaire de reproduire, une fois de plus, ces treize vers d'une lecture difficile et évidemment fautive en plusieurs endroits, tels qu'ils ont été proposés à la sagacité de M. Léon Germain. Les voici :

(1) Arr. et canton de Montmédy (Meuse).

Si fors avida non sinit vetustas
Vt nostri pateat locus sepulchri
Disto non procul a **sacra synaxi**
Sedi proximus et sinister aræ.
Sacro dogmate sub litos retdevi (replevi)
Pastor per quatuor duo lustra (duoque)
Annos ter geminos senex pecans
Pura morte fit pereumptus annô
Amptus vident ut perenet orbis
Spreto corpore sed neam precato
Mentem respice qua Deus vocavit
Sic, sic auxilio tuo tuuabor
Vivax littera patrium perennet.

Rien à redire au sujet de l'interprétation des six premiers vers, sauf peut-être qu'il me semble inutile d'imaginer comme qualificatif du mot *vetustas* un autre que celui qu'on a cru devoir lire : *avida*. — *Tempus edax* est classique : le temps qui a toujours faim ; *avida vetustas* présente la même image affublie.

Le premier mot évidemment impossible est celui qui termine le septième vers :

Annos ter geninos senex pecans.

Je crois pouvoir assurer qu'il y faut substituer le mot *Decanus*. Ce prêtre, devenu vieux, a été 6 ans doyen du doyenné de Juvigny. Pour admettre cette lecture qui donne au vers la mesure convenable, il suffit de se rendre compte de la très grande ressemblance qu'il y a entre la lettre *p* supposée minuscule du mot *pecans*, et le *D* majuscule du mot *Decanus* proposé : un sigle inaperçu remplace l'*n* absent.

Le premier mot du vers suivant m'avait paru d'abord venir confirmer cette lecture. *Pura morte* semble bien faible et bien imprécis ; et j'aurais mieux aimé lire (encore un *D* pris pour un *p*), *Dura morte* qui fait image et qui est si bien dans la note des épitaphes du XV^e siècle ; mais j'hésite un peu à cause de ce qui suit.

Ce vers, à mon avis, présente à lui seul un sens complet, et voici ce qui me le fait croire.

On remarquera l'accent circonflexe figuré sur la dernière lettre du mot qu'on a cru pouvoir lire *anno*. Si ce signe d'orthographe a été souvent employé sur la lettre A (long) de l'ablatif féminin pour éviter la confusion avec cette même finale A (bref) du nominatif, je ne crois pas qu'on ait jamais recouru au même moyen d'indiquer l'ablatif masculin qui ne ressemble en rien au nominatif du même genre. Nous sommes donc ici en présence d'un sigle qui achève le mot *annon*. Et je lis en ponctuant :

Durâ morte fui peremptus, annon?

que je traduis : Par l'inflexible mort, ai-je été anéanti ou non ? ou si l'on préfère lire *Purâ morte* : Ai-je été détruit par une mort complète, oui ou non ?

Et il faut avouer que cette lecture paraît satisfaisante : le vers ne manque pas d'allure.

A cette question qui a l'apparence d'une bravade il faut une réponse : elle est contenue dans les cinq vers qui suivent.

Le premier seul présente une difficulté avec ses deux mots inintelligibles. Ne pourrait-on pas, en serrant de très près les lettres supposées et en restituant le dactyle du second pied, lire et ponctuer ainsi :

Amplus videas ut perennet orbis
Spreto corpore; sed meam precato
Mentem respice quam Deus vocavit :
Sic, sic auxilio tuo juvabor.

Je remarque l'opposition des deux mots : *videas* (subjunctif) et *respice* (impératif), et j'ose traduire : « Tu peux voir comme le vaste monde continuera à durer sans s'occuper de mon corps ; — mais regarde mon âme que Dieu a appelée, et prie pour elle : voilà, voilà comme ton secours m'aidera ». Reste le dernier vers qui me semble la réponse attendue, l'affirmation triomphante de la victoire sur la mort :

Vivax littera patrum perennet.

Mais comment le traduire ?

N'est-il pas extraordinaire que dans une pièce aussi courte et d'ailleurs assez soignée, un même mot, d'un usage certainement très rare, revienne deux fois à quelques vers de distance, au 9^e et pour terminer le 13^e et dernier ? En cette place surtout il semble prendre une importance exceptionnelle. Je me demande si ce *mot de la fin* ne serait pas justement celui qu'on cherche d'abord et qu'on est surpris de ne pas avoir encore trouvé, quand tant d'autres détails nous ont été donnés sur la vie et la sépulture du défunt ; ne serait-il pas son propre nom ?

Si *patrium* a le sens de *nom patronymique* (et j'en crois volontiers l'autorité de M. Collignon, professeur à la faculté des Lettres de Nancy), ce mot *perennet* qui signifie en latin : *il durera toujours* a aussi une forme française, celle d'un nom propre de famille assez répandu dans notre région : *Perennet*, *Perrenet*, *Pernet*, vraisemblablement dérivé de Pierre.

Sûr de vivre pour l'éternité, le vénérable curé de Grand-Verneuil joue ici sur son propre nom, comme s'il s'expliquait ainsi : « Mon nom signifie : *il durera toujours* ; eh bien ! oui (et c'est la réponse à la question de savoir si je suis mort tout entier), il dit la vérité, mon nom de Perennet :

Verax littera patrum Perennet.

Mais que le latin a bien plus tôt fini de s'exprimer et plus clairement !

Je ne sais vraiment pourquoi je suppose *verax* au lieu de *vivax littera*; cet autre texte s'explique aussi bien : mon nom est une lettre vivante, qui réalise ce qu'elle dit.

Est-il nécessaire de répondre à une objection qui pourrait être faite sur l'inconvenance de ce jeu de mots dans une épitaphe ? Je ne le crois pas : on sait qu'ils furent très à la mode, même dans les inscriptions, aux XVI^e et XVII^e siècles ; j'en connais, pour ma part, plusieurs dans le *Recueil des Epitaphes de la Cathédrale de Verdun*.

Suis-je arrivé à deviner l'énigme, *annon* ? Peut-être trou-

vera-t-on que ma solution, à défaut de certitude, ne manque pas de vraisemblance.

CH. HÉBERT.

P.-S. — Cette note rédigée, j'ai écrit à M. l'abbé Gillant, auteur du *Pouillé du Diocèse de Verdun*, dont le 4^e volume (arrondissement de Montmédy) va paraître prochainement, et je lui ai demandé s'il aurait découvert, à Verneuil-le-Grand, au XVI^e ou au XVII^e siècle, un curé du nom de Pernet. Il me répond en m'envoyant la feuille déjà imprimée où je lis, dans la liste des curés de cette paroisse :

« ... JEHEY, en 1604 ; il était aussi vice-doyen de Juvigny ».

A remarquer ce titre qui convient à notre personnage. Et M. l'abbé Gillant veut bien m'écrire : « Ce nom est-il bien exact ? Celui qui me l'a communiquée-t-il bien lu ? JEHEY pourrait être PERNET ».

Il est certain, en effet, que si le nom de ce curé a été déchiffré sur quelque inscription en capitales antiques un peu usées (peut-être celle que M. Léon Germain pense avoir accompagné l'épitaphe qui nous occupe), on aura pu facilement prendre pour le nom complet I EHEY les cinq dernières lettres de celui de (Per) RENET. La ressemblance est frappante, et pour moi je ne doute plus guère.

C. H.

VARIÉTÉS

Un épisode de la captivité du duc Charles IV à Tolède.

Si le règne de Charles IV fut troublé par de constantes agitations, attristé par des malheurs sans nombre, en grande partie dus à son imprévoyance, ce prince inconstant put toujours, du moins, compter sur l'amour de ses sujets.

La captivité de Charles en Espagne (1654-1659) fournit aux

fidèles Lorrains plus d'une occasion de témoigner leur dévouement à la cause de la patrie dans la personne du souverain (1).

Parmi les nombreuses tentatives entreprises dans le but de rendre à la liberté l'illustre prisonnier, il en est une qui est racontée par un religieux prémontré, le P. Macaire Guinet, supérieur de la résidence de Briailles-sur-Meuse (2), dans les mémoires qu'il écrivit depuis l'année 1632 jusqu'à 1665 (3). Nous laissons la parole au naïf chroniqueur.

« Environ ce temps là (août 1657), j'apri une histoire arrivée l'an passé en Espagne par l'entreprise de quatre soldats Lorrains qui avaient profité et entrepris d'enlever de Tolède le duc de Lorraine Charles, détenu prisonnier assez mal à profices par le Roy d'Espagne. Ces quatre généreux soldats bien munis d'adveu et commission de madame Nicole de Lorraine, espouse légitime dudit sieur de Lorraine.

« L'entrepreneur de ce dessein fut le colonel Roussel natif de han près de Juvigny (4), homme couragex et hardi et de grande résolution, luy même a conté cette histoire à celuy qui nous l'a aprise.

« Pour avoir l'entrée libre en Espagne il feignit estre marchand associe à un nommé Hanus, du neul chasteau qui a des correspondance en ce pays là par son commerce en toiles dentelles. Ce fin et feint marchand recherchait il un sien valet qui luy aiant desrobé la somme de six mille francs, avait pris le chemin d'Espagne. Soub ce pretexte, il passa partout, alla hardiment avec ses associés et s'habitua dans Madrid à un coin de la ville où il loue une maison à l'escart et d'où finement il fit scavoir et receu nouvelles de S. Altesse

(1) Voir D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, t. III, p. 538 et suiv., 1^{re} édit.

(2) Arr. de Montmédy, canton de Dun, Meuse. Il y avait à Briailles une résidence de Prémontrés dépendant de l'abbaye de Saint-Pat'l de Verdun.

(3) Nous devons communication de ces mémoires à l'obligeance de notre confrère et ami, M. H. Parpaite.

(4) Arr. et canton de Montmédy.

« par le moyen d'un confident avec lequel il traitait en assurance. La nuit durant ce temps là nostre marchand prétendu visita tous les ports d'Espagne pour en recongnaistre un favorable pour se retirer après l'affaire faite. Il jugea que ce luy de Portugal serait le plus propre, et escrivant à S. A. sans signer, luy fit scavoir qu'il y avait des bons chevaux prests, que les passages estaient pratiqués, qu'il ne fallait rien appréhender, que hardiment il poignarderait dom George son surveillant et que ses autres trois compagnons avec lui feraient main basse sur les gardes qui si oppoسرaient.

« L'entreprise estait hardie. — Par malheur S. A. laissa cette lettre sur sa table et tomba entre les mains de dom George qui n'en fut pas peu surpris et tout promptement l'envia au roy d'Espagne. Il ne faut pas demander si on se mit en devoir de faire recherche de tels entrepreneurs qui en furent recognus, pris et emprisonnés si estroitement qu'ils ne pouvaient ni s'asseoir ni se coucher, sans aer et chargé de plus de 40 livre de fer aux pieds et aux mains, ainsi de meurerent-ils dix sept iours entiers au bout desquels le sieur Roussel fut appellé, mis sur la celette, interrogé et enquis s'il ne iugerait pas coupable et digne de mort celui qui aurait eu la temérité d'entreprendre un fait pareil. Luy, après avoir repri coeur qui luy avait manqué, prenan l'aer et estant évanoui à cause des peines souffertes 17 iours entiers, et d'une rodomontade presque d'Espagnol advoua franchement ce qu'il avait fait, ne desnia pas sa lettre, ains demanda de l'encre pour la signer et leur dit qu'il en estait l'autheur, et par son truchement leur fit demander sieux mesme iugerait coupable et digne de mort un espagnol fidel et courageu qui chant son Roy prisonier en France prendrait adveu de la Royne et irait tenter et essayer de rendre la liberté à son souverain et si au contrair il ne serait pas iugé digne de récompense et estimé des gens de bien.

« Messieurs ces Espagnols furent surpris de ce raisonnement mais pourtant conclurent à la mort de ces prisonniers, conclusion que le Roy ne voulut iamais signer, tant pour ce

« qu'il en fut prié par S. A. que pour ce que dans son parti
« culier il aprouva et haut loua l'entreprise genereuse de ces
« pauvres lorrains qui apres avoir eucor estés tenus prison-
« niers furent exilés du pays sur peine de mort s'ils estoient
« encore trouvé à Madrid apres six sepmaines de temps qui
« leur furent encore accordées pour visiter les églises de Ma-
« drid ».

J. NICOLAS.

BIBLIOGRAPHIE MEUSIENNE

E. VINCENT-DUBÉ : La maison de charité (1629), et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Bar-le-Duc (1697-1811), in-8°, 75 p., 1910.

Les misères exceptionnelles que le XVII^e siècle vit fondre sur la Lorraine et le Barrois, firent surgir des dévolements intelligents et prolongés dont la trace n'est pas entièrement effacée. L'organisation de l'assistance aux pauvres et aux malades à Bar-le-Duc semble ne remonter qu'à cette époque, bien qu'elle n'ait pas été totalement absente aux siècles antérieurs. Deux missionnaires lazartistes, dont l'un mourut à la peine en 1640 et duquel le nom, Germain de Montlevit, mérite de n'être pas oublié se signalèrent par leur zèle et par leur activité. De Paris, saint Vincent de Paul envoyait de nombreuses aumônes, que les Lorrains acceptaient d'ailleurs sans manifester une reconnaissance exagérée, les considérant comme une sorte de compensation aux dévastations françaises. Plus tard, le paupérisme s'étant définitivement acclimaté dans le pays, les institutions charitables acquirent un caractère de permanence et se transformèrent peu à peu jusqu'à devenir une branche importante de l'administration publique. Il était bon de noter, comme l'a fait excellemment M^{me} Vincent-Dubé, les diverses phases de cette évolution et de rendre hommage aux initiatives personnelles et collectives qui ont en tout temps apporté des soulages aux inévitables misères de l'existence. La

maison de charité occupait, rue du Bourg, l'immeuble dont M. Bock est actuellement propriétaire. M^{le} V.-D. a eu la bonne idée de faire reproduire quelques débris de sculpture qui s'y trouvent encore, et veut bien nous permettre de donner ici un fragment d'écusson de l'ancienne famille de Combles: peut-être les armes de Pierre Gaynot de Combles, qui fut maire de Bar à la fin du XVI^e siècle.

H. D.



Le Pouillé du diocèse de Verdun.

Le IV^e et dernier volume du *Pouillé du diocèse de Verdun* (Archiprêtré de Montmédy) vient de paraître (1).

Déjà de nombreuses félicitations — et des plus autorisées —

(1) En vente chez M. le chanoine Donnot à Verdun et chez M. l'abbé Gillant, curé à Auzéville (par Clermont-en-Argonne, Meuse). — Prix des 4 volumes ensemble : 28 francs; — le tome I^{er} séparé devenu rare : 8 francs; — les tomes II, III et IV pris séparément, chacun 7 francs. Pour les membres de la Société des Lettres, exceptionnellement : *franco de port*.

sont venues démontrer à l'auteur, M. l'abbé Gillant, l'opportunité de l'œuvre qu'il a continuée et menée à bonne fin. Procédant avec méthode et clarté, l'auteur nous donne, archiprêtre par archiprêtre, doyen par doyen, paroisse par paroisse, le tableau du diocèse de Verdun tel qu'il était avant la date critique de 1790 et tel qu'il est constitué de nos jours.

Dans ce champ forcément restreint, combien néanmoins ne trouve-t-on pas à glaner! Les curieux de la science heraldique seront heureux d'y découvrir les armoiries qu'ont portées telle cité, telle corporation, telle abbaye, tel dignitaire ecclésiastique. Le touriste archéologue saura où diriger ses pas, s'il veut se procurer le plaisir de visiter les monuments des âges passés. L'historien surtout trouvera dans les pages du Pouillé une inépuisable mine de documents. Un épisode digne de fixer l'attention de l'histoire s'est-il déroulé dans l'une de nos bourgades? On en trouve dans le Pouillé le récit ou tout au moins l'indication des sources. Combien précieuse la simple indication des registres paroissiaux! Combien utiles ces listes de curés, d'abbés, de prélates! Combien instructive, celle échelle de proportion établie entre le chiffre de la population d'autrefois et celui de la population d'aujourd'hui!

Cet ouvrage, que ne désavouerait point la plume d'un bénédictin, comprend quatre volumes in-8°, un volume par archiprêtre. Le plan est dû à l'initiative de feu M. l'abbé Robinet, auteur du premier volume, auquel M. Gillant a succédé dans la rédaction des trois derniers. Sans rien changer au plan primitif, M. Gillant a su donner plus d'ampleur à son œuvre et en augmenter par là l'intérêt. On appréciera les nombreuses pièces justificatives dont est enrichi le dernier volume, et en particulier, celles qui concernent la période révolutionnaire.

Deux cartes coloriées dues à l'érudition de M. l'abbé Aimond terminèrent le volume. L'une fait revivre la physionomie de l'antique Evêché de Verdun; l'autre, fait connaître l'importante augmentation territoriale que le même diocèse doit à la Révolution. Ces deux cartes, consciencieusement rédigées, sont en réalité le résumé et le couronnement de tout l'ouvrage.

J. NICOLAS.

CHRONIQUE

★★ La Société vient d'être éprouvée par la perte de deux de ses membres, M. le docteur GIRAUD, ancien vice-président et membre honoraire, que d'anciennes relations et de fidèles souvenirs rattachaient à nous, et M. HOLTZAPPFEL, magistrat à Abbeville, tout récemment admis dans notre association.

★★ Le 49^e congrès des sociétés savantes s'ouvrira à Caen le 18 avril 1911. Ceux de nos confrères qui auraient l'intention d'y faire des lectures ou des communications voudront bien déposer au secrétariat leurs manuscrits « entièrement terminés, « lisiblement écrits sur le recto et accompagnés des dessins, « croquis et carles nécessaires » avant le 31 décembre. Le programme du Congrès sera envoyé à MM. les associés qui en feront la demande.

★★ Nous nous permettons de recommander à nos correspondants de prendre connaissance dans leurs bureaux de poste respectifs des nouveaux tarifs pour l'expédition des épreuves d'imprimerie et des papiers d'affaires. Ces derniers ne sont plus admis que jusqu'à 20 grammes à la taxe de 0,05 centimes et doivent être, au delà de ce poids, affranchis comme lettres.

★★ On lit dans l'*Opinion* du 20 août 1910 :

« Grand scandale dans le monde de l'érudition... Il vient en effet de paraître dans la collection in-quarto des *Documents Inédits* un ouvrage considérable intitulé *Catalogue des sceaux de la Bibliothèque nationale* qui a pour éditeur un archiviste bien en cour. L'œuvre, magnifiquement présentée, contient un certain nombre d'erreurs qui font la joie des savants. Certaines inscriptions de ces « *Sigilla* » ont été transcrites en dépit de tout esprit critique. Et non pas les plus difficiles : jugez plutôt.

Les inspecteurs des eaux et forêts sont devenus les inspecteurs des caves et foires. On retrouve à plusieurs endroits un

seigneur d'Iceluy qui déchaine le rire homérique dans les milieux d'érudition...

... La publication de cet ouvrage revient, à peu près, à dix mille francs ».

* * * Le tome VII, 6^e série (1909-1910) des Mémoires de l'Académie de Stanislas, de Nancy, contient les travaux suivants :

F. VILLAIN : Notice sur M. Arth, directeur de l'Institut chimique de Nancy.

DE METZ-NOBLAT : Notice sur M. F. des Robert.

EUG. MARTIN : Mgr d'Osmond, archevêque nommé de Florence.

J. THOULET : Les débuts de la lithologie sous-marine en France au XVIII^e siècle.

C. PRISTER : Les préliminaires de la Révolution à Nancy. L'agitation parlementaire en 1788.

L. GERMAIN DE MAIDY : Le Duc Antoine de Lorraine et les « saints auxiliaires ».

H. PASCAUD : Les grèves en France et à l'étranger.

F. DES ROBERT : Les derniers chants d'un poète messin.

* * * On lit dans la *Croix* du 26 août 1910 :

« A la suite d'une conférence donnée hier à Vittel, par M. Jules Baudot, membre de la Société archéologique de Lorraine, le projet de la création d'un « Oberammergau » à Domrémy a reçu un sympathique accueil et des promesses de concours des stations balnéaires de la région.

« L'évocation de la Bienheureuse Vosgienne par ses compatriotes au lieu même de son origine produirait un puissant effet.

« Une société se forme sous le titre de « Société des amis et amies de Jeanne d'Arc », pour assurer la fondation d'un théâtre populaire au Bois-Chenu, nom choisi par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié ».

* * * On désire acheter les tomes 1 à 18 de la première série de la *Revue de Champagne et de Brie* et le *Glossaire abrégé du patois de la Meuse* par H. Labourasse (Nancy, 1887). Prière d'adresser les offres au secrétaire.

QUESTIONS ET RÉPONSES

R 51. — Sur la famille Gobert, on consultera utilement les *Communes luxembourgeoises* d'Émile Tandel; la « Table onomastique » renvoie, pour ce nom, à vingt pages différentes de l'ouvrage. On trouvera aussi quelques renseignements dans le *Metz, Documents généalogiques*, de M. l'abbé Poirier, ainsi que dans la *Biographie du parlement de Metz* d'Emm. Michel.

Enfin,— et je cite exactement parce que l'ouvrage est moins élémentaire,— Dumont, dans l'*Histoire des fiefs ... de Commercy* (II, 164), au sujet du fief dit *du Breuil*, à Saulx-en-Barrois, donne une suite des possesseurs de ce fief, où je remarque :

« Nicolas le Duchapt ... (vivant en 1583), élu de Troyes en Champagne, qui maria une de ses filles à :

« Nicolas de Gobert, sieur de la Cour, qui eut aussi une fille mariée à

« François de la Forge, sieur de la Rouauderye, gentilhomme de la vénérerie du roi Louis XIV et écuyer du duc de Luxembourg. »

Dans la première moitié du XVI^e siècle, un chanoine de la cathédrale de Verdun a porté le nom de *Gobert*; un autre, plus illustre, s'appelait *Goberti*; mais il est permis de voir là une forme italianisée de *Gobert*, et de croire ce personnage parent du premier.

« Pierre GOBERT » était chanoine en 1505 (1).

« Nicolas GOBERTI » le devint en 1528 (2); dès 1509, il était abbé de Saint-Vanne et il reçut le titre, *in partibus infidelium*, d'évêque de Panéade.

(1) M. ROBINET, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I, p. 93.

(2) *Ibidem*, p. 94.

Dans la liste des abbés de Saint-Vanne, au *Pouillé*, il est dit : « Nicolas Gobert était chanoine de Verdun et employé à la Daterie de Rome ; il fut nommé par le pape abbé commendataire de Saint-Vannes en 1509, et sacré évêque de Paneade. Il fit achever l'église de Saint-Vannes avec les revenus qu'il tira des offices claustraux, et fit couler la plus grosse cloche. Mort le 4 septembre 1543 (1) ».

Originaire du diocèse de Toul, ce prélat devint aussi doyen de la collégiale de la Madeleine. Il fut le véritable chef du diocèse de Verdun pendant les deux épiscopats de Louis de Lorraine (1508-1522) et de Jean, cardinal de Lorraine (1523-1544). On le voit consacrer un autel à l'église de Stenay en 1537 (2). C'est lui qui paraît avoir fait rebâtir la belle église de Nubécourt, car l'on y remarque ses armoiries à la clef de voûte du chœur et au linteau de la porte latérale. On les retrouve également, disais-je à propos de cet édifice, sur différents fragments de l'église de Saint-Vanne, à Verdun, conservés au Musée de cette ville ; un ancien chapiteau les offre peintes ; j'en ai pris l'indication suivante : *D'or, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles à 6 rais d'or, accompagnée en chef d'un aigle éploie, à deux têtes, de sable, membré et becqué de gueules, et en pointe de trois bécasses (?) d'azur* (3). L'aigle est évidemment celui du Saint-Empire, que les prélats verdunois de l'époque paraissent avoir placé volontiers sur leur écu héraldique.

Rien ne prouve que ces deux ecclésiastiques appartenaient à la famille dont s'occupe l'auteur de la question : mais il m'a paru intéressant de les rappeler.

L. GERMAIN DE MAIDY.

(1) *Ibidem*, p. 211.

(2) *Bulletin mensuel de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1903, p. 57.

(3) V. mon opuscule, *L'église de Nubécourt et ses monuments funéraires* (Nancy, 1886, p. 23-24).

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 10

OCTOBRE 1910

La Société se réunira *le mercredi, 5 Octobre 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.*

ORDRE DU JOUR :

1^o ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Société, convoquée spécialement pour délibérer :

- a) Sur une proposition de demande en reconnaissance d'utilité publique;
- b) Sur les modifications aux statuts qu'entraînerait celle demande.

2^o Rapport de M. VIGO sur les candidatures de M. Charles Géminel, procureur de la République à Montmédy, et de M. l'abbé Petit, curé d'Erize-la-Brûlée.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 6 Juillet 1910.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. AIMOND, d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, J. BAUDOT, H. BERNARD, BRAYE, COLARD, J. COLLOT, DANNREUTHER, LECOMTE, A. MARTIN, VIGO.

Correspondance : Lettre de M. René Micault remerciant de son admission comme membre correspondant.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : E. Jovy : Deux inspirateurs peu connus des Maximes de La Rochefoucauld, Daniel Dyke et Jean Vernueil. In-8°, 24 p. Vitry-le-François, 1910. -- G. VIGO : Aperçu historique sur la bibliothèque de la ville de Bar-le-Duc. In-8°, 172 p., 1910.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Revue de Saintonge, 4^e livr., 1910. — Mém. de la Comm. des Antiq. de la Côte-d'Or, t. XV, fasc. 2 et 3. — Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre, t. XXXII. — *Le Pays Lorrain*, n^os 7 et 8. — Répertoire d'art et d'archéologie, 1^{er} trim., 1910. — Bull. de la Soc. des natur. de Moscou, n^os 1 et 2, 1908. — Annuaire de la Soc. d'Hist. et d'archéol. lorr., 1909-1910 [Ch. AIMOND : Nécrologie de la cathédrale de Verdun]. — Bull. de la Soc. des sc. natur. de l'Ouest, t. X, 1 et 2. — Notes d'art et d'archéol., juillet-août, 1910. — Recueil des notices et mém. de la Soc. archéol. de Constantine, t. 43, 1909. — Bull. des Soc. art. de l'Est, juillet-sept. 1910. — Bull. de la Soc. d'arch. lorr., n^o 7, 1910. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n^os 6-8, 1910. — Revue d'Ardenne et d'Argonne, n^os 4 et 5, 1910. — Revue Mabillon, n^o 22. — Travaux de l'Acad. de Reims, 126^e vol. 1908-09. — Bull. de la Soc. de géogr. de l'Est, 2^e et 3^e trim., 1910. — Mém. de la Soc. d'Emul. de Cambrai, t. 64. — Mém. de l'Acad. de Stanislas, 1909-1910. — Bull. de la Soc. archéol. de Nantes, t. 50, 1909. — Bull. de l'Acad. du Var, t. 77, 1909. — *Les Marches de l'Est*, n^os 4 et 5, 1910. — Soc. des Antiq. de Picardie : *Mémoires*, t. VI, 1910. — Dict. Hist. et archéol. de la Picardie ; I. Cantons d'Amiens, Boves et Conty, 1909. — Bull. trim. de la Soc. d'hist. nat. de Mâcon, r^o 12, 1910. — Mém. de la Soc. d'agric., sc. et arts d'Angers, v. XII, 1909.

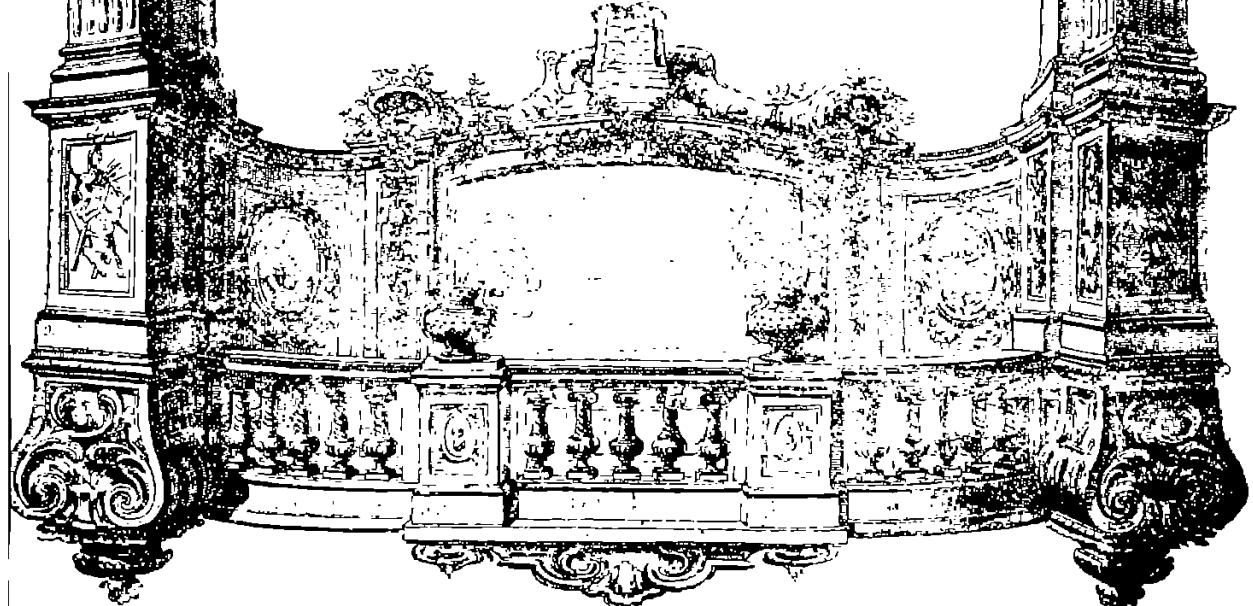
LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. H. BERNARD donne lecture d'un extrait du registre paroissial de Belrain, relatif à l'hiver exceptionnellement rigoureux de 1709. Il accompagne de quelques commentaires ce document et fait remarquer qu'il concorde avec les notices contemporaines consignées par les curés dans leurs registres qui servaient en quelque sorte d'an-

NOTRE NOUVEAU DIPLÔME

MM.les Sociétaires admis depuis 1909 viennent de recevoir leur Diplôme. L'expédition a été retardée par la nécessité de remplacer l'ancien formulaire, dont les dimensions étaient généralement jugées excessives, par un modèle plus réduit et en même temps plus artistique.

L'encadrement dont il est orné est emprunté à un des plus remarquables ouvrages d'art du XVIII^e siècle : Les Châteaux du Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.

Ceux de nos confrères qui désireraient avoir un duplicata de leur Diplôme sur ce nouveau modèle (sur papier fort du Japon) pourront le réclamer au Secrétariat, en joignant un franc en timbres ou mandat-poste.



nales de la paroisse en même temps qu'ils conservaient les actes de baptême, de mariages et de décès.

M. LÉON GERMAIN en réponse à la *question* insérée par un de nos confrères au sujet de la famille GOBERT, adresse une note très documentée qui paraîtra dans le *Bulletin* (v. p. cvi).

M. l'abbé AIMOND fait part de sa découverte dans une chapelle obscure de l'église Saint-Antoine de Bar-le-Duc, d'une fort intéressante statue de la *Vierge de miséricorde*, se rapprochant du type connu de l'image historique de N.-D. de Bon-Secours de Nancy. Cet objet d'art mérite d'autant plus d'attirer l'attention qu'il a échappé aux investigations de notre frère M. le professeur Perdrizet auteur, comme on sait, d'une savante monographie de la *Vierge de miséricorde*.

Le Secrétaire fait passer sous les yeux des membres présents un petit cachet gravé, en cuivre, aux armes de la ville de Bar



qui lui a été offert par M. E. Florantin. La date de 1706 et la légende satirique : NE ME CASSE PAS OU TE LE PAIERA indiquent assez que cet objet d'une exécution assez grossière est un modeste, mais énergique témoignage de la protestation des Barrisiens contre les mesures qui se préparaient à Nancy contre leurs libertés municipales. C'est en 1707 en effet qu'une ordonnance du duc Léopold mit en finance les charges de l'Hôtel de Ville qui d'électives devinrent héréditaires. L'exaspération d'un bon citoyen contre la restriction prochaine de ses droits a dû motiver la fabrication de cette pièce qui vient de reparaître au jour après un long séjour dans le sol d'un jardin

de Polval. Il faut noter aussi la composition inusitée quoique conforme aux règles héraldiques, des armoiries municipales, mi parties au 1 d'une seule pensée et au 2 d'un seul bar.

M. le Président fait remarquer l'encombrement de la salle gracieusement concédée par la ville pour la bibliothèque et les archives de la Société, et propose qu'une démarche soit faite auprès de M. le Maire pour obtenir le prêt d'une des salles rendues disponibles par le prochain transfert de la Bibliothèque publique. La Société charge son bureau et particulièrement son Président de s'en occuper en temps opportun.

Sur la proposition de plusieurs membres, il est décidé qu'il n'y aura pas de séance au mois d'août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

DOCUMENTS

Une lettre du capitaine de Bousmard

député à l'Assemblée constituante⁽¹⁾.

Les causes de la reddition de Verdun en septembre 1792 sont aujourd'hui bien connues et si, malgré les preuves accumulées par M. Edmond Pionnier dans son excellent ouvrage sur la Révolution à Verdun, la mort du lieutenant-colonel Nicolas Beaurepaire demeure toujours mystérieuse, il est bien certain que la disparition du vaillant commandant de Mayenne-et-Loire fut, suivant le mot du général Lemoine « l'anéantissement de l'énergie du conseil de défense ». Lui mort, tous les officiers supérieurs de la garnison furent d'accord pour consentir à la capitulation.

Parmi les membres du conseil de défense, deux surtout

(1) Arch. hist. Ministère de la Guerre : Armée du centre. — Arch. adm. : dossiers du personnel. Arch. comm. Aubermesnil (Seine-Inférieure) et Verdun ; Bibl. mun. de Verdun.

avaient, dès le premier jour, combattu toute idée de résistance, le commissaire des guerres Pichon(1) et le capitaine du génie Henry-Jean-Baptiste de Bousmard de Chantraine : fervents royalistes, ils étaient bien résolus à livrer la place sans résistance au roi de Prusse. Le rôle de Bousmard dans la capitulation de Verdun n'a pas été, je crois suffisamment mis en relief : il fut à la vérité beaucoup plus considérable que ne le laisserait supposer son modeste titre de capitaine du génie. Les autres membres du conseil de défense n'étaient que des colonels de volontaires nationaux, comme Beaurepaire, Neyon, Lemoine, Marceau, Lombard, ou des officiers subalternes de ligne et d'artillerie. L'influence de Bousmard s'était accrue de ce que pendant deux ans, bien que député de la noblesse de Bar aux Etats généraux, il avait été en fait l'unique représentant de la ville de Verdun à l'Assemblée constituante.

La curieuse lettre de Bousmard que nous publions montre le soin qu'il avait apporté à l'organisation de la place de Verdun ou tout au moins au choix du personnel militaire de la citadelle, « cette citadelle, qui, dit le Prince royal de Prusse dans ses Réminiscences, eut été capable d'une réelle défense », à condition toutefois que ses défenseurs eussent eu la volonté de résister. Cette pièce met en scène les deux majors, Aubermenil et Brunelly, sur lesquels nous donnerons quelques renseignements et elle signale l'impopularité du second de ces personnages. On comprend en lisant la fureur des patriotes lorsqu'ils verront, après la reddition de la place, ces mêmes hommes qui avaient livré la ville, exercer le commandement au nom du roi de Prusse (2).

(1) *Pichon* (Christophe-Pierre), né à Metz, le 15 mai 1746, entré à service le 24 avril 1764 comme sous-lieutenant au régiment Royal infanterie, commissaire des guerres en charge du 20 avril 1768 comme successeur de son père, le sieur Fichon de Fontanières; employé à Metz, de 1769 à 1774 puis en Corse où il fut nommé le 1^{er} août 1774 et passa commissaire des guerres le 21 avril 1788, chevalier de Saint-Louis, 18 mars 1791 ; nommé à Verdun, 20 novembre 1791 ; émigra, 15 octobre 1793. En 1815, il essaya en vain de faire liquider sa retraite, on lui objecta qu'il ne pouvait établir ce qu'il avait fait depuis son émigration. Il habitait alors à Metz, rue de la Tête-d'Or, n° 655.

(2) Rappelons le serment qu'avait écrit, entièrement de sa main, le capitaine de Bousmard et qui se trouve conservé au ministère de la Guerre dans son dossier, dont la chemise porte, juste châtiment, la

Avant la Révolution, les états-majors des places étaient hors de proportion avec leurs garnisons : tel château, comme Mar-sal ou Sarrebourg, qui comptait à peine quelques détachements d'invalides pour toute garnison, renfermait cinq ou six officiers d'état-major. On casait dans ces emplois non seulement les officiers fatigués, incapables de faire campagne, mais aussi une foule de personnages qu'on entendait gratifier d'émoluments supplémentaires. Bien que Verdun ne fût qu'une place de 3^{me} ligne, elle présentait ainsi un état-major important : son gouverneur était M. Claude-Antoine-Cleriadus, marquis de Choiseul-la-Baume, lieutenant général des armées du Roi et des provinces de Champagne et Brie, commandant en chef en Lorraine (1). Au-dessous de lui, MM. Phelippe de Souville, lieutenant du roi, de Saint-Albans, major de la ville, d'Aubermenil, major de la citadelle, de Brunelly, aide-major

mention « *Étrangers* » : « Corps royal du génie. Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la Patrie et à maintenir contre tous ses ennemis du dedans et du dehors la constitution décrétée par l'Assemblée nationale, de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale. A Paris, le 18 juillet 1791, Bousnard, capitaine au corps royal du génie ».

(1) *Choiseul La Baume*, Antoine-Cleriadus, comte puis marquis de, né à Nancy le 5 octobre 1733 fils du marquis de Choiseul-Beaupré et de Henriette-Charlotte de Bassompierre, cornette au régiment de la Rochefoucauld, cavalerie, 5 juin 1746 ; 2^e cornette des chevaux-légers de la Reine, avec rang de lieutenant-colonel, 1^{er} février 1749 ; lieutenant des gardes du roi de Pologne, avec rang de mestre de camp, 15 juin 1753, lieutenant-général au gouvernement de Champagne et de Brie en survivance de son père, 18 juillet 1755 ; enseigne de gendarmes d'Orléans, 27 novembre 1757 ; sous-lieutenant aux gendarmes écossais, 19 avril 1760 ; brigadier et mestre-de-camp d'un régiment de dragons à son nom, 20 février 1761 ; maréchal de camp 25 juillet 1752, inspecteur général de cavalerie, 8 juin 1764 ; gouverneur de Verdun en survivance du marquis de Chazeron, lieutenant général et aux appointements de 16.244 livres, 17 juin 1770 ; commandant en second en Lorraine, 24 octobre 1779 aux appointements de 24.000 livres ; lieutenant-général, 5 décembre 1781 ; condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, 15 floréal an II. Il avait épousé Diane-Gabrielle de la Baume-Montrevel, née le 3 mars 1729 à Besançon, chanoinesse de Remiremont. Arch. adm. guerre : lieutenants-généraux, n° 1174.

de la ville et capitaine des portes. Tout ce monde dépendait du maréchal de Broglie, commandant en chef des Trois-Evêchés(1).

La nouvelle organisation militaire allait bouleverser ces cadres : les commandants en chef cessèrent leurs fonctions le 1^{er} juillet 1790. Quant aux gouverneurs, lieutenants-généraux, lieutenants de roi et autres, ils furent supprimés à compter du 1^{er} janvier 1791 par la loi du 20 février 1791, sanctionnée le 25 février. Cette loi détermina dans quelles conditions devaient se faire les remboursements des brevets de retenue et les formalités à remplir pour obtenir les pensions accordées en compensation des services militaires. Enfin tous les emplois d'officiers d'état-major des places de guerre, citadelles, châteaux et autres postes militaires des villes furent supprimés à partir du 1^{er} août 1791. Pour les remplacer on désigna 50 officiers qui, sous le nom *d'adjudants de place*, devaient être distribués dans les forteresses les plus considérables, à raison de deux ou plus pour chaque place : 30 de ces officiers auraient le grade de capitaine et recevraient, les 15 plus anciens 2.400 livres, les 15 autres 1.800 livres. Vingt autres adjudants de place auraient le grade de lieutenant et 1.200 livres d'appointements (art. 21 du titre III de la loi du 10 juillet 1791).

C'était, on le voit de bien modeste situation : cependant les compétiteurs furent nombreux. La nouvelle loi avait mis à pied une foule d'officiers qui s'efforçaient de retrouver une situation. A Verdun, où l'on supposait qu'un poste d'adjudant de place serait créé, le major de la citadelle d'Aubermesnil et l'aide-major de Brunelly posèrent tous deux leurs candidature.

Jacques-Nicolas Lemoyne d'Aubermesnil était né à Aubermesnil près de Dieppe, le 8 mai 1722(2); entré au service

(1) *Victor François duc de Broglie*, maréchal de France (1^{er} nov. 1759), ministre de la Guerre (13 juill. 1789), l'un des chefs de l'émigration ; mort en exil à Munster, le 30 mars 1804.

(2) « Aujourd'hui 8 du mois de mai 1722 est venu au monde t.n enfant mâle du légitime mariage de Messire Pierre Lemoyne, escuyer, seigneur et patron d'Aubermesnil et de dame Marguerite Barbe Angélique de Latour, ses père et mère, lequel a été baptisé dans l'église de cette paroisse par moi, curé dudit lieu, le 9 du mois et an que dessus et a été nommé Jacques-Nicolas par Jacques Lemoyne escuyer, sieur Deshamelets et Marie-Magdelaine Louvel de Latour de Ganville, ses

en 1742 au bataillon des milices de Vermon, il passait ensuite dans Navarre-Infanterie, où il devenait lieutenant en second en septembre 1744, enseigne en 1745, lieutenant en premier (1^{er} avril 1746), aide-major en avril 1755, capitaine (septembre 1755). Au siège de Cassel, le comte de Broglie l'employa comme aide-major de tranchée. Il fut fait chevalier de Saint-Louis en 1761. Ses chefs donnaient sur lui les meilleures notes : « excellent sujet », lit-on dans un certificat de 1763 ; « sujet de la plus grande distinction, écrit M. de Vaubecourt, en 1764, d'Aubermesnil mérite une pension ou au moins une gratification ; il serait propre à être employé dans une grande place comme Metz ou Strasbourg ». D'Aubermesnil en effet n'avait aucune fortune, et il n'était pas de ceux qui pouvaient prétendre à posséder, un jour, un régiment : il devait se contenter d'un emploi dans un état-major avec une gratification renouvelable. « Ne devant devenir ni lieutenant-colonel, ni colonel, écrivait en 1765 le comte de Guines, le Roi ne perdra en lui qu'un bon capitaine d'infanterie » et il le recommandait pour la majorité de la citadelle de Verdun dont le s^r de Rison était alors pourvu⁽¹⁾. La situation valait 1200 livres d'appointements et 972 livres d'émoluments. On trouva moyen de rogner encore et le 13 août 1765 d'Aubermesnil fut nommé sur le pied de 1500 livres d'appointements : on lui accorda, il est vrai, une gratification annuelle de 265 francs, mais on la lui supprima bientôt. Elle lui fut toutefois définitivement rendue par ordonnance du 1^{er} avril 1779.

Son rival Charles-Maximilien-Antoine-Dilger de Brunelly

parrain et marraine soussignés... Lemoine Déshamelets, Magdeleine Louvel Dyanville, Lemoine d'Aubermesnil, Claude Guibert, curé ». Arch. comm. Aubermesnil (Seine-Inférieure).

(1) De par le Roi, Sa majesté ayant bien voulu accorder au s^r Dau-bermesnil, capitaine au régiment de Navarre l'assurance de la majorité de la citadelle de Verdun dont est actuellement pourvu le s^r de Rison et jugeant nécessaire au bien du service que le sieur D. fasse dès à présent les fonctions de ladite majorité en l'absence, maladie ou autre empêchement du s^r de Rison et conjointement avec lui, elle a commis, ordonné et établi ledit sieur D. pour faire la fonction de major de la citadelle de Verdun sous l'autorité du gouverneur, du commandant de la citadelle, y commandant en son absence, etc. Fait à Compiègne, le 13 août 1765, signé Louis et plus bas, le duc de Choiseul.

était entré au service en janvier 1739 au régiment des hussards de Ratsycky ; brigadier en 1742, maréchal des logis en 1745, il était passé en 1752 comme lieutenant au régiment de Fischer et en 1757 aux fusiliers gardes de l'armée. Capitaine en 1760, il avait été réformé en 1763, en même temps que d'Aubermesnil. La capitainerie des portes de Verdun étant devenue vacante par la mort du sr Gauberl, le maréchal d'Estrées et le marquis de Voguë, ses anciens chefs, le recommandèrent au ministre de la Guerre, qui lui accorda cet emploi, le 13 août 1763. Les appointements étaient de 360 livres qui s'ajoutaient aux 500 livres de son traitement de réforme. Le 25 juin 1775, Brunelly devint aide-major de Verdun, en remplacement du sieur Vigneron. Aussitôt pourvu de ce nouveau titre, il sollicita du ministre Saint-Germain la croix de Saint-Louis qu'on avait oublié de lui donner à la réforme. Le marquis de Saucourt appuya chaudement sa requête qui fut agréée quelque temps après : « Brunelly paraît très fondé à demander la croix, c'est d'ailleurs un excellent sujet et qui est très en état de servir utilement à la première guerre qu'on pourrait être dans le cas de faire ». Tels étaient les deux candidats à l'emploi d'adjudant de la place de Verdun en septembre 1791 que M. de Bousmard signa ainsi au ministre de la Guerre :

« A Paris, le 14 septembre 1791 ».

« Chargé par M. d'Aubermesnil, ci-devant major de la citadelle de Verdun, de vous faire parvenir sa demande de la place d'adjudant, j'ai dû m'occuper de lui indiquer par quelle voie il pourrait faire constater les titres que lui donnent ses longs et bons services ainsi que son activité et son exactitude commune à remplir ses fonctions d'officier major de la place. Je l'ai donc engagé à écrire à M. de Wittgenstein (1) commandant de la division dans laquelle se trouve Verdun

(1) *Wittgenstein-Berlenbourg*, Georges-Ernest de Sayn, comte de ; né le 23 septembre 1735 à Berlenbourg, comté de Wittgenstein, capitaine au service palatin en 1753; lieutenant-colonel, 1757; admis au service de France comme colonel à la suite du régiment d'Alsace-infanterie, 7 mars 1761; commandant le régiment d'Anhalt-infanterie, 26 décembre 1768; brigadier d'infanterie, 3 janvier 1770; maréchal de camp, 1^{er} mars 1780, employé dans la 2^e division militaire, 13 juillet 1791; lieutenant-général commandant la 2^e division militaire 18 juillet 1791; commandeur de Saint-Louis, 7 mars 1792; commandant

et j'ai écrit moi-même à cet officier général, dont j'ai l'honneur d'être connu pour qu'il vous présentât M. d'Aubermesnil pour adjudant de la place de Verdun. Vous verrez, monsieur, par sa lettre ci-jointe du 24 août, qu'abusé sur le sens de la nouvelle loi, il ne croyait pas pouvoir vous présenter un autre sujet qu'un aide-major : je me suis hâté de dissiper son erreur. Vous verrez par sa réponse du 2 septembre qu'il n'en était déjà plus temps.

« Il résulte, Monsieur, de ces deux lettres que M. de Wittgenstein eut volontiers nommé M. d'Aubermesnil et rendu justice à ses services et à son zèle, si par l'effet de son erreur sur le sens de la loi, il ne se fut trouvé engagé en faveur du sieur Brunelli.

« Je rends, ainsi que M. de Wittgenstein, justice aux services et aux besoins de cet autre officier, mais indépendamment de la préférence que je crois due à tous égards à M. d'Aubermesnil, je me crois obligé pour le maintien de la paix que tout me fait un devoir de tâcher de conserver à Verdun, dont je suis député (*sic*), je me crois, dis-je, obligé de vous avertir que le sieur Brunelli est infiniment odieux au peuple de cette ville, que sa vie y a été plusieurs fois en danger depuis la Révolution et que la haine a été poussée contre lui au point de lui intenter, sur le fondement le plus léger et le plus faux sans doute, une accusation de crime de lèse-nation qui heureusement a été étouffée dès son principe (1).

« Je suis bien loin de convenir que cette haine et cet acharnement aient été mérités par aucun tort réel de la part de M. Brunelli ; au contraire, c'est à son zèle et à sa grande rigidité à maintenir la police, dont il était à peu près le seul chargé à Verdun, sous l'ancien Régime, qui lui valent de la part de ceux qu'il a contenus, réprimés ou punis, la persécution qu'il éprouve. Je pense donc qu'il peut être très utilement employé partout ailleurs qu'à Verdun, où son placement ferait le plus mauvais effet et pourrait même lui devenir funeste.

« En vous avertisant, Monsieur, de l'inconvénient qu'il y aurait à placer à Verdun le sieur Brunelli, je crois vous donner des motifs

en chef les troupes employées dans les départements du Midi, 27 mars 1792 ; mandé à Paris, 20 juillet 1792; défendit les Tuileries le 10 août 1792 ; arrêté et conduit le même jour à la prison de l'Abbaye, il y fut massacré le 2 septembre 1792. Le roi Louis XVIII refusa d'accorder une pension à sa fille, Anne-Hélène-Charlotte, mariée au Comte de Chauvigny. Arch. adm. guerre, n° 1263.

(1) Cf. l'opuscule adressé par Brunelli à la Convention pour justifier son rôle à Verdun pendant l'occupation prussienne, in-8^e 1793.

puissants de le placer ailleurs. Vous n'oublierez pas surtout que vous ayant été présenté par M. de Wittgenstein ses titres et son aptitude à la place d'adjudant sont par là constatés et qu'il convient à toutes places de ce genre, hors à celle de Verdun.

« Verdun est peut-être également la seule place que son ancien major revendique pour yachever sa carrière dans le poste d'adjudant de place. Mettez sous vos yeux cette preuve de zèle appuyée de services longs et distingués, c'est en avoir assuré la récompense.

« Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Bousmard, député de Verdun (*sic*)
à l'Assemblée Nationale ».

Pour mettre d'accord les deux candidats septuagénaires, le Ministre du Portail nomme M. Jean-Laurent Aubrespy de Courselles qui ne parut pas au siège de Verdun. Afin de ne pas désobliger Bousmard, il aurait pu tout aussi bien éviter de créer à Verdun un poste d'adjudant de place : la chose était d'autant plus aisée qu'il n'y avait que 50 emplois à pourvoir et que Verdun, forteresse de 2^e catégorie, était primé par 49 places de première classe (1).

On sait la fin misérable des personnages dont nous venons de parler : ils furent tous trois impliqués dans l'affaire de la capitulation et décrétés d'accusation par la Convention Nationale le 9 février 1793. Brunelly mourut en prison pendant l'instruction du procès. Aubermesnil, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire, fut décapité à Paris, le 25 avril 1794, avec les autres victimes de Verdun. Quant à Bousmard, qui avait pu échapper à l'arrestation, en suivant les Prussiens dans leur retraite, il devint un des meilleurs officiers du génie du roi Frédéric-Guillaume III et il fut tué, le 5 mai 1807, sous l'uniforme prussien, en défendant Dantzig assiégié par le Maréchal Lefebvre.

(A suivre).

HENRY POULET.

(1) « La place de Verdun, que l'on s'obstine à regarder comme de 3^e ligne, écrit La Fayette à Lajard, ministre de la Guerre, le 25 juin 1792, et qui devient par le fait le plus important de mon commandement, doit attirer toute notre attention. M. de Bousmard la connaît fort bien et cet officier, quoiqu'il fût aristocrate à l'Assemblée constituante, sert avec autant de zèle et de loyauté que de talent ». La Fayette, *Mémoires*, t. III, p. 441.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC

N° 11

NOVEMBRE 1910

La Société se réunira *le mercredi, 9 Novembre 1910*, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : la prise de possession du duché de Bar par Stanislas (1737);
 - 2^o M. F. DE BACOURT : à propos de la carte du Barrois;
 - 3^o M. DANNREUTHER : le linguiste Daniel Martin, de Jamelz (1591-1635);
 - 4^o Communications diverses.
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 7 Septembre 1910.

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, *président*.

Sont présents : MM. AGRAPART, ARNOULD, BERNARD, BRAYE, CHEVALIER, COLARD, J. COLLOT, DANNREUTHER, ELARDIN, GOBLET, A. MARTIN, VIGO, VINCHON.

CORRESPONDANCE : La rédaction de l'*Annuaire critique de philologie romane* de Dresde, envoie un compte rendu favorable des travaux relatifs au folklore meusien publiés par feu M. H. Labourasse dans nos mémoires et demande à recevoir en communication les études qui pourraient être faites ultérieurement sur ce sujet.

OUVRAGES REÇUS :

ENVOI DU MINISTÈRE : Compte rendu du Congrès des Soc. sav. de Rennes, 1909 (sect. des sciences).

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Bull. de la Soc. des natur. et archéol. du Nord de la Meuse, t. XXI. — Annales de l'Est, 24^e année, 2^e fasc. 1910 [ALB. COLLIGNON : le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine (né à Bar-le-Duc, 1498)]. — Bull. de la Soc. philom. vosgienne, 55^e année, 1909-1910. — Trierisches Archiv. fasc. suppl., XI, 1910. — Bull. de la Soc. des Sc. de l'Yonne, 63^e vol., 1910. — Revue d'Ardenne et d'Arg., n° 6, 1910. — Bull. de la Soc. lorr. de photogr., n° 7, 1910. — Bull. de la Soc. des natur. de Moscou, n° 3 et 4, 1908. — Spelunca, n° 60, 1910. — Bull. trim. de la Soc. des antiqu. de Picardie, 2^e trim. 1910. — Bull. de l'Instit. géol. de l'univ. d'Upsal, vol. 9 et 10, et *index* des t. I à X (1893-1910). — Rev. bénédict., avr. 1910. — Acad. des Sc. natur. de Philadelphie, vol. 62, 1910. — American Museum of natur. hist. annual report, 1909. — Université de Californie à Berkeley, 6 fasc. 1909-1910. — Institut Grand-Ducal de Luxembourg (sect. des sciences), Archiv. trim., vol. II, III, IV et V¹. — Acad. royale d'archéol. de Belgique : Bull. 1910, 1. et Annales, 6^e série, t. II, 1^{re} livr., 1910.

LECTURES ET COMMUNICATIONS : M. ALEX. LAURENT, membre honoraire, envoie en l'accompagnant de quelques commentaires, une copie du *Mémoire sur les événements du siège de Verdun en 1792 présenté au roi le 15 janvier 1835 par le lieutenant-général Lemoine*. Ce document qui a été utilisé par les historiens de Verdun, notamment par notre frère M. Pionnier, dans son ouvrage important sur la Révolution à Verdun, oppose à la légende patriotique du suicide de Beaurepaire une autre thèse, celle de l'assassinat du commandant des volontaires de Maine-et-Loire par un membre du conseil communal désireux, comme la grande majorité des habitants, de voir bâter la reddition de la place. Le mémoire du général Lemoine rédigé 43 ans après l'événement, s'il ne dissipe pas toutes les

incertitudes qui subsistent sur la mort tragique de Beaurepaire, précise du moins ce qu'on savait des dispositions peu héroïques de la population verdunoise à cette heure grave.

M. H. POULET adresse une étude sur le *capitaine de Bousmard, député à l'Assemblée constituante*, et, lui aussi, un des acteurs du drame encore obscur qui se joua sur nos frontières (v. plus haut, *Bull.*, p. cxiii à cxx et plus loin cxxx).

M. l'abbé NICOLAS extrait des annales de la commune de Mousay le récit pittoresque des élections mouvementées qui amenèrent en 1757 le renouvellement des autorités municipales de l'endroit. Le fonctionnement des antiques institutions émanant de la loi de Beaumont n'allait pas sans difficultés, et la communauté n'obtenait pas sans peines et procès le respect de ses droits.

Le Secrétaire signale dans le 2^e fascicule des *Annales de l'Est*, l'étude consacrée par M. Albert COLLIGNON à un enfant de Bar peu connu, le *Cardinal Jean de Lorraine* (1498 à 1550). Ce personnage, troisième fils de René II et de Philippe de Gueldres, naquit au château de Bar-le-Duc, le 14 août 1498. Il est célèbre par le nombre inusité d'évêchés et d'abbayes dont il fut titulaire dès l'âge le plus tendre. On le confond souvent avec son neveu le cardinal Charles de Lorraine dont il n'eut pas l'envergure. Il semble s'être contenté de mener la vie élégante de la plupart des prélats de la Renaissance qui dépensaient sans austérité les revenus ecclésiastiques destinés primitivement à d'autres œuvres. Des artistes et des gens de lettres recueillaient, selon l'usage, quelques miettes de cette table somptueuse, ce qui permet à M. Collignon de parler du « Mécénat » de notre cardinal. Si l'on écrit, comme le souhaite l'érudit professeur de Nancy, une biographie complète du prélat lorrain, on fera bien de passer au crible de la critique les éloges peu désintéressés dont les littérateurs du temps payaient les largesses qui les faisaient vivre. Quelques lignes de Brantôme expliquent pourquoi le cardinal laissa de nombreuses dettes que son neveu, héritier de ses bénéfices, refusa de payer. Une belle médaille

attribuée à Benvenuto Cellini conserve les traits de Jean de Lorraine et est reproduite en tête de l'intéressant mémoire de M. Collignon.

Après lecture du rapport de M. Vigo, il est procédé au scrutin pour l'élection de MM. Retié et Davignon au titre de membres correspondants.

M. le Président, se faisant l'organe de plusieurs confrères propose que la prochaine séance, le 5 octobre une assemblée générale soit convoquée conformément aux statuts pour examiner la question de la reconnaissance d'utilité publique de la Société, et décider les modifications à faire aux statuts en vue de cette reconnaissance. Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

VARIÉTÉS

Vieux logis barriusiens (Suite) (1).

Une des plus intéressantes maisons de la Ville-Haute est celle de la place Saint-Pierre qui porte le numéro 14 (près de la prison, à main gauche en regardant l'église), et qui est habitée actuellement par M. Navelot, receveur de l'enregistrement, son propriétaire.

Charles Démoget, dans son essai sur *Les origines de l'architecture de la Renaissance à Bar-le-Duc et les Vieilles maisons de la ville*, la met dans le premier des trois groupes qu'il établit, avec une subtilité assez discutable, pour les anciennes maisons de Bar, c'est-à-dire dans celui où on reconnaît « l'infiltration d'un art étranger très avancé ». Il décrit ainsi les caractères qui distinguent ces maisons : « Les chapiteaux sculptés procèdent des chapiteaux italiens ou français dont les modèles se retrouvent notamment dans les châteaux de Chambord, de Chenonceaux et de Gaillon. Les baies des fenêtres, largement ouvertes et recoupées autrefois par des meneaux en croix,

(1) Voir *Bull.* 1910, p. XXII et LXXII.

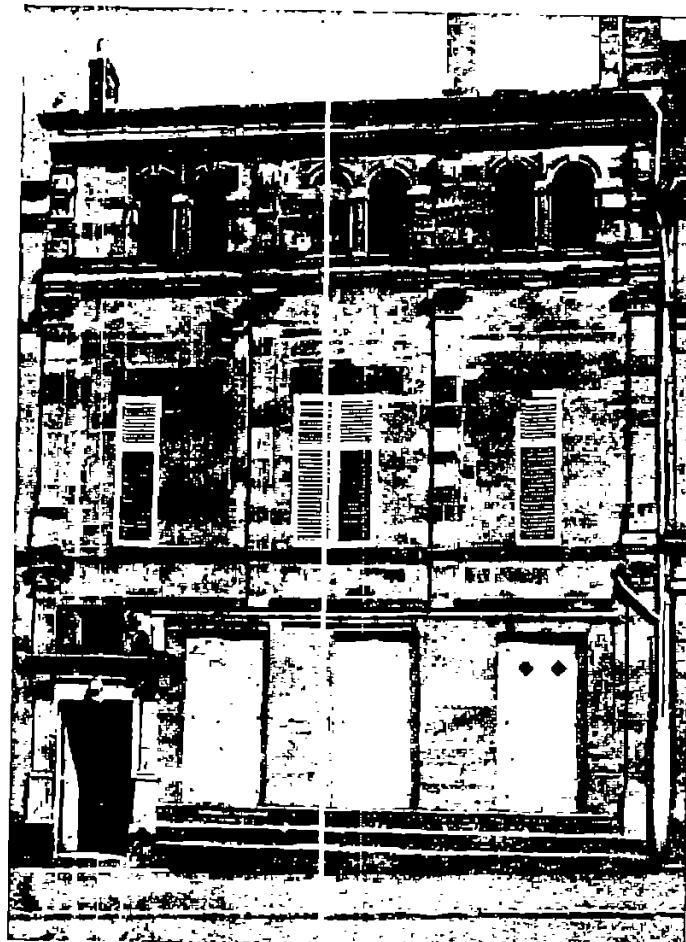
presque toujours disparus aujourd'hui, répètent le profil du chambranle. Au-dessus de la corniche, de la frise et de l'architrave, qui se rapprochent des profils classiques, s'alignent les mezzanines du grenier (c'est le nom italien de ces petites lucarnes). De courts pilastres soutiennent un chéneau sans ressauts, composé d'une moulure ferme et de gargouilles s'élançant de l'arête de la toiture, et donnent au couronnement de la façade une apparence toute différente de celle de la corniche classique ».

La plupart des traits énumérés ci-dessus se retrouvent dans la façade que la maison Navelot présente sur la place Saint-Pierre, comme on peut s'en assurer, soit en allant l'examiner directement, soit en regardant la reproduction que nous en donnons d'après un de nos propres clichés, ou celle que Konarski a dessinée pour le travail de Démoget, publié dans l'*Annuaire de la Meuse* de 1899 (page 13). L'on verra que cette façade est très mutilée. Sauf les lucarnes du grenier, aucune de ses fenêtres n'est restée intacte; les belles et larges fenêtres du rez-de-chaussée et du premier ont été remplacées par d'ignobles ouvertures; mais, au premier surtout, l'on distingue encore assez bien leurs encadrements et les frontons triangulaires qui les surmontaient.

La maison Navelot, très profonde, s'étend de la place Saint-Pierre à la rue des Grangettes; elle comprend un jardin intérieur, étroit et long. Nous donnons pour la première fois, croyons-nous, d'après un de nos clichés, la reproduction de la façade, fort intéressante également, qu'elle présente par derrière, sur ce jardin. Cette façade, elle aussi, comme celle de l'annexe qui fait équerre avec elle, a dû être remaniée à différentes époques. Démoget affirme que la maison dont nous nous occupons a été construite, ainsi que toutes celles du groupe dans lequel il la met, entre 1523 et 1560. D'autres archéologues estiment que la façade postérieure appartient à l'époque du duc Charles III, et ne date guère que des commençements du XVII^e siècle. Les petites portes cintrées, avec clef, qu'on y remarque au rez-de-chaussée, sont en effet, d'un style usité couramment à Bar-le-Duc pendant cette période; celle

qui a été démolie récemment rue Montant portait sur sa clef la date de 1618, comme nous l'avons dit dans un précédent article.

N'oublions pas de signaler à l'attention une petite pièce de devant, donnant sur la place Saint-Pierre, qui est voûtée en

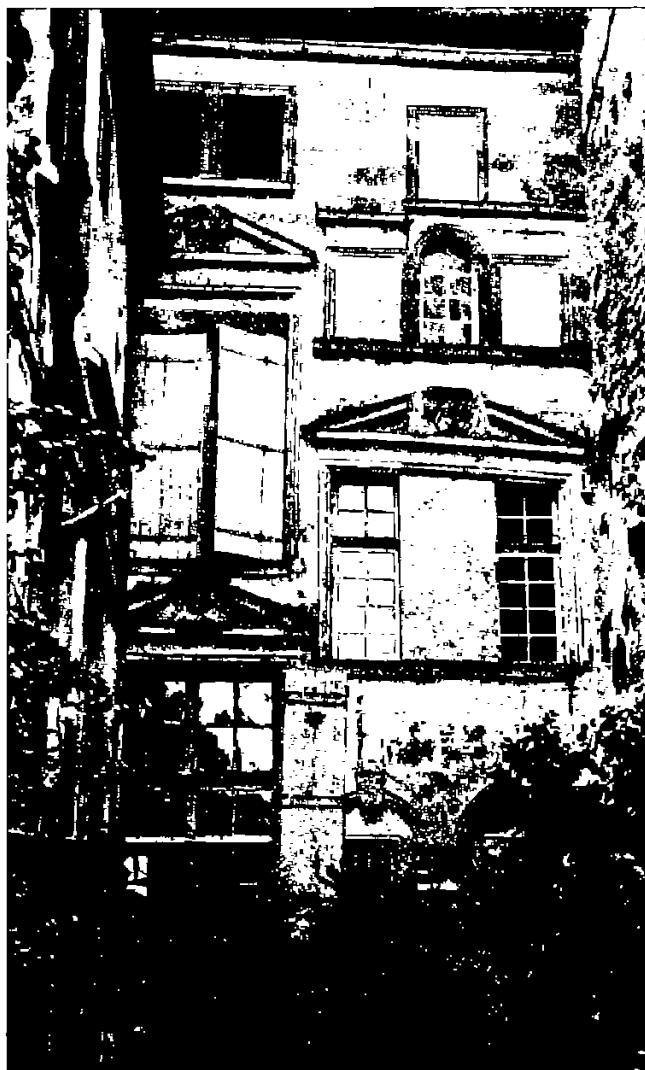


MAISON PLACE SAINT-PIERRE, n° 14.
Façade sur la place.

ogive, au lieu d'avoir, comme la pièce contiguë, un plafond à poutres apparentes; peut-être servait-elle d'oratoire aux propriétaires d'autrefois, qui n'étaient pas les premiers venus; car l'architecture de la maison indique qu'elle fut primitivement la demeure d'une famille distinguée.

Le propriétaire actuel, M. Navelot, a bien voulu établir pour nous, d'après les titres qu'il possède, la liste de ceux qui l'ont

précédé. Cette liste remonte jusqu'à 1766. A partir de M. Navelot (1894), elle comprend : Laurent Claude, Bardot Auguste, Mangin Auguste, lieutenant-colonel du génie en retraite, Man-



MAISON PLACE SAINT-PIERRE, n° 14.
Façade sur le jardin.

gin Jean-Félix, lieutenant en retraite, père du précédent, la veuve Maussan, rentière, Remy Anne-Antoinette, épouse Picquot, Thirion Jeanne-Antoinette, épouse Remy, Thirion Jean-Baptiste, procureur au bailliage de Bar-le-Duc, et enfin Peschart Alexandre, chevalier, baron de Lavallée, seigneur d'Am-

bly et autres lieux, qui a vendu la maison à Thirion Jean-Baptiste, par acte passé le 24 avril 1766 devant maître Baillot, notaire à Bar-le-Duc, moyennant « eschanges et contre échanges estimés entre les parties pour la plus forte partie à la somme de neuf mille trois cent dix livres ».

L'acte du 24 avril 1766, qui se trouve actuellement en l'étude de notre confrère et trésorier, M. le notaire Vinchon, n'indique pas l'origine de la propriété d'Alexandre Peschart, ni, non plus, s'il résidait dans l'immeuble vendu. Mais grâce aux renseignements que nous devons à l'obligeance de notre confrère M. Peschart d'Ambly, inspecteur général du génie maritime en retraite, nous avons pu être documenté sur ces deux points.

Alexandre Peschart d'Ambly, bisaïeu de notre confrère, est décédé à Bar-le-Duc le 29 mai 1775, dans une maison située place Saint-Pierre, à côté du couvent des Carmes. « Elle allait jusqu'à la rue des Granglettes, qui la séparait de son jardin. Elle avait au nord le sieur de Rouyn et le sieur de Chappe, au midi la maison des Pères Carmes, d'un bout la place Saint-Pierre et de l'autre la rue des Granglettes ». Alexandre Peschart la possédait depuis 1765, date à laquelle, héritier d'un sixième de ladite maison par succession de sa tante la dame de Rouyn, il avait acheté le reste pour le compte de sa communauté moyennant 12.500 livres.

Le même Alexandre Peschart avait hérité de M. de Rouyn, son oncle, en 1748, d'une part de maison, située place Saint-Pierre, et estimée dix mille livres ; il avait acquis la maison entière moyennant une somme de 8.888 livres 17 sols 8 deniers payée à ses cohéritiers. C'est ce dernier immeuble qui fut vendu en 1766 au procureur Thirion moyennant 9.310 livres, et qui appartient aujourd'hui à M. Navelot. Il était donc presque contigu à la maison mortuaire d'Alexandre Peschart. Cette dernière touchait au couvent des Carmes, qui a été remplacé par notre prison. Or entre la prison et la maison Navelot, il y a seulement trois autres maisons, dont celle qui fait le coin de la ruelle par laquelle elle est séparée de la prison était habitée il n'y a pas bien longtemps par M. Boulanger, sénateur de la Meuse, ancien premier président de la Cour des comptes.

Le Recueil des armes et blasons des familles nobles actuellement existantes et établies en la ville de Bar, publié par notre Société dans le tome IX de la 3^e série de ses Mémoires, nous apprend que la famille Peschart tenait sa noblesse des Lettres d'anoblissement obtenues du duc Charles III, en l'année 1604, par Alexandre Peschart « de Tannois en Lorraine ». L'un des descendants de cet Alexandre, René Peschart, avait épousé Thérèse de Rouyn, et était le père d'Alexandre Peschart, dont nous nous sommes précédemment occupé. L'un des enfants de ce dernier, Nicolas-René Peschart, ancien capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, grand-père de notre frère, habitait rue des Tanneurs au moment de la Révolution.

Nous donnons ce détail pour faire remarquer que la rue des Tanneurs, maintenant rue Nève, était habitée au XVIII^e siècle par des familles d'importance, qui avaient déserté ce que Konarski appelait « la sombre et inaccessible Ville-Haute ». Le chevalier de Saint-Georges y reçut l'hospitalité du duc Léopold, aux frais des bons Barrisiens.

Plusieurs de ses maisons, sans être aussi ornées que celles des XVI^e et XVII^e siècles dont nous sommes justement fiers, se signalent par l'élégance de leur architecture ; celles qui ne présentent aucun style, si ce n'est le style plat et nul, sont l'œuvre des bourgeois du XIX^e.

○○○

A ceux qui ne dédaignent pas la flânerie archéologique dans la sombre et inaccessible Ville-Haute, nous signalons une remise, ou, comme disaient nos pères une *foulerie* de la rue des Grangettes, appartenant à M. Couchot, épicier, dans laquelle se voit une cheminée monumentale intéressante, quoique très délabrée. Cette cheminée, par ses proportions, ne cadre pas du tout avec la pièce dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. Par là était autrefois le couvent des Annonciades. Ne faudrait-il pas chercher, dans la foulerie Couchot, les restes de la cuisine du couvent, et, par l'imagination, faire flamber, pour la réfection des nonnes, un bon feu sur cet âtre majestueux, où ne fonctionne plus aucun tournebroche ?

ALEXANDRE MARTIN.

DOCUMENTS

Une lettre du capitaine de Bousmard

député à l'Assemblée constituante (*suite*) (1)

La Bibliothèque municipale de Verdun possède quatre lettres que son distingué conservateur, M. Georges Leboyer, a bien voulu me signaler (2) : elles émanent d'Aubermesnil et elles ont été adressées par le malheureux à sa femme, la première de Dormans, les trois autres de la Conciergerie, quelques jours avant son exécution (3).

I

Ce 25^e de mars,

J'faites part de cecy à votre voisine, et tout près voisine.

Voici, chère, fidèle, et bien tendre amie, la Pre et la seule et unique fois, qu'il me soit possible et permis de te donner de mes tristes et bien malheureuses nouvelles, et que t'apprendront-elles ? Que je suis encore en vie ; car s'il était possible de mourir de douleur et de chagrin, je crois que je n'existerais plus ; je demande à dieu pour toute grâce, qu'il te fasse, et à mes chères filles, celle de ne point succomber à l'excès de leur extrême douleur ; je suis, on ne peut plus résigné, et je fais de tout mon cœur, au dieu tout puissant et tout miséricordieux, sans aucune peine, ny regrets, le sacrifice bien complet, en expiation de mes péchés, de toutes les peines que j'endure, de la vie et de la mort ; que sa sainte volonté soit faite ; je suis malheureux, et un innocent malheureux ; mais jusqu'au d^r moment, je serai un bon chrétien, un bon catholique, on ne peut plus résigné à la volonté du seigneur ; mad^e Brégard (4) te prie de faire dire chez elle qu'elle se porte bien ; je suis tout seul d'homme avec dix femmes, de 30 que nous sommes, on nous loge communem^t dans trois endroits ; celles avec qui je loge sont les cennes Tabouillot et sa fille, les cennes La Lance et ses trois nièces, la cenne Brégard, les cennes La Giroisière, et Masson (5) ; je t'embrasse et mes chères filles, et leurs chers enfants,

(1) V. *Bull.*, 1910, p. XCIII.

(2) Ms. n° 499, 4 pièces papier.

(3) L'artis de Verdun, le 20 mars, sous la conduite du lieutenant de gendarmerie de Saint-Mihiel Mayeras, les contre-révolutionnaires de Verdun furent dix jours en route. Madame d'Aubermesnil avait dû suivre son mari à Paris, car la première lettre semble bien adressée à Verdun et les suivantes parlent de ses entrevues avec lui.

(4) G.-E. Dauphin, âgée de 56 ans, née et domiciliée à Verdun, veuve de Brégeart, capitaine de grenadiers de France, fut condamnée à mort et exécutée en même temps que d'Aubermesnil.

(5) M^{mme} Tabouillot, née Grancfebvre, Masson, née Herbillon et La lance, née Henry, et les trois filles du président Henry, Suzanne, Gabrielle et Barbe, ainsi que M^{le} La Giroisière, fille du prévôt de Bonzée et M^{le} Claire Tabouillot, furent toutes condamnées à mort le 5 floréal (24 avril) : mais en raison de leur âge, la peine de mort prononcée contre Claire Tabouillot et Barbe Henry fut commuée en dix ans de détention.

du meilleure de mon cœur ; mon dr souvenir sera pour elles toutes, adieu ma chère, bien tendre et respectable amie ; jusqu'au d^r moment, je conserveray pour toi la plus tendre affection ; comme la plus parfaite vénération ; je t'écris de dormans.

Faites dire chez les cennes Tabouillot et sa voisine, que tout ce qui les intéresse ici est en bonne santé.

II

Ce 1^{er} floréal,

Je viens de recevoir, ma chère tendre et bien fidèle amie, ce que tu viens de m'envoyer, et je t'en remercie, je n'ay nullement besoin de rien ; et je ne désire rien tant, que tu t'éloigne de ton trop malheureux et infortuné mary, qui te chérit, t'honneure et te respecte infiniment ; je t'ay écrit un petit billet de ce matin, mais je crains que tu ne l'aye point reçu ; parce que tu ne m'en dis rien ; je t'embrasse bien tendrement et du plus profond de mon cœur, et je ne puis t'en dire davantage ; parce que quelques lignes de trop occasionneraient que ce Billet ne te parviendrait point ; je suis bien tendrement ton cher fidèle et tendre amy.

D'AUBERMESNIL (1).

III

Ce 3^e floréal.

Je t'envoye, ma chère bonne amie, mon acte d'accusation, afin que tu en donne communication à mon défenseur officieux, soit le Cen Cedille (?) soit le Cen Chauveau (2), j'ai tout près mes moyens de justifications, qu'il ne m'est pas permis de te faire passer, mais que je lui communiqueray lorsque je le verray ; mes accusations sont vagues (3), et sans nulle raison ny preuve ; je les ay notté sur l'acte d'accusation. Je t'embrasse du meilleur de mon cœur, et suis toujours, plus que je ne puis te le dire, ton fidèle amy.

D'AUBERMESNIL.

(1) Au verso : A la citoyenne d'Aubermesnil, chez le cen Alexandre, rue du Jour, maison de la Patrie, près St-Eustache. A Paris.

(2) Chauveau-Lagarde, le défenseur de Brissot, de Miranda, de Charlotte Corday, de Marie-Antoinette (Chartres 21 janvier 1756. — Paris, 19 février 1841).

(3) « Quant à d'Aubermesnil, il a été chargé de la distribution des cartes d'entrée et de sortie de la ville, il vexait les patriotes et les incarcérait, pour satisfaire la vengeance des émigrés, dont il était sans cesse entouré, et leur procurer le plaisir de jouir des souffrances et des persécutions qu'il faisait éprouver aux amis de la Révolution... Malgré sa destitution de grade de major de la citadelle de Verdun il ne s'en était pas moins perpétré dans ce poste pour le livrer à l'ennemi, il s'était même permis de fabriquer des cartes d'entrée, et personne n'était admis dans cette citadelle sans une de ces cartes. Cet ex-noble, plein de regret pour les anciennes prérogatives, les distinctions honoriques, en avait calculé le rétablissement ou l'invasion prochaine de l'ennemi, avait tout fait pour effectuer, et avait même en quelque sorte dirigé les bombes des assiégeants, en leur donnant des facilités pour mieux ajuster leurs coups de feu ». Arch. Nat., W. 352 (718).

IV

Ce 3^e floréal.

Je te souhaite le bonjour, ma chère bonne amy, et je désire bien sincèrement, que tu aye pu un peu reposer; mais hélas, le repos peut-il se trouver à côté d'autant de justes sujets de peine, de douleur et de chagrin; il en est de moy comme de toy; nous sommes réciproquement la cause innocente de l'excès de notre tristesse et de notre affliction, encore peu de jours, je t'embrasse du meilleur de mon cœur et plus que je ne puis te le dire, ne m'envoie rien, je n'ay besoin de rien; ta tendresse et ton affection me tiennent lieu de tout, la mienne pour toy ne finira qu'avec moy; rappelle moi au souvenir de mes chers enfants et petits-enfants, ma très chère et bien fidèle amie.

D'AUBERMESNIL.

NÉCROLOGIE

La Société vient de faire une perte sensible en la personne de son imprimeur M. A. CONTANT-LAGUERRE, membre correspondant. Une collaboration de quarante années a permis à notre association d'apprécier les qualités exceptionnelles de cet homme distingué, dont la mort laisse un si grand vide à Bar-le-Duc. Peu soucieux d'une vaine popularité, il s'est attaché à remplir par des actes plutôt que par des paroles les devoirs de sa fonction sociale et a porté très haut le renom des presses barrisiennes. Il laisse le souvenir d'une carrière éminemment utile et accomplie, dont il a tenu à prolonger les bienfaits par d'intelligentes et philanthropiques dispositions testamentaires.

M. F.-F.-R. SAINT-JOIRE avocat à la Cour d'appel de Nancy, faisait partie depuis vingt-cinq ans de la Société. Il se considérait avec raison comme barrisen, étant le fils d'un des derniers principaux du vieux Collège Gilles-de-Trèves.

QUESTIONS ET RÉPONSES

?

53. Pourrait-on donner quelque renseignement sur la famille italienne de Palerni ou Palerny, qui contracta des alliances en France? ou tout au moins indiquer quels auteurs ou pourrait consulter.

BULLETIN MENSUEL
DE LA
**SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS
DE BAR-LE-DUC**

N° 12

DÉCEMBRE 1910

La Société se réunira *le mercredi, 7 Décembre 1910, à l'Hôtel de Ville de Bar-le-Duc, à 8 heures et demie du soir.*

ORDRE DU JOUR :

- 1^o M. l'abbé AIMOND : Les étapes de la construction de l'église Saint-Étienne de Bar-le-Duc ;
 - 2^o M. CH. FORËT : Le Barrois, depuis ses origines jusqu'au traité de Bruges ;
 - 3^o M. d'ARBOIS : Rapport sur la candidature de M. Maurice de L'Escale ;
 - 4^o Scrutin pour l'élection du Bureau et de la commission de publication de 1911 (*art. 4 des statuts*).
-

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance du 5 Octobre 1910 (Assemblée générale).

Présidence de M. ALEXANDRE MARTIN, président.

Sont présents : MM. AGRAPART, BERNARD, BRAYE, CHEVALIER, J. COLLOT, DANNREUTHER, ELARDIN, LECOMTE, A. MARTIN, RENAUD, RETTET, RIDET, VIGO, VINCHON.

M. d'ARBOIS se fait excuser.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. RETTET, nouvellement admis et présent à la séance.

Il expose ensuite la double question portée à l'ordre du jour et développe d'abord les motifs qui peuvent être invoqués en faveur de la reconnaissance d'utilité publique, souhaitée par plusieurs membres. Il fait valoir notamment outre l'accroissement de prestige et de considération que la Société en retirerait devant le public, l'intérêt qu'elle aurait d'acquérir la personnalité civile, et de recueillir les donations et legs que pourraient lui faire des bienfaiteurs désireux de lui assurer plus de ressources et par conséquent une action plus étendue. Jusqu'ici la Société réduite aux cotisations de ses membres, n'a pu qu'imparfaitement réaliser son programme. Aujourd'hui qu'elle a derrière elle quarante années d'une existence laborieuse et modeste, elle peut envisager sans manifester une ambition exagérée la perspective d'une situation moins imparfaite que celle qui résulte pour elle de la simple déclaration qui a été faite le 27 mai 1907.

Quelques membres présentent des objections et demandent un supplément d'informations, qu'apportent ceux de nos confrères plus familiarisés avec la récente législation qui régit les associations. Il est décidé par 8 voix contre 5 que la Société demandera la reconnaissance d'utilité publique et que le Bureau sera chargé de faire toutes les diligences nécessaires.

La seconde question portée à l'ordre du jour de l'assemblée générale est ensuite abordée. Quelques additions paraissent devoir être faites aux statuts pour les mettre en harmonie avec un modèle élaboré par le ministère de l'Instruction publique.

M. le Président donne lecture d'un projet de révision des statuts, qu'il a élaboré avec le concours du Bureau, spécialement convoqué, et appelle les observations des membres sur la rédaction proposée, qui d'ailleurs ne modifie sur aucun point essentiel les statuts primitifs. Sous le bénéfice de ces observations faites par plusieurs assistants, le projet est adopté par l'assemblée générale qui charge son président et son secrétaire de la représenter dans les démarches qui devront être faites pour parvenir à la reconnaissance de la Société.

Sur le rapport de M. Vigo, il est ensuite procédé au scrutin pour l'élection au titre de membres correspondants de MM. Félix Dejust, substitut du procureur de la République à Bar-le-Duc, Géminel, procureur de la République à Montmédy et l'abbé Petit, curé d'Erize-la-Brûlée, présentés par MM. Renaud et Braye. Ces trois candidats sont admis.

OUVRAGES REÇUS : *Hommage des auteurs* : L. LALLEMENT : *Essai de folklore. Echos rustiques de l'Argonne*, in-8°, 165 p., Châlons, 1910. — C.-J. GILLANT : *Le chanoine de Bigault d'Harcourt*, in-8°, 16 p., Laflèche, 1910. — J.-E. GODEFROY : *La congrégation de Saint-Vanne et la Révolution. Les derniers jours de l'abbaye de Montier-la-Celle*, in-8°, 1910. — RODOLPHE GUIMARAES : *Les mathématiques en Portugal*, 2^e éd., in-8°, 655 p., Coimbre, 1909.

ENVOI DU MINISTÈRE : Comité des travaux histor. et scientif. : Bull. archéol., 3^e livr., 1909, 1^{er} livr., 1910. — Bull. histor. et philol., 4^e livr., 1909.

ENVOI DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES : Le Pays Lorrain, n° 9-10, 1910. — Les marches de l'Est, n° 6, 1910. — Soc. des antiq. de l'Ouest : Bull., 4^e trim., 1909, 1^{er} trim., 1910 ; *Mémoires*, t. III, 1909. — Bull. des soc. artist. de l'Est, n° 10, 1910. — Bull. mensuel de la soc. d'archéol. lorr., n° 8-10, 1910. — Acad. royale d'Archéol. de Belgique : Bull. II, 1910. — *Annales*, t. II, 2^e livr., 1910. — Soc. franç. de Numismatiq. Procès-verb. de 1908. — Rev. de Saintonge et d'Aunis, 5^e livr., 1910. — Revue bénédict., n° 3, 1910. — Notes d'art et d'archéol., sept. 1910. — Répertoire d'art et d'archéol., 2^e trim., 1910. — Bull. de la Soc. hist. de Langres, n° 83, 1910. — Annales de la Soc. hist. du Gâtinais, 1^{er} et 2^e trim., 1910. — Rev. d'Ardenne et d'Argonne, n° 6, 1910. — Annales de la Soc. d'Emulation des Vosges, 86^e année, 1910.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée.

Le Secrétaire, H. DANNREUTHER.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

A propos de la Carte du Barrois.

La publication de la Carte du Barrois par M. l'abbé Hébert (1) a été pour un grand nombre une révélation. Combien se doutaient, en effet, qu'encore au XVIII^e siècle le Barrois constituait non pas un État homogène, un bloc, mais un véritable archipel de territoires isolés et même de simples villages souvent très éloignés de leur capitale? Il faut plusieurs jours à M. de Vassimont, pour aller de Bar-le-Duc à sa seigneurie de Blondefontaine, localité barroise située dans la Comté (2); M. Fourier, seigneur de Bacourt, en l'évêché de Metz, n'ose trop se plaindre, vu la distance, que la Chambre des Comptes de Bar ait mis tant de retard à enregistrer son premier dénombrement (3); et l'on se demande quelle action pouvait bien avoir cette même Chambre des Comptes sur les quelques villages barrois perdus dans le pays de Trèves et qui avaient noms Athus, Sône, Battincourt, Aubange....

Sans aller si loin, le bailliage de Bar-le-Duc qui forme, à l'œil, un ensemble compact, n'était-il pas en conflits incessants avec les officiers de feudataires presque indépendants comme les comtes de Ligny et les barons d'Ancerville à qui s'ajoutèrent les du Châtelet de la châtellenie de Pierrefitte, les Stainville et les Choiseul du comté puis duché-pairie de Stainville?

L'unité des juridictions n'était pas seulement brisée dans ces grandes enclaves; elles se multipliaient fâcheusement dans une quantité de villages, « communautés » ou « bans », comme on disait alors.

Prérons par exemple deux localités très rapprochées l'une de l'autre : Naives-en-Blois et Mauvages.

(1) Quelques exemplaires de cette carte sont encore disponibles contre un mandat de deux francs à l'adresse de M. P. d'Arbois, aux Archives départementales à Bar-le-Duc (N. DE LA R.).

(2) Diocèse de Besançon.

(3) Archives de la Meuse, B. 3127.

Naives-en-Blois. — Ce modeste village était mi-partie Lorraine et France et comprenait trois communautés : l'une de l'Office de Ligny (53 habitants), l'autre de l'Office de Gondrecourt (40), la troisième de l'Office de Toul (18). Donc, trois maîtres très différents : le roi de France, le duc de Lorraine et les chanoines de Toul. Ce n'est pas tout. Ces 3 communautés formaient quatre seigneuries. Dans la première, exerçaient les officiers du duc avec ressort à Chaumont-en-Bassigny. Dans la seconde, d'autres officiers de la prévôté de Gondrecourt. Dans la troisième, le Chapitre faisait exercer par ses officiers de Void. Dans la quatrième seigneurie, dite des Ecuyers ou de Braux, on comptait, sous la suzeraineté du comte de Ligny, non plus un seul, mais plusieurs seigneurs qui avaient leurs officiers particuliers. Ces seigneurs dont les droits étaient distincts les uns des autres étaient, au milieu du XVIII^e siècle, M. de Messpas de Saint-Amand, M. de Romécourt, M. Thévenin de Saint-Julien, M. Piat, M. de Beaumanoir, soit cinq seigneurs pour... sept habitants. Ces multiples anomalies sont signalées par un magistrat contemporain, Gabriel Mengoet, de Gondrecourt.

C'est un fermier général des Salines, Antoine de Montauzet, qui se fâche des difficultés qu'il trouve à Mauvages.

Mauvages comprend quatre seigneuries : 1^o celle dite « de Gondrecourt » appartenant au duc de Lorraine et dépendant du Bassigny mouvant; 2^o celle dite « de Beauvau » dépendant et relevant comme arrière-sief du château de Gondrecourt. Des Beauvau elle avait passé aux Amanty, puis aux Pouilly qui l'avaient vendue aux Monteval ; 3^o celle dite « des Luxembourg-Brienne » qui étaient les seigneurs de Ligny : elle relevait du château de Bar-le-Duc ; 4^o celle dite « du Châtelet » du nom de ses anciens possesseurs. Des du Châtelet, elle était venue aux Lémont, puis par vente aux Vigneulles ; elle relevait de Gondrecourt.

Dès le XIV^e siècle avait disparu de Mauvages une cinquième seigneurie dite « de Saint-Epvre », mais quoique disparue depuis plus de 300 ans, c'était celle qui faisait le plus parler d'elle et qui provoquait le plus de vexations et de troubles. Elle avait dépendu de la prévôté d'Andelot au bailliage de Chaumont,

comté le Champagne, souveraineté de France, ce qui avait engagé Turgot intendant de Metz après le traité de Ryswick à la ressusciter. Par zèle et par intérêt il confisqua les droits régaliens que le duc de Lorraine exerçait sur la seigneurie dite « du Châtelet » astreignit les quelques sujets de celle-ci à aller chercher leur sel au magasin de Joinville et les força à payer une subvention au Roi.

Quand on jette les yeux sur la carte de l'ancien Barrois, on est frappé du curieux morcellement des territoires et de l'extraordinaire éloignement d'un certain nombre de localités isolées qui ressortissaient d'un Office barrois, mais cette singulière configuration géographique doit moins surprendre que les anomalies variées, déconcertantes, que la féodalité avait introduites dans chaque localité. En 1740, M. de Monthureux, procureur général à la Cour Souveraine, pouvait encore écrire : « Dans ce pays, plus qu'ailleurs, les arroadissements et jusques aux simples villages, ont leurs bizarreries ».

F. DE B.

DOCUMENTS

1709. — Triste avanture qui doit estre insérée dans les annales arrivées en lan de grace mil sept cens neuf.

En l'année mil sept cens et neuf, il y eut un hiver qui n'a peut estre jamais eu son pareil, jusqu'à la veille des royes sixième janvier il ny avoit encor presque point eu de froidure, mais le iour mesme des royez, il fit subitemment une gelé si considérable que tout estoit en glace. La froidure augmenta tellement pendant l'espace de six semaines que personne ne pouvoit mettre le nez hors du logis ; les animeaux domestiques mourroient comme mouches, on trouvoit des personnes mortes dans leurs licts de froidure ; le vin le meilleur nestoit qu'une

glace dans les meilleures caves, les chaines, les noyers et autres gros arbres se fendoient dune violence si considérable que vous eussiez dit estre des coups de canons, les oyseaux, liepvres, sangliers, perderis et autres animeaux sauvages moururent dune si grande force qua peine en resta til pour repeupler; Tous les gros et meilleurs arbres moururent en sorte qu'il n'en resta que quelques jeunes, une partie parurent encor jeter leurs fuilles fleures et fructs au printemps et tout à coup on les voyoit jaunir et mourir. Les bleds furent gellez tout a faict en sorte quil fallut tout resemer en orge et Dieu voulut que l'année précédente, les orges avoient assé bien reussy, ce qui facilita laditte resemaille et il y eut une si grande abondance dorge dans les places ou les bleds furent gellez que ce fut un miracle evident, outre que les dict orges furent de si bonne qualité que le pain ressembloit au pain de véritable froment, une partie des septes des vignes mourut, l'autre partie ne jetta que la seconde seve, on ne vit jamais raisin la ditte année, on fut obligé de resemer du vieu bled et Dieu le bennit tellement qu'on ne vit jamais des plus beaux bleds ny mieux grenés, deux gerbes faisoient le boisseau mesure de Condé. Croyez en lecrivain qui en a ressenti luy-mesme les tristes effects. En foy de quoi il a signé :

JEAN NICOLAS VOIRIN P^{re}

Curé de Belrain.

(Registre des batemes, mariages, mortuaires de la paroisse de Belrain) (1).

(1) Communication de M. Maginot, instituteur et bibliothécaire à Saint-Mihiel.

ARCHÉOLOGIE

Repositoires eucharistiques de la Meuse (Suite) (1).

La belle église de Senon (2), construite par l'archidiacre Léonard Waltrin ou Valtrini, originaire du lieu, a été terminée en 1541. J'ai dit déjà, d'après le *Pouillé* (3), que l'on y remarque un « *Repositorium* au nord-est du chœur ». Si j'avais recouru à mes notes, j'aurais pu ajouter que ce tabernacle est presque entièrement masqué par les boiseries du chœur, qui paraissent dater du XVIII^e siècle; mais, à l'extérieur, l'oculus subsiste très visible; de forme ronde, il devait être garni d'un trilobe flamboyant, lequel a été brisé; l'on a aussi arraché l'armature de fer qui le protégeait contre des mains sacrilèges; cette triste opération a laissé visibles douze trous disposés régulièrement sur les quatre côtés de la pierre carrée dans laquelle est ouvert l'oculus.

Récemment, pendant un arrêt à la gare de Baroncourt, je me suis dirigé vers le hameau de Dommary (4), qui possède une petite église ancienne; j'en ai fait le tour et j'y ai découvert aussi un oculus eucharistique rond; autant que je me le rappelle, il est situé au sud-est du chœur, c'est-à-dire du côté de l'épitre. L'église était fermée et l'heure trop tardive pour demander que la porte me fût ouverte, afin de voir s'il y subsiste quelque chose du dépôt.

(1) V. *Bulletin*, mars 1907, janvier 1908 et mars 1909.

(2) Canton de Spincourt, arr. Montmédy.

(3) Abbé GILLANT, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 212.

(4) Le *Dictionnaire topographique* indique Dommary comme étant de la commune de Bouvigny. Mais, depuis 1898, la commune a pris le nom de Dommary-Baroncourt. Anciennement Bouvigny et Baroncourt avaient chacun une église; elles n'existent plus, et maintenant celle de Dommary sert pour les trois localités qui ne forment qu'une commune (V. le *Pouillé*, t. IV, p. 156).

Ces deux églises sont entourées du cimetière et l'oculus de Senon se trouve placé du côté opposé au village, ce qui vient à l'appui de ma thèse sur la destination de ces baies. Je suis toujours disposé à croire que, comme je l'ai dit souvent depuis plus d'un quart de siècle, les oculus eucharistiques remplacèrent les lanternes des morts en usage à l'époque médiévale. Jusqu'à présent, cette thèse, je dois le reconnaître, n'a pas eu de succès ; mais l'on s'est borné à l'ignorer, à la négliger ou à la contredire, sans apporter aucune preuve importante en faveur d'une opinion nouvelle. Au contraire, les monuments semblent surgir pour me donner raison, tout au moins pour témoigner d'une relation certaine entre les repositoires à oculus et les cimetières.

L. GERMAIN DE MAILY.

17 septembre 1910.

BIOGRAPHIES MEUSIENNES

1° Un Verdunois en Hollande, Jean-Nicolas de Parival.

M. J.-W. Enschedé vient de donner à la Société royale des antiquités à Amsterdam une étude sur Jean-Nicolas de Parival, qui ne manque pas d'intérêt pour les lecteurs français. Ce Parival, né à Verdun en 1605, s'était établi en 1624, à Leyde où il résida toute sa vie, sauf un court séjour en Belgique, en 1666-1667 et où il mourut en 1669. Il était, de son état, négociant en vin ; mais, à cette profession, il joignait celle d'instituteur et ne refusait pas de donner des leçons aux étudiants étrangers qui affluaient à cette époque à l'Université de Leyde. Il était catholique, mais ses opinions jansénistes l'empêchaient d'être suspect, et on fut tout à fait assuré de son loyalisme, quand son *Abrégé de ce siècle de fer* eut été mis à l'index en 1660. Orangiste décidé, il intervint dans la polémique suscitée

par la publication de *l'Intérêt de la Hollande*, de Pieter de La Court, et prit part contre Jean de Witt et sa politique. De ses diverses publications, la plus célèbre a pour titre : *Délices de la Hollande*; imprimée en 1651, elle fut souvent réimprimée. Ce livre écrit pour les étrangers, surtout pour les étudiants étrangers, semblait indispensable aux nouveaux arrivants qui y trouvaient des renseignements sûrs et complets sur l'histoire, les mœurs et les coutumes des Hollandais. Par les noms des libraires qui s'étaient chargés de la vente, on voit quelle était la situation de la librairie à cette époque et, par la contexture du livre, on discerne la valeur qu'on peut attacher à l'ornementation pour déterminer l'ancienneté d'un imprimé. En 1656, Parival publiait ses *Dialogues français*, et en 1659, les *Histoires tragiques de notre temps arrivées en Hollande*. On y rencontre de nombreuses particularités sur la vie, à Leyde, des étudiants du Holstein et de Mecklembourg, sur le manger, le boire, le vêtement, les duels leurs relations sociales et politiques, les coutumes académiques. L'on y voit, par exemple, qu'en 1630, les étudiants d'origine allemande tentent d'introduire les brimades à l'encontre des nouveaux; mais qu'ils se heurtent à une vive opposition des magistrats. On a des raisons de douter de l'intégrité comme homme de Parival; mais il n'a pas été sans influence. Ses élèves se sont répandus partout, ses œuvres, écrites en français, ont eu des lecteurs dans tous les pays; elles ont été traduites en hollandais, en anglais, en allemand; elles sont arrivées à soixante impressions, réimpressions, traductions. Aussi M. Enschedé conclut-il que les ouvrages de cet auteur, parfaitement oublié, ont sûrement contribué à la chute du grand pensionnaire de Witt et à l'avènement de la politique internationale anticatholique de Guillaume III contre Louis XIV (*Journal des Débats*, 10 nov. 1910).

**2^e Le linguiste Daniel Martin de Jametz
(1591-1637).**

Encore un nom à réintégrer dans la biographie meusienne, grâce à une petite découverte de notre érudit confrère de Sedan, M. E. Henry. *Daniel Martin*, qui se qualifie sur plusieurs

de ses ouvrages de « sedanois » était en réalité le fils d'un maître tailleur de Jametz et si son acte baptistaire a été dressé à Sedan (1) c'est qu'après la reddition de Jametz le culte réformé avait été interdit par les Lorrains, maîtres de cette place. Du reste, c'est bien au célèbre collège académique de Sedan que le jeune Martin fit ses études et prit le goût de la philologie (2). Des étudiants et des professeurs y venaient des provinces voisines, d'Allemagne et des Pays-Bas et y entretenaient la pratique des langues modernes et des relations internationales. En 1616, Daniel Martin alla se fixer à Strasbourg comme maître de français et y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1637. Il publia, pendant ces trente années, une série de grammaires et de manuels destinés à l'usage des Français et des Allemands désireux d'étudier leurs langues réciproques. Et en cela il fut, à sa manière, un des premiers ouvriers de la pénétration française en Alsace. Ses livres dont M. Henry donne la description bibliographique dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* (3) eurent une grande vogue, justifiée par l'originalité de la méthode et le pittoresque des « devis facétieusement sérieux et sérieusement facétieux » qui émaillaient ses manuels de conversation, purgés « des affectations ridicules » qui compliquaient l'étude du français à cette époque de transition littéraire. Aujourd'hui encore les amateurs d'alsatiques recherchent ces volumes très rares, à cause des détails de topographie et de vie populaire strasbourgeoise, et des locutions savoureuses dont ils abondent (4). Tel de ces livrets a servi de « truchement à la soldatesque françoise, et à la noblesse

(1) Le 10 novembre 1591.

(2) Comme un autre fugitif de Jametz, *Pierre Jénin* dont il a été question dans les *Mém. de la Soc. des L.* (1884), p. 143.

(3) 1910, n° 6, p. 211.

(4) Le catalogue de la collection *F. Reiber* de Strasbourg (1906) en décrit deux exemplaires de choix, augmentés de notes manuscrites autographes de D. Martin. *E. Stengel* dans son catalogue chronologique des grammaires françoises (1890), p. 35, donne à notre auteur la place qu'il mérite.

cherchant de l'exercice à sa vertu en la guerre d'Allemagne ». Nous les recommandons à toute l'attention des bibliophiles.

**3^e Le R. P. Jacques Villotte de Bar-le-Duc
(1656-1743).**

L'Abeille bibliographique de M. R. Chamonal signale en ces termes un petit volume d'un auteur barrisien :

« Voyage d'un missionnaire de la compagnie de Jésus en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie, par le R. P. Jacques Villotte. Paris, J. Vincent, 1730, 1 vol., in-12, 4 ff. n. c., 647 pages.

Ouvrage très rare. »

H. D.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Echos rustiques de l'Argonne, par l'abbé Louis Lallement. Châlons, in-8°, Robat, éd., 1910.

M. L. Lallement qui a déjà à son actif six ou sept brochures intéressantes sur la région argonnaise, se révèle par ce joli volume comme un de nos folkloristes les mieux informés. Chansons du calendrier, chansons légendaires et historiques, chansons d'amour et de mariage, danses villageoises, chants de métiers et chansons bachiques ou satiriques, vieux noëls du pays, défilent agréablement dans ce recueil précédé d'une utile et savante introduction et suivi d'une série d'airs notés. Beaucoup des pièces citées appartiennent exclusivement à l'Argonne et cependant nous ne voyons parmi les chansons de métiers aucun morceau spécial aux verriers de cette région. Faut-il en conclure que cette profession engendrait la mélancolie ?

QUESTIONS ET RÉPONSES

54. On souhaiterait des renseignements précis sur les ouvrages, brochures ou articles publiés sur la culture de la vigne dans le Barrois à diverses époques.

MÉMOIRES

L I S T E
D E S
É M I G R É S , D E S P R È T R E S D É P O R T É S
E T D E S C O N D A M N É S
POUR CAUSE RÉVOLUTIONNAIRE
D U D É P A R T E M E N T D E L A M E U S E

P A R

J e a n D U B O I S

INTRODUCTION

J'ai essayé de dresser, pour le département de la Meuse, la liste aussi complète et aussi exacte que possible de toutes les personnes qui y résidaient ou qui y possédaient des biens, et que leur qualité d'émigrés, de prêtres déportés ou de condamnés mit sous le coup des lois révolutionnaires de confiscation. Une pareille liste est en réalité très différente de celles des propriétaires dépossédés telles que les donnent les ventes de biens nationaux. Beaucoup d'individus légalement sujets à la confiscation n'avaient en réalité aucun bien ; parfois la confiscation et la vente atteignent confusément plusieurs personnes désignées seulement par une appellation collective : les héritiers..., les enfants... ; enfin un grand nombre de ceux qui furent poursuivis comme émigrés purent prouver que ces poursuites étaient injustifiées et rentrer en possession de leurs biens, et c'est là un fait important sur lequel l'étude des ventes ne peut guère donner de renseignements.

La législation établit entre les émigrés, les prêtres déportés et les condamnés des différences essentielles. Tandis que, pour les premiers, la confiscation, décrétée le 27 juillet 1792, se perpétrait en quelque sorte jusqu'à la loi du 27 avril 1825 qui les indemnisa pour leurs biens immeubles vendus au profit de l'État, la Convention décréta le 14 floréal an III⁽¹⁾ que les

(1) La confiscation, décrétée le 10 mars 1793 contre les individus que condamnerait le *Tribunal criminel extraordinaire* (futur *Tribunal révolutionnaire*) qu'institua le même décret de la Convention, s'étendit en fait à tous

6 ÉMIGRÉS, CONDAMNÉS ET PRÊTRES DÉPORTÉS

biens des condamnés seraient rendus à leurs familles, et, les 20 et 22 fructidor an III⁽¹⁾, que ceux des déportés seraient aussi restitués à leurs héritiers.

Une liste composée d'éléments aussi divers ne saurait être établie d'après une règle uniforme. Pour les condamnés, il suffit d'indiquer la date de la condamnation, leurs biens n'ayant été confisqués qu'à partir de cette date jusqu'à la loi du 14 floréal an III⁽²⁾. Pour les émigrés et les déportés, le problème est plus complexe.

Afin d'assurer la saisie de tous les biens des émigrés, l'Assemblée législative, puis la Convention ordonnèrent par la loi du 30 mars 1792, promulguée le 8 avril, et par celle du 28 mars 1793, la formation, l'impression et la publication de listes départementales d'émigrés⁽³⁾. La loi du 28 mars ordonna

les condamnés par les tribunaux pour crimes contre-révolutionnaires. — L'application de la loi du 14 floréal fut réglementée par celle du 20 prairial an III qui exceptait de la restitution les biens de la famille royale, de Louis-Philippe d'Orléans, des Dubarry, des condamnés du 9 thermidor, des condamnés postérieurement à la réorganisation du Tribunal révolutionnaire (par la loi du 8 nivôse an III), des condamnés pour émigration.

(1) La confiscation des biens des ecclésiastiques déportés et reclus avait été décrétée le 17 septembre 1793. Le 13 messidor an III, la Convention en suspendit la vente. Le décret du 20 fructidor an III porte que les prêtres déportés resteront banois à perpétuité du territoire français et décide en principe la restitution de leurs biens à leurs héritiers. Le décret du 22 fructidor ordonne et règle définitivement cette restitution.

(2) Dans la Meuse, quelques émigrés rentrés et condamnés à mort pour ce fait se trouvent seuls dans le cas d'une des exceptions de la loi du 21 prairial an III. Il va sans dire que la condamnation d'un émigré le laisse soumis, pour ses biens, à toutes les lois sur l'émigration.

(3) La loi du 28 mars répute émigré tout Français, homme ou femme, qui, sorti de France depuis le 1^{er} juillet 1789, n'y était pas rentré avant le 9 mai 1792, dernier délai accordé par la loi du 30 mars = 8 avril; tout Français, tout étranger ayant exercé en France des droits de citoyen, toute personne ayant un double domicile, en France et à l'étranger, qui ne pourrait justifier d'une résidence ininterrompue en France depuis le 9 mai 1792; enfin tout Français « qui, durant l'invasion faite par les armées étrangères, a quitté le territoire français non envahi pour résider sur le territoire occupé par l'ennemi ». Etaient exceptés de ces dispositions les enfants de 10 à 14 ans, pourvu qu'ils rentrent dans les 3 mois de la promulgation de la loi, les enfants de moins de 10 ans qui devraient rentrer dans les 3 mois qui sui-

aussi la confection, à l'aide de toutes les listes départementales, d'une liste générale qui serait envoyée et publiée dans toute la République. Tout individu inscrit sur ces listes était réputé émigré, banni à perpétuité du territoire français, puni de mort en cas de rentrée, ou déporté, si c'était une femme âgée de moins de 21 ans, et si elle rentrait seulement pour la première fois. Mort civilement, il était représenté par la nation qui s'emparait de ses biens et de tous les héritages qui lui étaient échus ou qui pourraient lui échoir pendant 50 ans à dater de la promulgation de la loi du 28 mars, sans qu'on pût opposer à l'État la mort naturelle survenue dans l'intervalle. Or ces listes, formées par les administrations de département avec des états dressés par les municipalités et transmis par les districts, étaient forcément remplies d'erreurs : des personnes qui avaient quitté leur domicile habituel, sans être sorties de France, d'autres qui, possédant quelques biens dans une commune, avaient oublié d'y envoyer des certificats de résidence, des soldats et des officiers en activité de service se trouvèrent déclarés émigrés par des municipalités incertaines du lieu de leur résidence. Pour éviter les effets de l'inscription sur la liste des émigrés, il fallait s'en faire rayer. Les lois du 28 mars 1793 et du 25 brumaire an III établirent un système de radiation qui devait supprimer à peu près toute possibilité de fraude et qui resta en vigueur jusqu'en l'an VIII. Les réclamations, accompagnées de certificats de résidence en France depuis le 9 mai 1792 (1) ou de la preuve que l'on était dans le cas d'une des exceptions prévues par les lois (2), étaient pré-

vaien leur 10^e année accomplie, les « bannis à temps », les prêtres déportés en exécution de la loi du 26 août 1792, les envoyés du gouvernement, leur famille et leurs domestiques, les négociants connus pour se rendre habituellement à l'étranger pour leurs affaires, les savants, artistes et artisans qui sont allés à l'étranger acquérir de nouvelles connaissances, pourvu qu'ils ne cultivent pas les sciences et les arts en « amateurs », les étudiants, les Français partis avant le 1^{er} juillet 1789, ces derniers sous quelques réserves.

(1) Ces certificats devaient être signés de 8 ou de 9 témoins qui ne devaient être « ni parents, ni alliés, ni fermiers, ni domestiques, ni créanciers, ni débiteurs, ni agents des certifiés » ou de tout autre émigré.

(2) La loi du 22 nivôse an III réintégra dans leurs biens les ouvriers sortis

sentées aux administrations de départements ou de districts ¹⁾ qui prononçaient provisoirement le maintien ⁽²⁾ ou la radiation du prévenu d'émigration. La décision définitive, qui devait être motivée, fut successivement réservée au Conseil exécutif provisoire (lci du 28 mars 1793), au Comité de législation (loi du 25 brumaire an III), à la Convention (décret du 6 floréal an III), de nouveau au Comité de législation (décret du 20 prairial an III), enfin au Directoire exécutif (décret du 28 pluviôse an IV).

Le décret du 8 brumaire an III accorda aux émigrés qui avaient obtenu des arrêtés provisoires de radiation la jouissance sous caution de leurs biens non vendus, mais avec interdiction de les aliéner. La loi du 19 fructidor an V, en leur ordonnant de se retirer à l'étranger jusqu'à leur radiation définitive, rétablit le séquestre sur leurs biens. Quant à ceux qui avaient été rayés définitivement, ils obtenaient la restitution de leurs biens non vendus et de la valeur de ceux qui avaient été aliénés.

A partir de l'an VIII, de nouvelles mesures permirent à un grand nombre d'émigrés de rentrer en France. Le décret du

de France depuis le 1^{er} mai 1793 et qui y rentreraient avant le 1^{er} germinal pourvu qu'ils fournissent une attestation, signée de 8 témoins, qu'ils étaient habituellement occupés à des travaux manuels et qu'ils n'étaient ni ex-nobles, ni prêtres. Le délai accordé fut prorogé, par le décret du 4^e jour complémentaire an III, à deux décades après la promulgation de ce décret.

Les lois du 22 germinal et du 22 prairial an III permirent aux personnes, qui avaient émigré pour se soustraire à des persécutions ou à des menaces pour prétendu crime de fédéralisme, de se faire rayer des listes d'émigrés en rapportant, dans les 5 décades de la promulgation de la loi du 22 prairial, la preuve de ces persécutions et celle de leur résidence en France jusqu'au 31 mai 1793.

(1) La loi du 25 brumaire an III chargea les districts de dresser les listes d'émigrés et de statuer provisoirement sur les réclamations. Le décret du 28 germinal an III rendit ce droit aux départements en même temps que toutes les attributions que le décret du 14 frimaire an II leur avait enlevées.

(2) La loi du 28 mars 1793 avait déclaré définitifs et sans recours les arrêtés par lesquels les départements rejetaient les réclamations, le Conseil exécutif ne devant statuer que sur les décisions favorables ou contradictoires des départements. C'est la loi du 25 brumaire an III qui rendit provisoires les arrêtés de maintien.

12 ventôse an VIII, en déclarant que les Français sortis du territoire de la République depuis le 4 nivôse de la même année, date de la mise en vigueur de l'acte constitutionnel du 22 frimaire, ne seraient pas considérés comme émigrés, mit fin à la formation des listes fatales. Le 7 ventôse an VIII, les Consuls arrêtèrent que, du 1^{er} germinal au 1^{er} messidor (ce délai fut ensuite prorogé), le gouvernement prononcerait, d'après le rapport du ministre de la Justice, sur toutes les réclamations faites avant le 4 nivôse. Mais à la différence des arrêtés de radiation pris jusque-là, ceux-ci ne réintégrerent leurs bénéficiaires que dans les biens non encore aliénés, sans qu'ils puissent prétendre pour les autres aucune indemnité. La même mesure fut appliquée aux émigrés éliminés en vertu de l'arrêté des Consuls du 28 vendémiaire an IX ou amnistiés en vertu du sénatus-consulte du 6 floréal an X.

L'élimination fut une radiation définitive en masse, et sans qu'il y eût besoin de réclamation préalable, de tous ceux — rayés définitivement, condamnés, déportés, sortis de France avant 1789 — dont l'inscription était déjà sans objet, de ceux qui avaient été rayés provisoirement par les administrations locales, sauf pendant les périodes du 1^{er} germinal an III au 1^{er} brumaire an IV, et du 1^{er} prairial an V au 1^{er} vendémiaire an VI, de ceux qui avaient été inscrits seulement en termes vagues et collectifs (« les héritiers... », « les enfants ... »), enfin de ceux auxquels on ne pouvait en stricte justice reprocher leur émigration comme un crime, artisans (1), femmes (2), et enfants mineurs de 16 ans à la date du 4 nivôse an VIII. Avant de recevoir leur arrêté d'élimination, ces émigrés devaient faire par devant le préfet ou le sous-préfet de leur arrondissement une promesse de fidélité à la Constitution. Ils devaient rester sous la surveillance du gouvernement pendant toute la durée de la guerre et un an encore après la conclusion de la paix générale.

(1) On n'avait égard pour déterminer la qualité d'artisan qu'à l'inscription sur la liste. Celle-ci omettant très souvent la qualité de l'émigré, l'arrêté des Consuls fut loin de produire tout son effet.

(2) Sauf celles qui avaient émigré en abandonnant leur mari.

Le sénatus-consulte du 6 floréal an X compléta l'arrêté précédent. Sauf quelques exceptions⁽¹⁾, les émigrés non rayés ni éliminés purent, en prêtant serment de fidélité au gouvernement et en déclarant renoncer à toutes places, pensions, etc..., obtenues par eux à l'étranger, recevoir du grand-juge ministre de la Justice, un certificat d'amnistie qui leur rendait leurs droits de citoyens et leurs biens non aliénés. Cependant, ils restaient soumis pendant dix ans à la surveillance spéciale du gouvernement et on ne leur restituait pas les grands bois, déclarés inaliénables, les immeubles affectés à un service public, les droits de propriété sur les grands canaux de navigation et les créances qu'ils pouvaient avoir sur le Trésor.

Les émigrés non amnistiés restèrent bannis durant tout l'Empire et ce n'est que le 21 août 1814 qu'une Ordinance abolit définitivement toute inscription sur la liste des émigrés.

Ces explications sommaires montrent qu'on ne peut se borner, pour établir une bonne liste d'émigrés, à reproduire en les rec-tisant les listes publiées de 1792 à l'an VIII. Il faut tenir compte des modifications continues qu'y apportèrent les radiations, les éliminations et les amnisties. C'est ce que j'ai essayé de faire, en indiquant, quand il y a lieu, pour chaque émigré, outre la liste départementale où il est inscrit, les arrêtés particuliers du département qui le déclarèrent émigré, les arrêtés de maintien et de radiation provisoires ou définitifs, d'élimination et d'amnistie dont il fut l'objet. De plus, j'ai pensé qu'il serait intéressant de faire connaître si l'émigré était mort en émigration, et aussi de donner le chiffre des indemnités accordées en vertu de la loi du 27 avril 1825⁽²⁾.

(1) Ces exceptions concernaient les chefs de rassemblements armés contre la République, les émigrés officiers dans les armées ennemis, ceux qui avaient conservé des places dans les maisons des princes français après la proclamation de la République, les auteurs de guerre civile ou étrangère, les généraux ou représentants traîtres à la nation, les archevêques et évêques qui avaient refusé de donner leur démission conformément à l'acte concordataire.

(2) Cette loi accordait aussi des indemnités aux déportés et aux condamnés dont les biens étaient restés confisqués. En fait, le cas se présente rarement, du moins dans la Meuse. Parfois les biens n'avaient pas été restitués, pendant la période révolutionnaire, à cause de l'émigration de certains des héritiers.

Pour les déportés, contre lesquels la confiscation ne fut décrétée, en somme, que comme une mesure accessoire et qui fut rapportée au bout de deux ans, les problèmes sont moins nombreux. Néanmoins, même en laissant de côté les prêtres déportés après le 22 fructidor an III, il y a lieu d'établir, dans la Meuse, une distinction assez importante entre les ecclésiastiques déportés en vertu de la loi du 26 août 1792 et du décret du 9 février 1793 et ceux qui le furent en vertu de l'arrêté de Mallarmé, représentant du peuple en mission dans la Meuse et dans la Moselle, en date du 6 germinal an II.

Conformément à la loi du 26 août, les prêtres qui n'avaient pas prêté ou qui avaient rétracté le serment prescrit par les lois du 27 décembre 1790 et du 17 avril 1791, ou qui avaient été dénoncés pour incivisme par 6 citoyens du canton, et ensuite condamnés par les départements à la déportation, durent s'ex-patrier. Leurs biens, confisqués en vertu du décret du 17 septembre 1793, furent rendus à leurs héritiers par celui du 22 fructidor an III. Il en fut de même pour les ecclésiastiques non fonctionnaires qui, pendant l'occupation de Verdun par les alliés en 1792, étaient rentrés dans leurs monastères ou dans leurs bénéfices, et que le décret du 9 février 1793 obligea de se déporter.

Quant aux 120 ecclésiastiques soit insermentés, soit asservis mais déclarés suspects et traités comme tels, que le département, conformément à l'arrêté de Mallarmé, envoya à Rochefort par une sensible aggravation des dispositions législatives alors existantes (1), ils obtinrent, grâce à l'intervention des députés meusiens, et en particulier d'Harmand, un arrêté du comité de sûreté générale, en date du 11 pluviôse an III, qui ordonna leur mise en liberté immédiate et la levée du séquestre placé sur leurs biens.

du condamné ou du déporté. Ce fut le cas par exemple pour le duc du Châtelet et M. de Nicéville, curé de Broussey.

(1) Beaucoup des prêtres insermentés déportés en vertu de cet arrêté étaient, par leur âge et par leurs infirmités, sujets seulement à la réclusion, et aucune loi n'ordonnait leur déportation. Quant aux prêtres suspects, les lois n'ordonnaient la déportation que de ceux dont l'incivisme était attesté par 6 citoyens du canton. Le département devait prononcer sur les dénonciations.

Mais la plupart des ecclésiastiques déportés avaient été inscrits sur la liste générale des émigrés, soit par des municipalités ignorantes des conditions de leur départ à l'étranger après la loi du 26 août 1792, soit après le décret du 17 septembre 1793 qui assimilait les déportés aux émigrés. Cette inscription, désormais injustifiée, était, pour les déportés ou pour leurs héritiers appelés à rentrer en jouissance de leurs biens, une source de difficultés. Pour y remédier, le ministre des Finances, chargé d'établir et de publier les listes des radiations définitives, comprit dans celle du 5 pluviôse an IV les noms de tous les ecclésiastiques que les listes départementales désignaient comme déportés. Cette radiation en masse atteignit dans la Meuse 159 prêtres inscrits sur les listes départementales du 19 floréal an II et du 15 fructidor an II (1) et déportés en vertu de la loi du 26 août et de l'arrêté de Mallarmé. 31 prêtres seulement, confondus sur les listes avec les émigrés ne bénéficièrent pas de cette mesure, et, pour se faire restituer leurs biens, leurs héritiers durent les faire rayer avec les formalités ordinaires.

Dans ma liste, j'ai toujours indiqué si la déportation avait eu lieu en vertu de la loi du 26 août 1792, du décret du 9 février 1793 ou de l'arrêté de Mallarmé. Dans ce dernier cas, j'ai déterminé, autant qu'il était possible si le prêtre déporté était déjà sujet à la réclusion ou à la déportation, ou s'il était seulement suspect. Pour les prêtres déportés en exécution de la loi du 26 août, ce n'est que par exception que le département ordonna, par arrêté, leur déportation; la loi leur prescrivait de se déporter eux-mêmes, en le déclarant à leur municipalité. Au contraire, pour les prêtres déportés à Rochefort par l'arrêté de Mallarmé, il y eut toujours un arrêté du département qui ordonna leur déportation et que j'ai dû indiquer. Comme pour les émigrés, j'ai donné, pour les prêtres déportés, l'indication de la liste départementale d'émigrés ou de déportés, où ils furent inscrits, et des arrêtés de radiation ou d'amnistie dont ils

(1) La première de ces listes est une liste spéciale de déportés; la seconde indique, en note, si l'inscription concerne un déporté.

bénéficièrent. J'ai fait connaître aussi, quand je le pouvais, s'ils étaient morts en déportation (1).

La liste que j'ai établie n'est, en quelque sorte qu'une édition rectifiée et complétée, pour la Meuse, des listes officielles publiées de 1792 à l'an VIII. Ce sont ces listes, en particulier les listes d'émigrés et de déportés du département de la Meuse, que j'ai dû prendre pour base de mon travail, m'efforçant seulement de les rendre utilisables et de leur donner toute leur signification.

Elles sont en effet les seuls documents, avec quelques rares arrêtés pris par le département pour déclarer émigré tel ou tel individu, qui constatent officiellement le délit d'émigration. Et si l'on songe que pendant près de 8 ans, mais surtout de 1792 à l'an III, toutes les municipalités de France furent constamment requises de donner les noms des habitants ou des propriétaires de la commune qu'elles présumaient être émigrés, et que c'est d'après leurs réponses que les listes furent composées, on aura peine à croire que beaucoup d'émigrés aient été omis sur les listes. Cela arrive pourtant, soit que les municipalités, croyant qu'il suffit d'assurer à la nation la propriété des biens d'une famille émigrée tout entière, ne donne que le nom du chef de famille (cf. n° 226 et 879 de la liste), soit par l'insouciance de municipalités que l'émigration laissait indifférentes. C'est ainsi qu'on voit l'administration municipale du canton de Dieue dénoncer seulement le 5 nivôse an V (2) le prémontré Jean-Nicolas Lefort, « parti de Verdun avant le 14 juillet 1789 avec un ambassadeur pour la diète de Ratisbonne, qui depuis cette époque n'a reparu ni justifié de sa résidence en France »; Nicolas Thirion « parti durant le temps de l'arrivée des Prus-

(1) Pour ceux qui sont morts à Rochefort, je n'ai donné que l'indication du fait. On trouvera, avec la date, des détails plus nombreux dans quelques ouvrages spéciaux. M. l'abbé Gillant, auteur des trois derniers volumes du remarquable et très utile *Pouillé du diocèse de Verdun*, prépare une étude sur « les ecclésiastiques de la Meuse déportés, morts en déportation à Rochefort et à la Guyane française ».

(2) Arch. de la Meuse, Q 1, liasse *Emigrés. Formation des listes (Verdun)*.

siens, » c'est-à-dire en 1792; et Jean-Maurice Loumont, émigré à la même époque. Les états fournis par les villes n'ont pas, sans doute, été toujours eux-mêmes bien complets. Ainsi, à Verdun, on s'aperçoit seulement en l'an V que Pierre Gody, ancien prémontré, venu à Verdun en 1791, en est sorti en l'an II pour se soustraire à la déportation, et que le paveur Jean-Nicolas Lebel a quitté la ville avec les Prussiens en 1792 (1).

Malgré les lacunes qu'elles présentent, les listes d'émigrés resteraient un document très utile si elles étaient claires et précises. Il s'en faut malheureusement de beaucoup, au moins pour les listes meusiennes. À 1 nombre de 13 (10 listes départementales in-4° et 3 listes de districts en placards), ces dernières sont d'importance très inégale.

La première, du 16 octobre 1792, a 24 pages. Elle ne comprend que des émigrés du district de Bar, les autres districts n'ayant pas encore envoyé la liste de leurs émigrés. Elle donne le détail très précis des biens.

La deuxième, du 5 février 1793, est la plus importante de toutes, avec ses 136 pages. Les 11 premières pages sont consacrées à un état supplémentaire des biens des émigrés inscrits sur la première liste. Les noms des émigrés qui composent cette seconde liste sont rangés sans ordre par districts, avec le détail plus ou moins précis de leurs biens ; dans les districts de Commercy, de Montmédy et de Verdun, il n'y a presque que les noms et les domiciles des émigrés. Pour chaque district il y a une liste spéciale des noms des pères et mères qui étaient astreints à payer la solde et l'habillement de 2 soldats par enfant émigré.

La troisième liste, du 1^{er} juillet 1793, intitulée « deuxième liste supplémentaire », a 48 pages. La quatrième (troisième supplémentaire), du 26 septembre 1793, la cinquième (quatrième supplémentaire), du 29 brumaire an II, la sixième (cinquième supplémentaire) du 23 ventôse an II, n'ont chacune que 8 pages.

La septième, du 19 floréal an II, a aussi 8 pages. C'est une liste composée exclusivement de prêtres déportés.

(1) Arch. de la Meuse, Q¹, classe *Emigrés. Formation des listes (Verdun)*.

La huitième (sixième supplétive), du 13 prairial an II, composée d'émigrés, n'a que 4 pages.

La neuvième (septième supplétive), du 15 fructidor an II, est composée d'émigrés et de déportés. Elle n'est pas paginée et a 8 feuillets.

La dixième (huitième supplétive), du 27 ventôse an VI n'a que deux feuillets et ne comprend que 22 noms.

Quant aux listes dressées par les districts en exécution de la loi du 25 brumaire an III, elles comprenaient, celle du district de Montmédy, du 5 ventôse an III, 5 émigrés et 3 déportés; celle du district de Saint-Mihiel, du 1^{er} prairial an III, 2 émigrés; celle du district d'Étain, du 1^{er} fructidor an III, 5 émigrés et un déporté.

Le grand défaut de ces listes, c'est leur imprécision : souvent les prénoms sont omis, et plus souvent encore les qualités ou professions. De plus, quand l'émigré possédait des biens dans plusieurs districts, son nom est répété plusieurs fois, ce qui peut prêter à des confusions. Enfin, les noms sont souvent orthographiés de façon très défectueuse (1).

Il m'aurait été impossible, pour chaque émigré ou chaque

(1) La liste générale des émigrés qui n'est qu'une copie abrégée et mise en ordre des listes départementales en reproduit naturellement tous les défauts. Elle y en ajoute d'autres qui la rendent peu utilisable. Généralement l'orthographe des noms, telle que la donnent les listes particulières, est respectée. Néanmoins on trouve çà et là quelques erreurs de copie : Aubry de Lescaille, Lesmullieurs pour Le Semelier, Cossé pour d'Écosse. Mais la liste générale présente surtout deux graves défauts. D'une part, les erreurs dans l'indication des domiciles des émigrés sont très nombreuses, un grand nombre d'émigrés meusiens étant, en particulier, désignés à tort comme habitant Bar, chef-lieu du département; lorsque ni prénoms ni qualités ne sont indiqués, et c'est le plus souvent le cas, il devient presque toujours impossible de savoir quel émigré désigne l'inscription. D'autre part, il arrive très souvent que plusieurs inscriptions concernent un seul émigré : ainsi Charles-Jean de Nettancourt, marquis de Vaubecourt, est inscrit au moins huit fois sur la liste générale, à Nettancourt, à Vaubecourt, et à Lhermitte. Les inscriptions le fils de Charles-Louis-Bauvière à Ligny, Bauvière père (Charles-Louis), Bauvière Charles ne désignent qu'un seul émigré, Charles-Louis de Beauvière, fils. Comme la liste ne donne aucun détail de biens il est la plupart du temps impossible d'éliminer les noms en double emploi.

déporté d'indiquer en note quels documents m'ont permis de rectifier et de compléter les données de ces listes. Du moins, pour faciliter les vérifications, j'ai toujours indiqué la page de la liste où les émigrés sont inscrits, et le classement très commode de la série Q des archives départementales permettra de vérifier rapidement mes sources.

C'est en effet dans cette série que j'ai puisé presque tous les éléments de mon travail (1). Les états d'émigrés et de biens d'émigrés dressés par les municipalités et les districts, les états préparatoires aux ventes, les arrêtés de partage de présuccession, les dossiers personnels qui, sous la rubrique « Pièces à l'appui des ventes de deuxième origine » contiennent beaucoup de documents intéressants, les dossiers relatifs à l'indemnité dont les plus importants font partie du fonds des Domaines m'ont permis de déterminer presque toujours sûrement quel individu concernait chaque inscription. Les mêmes dossiers et les demandes de radiation ou d'amnistie m'ont renseigné en même temps sur les noms, prénoms, titres et qualités exacts des émigrés et des déportés, dont j'ai souvent pu retrouver les signatures. J'ai consulté aussi avec beaucoup de profit, pour le même objet, les actes relatifs à la convocation des États généraux (2). J'ai trouvé tous les arrêtés de maintien ou de radiation provisoires dans les registres du département et du district spéciaux pour les émigrés (registres d'enregistrement des pétitions et registres d'arrêtés) et dont la série est bien complète. J'ai retrouvé, en expéditions, le texte de presque tous les arrêtés de maintien et de radiation définitifs. Ces arrêtés sont aussi consignés dans les registres du département. De plus, j'ai consulté les listes générales de radiation et de maintien sur la liste des émigrés, publiées conformément à la loi du 25 brumaire an III. Je crois donc n'avoir fait, dans cette partie de mon tra-

(1) Le classement de cette série n'étant pas encore tout à fait terminé, il m'est impossible de donner les cotes.

(2) La plupart du temps, il est aisé, avec les prénoms et les qualités d'identifier la personne émigrée, déportée ou condamnée. Cependant j'ai cru parfois devoir indiquer les noms des pères et mères d'émigrés, quand il pourrait y avoir doute sur l'identité de l'émigré. Le cas est surtout fréquent pour les *gentilshommes verriers* de l'Argonne.

vail, que peu d'erreurs ou d'omissions. De même je crois avoir indiqué à peu près tous les actes d'élimination, car ces actes étaient envoyés aux départements qui avaient inscrit celui qui en bénéficiait sur la liste des émigrés. J'ai donné l'arrêté d'élimination, le plus souvent d'après les certificats, et, à leur défaut, d'après les registres du département où ils sont consignés. J'ai fait de même pour les actes d'amnistie; mais je ne peux pas assurer les avoir retrouvés tous, car ils étaient envoyés aux préfets des départements où les émigrés fixaient leur résidence à leur rentrée en France, non à ceux des départements où ils avaient été inscrits sur les listes d'émigrés.

J'ai indiqué le chiffre de l'indemnité obtenue par les émigrés ou leurs héritiers (1) d'après le registre ouvert à la préfecture de la Meuse pour recevoir leurs réclamations et consigner les décisions de la Commission chargée de liquider l'indemnité. Parfois cette décision manque sur le registre. J'indique alors en note l'indemnité proposée à la Commission par le directeur des Domaines du département d'après les actes de vente des biens.

Pour les dates des décès arrivés pendant l'émigration ou la déportation, je les donne le plus souvent d'après les arrêtés de restitution des biens aux héritiers des prêtres déportés, les demandes et les certificats d'amnistie, les dossiers d'indemnité.

J'ai compris dans ma liste un certain nombre d'émigrés et de déportés qui, inscrits sur les listes d'autres départements, ou même omis sur toute liste, habitaient la Meuse ou y possédaient des biens. L'indication des listes départementales, sur lesquelles ils furent portés, est tirée de la liste générale des émigrés.

La liste des condamnés a été établie d'après les registres du tribunal criminel de la Meuse (2), les lettres par lesquelles les accusateurs publics du Tribunal révolutionnaire et des autres tribunaux criminels faisaient connaître au département la condamnation d'individus originaires de la Meuse (3). Ces documents

(1) Il m'a semblé superflu d'indiquer les héritiers qui ont touché l'indemnité. Il faut noter que la loi du 5 décembre 1814 avait rendu aux émigrés tous les biens qui se trouvaient encore sous la main de l'État.

(2) Arch. de la Meuse. L.U. 1257 à 1265.

(3) Ces lettres se trouvent dans les «Pièces à l'appui des ventes de deuxième origine».

m'ont été beaucoup plus utiles que les listes générales imprimentées des condamnés, que j'ai cependant consultées.

On trouvera en note l'indication des ouvrages où j'ai puisé des renseignements. Ils sont relativement peu nombreux, les documents m'ayant donné à peu près toutes les précisions nécessaires. L'ouvrage où l'on trouve le plus d'indications utiles et qui m'a servi à contrôler une partie de ma liste, pour les prêtres émigrés ou déportés, est le *Pouillé du diocèse de Verdun*, en 4 volumes, par MM. les abbés N. Robinet et J.-B.-A. Gillant. Parmi les ouvrages généalogiques qui m'ont aussi servi le plus fréquemment de moyens de contrôle, je dois citer surtout la *Chambre des Comptes du Duché de Bar, Manuscrit de C. P. de Longeaux* publié et annoté par le baron de Dumast (Bar-le-Duc, 1907).

Malgré les lacunes et les erreurs inévitables que renferme cette liste, on pourrait, dès à présent, en tirer des conclusions intéressantes : portée des lois de confiscation, importance du mouvement d'émigration, répartition sociale et géographique des émigrés, proportion des véritables émigrés et des personnes considérées à tort comme telles, attitude à leur égard des diverses autorités, résultat des mesures d'élimination et d'amnistie, importance de l'indemnité, autant de problèmes qu'elle pourrait aider à résoudre. Cependant, je n'ai pas cru devoir, dans cette introduction, examiner ces questions, pensant que les conclusions que je pourrais tirer de cet examen trouveraient mieux leur place dans un travail d'ensemble sur l'émigration dans le département de la Meuse. C'est aussi, en partie, cette raison qui m'a dissuadé d'augmenter l'annotation de cette liste par un grand nombre de détails qui n'acquerront toute leur valeur que dans une étude plus générale.

Je n'aurais jamais pu mener à bien ce travail si je n'avais rencontré aux archives départementales un concours continual et inlassable. Je dois des remerciements tout particuliers à M. l'archiviste de la Meuse qui a été pour moi le plus sûr et le plus obligeant des guides.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

* Déportés.

** Condamnés.

Em. Suivi d'une date, indique l'arrêté par lequel l'administration départementale de la Meuse déclare une personne émigrée; — suivi d'un chiffre romain et d'un chiffre arabe indique la liste d'émigrés du département de la Meuse et la page de celle liste où l'émigré est inscrit. Ces listes, que j'ai décrites aux pages 14 et 15, sont les suivantes :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| I. Liste du 16 octobre 1792. | VI. Liste du 23 ventôse an II. |
| II. Liste du 5 février 1793. | VIII. Liste du 13 prairial an II. |
| III. Liste du 1 ^{er} juillet 1793. | IX. Liste du 15 fructidor an II. |
| IV. Liste du 26 septembre 1793. | X. Liste du 27 ventôse an VI. |
| V. Liste du 29 brumaire an II. | |

Dép. Suivi d'une date, indique l'arrêté par lequel l'administration départementale de la Meuse déporta un prêtre; — suivi d'un chiffre romain et d'un chiffre arabe indique la liste meusienne des prêtres déportés et la page de cette liste où il fut inscrit. Ces listes sont :

- VII. Liste du 19 floréal an II (liste spéciale de prêtres déportés).
 IX. Liste du 15 fructidor an II (liste d'émigrés et de déportés).
 La loi ou l'arrêté mentionné entre parenthèses est la loi ou l'arrêté en exécution duquel la déportation eut lieu.

Cond. à mort. Condamné à mort le...

Rad. prov. et *rétablissement prov.* Suivis d'une date, indiquent les arrêtés de l'administration départementale de la Meuse qui rayent ou qui rétablissent provisoirement une personne sur la liste des émigrés.

Maint. et *maint. prov.* Suivis d'une date, indiquent les arrêtés du département (provisoires à partir du 25 brumaire an III) qui maintiennent une personne sur la liste des émigrés.

Rad. déf., rétabli déf., maint. déf. Suivis d'une date, indiquent les arrêtés du Conseil exécutif provisoire, du Comité de législation, du Directoire exécutif ou des Consuls qui rayèrent, rétablirent ou maintinrent définitivement une personne sur la liste des émigrés.

Élim. Arrêté d'élimination par le ministre de la police en exécution de l'arrêté des Consuls du 28 vendémiaire an IX.

Amn. Date de la délivrance par le grand-juge, ministre de la justice, d'un certificat d'amnistie.

Indem. Indemnité accordée en exécution de la loi du 27 avril 1825.

(N^a) Quand les propriétaires dépossédés n'avaient pas leur domicile dans la Meuse, j'ai indiqué, en outre, la commune du département où ils possédaient le plus de biens.

Liste
des
Émigrés, des Prêtres déportés
et des
Condamnés

1. ** **Aboville** (Bernard-Alexandre d'), capit. au 24^e rég. d'inf.; Commercy. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel du Pas-de-Calais, 18 germ. an II.
2. **Abzac** (¹) (Antoine-Louis, comte d'), ancien major au rég. de Septimanie-cavalerie (en 1786); Blanzée. — *Em.* II, 129. — Mort en émigration.
Voir n° 424.
3. **Adam** (Ignace-François-Xavier), ancien curé de Louppy-le-Château. — *Em.* II, 13. — *Amn.* 17 vent. an XI.
4. **Adumeau** (...), ancien officier; Toul (Meurthe) et Saint-Aubin. — *Em.* VI, 2.
5. **Albert** (François), fils de François A., maréchal-ferrant; Dugny. — *Em.* 25 févr. 1793 (²); III, 45.
6. **Albert** (Hubert), frère du précédent; Dugny. — *Em.* 25 févr. 1793; III, 45.

(1) Dans une lettre à l'administration centrale du départ. de la Meuse en date du 7 pluv. an V, celle de la Dordogne le nomme Antoine-Louis d'Abzac-Ladouze.

(2) Arrêté motivé sur le propre aveu des deux frères d' « avoir suivi le corps des émigrés pendant huit jours ».

7. **Alençon** (Alexis-Louis, comte d'), chevalier de Malte, frère du suivant ; Malte⁽¹⁾ et Neuville-sur-Orne. — *Em.* II, 25. — *Amn...* — *Indem.*, 424 fr. 17 de rentes.
8. **Alençon** (Charles-Alexandre, comte d'), ancien capit. au rég. de Touraine-infanterie, fils du suivant ; Neuville-sur-Orne. — *Em.* II, 25. — *Amn.* 30 therm. an X. — *Indem.* 375 fr. 18 de rentes.
9. ** **Alençon** (Charles-Mathias, comte d'), ancien capit. de cav. au rég. de Talleyrand⁽²⁾; Neuville-sur-Orne. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 26 germ. an II, pour intelligence avec l'ennemi en 1792. — *Indem.* 1010 fr. 49 de rentes.
10. **Alençon** (Victoire-Jeanne d'), femme de l'éémigré Louis de Lescaille; Chaumont-sur-Aire. — *Em.* I, 13. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 431 fr. 19 de rentes.
11. **Alençon de Bauffremont** (Elisabeth-Thérèse d'), femme de Jean-Achille-René-Rouain Le TIRENTS, marquis de Villors; Paris et Vaucouleurs. — *Em.* III, 35. — *Elim.* 24 germ. an X. — *Indem.* 116 fr. 68 de rentes.
12. **Alexandre** (Jean-Hippolyte), bernardin; Marville. — *Em.* II, 90.
13. **Alexandre** (Louis), palefrenier des écuries du comte d'Artois; Paris et Billy. — *Em.* II, 72; III, 31.
14. **Alexandre de Haldat du Lys** (Charles-Nicolas), étudiant en médecine; Gondrecourt. — *Em.* II, 87. — *Rad. prov.* 22 juill. 1793, *déf.* 16 frim. an V.
15. **Alix** (Anne-Marie), femme de l'éémigré Charles-Antoine de Bonot; Bar. — *Em.* II, 134. — *Maint.* 8 prair. an II. — Morte à Berlin, 23 déc. 1797. — *Elim.* 2 mess. an IX.
16. **Allizé** (André), curé de Réchicourt. — *Omis* sur les listes d'éémigrés. — *Rad. prov.* 4^e j. compl. an III⁽³⁾. — *Rétablissement déf.* 3 brum. an VII⁽⁴⁾. — *Amn.* 22 brum. an XI. — *Indem.* 111 fr. 09 de rentes (pour lui et son frère qui suit).

(1) Parti pour Malte le 6 déc. 1772, il revint, en 1782, passer une année en France et retourna à Malte, où il resta jusqu'à la capitulation en 1798. Il se rendit alors en Italie et y demeura jusqu'en 1802.

(2) Bon de Dumast, *La Chambre des comptes du Duché de Bar*, p. 30, note.

(3) En vertu des lois des 22 germ. an III et 22 prair. an III, parce qu'il ne s'était ensuivi que pour échapper aux persécutions dirigées contre lui.

(4) Parce que « le mandat d'arrêt, qu'il produit pour invoquer le bénéfice

17. **Allizé** (Nicolas-François), avoué au tribunal de district, frère du précédent; Etain. — *Em.* VI, 3. — *Rad. prov.* 7 therm. an III⁽¹⁾. — *Rétablissement prov.* 27 therm. an III. — *Rad. prov.* 2^e j. compl. an III. — *Rétablissement déf.* 3 brum. an VII. — *Amn.* 13 brum. an XI. — *Indem.* 53 fr. 34 de rentes (pour ses biens en propre).
18. **Alnoncourt**⁽²⁾ (Madame d'); Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 126.
19. **Alnoncourt** (François-Charles d'), ancien officier; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 107, 127. — *Amn.* 10 niv. et 7 prair. an XI. — *Indem.* 227 fr. 85 de rentes.
20. **Amalric**⁽³⁾ (François d'), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Em.* II, 128. — *Rad. prov.* 6 oct. 1793, *déf.* 12 niv. an III.
21. **Ambly** (Charles-Louis, comte d'), mestre de camp attaché aux dragons; Génicourt-sur-Meuse. — *Em.* 16 nov. 1792; II, 123, 133. — Mort à Altwaltersdorf (comté de Glatz), 28 janv. 1818. — *Amn....* — *Indem.* 3645 fr. 28 de rentes.
Voir n° 311.
22. **Ambly** (Charles-Louis-Eugène, comte d'), sous-lieutenant au rég. des hussards de Bercheny, fils du précédent; Génicourt-sur-Meuse. — *Em.* II, 133⁽⁴⁾.
Voir n° 1060.
23. **Amfrye**⁽⁵⁾ de Chaulieu (Claude-Madeleine-Joséphine), femme de Charles-Gabriel-François-Antoine, comte de Spada; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; III, 45. — *Sursis*, le 9 janv. 1795, à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rappor-

des lois des 22 germ. et 22 prair. an III ne contient aucune des expressions exigées par elles ».

(1) Il fut rayé et rétabli sur la liste des émigrés pour les mêmes raisons que son frère.

(2) La liste porte « Madeleine Dalnoncourt » qui est une erreur de copiste, pour Madame d'Alnoncourt. Cette inscription concerne sans doute Charlotte-Elisabeth de Bernières, femme de François-Charles d'A., bien qu'il semble que celle-ci n'ait jamais été considérée comme émigrée : en l'an III ou en l'an IV, elle signe une pétition pour sa belle-mère.

(3) « François de Sales d'Alméric d'Epinasse ». Robinet, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I, p. 107. La signature est *Amalric*.

(4) En 1826, il était major en retraite à Johannesberg (Silésie).

(5) Elle écrit aussi *Amfrie* et *Anfrye*.

tant le précédent. — *Rec. déf.* 24 prair. an III⁽¹⁾. — *Elim.* 19 prair. an IX.

Voir nos 1549 et 1550.

- 24. Anchère** (Marie-Louise-Antoinette-Joséphine), femme de l'émigré Jean-Baptiste-Paulin Bertrand; Châlons-sur-Marne et Mandres. — *Em.* III, 35. — *Elim.* 16 prair. an IX. — *Indem.* 180 fr. 15 de rentes.
- 25. Andoire** (François), curé de Montiers-sur-Saulx. — *Dép.* 14 prair. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.) comme suspect. — Mort en déportation.
- 26. André** (Hyacinthe-Claude), ancien receveur des finances du district de Bar. — *Em.* IX, fo 1. — *Ann.* 17 flor. an XI⁽²⁾.
- 27. André** (Jeanne), femme de l'émigré Jean-Baptiste Lambert; Ingr. — *Em.* II, 93. — *Maint. prov.* 4 mess. an V. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 67 fr. 50 de rentes.
- 28. André de Lory** (Joseph), capit. de dragons au rég. de Colonel-général, frère de l'émigré Hyacinthe-Claude A.; Bar. — *Em.* II, 22, 24. — *Ann.* 17 flor. an XI. — *Indem.* 207 fr. 33 de rentes.
- 29. ** Argelle, dit Mongaud (Maurice)**, ancien garde-chasse du prince de Condé⁽³⁾; Clermont. — *Em.* II, 26. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse, le 15 mai 1793, pour intelligences avec l'ennemi en 1792. — *Elim.* 11 germ. an IX.
- 30. Anthonard** (Albert), ancien prémontré; Marchéville. — *Em.* II, 130. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 31. Arancy** (Etienne-Joseph d'); Metz et Charny. — *Em.* liste de la Moselle du 26 oct. 1792. — *Indem.* 79 fr. 68 de rentes.
- 32. Archambeau** (Pierre-Joseph), curé d'Aiguier; Véry. — *Em.* II, 39, 47. — *Ann.* 22 brum. an XI. — *Indem.* 40 fr. 85 de rentes.

(1) Malgré cet arrêté, elle était encore à Hambourg le 4 mai 1800, date où elle demande « au citoyen Tabouillot, préfet du département de la Meuse résidant à Verdun » (*sic*) un certificat de non-inscription sur la liste des émigrés qui lui permit de rentrer en France. Elle revint en effet vers cette époque et se fixa à Paris.

(2) Mort à l'étranger, le 24 nov. 1805, lieutenant pensionnaire impérial sous le nom d'Hyacinthe de Redling. Son bordereau d'indemnité, établi par le directeur des Domaines de la Meuse, donnait un actif de 19.550 fr. 43 dont il fallait déduire un passif de 37.614 fr. 47. L'excédent de passif était donc de 18.064 fr. 04.

(3) Sa sentence de condamnation lui donne la profession de charcutier.

33. **Arnould** (Jacques), tisserand; Romagne-sous-Montfaucon. — *Em.* V, 3. — *Amn.* 8 niv. an XI. — *Indem.* 68 fr. 25 de rentes (pour lui et pour son oncle qui suit).
Voir n° 233.
34. **Arnould** (Renaud), ancien curé de Buxières-en-Brie, oncle du précédent; Romagne-sous-Montfaucon. — *Em.* III, 5.
35. **Astier** (Alexandre-Antoine d')⁽¹⁾, fils de l'émigrée Marguerite Grandfebvre, veuve d'A.; Verdun. — *Em.* II, 102, 131. — *Amn.* 28 fruct. an X. — *Indem.* 168 fr. 96 de rentes (pour lui et pour sa sœur qui suit).
36. **Astier** (Marie-Anne-Louise d'), sœur du précédent; Verdun. — *Em.* II, 131. — *Elim.* 19 prair. an IX.
37. ** **Aubermesnil** (Jacques-Nicolas Lemoine d'), major de la citadelle de Verdun. — *Cond. à mort* par le tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
38. **Aubertin**⁽²⁾ (...); Metz et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
39. ** **Aublin** (Philippe), notaire; Dun. — *Cond. à mort* par le tribunal révolutionnaire, 9 vend. an III.
40. **Aubriot** (Jean-Baptiste), domestique de l'émigré Dumas; Sorey. — *Em.* II, 48; III, 17; X, f° 1. — *Elim.* 11 germ. an IX. — *Indem.* 159 fr. 39 de rentes.
41. **Aubry** (Gabrielle-Marguerite), femme de l'émigré Jules-Martin-Bonaventure Le Seigneur; Bar. — *Em.* I, 13; II, 8. — *Elim.* 2 mess. an IX.
42. **Aubry** (Marguerite-Jeanne-Charlotte), sœur de la précédente; Bar. — *Em.* II, 12. — *Amn.* 18 mess. an XI.
43. **Aubry de Lescalle** (Henry-François), garde du corps; Bar. — *Em.* I, 1; II, 1. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 122 fr. 14 de rentes.
44. **Auclair** (Marie-Anne-Elisabeth), femme de l'émigré Jean-François Piéton; Stenay. — *Em.* II, 89. — *Elim.* 19 prair. an IX.

(1) En 1818, il était brigadier des gardes-du-corps.

(2) En l'an X, les maires de Nonsard et de Lachaussée, consultés par le préfet de la Meuse déclarent ignorer quel individu concernait cette inscription.

45. **Auger** (Jean), domestique de l'émigré Grimoard du Perret; M ouilleron (Vendée). — L'éporté comme émigré par arr. du 10 oct. 1793. — *Em.* 28 brum. an II; V, 2. — *Elim.* 25 prair. an IX (?).
46. **Ayet** (Nicolas); Esnes. — *Em.* IX, f° 1. — *Rad. prov.* par le dist. de Clermont, 27 germ. an III; *déf.* 6 prair. an IV.
47. **Aymery** (Charles-Désiré, comte d'), fils de l'émigrée Marie-Charlotte Le Paillard de Grandvilliers, veuve d'A.; Versailles. — *Em.* II, 94; III, 27.
48. **Aymery** (Marie-Georgette-Charlotte-Théodore, comtesse d'), femme de Jean-Antoine-Adolphe de Feller, avocat postulant par devant le Conseil souverain de Luxembourg (¹), sœur du précédent; Stenay. — *Em.* II, 89; III, 37. — *Main. prov.* 4 vent. an IV, *déf.* 2^e brum. an V. — *Elim.* 19 prair. an IX. — *Indem.* 123 fr. 63 de rentes.
49. **Babin** (Antoine), fils d'Antoine B.; Gouraincourt. — *Em.* II, 72 (²).
50. **Baillet** (Louis), curé de Marets (Aisne); Damvillers. — *Em.* liste de l'Aisne du 10 frim. an II. — *Amn.* 24 vend. an XI.
51. **Bailly** (Jean), marchand; Stenay. — *Prévenu d'émigration.* — *Amn.* 10 germ. an XI.
52. **Bailly** (Joseph-Modeste); Pont-à-Mousson (Meurthe) et Bar. — *Em.* liste de la Meurthe du 12 sept. 1793. — *Amn.* 18 frim. an XI.
53. ** **Balicourt** (Jean), salpêtrier; Béthelainville. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 6 mess. an II, pour mauvaises fournitures de sculiers.
54. **Balland** (Toussaint) (³), ancien officier des hussards de Lavaun; Verdun. — *Em.* II, 132.
55. **Baltus** (Antoine-Jacques), curé de Béney. — *Em.* II, 118. — *Amn....*

(1) Il l'épousa en émigration, le 12 oct. 1793, à Luxembourg.

(2) Il reparut en 1792 à Gouraincourt, avec l'armée des émigrés, sous l'habit des gardes-du-corps de Monsieur.

(3) Il était gendre de l'émigré Jean-Baptiste Claussin (n° 351).

56. **Barbier** (Nicolas-Alexis), chanoine à Paris, précepteur de Victor de Broglie; Paris et Villers-les-Mangiennes. — *Em.* II, 69. — *Amn.* en prairial an XI. — *Indem.* 78 fr. 30 de rentes.
57. **Barbier d'Increville** (Jean-Baptiste-Robert), chanoine de la cathédrale de Verdun; Paris. — *Em.* II, 67; 92; 132. — *Rad. prov.*, 27 août 1793; *déf.*, 18 frim. an III.
Voir n° 638 et 1702.
58. * **Bardot** (Pierre), curé de Petit-Nançois. — *Dép.* comme suspect, 23 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 1. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
59. * **Barrat** (Michel), chanoine de la collégiale de Commercy. — *Dép.* (loi du 26 août); III, 29; VII, 3. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
60. **Barrois** (Catherine-Charlotte), gouvernante de l'émigré Moutilard; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 122; III, 26. — Décédée à Koenig (comté d'Erback) le 30 avril 1797. — *Elim.* 16 prair. an IX.
61. **Barrois de Manonville** (Antoine-François-Catherine de), officier au rég. de Dauphin-infanterie, neveu du suivant; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 126. — *Amn.* 30 therm. an X. — *Indem.* (voir n° 63).
62. **Barrois, baron de Manonville** (Gabriel-Georges-François de), ancien capit. de caval. au rég. de Clermont-Prince; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 122, 124. — *Maint.* 8 juill. 1793. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Indem.* 156 fr. 60 de rentes.
63. **Barrois de Manonville** (Georges-François-Gabriel de), officier de dragons, frère de l'émigré Antoine-François-Catherine de B.; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 126, 127. — Mort à Saint-Domingue en émigration. — *Amn.* 27 flor. an XI. — *Indem.* 1215 fr. 74 de rentes pour les 2 frères.
64. ** **Barthe** (Jean-Baptiste), juge de paix; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligenices avec l'ennemi en 1792.
65. * **Barthélémy** (Nicolas), ancien bénédictin; Provins. — *Dép.* comme suspect, 16 prair. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
66. **Bassinet** (Joseph-Alexandre de), chanoine de la cathédrale de

Verdun et vicaire général. — *Em.* II, 130. — *Elim.* 2 germ. an X par arr. des constls. — *Indem...* (¹).

Voir n° 1185.

67. **Bassompierre** (Jean-Anaclet, marquis de), Nancy et Varvinay. — *Em.* liste du dép. des Vosges du 25 sept. 1792. — *Indem.* 69 fr. 61 de rentes.
68. **Bassompierre** (Stanislas-Louis, comte de), chevalier de Maite, ancien mestre de camp; commandant le rég. de Guyenne-infanterie, maréchal de voyage du duc de Deux-Ponts; Demange-aux-Eaux. — *Em.* II, 77. — *Indem.* 4.683 fr. 34 de rentes.
69. **Batilly** (Mathias-Richard de), capit. au 47^e rég. d'infant.; Metz et Rouvres. — *Em.* II, 56. — *Rad. prov.* par le district d'Étain, 5 niv. an III; déf. 24 therm. an III.
70. **Bandet-Lagrelette** (Jean-Baptiste), notaire; Varennes. — *Em.* IV, 2. — *Rad. prov.* 14 mess. an III (²). — *Elim.* 6 brum. an X.
71. **Bandon**, baron d'Issoncourt (Jean-François-Charles), ancien capit. de cuirassiers; Issoncourt. — *Em.* 16 déc. 1792; II, 111, 132. — *Rad. prov.* 7 frim. an V; déf. 24 mess. an V.
72. **Baudot** (...); Paugny (Mose le) et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
73. **Baudot** (Nicolas-François), curé de Saint-Pierre-l'Angelé; Verdan. — *Em.* 10 janv. 1793 II, 113, 133, 134. — Décrété d'accusation par la Convention, 9 févr. 1793. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indemn.* 805 fr. 99 de rentes.
74. **Bauget** (Claude-Augustin), vicaire de Saint-Sauveur; Verdun. — *Em.* II, 131; III, 5. — *Ann.* 24 vent. an XI. — *Indemn.* 56 fr. 18 de rentes.
75. **Baumefort** (Mathieu-Richard de), garde du corps; Toul (Meurthe) et Pagny-sur-Meuse. — *Em.* III, 12.
76. **Bayart** (...), chapelain à la cathédrale de Verdun. — *Dép.* en exécution du décret de la Convention du 9 févr. 1793.

(¹) L'indemnité avait été réclamée par des créanciers de M. de Bassinet. Le directeur des Domaines proposait de la fixer à 5.336 fr. 67. La décision de la Commission, en date du 3 févr. 1832, manque sur le registre de la préfecture.

(²) En vertu des lois des 22 germ. et 22 prair. an III.

77. **Beaudette** (le fils de François), prêtre; Verdun. — *Em.* II, 131.
78. **Beaufort de Gellenoncourt**, baron de Darnieulle (Louis-Joseph-François); Epinal (Vosges) et Bar. — *Em.* III, 4. — *Amn.* 8 niv. an XI.
Voir n° 151.
79. **Beauvière** (Charles-Louis de), sous-lieutenant au rég. de Royal-la-Marine; Ligny. — *Em.* II, 14, 24, 78; III, 27. — Mort le 8 mai 1793 en Wurtemberg. — *Amn.* 25 niv. an XI.
80. **Béchet** (Prosper), propriétaire; Stenay. — *Em.* liste des Ardennes du 4 oct. 1792. — *Rad. prov.* par les Ardennes, 16 fruct. an II; *déf.* 7 fruct. an IV.
81. ** **Béguinet** (Jean-Baptiste), président du tribunal du district d'Etain. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 16 mess. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
82. ** **Béguinet** (Pierre-Félix), ancien procureur-syndic du district d'Etain. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 16 mess. an II pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
83. * **Behagnon** (Nicolas), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* en exécution du décret de la Convention du 9 fevr. 1793.
84. **Behagnon** (Remy), verrier; Neuville. — *Em.* IX, f° 1.
85. **Bélenet** (Jacques-Joseph de), ancien conseiller au parlement de Besançon; Vesoul et Bar. — *Em.* V, 2. — *Rad. prov.* 5 vent. an II; *déf.* 4^e j. compl. an IV.
Voir n° 1227.
86. **Bellejoyeuse de Clédier** (Charles-Hyacinthe), ancien chef de bataillon; Ligny. — *Em.* II, 22. — *Rad. prov.* par le district de Bar, 21 frim. an III; *déf.* 28 vent. an III.
87. **Bercheny** (Madeleine-Catherine, comtesse de); Dieue. — *Em.* II, 133. — *Maint.* 9 févr. 1793.
88. **Bercheny** (Marie-Anne, comtesse de), sœur de la précédente; Dieue. — *Em.* II, 133. — *Maint.* 9 févr. 1793 (¹).

(¹) Les créanciers de ces deux émigrées ayant réclamé le bénéfice de la loi d'indemnité, leur réclamation fut rejetée le 27 avril 1830 par la Commission. Le bordereau préparatoire du directeur des Domaines établissait en effet que pour un actif de 66.929 francs il y avait un passif de 146.562 francs, soit un excédent de passif de 79.632 fr. 80.

89. **Berde** (⁽¹⁾) (....), capit. au 1^{er} rég. de hussards, anciennement Bercheny; Commercy. — *Em.* VI, 2.
90. * **Bernard** (Elophé), ancien cordelier; Varennes. — *Dép.* 19 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.) (⁽²⁾); VII, 3; IX, f^a 1. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
91. **Bernis** (François-Joachim de Pierre de), cardinal archevêque d'Albi et ambassadeur à Rome; Rome et Bar. — *Em.* III, 4.
92. **Berthelot** (Jean-Léonard), ancien Jésuite, curé de Boucquemont. — *Em.* II, 100. — Mort à Diny (grand-duché de Luxembourg) le 27 nov. 1794. — *Amn.* 17 flor. an XI. — *Indem.* 300 fr. 94 de rentes.
93. **Bertin de Fligny** (Joseph-Antoine), volontaire au régiment Dauphin; Vaucouleurs. — *Em.* II, 87; III, 27. — *Indem.* 12 fr. 35 de rentes (pour lui et pour son frère qui suit).
94. **Bertin de Fligny** (Joseph-François), officier d'infanterie, frère du précédent; Vaucouleurs. — *Em.* II, 87; III, 27.
95. **Bertrand** (Claude-François), domestique du déporté Gabriel Tocquot; Saint-Mihiel. — *Em.* V, 6. — *Elim.* 16 germ. an IX. — *Indem.* 44 fr. 22 de rentes.
96. **Bertrand** (Jean-Baptiste-Paulin), commissaire des guerres; Châlons (Marne) et Mandres. — *Em.* III, 35. — *Rad. prov.* 7 mess. an III; *déf.* 5 mess. an IV.
Voir n° 24.
97. **Bertrand** (Nicolas), domestique d'Antoine-Louis-Hyacinthe Eocquart, ancien premier président de la Cour des aides de Paris; Mécrin. — *Em.* VI, 4.
98. **Bertrand de Stoncourt** (Louis-Claude), capit. au rég. d'Auxerrois-infanterie; Verdun. — *Em.* II, 128, 130.
99. **Beurges** (Jeanne-Henriette de), femme de Claude Mirjol, sœur de l'emigrée Marguerite de B.; Ville-sur-Saulx. — *Em.* liste de la Marne du 30 vent an II. — *Rad. prov.* 2 fruct. an III. — Morte à Ville-sur-Saulx, à la fin de l'an III ou au commencement de l'an IV. — *Elim.* 16 fruct. an IX et 1^{er} vent. an X.

(1) Ou Bender.

(2) Pour avoir prêté avec restrictions le serment de liberté et d'égalité.

100. **Beurges** (Joseph-Anne de), fils de l'émigrée Perrette-Nicole Saguez de Breuvery, veuve de Beurges; Châlons-sur-Marne et Ville-sur-Saulx. — Mort à Châlons le 9 janv. 1793. — *Em.* VII, 1.
101. **Beurges** (Marguerite de), femme de l'émigré Jean-Baptiste de Vyart du Buisson; Le Buisson (Marne) et Ville-sur-Saulx. — *Em.* V, 2. — *Amn.* 12 therm. an X. — *Indem.* 2.185 fr. 86 de rentes.
102. **Beurges** (Marguerite-Louise de), sœur de l'émigré Joseph-Anne de B.; Châlons-sur-Marne et Ville-sur-Saulx. — *Omise* sur les listes d'émigrés (?) — *Rad. prov.* 3 niv. an II, *déf.* 16 germ. an III.
103. **Beurges** (Pierre-Louis de), frère de la précédente; Châlons-sur-Marne et Ville-sur-Saulx. — *Em.* VIII, 1. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 825 fr. 79 de rentes.
104. **Beurges de Renesson** (Adrien-Louis de), frère du suivant; Bar. — *Em.* I, 1⁽¹⁾.
105. **Beurges de Renesson** (Louis-François de), fils du suivant; Bar. — *Em.* I, 1.
106. **Beurges de Renesson** (Louis-Philippe de); Bar. — *Em.* I, 1; II, 2, 117, 134⁽²⁾; III, 18. — *Amn.* 26 pluv. an XI. — *Indemn.* 5.965 fr. 10 de rentes.
Voir n° 1197.
107. **Biaudos de Castéja** (Timoléon-Constant-Alexandre-Louis), officier de marine; Ligny. — *Em.* II, 23, 24, 87. — Décédé à Lissa (Hongrie) le 29 août 1799. — *Amn.* 1^{er} pluv. an XI. — *Indem.* 281 fr. 12 de rentes.
108. **Bida** (Vivent), curé de Murvaux. — *Em.* III, 39, 43. — *Amn.* 26 frim. et 10 germ. an XI.
109. **Bienaimé** (François), curé de Gigny (Vosges); Chalaines. — *Em.* liste du depart. des Vosges du 25 sept. 1792. — *Amn.* 3 vent. an XI. — *Indem.* 65 fr. 83 de rentes.

(1) Une liste d'observations du district de Bar sur les erreurs et omissions de la liste générale des émigrés, du 25 fruct. an II, porte que Louis-Philippe de Beurges n'avait « que ... enfants en bas-âge, qui, dit-on, sont à Nancy ».

(2) La liste II, page 134, porte comme émigrés la femme de chambre de Louis-Philippe de B. et son domestique, Colson.

110. * **Bienaimé** (Mansuy), prêtre; Chalaines. — *Dép.* comme incarcéré, 19 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
111. **Bienville** (Louis-Jean-François-Adrien Thomassin, comte de), ancien lieut.-col. de cavalerie; Bienville (Haute-Marne) et Dannevoux. — *Em.* II, 132. — *Ann.* 22 therm. an X.
112. **Bigault** (Claude de), ancien officier au rég. de Vermandois; les Senades. — *Em.* II, 36. — *Ann.* 22 brum. an XI.
113. **Bigault d'Arscot** (Claude-Louis-Auspice de), officier au rég. de Dauphin-infanterie⁽¹⁾ fils de Nicolas de B. et de Marguerite de Condé; le Neufour. — *Em.* II, 44, 45. — *Ann.*...
114. **Bigault d'Aubréville** (Louis-Alexandre de), frère du précédent; le Neufour. — *Em.* II, 44, 45.
115. **Bigault d'Aubréville** (Louis-Nicolas-Emmanuel de), frère des précédents; le Neufour. — *Em.* II, 44, 45.
116. **Bigault d'Avocourt** (Claude-Joseph), verrier, fils de Louis de B. et de Marie-Isabelle de Bounay; Futeau. — *Em.* II, 43, 46. — *Ann.* 18 frim. an XI.
117. **Bigault d'Avocourt** (Louis de); Lavignette (Marne) et les Islettes. — *Em.* II, 41. — *Rad. prov.* par le départ. de la Marne, 2 therm. an III. — *Elim.* 1^{er} vent. an X.
118. **Bigault de Boureuil** (Nicolas-François de), verrier, fils de Nicolas-François de B. et de Marie-Josèphe de Cordé; Lochères. — *Em.* II, 26. — *Ann.*...
119. **Bigault de Boureuil** (Nicolas-Rémi), verrier, frère du précédent; Bellefontaine. — *Em.* II, 26. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 47 fr. 11 de rentes.
120. **Bigault de Cazanove** (Charles de), verrier; le Claon. — *Em.* II, 44. — *Maint.* 10 mai 1793 et 21 fruct. an II. — *Rad. prov.* 3 fruct. an III. — *Elim.* 1^{er} vent. an X.
121. **Bigault de Cazanove** (Claude de), verrier, fils du précédent; le Claon. — *Em.* II, 44 — *Maint.* 10 mai 1793 et 21 fruct. an II. — *Rad. prov.* 3 fruct. an III. — *Elim.* 1^{er} vent. an X.

(1) Gillant, *Le chanoine de Bigault d'Harcourt, directeur des études au Prytanée de La Flèche, 1768-1832.*

122. **Bigault des Fouchères** (André-Louis-Charles de), verrier, fils de Gabriel de B. et de Marie-Madeleine de Bigault; les Senades. — *Em.* II, 37. — *Indem.* 17 fr. 94 de rentes.
123. **Bigault de Francpré** (Anne-Louis de), fils de Louis de B. et de Marie-Louise de Bigault; Lochères. — *Em.* 1^{er} therm. an III. — *Amn.* 18 frim. an XI.
124. **Bigault de Francpré** (Marie-Thérèse-Françoise-Félicité de), novice chez les Carmélites de la rue Saint-Jacques à Paris, sœur du précédent; Lochères. — *Omise sur les listes d'émi- grés.* — *Amn...*
125. **Bigault du Granrut** (Emmanuel-Bonable de), verrier ou garde du corps; le Clalon. — *Em.* II, 44.
Voir n° 1310.
126. **Bigault du Granrut** (...) enfants du précédent. — *Em.* II, 44.
127. **Bigault du Granrut des Fouchères** (Louis-Apolline-Blanche-Thérèse de), verrier ou garde du corps; Conru. — *Em.* II, 35.
128. **Bigault d'Harcourt** ⁽¹⁾ (Louis-François de), diacre, frère de l'émigré Claude-Louis-Auspice de B. d'Arscot; le Neufour. — *Em.* II, 44, 45. — *Amn...*
129. **Bigault de Maisonneuve** (Claude-Louis de), curé de Boursault (Marne); les Islettes. — *Em.* II, 40. — *Indem.* 31 fr. 96 de rentes.
130. **Bigault de Maisonneuve** (Louis-Charles de), vicaire à Esnes, neveu du précédent. — *Em.* II, 32, 132 ⁽²⁾.
131. **Bigault de Maisonneuve** (Pierre de), curé de Villeneuve-sur-Fère (Aisne), frère du précédent; Neuilly. — *Em.* liste du départ. de l'Aisne du 6 juill. 1792 ⁽³⁾.
132. **Bigault de Préfontaine** (Alexandre de), sous-lieutenant au 2^e rég. de dragons, frère de la suivante; Varennes. — *Em.* IV, 2. — *Amn...*

(1) Cf. Gillant, *Le chanoine de Bigault d'Harcourt, directeur des études au prytanée de La Flèche*, 1768-1832.

(2) En 1826, il était chanoine de Kief et prévôt de l'église catholique et romaine de Cronstadt. Sa demande d'indemnité et celle de son frère (n° 131) furent rejetées. Le directeur des Domaines de la Meuse avait proposé d'allouer 1.088 fr. 90 à Louis-Charles et 617 fr. 40 aux deux frères.

(3) En 1826, il résidait à Augsbourg.

133. **Bigault de Préfontaine** (Elisabeth de), fille du suivant; Varennes. — *Em.* IV, 2. — *Elim.* 6 mess. an IX.

134. **Bigault de Préfontaine** (Jean-Baptiste-Louis de), ancien capit. d'artillerie, ancien grand-maître des eaux et forêts du Clermontois et intendant du prince de Condé; Varennes. — *Em.* II, 27, 129. — Mort à Luxembourg, 15 mai 1793. — *Amn.*... — *Indem.* 57 fr. 93 de rentes.

Voir n° 530.

135. **Bigeon de Coursy** (Jean-Alexandre), ancien officier d'artillerie; Valence (Drôme) et Iré-les-Prés. — *Em.* III, 36. — *Rat. prov.* 13 therm. an II, *déf.* 24 therm. an III.

136. **Bigeon de Coursy** (Jean-Alexandre-François de Sales), ancien officier d'infanterie, frère du précédent; Meaux (Seine-et-Marne) et Iré-les-Prés. — *Em.* liste de la Seine-et-Marne, 19 germ. an II. — *Amn.* 26 pluv. an XI.

137.* **Bigeon de Coursy** (Nicolas-François), prêtre, frère des précédents; Meaux (Seine et Marne), et Iré-les-Prés. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* listes de la Seine-et-Marne du 30 sept. 1793 et du 19 germ. an II. — *Amn.* 26 pluv. an XI.

138. **Bigeon de Coursy** (Nicolas-Hardouin), lieutenant-colonel du 7^e rég. d'artillerie (¹); Metz (Moselle) et Iré-les-Prés. — *Em.* III, 36. — *Rat. prov.* 19 prair. an II, *déf.* 5 pluv. an III.

139. **Bigot** (Henry), ancien prémontré; Dun. — *Em.* II, 91. — *Amn.* 22 brum. an XI. — *Indem.*... (²).

140. **Billault** (Jean-François-Gaspard de), lieutenant de cav. au rég. de Royal-Champagne; Bar. — *Em.* II, 24, 45. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 274 fr. 65 de rentes.

141.* **Billich** (Guillaume), ancien récollet, curé d'Hattonville. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.

142. **Biotière** (Jean-François) garde du corps; Pretz. — *Em.* II, 43, 46. — *Amn.* 8 niv. an XI.

(1) En 1793, il était chef de bataillon et sous-directeur des forges d'artillerie du département de la Moselle.

(2) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 418 francs en principal. La décision de la Commission manque sur le registre de la préfecture.

- 143.* **Blansée** (Georges), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.*
en vertu du décret de la Convention du 9 février 1793.
- 144.* **Bléhéée** (Joseph-Nicolas), curé de Gouraincourt. — *Dép.*
31 janv. 1793 (loi du 26 août 1792). — *Em.* liste du
district d'Etain du 1^{er} fruct. an III. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 145.* **Blondelet** (Jean-Baptiste), prêtre, professeur à Clermont. —
Dép. 1^{er} flor. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé
du 6 germ.); VII, 2 ; IX, f° 1. — Mort en déportation. — *Rad.*
déf. 5 pluv. an IV. — *Indem.* 11 fr. 23 de rentes.
146. **Blondelet** (Philippe), ancien curé de Mont-devant-Sassey, frère
du précédent; Dun. — *Em.* II, 91. — *Maint. prov.* 8 germ.
an V. — Mort à l'étranger, 20 mai 1802. — *Ann.* 4 germ.
an XI. — *Indem.* 202 fr. 95 de rentes.
147. **Blondin** (Joseph), curé de Chaumont-devant-Damvillers. — *Em.*
VI, 3. — *Maint. prov.* 18 vent. an V. — *Ann.* 18 frim.
an XI.
148. **Bluget** (Jacques-François-Victor), capit. en premier de la com-
pagnie d'ouvriers d'artillerie attachée à l'arsenal de Roche-
fort; Joinville (Haute-Marne) et Bure. — Arr. du dép. de la
Meuse, du 16 sept. 1793, lui accordant, sur la justification de
sa résidence, la mainlevée du séquestre mis sur ses biens.
149. **Bock** (Jean-Jacques-François de), ancien capitaine; Metz et
Champneuville. — *Em.* II, 132. — *Rad. prov.* ... (¹) —
Elim. 6 brum. an X. — *Indem...*
Voir n° 1702.
150. **Bock** (Jean-Nicolas-Etienne, baron de); Thionville (Moselle) et
Champneuville. — *Em.* II, 132. — *Elim.* 2 frim. an X, par
arr. des Consuls. — *Indem...*
Voir n° 1702.
151. **Boisguérin de Bernecourt** (Anne de), femme de l'émigré Louis-
Joseph-François de Beaufort de Gellenoncourt, baron de Dar-
nieulle; Epinal et Bar. — *Em.* III, 4. — *Rad. déf.* 7 vend.
an V. — *Elim.* 16 prair. an IX.
152. **Boissagon** (...); Angécourt (Ardennes) et Luzy. — *Em.* II, 89.

(¹) Il fut rayé provisoirement avant fructidor an V, comme cela ressort
du partage de la succession Wuillaume réglé par le Conseil de préfecture de
la Meuse, le 14 mess. an VIII.

153. **Bombelles** (Béatrix, baronne de), veuve de Gabriel de La Morre ; Bar. — *Em.* I, 11; II, 7. — Morte à Nancy, 18 nivôse an I. — *Rad. prov.* par le dist. de Bar, 6 germ. an III; *déf.* 29 germ. an III. — *Elim.* 16 prair. an IX (¹).
154. **Bombelles** (Florent-Louis de), ancien lieutenant-colonel d'inf. (²); Bar. — *Em.* V, 1.
155. **Bomé** (Charles Thomas (³) du), ancien colonel; Versailles et Beaulrey. — *Em.* I, 20. — *Rad. prov.* 30 sept. 1793, *déf.* 29 niv. an III.
156. **Bonjean** (Charles); Nantillois. — *Em.* IX, f° 1. — *Maint. prov.* par le dist. de Clermont, 21 pluv. an III. — *Elim.* 6 brun. an X.
157. * **Bonnaire** (Claude), ancien prieur des bénédictins de Saint-Avold; Commercy. — *Dép.* 14 prair. an II (arr. de Mallerené du 6 germ.). — Mort en déportation.
158. **Bonnay** (François (?)) de, cit Fanfan), verrier; Conru. — *Em.* II, 43.
159. **Bonnay de Belvaux** (Charles-François de), verrier, Lachalade. — *Em.* II, 38. — *Rad. prov.* 19 août 1793, *déf.* 7 vend. an V.
160. **Bonnay de Belvaux** (Nicolas de), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Em.* II, 13^{1/2}. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 255 fr. 35 de rentes.
161. **Bonnay de Grandcourt** (François-Louis-Elie de), fils de François-Louis de B. de G.; Beaulieu. — *Em.* II, 46. — *Ann.* 18 frim. an XI.
162. **Bonnay de Grandcourt** (Louis-Marie de), verrier; Conru. — *Em.* II, 43. — *Ann.* 8 niv. an XI.

(¹) La demande d'indemnité fut rejetée par la Commission. Pour un actif de 5.027 francs, le bordereau d'indemnité établissait un passif de 37.770 fr. 34, soit un excédent de passif de 32.943 fr. 34.

(²) C'est peut-être le même que le baron de Bombelles qui est mentionné dans l'*Etat militaire de France pour l'année 1789* par Roussel, p. 327, comme lieutenant-colonel commandant le bataillon de garnison de Royal-vaisseaux.

(³) Il semble que le nom patronymique soit *Thomas de Bomé*.

163. **Bonnay de Malberck** (François-Nicolas de), verrier; fils de Louis de B. de M.; Lachalade. — *Em.* II, 44, 46. — *Ann.* 18 frim. an XI.
164. **Bonnay de Malberck** (Gabriel de), verrier, frère du précédent; Lachalade. — *Em.* II, 44, 46.
165. **Bonnay de Malberck** (Jacques-Charles de), verrier, frère des précédents; Lachalade. — *Em.* II, 44, 46. — *Ann.* 10 germ. an XI.
166. **Bonnay de Malberck** (Nicolas de), verrier, mari de Barbe-Louise-Victoire de Bigault; Lachalade. — *Em.* III, 6. — Mort à bord du vaisseau anglais *le Crampuse* le 15 oct. 1797. — *Ann...*
167. **Bonnay de Nonancourt** (Jacques-Louis de), dit la Babine, fils de Jean-Jérémie de B. de N.; Bellefontaine. — *Em.* II, 37. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 431 fr. 25 de rentes.
168. **Bonnay de Nonancourt** (Jacques-Marie de), dit Loutrot, frère du précédent; Futeau. — *Em.* II, 43, 46. — *Ann.* 18 frim. an XI.
169. **Bonnay de Nonancourt** (Louis de), garde du corps, fils de Pierre de B. de N.; Bellefontaine. — *Em.* II, 44, 46. — Mort en émigration. — *Indemn.* 14 fr. 98 de rentes (pour lui et pour son frère qui suit).
170. **Bonnay de Nonancourt** (Pierre de), verrier, frère du précédent; Bellefontaine. — *Em.* II, 44, 46. — Mort en émigration.
171. * **Bonnevie** (Pierre-Etienne), prêtre, professeur de rhétorique au collège de Verdun. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
172. **Bonnisselle** (Guillaume-Antoine); Varennes. — *Em.* II, 45. — *Ann.* 10 niv. an XI. — *Indemn.* 20 fr. 19 (¹) de rentes.
173. **Bony de Lavergne** (Marie-Cécile de), femme de l'émigré Henry-Nicolas-Antoine, comte de Rosières; Saint-Mihiel. — *Em.* arr. du 18 déc. 1792 et liste du dist. de Saint-Mihiel du 1^{er}

(¹) Cette indemnité revint à la mère de Guillaume-Antoine Bonnisselle, Marguerite-Audouin Deschamps, dépossédée par partage de présuccession.

prair. an III. — *Sursis* le 9 janvier 1793, à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janvier. — *Rad. déf.* 22 mess. an III. — *Elim.* 29 vend. an X.

174. * **Bop** (Jean-Jacques), curé de Senon. — *Dép.* 14 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).

175. **Boucher de Gironcourt** (Jean-Baptiste-Henry), ancien capit. au rég. de Bassigny; Bar. — *Em.* II, 13; III, 8. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 483 fr. 24 de rentes.

176. **Boucher de Gironcourt** (Joseph-Charles-Antoine), officier des grenadiers royaux; Ligny. — *Em.* I, 3; II, 4, 82. — *Amn.* 4 brum. an XI. — *Indemn.* 1.105 fr. 33 de rentes.

Voir n° 901.

177. **Boucher de Gironcourt** (...), fils du précédent, élève à l'Ecole militaire; Ligny. — *Em.* II, 25.

178. **Boucher de Gironcourt** (Pierre-Nicolas-François-Melchior), ancien capit. au rég. de Lorraine-infanterie, frère de l'émigré Jean-Baptiste-Henry B. de G.; Ligny. — *Em.* II, 12; III, 4. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indemn.* 375 fr. 51 de rentes.

179. **Bouchon** (Joseph); Montigny-lès-Vaucoleurs. — *Em.* liste de la Haute-Marne du 2 sept. 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne, 18 frim. an II.

180. **Bouchon** (Pierre ou Claudio); Montigny-lès-Vaucoleurs. — *Em.* liste de la Haute-Marne du 2 sept. 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne, 18 frim. an II.

181. **Boudet** (Félix-Etienne), avoué; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 109. — *Rad. prov.* 7 juin 1793. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 26 sept. 1793. — *Sursis* à cet arr. le 3 oct. 1793. — *Rad. déf.* 24 vent. an III.

182. **Boudet, marquis de Puyragre** (François-Gabriel), maréchal de camp; Metz (Moselle) et Champneuville. — *Em.* II, 132; VI, 6. — Mort à Graz (Styrie) le 25 octobre 1803. — *Amn...*

Voir n° 1702.

183. **Boul** (Barbe); Nonsard. — *Em.* V, 7. — *Elim.* 14 fruct. an IX.

184. **Bouland** (...); Thermes (Ardennes). — *Em.* II, 93.

- 185. Bourcier** (Charles-Dieudonné-Gabriel, comte de), ancien officier au rég. des carabiniers; Nancy et Moranville. — *Em.* II, 64. — *Rad. prov.* 26 germ. an II, *déf.* 9 vent. an III.
- 186. Bourcier** (Charles-Gabriel-Dieudonné de), frère du précédent; Nancy et Moranville. — *Em.* II, 59, 64. — *Ann.* 4 brum. an XI. — *Indem.* 352 fr. 39 de rentes.
- 187. Bourcier** (Jean-François, vicomte de), ancien officier au 102^e rég. d'inf., frère des précédents; Nancy et Moranville. — *Em.* II, 64. — *Rad. prov.* 1^{er} pluv. an II, *déf.* 18 germ. an III.
- 188. Bourdon de Septenville** (Louis-François), négociant; Ambly. — *Em.* 25 oct. 1792; II, 123, 133.
- 189. Bourgeois de Ménil** (Jean-Baptiste), officier d'inf. au rég. de Normandie; Ligny. — *Em.* II, 24. — *Ann.* 23 fruct. an X. — *Indem.* 556 fr. 47 de rentes.
- 190. Bourgerie** (Marguerite), servante; Pouilly. — *Em.* II, 93. — *Elim.* 16 prair. an IX.
- 191. Bourgerie** (Marie), servante; Pouilly. — *Em.* II, 93. — *Elim.* 16 prair. an IX.
- 192. Bourgnet de Travanet** (Pierre-Nicolas-Joseph de), adjudant-général à l'armée de la Moselle; Viarmes (Seine-et-Oise) et Bar. — *Em.* V, 1. — *Rad. prov.* 9 niv. et 24 pluv. an III, par le district de Bar; *déf.* 14 germ. an III.
Voir n° 635.
- 193.* Bourlois** (Jean-Louis), ancien vicaire à Bezannes (Marne); Montfaucon. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 42; III, 6. — *Rad. prov.* 16 juill. 1793. — *Dép.* VII, 2; IX, f° 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 194.* Boury** (Antoine-Dominique), vicaire à Brabant. — *Dép.* 19 germ. an II, comme insérémenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 195.* Bousingen** (Isidore-Antoine), chanoine à Bar. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 2. — *Rad. déf.*, 5 pluv. an IV.
- 196. Bousmard** (Charles-Henry-Ignace de), ancien président à mortier au parlement de Metz; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 et 24 déc. 1792; II, 106; III, 33. — *Sursis* le 9 janv. 1793 aux arr. des 18 et 24 déc. 1792. — *Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janvier.* — *Rad. déf.* 24 prair. an III, sous le prénom

de Jean (erreur rectifiée par arr. du département du 18 therm. an III). — *Indem.* 3.839 fr. 64 de rentes.

Voir nos 198 et 313.

197. Bousmard (François-Ignace de), lieutenant des maréchaux de France, fils du précédent; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 et 25 déc. 1792; II, 106. — *Rad. prov.* 8 juin 1793. — *Rétabli* sur la liste des émigrés, 26 sept. 1793. — *Sursis à cet arr.* le 3 oct. 1793. — *Amn.* 5 brum. an XI.

Voir n° 456.

198. Bousmard (Henriette-Suzanne de), femme de l'émigré Charles-Henry-Ignace de Bousnard; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 et 24 déc. 1792; II, 106. — *Sursis* le 9 janv. 1793 aux arr. des 18 et 24 déc. 1792. — *Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janvier.* — *Rad. déf.* (Dans l'arrêté du Comité de législation du 24 prair. an III qui rayait définitivement des listes d'émigrés les noms des Sanmiellois qui y avaient été inscrits pour s'être rendus à Verdun pendant l'occupation étrangère, en 1792, son nom avait été omis. Le département de la Meuse déclara néanmoins, par un arrêté en date du 18 therm. an III, que l'arrêté du Comité de législation lui était applicable). — *Indem.* 824 fr. 88 de rentes.

199. Bousmard de Chantraine (Henry-Jean-Baptiste de), capitaine au corps royal du génie, ancien député à l'Assemblée constituante, fils de l'émigré Charles-Antoine-Ignace de B.; Verdun. — *Em.* II, 130. — Tué au siège de Dantzig qu'il défendait, le 5 mai 1807.

Voir n° 1219.

200. Bouteiller (Jeanne de), femme de l'émigré Nicolas-Antoine de Klopstein; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. précédent. — *Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janvier.* — *Rad. déf.* 24 prair. an III.

201. Boutteville (André Emond de), fils du suivant; Cumières. — *Em.* II, 130. — *Amn.* 2 flor. an XI.

202. Boutteville (Philippe-François Emond de); Cumières. — *Em.* II, 130. — *Maint.* 27 mars 1793; *maint. déf.* 13 vend. an VIII. — *Amn.* 8 pluv. an XI. — *Indem.* 2.212 fr. 14 de rentes.

203. Bouvet (Jean-Joseph, baron de), ancien officier d'inf. au rég. de Foix et chevalier de Malte; Bar. — *Em.* I, 2; II, 2. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 137 fr. 53 de rentes.

204. **Bouvet** (Marie-Françoise-Adélaïde-Amélie de), femme de l'émigré Nicolas-François de Paule-Balthazard, comte de Rennel, fille du précédent; Bouvigny. — *Em.* III, 3. — *Elim.* 16 prair. an IX. — *Indem.* 2.593 fr. 51 de rentes.
205. **Bouvet de Saint-Vrain** (Charles-François, baron de), hussard au 2^e rég.; Serupt (Marne) et Bar. — *Em.* II, 25. — *Rad. prov.* par le district de Bar, 23 pluv. an III; *rad. déf.* 16 germ. an III.
206. **Bouvier** (Jacob), domestique de l'émigré Antoine-Alexandre de La Morre; Bar. — *Em.* III, 4. — *Amn...*
207. **Bouvyer de La Motte** (Marie-Françoise-Angélique), fille de l'émigrée Marie-Anne-Françoise de Miscault, veuve B. de L. M.; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. précédent. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janvier. — *Rad. déf.* 24 prair. an III.
208. **Bovard** (François-Alexis), inspecteur des douanes à Sarrelouis; Ligny. — *Em.* V, 2. — Mort à Wilna en 1807.
Voir n° 234.
209. * **Brasseur** (Jean-François-Michel), prieur des prémontés et curé de Brieulles. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* liste du district de Montmédy du 5 vent. an III. — *Elim.* 11 pluv. an X.
210. **Brazy** (Charles de); Metz et Champneuville. — *Em.* II, 132; V, 8. — *Maint.* 30 août et 8 oct. 1793. — Mort à Marly (Moselle), 29 flor. an III. — *Rad. déf.* 17 fruct. an IV.
Voir n° 1702.
211. **Brazy** (Gabrielle-Valentine de), femme de l'émigré Gédéon Le Duchat d'Oudern, sœur du précédent; Metz et Champneuville. — *Em.* II, 132. — *Rad. prov.* 14 oct. 1793, *déf...*⁽¹⁾.
Voir n° 1702.
212. **Brazy** (Louis-Claude de), frère des précédents; Metz et Champneuville. — *Em.* II, 132. — *Rad. prov.* 14 oct. 1793, *déf...*
Voir n° 1702.

(1) Au moment du partage de la succession Wuillaume, réglé par le Conseil de préfecture de la Meuse le 14 messidor an VIII, Gabrielle-Valentine, Louis-Claude, Marie-Élisabeth et Pierre de Brazzy sont considérés comme républicaines. Il faut donc qu'ils aient été, auparavant, rayés définitivement des listes d'émigrés ou que l'on n'ait pas tenu compte de l'inscription collective « les héritiers Willaume » de la liste II, p. 132.

42. ÉMIGRÉS, CONDAMNÉS ET PRÉTRES DÉPORTÉS

- 213. Brazy** (Marie-Elisabeth de), femme de Louis-Alexis de Larminat, sœur des précédents; Verdun. — Arr. du dép. du 30 août 1793 portant qu'il n'a pas voulu la comprendre dans l'inscription de la liste II, 132, *les héritiers Willaume, à Champneuville.*
- 214. Brazy** (Pierre de), capit. à 20^e rég. de cavalerie, frère des précédents; Metz et Champneuville. — *Em. II, 132. — Rad. prov. 14 oct. 1793, déf...*
- Voir n° 1702.
- 215. Bréard** (Philippe-Pierre-Charles-Nicolas); Menotey (Jura). — *Em. liste de la Seine-Inférieure du 10 août 1792* (¹). — *Rad. prov. par le district de Bar, 27 vent. an III. — Elim. 6 brum. an X.*
- 216. Bréda** (Dominique), volontaire national; Dieppe. — Mort le 20 nov. 1792. — *Em. VI, 3. — Maint. 1^{er} therm. an II, 3 frim. an III et 8 mes. an III.*
- 217. Brégeot** (François-Privat de), ancien conducteur des charrois de l'artillerie à Commercy; Bislée. — *Em. 12 vend. an III; 29 brum. an V; X, fo 1. — Maint. déf. 16 vend. an VIII. — Rad. déf. 12 germ. an VIII. — Indem. 110 fr. 57 de rentes.*
- 218. Bressoncourt** (Marie-Diane-Catherine de), femme de l'émigré Louis-Charles-Gabriel Damoiseau; Saint-Mihiel. — *Em. II, 114. — Rad. prov. 8 juin 1793. — Rétablie sur la liste des émigrés, 26 sept. 1793. — Sursis à cet arr., 11 oct. 1793 — Rad. déf. 29 therm. an IV.*
- 219. Breton** (Alexis), garde du corps; Ancerville. — *Em. I, 19; II, 10. — Ann. 25 germ. an XI.*
- 220. Breton** (Antoine), ancien professeur de droit à l'université de Nancy; Villers-sous-Prény (Meurthe) et Haumont. — *Em. IV, 6. — Rad. prov. 1^{er} frim. an II, déf. 22 vend. an V.*
- 221. * Bricard** (Jean-Hilaire), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Dép. en vertu du décret de la Convention du 9 févr. 1793. — Indem. 41 fr. 66 de rentes.*
- 222. Briel** (Jeanne-Pélagie); Montiers-sur-Saulx. — *Em. liste de la Haute-Marne, 16 déc. 1792. — Rad. prov. par la Haute-Marne..., déf. 11 mess. an IV. — Elim. 16 prair. an IX.*

- (1) P.-P.-C.-N. Bréard avait été inscrit à tort comme habitant Bar. C'est la raison pour laquelle il réclama au district de Bar.

- 223. Briey, baron de Landres** (Jean-Gabriel, comte de), ancien colonel d'infant.; Etain. — *Em.* II, 52, 91. — Mort à Luxembourg, 29 mars 1793. — L'inscription de son nom sur la liste des émigrés fut annulée par arr. du conseil de préfecture de la Meuse du 11 brum. an XI, parce que, en sa qualité d'étranger, il n'avait pu être soumis aux lois sur l'émigration. — *Indem.* 1.954 fr. 61 de rentes.
- 224. * Brigeat (Claude-Alexandre), curé de Ligny.** — *Dép.* 1^{er} flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2; IX, f^o 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 225. Brigeat de Lambert (Marc-Antoine-Charles-Alexandre), officier d'infant.;** Ligny. — *Em.* II, 24. — Mort en émigration. — *Amn.* ... — *Indem.* 263 fr. 78 de rentes.
- 226. Brigeat de Lambert (Marie-Anne-Reine), femme de l'émigré Nicolas-Antoine-Augustin, comte de Broussel, sœur des émigrés Jean-François-Nicolas-Alexandre et Jean-Baptiste-Charles de B.; Bar.** — *Omise* sur les listes d'émigrés.
- 227. * Brigeat de Lambert (Scipion-Jérôme), ancien chanoine et vicaire général à Avranches (Manche); Ligny.** — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2; IX, f^o 1. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 15 fr. 97 de rentes.
- 228. Brigeat de Lambert de Morlaincourt (Jean-François-Nicolas-Alexandre), ancien capit. d'inf. au rég. de Royal-la-Marine;** Ligny. — *Em.* II, 13, 48, 101; III, 15. — Arr. du 2 avr. 1793 qui sursoit à prononcer sur sa réclamation et le renvoie provisoirement en possession de ses biens. — Arr. du 23 avril qui rapporte le précédent et enjoint à J.-F.-N.-A. Brigeat de prouver sa résidence en France conformément à la loi du 28 mars 1793. — *Rad.* 4 germ. an II, par arr. du représentant du peuple Mallarmé en mission dans la Meuse et dans la Moselle; *rad. déf.* 8 vent. an III.
- 229. Brigeat de Lambert de Morlaincourt (Nicolas-François), étudiant, fils du précédent;** Ligny. — *Em.* VI, 1. — *Rad. prov.* 11 flor. an II, *déf.* 14 pluv. an III (¹).
- 230. Brigeat de Lambert de Résicourt (Jean-Baptiste-Charles), ancien capit. de caval. au rég. de Colonel-général;** Meucourt

(1) Parce que, étant étudiant, il était dans le cas des exceptions prévues par les lois.

(Moselle) et Ligny. — *Em.* I, 20; II, 11, 18. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 478 fr. 10 de rentes.

231. **Brion** (Anselme-Joseph), marchand; Romagne-sous-Montfaucon. — *Em.* III, 5, 40. — *Amn.* 8 niv. an XI. — *Indem.* 209 fr. 85 de rentes (pour lui et pour son frère qui suit).
232. **Brion** (Louis), ancien vicaire à Mont-devant-Sassey, frère du précédent; Romagne-sous-Montfaucon. — *Em.* III, 5, 40. — *Elim.* 11 pluv. an X.
233. **Brion** (Marie-Jeanne), femme de l'émigré Jacques Arnoult, sœur des précédents; Romagne-sous-Montfaucon. — *En.* V, 3. — *Elim.* 14 fruct. an IX. — *Indem.* 22 fr. 05 de rentes.
234. **Briot** (Barbe-Victoire-Antoïette), femme de l'émigré Françoise-Alexis Bovard; Saudrupt. — *Em.* liste de la Moselle du 30 flor. an II. — *Rad. prov.* par la Moselle, 23 brum. an IV. — *Elim...*
235. **Briot de Montremy** (Antoïe); Bar. — *Em.* III, 2. — *Rad. prov.* 24 pluv. an II, *déf.* 9 niv. an III.
236. **Brisson des Cantières** (...), ancien gouverneur du fort du Risban, en Picardie (en 1789), fils de l'émigrée Marie-Françoise Dupré de Froissy, veuve B.; Dieue. — *Em.* II, 129.
237. **Brisson de Froissy** (...), lieut.-col. du rég. des hussards d'Esterhazy, frère du précédent, Dieue. — *Em.* II, 129.
238. **Broglie** (Victor-François, duc de), maréchal de France, ancien gouverneur général des Trois-Évêchés; Paris et Dainville. — *Em.* III, 35.
239. **Brossard** (Claude de), verrier, fils de François de B. et de Marie-Catherine de Julliot; le Neufour. — *Omis sur les listes d'ém.* — Disparu en émigration.
240. **Brossard** (François-Marie de), verrier, frère du précédent; le Neufour. — *Em.* II, 44, 46. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 64 fr. 39 de rentes (pour lui et pour ses frères et sœurs non émigrés dépoillés confusément avec lui).
241. **Brossard** (François-Théodore de), verrier, fils de Louis de B. le jeune; Bellefontaine. — *Em.* II, 44, 46. — *Amn.* 8 niv. an XI.

- 242. Brossard** (Jean-Louis de), verrier, frère du précédent; Bellefontaine. — *Em.* II, 44, 46.
- 243. Brossard** (les deux fils de Louis de); Bellefontaine. — *Em.* II, 43.
- 244. Brossard** (Pierre de), verrier, frère des émigrés François-Théodore et Jean-Louis de B.; Bellefontaine. — *Em.* II, 44, 46.
- 245. Brossard** (Thérèse de), verrier; le Neufour. — *Em.* II, 45. — *Elim.* 16 prair. an IX.
- 246. * Brossard de Bazinval** (Pierre de), employé à l'armée de la Moselle; Lochères. — *Em.* II, 42. — *Rad. prov.* 7 sept. 1793. — *Rétablissement sur la liste des émigrés*, 12 vent. an II. — *Cond. à mort* par la commission militaire de Bitche le 18 frim. an II, comme contre-révolutionnaire.
- 247. Brossard de Maurat** (Charles-Marie-Léon de), verrier, fils de Louis de B. de M.; le Neufour. — *Em.* II, 45, 46.
- 248. Brossard de Vrancourt** (Louis-Alexandre de), verrier, fils de Louis de B. de V. et de Marie de Condé; le Neufour. — *Em.* II, 38, 46.
- 249. Brouet** (Charles-Louis), aspirant à l'école d'artillerie de Châlons; Ligny. — *Em.* II, 25. — *Rad. prov.* 31 mai 1793, *déf.* 17 fruct. an IV.
- 250. Brouilly** (Charles-Nicolas de), rentier; Bar. — *Em.* I, 3; II, 3. — Mort à Varsovie en 1803.
- 251. Brouilly** (Claude-Charles de), chanoine à Commercy. — *Em.* III, 29. — Mort à Munich, 14 août 1802. — *Amn.* 17 vent. an XI. — *Indem.* 110 francs de rentes.
- 252. Broussel de la Neuville** (Nicolas-Antoine-Augustin La Pierre, comte de), ancien capit. de caval.; Bar. — *Em.* I, 11; II, 7; III, 10. — *Amn.* 26 pluv. an XI. — *Indem.* 2.040 fr. 98 de rentes.
Voir n° 226 et 567.
- 253. * Bralon** (Pierre), clerc tonsuré, ancien prieur d'Aizenay (Vendée); Varennes. — *Dép.* 22 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 1. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

254. **Brunelly** (Jean-Antoine-Maximilien Hallner de), ancien adjudant-major de la place de Verdun. — Décrété d'accusation le 9 fevr. 1793. — Mort à Liège le 27 juill. 1793. — *Em.* V, 7. — *Amn...*
255. **Brunelly** (Marie-Jean-Charles Hallner de), fils du précédent. — *Omis* sur les listes d'émigrés. — Mort à Varsovie en 1813.
256. **Brunet** (Charles-Hyacinthe de), chevalier de Malte; Malte et Delouze. — *Em.* III, 35 — Mort à Malte en frim. an II. — *Amn.* 14 therm. an XI — *Indem.* 1.931 fr. 13 de rentes (pour lui et pour les deux suivants).
257. **Brunet** (Louis-Charles-Hyacinthe de), ancien officier de caval. au rég. de Royal-Pologne, chargé d'un emploi à la cour du prince de Bliescastel, frère du précédent; Ligny. — *Em.* II, 25, 74. — *Maint.* 27 prair. an II. — *Rad. prov.* 15 brum. an V. — *Amn.* 29 vend. an XI. — Arr. du préfet de la Meuse du 15 frim. an XI annulant l'inscription de son nom sur la liste des émigrés parce que, étant sorti de France avant 1789, il n'avait pu être soumis aux lois sur l'émigration.
258. **Brunet** (Marie-Gabrielle de), chanoinesse de Malte, sœur des précédents; Ligny. — *Em.* II, 74. — *Maint.* 27 prair. an II. — *Rad. prov.* 15 brum. an V. — *Amn.* 1^{er} brum. an XI. — Arr. du préfet de la Meuse du 15 frim. an XI, annulant l'inscription de son nom sur la liste des émigrés parce que, étant sortie de France avant 1789, elle n'avait pu être soumise aux lois sur l'émigration.
259. **Brunier**, marquis d'Adhémar et d'Heudicourt (Jean-Charles-Alexandre de); Nancy. — *Maint.* 7 flor. an II. — Arr. du département du 2 prair. an VII, portant que l'inscription sur la liste II, 123, de N. *ancien seigneur d'Heudicourt*, ne lui est pas applicable. Cet arr. est rendu définitif par arr. du département du 5^e j. compl. an VIII, conformément à une lettre du ministre de la police.
260. **Brunvarlet** (Antoine), architecte; Dun. — *Em.* II, 91, 94. — Mort le 15 fruct. an III. — *Indem.* 44 fr. 31 de rentes.
261. **Brunvarlet** (François), ancien curé de Ballay (Ardennes); Milly. — *Em.* II, 92. — *Amn.* 22 brum. an XI. — *Indem.* 154 fr. 96 de rentes.
262. **Brunvarlet** (Nicolas), dit Cadet, fileur de laine; Dun. — *Em.* II, 91. — *Amn.* 14 vent. an XI.

263. **Buisson** (Arnould-Ambroise), ancien chanoine de la Madeleine; — Verdun. — *Em.* II, 132. — Mort le 30 vend. an IX. — *Indem.* 84 fr. 52 de rentes.
264. **Buor** (... de), officier au 7^e rég. de caval. anciennement Royal-Etranger; Commercy. — *Em.* III, 27.
265. **Burluraux** (David-François), ancien curé de Moirey. — *Em.* II, 132. — *Amn.* 22 brum. an XI. — *Indem* (¹)...
266. **Burluraux** (François), professeur au grand séminaire de Verdun, neveu du précédent; Verdun. — *Em.* X, f° 1. — *Amn...*
267. **Cachedenier, baron de Vassimon** (Antoine-Benoit), ancien conseiller au parlement de Nancy; Nancy (Meurthe) et Aulnois-sous-Vertuzey. — *Em.* II, 23, 47; III, 6. — Mort à Baireuth le 7 juill. 1794. — *Amn...* (²). — *Indem.* 1.692 fr. 60 de rentes (³).
268. * **Cachedenier de Vassimon** (Daniel-Pierre-Henry), ancien chanoine de Saint-Maxe; Bar. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 23 fruct. an X. — *Indem.* 98 fr. 99 de rentes.
269. **Cachedenier de Vassimon** (François-Joseph), aspirant à l'école militaire d'Auxerre, fils de l'émigré Joseph-Etienne-Gabriel C. de V.; Bar. — *Em.* II, 24. — Mort dans la Galicie orientale, 11 mai 1794. — *Amn.* 11 mess. an XI.
270. * **Cachedenier de Vassimon** (François-Régis), ancien grand-chantre du chapitre de Saint-Maxe; Bar. — *Dép.* 1^{er} flor.

(¹) Le directeur des Domaines de la Meuse proposa de fixer l'indemnité à un principal de 934 fr. 80. La décision de la Commission nous manque.

(²) Il est très probable qu'Antoine-Benoit C. de V. fut amnistié, car, par un décret rendu à Stuttgart le 20 janv. 1806, Napoléon accorda à ses héritiers la mainlevée du séquestre placé sur des bois dépendant de l'ancienne seigneurie d'Aulnois.

(³) Pour 25/32^{es} seulement des biens confisqués. La Commission rejeta, en effet, la demande d'Antoine-Benoit-François-Sébastien-Aimé C. de V., major au service d'Autriche, à Egra (Bohème), celle d'Antoine-Paul-Louis C. de V., capitaine bavarois, à Aschaffenburg, et celle de Jean-François C. de V., à Saint-Pétersbourg, le premier fils, les deux autres petits-fils d'Antoine-Benoit C. de V. parce qu'ils étaient devenus étrangers. En revanche, la demande d'Adélaïde-Louise-Joséphine-Pétroni le, femme de Frédéric-Louis de Seckendorf, lieutenant-général wurtembergeois, fille d'Antoine-Benoit C. de V., et celle de Catherine C. de V., femme d'Eugène-Chrétien-Frédéric-Bruno, baron de Pölnitz, major au 29^e rég. d'infant. prussienne, furent admises.

an II comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2.
— Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. —
Indem. 580 fr. 18 de rentes.

271. **Cachedenier de Vassimon** (Joseph-Etienne-Gabriel), ancien maréchal de camp; Bar. — *Em.* I, 6; II, 4, 101. — *Amn.* 13 brum. an XI. — *Indem.* 1.037 fr. 50 de rentes.

272. * **Cailloux** (Claude-Grégoire), curé de Pretz et de Sommagine. — *Dép.* 19 germ. an II comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

273. * **Cailloux** (François), curé de Spincourt. — *Dép.* 28 prair. an II comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.).

274. ** **Cajot** (François), fils de Pierre C., chapeller à Verdun. — *Cond. à mort* par contumace par le tribunal criminel de la Marne, 18 sept. 1793. — *Em.* V, 8. — *Elim.* 16 germ. an IX.

275. **Cajot** (Nicolas, dit Ferdinand), soldat au 8^e rég. de hussards, frère du précédent; Verdun. — *Em.* V, 8. — *Rad. prov.* 24 frim. an VIII. — *Elim.* 16 germ. an IX.

276. **Calonne** (Charles-Alexandre de), ancien contrôleur des finances; Paris et Hannonville. — *Em.* II, 124. — *Elim.* ou *amn.* — *Indem.* 11.211 fr. 53 de rentes.

277. **Canelle** (Jean), curé de Montigny-devant-Sassey. — *Em.* II, 92.

278. **Canton** (Nicolas), laboureur; Dampvitoux (Moselle) et Haumont. — *Em.* IV, 5. — *Maint.* 22 flor. an II.

279. **Capisucchi de Bollogne** (Marie-Charlotte-Monique), femme de l'émigré Paul-Ignace-Simon, vicomte de Messey; Beaupré (commune de Chassey) — *Em.* liste de la Haute-Marne du 16 oct. 1792. — *Rad. prov.* par le dist. de Joinville (Haute-Marne), 16 pluv. an III. — *Elim.* 6 germ. an X. — *Indem.* 151 fr. 86 de rentes.

280. **Capron** (Louis-François-Nicolas), chef du bureau des contributions du dép. de l'Orne; Alençon et Verdun. — *Em.* II, 128. — *Rad. prov.* par le dist. de Verdun, 28 frim. an III; *déf.* 29 vent. an III.

281. **Caqueray** (Pierre de), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Em.* VI, 5.

282. * **Garcano d'Assenois** (Jean-François de), ancien chanoine de

Montfaucon; Verdun. — *Em.* II, 90. — *Rad. prov.* 6 juin 1793. — *Dép.* 16 prair. an II comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation. — *Elim.* 8 frim. an X.

283. Carette (... marquis de), garde du corps du roi de Sardaigne; Turin et Lahaimeix. — *Em.* VI, 5.

284. ** Caron (Jean-Hyacinthe), curé de Maulan. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 12 prair. an II, pour propos contre-révolutionnaires.

285. Caron (Joseph), jardinier; Longeville. — *Omis sur les listes d'émigrés(?)* — *Maint.* 29 prair. et 5 therm. an II. — *Rad. prov.* 17 therm. an II.

286. Carré de Villeneuve (Joseph-Louis-Guillaume), ancien capit. au 73^e rég. d'infant.; Damvillers. — *Em.* III, 47. — *Rad. prov.* 11 niv. an II, *déf.* 18 germ. an III.

287. Carré de Villeneuve (Pierre-Hippolyte-Eustache), ancien capit. au 73^e rég. d'infant., frère du précédent; Damvillers. — *Em.* III, 47. — *Rad. prov.* 11 niv. an II, *déf.* 18 germ. an III.

288. * Carrier (Nicolas), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Dép.* en vertu du décret de la Convention du 9 févr. 1793.

289. * Castillard (Thomas), chapelain de la chapelle Saint-Joseph de Vigneulles; Saint-Mihiel. — *Dép.* 23 germ. an II comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

290. * Ceillier (Jacques), chanoine régulier de la Congrégation de Notre-Sauveur, curé de Boncourt. — *Dép.* 16 flor. an II comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4; IX, f° 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

291. * Cellier (Jean), ancien vicaire à Beauzée; Cumières. — *Dép.* 16 janv. 1793 (loi du 26 août 1792); VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

292. ** Chalain (François), perruquier; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.

293. Chalan (Jean-Baptiste); Nepvant. — *Em.* III, 41; VIII, 2. — *Amn.* 1^{er} pluv. an XI.

294. **Chaligny de Plaine** (Marie-André de), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Em.* liste de l'Eure-et-Loir du 10 août 1792. — *Rad. prov.* par l'Eure-et-Loir.
295. **Chamisso** (... comte de), ancien lieut.-col. du 14^e rég. d'infant., anciennement Forez, ancien seigneur d'Andevanne; Saint-Menehould (Marne) et Villers-devant-Dun. — *Em.* II, 92.
296. **Chamisso-Boncourt** (Marie-Louis-Eugène-Ulric, comte (e)); Ville-sur-Yron (Moselle) et Thonne-les-Prés. — *Em.* III, 43. — Mort à Munich, chambellan du roi de Bavière, 26 mars 1810. — *Indem.* 653 fr. 59 de rentes.
297. **Champagne, comte de Bouzey** (Adrien-Gabriel de); Nancy et Bar. — *Em.* I, 9; II, 5. — *Rad. prov.* 12 août 1793, *déf.* 29 germ. an III.
Voir n° 329.
298. **Champenois** (Charles), clerc de notaire; Dun. — *Em.* II, 91, 94.
299. **Champenois** (Nicolas-François-Aristarque), ancien officier dans la légion du Luxembourg; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 126, 127. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 19 fr. 44 de rentes.
300. **Champion** (Jacques), domestique; Paris et Evres. — *Em.* IX, f° 1. — *Amn.* 26 pluv. an XI.
301. **Chanot de Battel** (Charles-Nicolas-François); Bar. — *Em.* II, 17; V, 1. — *Rad. prov.* par le dist. de Bar, 1^{er} germ. an III; *rad. déf.* 24 therm. an III.
Voir n° 374.
302. * **Chapiron** (François), curé de Béthincourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 43, 65. — Arr. du dép. du 17 avr. 1793, accordant à sa mère la jouissance des biens de son fils, parce qu'il est déporté, et non émigré. — Arr du 9 mess. an IV lui accordant de nouveau, pour ce motif, la main-levée du séquestre mis sur ses biens. — *El.* 11 pluv. an X.
303. **Chappes de la Henrière** (Louis-Gabriel), receveur des domaines et bois; Etain. — *Em.* IV, 4. — *Indem.* 2.744 fr. 48 de rentes.
304. **Chaput** (Dominique), curé de Lay-Saint-Remy (Meurthe); Troussey. — *Em.* III 20. — *Indem.* 69 fr. 58 de rentes.
305. **Chaput** (François), curé de Villayer (?) (à 4 lieues de Besançon); Ourches. — *Em.* III, 17.

306. **Chardon** (Jean-François de⁽¹⁾) Ivoy-Carignan (Ardennes) et Watronville. — *Em.* II, 88, 130; III, 33, 42, 43, 43. — *Rad. prov...*, *déf.* 27 pluv. an III.
307. **Charpentier** (Françoise), domestique; Paris et Muzeray. — *Em.* IV, 4. — *Elim.* 13 germ. an IX.
308. **Charpentier** (Germain-André), prêtre et principal du collège de Clermont. — *Em.* II, 42.
309. **Charpentier** (Marie-Scolastique), domestique; Paris et Muzeray. — *Em.* IV, 4. — *Elim.* 13 germ. an IX.
310. **Chastel d'Oriocourt de Villemont** (Antoine-Louis-Benjamin), ancien officier de caval.; Metz et Boinville. — *Em.* IV, 3.
311. **Chastel de Villemont** (Agnès-Claudine), femme de l'émigré Charles-Louis, comte d'Ambly, sœur du précédent; Génicourt-sur-Meuse. — *Em.* III, 45. — *Elim.* 5 fruct. an IX.
312. **Chastel de Villemont** (Nicolas-Charles), chef d'escadron au rég. de Dauphin-cavalerie, frère des précédents; Gray (Haute-Saône) et Boinville. — *Em.* III, 29. — *Amn.* 23 fruct. an X. — *Indem.* 4.964 fr. 66 de rentes.
Voir n° 637.
313. **Chelin** (Joseph), domestique de l'émigré Charles-Henry-Ignace de Bousmard; Verdun. — *Em.* III, 47. — *Rad. prov.* 22 flor. an II, *déf.* 27 vend. an V. — *Elim.* 11 germ. an IX.
314. **Chémau** (...), ancien officier au service de France; Bar (?). — *Em.* II, 23.
315. **Chenet** (Marie-Anne), domestique; Lion-devant-Dun. — *Em.* II, 92. — *Elim.* 16 prair. an IX⁽²⁾.
316. **Cheppe de Morville** (Charles de); Bar. — *Em.* I, 12; II, 24, 102. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem...*⁽³⁾.

(1) Gendre de l'émigrée Marie-Cathérine de Séroux (n° 1531).

(2) Le directeur des Domaines proposait d'allouer une indemnité de 520 fr. 50 en principal. La réclamation fut rejetée par la Commission pour défaut de production de pièces justificatives.

(3) Le directeur des Domaines du département de la Meuse proposait d'allouer une indemnité de 23.308 fr. 41 en principal pour les biens confisqués sur les deux frères, et une indemnité de 17.247 fr. 20 pour les biens de leur mère, Marie-Gabrielle André, dépouillée par partage de présuccession, et qui réclamait elle-même. La décision de la Commission manque.

- 317.** **Cheppe de Morville** (Claude de), avocat général en la Chambre des Comptes du Barrois, frère du précédent; Bar. — *Em.* I, 12; II, 24, 102. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem...*
- 318.** **Chevalier** (...), servante de l'émigré de Vergnette; Bezonvaux. — *Omise sur les listes d'émigrés (?)*.
- 319.** **Chevalier** (Marie), domestique de l'émigrée Marguerite-Elisabeth Masson, veuve de La Chapelle du Croizel; Thonne-le-Thil. — *Em.* III, 37. — *Elim.* 16 prair. an IX.
- 320.** **Chevrier** (Nicolas-Louis), ancien curé de Nonsard; Pont-à-Mousson (Meurthe). — *Em.* II, 127 (¹).
- 321.** **Chiœaux** (Henry-Auguste), cultivateur (²); Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 91, 94. — *Indem.* 238 fr. 62 de rentes.
- 322.** ** **Chiret** (Jean), manœuvre et ancien soldat; Dagonville. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de Seine-et-Oise le 19 brum. an II, comme contre-révolutionnaire.
- 323.** **Choiseul-Beaupré** (Antoine, marquis de) et sa veuve, Anne-Charlotte Distot de Marchéville, morte à Sommeville (Haute-Marne) le 19 mai 1788 : leurs héritiers (³); Paris et Marchéville. — *Em.* III, 47. — *Indem.* 831 fr. 61 de rentes.
- 324.** **Choiseul-Stainville** (Clau de-Antoine-Clériadus-Gabriel, duc de), colonel du rég. de Royal-dragons; Paris et Stainville. — *Em.* I, 21, II, 11.
- 325.** **Choiseul-Stainville** (Marie-Stéphanie de) (⁴), femme du précédent; Paris et Stainville. — *Em.* liste... — *Elim.* 12 mess. an IX.
- 326.** ** **Choiseul-Stainville** (Françoise-Thérèse de), femme de l'émigré Jean-Joseph-Marie-Honoré de Grimaldi, prince de

(1) Il fut sans doute amnistié, car d'après le *Pouillé du diocèse de Verdun* par M. l'abbé J.-B.-A. Gillant, t. III, p. 740, il fut nommé de nouveau curé de Nonsard, au Concordat, le 1^{er} pluv. an XI.

(2) Un état de biens d'émigrés de la commune de Brieulles le qualifie de « ci-devant avocat et cultivant son bien ».

(3) Trois enfants d'Antoine de Choiseul-Beaupré, ou leurs héritiers, bénéficièrent de cette indemnité, comme ayant été les propriétaires dépossédés : Anne-François-Martial, comte de C.-B.; Christine-Antoinette de G.-B., dame de Ladonchamps, et Charles-Antoine-Étienne de C.-B.

(4) Fille de Jacques-Philippe, marquis de Stainville, maréchal de France, gouverneur d'Alsace.

Monaco, sœur de la précédente; Paris et Stainville. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 8 therm. an II (¹).

327. **Choisy** (Anne-Charlotte-Henriette, comtesse de); Nancy et Mognéville. — *Em.* II, 20. — *Indem.* 4.772 fr. 12 de rentes, pour elle et pour Anne-Françoise-Charlotte, Charles-Gabriel, et François-Gabriel de Choisy, qui suivent.

328. **Choisy** (Anne-Françoise-Charlotte, comtesse de), sœur de la précédente; Nancy et Mognéville. — *Em.* II, 20. — *Elim.* 1^{er} frim. an X. — *Indem.*

Voir n° 327.

329. **Choisy** (Anne-Thérèse de), femme de l'émigré Adrien-Gabriel de Champagne, comte de Bouzey, sœur des précédentes; Nancy et Mognéville. — *Em.* II, 20. — *Elim.* 17 vend. an X. — *Indem...* (²).

330. **Choisy** (Charles-Gabriel, marquis de), capit. de caval. au rég. de Royal-Roussillon, frère des précédentes; Nancy et Mognéville. — *Em.* I, 8; II, 24. — *Amn.* 16 vent. an XI. — *Indem.* (voir n° 327).

Voir n° 850.

331. **Choisy** (François-Gabriel, comte de), capit. au rég. de la Reine-cavalerie, frère des précédents; Nancy et Mognéville. — *Em.* I, 9; II, 5. — *Amn.* 16 vent. an XI. — *Indem.* (voir n° 327).

332. **Cholet** (Antoine de), ancien maréchal-de-camp; Mauvages. — *Em.* II, 22. — *Rad. prov.* 15 frim. an II, *déf.* 5 niv. an V.

333. * **Cholet** (Charles-Adrien de), chanoine à Ligny, frère du précédent. — *Dép.* 24 germ. an II comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Elim.* 11 pluv. an X. — *Indem...* (³).

(1) La demande d'indemnité fut rejetée par la Commission. En effet, le passif à déduire du produit des biens vendus excédait l'actif de 205.638 fr. 04. Pour Marie-Stéphanie de C.-S. il n'avait pas été fait de demande d'indemnité.

(2) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 34.419 fr. 96 en principal. La décision de la Commission manque dans le registre de la préfecture.

(3) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 2.806 fr. 74 en principal. La décision manque dans le registre de la préfecture.

34 ÉMIGRÉS, CONDAMNÉS ET PRÉTRES DÉPORTÉS

334. ** **Cholet** (Marguerite-Scolastique de); femme de l'émigré Henry-Gédéon de Condé; Dun. — *Em.* III, 39. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 14 therm. an II, comme émigrée rentrée en France.
335. **Cholet de Longeaux** (Jean-Baptiste de), ancien capit. des chevaux-légers de la garde du roi, frère de la précédente; Longeaux. — *Em.* I, 7; II, 4. — Mort à La Baroche (près Colmar) le 5^e j. compl. an VIII. — *Ann.* 16 pluv. an XI. — *Indem.* 470 fr. 59 de rentes.
336. * **Chollet** (Pierre-Hippolyte), chanoine de Montfaucon. — *Dép.* 22 germ. an II comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 1. — Mort en déportation. — *Rad.* déf. 5 pluv. an IV.
337. **Chope** (Jean-Baptiste), domestique de l'émigré Philippe-Théodore, comte de Coudenhove; Cinel. — *Em.* III, 40.
338. ** **Chotin** (François), perruquier; Verdun. — *Cond. à mort* pour le Tribunal révolutionnaire de Paris le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
339. **Chovel** (Antoine), « réputé fils » de l'émigré Saintin Leblanc; Varennes. — *En.* IV, 2.
340. * **Christiany** (Jean-Adam), curé d'Inglange (Moselle). — *Dép.* 24 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — *Rad. prov.* 26 vend. an III, *déf.* 24 therm. an III.
341. **Christophe** (François-Louis), imprimeur; Verdun. — *Em.* VI, 5. — *Rad. prov.* 26 vend. an III, *déf.* 24 therm. an III.
342. **Christophe** (Jean-Thomas), curé de Saulmory. — *Em.* III, 40.
343. **Cirier** (Jean-François); Dun. — *Em.* X, f° 1.
344. **Cirier** (Michel); Dun. — *En.* X, f° 1.
345. **Cirier-Toument** (Jean-Baptiste), ancien officier; Dun. — *Em.* III, 42.
346. **Clairmont d'Avranville** (Charles-Louis-Joseph d'Esclabes, comte de), comte de Louvemont, ancien capit. au rég. du roi, ancien membre de l'Assemblée constituante; Avranville (Vosges) et Dainville. — *Em.* II, 78. — *Ann.* 6 fruct. an IX. — *Indem...* (¹).

(1) L'indemnité fut d'abord fixée par la Commission à 5.512 fr. 72 de

- .347. **Claisse** (Marguerite), servante de Nicolas-Théodore Guyot, vicaire de Moiry (Ardennes); Olizy. — *Em.* V, 6. — *Elim.* 14 fruct. an IX.
- .348. **Clary-Perdidier** (Marie-Catherine-Elisabeth), veuve Circourt; Lyon (Rhône-et-Loire) et Abainville. — *Em.* III, 36.
- .349. **Claude** (Antoine), manouvrier; Velosne. — *Em.* VIII, 2. — *Amn.* 14 vent. an XI.
- .350. **Claussin** (Charles-François), ancien gendarme de la compagnie Dauphin; Etain. — *Em.* II, 53, 71. — *Amn...* ⁽¹⁾.
- .351. **Claussin** (Jean-Baptiste), brigadier de gendarmerie; Verdun. — *Em.* II, 56, 128. — Mort à Londres le 2 sept. 1809. — *Indem.* 465 fr 36 de rentes.
- .352. **Claussin** (Ignace-Joseph), fils du précédent; Verdun. — *Em.* II, 131, 134.
- .353. **Clément** ⁽²⁾ (Nicolas-Elisabeth), chanoine de la cathédrale de Verdun; Paris. — *Em.* II, 131. — *Rad. prov.* 5 oct. 1793, *déf.* 26 niv. an III.
- .354. **Clouet** (François-Léonard de), major de caval. servant en qualité de maréchal des logis dans la compagnie écossaise des gardes du corps; Etain. — *Em.* II, 51.
- .355. **Colin** (Claude), fusilier au 1^{er} bataillon de canonniers volontaires de l'armée de la Moselle; Murvaux. — *Em.* II, 94. — *Maint.* 28 prair. an II et 24 brum. an VII. — *Rad. prov.* 18 germ. an VII.
- .356.* **Colin** (Jean-Nicolas), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* en vertu du décret de la Convention du 9 févr. 1793. — *Em.* VI, 2. — Mort à Eisen (Westphalie), 21 mars 1796. — *Rad. prov.* 29 flor. an VII. — *Amn.* 25 germ. an XI. — *Indem.* 175 fr. 89 de rentes.

rentes. Cette décision fut cassée. Le conseil de préfecture de la Meuse proposa au ministre des Finances de fixer l'indemnité à 190.214 fr. 22 en principal. La nouvelle décision de la Commission, en date du 27 janvier 1832, manque dans le registre de la préfecture.

(1) La demande d'indemnité fut rejetée, entre autres raisons parce qu'il n'était pas certain que le propriétaire dépossédé, mort en Espagne, eût conservé la qualité de Français. Le directeur des Domaines de la Meuse avait proposé de fixer l'indemnité à 1.929 fr. 12 en principal.

(2) Dans le *Pouillé du diocèse de Verdun*, T. I, p. 112, M. l'abbé N. Robinet le nomme Nicolas-Elisabeth-Clément de la Roncière, faisant par erreur de Clément un prénom.

357. **Collas** (Jean-Nicolas), curé de Thonnelle. — *Em.* II, 89. — *Rad. déf.* 8 flor. an VIII. — *Elim.* 6 brum. an X.
358. * **Collas** (Louis), curé de Marécourt. — *Dép.* 28 prair. an II comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, f° 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
359. **Collignon** (Florent), prêtre; Marville. — *Em.* II, 90.
360. **Collignon** (Henry-Joseph), prémontré; Thonne-la-Long. — *Em.* III, 37. — *Ann.* 10 germ. an XI.
361. * **Collignon** (Jean-François), chapelain; Ligny. — *Dép.* comme insermenté, 19 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Ann.* 10 germ. an XI.
362. **Collignon** (Jean-Nicolas), soldat au 2^e rég. de carabiniers; Moirey. — *Em.* III, 47.
363. **Collignon** (Marguerite), religieuse; Marville. — *Omission* sur les listes d'émigrés.
364. **Collignon** (Nicolas); Olizy. — *Em.* V, 6.
365. * **Collignon** (Nicolas), curé d'Heudicourt. — *Dép.* 24 germ. an II comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — Mort en déportation — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
366. * **Collignon** (Nicolas), curé de Montblainville. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 5. — *Dép.* VII, 3; IX, f° 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
367. **Collignon** (Théodore), cocier; Paris et Spincourt. — *Em.* II, 72.
368. * **Collignon** (Thierry), ancien jésuite, vicaire à Lamouilly. — *Dép.* (loi du 26 août 1792) — *Em.* V, 6. — *Ann.* 10 germ. an XI.
369. * **Collignon** (Toussaint-Nicolas), curé de Grimaucourt. — *Em.* VI, 2. — *Dép.* comme insermenté par arr. du 1^{er} germ. an II, confirmé par le représentant du peuple Mallarmé le 8 germ. — *Dép.* à Rochefort par arr. du 19 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
370. **Collin** (Claude-Louis), prêtre; Verdun. — *Em.* II, 131. — *Elim.* 8 frim. an X.

371. **Collin** (François), étudiant; Louppy-sur-Loison. — *Em.* II, 94.
— *Rad. prov.* 7 pluv. an II. — *Elim.* 6 germ. an X. —
Amn. 10 germ. an XI.
- 372 * **Collin** (Nicolas), curé de Jonville. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 6. — *Arr.* du 31 janv. 1793 portant que, étant déporté, il ne sera pas mis au nombre des émigrés. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 10 germ. an XI.
373. **Collin** (Philippe); Thonne-le-Thil. — *Em.* III, 37.
374. **Collin de Contrisson** (Marie-Anne-Madeleine), femme de l'émigré Charles-Nicolas-François Chanot de Battel; Bar. — *Em.* V, 1. — *Rad. prov.* par le dist. de Bar, 1^{er} germ. an III, *déf.* 24 therm. an III. — *Elim.* 14 fruct. an IX. — *Indem.* 1.357 fr. 46 de rentes (¹).
375. **Collin de Contrisson** (Marie-Marguerite-Charlotte-Henriette), femme de l'émigré François-Louis Vallet de Villey, sœur de la précédente; Nancy (Meurthe) et Contrisson. — *Em.* liste... — Morte le 14 févr. 1798. — *Elim.* 1^{er} frim. an X.
Voir n° 1362.
376. **Collinet** (...); Metz (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
377. **Collinet** (Jean), domestique de Marchal de Saint-Mihiel; Lahaymeix. — *Em.* II, 112, 127. — *Elim.* 11 germ. an IX.
378. **Collinet** (Joseph), curé de Ville-sur-Yron (Moselle), ancien membre de l'Assemblée constituante; Parfondrupt. — *Em.* II, 57; III, 30. — *Indem.* 293 fr. 78 de rentes.
379. **Colliquet** (François, baron de), ancien officier dans les chevalliers de la garde du roi; Bar. — *Em.* II, 21. — *Maint. prov.* par le dist. de Bar, 9 niv. an III; *rad. déf.* 24 therm. an III. — *Indem.* 191 fr. 23 de rentes.
380. **Colliquet cadet** (Pierre-François, baron de), sous-lieut. de caval. au rég. des Chasseurs des Evêchés; Bar. — *Em.* I, 6; II, 24, 104. — Mort à Bar, 7 fruct. an X. — *Amn.* 5 brum. an XI. — *Indem.* 1606 fr. 04 de rentes.
381. **Collot** (Dominique-Albert-Nicolas); Thiaucourt (Meurthe) et Hau-

(1) Une indemnité de 308 fr. 98 de rentes fut allouée en outre aux héritiers des deux sœurs émigrées, pour leur part dans la succession de l'abbé Jean-François de Billaut-Leschicault, qui avait été confisquée à cause de leur émigration.

mont. — *Em.* IV, 5, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II, *déf.*
7 pluv. an V.

Voir n° 1589.

382. ** **Collot** (dom Jean-Michel), ancien prieur de l'abbaye des bénédictins de Saint-Airy; Verdun. — *Cond. à mort* par le tribunal révolutionnaire de Paris, 5 flor. an II, pour intelligencer avec l'ennemi en septembre 1792.

383. **Collot de Saulx** (César-Louis-Auguste de), officier d'infant. au rég. de Vexin; Saulx-e 1-Barrois. — *Em.* II, 48.

384. **Collot de Saulx** (Ignace-Louis-Mathieu de), ancien brigadier des gardes du corps d'Artois; Versailles et Saulx. — *Em.* III, 19. — *Rad. prov.* 14 pluv. an II, *déf.* 18 therm. an V.

385. **Colombe** (Marie-Catherine-Louise-Toussaint), carmélite, en religion sœur Marie-Anne; Verdun. — *Em.* 24 brum. an VII.

386. **Colson** (François), domestique de l'émigré Louis-Philippe de Beurges de Renesson; Ville-sur-Saulx. — *Em.* II, 134. — *Elim.* 11 germ. an IX.

387. **Comeau** (Louis-François-Xavier de), garde du corps; Ligny. — *Em.* I, 19; II, 10, 47, 30; III, 13. — *Amn.* 18 frim. an XI.

388. **Comon**⁽¹⁾ (Jeanne-Françoise de), femme de l'émigré Charles-Joseph Lhuillier; Remiremont (Vosges) et Aulnois-sous-Vertuzey. — *Em.* III, 22. — *Elim.* 16 prair. an IX.

389. * **Comus** (Claude), curé de Remercourt-aux-Pots. — *Dép.* 24 germ. an II comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 1. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV⁽²⁾.

390. **Condé** (Alexandre de), verrier; les Senades. — *Em.* II, 43. — *Amn.* 10 germ. an XI.

391. **Condé** (Charles-Nicolas-Martial-Désiré de); Avocourt. — *Em.* II, 43, 46. — *Indem.* 214 fr. 77 de rentes pour lui et pour ses trois frères, qui suivent.

392. ** **Condé** (François-Louis de); Lochères. — *Em.* II, 42. — *Cond. à mort* par contumace par le tribunal criminel de la

(1) Ou Caumont.

(2) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 4.822 francs en principal. La décision de la Commission manque dans le registre de la préfecture.

Meuse le 15 vend. an III, pour intelligences avec les ennemis en septembre 1792.

393. ** **Condé** (Henry-Gédéon de); Dun. — *Em.* II, 91. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 14 therm. an II, comme émigré rentré.

Voir n° 334.

394. **Condé** (Jean-Baptiste-Ferdinand de), chevau-léger de la garde du roi, frère de l'émigré Nicolas-Martial-Désiré de C.; Avocourt. — *Em.* II, 31, 46, 133. — *Amn.* 13 brum. an XI. — *Indem...*⁽¹⁾.

395. **Condé** (Jean-Baptiste-Ferdinand-Joseph de), frère du précédent; Avocourt. — *Em.* II, 43, 46. — *Amn.* 7 prair. an XI. — *Indem...* (voir n° 391).

396. **Condé** (Jean-Jérémie de), officier d'artillerie; Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 91. — *Amn.* 7 fruct. an XI. — *Indem.* 181 fr. 83 de rentes.

397. **Condé** (Marie-Henry-Timoléon de), frère de Charles-Nicolas-Martial-Désiré de C.; Avocourt. — *Em.* II, 43, 46. — *Indem...*

Voir n° 391.

398. **Condé**, duc de Bourbon (Louis-Henry-Joseph de Bourbon-), prince du sang, fils du suivant; Paris et Louppy-le-Château. — *Em...* I, 5.

Voir n° 1545.

399. **Condé** (Louis-Joseph de Bourbon, prince de); Paris et Clermont. — *Em.* II, 39, 66, 129. — *Indem...*

400. **Condé** (Louise-Adélaïde de Bourbon-), abbesse de Remiremont, fille du précédent; Paris et Louppy-le-Château. — *Em.* I, 5.

Voir n° 1545.

401. * **Connesson** (Joseph-François), curé de Chalaines. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 35 fr. 86 de rentes.

(1) Outre l'indemnité qui lui était commune avec ses frères (v. n° 391), il avait droit à une indemnité particulière que le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer à 42.515 fr. 26 en principal. La décision de la Commission manque dans le registre de la préfecture.

402. **Corbin** (Jean-François), soldat au 23^e rég. de chasseurs à cheval; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 127. — *Rad. prov.* 29 frim. an VIII. — *Elim.* 6 germ. an X.
403. **Corday** (Pierre-Jacques), ancien officier d'infant. au rég. de la Fère; Marville. — *Em.* II, 89.
- 404 * **Cordier** (Nicolas), ancien jésuite, directeur des Annonciades; Saint-Mihiel. — *Dép.* 24 germ. an II comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 82 fr. 11 de rentes.
405. **Coriolis** (Jean-Baptiste-Illzéar de), ancien capit. au rég. de Bourbonnais, officier de la nouvelle garde du roi; Nancy et Dugny. — *Em.* II, 129. — *Rad. prov.* 7 sept. 1793, *déf.* 3^e j. compl. an IV.
406. **Coster** (Sigisbert-Etienne), chanoine de la cathédrale de Verdun et grand-vicaire, ancien membre de l'Assemblée constituante; Verdun. — Décrété d'accusation le 9 fevr. 1793 par la Convention. — *Omis* sur les listes d'émigrés.
407. ** **Cottolendy** (Christophe-Nicolas), lieutenant de grenadiers au 1^{er} bataillon des volontaires de la Meuse; Saint-Mihiel. — *Em.* IX, f° 6. — *Cond. à mort* par la commission militaire de Besançon le 29 frim. an VII, comme émigré rentré.
408. **Coudenhove** (Charles-Louis, baron de); Aincreville. — *Em.* II, 94; IV, 4. — *Amn.* 8 niv. an XI. — *Indem.* 334 fr. 36 de rentes.
409. **Coudenhove** (Philippe-Théodore-Alexandre-Joseph, comte de); Cunel. — *Em.* II, 91. — *Amn.* 30 therm. an XI. — *Indem...* (1).
Voir n° 337.
410. **Courcelles** (Charles Florentin de), frère utérin des émigrés Jean-Baptiste-Henry et Pierre-Nicolas-François-Melchior Boucher de Gironcourt; Ligny. — *Em.* II, 22; III, 21. — Mort à Luxembourg le 9 juir 1793. — *Amn.* 18 mess. an XI. — *Indem.* 195 fr. 74 de rentes.
411. **Courtot** (Paul), marchand parfumeur; Paris. — *Em.* 7 juin 1793.

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 93.899 fr. 09 en principal. La décision de la Commission, du 18 juin 1828, manque dans le registre de la préfecture.

- 412. Couturier** (Georges), chirurgien; Chalaines. — *Em.* II, 82; IX, f° 4. — Disparu en émigration. — *Indem.* 98 fr. 12 de rentes.
- 413.* Creitte** (Charles), curé d'Etain. — *Dép.* 23 germ. an II comme inscrit (err. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 414.* Créplot** (Jean-Baptiste), curé de Récourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 133. — *Rad. prov.* 19 mai 1793. — *Dép.* VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Elim.* 6 brum. an X. — *Indem.* 124 fr. 50 de rentes.
- 415. Crolbois, baron de Scewald** (Alexis de), ancien ministre en France des cours de Trèves et de Nassau (¹); Paris et Bar. — *Em.* V, 2. — Arr. du préfet de la Meuse, du 12 fruct. an IX, annulant l'inscription de son nom sur la liste des émigrés parce que, en sa qualité d'étranger, il n'avait pu être soumis aux lois sur l'émigration.
- Voir n° 1121.
- 416. ** Croutte** (Marguerite), horlogère; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire de Paris le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 417. ** Croyé** (Henry-François de), ancien capit. d'ouvriers d'artillerie; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire de Paris, 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 418. Cueillette, comte de Bey** (Dieudonné-César), officier au 5^e rég. de chasseurs à cheval; Méligny-le-Grand. — *Em.* II, 48; III, 17. — *Indem.* 142 fr. 66 de rentes.
- 419. * Culgnier** (Joseph), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* 16 prair. an II comme suspect (err. de Mallarmé du 6 germ.).
- 420. Cuny** (Aubin), employé dans les équipages des vivres à l'armée du Nord; Saint-Aubin. — *Em.* III, 28. — *Sursis* à statuer sur sa réclamation jusqu'après avis du Comité de législation, 28 flor. an II (²).

(1) Baron de Dumast, *La Chambre des comptes du duché de Bar*, p. 388, note.

(2) Parce que, étant à l'armée, il ne pouvait pas signer son certificat de résidence à Saint-Aubin jusqu'en octobre 1792, comme l'exigeait la loi.

421. **Curel** (Anastase-Augustin de), garde du corps; Gondrecourt. — *Em.* II, 87. — Mort à Zell (Hanovre) en juillet 1795. — *Amn.* 22 fruct. an XI. — *Indem.* 174 fr. 04 de rentes.
422. **Curel** (Nicolas-François de), chef de brigade du génie, directeur des fortifications des places de Verdun, Luxembourg, Longwy, Montmédy, etc.; Metz et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. déf.* 13 mes. an VI.
423. **Custine** (Marie-Antoinette-Philippe de), femme de l'émigré Albert-Louis de Pouilly; Pouilly. — *Em.* II, 93. — Morte à Baireuth, 29 mars 1800. — *Elém.* 28 prair. an IX.
424. **Custine** (Marie-Louise-Charlotte de), femme de l'émigré Antoine-Louis d'Abzac, fille du suivant; Blanzée. — *Em.* II, 133; III, 48; VI, 5. — *Elém.* les 19 prair. et 28 fruct. an IX. — Morte aux Cayes (Saint-Domingue), 4 germ. an XI.
425. **Custine, comte d'Auflance** (Joseph-Nicolas-Edmond de); Blanzée. — *Em.* II, 133. — Mort à Brunswick, 24 therm. an X. — *Indem.* 4.902 fr. 48 de rentes.
Voir n° 1187.
426. **Custine, comte de Wiltz** (Théodore-François de Paule de), comte de Louppy, baron d'Auflance et de Meysembourg; Wiltz (les Forêts) et Louppy-sur-Loison. — *Em.* III, 39. — *Maint.* 18 juin 1793; *maint. déf.* 6 flor. an V. — Mort à Bamberg, 26 oct. 1799. — *Elém.* 13 mess. an IX. — *Indem.* 971 fr. 94 de rentes.
427. **Damery** (Jean), vicaire à Jugny (duc'hé de Bouillon); Pouilly. — *Em.* II, 94. — *Maint.* 27 juin 1793 et 18 flor. an V.
428. **Damien** (Jean-Nicolas); Metz et Haumont. — *Em.* IV, 5. — *Rad. prov.* 22 vent. an II.
429. **Damoiseau** (Louis-Charles-Gabriel); Saint-Mihiel. — *Em.* II, 114.
Voir n° 218.
430. **Damourette** (Gilles-Augustin), ancien curé d'Olizy; Romagne-sous-Montfaucon. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 3; IX, f° 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
431. **Dardare** (Joseph), doyen les échevins de Saint-Mihiel; Saint-Mihiel. — *Em.* 23 déc. 1792; II, 122. — Sursis par le département à statuer sur son émigration jusqu'à ce que la Convention ait décidé sur son cas, 18 mai 1793. — *Rad. déf.* 26 pluv. an III. — *Indem.* 103 fr. 77 de rentes.

432. **Darlu de Roissy** (Abraham-Joseph), commissaire des guerres à Commercy; Luzy. — *Em.* II, 48; III, 18, 41. — *Amn.* 8 niv. an XI.
433. **Darmon** (Nicolas-François), prêtre, ancien principal du collège de Verdun. — *Em.* II, 132. — Mort à Trèves, 23 juill. 1793 (1).
- 434 * **Daulnoy** (Henry), curé de Brixey-aux-Chanoines. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 435 ** **Dauphin** (Marguerite-Elisabeth), veuve de Thomas Brégeart, capit. de grenadiers de France; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire de Paris, le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
436. **Davigot** (Charles), charbon; Ribeaucourt. — *Em.*, liste de la Haute-Marne du 16 oct. 1792. — *Rad. déf.* 14 mess. an IV. — *Elim.* 11 germ. an XI.
- 437 * **Davillé** (Charles-Ignace-Sébastien), ancien prémontré du monastère de l'Etanche et curé-prieur de Benoîte-Vaux. — *Dép.* 28 prair. an II comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
438. **Déa** (Jean-François-Christophe), ancien procureur fiscal de la maîtrise des eaux et forêts du Clermontois; Clermont. — *Em.* II, 25. — *Rad. prov.* 14 niv. an VII. — *Elim.* 6 brum. an X.
- 439 * **Déconte** (Nicolas-François), vicaire de la paroisse Saint-Amand de Toul; Reffroy. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 28. — *Rad. prov.* 25 juill. 1793. — *Dép.* VII, 4 — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Elim.* 6 brum. an X.
440. * **Defoug** (Jean-Augustin), curé de Lérouville. — *Dép.* 16 flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4; IX, f^o 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
441. * **Dehaut** (André), ancien chanoine à Saint-Dié (Vosges); Saint-Julien. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
442. * **Delatre** (Etienne), curé de Woimbey. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

(1) J.-B.-A. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 11 *.

443. * **Delatre** (Nicolas), curé d'Ornes. — *Dép.* 16 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.

444. ** **Delayant** (Jacques), professeur de mathématiques et de physique au collège de Verdun, fils de la condamnée Anne-Marie Demangeot, veuve D. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse, 6 flor. an II, comme fédéraliste.

445. * **Delignières** (Joseph), directeur des Annonciades de Bourmont (Haute-Marne); Vignot. — *Dép.* (loi du 26 août 1792).

446. **Delion** (François-Antoine); Montfaucon. — *Em.* V, 4. — *Maint.* 5 fruct. an II. — *Ann.* 10 germ. an XI.

447. ** **Demangeot** (Anne-Marie), veuve Delayant; Verdun. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse, 6 flor. an II, comme fédéraliste.

Voir n° 444.

448. **Demarets de Palis** (François-Nicolas), chef d'escadron au rég. d'Angoulême-dragons, fils du suivant; Chardogne. — *Em.* I, 9.

449. **Demarets**, comte de **Palis** (Nicolas), maréchal de camp; Chardogne. — *Em.* I, 9. — Mort à Paderborn, 28 oct. 1799. — *Indem.* 2.433 fr. 33 de rentes.

Voir n° 737.

450. **Denain** (Catherine), domestique de Jean-Dominique Houselot, curé de Dombras. — *Em.* IV, 4.

451. **Demion** (Françoise); Stenay. — *Em.* IV, 5. — *Elim.* 12 mess. an IX.

452. **Denis** (...), vicaire à Maxey-sur-Vaise. — *Em.* III, 29.

453. * **Denis** (Jean-Louis), curé de Germay, Germisy et Bressoncourt (Haute-Marne); Void. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Ann.* 8 niv. an XI.

454. **Doperthes** (Antoine-François), grand-prévôt de la collégiale de Montfaucon. — *Em.* II, 31.

455. **Doperthes** (Elisabeth), veuve de Nicolas Du Châtel, bailli et lieutenant-général de police de Reims, sœur du précédent; Montfaucon. — *Em.* II, 31, 129. — *Elim.* 19 et 28 prair. an IX.

Voir n° 520 et 521.

456. **Derupt** (Jean-François), domestique de l'émigré François-Ignace de Bousmard; Heudicourt. — *Em.* II, 115. — *Rad. prov.*, 23 mai 1793. — *Elim.* 11 germ. an IX et 14 germ. an X.
457. **Désancherin** (François), fils de l'émigré Nicolas D.; Saint-Maurice. — *Em.* II, 72 (¹). — Mort en émigration. — *Amn.* 15 vend. an XII.
458. **Désancherin** (Jean-Baptiste), frère du précédent; Saint-Maurice. — *Em.* II, 72. — Mort à Hollerich (Luxembourg), 6 mars 1794. — *Amn.* 15 vend. an XII.
459. **Désancherin** (Joseph), frère des précédents; Saint-Maurice. — *Em.* II, 72. — Mort en émigration. — *Amn.* 15 vend. an XII.
460. **Désancherin** (Louis), frère des précédents; Saint-Maurice. — *Em.* II, 72. — *Amn.* 22 brum. an XI.
461. **Désancherin** (Nicolas), père des précédents; Saint-Maurice. Mort à Siegen, 6 févr. 1795. — *Em.* liste du dist. d'Etain, 1^{er} fruct. an III. — *Amn.* 15 vend. an XII. — *Indem.* 812 fr. 64 de rentes.
462. **Désandré** (Jean-Nicolas), valet de chambre de Necker; Sorcy. — *Em.* 9 vend. an III; X, fo 1. — *Elim.* 11 flor. an IX.
463. * **Désandré** (Jean-Pierre), ancien curé de Robert-Espagne; Sorcy. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 17. — *Dép.* VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 10 germ. an XI.
464. **Des Brochers des Loges** (Albert-René), ancien officier au service de France; Vaudoncourt. — *Em.* III, 29, 33.
465. **Des Brochers des Loges** (Eugène-Clément), ancien capit. de caval. et garde du corps; Vaudoncourt. — *Em.* II, 60. — Mort à Mittau, 2 févr. 1800. — *Indem.* 934 fr. 29 de rentes.
466. **Deschamps** (Nicolas-Audouin-), ancien avocat et assesseur de la maréchaussée; Verdun. — *Em.* II, 132. — *Rad. prov.* 6 juin 1793, *déf.* 27 vent. an III.
Voir n° 1199.
467. **Des Essarts** (...), nièce de l'émigré Pierre-Joseph Perreau; Varennes. — *Em.* II, 28. — *Elim.* 25 prair. an IX.

(1) La liste porte « 3 fils de Nicolas Désancherins ». En réalité Nicolas Désancherin eut 4 fils émigrés.

468. **Desguyot de Labruyère** (Claude-François), verrier; Bellefontaine. — *Em.* II, 43. 46. — *Amn.* 10 germ. an XI.
469. **Desguyot de Labruyère** (Louis), verrier, frère du précédent; Bellefontaine. — *Em.* II, 43, 46. — *Amn.* 10 germ. an XI.
470. **Desjardins de Gérauvilliers** (Joseph), ancien capit. de caval.; Abainville. — *Em.* II, 72; III, 22. — *Maint. prov.* 25 prair. an V. — *Elim.* 6 brum. an X. — *Indem.* 1.031 fr. 83 de rentes.
471. **Des Michels de Champorcin** (Marguerite-Anne), femme de Louis-Antoine, comte de Laugier-Villars; Traveron (Moselle) et Bouquemont. — *En.* II, 81. — *Rad. prov.* par le district de Saarunion (Moselle), 3 pluv. an III; *déf.* 26 therm. an III. — *Indem.* 299 fr. 74 de rentes.
472. **Desmoulin** (les héritiers de la veuve), Gorze (Moselle) et Haumont. — *Em.* IV, 5.
473. **Desnos** (Henry-Louis-René), ancien évêque de Verdun. — *Em.* II, 130. — Décrété d'accusation le 9 févr. 1793. — Mort à Coblenz le 2 sept. 1793⁽¹⁾.
Voir n°s 713, 1391 et 1627.
474. ** **Després** (Gérard), gendarme; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire de Paris, 5 flor. an II, pour intimités avec l'ennemi en septembre 1792.
475. **Des Salles** (Aurore-Louise-Monique), fille de Louis-Antoine-Gustave, comte des Salles et de l'éémigrée Marie-Louise-Henriette-Monique de Gouy; Rigny-la-Salle. — *Em.* II, 73; III, 10. — *Rad. prov.* 7 juin 1793. — *Elim.* 19 prair. an IX.
476. **Des Salles de Vonthon** (François-Louis, comte), ancien colonel du rég. de Saintonge; Nancy et Gondrecourt. — *Em.* II, 85. — Mort à Lausanne, 17 avr. 1796. — *Elim.* par arr. des Consuls, 1^{er} niv. an X. — *Indem.* 1.664 fr. 27 de rentes.
477. **Dessoffy de Czernneck** (Anne-Marie-Louise-Henriette), femme de l'éémigré Benoît-Jacques-Christophe de Maillet⁽²⁾; Bar. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.* 31 mars 1793. — *Rétablissement sur*

(1) J.-B.-A. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 52^o.

(2) Elle divorça le 22 mars 1793 et se remaria le 18 frim. an II à Arnould Noiret, adjudant d'un bataillon de volontaires parisiens.

la liste des émigrés, 1^{er} mai 1793. — *Rad. prov.* 6 août 1793. — *Rétablissement sur la liste*, 15 août 1793. — *Rad. prov.* 29 août 1793, *déf.* 17 flor. an VI. — *Elim.* 19 et 28 prair. an IX.

478. **Dessöffy de Czerneck** (Charles-Thomas, comte), chanoine de la cathédrale de Toul; Velosnes. — *Em.* II, 90, 95. — Disparu en émigration. — *Ann.* 25 avr. 1812. — *Indem...* ⁽¹⁾ pour lui et pour ses frères qui suivent.
479. **Dessöffy de Czerneck** (Jean-François-Philippe, comte), ancien capit. au rég. de Colonel-général-hussards, frère du précédent; Varennes. — *Em.* II, 29, 90, 95. — *Ann.* 10 germ. an XI.
480. **Dessöffy de Czerneck** (Ladislas, comte), chanoine de la cathédrale de Toul, frère des précédents; Velosnes. — *Em.* II, 90, 95. — Mort en Hongrie.
481. **Dessöffy de Czerneck** (Louis-César-Hyacinthe, comte), lieut. au rég. de hussards de Colonel-général, frère des précédents; Velosnes. — *Em.* II, 90, 95. — *Ann.* 25 avr. 1812.
482. **Desvieux-Duménil** (François-Louis), officier de dragons au rég. de Berry; Paris et Boncourt. — *Em.* III, 27.
483. **Devaux** (François-Marie); Varnéville. — *Em.* II, 120, 127. — *Ann.* 5 brum. an XI. — *Indem.* 688 fr. 50 de rentes.
484. **Devaux** (Nicole), femme de ... Taillot; Othe (Moselle) et Villécloye. — *Em.* liste de la Moselle du 29 vend. an III.
485. **Dewal** ⁽²⁾ (...); Longuyon (Moselle) et Arrancy. — *Em.* III, 31.
486. **Dian** (Anne-Françoise), femme de l'émigré Christophe Perrot; Varennes. — *Em.* IV, 3. — *Rad. prov.* 18 frim. an II. — *Elim.* 9 fruct. an IX.

(1) Le directeur des Domaines proposait de fixer l'indemnité pour tous les biens confisqués sur les frères Dessöffy à 24.168 fr. 42. La décision de la Commission, en date du 29 mai 1829, manque dans le registre de la préfecture.

(2) Il semble, d'après un état d'émigrés du district d'Etain, du 13 oct. 1793, que cette inscription s'applique à deux frères, l'un chanoine à Longwy, l'autre officier à Longuyon. Ils sont inscrits sur la liste des émigrés de la Moselle du 20 août 1792, comme habitant Beuville. Ils furent éliminés sous les prénoms de Joseph et de Philippe, le 2^e j. compl. an IX.

487. * **Didelot** (Claude-Joseph), capucin; Commercy. — *Dép.* 14 prair. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
488. ** **Didelot** (Jean-François), fermier général; Paris et Somme-lonne. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire de Paris, 19 flor. an II.
489. **Didier** (Gérard), cultivateur; Breux. — *Em.* VI, 4; IX, *f^o* 5. — *Maint.* 2 mess. an II et 3 vent. an V. — Disparu en émigration. — *Indem.* 25 fr. 12 de rentes.
490. * **Didier** (Jean-Nicolas), curé de Cuisy. — *Dép.* 28 prair. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, *f^o* 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
491. **Didier** (Pierre), curé de Flusigny. — *Em.* II, 90.
492. * **Dieppe** (Edme), curé de Rémenoville (Meurthe). — *Dép.* loi du 26 août 1792; VII, 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
493. * **Dieudonné** (Joseph), ancien cordelier à Toul; Etain. — *Dép.* 16 flor. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
494. **Dillon** (Thomas), ancien capit. au rég. de Dillon-Irlandais; Saint-Mihiel. — *Em.* IX, *f^o* 6. — *Amn.* 8 niv. an XI.
495. **Dion** (Jean-François), chapelain de la cathédrale de Verdun; Rouvroy. — *Em.* II, 133. — *Amn.* 17 vent. an XI.
496. **Dommange** (Antoine), soldat au rég. de caval. anciennement Royal-étranger⁽¹⁾; Billy-sous-Mangiennes. — *Em.* II, 72. — *Amn.* 14 vent. an XI.
497. **Dorlodot** (Françoise-Thérèse), femme de Louis des Essarts; La-chalade. — *Em.* II, 45; III, 41. — *Elim.* 19 prair. an IX.
498. **Dorlodot d'Epréville** (Marie-Madeleine), femme de Pierre-Charles de Foucault; Bellefontaine. — *Omise sur les listes d'émigrés.* — *Amn.* 18 frim. an XI.
499. **Dorlodot d'Epréville** (Sébastien-Samuel), chanoine de la cathédrale de Verdun, frère de la précédente. — *Em.* II, 37, 131. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 64 fr. 62 de rentes.
500. **Dorlodot des Essarts** (François); le Neufour. — *Em.* II, 44, 46.

(1) Son acte d'amnistie le qualifie de « commis négociant, domicilié à Merles ».

501. **Dorlodot des Essarts** (Louis), frère du précédent; le Neufour. — *Em.* II, 44, 46.
502. **Dorlodot des Essarts** (Louis-Charles), frère des précédents; le Neufour. — *Em.* II, 44, 46. — *Amn.* 8 niv. an XI.
503. **Dorlodot-Servon** (François-Louis), étudiant; les Senades. — *Em.* II, 36, 47. — *Amn.* 22 frim. an XI. — *Indem.* 171 fr. 60 de rentes.
504. **Dorschweg** (...), officier au 1^{er} rég. de hussards; Commercy. — *Em.* VI, 2.
505. **Dortu** (Louis), curé de la paroisse Saint-Jean de Châlons-sur-Marne; Triaucourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 41. — *Rad. prov.* 18 juin 1793. — *Dép.* VII, 2 ; IX, fo 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
506. **Drappier** (Massin-Joseph), entrepreneur des convois militaires; Stenay. — *Em.* 2 mai 1793; III, 41. — *Rad. prov.* 22 juin 1793. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 24 vent. an II. — *Rad. déf.* par décret de la Convention, 19 fruct. an II.
507. **Drappier de Luzy** (Jean-Baptiste-Nicolas), ancien brigadier des gardes du corps d'Artois, frère du précédent; Stenay. — *Em.* II, 89. — *Amn.* 7 prair. an XI. — *Indem.*⁽¹⁾.
508. **Drappier de Marloy** (François-Joseph), ancien capit. de caval. au rég. de Nassau, gouverneur du prince Maximilien de la Tour-et-Taxis; Stenay. — *Em.* II, 89. — *Maint.* 23 mars 1793 et 11 avr. 1793. — *Elim.* 8 frim. an X. — *Indem.* 441 fr. 88 de rentes.
509. **Drouin** (Sébastien), officier de caval. au rég. de la Reine; Saint-Germain. — *Omis* sur les listes d'émigrés. — *Amn.* 10 germ. an XI.
510. **Drouot** (Dominique-Joseph); Montiers-sur-Saulx. — *Em.* liste de la Haute-Marne du 16 déc. 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne..., *déf.* 2 niv. an III.
511. **Drouyn** (François), fils de François-Etienne D.; Commercy. — *Em.* II, 48.

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer à 1.284 fr. 12 en principal l'indemnité pour les biens vendus sur l'émigré et à 1.317 fr. 60 en principal l'indemnité pour les biens vendus sur sa mère. La décision de la Commission, en date du 16 février 1830, manque dans le registre de la préfecture.

512. **Dubalay** (François-Dominique), ancien prieur et visiteur des Bénédictins de Cluny; Saint-Jean-lés-Buzy. — *Em.* II, 72. — Arr. du dép. du 12 juin 1793, portant qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur sa demande en radiation de la liste des émigrés, attendu qu'il n'a été inscrit sur aucune liste (*sic*). — *Rad. déf.* 19 vent. an III.
513. **Dubalay** (Pierre-Nicolas-Laurent), lieut.-col. du rég. de Dauphiné-infanterie, frère du précédent; Saint-Jean-lés-Buzy. — *Em.* II, 72. — *Ann.* 29 vend. an XI.
514. **Duban** (Henriette-Catherine), veuve Lacour; Metz et Foucaucourt. — *Em.* II, 41. — *Rad. prov.* 29 flor. an II, *déf.* 17 vend. an V. — *Elim.* 25 prair. an IX.
515. **Dubar** (Pierre-Nicolas), militaire; Gondrecourt. — *Em.* II, 37.
516. ** **Du Blaisel** (Antoine-Joseph, baron), ancien lieutenant-général des armées du roi; Laneuville-sur-Meuse. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 6 therm. an II.
517. **Du Blaisel** (Antoine-Joseph-Auguste-Louis, marquis), maréchal de camp, lieutenant de la compagnie écossaise des gardes du corps, bailli d'épée au bailliage de Villers-la-Montagne; Stenay. — *Em.* II, 38.
518. **Du Blaisel** (Camille-Albert-Joseph-Auguste), officier au service d'Autriche, fils du précédent; Stenay. — *Em.* II, 38.
519. **Dubois de Méricourt** (Adrien-Martin), ancien officier au rég. de Chartres-dragons; Vertuzey. — *Em.* 11 déc. 1792; II, 48; III, 19.
520. **Du Châtel** (Elisabeth), fille de l'émigrée Elisabeth Depertae, veuve Du Châtel; Montfaucon. — *Em.* II, 31. — *Elim.* 16 prair. an IX.
521. **Du Châtel** (Marie), sœur de la précédente; Montfaucon. — *Em.* II, 31. — *Elim.* 16 prair. an IX.
522. ** **Du Châtelet-Lomont d'Haraucourt** (Louis-Marie-Florent, duc), ancien lieutenant-général, colonel des gardes-françaises, ancien membre de l'Assemblée constituante; Paris et Pierrefitte. — *Em.* II, 20, 123. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 23 brum. an IV (?); *déf.* 1^{er} flor. an VIII. — *Elim.* 19 fruct. an IX. — *Indem.* 3.935 fr. 74 de rentes⁽¹⁾.

(1) Les biens du duc, malgré l'inscription de son nom sur la liste des émi-

523. **Duchemin** (Marie-Jeanne), veuve d'Eugène-Adrien de Courten, lieut.-col. d'infant. suisse; Montmédy. — *Em.* II, 88. — *Rad. prov.* 23 frim. an IV, comme Suisse; *déf.* 16 prair. an VIII. — *Elim.* 19 prair. an IX et 14 germ. an X.
524. **Duchêne** (Charles-Augustin), officier au rég. de dragons de Mestre-de-camp; Vaucouleurs. — *Em.* II, 84.
525. **Duchesne** (Michel); Cléry-le-Petit. — *Em.* III, 40. — *Rad. prov.* 14 brum. an II, *déf.* 4 frim. an V.
526. **Duchesne** (Nicolas), prêtre, frère du précédent; Cléry-le-Petit. — *Em.* III, 40. — *Elim.* 11 pluv. an X.
527. **Duclos** (Louis), soldat au 20^e rég. de chasseurs à cheval; Stenay. — *Em.* II, 94. — *Rad. prov.* 18 fruct. an V; *déf.* 1^{er} flor. an VIII. — *Elim.* 14 germ. an X.
528. ** **Dugaz** (Marie-Louis), ancien officier; Verdun. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 17 flor. an II, pour intelligences avec les ennemis en septembre 1792.
529. **Dugrou de Saint-André** (Jeanne-Charlotte), femme de l'émigré Alexandre de Guillermin; Chépy. — *Em.* 17 brum. an II; V, 3. — *Rad. prov.* 25 brum. an III, *déf.* 24 germ. an III. — *Elim.* 14 fruct. an IX. — *Indem.* 15 fr. 15 de rentes.
530. **Dugrou de Saint-André** (Suzanne-Alexandrine), femme de l'émigré Jean-Baptiste-Louis de Bigault de Préfontaine, sœur de la précédente; Varennes. — *Em.* II, 27. — Morte à Brunswick, 16 janv. 1802. — *Indem.* 15 fr. 15 de rentes.
531. **Du Ham de Martigny** (Julienne-Félicité-Antoinette), chanoinesse du chapître de Sainte-Gertrude de Nivelles-en-Brabant; Nivelles et Velosnes. — *Em.* liste de la Moselle du 29 fruct. an II. — *Rad. déf.* 26 therm. an III, comme étrangère.
532. **Du Hautoy** (Charles-François-Louis); Gussainville. — *Omis* sur les listes d'émigrés. — Mort à Lymington (Angleterre) le 19 mars 1807, sous-lieutenant dans l'armée anglaise. — *Indem.* 1.786 fr. 20 de rentes (pour lui et pour ses 2 frères qui suivent).

grés par plusieurs départements, furent rendus en partie à ses héritiers, conformément aux lois du 14 flor. et du 21 prair. an III. Une partie resta acquise à l'Etat, à cause de l'émigration de certains de ses héritiers, MM. de Saulx-Tavannes, de Choiseul-la-Baume, etc.

533. Du Hautoy (Charles-Louis-Alexis), frère du précédent; Lyon et Gussainville. — *Em.* II, 55.

534. Du Hautoy (Louis-Stanislas-Xavier-Victoire), frère des précédents; Paris et Gussainville. — *Em.* II, 55. — Tué en 1795 en combattant parmi les chouans.

535. Du Hautoy (Roch-Hyacinthe, vicomte), maréchal de camp, ancien bailli d'épée au bailliage de Saint-Mihiel, ancien membre de l'Assemblée constituante; Pont-à-Mousson (Meurthe) et Etain. — *Em.* II, 49. — *Indem.* 419 fr. 17 de rentes.

536. Du Houx (Anne-Victoire-Catherine), fille de François D. H. et de Catherine Vaillant de Rapsécourt; le Claon. — *Omise sur les listes d'émigrés(?)*. — *Elim.* 14 fruct. an IX.

537 * Du Houx (Bernard), curé de Foucaucourt, fils de Louis D. H. dit le Baron et d'Elisabeth de Bigault. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 4. — *Rad. prov.* 15 sept. 1793 — *Dép.* VII, 3 ; IX, 1^o 2. — *(Rad. déf.)* 5 pluv. an IV. — *Elim.* 6 brum. an X. — *Indem...*⁽¹⁾.

538. Du Houx (Claude), verrier, fils de Jean-Joseph D. H. et d'Anne Desguyot; Bellefontaine. — *Em.* II, 43, 46. — *Amn.* 22 brum. an XI.

539. Du Houx (Claude-Alexandre), ancien curé de Spada. — *Em.* V, 7. — *Elim.* 6 brum. an X.

540. Du Houx (Elisabeth), sœur de l'émigrée Anne-Victoire-Catherine du Houx; le Claor. — *Omise sur les listes d'émigrés(?)* — *Elim.* 16 fruct. an IX.

541. Du Houx (Jean), verrier, frère de l'émigré Claude Du Houx, Bellefontaine. — *Em.* II, 43, 46. — *Amn.* 22 brum. an XI.

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de répartir ainsi l'indemnité en principal à allouer aux enfants de Louis du Houx, dont les biens avaient été confisqués en entier : à Bernard, 6.989 fr. 73, à Louis (n° 544), 3.181 fr. 33 ; à Louis-Benoit (n° 546), 4.063 fr. 33 ; à Louis-Mathias (n° 547), 4.063 fr. 33 ; à François et à Louis-Elie, non émigrés, à chacun 2.533 fr. 33. La décision de la Commission, qui est du 26 juill. 1828, manque dans le registre de la préfecture. Une autre décision attribue à Louis-Benoit et à Louis-Elie, 268 fr. 09 en principal à chacun.

542. **Du Houx** (Jean-Louis), verrier ; le Neufour. — *Em.* II, 45. — Arr. du préfet du 22 flor. an VIII, portant qu'il y a lieu de l'éliminer de la liste des émigrés.
543. **Du Houx**, le jeune (Jean-Pierre), verrier ; Lochères. — *Em.* II, 42. — *Maint. prov.* 2 fruct. an III. — *Amn.* 22 brum. an XI.
- 544 * **Du Houx** (Louis), curé de Pouilly, frère du déporté Bernard D. H. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 93. — *Dép.* VII, 5; IX, f° 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* (voir n° 537).
545. **Du Houx**, l'aîné (le fils de Louis), verrier ; Bellefontaine. — *Em.* II, 43, 46.
546. **Du Houx** (Louis-Benoît), ancien capit. d'infant. au rég. de Mandres; frère de l'émigré Bernard D. H.; Conru. — *Omis sur les listes d'émigrés(?)*. — *Amn.* 18 niv. an XI. — *Indem.* (voir n° 537).
- 547 * **Du Houx** (Louis-Mathias), chanoine à Reims, frère du précédent ; Conru. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Indem.* (voir n° 537).
548. **Du Houx**, dit le garde (Loris-Nicolas-François), verrier, fils de Pierre D. H.; Conru. — *Em.* II, 43, 46. — *Amn.* 22 brum. an XI (?)⁽¹⁾.
549. **Du Houx** (Pélagie-Gabrielle), sœur de l'émigrée Anne-Victoire-Catherine D. H.; le Clœn. — *Omise sur les listes d'émigrés(?)*. — *Elim.* 16 fruct. an IX.
550. **Du Houx** (Simon), fils de François D. H.; Bellefontaine. — *Em.* II, 43, 46. — *Amn.* 22 brum. an XI.
551. **Du Houx de Grandcourt** (François-Louis), verrier ; Lochères. — *Em.* II, 42; III, 5. — *Maint.* 8 août 1793, 21 sept. 1793, 25 flor. an II, 17 prair. an IV. — *Amn.* 22 brum. an XI. — *Indem.* 102 fr. 60 de rentes.
552. **Du Houx de Grandcourt** (Joseph), verrier, fils de Claude D. H. de G. et de Marie-Madeleine Bonnay; les Senades. — *Em.* II, 36, 47.
553. **Du Houx de Grandcourt** (Louis-Elie), verrier, frère du précédent.

(1) Cet acte d'amnistie fut délivré à Louis Du Houx, né à Conru, âgé de 47 ans en l'an X.

dent; les Senades. — *Em.* II, 36, 47. — *Indem.* 8 fr. 08 de rentes.

554. **Du Houx de Labrière** (...) « ancien abbé du Neufour ». — *Em.* X, f° 1.

555. **Du Houx de Montigny** (Charles-François-Louis), officier au rég. de la Marine, fils de Jean D. H. de M. et de Marie-Louise de Bonnay; les Senades. — *Em.* II, 43, 46.

556. **Du Houx de Viomesnil** (Antoine-Louis), lieut.-col. de dragons (en 1777) ⁽¹⁾; Bruyères-en-Vosges (Vosges) et Bonnet. — *Em.* II, 86.

557. **Damaine** (Joseph-François), maréchal de camp; Tailly (Ardennes) et Montigny-devant-Sassey. — *Em.* II, 92.

558. * **Du Mesnil** (Claude-François), ancien syndic du chapitre de Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 121. — *Rad. prov.* 22 fruct. an IV, déf. 2^e niv. an V. Ce dernier arrêté est confirmé par un second arrêté du Directoire exécutif, du 5 therm. an VII, qui porte que Claude-François D. doit toujours être regardé et traité comme déporté. — *Indem.* 202 fr. 50 de rentes.

559. **Dupré** (Charles-Marie), fils de l'émigré Louis-Gabriel Dupré; Varennes. — Mort à Drèves, 15 déc. 1792. — *Omis* sur les listes d'émigrés (?). — *Amn.* 26 frim. an XI.

560. * **Dupré** (Jean-Baptiste), ancien prémontré, curé de Nixéville. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 7. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

561. **Dupré** (Louis-Gabriel), médecin; Varennes. — *Em.* II, 27, 92. — Mort à Luxembourg, 7 avr. 1794. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 3.235 fr. 59 de rentes.

562. **Dupré** (Marie-Henriette-Adélaïde), fille du précédent; Varennes. — *Em.* II, 42. — *Elim.* 19 prair. an IX.

562 bis. **Dupré** (Marie-Prosper), frère de la précédente; Varennes. — *Em.* II, 42. — *Amn...* (?)

563. **Dupré de Froissy** (Marie-Françoise), veuve de François Brisson; Dieue. — *Em.* II, 133; VI, 5. — *Rad. prov.* 29 mess. an VIII. — *Elim.* 16 prair. et 28 fruct. an IX.

Voir n° 236 et 237.

(1) *Bonnet. Notice par M. Bonnabelle*, p. 41.

564. **Dupré de Geneste** (...), Metz et Vilosnes. — *Em.* liste ... — *Elim.* 14 germ. an X.
565. **Duquesnoy** (Louis-Michel), ancien commissaire du roi près le tribunal de district de Briey (Moselle); Etain. — *Em.* II, 71. — *Rad. prov.* 25 févr. 1793. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 1^{er} mai 1793. — *Mainlevée* définitive du séquestre mis sur ses biens, 1^{er} niv. an II.
566. **Durand** (Jean), cultivateur; Chassey. — *Em.*, liste de la Haute-Marne du 16 déc. 1792 (?). — *Elim.* 13 germ. an IX.
567. **Dussaux** (François), cocher de l'émigré Nicolas-Antoine-Augustin, comte de Broussel; Bar. — *Em.* 23 mai 1793; III, 48.
568. **Dutertre, baron de Tronville** (Jean-Baptiste-Nicolas-Louis), chef d'escadron aux hussards de Lauzon; Tronville. — *Em.* II, 15. — Mort à Port-au-Prince, 22 juin 1796. — *Amn.* 8 therm. an XI. — *Indem...* (1).
569. **Duval** (Louis-Mathieu), capit. au rég. de Reinach-Suisse; Bar. — *Em.* III, 4. — *Rad. prov.* 7 sept. 1793. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 18 pluv. an II. — *Rad. prov.* 17 brum. an IV. — *Amn.* 18 frim. an XI. — Arr. du préfet du 1^{er} niv. an XI, annulant l'inscription de son nom sur la liste des émigrés parce que, étant étranger, il n'avait pas pu être soumis aux lois sur l'émigration. — *Indem.* 94 fr. 50 de rentes.
570. * **Duvaux** (Henry), curé de Neuville-lès-Vaucouleurs. — *Dép.* 21 germ. et 1^{er} flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 5. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
571. **Ecosse d'Esac** (Jean-Baptiste d'), lieut. d'infant. au rég. de Bresse; Esne. — *Em.* II, 32, 45. — *Indem.* 80 fr. 10 de rentes.
572. **Egremont** (Louis-Marie-Eléonore d'), ancien capit. de caval.; Marville. — *Em.* 24 avr. 1793. — Cet arrêté est rapporté le 14 juin 1793. — *Em.* liste du district de Montmédy, 5 vent. an III. — *Rad. déf.* 5 fruct. an III. — *Elim.* 24 germ. an X.

(1) Le conseil de préfecture de la Meuse proposait à la Commission de fixer l'indemnité à 40.902 fr. 34 en principal. La décision de la Commission manque dans le registre de la préfecture.

573. **Elloy** (Claude), soldat au 1^e rég. de canonniers⁽¹⁾; Vassincourt. — *Em.* X, f° 1. — *Indem.* 65 fr. 17 de rentes.
574. **Emerson** (Jean-Nicolas d'), matelot sur le *Trajan*; Béthelainville. — *Em.* V, 2. — *Rad. prov.* 13 therm. an III. — *Elm.* 6 brum. an X.
575. **Ernaux** (Simon), perruquier; Dun. — *Em.* III, 39. — *Elm.* 11 germ. an IX. — *Indem.* 36 fr. 52 de rentes.
576. * **Esnard** (Etienne), ancien curé de Bouligny; Saint-Mihiel. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
577. **Estagniol** (Nicolas-Gabriel), ancien lieutenant des maréchaux de France; Marville. — *Em.* II, 41, 89. — *Indem.* 114 fr. 95 de rentes.
- 578 * **Estienne** (Jean-Pierre), curé de Belrain. — *Dép.* 23 germ. an II, comme insérémenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indemn.* 25 fr. 26 de rentes.
579. **Everlange** (Dieudonné-Gabriel d'), sous-lieutenant de la maréchaussée; Vigneulles. — *Em.* II, 89. — *Amn.* 10 germ. an XI.
580. **Faber** (Africain-Auguste-Alexandre); Metz (Moselle) et Saint-Jean-lès-Buzy. — *Em.* liste de la Meurthe du 4 déc. 1792 (?). — *Amn.* 13 pluv. an XI.
581. **Faillonet** (Louis-Charles de), lieut. d'infant. au rég. de Hainaut; Saint-Mihiel. — *Em.* liste du district de Saint-Mihiel du 1^{er} prair. an III. — Tué à Quiberon⁽²⁾. — *Amn....* (?). — *Indem.* 329 fr. 89 de rentes.
582. **Failly** (Charles-Gabriel de), garde du corps; Varennes. — *Em.* II, 28. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 159 fr. 53 de rentes.
583. **Failly** (Jean-Baptiste-Edouard de), capitaine au service de France; Conflans (Moselle) et Creuë. — *Em.* VI, 5.
Voir n° 1565.
584. **Failly** (Louise-Charlotte de), femme de l'émigré Louis-Guillaume de Vassault; Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* liste des

⁽¹⁾ Il déserta le 30 oct. 1793.

⁽²⁾ Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*.

Ardennes, 4 oct. 1792. — *Rad. prov.* par les Ardennes en 1793. — *Amn.* 26 frim. an XI.

585. **Failly** (Marie-Nicole-Eléonore de), femme de l'émigré Albert-Louis de Lacour; Monthairon-le-Petit. — *Em. liste des Ardennes*, 4 oct. 1792. — *Rad. prov.* par les Ardennes en 1793, *déf.* 27 flor. an VI.
586. **Faucheux** (Jean-François-Antoine), officier d'infant. au rég. d'Anjou; Verdun. — *Em.* II, 133. — *Indem.* 150 fr. 32 de rentes.
- 587 ** **Fauconnet** (François), chanoine; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 126. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Moselle, le 2 flor. an II, comme émigré rentré. — *Rad. déf.* 24 prair. an III.
588. **Faulx**, dite Lacroix (Marie); Sedan. — *Em.* 28 mess. an II; IX, f° 5.
589. **Fauvelet** (Gillette), servante; Pouilly. — *Em.* II, 93. — *Elim.* 19 prair. an IX.
590. **Ferdane de Lépine** (François-Silvère), officier de gendarmerie; Marville. — *Em.* II, 90. — *Amn.* 9 frim. an XI.
- 591 * **Ferron** (Nicolas), chanoine; Vaucouleurs. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 67 fr. 62 de rentes.
592. **Ferry** (Jean), directeur des Bénédictines de Virton; Marville. — *Em.* II, 90. — *Indem.* 43 fr. 47 de rentes.
593. **Féry** (Jean-Etienne), domestique de madame Aymard, de Belrupt; Douaumont. — *Em.* V, 8.
594. **Féry** (Simon-Nicolas), maréchal-ferrant; Herméville. — *Em.* 7 déc. 1792. — *Sursis* à cet arr., 22 déc. 1792. — *Arr. du départ.* portant qu'il n'est pas émigré, 19 brum. an VI.
595. * **Feuillet** (Etienne), curé de Senoncourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 133. — *Dép.* VII, 7. — Mort le 20 juin 1794. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 12 fr. 60 de rentes.
596. * **Feuillet** (Nicolas-Pierre), curé de Morgemoulin. — *Em.* II, 129. — *Maint.* 17 juin et 13 juill. 1793. — *Dép.* 23 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 413 fr. 75 de rentes.

597. **Finance de Launois** (Gabriel de), verrier; Bellefontaine. — *Em.* II, 37. — Mort à Gratz (Styrie) en revenant en France ⁽¹⁾.
598. **Finance de Valcourt** (François de), verrier; Bellefontaine. — *Em.* II, 43. — *Amn.* 7 prair. an XI.
599. **Finance de Valcourt** (François-Ferdinand de), verrier, fils du précédent; Bellefontaine. — *Em.* II, 43.
600. **Finance de Valcourt** (Pierre-Charles de), verrier, frère du précédent; Bellefontaine. — *Em.* II, 43. — *Amn.* 25 germ. an XI.
601. ** **Flocon** (Pierre-François), curé de Remaucourt (Ardennes). — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 23 mess. an II, comme déporté rentré en France.
602. * **Florentin** (Jean-Dominique), ancien curé de Malancourt, chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 34. — *Maint.* 15 sept. 1793. — *Rad. prov.* 4 mess. an V. — *Elim.* 11 pluv. an X. — *Indem.* 31 fr. 82 de rentes.
603. **Fondet** (...), ancien officier au service de France; Verdun. — *Em.* VI, 5.
604. **Fontette** (... Marquis de), lieut.-col. du rég. de Royal-Lorraine-cavalerie; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 124.
605. * **Forgeot** (Pierre), curé de Blagny (Ardennes); Marville. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* VIII, 2.
606. **Forget** (Marguerite), domestique; Verdun. — *Omise sur les listes d'émigrés.* — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 70 fr. 34 de rentes.
607. * **Forquignon** (Didier), curé d'Apremont. — *Dép.* 16 flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
608. ** **Fortin** (François), marchand cirier; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi et septembre 1792.

(1) La demande d'indemnité fut rejetée par la Commission; pour un actif de 1.350 francs, produit par la vente des biens confisqués, il y avait un passif de 2.354 fr. 15.

609. **Fossy** (Louis), curé de Lissey. — *Em.* II, 90. — *Maint. prov.*
17 brum. an VIII. — *Elim.* 11 pluv. an X. — *Indem.* 24 fr. 01
de rentes.
610. * **Fossy de Brévilly** (Louis-Nicolas), chanoine de la cathédrale
de Verdun. — *Dép.* en vertu du décret de la Convention du
9 fevr. 1793. — *Indem.* 46 fr. 66 de rentes.
611. **Foucault** (François de), garde du corps; Montmédy. — *Em.*
II, 88.
V. n° 1694.
612. **Foucault de Jumilly** (François-Sébastien-Samuel de), sous-
lieut. au rég. de garnison de Beauvoisin, frère du suivant;
Bellefontaine. — *Omis sur les listes d'émigrés.* — *Amn.*
10 germ. an XI.
613. **Foucault de Jumilly** (Louis-Marie-Florent de), verrier (?), fils
du suivant; Bellefontaine. — *Omis sur les listes d'émigrés.*
614. **Foucault de Jumilly** (Pierre-Charles de), verrier (?); Bellefon-
taine. — *Em.* II, 43.
615. **Fougères** (Charles-François-Louis-César de), garde du corps; Or
(?) en Champagne et Cunel. — *Em.* III, 40. — Mort à Pantin
(Seine), 7 vend. an X.
616. **Fouquerel** (François-Thomas), ancien capucin, vicaire épisco-
pal; Verdun. — *Em.* III, 47. — *Rad. prov.* 3 pluv. an II. —
Mort à Bar, en état d'arrestation, en l'an III. — *Elim.*
25 germ. an X.
617. **Fournel** (Marie-Marguerite-Françoise), veuve de Joseph-Jean-
Baptiste d'Estival, et femme, en secondes noces, de Marie-
Joseph Brugairoux. — *Em.* II, 128; VI, 5. — *Elim.*
19 prair. et 28 fruct. an IX.
618. **Fournel de Ronvaux** (Jacques-Pierre), ancien mousquetaire de
la garde ordinaire du roi; Ronvaux. — Mort à Verdun, 1^{er} déc.
1792. — *Em.* II, 132. — *Maint.* 21 août 1793. — *Rad.*
prov. 4 frim. an III, *déf.* 13 therm. an IV. — *Indem...* (¹).
619. **Fournel de Ronvaux** (Jean-Pierre-Joseph), fils du précédent;
Ronvaux. — *Em.* II, 132, 134. — *Amn.* 10 germ. an XI. —
Indem... (²).

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 3.947 fr. 04 en principal. La décision de la Commission manque.

(2) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse : 8.058 fr. 15 en principal.

620. **Fournel de Ronvaux** (Jean-Pierre-Joseph-Robert), frère du précédent; Ronvaux. — *Em.* II, 132, 134. — Mort à l'hôpital de Condé, en Russie, 6 mai 1799. — *Amn.* 27 flor. an X. — *Indem...* (¹).
621. **Fournier** (Antoinette), veuve de Pierre Collin; Verdun. — *Em.* III, 46. — *Rad. prov.* 21 brum. an II, *déf.* 23 pluv. an III. — *Elim.* 16 prair. an IX.
622. **Fournier** (Nicolas-Louis), sous-lieut. au 2^e rég. de dragons; Dugny. — Mort à Verdun, 17 janvier 1793. — *Em.* II, 133, 134. — *Maint.* 30 août 1793, 14 flor. an II, 16 brum. an III, 27 frim. an V. — *Rad. prov.* 4 flor. an VI. — *Elim.* 8 frim. an X. — *Indem.* 62 fr. 79 de rentes.
623. **Fraise** (Jean), concierge chez l'émigré Dieudonné de Maret; Brouenne. — *Em.* III, 41.
624. **Framery** (Louis-Marie (²)), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Em.* II, 132.
625. * **François** (Louis-Etienne), ancien curé de Bazeilles; Marville. — *Dép.* (loi du 26 aout 1792). — *Em.* II, 90; III, 36. — *Maint.* 2 vent. an IV. — Mort le 19 mai 1796. — *Indem...* (³).
626. * **Frémion** (François), curé de Nouillonpont. — *Dép.* 16 flor. an II, comme suspect arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
627. **Fresne de Bignon** (Jean-Louis-Jacques-Marie de), lieut.-ool., sous-directeur d'artillerie à Calais; Saint-Dizier (Haute-Marne) et Couvertpuis. — *Em.* II, 84. — Mort à Paris, 24 frim. an II. — *Rad. prov.* 11 fruct. an III. — *Elim.* 14 germ. an X.
628. **Gaillard** (Toussaint), domestique; Pouilly. — *Em.* II, 94.
629. * **Galat** (Joseph), ancien minime; Stenay. — *Dép.* (loi du 26 aout 1792), VII, 5; IX, f° 5. — *Rad. déf.* 5 pluviose an IV.

(1) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse : 7.876 fr. 65 en principal.

(2) N. Robinet, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I, p. 100.

(3) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse : 2.688 fr. 20 en principal.

630. **Galland** (Jean-François), entrepreneur de convois à l'armée de la Moselle; Novéant (Moselle) et Hannonville. — *Em.* V, 7. — *Maint.* 26 flor. an II. — *Rad. prov.* 26 germ. an VI, *déf.* 17 niv. an VII.
631. * **Gallois** (Michel-Hubert), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Dép.* en vertu du décret de la Convention du 9 février 1793.
632. **Gallyot** (Jean-François), prêtre, secrétaire de l'évêché de Verdun et chapelain à Auzéville. — *Em.* V, 8. — *Ann.* 16 pluv. an XI.
633. **Galtier** (Louis-Nicolas), prêtre, ancien secrétaire de la Chambre épiscopale à Metz⁽¹⁾; Nonsard. — *Em.* III, 44. — *Indem.* 20 fr. 74 de rentes.
634. **Gand** (Marie-Françoise), femme de l'émigré Charles-Benoit Rémond; Cattenom (Moselle) et Saint-Laurent. — *Em.* liste de la Moselle... — *Rad. prov.* 16 vent. an II, *déf.* 29 therm. an IV.
635. **Gand** (Marie-Victoire), femme de l'émigré Pierre-Nicolas-Joseph de Bourguet de Travanet; Viarmes (Seine-et-Oise) et Bar. — *Em.* V, 1. — *Rad. prov.* par le dist. de Bar, 21 frim. an III; *déf.* 16 pluv. an III. — *Elim.* 14 fruct. an IX.
636. ** **Ganot** (Alexis), ancien procureur-syndic du district d'Etain. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 16 mess. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
637. **Garaudé** (Catherine-Françoise), femme de l'émigré Nicolas-Charles Chastel de Villemont; Commercy. — *Em.* II, 132; III, 29. — *Rad. prov.* 8 pluv. an II, *déf.* 26 pluv. an III. — *Elim.* 16 prair. an IX.
Voir n° 1702.
638. **Garaudé** (Magdalvé), garde du corps, frère de la précédente; Verdun. — *Em.* II, 65, 131, 132, 133. — *Ann.* 22 therm. an X. — *Indem.* 3.235 fr. 84 de rentes (biens personnels) et 225 francs, (cette dernière indemnité commune avec son oncle Jean-Baptiste-Robert Barbier d'Increville (n° 57), pour les biens vendus sur la mère de celui-ci, grand'mère de Magdalvé G., Jeanne-Marie Jehannot, veuve Barbier d'Increville).
Voir n° 1702.

(1) J.-B.-A. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. III, p. 740, note. D'après cette note, il semble que Louis-Nicolas Galtier ait été amnistié.

639. **Garré** (Jean-Baptiste), menuisier; Milly. — *Em.* II, 92, 94. — *Amn.* 22 brum. an XI. — *Indem.* 73 fr. 92 de rentes.
640. * **Gâtelet** (Pierre-Grégoire), curé de Beauzée. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), IX, f° 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 156 fr. 95 de rentes.
641. **Gaudé** (Noël), graveur; Jametz. — *Em.* VIII, 2. — *Amn.* 10 germ. an XI.
642. **Gaulme** (Jean-Hyacinthe de), curé de Provenchères (Vosges); Naix. — *Em.* II, 23; III, 21. — *Amn.* 14 vent. an XI. — *Indem.* 185 fr. 09 de rentes.
643. **Gaulny** (Nicolas), domestique du seigneur de Saint-Soup et; Saint-Souplet (Marne) et Brizeaux. — *Em.* IX, f° 2.
644. **Gauvain** (Jean-Joseph de), chanoine à Metz; les Paroches. — *Em.* II, 113. — *Indem.* 109 fr. 43 de rentes.
645. **Gavard** (Catherine), femme de l'émigré Jacques Poinsignon; Romagne-sous-Montfaucon. — *Em.* V, 3. — *Elim.* 16 germ. an IX.
646. * **Géminel** (Françoise), curé d'Evres. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, f° 2 — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
647. * **Géminel** (Jean-Baptiste-Jérôme), curé de Montzéville. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, f° 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
648. **Genet** (Jean-Marie de); Dicourt (commune d'Eix). — *Em.* II, 129.
649. **Génin** (Catherine); Saint-Hilaire. — *Em.* III, 45; V, 3 — *Elim.* 19 prair. an IX. — *Indem.* 72 fr. 90 de rentes.
650. * **Génin** (Gervais), aumônier des religieuses de la Congrégation; Verdun. — *Dép.* (loi du 26 août et décret du 9 févr. 1793); VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
651. **Génin** (Jean-François), ancien vicaire à Montigny-devant-Sasseye; Marville. — *Em.* II, 90, 94. — *Amn.* 26 frim. an XI. — *Indem.* 23 fr. 95 de rentes.
652. **Génin** (Nicolas), curé de Saint-Hilaire, frère de l'émigrée Catherine G. — *Em.* II, 129; III, 32; V, 3. — *Amn.* 10 germ. et 14 therm. an XI.

653. **Génin** (Richard), prêtre; Marville. — *Omis sur les listes d'émigrés.* — *Ann.* 10 germ. an XI.
654. **Gentil** (Jean), maréchal-ferrant; Milly. — *Em.* II, 92. — *Ann.* 22 brum. an XI. — *Indem.* 20 fr. 92 de rentes.
655. **Gentil** (Jean-Baptiste-Charles-Madeleine de); Stenay. — *Em.* II, 92. — *Rad. prov.* par les Ardennes(?), 19 germ. an IV; *déf.* 28 germ. an V. — *Indem.* 379 fr. 71 de rentes.
656. **Gentil** (Jean-Pierre), officier de santé; Metz et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. prov.* 2 germ. an II; *déf.* 17 germ. an VII.
657. **Gentil du Vivier** (Louis-François de); Dun. — *Em.* II, 94; III, 39. — *Ann.* 22 fruct. an XI. — *Indem.* 116 fr. 02 de rentes.
658. **Georges** (Joseph-François); Pont-à-Mousson (Meurthe) et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. prov.* 1^{er} flor. an II.
659. **Georges d'Alnoncourt** (Jean-Baptiste-François-Joseph), ancien conseiller au parlement de Metz; Nancy et Romagne-sous-les-Côtes. — *Em.* 18 therm. an II; IX, f° 5. — *Rad. prov.* 2 therm. an V.
660. * **Georget** (Jean), chanoine de Montfaucon. — *Dép.* 16 flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
661. * **Georget** (Simon-Charles), chanoine de Montfaucon, frère du précédent. — *Dép.* 16 flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX f° 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
662. **Gérard** (Charles-Joseph-Hubert), médecin, ancien maire d'Etain, — *Em.* II, 52. — Arr. du préfet du 22 vent. an IX, annulant l'inscription de son nom sur la liste des émigrés, parce que son émigration n'a été causée que par la nécessité d'échapper aux persécutions qu'on lui faisait subir. — *Indem.* 149 fr. 82 de rentes.
663. * **Gérard** (Jean-Félicien), curé de Rambervillers (Vosges); Louppy-le-Château. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* I, 21. — *Maint.* 9 fruct. an III. — *Rad. prov.* 4^e j. compl. an V; *déf.* 26 fruct. an VII. — *Indem.* 328 fr. 60 de rentes.
664. * **Gérard** (Joseph), curé de Vertuzey et d'Aulnois. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* VI, 2. — *Dép.* VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

665. **Gérard** (Joseph), soldat au 7^e rég. de chasseurs à cheval ; Vaucouleurs. — *Em.* II, 8'. — *Rad. prov.* 10 avr. 1793. — Rétabli sur la liste des émigrés, 1^{er} mai 1793. — *Rad. d'ff.* 9 prair. an VIII. — *Elém.* 25 germ. an X.
666. **Gérard d'Hannoncelles** (Abraham-Joseph-Marie-Cécile) (¹) ; Nancy et Ville-en-Woëvre. — *Em.* liste de la Moselle du.... Mort à Saint-Pétersbourg, 23 avr. 1802. — *Amn...* — *Indem.* 300 fr. de rentes (pour lui et pour ses frères, qui suivent).
667. **Gérard d'Hannoncelles** (Claude-Etienne-Louis), lieutenant au rég. de Royal-Suédois, frère du précédent ; Nancy et Ville-en-Woëvre. — *Em.* liste de la Moselle du... — *Amn...*
668. **Gérard d'Hannoncelles** (Jean-Baptiste-Barbe-François), frère des précédents ; Naucy et Ville-en-Woëvre. — *Em.* liste de la Moselle du.... — Mort à Groden, pays de Hambourg, 26 oct. 1795 (²). — *Amn...*
669. **Gérard d'Hannoncelles** (Jean-François-Gilbert), ancien conseiller au parlement de Nancy, frère des précédents ; Nancy et Ville-en-Woëvre. — *Em.* liste de la Moselle du... — *Amn...*
- Voir n° 1572.
670. **Gérard de Saint-Amand** (Charles-Auguste), fils du suivant ; Saint-Amand. — *Em.* V, 2. — *Maint.* par le district de Bar, 21 vent. an III.
671. **Gérard de Saint-Amand** (Claude-Pierre), ancien capitaine ; Saint-Amand. — *Em.* 8 mai 1793 ; III, 2. — *Rad. prov.* 9 juillet 1793. — *Em.* V, 2. — *Rad. prov.* 15 pluv. an II. — *Elém.* 6 brum. an X.
672. **Gérard de Saint-Priest** (Luc-Long) ; Saint-Maurice-les-Brosses (Haute-Vienne). — Mort à Étain, 6 déc. 1792. — *Em.* 2 mars 1793 ; III, 29.

(1) Le partage de présuccession de leurs parents, qui donne les qualités des 4 frères d'Hannoncelles, ne donne pas leurs prénoms. Je n'ai pas pu déterminer auquel des deux frères, Abraham-Joseph-Marie-Cécile ou Jean-Baptiste-Barbe-François, s'appliquent respectivement les qualités de garde du corps et d'officier au rég. d'Alsace.

(2) Abbé F.-J. Poirier, *Metz, Documents généalogiques. Armée, noblesse, magistrature, haute bourgeoisie, d'après les registres des paroisses, 1561-1792.*

673. **Germany** (Christine-Céleste-Austrude de), femme de l'émigré Jean-Hubert Leroy de La Grange; Domremy (Vosges) et Bonnet. — *Omis sur les listes d'émigrés.* — Morte à Fribourg-en-Brisgau, 14 déc. 1794.
674. **Gilbert** (Jean-Georges), curé de Breux. — *Em.* III, 36. — *Amn.* 10 germ. an XI.
675. * **Gillardin** (Jean), vicaire à Velosnes. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* VIII, 2; liste du dist. de Montmédy, 5 vent. an III. — *Amn.* 10 germ. an XI.
676. **Gillardin** (Jean-Baptiste); Romagne-sous-Montfaucon. — *Em.* IX, f° 2. — *Maint. prov.* 19 flor. an V; *déf.* 23 brum. an VII.
677. **Gille** (Antoine), prêtre; Grandverneuil. — *Em.* III, 37. — Mort avant prair. an VI.
678. **Gilles** (Jacques), recteur d'école; Dombras. — *Em.* IV, 4.
Voir n°s 679 et 680.
679. **Gilles** (la femme de l'émigré Jacques); Dombras. — *Em.* IV, 4.
680. **Gilles** (Marie-Anne), fille des précédents; Dombras. — *Em.* IV, 4. — *Elém.* 12 mess. an IX.
681. **Gillon** (Nicolas), homme de loi; Saint-Mihiel. — *Em.* V, 6. — *Rad. prov.* 24 niv. an II. — *Rétablissement sur la liste des émigrés,* 7 germ. an II. — *Rad. prov.* 22 brum. an III; *déf.* 29 vent. an III.
682. **Giraux** (Hubert), domestique; Bras. — *Em.* III, 47. — *Amn.* 10 germ. an XI.
683. **Glavet** (Pierre), prêtre; Luzy. — *Em.* III, 38. — *Indem.* 21 fr. 60 de rentes.
684. **Gobert** (Joseph), prêtre; Pouilly. — *Em.* VI, 4; VIII, 2.
685. **Godefroi** (Jean), fils de Jean G. et de Catherine Toussaint; Bazeilles. — *Em.* VIII, 2.
686. * **Godet** (Henry), vicaire à Dun. — *Dép.* (loi du 26 août 1792).
687. **Godfrin** (Pierre), prêtre habitué; Marville. — *Em.* III, 42.
688. **Gody** (Pierre), prémontré, vicaire à Dieppe. — *Em.* X, f° 1. — *Amn.* 10 germ. an XI.
689. **Goffard** (François-Charles), homme de loi; Stenay. — *Em.* III, 38. — *Rad. prov.* 27 mess. an IV. — Mort à Nœdelange, 26 pluv. an VIII. — *Amn.* 7 prair. an XI.

690. **Goffard** (Léonor), prêtre, frère du précédent; Stenay. — *Em.* II, 94; III, 38. — *Mc int. prov.* 27 mess. an IV et 7 mess. an V. — *Ann.* 10 germ. an XI.
691. * **Gollier** (Jean), curé de Bovée. — *Em.* VI, 3. — *Dép.* 22 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
692. * **Gomelet** (Charles-Hyacinthe), chapelain à Bar. — *Dép.* 26 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Relevé de la déportation le 9 therm. an II, conformément à un arrêté de Mallarmé du 11 vent. an II et à un arrêté du comité de surveillance de Rochefort du 11 mess. an II, qui ordonnent sa mise en liberté. — Mort peu après sa libération. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
693. **Gondrecourt** (Charles-Auguste-Marie de), officier au service d'Autriche, fils de l'éémigrée Joséphine-Angélique de Viard, veuve de G.; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — Tué le 27 oct. 1793, au service d'Autriche.
694. **Gondrecourt** (Charles-Emmanuel-Marie de), frère du précédent, Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.* 26 juill. 1793. — *Elim.* 25 germ. an X.
695. **Gondrecourt** (Charles-Gaspard-Paulin de), frère des précédents; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Elim.* 25 germ. an X.
696. **Gondrecourt** (Charles-Joseph-Marie de), chevalier de Maite, frère des précédents; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Ann.* 22 therm. an X.
697. **Gondrecourt** (Charles-Philippe-Marie de), frère des précédents; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Ann.* 13 prair. an X.
698. **Gondrecourt** (Marie-Charlotte-Béatrix-Octavie de), sœur des précédents; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Elim.* 25 germ. an X.
699. **Gondrecourt** (Marie-Charlotte-Félicité de), sœur des précédents; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.* 26 juill. 1793. — *Elim.* 25 germ. an X.
700. **Gondrecourt** (Marie-Hyacinthe-Angélique de), sœur des précédents; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.* 26 juill. 1793. — *Elim.* 25 germ. an X.

701. **Gorcy** (Charles-Lambert de), grand-vicaire à Bordeaux (Gironde); Lion-devant-Dun. — *Em.* II, 91.
702. **Gosset** (Pierre-Jean-Baptiste-Amédée); Commercy. — *Em.* II, 48. — *Amn...*
703. **Gossin** (Augustin-François), curé de Gravelotte (Moselle); Beauzée. — *Em.* liste de la Moselle du 17 sept. 1792. — *Amn.* 10 germ. an XI.
704. ** **Gossin** (Jean), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en sept. 1792.
705. * **Gossin** (Jean-Baptiste), grand-chantre de la collégiale de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* VI, 5. — *Rad. prov.* 21 brum. an III. — *Elim.* 19 fruct. an IX.
706. * **Gossin** (Nicolas), ancien curé d'Evres. — *Dép.* VII, 3; IX, f^o 2. — *Rad. prov.* de la liste des déportés⁽¹⁾, 28 fruct. an II. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Elim.* 6 brum. an X.
707. ** **Gossin** (Pierre-François), ancien membre de l'Assemblée constituante, ancien procureur-général-syndic du département de la Meuse; Bar. — *Décreté d'accusation*, 5 sept. 1792. — Sursis à statuer sur son émigration, par le département de la Meuse, 21 juin 1793. — *Em.* V, 1. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, le 4 therm. an II, pour avoir obtenu aux ordres de l'ennemi en sept. 1792, étant fonctionnaire public. — Décret de la Convention du 8 therm. an III rapportant celui du 5 sept. 1792. — *Indem.* 11 fr. 91 de rentes.
708. * **Gouget** (Nicolas-Hubert), curé de Romagne-sous-les-Côtes. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
709. **Gourcy** (Ignace-Jean de); Droitaumont (Moselle) et Haumont. — *Em.* IV, 6. — *Rad. prov.* 23 frim. an II. — Mort à Droit-aumont, 28 pluv. an VII. — *Amn.* 10 fruct. an X et 22 brum. an XI.
710. **Gourcy** (Charles-Henry-Innocent, comte de), ancien officier au rég. de Royal-Pologne; Affléville (Moselle) et Amermont. — *Em.* II, 59. — *Elim.* 6 brum. an X.

(1) N'étant pas astreint aux serments et n'ayant pas été déclaré suspect, il n'était pas sujet à la déportation et ne fut en réalité jamais déporté.

711. * **Gouvernant** (Jean-Baptiste), vicaire à Châtel (Ardennes); Varennes. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 3; IX, f° 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
712. **Gouy** (Marie-Louise-Henriette-Monique de), femme en premières noces de Louis-Antoine-Gustave, comte Des Salles, et en secondes noces de l'émigré Barthélémy, comte d'O'Mahony; Rigny-la-Salle. — *Em.* II, 47, 73.
V. n° 475.
713. **Grade** (Nicolas), domestique de l'émigré Desnos; Verdun. — *Em.* III, 47.
V. n° 1627.
714. * **Grandcolas** (Pierre), ancien carme, vicaire à Marbotte. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
715. ** **Grandfebvre** (Anne), femme de François Tabouillot, ancien procureur au bailliage de subdélégué de l'Intendant des Evêchés; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
716. **Grandfebvre** (Anne-Catherine), femme de l'émigré Antoine-Charles de Saint-Vincent, sœur de la précédente; Murvaux — *Em.* 10 fevr. 1793; II, 102. — Morte à Luxembourg, 9 juill. 1794. — *Elim.* 19 prair. et 2 mess. an IX. — *Indem...* ⁽¹⁾.
717. **Grandfebvre** (Marguerite), veuve de François-Louis d'Astier de Monossargues, grand-bailli d'épée au bailliage de Verdun; Verdun. — *Em.* II, 102, 131. — *Elim.* 19 prair. an IX. — *Indem.* 1.757 fr. 95 de rentes.
Voir n° 35, 36 et 79.
718. **Grandjean** (Claude), prémontré, curé de Rochefort (Haute-Marne); Souilly. — *Env.* liste de la Haute-Marne, 30 franc. an II. — *Amn.* 10 germ. an XI.
719. **Grandjean** (Pons), fils de Pons G.; Milly. — *Em.* II, 94.
720. **Grandjean** (Raimond), frère du précédent; Milly. — *Em.* II, 92, 94.

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 8.511 fr. 29 en principal. La décision de la Commission en date du 12 juil. 1829, manque dans le registre de la préfecture.

721. * **Grandpré** (Nicolas), vicaire à Véry. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 42. — ^o*Dép.* VII, 3; IX, f^o 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
722. **Grangé** (Marguerite), domestique à Mercy-le-Bas (Moselle); Verneuil-le-Petit. — *Em.* II, 94; III, 37.
723. **Grenet de Florimond** (Nicolas-François); Saint-Omer (Pas-de-Calais) et Delut. — *Em.* I, 22; II, 34, 90. — Mort à Luxembourg, 28 mai 1794. — *Amn.* 8 niv. an XI. — *Indem.* 2.551 fr. 60 de rentes.
724. **Grimaldi**, prince de Monaco (Jean-Joseph-Marie-Honoré de), Paris et Stainville. — *Em.* I, 21; II, 11.
Voir n° 326.
725. ** **Grimoard** (Henry-Barthélémy), colonel du rég. provincial de l'artillerie de Metz; Verdun. — *Em.* III, 46. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
726. **Grison** (Marie-Anne), femme divorcée de Maurice Bardin, gouvernante d'enfant à Gotha; Commercy. — *Em.* IX, f^o 4. — *Rad. prov.* par le dist. de Commercy 6 frim an III. — *Elim.* 25 germ. an X.
727. **Grosjean** (François), ancien prémontré de Belval; Marchéville. — *Em.* III, 47. — *Amn.* 27 flor. an XI.
728. **Guérin de la Marche** (Jeanne-Marie-Christine), veuve de La Tour du Mesnil; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 121. — *Sursis* à l'arr. du 18 déc. 1792 le 9 janv. 1793. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janv. — Morte à Luxembourg, 9 avril 1794. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Elim.* 25 prair. an IX. — *Indem...* ⁽¹⁾.
- Voir n° 950, 951 et 952.
729. **Guérin de la Marche** (Marie-Jeanne), veuve de Jean-Nicolas, baron de Fériet, sœur de la précédente; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1793; II, 121. — *Sursis* à l'arr. du 18 déc. 1792, le 9 janv. 1793. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janv. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — Morte à Etalle (grand-duché de Luxembourg), 22 juin 1795. — *Indem.* 129 fr. 36 de rentes (pour un tiers seulement).

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de la fixer à 3.613 fr. 75 en principal.

730. **Guériot** (François), berrardin ; Pont-à-Mousson (Meurthe) et Bar. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)*. — *Ann.* 18 frim. an XI.
731. **Guériot** (Hyacinthe), bénédictin ; Pont à-Mousson (Meurthe) et Bar. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)*. — *Ann.* 14 vent. an XI.
732. **Guerre** (Jean-Baptiste), domestique de l'émigré Victor-Constantin de Vergnette d'Alban ; Bezonvaux. — *Em.* III, 47. — *Elim.* 11 germ. an IX.
733. **Guillaume** (...), vicaire à Fresnois. — *Em.* III, 36.
734. * **Guillaume** (François-Louis), curé de Dombasle. — *Dép.* (loi du 26 août 1792) ; IX, f° 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
735. **Guillaume** (Jean-Baptiste), chanoine à Commercy. — *Em.* VI, 2. — *Indem.* 15 fr. 75 de rentes.
736. **Guillaume** (Marie) ; Vélosnes. — *Em.* VIII, 2. — *Elim.* 28 fruct. an IX.
737. **Gaillaume** (Nicolas), cuisinier de l'émigré Nicolas Demarets de Palis ; Chardogne. — *Em.* II, 23, 24. — *Elim.* 11 germ. an IX. — *Indem.* 4 fr. 17 de rentes.
738. **Guillaume** (Nicolas-Gaspard), secrétaire du commissaire des guerres à Rouen ; Marson. — *Em.* III, 12. — *Maint.* 2 germ. an II et 2 prair. an II. — *Em.* VI, 2. — *Rad. prov.* 26 brûl. an III. — *Ann.* 10 germ. an XI.
739. **Guillermin** (Alexandre de) ; Chépy. — *Em.* II, 43. — *Maint.* 3 août 1793. — *Rad. déf.* 24 germ. an III.
Voir n° 529.
740. **Guillot** (Daniel-Louis), contrôleur des fermes ; Loisey. — *Em.* II, 21. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 96 fr. 93 de rentes.
741. **Guillot** (Hyacinthe-Antoine), frère du précédent ; Bar. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)* (1). — *Ann.* 18 frim. an XI.
742. **Guioth** (Jean), ancien jésuite, curé de Liny-devant-Dun. — *Em.* II, 91.

(1) Est-ce lui que concerne l'inscription, sur la liste de la Moselle du 30 germ. an II, de Hyacinthe Guillot, ancien receveur d'enregistrement, domicilié à Briey ?

743. **Guyol** (Joseph-Paul), ancien chanoine de la cathédrale de Verdun; Versailles. — *Em.* II, 131. — *Rad. prov.* 26 juill. 1793, *déf.* 18 frim. an III.
744. **Guyot** (Jean), domestique; Olizy. — *Em.* III, 41; V, 6.
745. **Guyot** (Martin), curé d'Olizy. — *Em.* III, 41; V, 6, — *Elim.* 11 pluv. an X.
Voir no 1211.
746. **Guyot** (Nicolas-Marc), menuisier; Olizy. — *Em.* V, 6.
747. **Hablot** (Claude-Nicolas), prêtre, Verdun. — *Em.* II, 131. — *Amn.* 21 therm. an XI.
748. **Hagen** (... d'), officier; Mercy-le-Bas (Moselle) et Pillon. — *Em.* II, 70.
749. **Hagen** (Nicolas-Louis-Georges-Frédéric-Paul, baron d'), major de cavalerie et garde du corps de Monsieur (en 1785), fils du suivant; Loison. — *Em.* II, 60, 72. — *Amn.* 26 frim. an XI. — *Indem.* 42 fr. 62 de rentes.
750. **Hagen** (Frédéric-Paul, baron d'); Loison. — *Em.* III, 34. — Mort à Frauenhalt (diocèse de Spire), 7 mars 1801. — *Amn.* 18 frim. an XI.
751. **Hallet** (Barbe), domestique de l'émigré Charles-Antoine de Vyart de Lacour; Bar. — *Em.* III, 4. — *Elim.* 11 germ. an IX. — *Indem.* 2 fr. 10 de rentes.
752. **Hallot** (Jean-Charles), lieutenant-général des armées de la République; Verdun. — *Em.* II, 63. — *Maint.* 8 vent. an II. — *Rad. prov.* par le dist. d'Etain, 1^{er} flor. an III; *rad. déf.* 24 therm. an III.
753. * **Hanus** (Charles-Arnould), doyen de la collégiale de Ligny. — *Dép.* 1^{er} flor. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
754. **Hardy** (Marguerite); Velosnes. — *Em.* VIII, 2. — *Elim.* 1^{er} j. compl. an IX.
755. **Harmand** (Nicolas), vicaire à Villotte-devant-Saint-Mihiel. — *Em.* VI, 5. — *Rad. prov.* par le dist. de Saint-Mihiel, 9 fruct. an III. — *Elim.* 6 brum. an X.
756. **Harmand** (Nicolas), prêtre; Montiers-sur-Saulx. — *Omis* sur les listes d'émigrés (?). — *Amn.* 14 vent. an XI.

757. **Harmand** (Nicolas); Thivencourt (Meurthe) et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. prov.* 1^{er} flor. an II.
758. **Haste** (François), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Em.* II, 131. — *Rad. prov.* 26 juin 1793. — *Elim.* 25 germ. an X.
759. **Hastwalt** (Jean); Velosnes. — *Em.* VIII, 2.
760. **Haucourt** (Jacques-Christophe), prêtre; Verdun. — *Em.* II, 131. — *Amn.* 10 germ. an XI.
761. **Haumacel** (Nicolas), domestique de l'émigré Jean-Baptiste-Claude-Achille, marquis de Nettancourt; Billy. — *Em.* I, 72; III, 31.
762. **Haussaire** (Charles-François), curé d'Herméville. — *Em.* I, 64. — *Amn.* 10 germ. an XI.
763. * **Hautcolas** (Nicolas), curé de Loison. — *Dép.* 26 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
764. * **Hauzen** (Joseph d'), chanoine à Bar. — *Dép.* 26 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ. an II); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
765. * **Hémonet** (Jacques), curé de Brabant-sur-Meuse. — *Dép.* 22 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Iudem.* 47 fr. 25 de rentes.
766. * **Hénard** (Jean-Baptiste), curé d'Ancerville. — *Dép.* 24 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
767. **Hennequin** (Henry-Hubert-César), ancien drapier, domestique de... Vidal, capit. au 54^e rég. d'infant.; Sivry-sur-Meuse. — *Em.* 2 prair. an II; VIII, 3. — *Elim.* 27 germ. an IX.
768. **Hennin** (Jacques); Paris et Évres. — *Em.* IX, f° 2.
769. **Henrion** (Emmanuel), employé dans les fermes, puis militaire; Varennes. — *Em.* IV, 2.
770. **Henrion** (François), ancien garde des fermes, frère du précédent; Varennes. — *Em.* IV, 2. — Arr. du préfet du 5 pluv. an X, portant qu'il y a lieu d'éliminer son nom de la liste des émigrés.
771. * **Henrion** (Jacques), ancien capucin; Commercy. — *Dép.* 16 flor.

an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 flor.); VII, 4; IX, f° 4. — *Rad. d'ef.* 5 pluv. an IV.

772. **Henriquez** (Anne-Julie d'), fille de l'émigré Jean d'H.; Dun. — *Em.* II, 90⁽¹⁾. — *Maint.* 6 mai 1793. — *Amn.* 30 mess. an XI.

773. **Henriquez** (Claude-Jean-Étienne d'), fils du suivant; Dun. — *Em.* II, 90.

774. **Henriquez** (Jean d'), ancien procureur fiscal du prince de Condé, commissaire du roi près le tribunal de district de Vaucouleurs; Dun. — *Em.* II, 90, 129. — *Maint.* 6 mai 1793. — Mort à l'étranger, 16 nov. 1794. — *Amn.* 3 pluv. an XII. — *Indem.* 1.181 fr. 34 de rentes⁽²⁾.

Voir n° 997.

775. **Henriquez** (Louis-François d'), fils du précédent; Dun. — *Omis sur les listes d'émigrés.*

776. **Henriquez** (Marie-Françoise-Louise-Adélaïde d'), sœur du précédent; Dun. — *Em.* II, 90. — *Amn.* 18 mess. an XI.

777. **Henriquez** (Marie-Louise d'), sœur des précédents; Dun. — *Em.* II, 90. — *Amn.* 3 pluv. an XII.

778. ** **Henry** (Gabrielle), fille de... Henry, ancien président au bailliage de Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.

779. **Henry** (Jean), meunier; Inor. — *Em.* VIII, 2. — *Amn...*

(1) La liste II porte « Jean Henriquez, ci-devant commissaire du roi à Vaucouleurs, sa femme, son fils ainé, et ses deux filles ». En réalité, ses 2 fils et ses 3 filles émigrèrent avec lui.

(2) Pour 3/5 seulement des biens confisqués, parce que deux des enfants et héritiers de Jean d'H., Anne-Julie, mariée à Antoine-Ignace Dankowsk et habitant à Russo (Pologne) et Claude-Jean-Étienne, qui habitait à Bialistock (Russie), avaient perdu la qualité de Français, et ne pouvaient bénéficier de l'indemnité.

On vendit aussi comme biens d'émigré ceux du frère de Jean d'H., Etienne d'Henriquez de Beauregard, chef d'escadron au rég. de cuirassiers du grand-duc de Toscane au service de l'Empire, mort vers l'an II, et qui était sorti de France avant 1789. Les héritiers reçurent une indemnité de 173 fr. 94 de rentes, pour 8/15 seulement des biens confisqués, à cause de la qualité d'étrangers d'Anne-Julie et de Claude-Jean-Étienne d'H., et du défaut de réclamation de la part d'une autre héritière.

780. * **Henry** (Jean-Baptiste), curé de Fleury-sur-Aire. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, f° 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
781. **Henry** (Louis-François), ancien bernardin; Fleury-sur-Aire. — *Em. X*, f° 1.
782. ** **Henry** (Marie-Françoise), femme de Jean-François de La Lance; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
783. **Henry** (Maurice), lazarisie, astronome de l'électeur palatin; Sauvigny. — *Em. VI*, 4; IX, f° 5.
784. ** **Henry** (Suzanne), sœur de la condamnée Gabrielle H.; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II.
785. **Henry de Tillancourt** (Charles-Antoine); Tillancourt (Vosges) et Bertheléville. — *En. liste des Vosges*, 27 germ. an II. — *Indem.* 55 fr. 47 de rentes⁽¹⁾.
786. **Heppe** (Charles-Augustin de), ancien curé de Sauville (Ardennes); Montfaucon. — *Em. VI*, 2. — *Maint.* 16 vent. an II, et *prov.* 24 therm. an IV. — *Indem.* 22 fr. 28 de rentes.
787. **Hérault** (Charlotte); Clermont. — *Em. IX*, f° 2. — *Rad. prov.* 1^{er} fruct. an III. — *Elim.* 1^{er} j. comp. an IX et 25 germ. an X.
788. **Herbemont** (Henry, comte d'), officier de caval.; Charmois. — *Em. II*, 55, 89. — *Maint.* 8 prair. an II. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 4.809 fr. 55 de rentes.
789. ** **Herbillon** (Christophe), curé de Saint-Médard de Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792. — *Dép.* VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Elim.* 19 fruct. an IX.
790. ** **Herbillon** (Françoise), veuve de Jean-François Masson; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792. — *Indem.* 603 fr. 99 de rentes.

(1) Sur cette indemnité, 38 fr. 97 revinrent à la mère de l'émigré, dépossédée par partage de présuccession;

791. * **Herbillon** (Jean), ancien jésuite, aumônier de l'hôpital Sainte-Catherine de Verdun. — *Dép.* comme insermenté, 19 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 10 germ. an XI.
792. **Henvilliers** (Anne-Marie), domestique de l'émigrée Marguerite Grandfebvre; Verdun. — *Em.* X, f° 1. — *Elim.* 9 brum. an X.
793. **Heyblot** (Hyacinthe-Pierre), avocat; Bar. — *Em.* I, 22; II, 24, 101. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 246 fr. 85 de rentes.
794. **Heyblot de Sarney** (Jean-François-Pierre), officier d'infant. au rég. de l'Isle-de-France, frère du précédent; Bar. — *Em.* II, 22, 24. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 331 fr. 81 de rentes.
795. **Hiblot** (François-Hyacinthe), prêtre; Verneuil-le-Grand. — *Em.* III, 37. — *Amn.* 16 pluv. an XI.
796. **Hierard** (Claude), capucin; Méligny-le-Petit. — *Em.* V, 4. — *Maint. prov.* 5 niv. an IV, *déf.* 4 brum. an V. — *Elim.* 6 brum. an X.
797. **Hiérard** (Nicolas), ancien prémontré, frère du précédent; Méligny-le-Petit. — *Em.* V, 4. — *Amn.* 26 frim. an XI.
798. * **Hirtz** (François), capucin; Etain. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
799. ** **Hocmelle** (Etienne), ancien procureur fiscal du duché de Rambouillet; Saulmory. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 11 mess. an II, pour propos contre-révolutionnaires.
800. * **Hocqueau** (Nicolas), curé de Coussey (Vosges); Sorcy. — *Dép.* IX, f° 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
801. **Hoffelise** (Charles-Georges-Christophe, comte d'), ancien maréchal de camp; Nancy et Fains. — *Em.* III, 3. — Mort à Aschaffenbourg, 20 juillet 1795. — *Indem.* 120 fr. 63 de rentes.
Voir n° 1251.
802. **Hoffelise** (... d'), enfants du précédent; Nancy. — *Em.* III, 3.
803. **Hoffelise** (Christophe-Thiebaut d'), frère de l'émigré Charles-Georges d'H.; Nancy et Naives. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)*. — *Indem.* 216 fr. 80 de rentes.

804. **Holleau** (Jean-François), curé de Romagne-sous-Montfaucon.
— *Em.* III, 4. — Mort à Morhet (?) (les Forêts) en 1794. —
Amn... — *Indem.* 37 fr. 17 de rentes.
805. **Hornard** (Jean-Baptiste); Damvillers; — *Em.* III, 47. —
Indem. 15 fr. 01 de rentes (pour lui et pour ses frères, qui
suivent).
806. **Hornard** (Jean-Pierre), manœuvre, frère du précédent; Dam-
villers. — *Em.* III, 4'. — *Amn.* 10 germ. an XI.
807. **Hornard** (Vincent-Augustin), manœuvre, frère des précédents;
Damvillers. — *Em.* III, 47.
808. **Houselot** (Jean), prêtre; Louppy-le-Petit. — *Em.* II, 25. —
Amn. 8 niv. an XI. — *Indem.* 30 fr. 49 de rentes.
809. **Houselot** (Jean-Dominique), curé de Dombras. — *Em.* II, 23;
III, 44. — *Amn.* 9 niv. an XI.
Voir n° 450.
810. **Huart** (Hélène-Bénédicte d'), veuve de Jacques Vaucher; Ste-
nay. — *Em.* IV, 5. — *Elim.* 12 mess. an IX.
811. * **Huberte** (Etienne d'), curé de Cunel. — *Dép.* 24 germ. an II,
comme insérmenté (air. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 5;
IX, f° 5. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
812. **Huet** (deux fils d'Auguste); Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 95;
III, 40.
813. **Huguenin** (Doudou), fils de Jean-Baptiste H.; Dun. — *Em.*
V, 6.
814. * **Huguenin** (Nicolas-François (1)), curé d'Apremont. — *Dép.*
(loi du 26 août 1792), VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
815. **Humblet** (François), aide-major chirurgien au rég. de Royal-
Allemand; Ecurey. — *Em.* II, 94; III, 39. — *Amn...*
816. **Husson** (...); Nancy et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
817. **Husson** (Anne-Thérèse); Onville (Moselle) et Haumont. — *Em.*,
IV, 5. — *Rad. prov.* 2 frim. an II, *déf.* 28 niv. an VI. —
Elim. 12 mess. an IX.
818. **Husson** (Jean), rentier; Thiaucourt (Meurthe) et Lachaussée. —
Em. IV, 5, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II.
Voir n° 1589.

(1) J.-B.-A. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. III, p. 392.

819. * **Husson** (Jean-François), curé de Morlaincourt. — *Reclus*, arr. du 14 prair. an II. — *Mis en liberté* définitive, par arr. du 3 pluv. an III, conformément à un arrêté du Comité de sûreté générale du 26 brum. an III.
820. **Husson** (Remy-François), curé de Woippy (Moselle); Labeuville. — *Em.* II, 30,126. — *Indem.* 244 fr. 26 de rentes.
821. * **Husson de Beaulieu** (Jean-Nicolas), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Dép.* en vertu du décret du 9 févr. 1793. — *Indem.* 128 fr. 57 de rentes.
822. **Husson de Bermon** (Jacques), officier aux hussards de Lauzun; Monthairon-le-Grand. — *Em.* II, 23, 134. — *Indem.* 453 fr. 88 de rentes.
823. **Isaac** (Pierre), vicaire à Laneuville-sur-Meuse. — *Em.* III, 38. — *Amn.* 17 flor. an XI.
824. **Jacob** (Elisabeth), femme de chambre; Stenay. — *Em.* X, f° 1. — *Elim.* 13 flor. an IX.
825. * **Jacquemard** (...), ancien curé de la Flèche (Sarthe); Vaucouleurs. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
826. * **Jacquemard** (Antoine), ancien augustin; Vaucouleurs. — *Dép.* 21 germ. an II et 1^{er} flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 5. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
827. **Jacquemin** (François); Xammes (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. prov.* 22 vent. an II.
828. **Jacquemin** (Jean-Nicolas), ancien minime à Dun. — *Em.* liste des Vosges du 2 germ. an II. — *Amn.* 10 germ. an XI.
829. **Jacquemin** (Pierre-Nicolas), domestique de l'émigré de Lestrade, officier de Royal-dragons; Saulmory. — *Em.* III, 41.
830. **Jacquemot** (Dominique-Humbert); Pont-à-Mousson (Meurthe) et Lachaussée. — *Em.* IV, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II.
Voir n° 1589.
831. * **Jacquot** (Gabriel), curé de Dieue. — *Reclus* (loi du 26 août 1792); VII, 7. — Mort à Bar dans la maison de réclusion. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
832. **Jamin** (Jean), manouvrier; Jametz. — *Em.* liste du district de Montmédy, 5 vent. an III. — *Elim.* 3 flor. an IX.

833. **Jandin** (Nicolas-Charles), ancien gendarme; Nouillonpont. — *Omis sur les listes d'émigrés. — Maint. prov. par le dist. d'Etain, 22 pluv. an II. — Arr. du 25 frim. an IV lui accordant main-levée du séquestre mis sur ses biens.*
834. **Jeantin** (Jacques), soldat, déserteur au 3^e rég. de chasseurs à cheval, fils de François Jeantin, ancien maître particulier en la maîtrise d'Etain. — *Em. II, 71* (¹).
835. **Jeantin** (Jean-Baptiste-Antoine), gendarme; Verdun. — *Em. II, 132. — Indem. 3 fr. 96 de rentes.*
836. **Jehannot de Beaumont** (Nicolas-Robert), capit. au 50^e rég. d'infant., anciennement Hainaut; Lyon et Verdun. — *Em. II, 92. — Maint. 20 juill. 1793. — Rad. prov. par le district de Verdun, 27 frim. an III; déf. 27 vent. an III.*
837. **Jehannot de Beaumont de Cléry** (Maurice-Robert-Laurent), capit. au 50^e rég. d'infant., frère du précédent; Lyon et Verdun. — *Em. II, 92. — Maint. 20 juill. 1793. — Rad. prov. par le dist. de Verdun, 27 frim. an III; déf. 27 vent. an III.*
838. **Jehannot de Crochart** (Frédéric); Nancy et Thonne-les-Frés. — *Em. list. de la Meurthe du 4 déc. 1792* (²).
839. **Joannes** (Nicolas), étudiant; Vertuzey. — *Em. II, 48. — Rad. prov. 24 brum. an II.*
840. **Jobal** (Pierre-Jean-Baptiste-Thérèse), officier au rég. de l'en-thièvre; Metz et Dicourt (commune d'Eix). — *Em. II, 129. — Indem. 2.106 fr. 69 de rentes* (³).
841. **Joffre** (...), officier au 2^e rég. de dragons; Verdun. — *Em. VI, 5.*
842. **Joibert** (Jérôme-Antoine de), Villers-sur-Marne (Marne) et Ville-sur-Saulx. — *Em. I, 20. — Amn... (?)*.
843. **Jolliot** (le fils de la veuve), domestique; Saint-Mihiel. — *Em. II, 127.*

(¹) Un certain François-Gabriel Jeantin, d'Etain, adjudant au 3^e rég. de hussards, fut éliminé le 16 germ. an X, par arrêté des Consuls. Quel rapport y a-t-il entre ces deux émigrés?

(²) La demande d'indemnité fut rejetée parce que l'actif produit par la vente des biens confisqués était inférieur au passif de 2.972 fr. 78.

(³) La terre de Dicourt, confisquée et vendue tout entière, appartenait pour un quart au père de l'émigré. La vente de ce quart donna lieu à une indemnité de 741 fr. 42 de rentes.

844. * **Joly** (Côme), curé de Bouvigny. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 31. — *Maint.* 26 brum. an II. — *Rad. déf.* 24 germ. an III.
845. **Joly** (Jean-Baptiste), chanoine régulier à Pont-à-Mousson; Montfaucon. — *Em.* liste de la Meurthe du 12 sept. 1793. — *Amn.* 8 niv. an XI.
846. **Jominet** (Jean-Baptiste), domestique de feu Antoine-Albert-Anne, marquis Du Blaisel; Stenay. — *Em.* V, 6. — *Elim.* 19 germ. an IX.
847. * **Josselin** (Nicolas-François), curé de Tilly. — *Dép.* 22 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 7. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
848. ** **Jouin** (Pierre), rentier; Rarécourt. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse, 26 vend. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
849. ** **Joulain** (Michel), gendarme; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
850. **Jourd'huy** (Jacques-François), domestique de l'émigré Charles-Gabriel, marquis de Choisy; Mognéville. — *Em.* II, 25. — Arr. du préfet du 26 flor. an IX, portant qu'il y a lieu d'éliminer son nom de la liste des émigrés.
851. **Jourland** (Augustin de), fils du suivant; Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 94.
852. **Jourland** (Henry-Daniel de); Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* liste des Ardennes, 4 oct. 1792. — *Rad. prov.* par les Ardennes en 1793 ou en l'an II. — *Amn.* 10 germ. an XI.
853. **Jourland** (Henry-Gédéon-Auguste de), officier au rég. de Dauphiné, fils du précédent; Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 94. — *Amn.* 7 prair. an XI.
854. **Jourland** (Louis-Ferdinand de), commis aux aides à Compiègne (Oise), frère du précédent; Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 94. — *Amn.* 26 pluv. an XI.
855. **Jourland** (Robert de), volontaire au rég. de Deux-Ponts-dragons, frère des précédents; Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 94.
856. **Journaux** (Gilles-Joseph), curé de Verneuil-le-Petit. — *Em.* II, 88. — Mort à Ethe (Luxembourg) en 1794⁽¹⁾.

(1) J.-B.-A. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 125.

857. **Joviac** (Jean-Antoine d'Hilaire de Toulon de Sainte-Jaille, marquis de), maréchal-de-camp; Montélimar (Drôme), et Rouvres (¹). — *Em.* II, 56. — *Indem.* 882 fr. 77 de rentes.
858. **Julliot** (Claude-Joseph de), maréchal des logis de la compagnie volante de la brigade du Mont-Cenis, puis gendarme national à Metz; le Neufour. — *Em.* II, 38.
859. **Julliot** (Elisabeth-Charlotte de), femme de l'émigré René-Joseph de Lisle; le Neufour. — *Em.* II, 40. — Morte à Lüdenscheid (comté de Mark, en Westphalie), 22 oct. 1801. — *Em.* 19 prair. an IX. — *Indem...*
860. **Julliot** (Joseph-Ferdinand de), verrier; le Neufour. — *Em.* II, 44.
861. **Julliot de Labrière** (Louis de), lieut. aux grenadiers royaux de Lorraine (en 1787), garde du corps (?); le Cluron. — *Em.* II, 37. — *Amn.* 18 frim. an XI.
862. **Julliot de Larouvrelle** (Jean de), verrier, fils de Louis de J. de L. et de Françoise de Foucault; le Neufour. — *Em.* II, 45, 46. — *Amn.* 8 niv. an XI.
863. **Julliot de Larouvrelle** (Jean de), verrier, frère du précédent; le Neufour. — *Em.* II, 45.
864. **Julliot de Lonchamp** (François-Auguste de), fils de François de J. de L. et de Marie-Elizabeth Prodron; le Neufour. — *Em.* II, 44, 45. — *Amn.* 18 frim. an XI.
865. **Julliot de Lonchamp** (Gabriel de), frère du précédent; le Neufour. — *Em.* II, 44, 45. — Tué devant les lignes d'Haguenau, 9 déc. 1793. — *Amn.* 18 germ. an XI.
866. **Julliot de Lonchamp** (Jacques-François de), frère des précédents; le Neufour. — *Em.* II, 44, 45. — *Amn.* 18 frim. an XI.
867. **Julliot de Troisfontaines** (François de), fils de Pierre de J. et de Marie-Marthe Duhoux; Lachalade. — *Em.* II, 38. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 58 fr. 99 de rentes (pour lui et pour ses frères, qui suivent).
868. **Julliot de Troisfontaines** (Jean de), frère du précédent; Lachalade. — *Em.* II, 38. — *Amn.* 18 frim. an XI.

(1) La seigneurie de Rouvres, pour laquelle le marquis de Joviac fut inscrit sur la liste des émigrés de la Meuse, lui venait de sa femme, Pierre-Marguerite, née comtesse de Rongrave ou de Rongraff. Ce fut elle qui bénéficia de l'indemnité.

869. **Julliot de Troisfontaines** (Jean-Baptiste de), frère des précédents; Lachalade. — *Em.* II, 38. — *Elim.* 25 prair. an IX (?).
870. **Klopstein** (Nicolas-Antoine, baron de), officier au service de France; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 104. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janv. — *Maint.* 1^{er} flor. an II. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Indem.* 969 fr. 44 de rentée.
- Voir n° 200.
871. ** **Klopstein** (Nicolas-Louis, baron de), frère du précédent; Saulx-en-Woëvre. — *Cond. à mort* par la commission militaire de Verdun, 23 oct. 1792, comme émigré rentré. — *Em.* II, 127. — *Amn.* 18 germ. an XI (¹).
872. **Kœbelé** (....), lieutenant-colonel du 1^{er} rég. de hussards; Commercy. — *Em.* VI, 3.
873. **Kœler de Blanberg** (Charles-Pierre de), officier au rég. de Royal-Suédois; Bar. — *Em.* II, 24 (²).
874. **Kœler de Blanberg** (Jean-Charles-Ferdinand, baron de), officier de caval. au rég. de Royal-Allemand, frère du précédent; Bar. — *Em.* II, 24. — *Amn...*
875. **Kœler de Blanberg** (Jean-Pierre de), prêtre, frère des précédents; Bar. — *Em.* II, 24.
876. **Kœler de Blanberg** (Marguerite-Louise de), sœur des précédents; Bar. — *Em.* liste de la Moselle, 13 oct. 1792. — *Rad. prov.* par la Moselle en 1793. — *Elim.* 25 prair. an IX.
877. * **Labarre** (Jean), chapelain à Neuwillers (Bas-Rhin); Haironville. — *Dép.* (loi du 26 août 1793); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
878. * **La Baume** (Daniel-Mémie-Michy de), curé de Saint-André. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

(1) La demande d'indemnité fut rejetée parce que l'actif produit par la vente des biens confisqués était de 10.467 fr. 56 seulement, pour un passif de 21.085 francs.

(2) Par décision en date du 7 décembre 1832, la Commission d'indemnité rejeta la demande d'indemnité des frères et sœur de Kœler, parce que l'excédent du passif sur l'actif des biens confisqués était de 16.435 fr. 94.

879. **Labbé de Coussey** (Antoinette-Elisabeth-Scolastique), femme de l'émigré Victor-Constantin de Vergnette d'Alban; Bezonvau. — *Omise sur les listes d'émigrés.*
880. **Laboulaye** (Armand-Louis-Pierre-Elisabeth de); le Bois de Lor (Ardennes) et Brieulles-sur-Meuse. — *Em. III, 42.* — Assassiné à Bornscheid (Luxembourg), 14 mai 1794. — *Indem.* 173 fr. 61 de rentes (pour lui et ses deux cousins qui suivent).
881. **Laboulaye** (François de); Gravette (Ardennes) et Brieulles. — *Em. III, 42.* — *Indem.* (v. le précédent).
882. **Laboulaye** (Louis-Armand de), frère du précédent; Gravette (Ardennes) et Brieulles-sur-Meuse. — *Em. III, 42.* — *Indem.* (Voir n° 880).
883. **Labriet** (François), fils du suivant; Etain. — *Em. IV, 4.* — *Rad. prov.* 19 fruct. an III (¹). — *Elim.* 6 brum. an X.
884. **Labriet** (Nicolas), huissier près le tribunal de district d'Etain. — *Em. IV, 4.* — *Rad. prov.* 19 fruct. an III. — *Elim.* 6 brum. an X.
885. **Labriet** (Nicolas), fils du précédent; Etain. — *Em. IV, 4.* — *Rad. prov.* 19 fruct. an III. — *Elim.* 6 brum. an X.
886. ** **Lacorbière** (Claude-Elisabeth de), doyen du chapitre de la cathédrale; Verdun. — *Em. II, 131.* — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792. — *Indem.* 87 fr. 99 de rentes.
887. **Lacour** (Albert-Henry de); Monthairon-le-Petit. — *Em. II, 93.* — *Rad. prov.* 22 juill. 1793. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 26 sept. 1793. — *Sursis* à cet arrêté, 7 oct. 1793. — Mort à Monthairon, 22 germ. an VI. — *Rad. déf.* 9 prair. an VIII.
888. **Lacour** (Albert-Louis de), fils du précédent; Monthairon-le-Petit. — *Em. liste des Ardennes* du 4 oct. 1792. — *Rad. prov.* par les Ardennes en 1793; *déf.* 27 flor. an VI.
Voir n° 585.
889. **Lacour** (Antoine-Henry de), frère du précédent; Ancemont. — *Em. II, 130.* — *Rad. prov.* par le district de Verdun,

(¹) En vertu des lois des 22 germ. et 22 prair. an III, ainsi que son frère et son père.

- 16 vent. an III. — *Rad. déf.* 9 prair. an VIII. — *Indem-*
65 fr. 47 de rentes.
890. **Lacour** (François-Louis-Joseph de), visiteur des rôles; Dun. —
Em. II, 91. — *Amn.* 10 germ. an XI.
891. **Lacroix** (Gaspard), receveur du district; Etain. — *Em.* VI, 3.
— *Rad. déf.* 29 germ. an III. — *Indem.* 361 fr. 84 de
rentes.
892. **Lacroix** (Louis-Philippe), fils du précédent; Etain. — *Em.* II,
71. — Mort à Mellingue (Suisse), 26 janv. 1797. — *Amn.*
10 germ. an XI (¹).
893. **La Falloise** (François de Séry de), ancien officier dans la légion
royale; Chaumont-sur-Aire. — *Em.* II, 19. — *Indem.* 1.120
fr. 05 de rentes.
894. **La Fare** (Anne-Louis-Henry de), ancien évêque de Nancy, membre
de l'Assemblée constituante; Nancy et Montmédy. — *Em.*
II, 93.
895. **La Fite**, marquis de Pelleport (Anne-Gédéon); Stenay. — *Em.*
IV, 5.
896. **La Fite**, baron de Pelleport (Claude-François-Agapitte),
ancien officier au service de France; Stenay. — *Em.* IV, 5.
— *Maint. prov.* 13 fruct. an III, *déf.* 3 vend. an VIII. —
Elim. 28 prair. an IX.
897. **La Framboisière** (François-Joseph de), lieut. d'infant. au rég.
de Penthièvre; Vaucouleurs. — *Em.* II, 83, 87. — *Amn.*
13 brum. an XI. — *Indem.* 1.561 fr. 67 de rentes.
898. **Lagarde de Fage** (Hyacinthe-Nicolas-Joseph de), ancien lieute-
nant-colonel d'infant.; Ligny. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.*
9 juin 1793.
899. **La Gorge** (Jacques-François), ancien lieut. au 4^e rég. de chas-
seurs à cheval; Ligny. — *Em.* II, 23, 24. — *Amn.* 8 niv.
an XI. — *Indem.* 244 fr. 84 de rentes (pour lui et pour sa
sœur, qui suit).
900. **La Gorge** (Marie-Anne), veuve de Claude Le Paige de Noise-
ville, sœur du précédent; Maxey-sur-Vaise. — *Em.* III,
36. — *Rad. prov.* 1^{er} germ. an II. — *Elim.* 25 prair. an IX.

(¹) Sa mère, Barbe Marchand, dépossédée par partage de présuccession,
obtint une indemnité de 59 fr. 40 de rentes.

901. **Lagrange** (Anne-Élise Leroy de), femme de l'émigré J.-C.-A. Boucher de Gironcourt; Ligny. — Morte à l'étranger avant août 1792. — *Em.* II, 82. — *Elim.* 16 prair. an IX.
902. **Lagrange** (Valérien-Aimé-Claude-Louis, baron de), (1); Douai (Nord) et Villers-sous-Bonchamp. — *Em.* II, 129. — *Rad. prov.* 13 août 1793. — *Elim.* par arr. des Consuls, 2^e j. compl. an IX.
903. **Lagrelette de Bonnaire** (Didier), premier chef d'escadron au rég. de hussards de Bercheny; Forges. — *Em.* II, 130. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 3.037 fr. 67 de rentes.
Voir n° 921.
904. **Lagrelette de Bonnaire** (François-Paul), fils du précédent; Forges. — *Em.* III, 48.
905. * **La Hammonais** (2) (Jean-François de), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Dép.* (décret du 9 février 1793).
906. * **Lainel** (Jean-Baptiste), chapelain; Stenay. — *Dép.* 22 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, f° 6. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 p'tuv. an IV.
907. **La Lance** (Claude de), officier d'infanterie; Verdun. — *Em.* II, 69, 130, 133. — *Maint.* 9 févr. 1793. — *Ann.* 29 vend. an XI. — *Indem.* 3.001 fr. 07 (pour lui et pour ses 2 frères, qui suivent).
908. **La Lance** (Jean-François, baron de), officier d'artillerie, frère du précédent; Verdun. — *Em.* II, 39, 69, 130, 133. — *Maint.* 9 févr. 1793. — *Ann.* 29 vend. an XI.
909. **La Lance** (Paul-Joseph de); Nancy et Lachaussée. — *Em.* IV, 6.
910. **La Lance de Villers** (François de), officier d'artillerie au rég. d'Auxonne, frère des émigrés Claude et Jean-François de La Lance; Verdun. — *Em.* II, 69, 130, 133. — *Ann.* 29 vend. an XI.
911. **Lallemand** (Charles-François), cap. au rég. de Navarre; Ligny. — *Em.* I, 11; II, 6, 24, 85; III, 18. — Mort à Oltz (Belgique) en 1793. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 2.015 fr. 33 de rentes (pour lui et pour son frère, qui suit).

(1) Les certificats de résidence le qualifient d' « homme de loi ».

(2) « Hugger de la Hammonais ». Robinet, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I, p. 95.

912. **Lallemand** (Jacques-François), capit. au rég. de Navarre, frère du précédent; Ligny. — *Em.* II, 23, 24, 85; III, 18. — Mort dans la Pologne russe en 1798. — *Amn.* 10 germ. an XI.
913. **Lallemant** (Pierre-Antoine); Metz et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
914. **Lamaque** (François), vigneron, fils de François L.; Milly. — *Em.* II, 92, 95. — *Amn.* 22 brum. an XI.
- 915.* **Lambeaux** (François), curé de Rosières-en-Blois. — *Dép.* 24 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 5. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. *Indem...*⁽¹⁾.
916. **Lambert** (Jean-Baptiste), trompette aux gardes du corps; Paris et Triaucourt. — *Em.* II, 35. — Mort en juillet 1797. — *Amn.* 9 germ. an XIII. — *Indem.* 14 fr. 23 de rentes.
917. **Lambert** (Jean-Baptiste), vigneron; Inor. — *Em.* II, 93. — Mort le 17 pluv. an V. — *Amn....* — *Indem.* 109 fr. 15 de rentes.
V. n° 27.
918. **Lambert** (Nicolas), curé de Dun. — *Em.* II, 91. — *Rad. prov.* 27 prair. an IV. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 7 frim. an VII. — *Amn...*
919. **Lambin** (...), domestique de l'émigré Louis-Charles-Hippolyte de Salse; Verdun. — *Em.* III, 47. — *Elim.* 11 germ. an IX.
920. **Lambin d'Anglemont** (Charles-Gabriel), capit. au 91^e rég. d'infant.; Damvillers. — *Em.* III, 45. — *Rad. prov.* 11 niv. an II, *déf.* 1^{er} vent. an III.
921. **Lambin d'Anglemont** (Marguerite-Gabrielle), femme de l'émigré Didier Lagrelette de Bonnaire; Forges. — *Em.* II, 130. — *Elim.* 16 prair. an IX.
922. ** **Lamesle** (Nicolas), avoué, Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
923. **La Morre** (Antoine-Alexandre de), ancien président de la Chambre des comptes du Barrois, fils de l'émigrée Béatrix de Bombelles; Bar. — *Em.* I, 10; II, 85. — Mort à Arlon,

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 8.080 francs en principal. La décision de la Commission, en date du 26 déc. 1828, manque dans le registre de la préfecture.

11 avr. 1793. — *Maint. prov.* 6 mess. an IV, et 2 germ. an V; *déf.* 3 vend. an VIII. — *Amn.* 23 avr. 1812 (¹).

V. n° 206 et 1196.

924. * **La Morre** (Antoine-Nicolas de), ancien chanoine de Saint-Maxe et principal du collège; Bar. — *Dép.* 27 et 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation. — *Indem.* 37 fr. 20 de rentes.

925. * **La Morre** (Etienne-Nicolas de), chanoine à Ligny. — *Dép.* 26 germ. et 1^{er} flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

926. **La Morre** (Hyacinthe-Etienne de), ancien capit. d'infant. au rég. d'Enghien; frère d'Antoine-Nicolas de L. M.; Bar. — *Em.* 6 déc. 1792; II, 20. — *Rad. prov.* 21 prair. an VII. — *Elim.* 6 brum. an X. — *Indem.* 302 fr. 40 de rentes.

V. n° 1674.

927. ** **La Morre** (Thérèse-Françoise de), sœur du précédent; Far. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 12 prair. an II, pour propos contre-révolutionnaires.

928. ** **Lamotte** (Henry), secrétaire du district; Etain. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 16 mess. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.

929. * **Lamoureux** (Jean-Blaise), curé de Brocourt. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, f° 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

930. **Lanevais** (Jean-Philippe de), garde du corps; Verdun. — *Em.* II, 128. — *Rad. prov.* 22 juill. 1793. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 26 sept. 1793. — *Sursis* à cet arrêté, 5 oct. 1793. — *Elim.* 11 germ. an IX.

931. **Langleman** (...), capit. (en 1789) (²) de Saxe-hussards; Verdun. — *Em.* II, 132.

932. * **Langlois** (Charles-Nicolas), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* V, 4. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 596 fr. 97 de rentes.

(1) La demande d'indemnité fut rejetée : pour un actif de 16.143 fr. 30, les biens confisqués étaient chargés d'un passif de 77.838 francs, soit un excédent de passif de 61.694 fr. 70.

(2) Roussel, *Etat militaire de France pour l'année 1789*, p. 368.

933. * **Langlois** (Jean-François), grand-chantre du chapitre de la cathédrale, frère du précédent; Verdun. — *Em.* II, 111. — *Dép.* (décret du 9 févr. 1793). — Mort à Leitershofen (Bavière), 11 avril 1799. — *Indem.* 295 fr. 70 de rentes.
934. **Lanty** (Charles-Michel de), ancien capit. au rég. d'Aunis; Bar. — *Em.* I, 11. — Mort à Constance, 20 juin 1795. — *Indem.* 39 fr. 58 de rentes.
935. **Laparra de Salgues** (Augustin), curé de Jametz. — *Em.* V, 6. — *Amn.* 17 mess. an X. — *Indem.* 1.207 fr. 81 de rentes.
936. * **Lapasque** (Antoine), curé de Consenvoye. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — Mort à l'étranger, 15 mars 1795. — *Indem.* 89 fr. 70 de rentes.
937. **Lapasque** (Cuny-Nicolas), ancien séminariste; Sivry-sur-Meuse. — *Em.* II, 134.
938. * **La Pierre** (Jean-Roch de), curé de Génicourt-sur-Meuse. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 30 therm. an XI.
939. * **Lapierre** (Nicolas), ancien prémontré de l'abbaye de Genlis, en Picardie; Verdun. — *Dép.* 14 prair. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
940. **Lapouille** (Charles), brigadier-fourrier au 6^e rég. de hussards; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 127. — Tué le 18 mars 1793 à l'armée du Nord. — *Rad. prov.* 15 vent. an II. — *Rad. déf.* 11 brum. an VIII.
941. **Lardenois** (Henry), juge de paix; Ecurey. — *Em.* VIII, 2. — *Rad. prov.* 21 fruct. an II; *déf.* 13 flor. an VI.
942. **Lardenois** (Louis-Mathieu-Godefroi, vicomte de), ancien capit. de dragons; Termes (Ardennes) et Bantheville, — *Em.* II, 91. — *Amn.* 17 brum. an XI. — *Indem.* 964 fr. 98 de rentes.
943. **Larmet** (François), homme de loi; Joinville (Haute-Marne) et Woimbey. — *Em.* II, 112. — *Rad. prov.* 11 prair. an II.
944. **La Rue** (Marie-Catherine-Victoire de), veuve de Guillaume, baron de Gravenreuth; Stenay. — *Em.* II, 89. — Morte le 14 mai 1799 à Burglengenfeld (?) (Allemagne). — *Elim.* 19 prair. an IX.
945. **La Rue** (... de), ancien commandeur de l'ordre de Malte; Verdun. — *Em.* II, 131.

946. **La Rue** (Jeanne-Angélique, comtesse de), ancienne chanoinesse à Remiremont; Metz et Verdun. — *Em.* III, 45. — *Rad. prov.* 13 août 1793; *déf.* 23 pluv. an III⁽¹⁾.
947. * **Larzillière** (Jean-François), curé d'Hannonville. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 72. — Mort à Coblenz⁽²⁾ vers l'an III. — *Rad. prov.* 1^{er} prair. an V, comme déporté; *déf.* 3 fruct. an VI.
948. **La Tour** (Madame de), nièce de l'émigré Pierre-Joseph Perreau; Varennes. — *Em.* II, 28. — *Elém.* 25 prair. an IX.
949. **La Tour** (.... de); Briey (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
950. **La Tour du Mesnil** (Charles-François de), écolâtre de la collégiale de Saint-Mihiel, fils de l'émigrée Jeanne-Marie-Christine Guérin de la Marche, veuve de L. T.; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 121. — *Sursis* le 9 janvier 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1792 rapportant le précédent. — *Rad. dif.* 24 prair. an III.
951. **La Tour du Mesnil** (Jeanne-Christine de), sœur du précédent; Saint-Mihiel. — Arrêtés communs avec son frère.
952. **La Tour du Mesnil** (Marie-Catherine), sœur des précédents; Saint-Mihiel. — Arrêtés communs avec son frère.
953. **La Tour en Voivre** (Charles-Dominique, comte de), patricier de Florence, colonel de cavalerie attaché au rég. de Schomberg-dragons; Nancy et Richécourt. — *Em.* III, 44; VIII, 3. — *Maint. prov.* 21 frim. an IV; *déf.* 17 fruct. an VI. — Arr. du préfet, du 21 frim. an IX, portant que les inscriptions des listes III, 44 et VIII, 3 ne lui sont pas applicables. — Arr. des Consuls, du 23 flor. an IX, portant que les lois sur l'émigration ne lui sont pas applicables, à cause de sa qualité d'étranger. — *Indem.* 6.838 fr. 78 de rentes⁽³⁾.

(1) Elle mourut à Metz le 27 germ. an VI. Quelques-uns de ses héritiers étant émigrés, une partie de la succession fut confisquée et vendue. Ces héritiers émigrés étaient les 3 frères de Belleville, François-Gabriel, à Dieppe (Seine-Inférieure), qui fut amnistié le 26 brum. an XI, Louis-Eléonore, à Rouen, amnistié le 22 brum. an XI, et Pierre-Nicolas, à Bracqueumont, amnistié le 22 brum. an XI, enfin Claude-Honoré-Charles (ou Claude-Marie-Honoré) de Gruchet-Saint-Germain (ou de Grouchet-Saint-Germain), amnistié le 6 pluv. an XI. Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité revenant à ce dernier à 8.917 fr. 31 en principal. La décision de la Commission manque dans le registre de la préfecture.

(2) N. Robinet, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. I, p. 568.

(3) Cette indemnité lui était commune avec ses frères, Emmanuel-Dieu-

954. * **Laurent** (François), curé de Champougny et Sepvigny. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 84. — *Dép.* VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Ann.* 10 germ. an XI.
955. * **Laurent** (Jean-François), curé de Naives-en-Blois. — *Dép.* 18 vent. et 22 germ. an II comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — *Em.* VI, 3. — *Dép.* VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
956. **Laurent** (Philippe), curé de Grandfailly (Moselle); Rupt-sur-Othain. — *Em.* III, 31. — Mort en émigration. — *Ann...*(?)
957. * **Laurent** (Pierre), vicaire à Stenay. — *Dép.* 28 prair. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation. — *Em.* liste du dist. de Montmédy, 5 vent. an III.
958. * **Laurent** (Simon), curé d'Aulnois-en-Woëvre et de Riaville. — *Dép.* 1^{er} flor. an II (arr. de Mall. du 6 germ.). — Mort en déportation.
959. * **Laveufve** (François-Chrétien), curé de Villers-sur-Meuse. — *Dép.* 23 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 93 fr. 20 de rentes.
960. * **Lavigne** (Clément-Paulus), curé de Lavoye et de Froidos. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 3; IX, f° 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Ann.* 10 germ. an XI.
961. * **Lebègue de Girmont** (Joseph-Augustin), curé de Buzy. — *Dép.* 1^{er} flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
962. **Lebel** (Jean-Nicolas), paveur; Verdun. — *Em.* X, f° 1. — *Elim.* 11 flor. an IX.
963. * **Leblan** (Antoine-Christophe), curé de Montfaucon. — *Dép.* 22 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
964. * **Leblan** (Nicolas-Louis), chanoine à Montfaucon, frère du précédent. — *Dép.* 22 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 3. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

donné, comte de La Tour en Voivre, patricien de Florence, colonel et chambellan au service d'empire (en l'an XII), et François-Charles, comte de La Tour en Voivre, patricien de Florence, général inspecteur des arsenaux de Naples (en l'an XII), dont les biens avaient été confisqués confusément avec ceux de leur frère.

965. **Leblanc** (Casimir-Hilaire), vicaire de Saint-Etienne de Bar. — *Em.* II, 23⁽¹⁾.
966. **Leblanc** (Claude-Saintin), avocat au parlement de Paris; Varennes. — *Em.* III 5. — *Rad. prov.* 9 mess. an III, *déf.* 22 prair. an IV.
967. **Leblanc** (Jean-François); Marville. — *Em.* III, 39.
968. ** **Lecler** (Badillon), gendarme; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
969. * **Leclerc** (Jean-Pierre), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Dép.* (décret du 9 févr. 1793).
970. **Leclerc de Frédeau** (Marie-Gabrielle), femme de Louis-Gabriel-Antoine-Gaspard de Thomassin; Nancy et Bar. — *Em.* II, 23. — *Elim.* 25 prair. an IX.
971. **Lecomte de Beaumont** (Agnès-Françoise), femme de l'émigré François-Joseph Regnault de Raulecourt; Saint-Mihiel — *Em.* 18 déc. 1792; II, 99. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — *Arr.* du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janv. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Elim.* 2 mess. an IX.
972. **Lecomte de Beaumont** (Jean-Claude), garde du corps; Saulxures-les-Vannes (Vosges) et Sauvigny. — *Em.* II, 81; III, 35. — *Amn.* 14 prair. an XI.
973. **Locourtier** (Christophe), domestique d'émigré; Vacherauville. — *Em.* III, 47. — *Amn.* 10 germ. an XI.
974. **Le Duchat d'Oudern** (Gédéon), ancien colonel d'artillerie; Metz et Champneuville. — *Em.* II, 132. — *Rad. prov.* 14 oct. 1793⁽²⁾.
Voir n° 1702.
975. **Le Faucheur** (Jean-Baptiste), ancien garde du corps; Dun. — *Em.* II, 91. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 121 fr. 08 de rentes.

(1) Il dut être amnistié, car, en 1803, il était curé d'Haronville. Cf. Gil-lant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. II, p. 418.

(2) L'arrêté de partage de la succession Willaume, pris par le conseil de préfecture de la Meuse, le 14 mess. an VIII, le considère comme républicole. Il dut donc être rayé définitivement, à moins que l'on n'ait pas tenu compte de l'inscription collective de la liste II, p. 132 : « les héritiers Willaume, à Champneuville ».

976. **Le Faucheux** (Pierre-Alexandre), volontaire au 10^e rég. de chasseurs à cheval, fils du précédent; Dun. — *Em.* II, 94. — *Amn.* 18 frim. an XI.
977. **Lefebvre** (Barbe-Elisabeth), femme Denain; Stenay. — *Em.* III, 38.
978. ** **Lefebvre** (Claude-Guilain), prieur claustral de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Vannes; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
979. **Lefebvre** (Ignace), curé de Villécloye. — *Em.* III, 37 (¹).
980. **Lefebvre** (Jean-Pierre), ancien commis aux aides; Dun. — *Em.* III, 39.
981. **Lefebvre** (Louis), marchand de toile; Montfaucon. — *Em.* IV, 3. — *Maint.* 12 vent. an II, 23 flor. an II, 23 vend. an III. — *Rad. prov.* par le dist. de Clermont, 3 niv. an III. — *Amn.* 10 germ. an XI.
982. **Lefebvre** (Nicolas), cultivateur, ancien maire de Cumières. — *Em.* III, 48. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 185 fr. 21 de rentes.
983. **Lefebvre de la Basse-Boulogne** (Claude-François), officier de gendarmerie; Verdun. — *Em.* II, 132.
984. **Le Fèvre d'Ormesson** (Marie-Geneviève), veuve de Jean-Baptiste-Charles Oryot, comte d'Apremont; Paris et Thillombois. — *Em.* V, 7. — *Maint.* 29 pluv. et 7 vent. an II. — *Rad. déf.* 9 vent. an III. — *Elim.* 14 fruct. an IX.
985. * **Lefort** (Jean-François), ancien prémontré à l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, curé de Rouvres, puis de Mouilly. — *Dép.* 14 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
986. **Lefort** (Jean-Nicolas), ancien prémontré; Génicourt-sur-Meuse. — *Em.* X, f° 1.
987. **Legay** (Nicolas), curé d'Ancemont. — *Em.* II, 130. — *Amn.* 10 germ. an XI.

(1) Il dut être amnistié, car il devint curé de Nepvant en 1803. Cf. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 488.

988. **Léandre** (Jean), curé de Thonne-la-Long. — *Em.* II, 88. — *Maint. prov.* 5 germ. an V (¹).
989. **Léger** (Anne-Françoise), veuve de François Baudy de Labrousse; Neufchâteau (Vosges) et Burey-la-Côte. — *Em.* 1^{er} mess. an II; IX, f° 5. — *Rad. prov.* 7 frim. an III.
990. **Léger** (Etienne), verrier; Lochères. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)*. — *Amn.* 18 germ. an XI.
991. **Le Goullon** (Joseph-Guillaume-Xavier), ancien officier au rég. de Champagne; Metz et Villers-les-Mangiennes. — *Em.* II, 70; VI, 4. — *Amn.* 30 frim. an XI. — *Indem.* 147 fr. 2¹ de rentes. (Voir n° 1522)
992. **Le Goux de Neuilly** (Louis-François-Michel), ancien conseiller au parlement de Nancy; Nancy et Hadonville. — *Em.* IV, 6. — *Rad. prov.* 16 niv. an II.
- 992 bis. **Le Goux de Neuilly** (Louis-Nicolas), fils du précédent. — *Em.* liste de la Meurthe du 19 juill. 1792. — *Indem.* 880 fr. 02 de rentes.
993. **Legrand** (Jeanne); Verdun et Moulainville. — *Prévenue d'émigration*. — *Amn.* 10 germ. an XI.
994. **Le Grand**, baron de Chambrey (Nicolas-Dieudonné), capit. au rég. de Colonel-général de l'infanterie française et étrangère; Maxey-sur-Vaise. — *Em.* II, 75. (Voir n° 1004)
995. * **Lejeune** (Nicolas), ancien bénédictin de l'abbaye de Beaujeu. — *Dép.* 7 fruct. an II, comme suspect (arr. de Malleret du 6 germ.).
996. **Lelorrain** (Charles-François), capit. de douaniers; Tressange (Moselle) et Foameix. — *Em.* III, 30. — *Maint.* 9 mess. an II.
997. **Lelorrain** (Marie-Louise), femme de l'émigré Jean d'Henriquez; Dun. — *Em.* II, 90. — *Maint.* 6 mai 1793. — *Elim.* 25 prair. an IX. — *Amn.* 15 fruct. an XI.
998. **Lemagnan** (Périne-Anne); Verdun. — *Em.* 30 avr. 1793; III, 45. — *Elim.* 25 prair. an IX.
999. **Lemaire le Jeune** (François), domestique; Verdun. — *Em.* IX, f° III. — *Elim.* 28 germ. an IX.

(¹) Il fut sans doute amnistié, car, en 1804, il fut nommé curé de Grénilly. Cf. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 108.

- 1.000. ** **Lemaire** (Jean-Baptiste), avoué à Paris; Verneuil-le-Grand. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 22 mess. an II.
- 1.001. **Lemoine** (Jean), curé de Loisey. — *Em.* IV, 1. — *Elim.* 11 pluv. an X.
- 1.002. **Le Paige de Noiseville** (Jean-Pierre), surnuméraire dans les chevau-légers de la garde du roi, fils de l'émigrée Marie-Anne La Gorge, veuve L. P. de N.; Maxey-sur-Vaise. — *Em.*, II, 75, 88. — Mort à l'armée de Condé, 31 août 1794. — *Indem.* 4.292 fr. 99 de rentes (pour lui et pour son frère, qui suit).
- 1.003. **Le Paige de Noiseville** (Pierre-Joseph), cadet volontaire au rég. de Savoie-dragons, au service d'Empire, frère du précédent; Maxey-sur-Vaise. — *Em.* II, 75, 88. — Mort à Ienikau (Bohême), 31 oct. 1806.
- 1.004. **Le Paige de Noiseville** (Ursule-Madeleine-Sophie), femme de l'émigré Nicolas-Dieudonné Legrand de Chambrey, sœur des précédents. — *Em.* II, 75; III, 36. — *Rad. prov.* 6 pluv. an II, *déf.* 29 niv. an III. — *Elim.* 25 prair. an IX.
- 1.005. **Le Paillard de Grandvillers** (Marie-Charlotte), veuve de François-Gabriel-Théodore, comte d'Aymery, brigadier des armées du roi et guidon des chevau-légers de sa garde, lieutenant des maréchaux de France à Versailles; Stenay. — *Em.* X, f° 1. — *Elim.* 19 prair. an IX et 15 brum. an X.
V. n° 47 et 48.
- 1.006. **Le Petit** (Charles-Antoine), garde du corps; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 47, 126, 127; III, 7. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 400 fr. 49 de rentes.
- 1.007. **Le Preudhomme, comte de Fontenoy-Châtenoy, marquis de Noviant** (Nicolas-François); Colombey (Seine) et les Mont-hairons. — *Em.* III, 46. — *Rad. prov.* 28 flor. an II, *déf.* 14 pluv. an III.
- 1.008. **Leroux** (Charles-Nicolas), curé de Saint-Pierre-le-Chéri de Verdun. — *Em.* II, 133. — Décrété d'accusation, 9 févr. 1793. — *Amn.* 8 niv. an XI.
- 1.009. **Leroy** (Gilles), curé de Cierges et de Gesne. — *Em.* II, 31. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 94 fr. 96 de rentes.

114 ÉMIGRÉS, CONDAMNÉS ET PRÊTRES DÉPORTÉS

- 1.010. **Leroy** (Nicolas), curé de Marville. — *Em.* II, 89. — *Indem.* 55 fr. 12 de rentes.
- 1.011. **Leroy du Gué** (Françoise), rentière ; Stenay. — *Em.* II, 89 ; III, 42. — *Elim.* 19 prair. an IX.
- 1.012. **Leroy de Lagrange** (Jean-Hubert), ancien officier⁽¹⁾; Domremy (Vosges) et Bonnet. — *Em.* II, 86. — Mort à l'hôpital de l'armée de Condé, 15 mars 1800. — *Indem...*⁽²⁾.
V. n° 673.
- 1.013. **Lescale** (Antoine-Catherine de), lieut. d'infant. au rég. de Navarre; Villotte-devant-Louppy. — *Em.* II, 25. — Mort à l'armée de Condé en juin 1798⁽³⁾. — *Elim.* 11 germ. an IX.
- 1.014. **Lescale** (Charles-Hyacinthe-Melchior de), officier au 31^e rég. d'infant., anciennement Aunis; Mussey. — *Em.* II, 13. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 677 fr. 23 de rentes.
- 1.015. **Lescale** (Frédéric-Henry-Pie de), lieut. d'infant. au rég. de Navarre, frère de l'émigré Antoine-Catherine de L.; Villotte-devant-Louppy. — *Em.* II, 25. — Mort à l'hôpital de l'armée de Condé, 23 juin 1794⁽⁴⁾. — *Elim.* 11 germ. an IX.
- 1.016. **Lescale** (Georges-Louis de), fils du suivant; Chaumont-sur-Aire. — *Em.* I, 13. — *Maint. prov.* 12 flor. an V, déf. 18 vend. an VIII.
- 1.017. **Lescale** (Louis de), capit. d'infant. au rég. de Navarre; Chaumont-sur-Aire. — *Em.* I, 13. — *Ann.* 18 frim. an X. — *Indem.* 640 fr. 15 de rentes.
Voir n° 10.
- 1.018. ** **Lescale** (Marie-Jeanne de); Neuville-sur-Orne. — *Cord. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 26 germ. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.

(1) Capitaine au régiment de Normandie en 1772. *Bonnet*, notice par Bonnabelle, p. 40.

(2) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité pour Jean-Hubert Leroy de Lagrange et sa femme à 599 fr. 94 en principal.

(3) Baron de Dumast, *La Chambre des Comptes du duché de Bar*, p. 378, note.

(4) Baron de Dumast, *La Chambre des Comptes du duché de Bar*, p. 378, note.

- 1.019. ** **Lescal** (Victoire de), femme de Joseph Roger (¹), sœur de la précédente; Neuville-sur-Orne. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 26 germ. an II (²), pour intelligenices avec l'ennemi en septembre 1792.
- 1.020. **Le Seigneur** (Jules-Martin-Bonaventure), ancien major d'infant. an premier rég. d'Etat-major; Bar. — *Em.* I, 13; II, 8. — *Indem...* (³).
- Voir n° 41.
- 1.021. **Le Seigneur** (...) fils du précédent; Bar. — *Em.* I, 13; II, 8,
- 1.022. **Le Semelier** (Louis), grand-chantre de la collégiale de Ligny. — *Em.* IV, 1. — *Elim.* 6 brum. an X.
- 1.023. **Le Semelier** (Pierre), ancien capit. au corps du génie; Nancy et Ligny. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.* 27 juin 1793, *déf.* 26 vent. an III.
- 1.024. **Le Semelier** (Thomas-Antoine-Nicolas), homme de lettres frère du précédent; Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise) et Ligny. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.* 27 juin 1793, *déf.* 26 vent. an III.
- 1.025. **Le Tonnelier de Breteuil** (⁴) (...); Paris et Damvillers. — *Em.* III, 47.
- 1.026. **Le Vasseur** (Hyacinthe), lieut. d'infant. au rég. de Bourbonnais; Bar. — *Em.* II, 24. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 4 fr. 59 de rentes.

(1) Wallon, dans son *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. III, pp. 233 sqq., et M. le baron de Dumast dans *La Chambre des Comptes du duché de Bar*, p. 378, la donnent à tort comme femme de Gaspard Rogé qui fut condamné en même temps qu'elle et pour les mêmes motifs. Ce dernier était mari d'Anne François.

(2) D'après Wallon, *op. cit.*, il fut sursis à son exécution à cause de son état de grossesse, et elle fut condamnée une seconde fois à mort le 22 flor. an II, après son accouchement.

(3) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité pour Le Seigneur et pour sa femme à 1432 fr. 90 en principal.

(4) Cette inscription concerne vraisemblablement Angélique-Elisabeth Le Tonnelier de Breteuil, veuve de Louis-Charles de Goyon de Matignon qui, en suite d'un arrêté d'élimination en date du 23 fruct. an IX, obtint, du préfet de la Meuse, le 15 germ. an XI, un arrêté de main-levée du séquestre mis sur des rentes foncières qu'elle possédait sur les moulins de Montmédy, Marville et Damvillers.

1.027. **Le Vasseur de Vaucourt** (Pierre-François), étudiant en droit à Nancy; Braquis. — *Em.* II, 63, 65. — *Ann.* 17 brum. an XI. — *Indem.* 2.477 fr. 69 de rentes.

1.028. **Iezay-Marnésia** (Claude-François-Adrien, marquis de), ancien capit. au rég. du Roi, ancien membre de l'Assemblée constituante; Saint-Julien (Jura) et Revigny. — *Em.* III, 2. — Mort en émigration. — *Elim.* 29 prair. an IX.

Voir n° 1252.

1.029. **Lhommel** (Jean-François), curé de Verneuil-le-Grand. — *Em.* III, 36. — Mort à Passau (¹), 4 août 1800. — *Ann.* 2 août 1808.

1.030. **Lhuillier** (Charles-Joseph), ancien lieutenant particulier au bailliage de Remiremont; Aulnois-sous-Vertuzey. — *Em.* III, 22.

Voir n° 388.

1.031. **Lhuillier de la Chapelle** (Louis-Jacques), capit. de caval. à la suite des chevau-légers de la garde du roi; Cesse (Ardennes) et Stenay. — Mort à Etalle (grand-duché de Luxembourg), 14 juin 1792. — *Em.* III, 38. — *Indem.* 254 fr. 83 de rentes.

1.032. **Liénard** (Louis-Dominique), curé d'Arrancy. — *Em.* 3 févr. 1793; II, 71 (²).

1.033. **Lillebonne** (Michel-Marie-Augustin Fransquin de), chanoine à Vannes; Stenay. — *Omis* sur les listes d'émigrés (?) (³).

1.034. **Lisle** (Léopold de), ancien capit. de caval. et garde du corps; Paris et Souilly. — *Em.* II, 113, 133; III, 20. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 403 fr. 17 de rentes.

1.035. **Lisle** (Nicolas de), ancien garde du corps, frère du précédent; Paris et Souilly. — *Em.* II, 113, 133; III, 20. — Mort à l'étranger, 5 sept. 1796. — *Ann.* 10 germ. an X. — *Indem...*

1.036. **Lisle** (René-Joseph de), ancien capit. de caval. et garde du

(¹) Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 120.

(²) Il fut sans doute amnistié, car il redevint, en l'an XI, curé d'Arrancy. Cf. Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 153.

(³) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 3.903 fr. 30 en principal. La Commission rejeta, le 14 fév. 1831, la demande des héritiers, pour défaut de production de pièces.

corps; le Neufour. — *Em.* II, 40, 113, 133. — *Amn.* 17 brum.
et 18 frim. an XI. — *Indem.* 489 fr. 51 de rentes.

Voir n° 859.

- 1.037. **Lisle de Moncel** (Jeanne-Madeleine de), femme de l'émigré Jacques-François de Saint-Vincent; Parois. — *Em.* II, 33. — *Rad. prov.* 19 brum. an VI, déf. 3 vent. an VII.
- 1.038. **Lisle de Waldeck** (Charles-François), sous-lieut. au 4^e bataillon des volontaires de la Meuse; Commercy. — *Em.* II, 48. — *Elim.* 22 brum. an X (?). — *Indem.* 342 fr. 43 de rentes.
- 1.039. **Livron** (Anne-Henriette-Charlotte-Almodie de), veuve de ... comte de Saint-Blaise; Dommartin (Meurthe) et Demangeaux-Eaux. — *Em.* II, 77. — *Rad. prov.* 18 août 1793.
- 1.040. * **Lombal** (Alexis), ancien bénédictin de l'abbaye de Beaulieu, curé de Nixéville. — *Dép.* 16 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.041. **Lombal** (Jean-François), ancien bénédictin, neveu des déportés Alexis et Nicolas L.; Sivry-sur-Meuse. — *Em.* liste ... — *Rad. prov.* 23 vend. an IV ⁽¹⁾. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.042. * **Lombal** (Nicolas), curé de Sivry-sur-Meuse, frère d'Alexis L. — *Dép.* 16 prair. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
- 1.043. ** **Lombard** (Jacques), ancien notaire à Montfaucon ⁽²⁾. — *Em.* IV, 3. — *Maint.* 19 brum. an II. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 19 fruct. an II, pour propos contre-révolutionnaires et intelligences avec l'ennemi en 1792.
- 1.044. **Lombart** (Martin), vicaire à Château-Porcien (Ardennes); Varennes. — *Em.* IV, 2. — *Indem.* 15 francs de rentes.
- 1.045. **Lombart** (Nicolas), officier de santé à Vandy (Ardennes), frère du précédent; Varennes. — *Em.* IV, 2. — *Amn.* 8 niv. an XI. — *Indem.* 15 francs de rentes.
- 1.046. **Longeaux** (Barbe-Claude de), sœur du suivant; Bar. — *Em.* I, 13. — *Amn.* 8 niv. et 21 vent. an XI.
- 1.047. **Longeaux** (Charles-François de), lieut. d'infant. au rég. de Royal-Roussillon, fils du suivant; Bar. — *Em.* I, 13. — *Amn.* 26 frim. an XI.

(1) En vertu des lois des 22 germ. et 22 prair. an III.

(2) Jusqu'en 1792. Ensuite, il fut instituteur à Marcq, près Grandpré (Ardennes).

- 1.048. **Longeaux** (Charles-Sébastien de), ancien cap. d'infant. au rég. de Hainaut; Bar. — *Em.* I, 13; II, 8. — *Ann.* 13 bruna. an XI. — *Indem.* 873 fr. 11 de rentes.
Voir n° 1664.
- 1.049. **Longeaux** (Daniel de), ancien officier, lieutenant des maréchaux de France; Bar. — *Em.* II, 21. — *Indem.* 219 fr. 39 de rentes.
- 1.050. **Longeville** (Jean-Baptiste-François-Louis de), officier d'infant. au rég. de Navarre; Loisey. — *Em.* II, 25. — *Ann.* 18 germ. an XI.
- 1.051. ** **Lorcet** (Jean-Baptiste) ancien bernardin, maire de Sermaize (Marne); Beauzée. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 25 prair. an II.
- 1.052. * **Lorette** (François), curé de Han-devant-Pierrepont. — *Dép.* 26 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 295 f. 42 de rentes.
- 1.053. **Lorin** (Jean-Baptiste), curé de Chauvency-le-Château. — *Em.* II, 88. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 1.054. **Lorin** (Jean-Nicolas), cultivateur; Nepvant. — *Em.* III, 41. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 1.055. **Louis** (Claude), fils d'Hubert L.; Villécloye. — *Em.* III, 37.
- 1.056. **Louis** (Claude-Hyacinthe), fils de Louis Louis, ancien avocat au Parlement; Toul (Meurthe) et Troussay. — *Em.* liste de la Meurthe.... — *Indem.* 861 fr. 06 de rentes (pour lui et pour son frère et sa sœur, qui suivent).
- 1.057. **Louis** (Joseph), ancien curé de Vaux-la-Grande. — *Em.* II, 48; III, 28.
- 1.058. **Louis** (¹) (Joseph-Dominique), ancien conseiller clerc au Parlement de Paris, frère de l'émigré Claude-Hyacinthe L.; Toul (Meurthe) et Troussay. — *Em.* liste de la Meurthe... — *Em.* ou *ann...* — *Indem.* (V. n° 1056).
- 1.059. **Louis** (Perpétue), femme de Jean-François Gauthier de Rigny, sœur des précédents; Toul (Meurthe) et Troussay. — *Em.* liste de la Meurthe... — *Indem.* (V. n° 1056).

(¹) C'est le baron Louis, ministre des Finances sous la Restauration et sous Louis-Philippe.

- 1.060. **Loumont** (Jean-Maurice), domestique de l'émigré Charles-Louis-Eugène d'Ambly; Génicourt-sur-Meuse. — *Em.* X, f° 1. — *Elim.* 11 flor. an IX.
- 1.061. **Lucot** (Claude), soldat déserteur; Contriesson. — *Em.* X, f° 1. — *Elim.* 7 brum. an X.
- 1.062. ** **Lur-Saluces** (Claude-Henry-Hercule-Joseph, marquis de), maréchal de camp; Paris et Baudignécourt. — *Em.* III, 34. — *Cond. à mort à Bordeaux*, 24 frim. an II.
- 1.063. **Macklot** (Anne-Marie-Marguerite de); Sarreguemines (Moselle) et Billy-sous-Mangiennes. — *Em.* liste de la Moselle, 31 oct. 1792. — *Elim.* 28 prair. an IX. — *Indem.* 1039 fr. 32 de rentes.
- 1.064. **Macklot** (Jean-Joseph, baron de), ancien officier; Ville-sur-Yron (Moselle) et Dieppe. — *Em.* II, 61. — *Amn.* 19 mess. an X. — *Indem.* 2.801 fr. 19 de rentes.
- 1.065. **Macquart de Ruaire** (Louis-François), capit. au rég. des chasseurs cantabres; Soisy (commune d'Évres). — *Em.* II, 35. — Mort à Jersey, 22 oct. 1807⁽¹⁾. — *Indem.* 3.076 fr. 18 de rentes.
- 1.066. **Macuson** (Antoine-Léon), ancien cap. de caval., brigadier dans la compagnie écossaise des gardes du corps; Bar. — *Em.* I, 14; II, 8. — *Elim.* par arr. des Consuls, 25 germ. an X. — *Indem.* 1.641 fr. 74 de rentes.
- 1.067. * **Macuson** (Paul-Hyacinthe), ancien jésuite, frère du précédent; Bar. — *Dép.* 22 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 1. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.068. * **Magin** (Jean-René), ancien prémontré; Brieulles-sur-Meuse. — *Dép.* 14 prair. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.069. **Magot** (Marie-Anne), veuve de Joseph, comte de Nettancourt; Fains. — *Em.* liste de la Marne du 30 vent. an II. — Morte à Fains, 3 niv. an II. — *Rad. prov.* 4^e j. compl. an III. — *Elim.* 16 fruct. an X.
Voir n° 1247-1249, 1251 et 1254.
- 1.070. **Maigret** (... de), sœur du suivant; Étain. — *Em.* III, 34.

(1) Renseignement communiqué par M. le lieutenant-colonel Lhuillier.

- 1.071. **Maigret** (Jacques-Jean-François, comte de), ancien chef de la brigade au rég. d'artillerie de Metz ; Etain. — *Em.* II, 52. — *Ann.* 25 niv. an XI. — *Indem.* 324 fr. 19 de rentes.

Voir n° 1564.

- 1.072. **Maigret** (Joseph-Marie-François de), fils du précédent ; Etain. — *Em.* II, 72.

- 1.073. **Maillard**, baron de Landres (César-Hector de), ancien mestre-de-camp de dragons ; Landres (Ardennes) et Bantheville. — *Em.* II, 93.

- 1.074. **Maillard de la Martinière** (Anne-Catherine-Louise de); Marville. — *Em.* II, 89, 89; III, 37. — *Indem.* 1.329 fr. 07 de rentes (pour elle et ses frères et sœurs qui suivent).

- 1.075. **Maillard de la Martinière** (Anne-Josèphe de), sœur de la précédente ; Marville. — *Em.* II, 89, 89; III, 37.

- 1.076. **Maillard de la Martinière** (Charles-Jean-Baptiste-François-Joseph de), frère des précédentes ; Marville. — *Em.* II, 89, 89; III, 37. — Mort à Anspach, 29 mars 1804.

- 1.077. **Maillard de la Martinière** (Gabrielle-Françoise-Josèphe le), sœur des précédentes ; Marville. — *Em.* II, 89, 89; III, 37.

- 1.078. **Maillard de la Martinière** (Jean-Baptiste-Joseph de), frère des précédentes ; Marville. — *Em.* II, 89, 89; III, 37.

- 1.079. **Maillard de la Martinière** (Julie-Charlotte de), sœur des précédentes ; Marville. — *Em.* II, 89, 89; III, 37.

- 1.080. **Maillefer** (Charles-Timothée), juge au tribunal de district de Briey (Moselle) ; Etain. — *Em.* liste de la Moselle du 5 déc. 1792. — *Rad. prov.* par la Moselle, 4 avril et 25 juin 1793 ; par le dist. d'Etain, 23 germ. an III. — *Ann.* 26 frim. an XI.

- 1.081. **Maillet** (Benoît-Jacques-Christophe de), ancien lieut.-col. d'infant. ; Bar. — *Em.* I, 15; II, 130. — *Ann.* 4 germ. an XI. — *Indem.* 780 fr. 54 de rentes.

Voir n° 477.

- 1.082. * **Maillet** (Louis-Denis de), ancien chanoine à Bar, frère du précédent. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Ann.* 10 germ. an XI.

- 1.083. **Mailliart** (... de); fils de Charles-François de Mailliart, maréchal de camp; Vaucouleurs. — *Em.* II, 87.
- 1.084. **Maillot** (Anne); Remercourt (Meurthe) et Haumont-lès-Lachaussée. — *Em.* IV, 5 (¹). — *Maint.* 4 flor. an II.
- 1.085. **Maillot** (François), vigneron, frère de la précédente; Remercourt (Meurthe) et Haumont. — *Em.* IV, 5. — *Maint.* 4 flor. an II.
- 1.086. **Maillot** (Joseph-François-Louis), vigneron, frère des précédentes; Remercourt (Meurthe) et Haumont. — *Em.* IV, 5. — *Maint.* 4 flor. an II.
- 1.087. * **Maire** (Théodore-Charles), ancien lazareste, vicaire à Montmédy. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
- 1.088. **Maison** (Jean), employé dans les équipages des vivres à l'armée du Nord; Saint-Aubin. — *Em.* III, 28. — *Maint.* 28 vent. an II. — *Sursis* à statuer sur sa réclamation jusqu'après avis du Comité de législation, 28 flor. an II (²).
- 1.089. **Malenfant** (Jacques-Jean-Gilles); Châlons-sur-Marne et Bure. — *Em.* liste de la Haute-Marne du 20 août 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne le... et par le district de Châlons-sur-Marne le...; *rad. déf.* 19 germ. an III.
- 1.090. **Malenfant** (Louis), frère du précédent. — Arrêtés communs avec son frère.
- 1.091. * **Malingrey** (Christophe), curé de Demange-aux-Eaux. — *Dép.* 2 et 7 fruct. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort à Poitiers après sa libération, 24 vent. an III.
- 1.092. * **Mandre** (Gérard), curé de Damvillers. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 130. — *Dép.* VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.093. **Mannel** (...) Vandelainville (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7.

(1) Comprise, ainsi que les deux suivants et Sébastien Robert, dans l'inscription collective « les héritiers Maillot ».

(2) Parce que, étant à l'armée, il n'avait pas pu signer son certificat de résidence à Saint-Aubin jusqu'en octobre 1792, comme la loi l'exigeait.

- 1.094. * **Maquet (Jean-Baptiste)**, curé de Stenay. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
- 1.095. * **Marc (Christophe)**, curé d'Imling (Meurthe); Vignot. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — Mort à Francfort, 3 juin 1802. — *Indem.* 91 fr. 77 de rentes.
- 1.096. **Marchal (Claude)**, ancien lieutenant particulier au bailliage de Saint-Mihiel. — *Em.* II, 126. — *Rad. prov.* 8 niv. an II, *déf.* 8 frim. an VI.
- 1.097. * **Marchal (Claude-Alexis)**, curé de Bras. — *Dép.* 14 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
- 1.098. **Marchal (Claude-Sébastien-Dieudonné)**, fils de l'émigré Claude M.; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 126, 127. — Mort à Francfort-sur-le-Mein, 1^{er} sept. 1795. — *Amn.* 22 brum. an XI.
- 1.099. **Marchal (François-Joseph)**, garde du corps, frère du précédent; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 126, 127. — *Amn.* 22 brum. an XI.
- 1.100. **Marchal (Hubert)**, curé d'Amel. — *Em.* III, 45. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 366 fr. 01 de rentes.
- 1.101. * **Marchal (Jean-Baptiste)**, ancien procureur-syndic du dist. de Verdun. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 6 flor. an II, comme fédéraliste. — *Indem.* 106 fr. 34 de rentes.
- 1.102. **Marchal (Nicolas)**, curé de Montzéville. — *Em.* II, 45, 114. — Mort en émigration en 1796 (¹).
- 1.103. **Marchal (Pierre)**, vicaire à Dugny. — *Em.* 22 janv. 1793; II, 114. — *Amn.* 18 frim. et 8 niv. an XI. — *Indem.* 105 fr. 84 de rentes.
- 1.104. * **Marchal (Pierre-François)**, curé de Thillombois. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.105. **Marchand (François)**, fils du suivant; Etain. — *Em.* III, 34. — *Amn.* 20 vend. an XI. — *Indem...* (²).

(1) Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 11^e.

(2) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à 5.400 francs en principal.

- 1.106. **Marchand**, le jeune (François), ancien amodiateur de l'abbaye de Lachalade, fils de François M. l'aîné; Etain. — *Em.* VI, 3. — *Rad. déf.* par décret de la Convention, 29 germ. an III.
- 1.107. ** **Marchand** (Jacques-Etienne), lieutenant de gendarmerie; Etain. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 frim. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 1.108. **Marchand** (Nicolas), ancien huissier ordinaire de la Chambre du roi, frère de François M. le jeune; Etain. — *Em.* II, 71; III, 32. — *Elim.* par arr. des Consuls, 13 fruct. an IX. — *Indem.* 2.402 fr. 83 de rentes.
- 1.109. **Marescot** (François-Gabriel de), sous-lieut. au rég. de Piémont; Thiaucourt (Meurthe) et Lahayville. — *Em.* II, 106.
- 1.110. **Maret de la Loge** (Jean-Augustin-Dieudonné, baron de), ancien mousquetaire à la 1^{re} compagnie de la garde ordinaire du roi; Stenay. — *Em.* II, 89. — *Amn.* 29 vend. an XI. — *Indem.* 7.173 fr. 74 de rentes.
Voir n° 623.
- 1.111. **Margadel** (Emmanuel-Théodore de), soldat à la 9^e demi-brigade; Xivray. — *Em.* II, 127 (1). — Mort dans les hôpitaux ambulants de la République. — *Elim.* 1^{er} flor. an IX. — *Indem.* 199 fr. 79 de rentes (pour lui et pour ses frères, qui suivent).
- 1.112. **Margadel** (Jean-Baptiste de), frère du précédent; Xivray. — *Em.* II, 127. — *Rad. déf.* 12 germ. an VIII.
- 1.113. **Margadel** (Louis-Joseph de), frère des précédents; Xivray. — *Em.* II, 127. — *Rad. déf.* 12 germ. an VIII.
- 1.114. **Margadel** (Nicolas-Charles de), officier au rég. de Royal-Comtois, frère des précédents; Xivray. — *Em.* II, 127. — *Rad. déf.* 12 germ. an VIII.
- 1.115. **Margadel** (Remy-Victor de), soldat à la 9^e demi-brigade, frère des précédents; Xivray. — *Em.* II, 127. — Mort à l'hôpital militaire de Sedan, 14 vent. an II. — *Elim.* 1^{er} flor. an IX.
- 1.116. **Marien** (Philippe-Joseph de), ancien officier d'infant. au rég.

(1) La liste porte « trois fils de Margadel », sans indication de prénoms. En réalité cinq fils de Louis-François de Margadel furent regardés comme émigrés.

d'Aunis; Bar. — *Em.* I, 14; II, 24. — *Amn.* 18 frim. an XI.
— *Indem.* 205 fr. 20 de rentes.

Voir n° 1416.

1.117. **Marin** (Nicolas), ancien cordelier; Varennes. — *Em.* II, 45.

1.118. **Marionelz** (Joseph-Louis-Anne), ancien officier au corps des mineurs; Metz et Labeuville. — *Em.* liste de la Moselle du 31 oct. 1792.

1.119. **Mariotte** (Jean-Nicolas), capit. en chef des chevaux de peloton; Verdun. — *Em.* IX, f° 6. — *Rad. prov.* par le dist. de Saint-Mihiel, 24 frim. an III. — *Rad. déf.* 8 flor. an VIII. — *Elim.* 6 brum. an X.

1.120. **Marne** (Bernard-Marie-Xavier de), officier d'infant. au rég. de Beauvoisis; Bar. — *Em.* II, 24. — *Amn.* 5 brum. an XI.

1.121. **Marne-Boncour** (Marguerite-Alberte de), femme de l'émiггé Alexis de Crolbois; Paris et Bar. — *Em.* V, 2. — *Elim.* 14 fruct. an IX. — Arr. du préfet de la Meuse, du 7 verd. an X, annulant l'inscription de son nom sur la liste des émigrés parce que, devenue étrangère par son mariage, elle n'a pu être soumise aux lois sur l'émigration.

1.122. **Marry** (Jean-Baptiste), menuier, puis marin sur le corsaire « le Custine »; Inor. — *Em.* VIII, 2. — *Maint.* 24 vend. an VI. — *Elim.* 28 germ. an IX.

1.123. * **Marry** (Jean-Baptiste-N.colas), chapelain; Stenay. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 38. — *Dép.* VII, 5; IX, f° 6. — *Rad. déf.* 5 plu. an IV.

Voir n° 1620.

1.124. **Martin** (Jean-François), ancien soldat d'infant. au rég. de Rouergue, fils de Didier M.; Spincourt. — *Em.* II, 57, '71, 72. — *Amn.* 22 brum. an XI.

1.125. * **Martin** (Jean-François), vicaire au Neufour, fils de Pierre M., de Spincourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, '14, 57, 72. — *Maint.* 14 févr. 1793. — *Rad. prov.* 8 germ. an V. — *Elim.* 8 frim. an X.

1.126. **Martin** (Joseph), employé dans les charrois de l'armée; Malancourt. — *Em.* IV, 3. — *Maint.* 3 brum. an II. — Mort à Poissy (Seine-et-Oise), au service de la République, 24 flor. an II. — *Rad. prov.* 27 term. an IV. — *Elim.* 30 frim. an X. — *Indem.* 110 fr. 19 de rentes.

- 1.127. **Martin** (Marie-Rose), domestique de Philippine de Pouilly, chanoinesse; Vilosnes. — *Em.* VI, 4. — *Elim.* 9 vend. an X.
- 1.128. ** **Martin** (Nicolas), chanoine de la Madeleine et vicaire général de Verdun, fils de Didier M., de Spincourt. — *Em.* II, 57, 58, 72, 132. — *Maint.* 14 févr. 1793. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 4 vent. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792. — *Elim.* 19 fruct. an IX.
- 1.129. ** **Martin** (Philippe); Delut. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 15 prair. an II, pour manœuvres contre-révolutionnaires.
- 1.130. **Martin** (Pierre), fils de Pierre M.; Spincourt. — *Em.* II, 72. — *Rad. prov.* 11 pluv. an VIII.
- 1.131. * **Martin** dit d'Aulnois (Charles-François), ancien chanoine à Vaucouleurs. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem...* (1).
- 1.132. **Martin de Beauval** (Nicolas-Charles-Louis); Loisey. — *Em.* II, 25. — *Amn.* 26 frim. an XI. — *Indem.* 566 fr. 73 de rentes.
- 1.133. **Martin de Julvécourt** (Daniel-Paul-Benjamin); frère du suivant; Metz et Julvécourt. — *Em.* II, 42; VI, 2. — *Indem.* 1.388 fr. 67 de rentes.
- 1.134. **Martin de Julvécourt** (Jean-Baptiste-Charles); Metz et Julvécourt. — *Em.* II, 42. — *Rad. prov.*, 7 sept. 1793.
- 1.135. **Martin de Lamécourt** (Etienne-Pierre), ancien chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Em.* II, 131.
- 1.136. **Martinet** (Claude), réfractaire à la première réquisition; Saint-Julien. — *Em.* VI, 5.
- 1.137. **Masson** (Marguerite-Elisabeth), veuve de Pierre-Louis de la Chapelle du Croizel, ancien capit. d'infant. au rég. de Royal-Bavière; Marville. — *Em.* II, 90; III, 31, 43. — *Elim.* 28 prair. an IX. — *Indem.* 903 fr. 72 de rentes.
- 1.138. * **Masson** (Richard-Nicolas), vicaire à Saint-Médard de Verdun; Autrecourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), IX, f° 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

(1) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 7.647 fr. 50 en principal. La décision de la Commission, en date du 23 juin 1829, manque dans le registre de la préfecture.

- 1.139. **Massy** (Louis-Antoine-Augustin); Neufchâteau (Vosges) et Brixey-aux-Chanoines. — *Em.* liste des Vosges, 21 nov. 1792. — Tué en Sonabe, 30 sept. 1796. — *Indem.* 104 fr. 97 de rentes (pour lui et pour son frère, qui suit).
- 1.140. **Massy** (Stanislas-Guillanne), frère du précédent; Neufchâteau (Vosges) et Brixey-aux-Chanoines. — *Em.* listes des Vosges 8 et 21 nov. 1792.
- 1.141. **Mathié** (Jean-Baptiste), régent d'école; Thonelle. — *Em.* III, 37. — *Maint. prov.* 26 vent. an V. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 1.142. **Mathieu** (Pierre), curé du Thonne-les-Prés. — *Em.* II, 89. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 161 fr. 41 de rentes.
- 1.143. **Mathiot** (Hyacinthe), homme de loi; Thiaucourt (Meurthe) et Haumont-lès-Lachaussée. — *Em.* IV, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II, *déf.* 17 prair. an VII.
Voir n° 1589.
- 1.144. **Maucler** (Jean-Louis), ancien chanoine à Montfaucon; Varennes. — *Em.* II, 30. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 141 fr. 96 de rentes (pour ses biens propres), 184 fr. 79 de rentes (pour lui et pour son frère, qui suit, à cause de leurs biens communs).
- 1.145. **Maucler** (Pierre), ancien gendarme, frère du précédent; Varennes. — *Em.* II, 23, 45.
- 1.146. **Maucourt** (Jean-François), ancien officier d'infant.; Dun. — *Em.* II, 91. — Mort à l'étranger en juillet 1796. — *Ann.* 24 vent. an XI.
- 1.147. * **Maucourt** (Louis), aumônier de l'hôpital de Stenay. — *Dép.* 24 germ. an II, comm., insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 5; IX, fr. 6. — Mort en déportation. — *Rutd.* *déf.* 5 pluv. an IV. — *Ann.* 24 vent. an XI.
- 1.148. **Maulieux** (...); Metz et Nonsard. — *Em.* V, 7.
- 1.149. **Maupassant-Rancy** (Jean-Baptiste de); Varennes. — *Em.* II, 42, 45. — *Maint.* 9 févr. 1793. — Arr. du préfet du 6 fruct. an IX portant qu'il y a lieu d'éliminer son nom de la liste des émigrés.
- 1.150. **Maussé** (... de) ⁽¹⁾, lieutenant-colonel au service de France; Belrupt. — *Em.* III, 4t.

(1) C'est probablement Louis-François de Maussé, mari de Barbe-Rose Aymard, de Belrupt.

- 1.151. **Maussé** (... de), officier d'infant., fils du précédent; Belrupt. — *Em.* III, 46.
- 1.152. ** **Mauvoizin** (Henry), marchand d'estampes; Nixéville. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 21 mess. an II, pour propos contre-révolutionnaires.
- 1.153. **Mayer** (...), maréchal des logis au 1^{er} rég. de hussards; Commercy. — *Em.* VI, 3.
- 1.154. **Médard** (Jean-François), cultivateur; Milly. — *Em.* II, 92. 94. — *Amn.* 22 brum. an XI. — *Indem.* 70 fr. 85 de rentes,
- 1.155. **Mengin** (François-Louis), ancien commissaire près le tribunal de dist. ; Etain. — *Em.* IV, 4. — *Maint.* 3 pluv. an II. — *Rad. prov.* par le dist. de Saint-Mihiel, 23 frim. an III; *déf.* 24 therin. an III. — *Indem.* 200 fr. 10 de rentes.
- 1.156. * **Mennehand** (Jean-Baptiste), chapelain; Clermont. — *Dép.* 16 prair. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2; IX, f° 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.157. * **Mennehand** (Louis-Hubert), vicaire à Brizeaux. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 3; IX, f° 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.158. **Mercier** (Claude-François), clerc tonsuré; Etain. — *Em.* liste du dist. d'Etain, 1^{er} fruct. an III. — *Amn.* 30 therm. an XI.
- 1.159. * **Mercier** (Jean-Claude-François), curé d'Euville. — *Dép.* 1^{er} flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4; IX, f° 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.160. **Mercier** (Jean-Louis), ancien prémontré de l'abbaye de Saint-Paul de Verdun; Consenvoye. — *Em.* II, 129. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.161. **Mercier** (Nicolas), ancien soldat au corps des mineurs, domestique du général de la Salle, émigré; Mogéville. — *Em.* VI, 5.
- 1.162. **Mercy** (Gabriel-Amédée, comte de), officier d'infanterie; Commercy. — *Em.* II, 47, 48; III, 18. — *Amn.* 5 déc. 1808.. — *Indem.* 267 fr. 52 de rentes.
- 1.163. **Mercy-Argentea** (Florimond, comte de), ancien ambassadeur de l'Empereur, roi de Hongrie et de Bohême, auprès du roi de France; Vienne et Bouligny. — Arr. du département,

du 26 janv. 1793, portant que les lois sur l'émigration ne lui sont point applicables, en sa qualité d'étranger. — *Em.* IV, 3. — Arr. du Comité de Salut public, du 4 vent. an III, qui le renvoie, pour la levée du séquestre mis sur ses biens, aux administrations chargées d'exécuter le décret du 14 niv. an III (Ce décret abrogait les décrets antérieurs qui ordonnaient le séquestre des biens de tous les étrangers dont le pays d'origine était en guerre avec la France).

- 1.164. **Mergeai** (Nicolas-Théodore), menuisier; Breux. — *Em.* III, 36; VIII, 2. — *Rad. prov.* 19 vent. an V. — *Elim.* 8 frim. an X.

Voir n° 1680.

- 1.165. * **Merlin** (Louis), aumônier des Annonciades de Varennes et chapelain de Sainte-Reine en l'église Saint-Martin de Reims⁽¹⁾. — *Dép.* (loi du 26 août 1792).

- 1.166. * **Mérot** (Charles), curé de Louvemont. — *Dép.* 16 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).

- 1.167. ** **Mérot** (Jean-Louis), curé de Béthincourt. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 12 mess. an II.

- 1.168. **Messey** (Eugène-Alexandre-Auguste de), fils du suivant; Beaupré (commune de Chassey). — *Em.* II, 88. — *Amn...*

- 1.169. **Messey** (Paul-Ignace-Simon, vicomte de), ancien colonel, sous-lieut. de la 2^e compagnie française des gardes du corps; Beaupré (commune de Chassey). — *Em.* II, 87. — *Amn...*

Voir n° 279.

- 1.170. **Messey** (Sidonie de), fille du précédent; Beaupré. — *Omis* sur les listes d'émigrés (?).

- 1.171. **Messin** (Joseph), ancien curé de Louvemont. — *Em.* II, 55, 132. — *Amn.* 18 frim. an XI.

- 1.172. * **Méthains** (Jean-Baptiste), curé de Varennes. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), VII, 2; IX, f° 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

- 1.173. **Mettavant** (Antoine), propriétaire; Saint-Hilaire. — *Em.* III, 30. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 49 fr. 53 de rentes.

- 1.174. **Mettavant** (Joseph), curé de Dieppe, frère du précédent. — *Em.* II, 120. — *Amn.* 10 germ. an XI.

(1) Abbé J.-B.-A. Gillant, *Souvenirs de la Révolution. Recherches biographiques sur le clergé du diocèse de Verdun*, p. 231 et 243.

- 1.175. **Meunier** (Marie); Pouilly. — *Em.* II, 93.
- 1.176. **Michaut** (Claude-Charles); Nancy et Void. — *Em.* III, 28.
- 1.177. **Michaut** (Louis-Joseph-Hubert), frère du précédent; Void. — *Em.* III, 28.
- 1.178. * **Michel** (Claude-François), ancien capucin; Verdun. — *Dép.* 16 prair. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.179. **Michel** (Marguerite-Félicité), femme de Charles-Didier Lallmant, ancien procureur-syndic du district de Bar; Haironville. — *Em.* II, 22. — *Maint.* 22 avr. 1793. — *Indem.* 257 fr. 46 de rentes.
- 1.180. * **Michelet** (Pierre), ancien capucin à Mouzon (Ardennes) sous le nom de frère Hilaire; Autréville. — *Dép.* 4 avr. 1793, pour incivisme (loi du 26 août 1793). — *Em.* III, 41. — *Dép.* VII, 5; IX, f^o 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — Mort à Taresin (Russie), 20 avr. 1799. — *Amn.* 22 fruct. an XI.
- 1.181. **Michelot** (Brice), tailleur; Dun. — *Em.* II, 94.
- 1.182. **Michotte** (Gabriel), maçon; Olizy. — *Em.* V, 6. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.183. **Michou de Massigny** (Jérôme-Jean); Bar. — *Em.* I, 15. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.184. **Migeon**⁽¹⁾ (...); Blercourt. — *Em.* III, 47.
- 1.185. **Migeon** fils (...), domestique de l'émigré Joseph-Alexandre de Bassinet; Verdun. — *Em.* III, 47.
- 1.186. **Millard** (Michel), domestique de l'émigré Nicolas-René de Peschart d'Ambly; Saint-Benoît-sur-Vanne (Aube) et Bar. — *Em.* III, 4. — *Rad. prov.* 28 sept. 1793. — *Elém.* 11 germ. an IX.
- 1.187. **Millet** (Marie-Marguerite), femme de l'émigré Joseph-Nicolas-Edmond, comte de Custine⁽²⁾; Blanzée. — *Em.* II, 133; III, 46. — Morte à Brunswick le 5 févr. 1795. — *Elém.* 16 prair. an IX. — *Indem.* 1.025 fr. 16 de rentes.
- 1.188. ** **Milly** (Nicolas), gendarme; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.

(1) Très probablement le même que le suivant.

(2) En secondes noces. Elle avait été mariée en premières noces à Jean-Charles Ardouin de Saint-Maurice.

- 1.189. **Minel** (Pierre), ancien prémontré et curé de Charny. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 132. — *Dép.* VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.190. **Minette de Saint-Martin** (Théodore-Antoine), ancien maréchal des logis de la compagnie de Lévis des gardes du corps de Monsieur; Etain. — *Em.* II, 53, 111. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 76 fr. 03 de rentes.
- 1.191. **Miscault** (Antoine-Nicolas de); Briey (Moselle) et Woinville. — *Em.* III, 27. — *Indem.* 75 fr. 44 de rentes (pour lui et pour ses frères Marie-Henry et Joseph-Victor, qui suivent).
- 1.192. **Miscault** (Joseph-Léopold de), volontaire à la 177^e demi-brigade, frère du précédent; Briey (Moselle) et Woinville. — *Em.* II, 125; III, 27. — *Rad. prov.* 29 juill. 1793.
- 1.193. **Miscault** (Joseph-Victor de), frère des précédents; Briey (Moselle) et Woinville. — *Em.* III, 27. — *Indem.* (Voir n° 1191).
- 1.194. **Miscault** (Marie-Anne-Françoise de), veuve de Jean-Baptiste de Bouvyer de La Motte; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 108, 127; III, 20. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant le précédent. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Elim.* 25 et 28 prair. an IX. — *Indem.* 3.078 fr. 92 de rentes.
- V. n° 207.
- 1.195. **Miscault** (Marie-Henry de), frère de l'émigré Antoine-Nicolas de M.; Briey (Moselle) et Woinville. — *Em.* III, 27. — *Indem.* (Voir n° 1191).
- 1.196. **Moinville** (Geneviève-Anne Gilles de), femme de l'émigré Antoine-Alexandre de La Morre; Bar. — *Em.* V, 1. — *Rad. prov.* par le dist. de Bar, 13 germ. an III; *déf.* 24 therm. an III. — *Elim.* 14 fruct. an IX.
- 1.197. **Moinville** (Jeanne-Marguerite-Reine Gilles de), femme de l'émigré Louis-Philippe de Beurges de Renesson; Bar. — *Em.* I, 1. — *Elim.* 16 prair. an IX.
- 1.198. **Molinet** (Jean), vannier, puis vivandier au 2^e bataillon de la Meuse; Ornes. — *Em.* III, 47. — *Rad. prov.* 23 frim. an II.
- 1.199. **Mollerat** (Catherine-Brigitte), femme de l'émigré Nicolas-Audouin Deschamps; Verdun. — *Em.* II, 132. — *Rad.*

prov. 6 juin 1793, *déf.* 27 vent. an III. — *Elim.* 19 prair. an IX.

- 1.200. * **Mollerat de Bréchainville** (François-Charles-Nicolas), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Em.* II, 128, 131. — *Dép.* 27 mai 1793 (décret du 9 févr. 1793⁽¹⁾).
- 1.201. **Mollevant** (Etienne), homme de loi; Nancy et Han-sur-Meuse. — *Em.* VI, 5.
- 1.202. * **Monchy** (Louis-François de), chanoine de Montfaucon. — *Dép.* 23 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 3. — Mort en déportation. — *Rad.* *déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.203. * **Monet** (Jean-François-Joseph-Ignace), curé de Méligny-le-Grand. — *Dép.* 26 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.), VII, 4. — *Rad.* *déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.204. * **Montardier** (Charles-François), ancien curé de Notre-Dame de Bar. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 22, 122; III, 21. — *Maint.* 30 avr. 1793. — *Rad.* *prov.* 24 vent. an V. — *Elim.* 8 frim. an X. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 91 fr. 67 de rentes.
- 1.205. **Montauban** (Louis-Ferdinand de); Saint-Mihiel. — *Em.* II, 118. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 722 fr. 35 de rentes.
- 1.206. **Montauban** (René-Nicolas-Henry-Ferdinand de), ancien officier au rég. de Chartres-dragons; Chonville. — *Em.* III, 9. — *Amn.* 18 germ. an XI. — *Indem.* 1.446 fr. 14 de rentes.
- 1.207. **Montauban** (Rosalie-Victoire de), sœur de l'émigré Louis-Ferdinand de M.; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 117; III, 20. — *Elim.* 28 prair. an IX. — *Indem.* 1660 fr. 90 de rentes.
- 1.208. **Monter** (Claude-Alexandre), officier d'infant. au rég. de Royal-Suédois; Commercy. — *Em.* III, 28.

(1) On vendit par erreur, sous son nom, comme bien national, une maison sis à Verdun, qu'il avait vendue le 17 août 1792 à un sieur Jean-Baptiste-Joseph Courty, de Paris, qui n'émigra pas. Les héritiers de celui-ci ayant réclamé une indemnité, le directeur des Domaines de la Meuse proposa de la fixer à 4.369 fr. 17 en principal. La décision de la Commission, en date du 6 déc. 1828, manque dans le registre de la préfecture.

- 1.209. **Monthé** (¹) (Madame); Nancy et Bar. — *Em.* III, 2.
- 1.210. **Montjustin** (... vicomte de (²)), ancien officier de caval. au rég. de Royal-Lorraine Saint-Mihiel. — *Em.* II, 124.
- 1.211. **Moreau** (Jeanne), servante de l'émigré Martin Guyot, curé d'Olizy. — *Em.* V, 6. — *Elim.* 14 fruct. an IX.
- 1.212. **Moreau de Launay** (Daniel-François), commissaire des guerres; Stenay. — *Em.* II, 89. — *Ans.* 26 frim. an XI. — *Indem.* 1.000 fr. 78 de rentes.
- 1.213. **Morel** (Charles), curé de Troussay. — *Em.* II, 48; III, 21 — *Elim.* 11 pluv. an X.
- 1.214. " * **Morel** (François-Ferdinand), perruquier; Bar. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 29 mess. an II, pour propos contre-révolutionnaires.
- 1.215. * **Morel** (Jean-Baptiste-Antoine), vicaire surnuméraire à Saint-Etienne de Bar. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.216. **Morin** (Jean-Baptiste), vicaire à Glaire, annexe d'Iges (Arlennes); Cierges. — *Em.* II, 39.
- 1.217. **Morin** (Nicolas), cultivateur; Beauzée. — *Em.* III, 45. — *Rad. prov.* 16 juill. 1793 (³).
- 1.218. **Moriolles** (Alexandre-Nicolas-Charles-Marie-Léonard (⁴), marquis de), major en second au rég. de Penthièvre-dragons (⁵). Etrépigny (Ardennes) et Beauclair. — *Em.* II, 92. — *Indem.* 14 flor. an XI. — *Indem...* (⁶).

(1) Ou Mouthé.

(2) Roussel, *Etat militaire de France pour l'année 1789*, p. 347. En 1789, il était capitaine.

(3) Traduit au Tribunal révolutionnaire, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792, en même temps que Charles-Mathias d'Alençon, Nicolas-Gaspard Rogé, Marie-Jeanne de Lescalle, Victoire de Lescalle, femme Roger, et Ficatier de Revigny, il fut acquitté avec ce dernier, le 26 germ. an II.

(4) Il est possible que *Léonard* soit un nom patronymique.(5) A. Brette, *Recueil de documents relatifs à la convocation des États généraux de 1789*, t. II, p. 437.

(6) Par une première décision, en date du 7 mars 1828, la Commission avait fixé l'indemnité à 11.013 fr. 79 de rentes. Il y eut une nouvelle décision de la Commission, en date du 21 nov. 1828, qui manque dans le registre de la préfecture.

- 1.219. **Morizot** (Antoinette-Louise de), femme de l'émigré Henry-Jean-Baptiste de Bousmard; Verdun. — *Em.* II, 130. — *Rad. prov.* 26 fruct. an II, *déf.* 1^{er} fruct. an IV. — *Elim.* 16 prair. an IX.
- 1.220. * **Morizot** (Simon-Antoine), curé de Forges. — Mort le 28 sept. 1791. — *Dép.* VII, 7. — *Rad. prov.* 18 vend. an III, *déf.* 16 vent. an III et 5 pluv. an IV.
- 1.221. **Morizot de Marzy** (Jean-Joseph) : Toul (Meurthe) et Ourches — *Em.* liste de la Meurthe, 12 sept. 1793. — *Indem.* 309 fr. 99 de rentes.
- 1.222. **Mourot** (Jean-Baptiste), ancien curé de Mauvages. — *Em.* II, 81, 88; IX, f° 5. — *Indem.* 24 fr. 48 de rentes.
- 1.223. **Mourot** (Joseph), ancien prémontré; Richemont (Moselle). — *Em.* IX, f° 4.
- 1.224. **Mourot** (Nicolas), chapelain à Echenay (Haute-Marne), frère de l'émigré Jean-Baptiste M.; Mauvages. — *Em.* IX, f° 5. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 24 fr. 48 de rentes.
- 1.225. **Moutillard**⁽¹⁾ (Nicolas), chanoine; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 122. — *Elim.* 11 pluv. an X. — *Indem.* 109 fr. 20 de rentes. V. n° 60.
- 1.226. ** **Mouton** (Louis), vicaire épiscopal; Verdun. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 6 flor. an II, comme fédéraliste.
- 1.227. **Mouzin** (Barbe-Elisabeth-Louise de), femme de l'émigré Jacques-Joseph de Bélenet; Vesoul et Bar. — *Em.* V, 2. — *Rad. prov.* 5 vent. an II, *déf.* 4^e j. compl. an IV. — *Elim.* 14 fruct. an IX. — *Indem.* 299 fr. 10 de rentes (pour elle et pour ses frères, qui suivent).
- 1.228. **Mouzin** (Charles-Joseph de), capit. au 32^e rég. d'infanterie, anciennement Bassigny, frère de la précédente; Bar. — *Em.* V, 2. — *Maint.* 26 niv. an II. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.229. **Mouzin** (Etienne-Claude-Charles de), capit. au 32^e rég. d'infant., anciennement Bassigny, frère des précédents; Bar. — *Em.* V, 2. — *Maint.* 26 niv. an II. — *Sursis* à statuer jusqu'après décision du Comité de législation, 13 prair. an III. — *Rad. prov.* 24 therm. an VI, *déf.* 1^{er} flor. an VIII.

(1) Dans les documents, on trouve tantôt *Moutillard*, tantôt *Montillard*. La signature peut se lire Moutillard ou Montillard. Il existe encore des familles du nom de Moutillard.

- 1.230. **Mouzin de Bernécourt** (Gabriel-François, baron de), ancien lieutenant de la compagnie de Crussol des gardes du corps d'Artois, et bailli d'épée au bailliage de Commercy, frère des précédents; Bernécourt (Meurthe) et Bar. — *Em.* V, 2. — *Elim.* 6 brum. an X, et 11 brum. an X par arrêté des Consuls.

Voir n° 1267.

- 1.231 * **Monzin de Romécourt** (Alexandre), ancien chanoine à Commercy. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

- 1.232. **Mouzin de Romécourt** (Charles-Juste), étudiant; Bar. — *Em.* II, 23. — *Maint.* 3 mess. an VII. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 34 fr. 01 de rentes.

- 1.233. **Moy de Sons** (Charles-Louis, marquis de); Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 119. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793, rapportant le précédent. — *Maint.* 18 flor. an II. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Indem.* 4.721 fr. 63 de rentes.

- 1.234. **Moy de Sons** (Marie-Marguerite-Françoise de), femme du précédent; Saint-Mihiel. — Arrêtés communs avec son mari et, de plus, arr. d'*élimination* du 28 prair. an IX.

- 1.235. **Moyen de Lescamoussier** (Antoine-Jean-Marie), ancien officier aux chasseurs des Alpes; Saint-Juvin (Ardennes) et Varennes. — *Em.* II, 30. — *Rad. prov.* 11 mess. an III. — *Elim.* 6 brum. an X.

- 1.236. **Muller** (François), officier au rég. des hussards de Bercheny; Sorcy. — *Em.* II, 48.

- 1.237. * **Mullet de la Girousière** (Christophe-François-Noël-Jean), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Dép.* (décret du 9 févr. 1793).

- 1.238. ** **Mullet de la Girousière** (Marguerite-Angélique), sœur du précédent; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.

- 1.239. **Mun** (Sophie-Françoise-Elisabeth de), fille de... de Mun et de l'émigrée Marie-Françoise-Geneviève Van Crombreughe; Savonnières-devant-Bar. — *Em.* 4 déc. 1792; II, 22. — *Maint.* 12 mars 1793, *déf.* 1^{er} flor. an V. — *Elim.* 28 prair. an IX.

- 1.240. **Mussey** (Claude-François-Xavier Le Mayeur de), ancien major d'infant. au rég. de Flandre; Bar. — *Em.* I, 15.
- 1.241. **Myon** (Pierre-Benoît, baron de), ancien officier d'infant.; Savonnières-devant-Bar. — *Em.* 4 déc. 1792; II, 22; III, 22. — Assassiné à Naomé (Luxembourg), 18 août 1793. — *Maint.* déf. 1^{er} flor. an V. — *Amn.* 2 flor. an XI.
Voir n° 1642.
- 1.242. **Nattes de la Calmontière** (Pierre-Henry Thiébaut de), rentier; Ligny. — *Em.* IV, 1. — *Maint.* 26 vent., 17 prair. et 2 therm. an II. — *Rad. prov.* 4 fruct. an IV, déf. 9 vent. an V.
- 1.243. **Nau** (Jean); Chambley (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
- 1.244. **Nau** (Nicolas); Conflans (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. prov.* 27 vent. an II.
- 1.245. **Naudin** (Jean-François-Polycarpe), ancien grand-vicaire de Lisieux (Calvados); Jametz. — *Em.* liste du Calvados, 1^{er} août 1792. — *Rad. prov.* par le Calvados, 26 fruct. an III. — *Amn.* 26 frim. an XI.
- 1.246. * **Néophyl** (Joseph), curé de Koenigsmacker (Moselle). — *Dép.* par arr. de Mallarmé du 9 germ. an II; arr. conforme du département, 24 germ. an II; VII, 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.247. **Nettancourt**⁽¹⁾ (Anne-Thérèse de), femme d'Antoine-Louis-Joseph Renaud, comte de Sagonne, fille de l'émigrée Marie-Anne Magot, veuve de N.; Moulins (Allier) et Fains. — *Em.* liste de l'Allier, 30 vent. an II. — *Rad. prov.* 11 vent. an IV par la Marne. — *Amn.* 23 fruct. an X.
- 1.248. **Nettancourt** (François-Dominique, vicomte de), capit. au rég. des chasseurs d'Alsace, frère de la précédente; Bar. — *Em.* I, 13; II, 24. — Mort à Rastadt, 1^{er} janv. 1794. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 827 fr. 45 de rentes (pour lui et pour sa sœur Marie-Anne-Louise, qui suit).
- 1.249. **Nettancourt** (Jean-Baptiste-Claude-Achille, marquis de), capit. au 4^e rég. de chasseurs à cheval, anciennement de Franche-Comté, et grand-bailli d'épée au bailliage d'Etain, frère des précédents; Etain. — *Em.* II, 24, 49. — *Amn.* 17 vent. an XI. — *Indem.* 4.897 fr. 56 de rentes.
Voir n° 761.

(1) Les listes d'émigrés de la Meuse, donnent à tous les membres de la famille de Nettancourt le nom patronymique de *Lhermite*. Ce nom ne paraît pas avoir été jamais usité.

- 1.250. **Nettancourt** (Marc-Pierre, comte de), Etain. — *Em.* III, 33.
- 1.251. **Nettancourt** (Marie-Arme-Louise de), femme de l'émigré Charles-Georges-Christophe d'Hoffelise, sœur de l'émigrée Anne-Thérèse de N.; Nancy et Naives-devant-Bar. — *Em.* III, 3. — *Elim.* 9 vend. an X. — *Indem.* (voir n° 1248).
- 1.252. **Nettancourt** (Marie-Claude de), femme de l'émigré Clément-François-Adrien, marquis de Lezay-Marnésia; Saint-Julien (Jura) et Revigny. — *Em.* VI, 1. — Morte le 30 juin 1794. — *Elim.* 5 fruct. an IX. — *Indem...* (¹).
- 1.253. **Nettancourt-Haussenville**, comte de **Vaubecourt** (Charles-Jean, marquis de), ancien lieutenant-général des armées du roi; Paris et Vaubecourt. — *Em.* I, 15; II, 9, 40, 62, 132. — *Elim.* par arrêté des Consuls, 8 germ. an X. — *Indem.* 23.303 fr. 81 de rentes.
- 1.254. **Nettancourt-Vaubecourt** (Joseph-Claude-Charles, comte de), abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre-aux-Monts de Châlons et vicaire général de Châlons-sur-Marne, frère de l'émigrée Anne-Thérèse de N.; Fains. — *Em.* liste de la Marne du 30 vent. an II. — *Rad. déf.* 24 vent. an III.
- 1.255. **Neugent** (Anselme), ancien officier irlandais au service de France; Saint-Mihiel. — *Em.* IX, f° 6.
- 1.256. **Neveux** (Jean), chirurgien; Thiaucourt (Meurthe) et Haumont-lès-Lachaussée. — *Em.* IV, 5, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II.
Voir n° 1589.
- 1.257. * **Neveux** (Jean-François), chanoine à Montfaucon. — *Dép.* 23 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, 3. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- .258. **Neveux** (Jean-Nicolas), docteur en médecine; Thiaucourt (Meurthe) et Haumont-lès-Lachaussée. — *Em.* IV, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II.
Voir n° 1589.
- 1.259. ** **Neyon** (Alexandre-Joseph de), lieut.-col. du 2^e bataillon de la Meuse; Gercourt. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire.

(¹) Le directeur des Domaines de la Meuse, proposait de fixer l'indemnité à un capital de 61.104 fr. 79. La décision de la Commission, du 10 mai 1828, manque.

tionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.

- 1.260. * **Nicéville** (Gabriel-Thierry de), curé de Broussey-en-Woëvre.
— *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* 3 déc. 1792; II, 115.
— *Maint.* 1^{er} mars 1793. — *Rad. prov.* 25 prair. an IV, comme déporté. — Mort à Dorsten (?) le 8 fruct. an VIII. — *Elim.* 8 et 13 frim. an X. — *Indem.* 63 fr. 18 de rentes.
- 1.261. **Nicéville** (Joseph-Nicolas de), officier, neveu du précédent; Jézainville (Meurthe) et Nonsard. — *Omis* sur les listes d'émigrés (?). — *Indem.* 101 fr. 49 de rentes.
- 1.262. ** **Nicot** (Jean-Baptiste), caporal au 29^e rég.; Chauvency-le-Château. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 26 vend. an II, pour propos contre-révolutionnaires.
- 1.263. **Nicolas** (Jean-Baptiste), curé de Courouvre. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.264. **Nicolas** (Jean-François), curé d'Authé (Ardennes). — *Em.* II, 90.
- 1.265. **Nicolas** (Martin-Jean-Baptiste), administrateur du dist. de Pont-à-Mousson; Thiaucourt (Meurthe) et Haumont-lès-Lachaussée. — *Em.* IV, 5, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II, *déf.* — 3 prair. an VII (voir n° 1589).
- 1.266. **Noailles, duc de Mouchy** (Arthur-Tristan-Jean-Charles-Languedoc de); Paris et Morley. — *Em.* liste... (¹).
- 1.267. **Noblet** (Antoinette-Joséphine-Ursule de), femme de l'émigré Gabriel-François, baron de Mouzin de Bernécourt; Bernécourt (Meurthe) et Bar. — *Em.* V, 2. — *Elim.* 6 mess. an IX, 11 brum. an X par arr. des Consuls et 3 frim. an X.
- 1.268. ** **Noguez** (Jacques-Auguste de), ancien capit. au rég. de Royal-cravate; Dun. — *Em.* III, 39. — *Maint.* 3 prair. an II. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 14 therm. an II, comme émigré rentré. — *Amn.* 24 vent. an XI.

(¹) Sa mère, Anne-Louise-Marie de Beauveau, veuve de Louis-Philippe-Marc-Antoine de Noailles, prince de Poix, dépossédé par partage de présécession à cause de l'émigration de son fils, réclama une indemnité conformément à la loi du 27 avril 1825. Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer cette indemnité à la somme de 62.733 fr. 60 en principal. La décision de la Commission d'indemnité, en date du 9 mars 1829, manque.

- 1.269. **Noguez-Gerderet** (Jean-Antoine de), chanoine de la cathédrale de Verdun et vicaire général, archidiacre de la Rivière, abbé commendataire de la Réaule et de Saint-Jean de Falaise⁽¹⁾; Verdun. — *Em.* II, 130. — *Indem...*⁽²⁾.
- 1.270. **Noirel** (Charles-Jean-Baptiste de), capit. au 4^e rég. d'infant., aanciennement Provence; Bar. — *Em.* IV, 2. — *Rad. prov.* 6 mess. an VI, *déf.* 2^e therm. an VI.
- 1.271. **Noirville** (.... de), capit. au rég. de Monsieur-dragons; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 121.
- 1.272. **Noiset** (Joseph), maréchal ferrant; Liny-devant-Dun. — *Em.* III, 40, 42. — Mort en émigration. — *Indem.* 12 fr. 96 de rentes.
- 1.273. **Nordmann** (....), colonel du 1^{er} rég. de hussards; Commercy. — *Em.* VI, 3.
- 1.274. **Normand** (Barbe), femme de chambre; Pouilly. — *Em.* II, 93⁽³⁾. — *Indem...*⁽⁴⁾.
- 1.275. **Normand** (Elisabeth), femme de chambre, sœur de la précédente; Pouilly. — *Em.* II, 93. — *Indem...*⁽⁴⁾.
- 1.276. **Nôtelet** (Louis), maréchal ferrant; Lachalade. — *Em.* II, 44.
- 1.277. " **Notin** (Nicolas), chanoine à Montfaucon. — *Dép.* 23 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f^a 3. — Mort en déportation — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.278. **Notta de La Tour** (Pierre-Joseph de), lieut. d'infant. au rég. de Rouergue; Gondrecourt. — *Em.* II, 87. — *Ann.* 13 fruct. an X. — *Indem.* 330 fr. 41 de rentes.
- 1.279. " **Nouvelet** (Pierre), chantre de la collégiale de Montfaucon. — *Dép.* 24 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé

(1) Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 60^o.

(2) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à 6.206 fr. 67 en principal. La décision de la Commission d'indemnité, du 28 oct. 1831, manque.

(3) En 1826, elle habitait Prešbourg (Hongrie), où elle était mariée à Nicolas-Joseph Sarcelot.

(4) Proposition du directeur des Domaines de fixer l'indemnité revenant à Barbe et à Elisabeth Normand (n° 1275) à la somme de 575 fr. 10 en principal. La décision de la Commission d'indemnité, du 18 juill. 1828, manque.

- du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 3. — Mort en déportation. — *Rad. déf. 5 pluv. an IV.*
- 1.280. **Nouviaire** (Jean-Baptiste); Avioth. — *Em. II, 88; V, 6.*
V. n° 1650.
- 1.281. **Nouviaire** (Jean-Baptiste), fils du précédent; Avioth. — *Em. II, 94; V, 6.* — *Amn. 10 germ. an XI.*
- 1.282. **Novion** (Jean-Baptiste-Georges de), ancien officier au rég. de Royal-Vaisseau; Nouillonpont. — *Em. II, 67, 72.* — *Maint. 8 frim. an IV.* — Mort à la Martinique, paroisse Sainte-Anne, 2 oct. 1801. — *Amn. 7 prair. an XI.* — *Indem. 60 francs de rentes.*
- 1.283. **Oberhoff** (Charles-Toussaint), lieut. de gendarmerie; Clermont. — *Em. II, 45.* — *Maint. 27 juin et 14 sept. 1793.* — *Amn. 10 germ. an XI.*
- 1.284. * **Obersecq** (Quentin d'), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Dép. (décret du 9 févr. 1793).*
- 1.285. **Obriot** (Etienne), soldat déserteur; Erize-la-Brûlée. — *Em. 6 mess. an VII.* — Arr. du Directoire exécutif, du 16 brum. an VIII, confirmant le précédent. — *Amn. 26 frim. an XI.*
- 1.286. **Ollard** (Jeanne), veuve de Pierre Jannée; Metz et Lachaussée. — *Em. V, 7.* — *Rad. prov. 7 vent. an II, déf. 23 pluv. an III.*
- 1.287. * **Olry** (Jean-Baptiste), curé de Gérauvilliers. — *Dép. (loi du 26 août 1792), VII, 5.* — *Rad. déf. 5 pluv. an IV.*
- 1.288. **O'Mahony** (Barthélémy, comte d'), ancien colonel du rég. de Berwick; Rigny-la-Salle. — *Em. II, 47, 73; III, 10.*
Voir n° 475 et 712.
- 1.289. * **Orion** (Etienne-Alexandre), doyen de la collégiale de la Madeleine; Verdun. — *Dép. 18 mars 1793⁽¹⁾ (décret du 9 févr. 1793).* — *Em. V, 5.* — *Rad. prov. 28 germ. an V.* — *Elim. 25 frim. an X.* — *Indem. 163 fr. 59 de rentes.*
- 1.290. **Orgot**, comte d'Apremont (François-Hyacinthe), ancien général-major des troupes impériales, chambellan de Leurs Majestés Impériales; Vienne (Autriche), et Thillombois. —

(1) En prononçant, par cet arrêté, la déportation d'Etienne-Alexandre Orion, le département surséait à son exécution jusqu'après Pâques, à cause des infirmités du déporté.

Em. V, 7; VIII, 3. — *Rad. prov.* par le dist. de Saint-Mihiel, 5 flor. an III, *déf.* 24 therm. an III.

- 1.291. **Oudart** (Jean-Henry-Michel-François d'), ancien capit. de dragons, adjudant-général à l'armée des Ardennes; Pon-à-Mousson (Moselle) et Thillot. — *Em.* III, 44. — *Rad. prov.* 3 vent. an II, *déf.* 8 flor. an VIII.
- 1.292. **Oudot** (Claude), étudiant en médecine; Paris et Bar. — *Em.* II, 25. — *Rad. prov.* 25 juill. 1793, *déf.* 3 vent. an III.
- 1.293. * **Pagel** (Jean-François), curé d'Ourches. — *Dép.* 16 flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4; IX, f° 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.294. * **Paradis** (Nicolas), curé de Parois. — *Em.* II, 130. — *Dép.* 23 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3; IX, f° 3. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 35 fr. 28 de rentes.
- 1.295. * **Parisot** (Jean-Nicolas), vicaire à Belleray. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* V, 5. — *Dép.* VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Rad.* par le département, 19 niv. an V. — *Elim.* 25 franc. an X. — *Indem.* 1 fr. 85 de rentes.
- 1.296. **Pascal** (Jean-Baptiste), recteur d'école; Luzy. — *Em.* VI, 4. — *Rad. prov.* 3 fruct. an III, *déf.* 3 prair. an VII.
- 1.297. **Paspin** (Claude-Joseph), ancien vicaire à Briquenay et à Clermont (Ardennes); Saulmory. — *Em.* II, 93, 94. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 24 fr. 84 de rentes.
- 1.298. ** **Pasquin** (Nicolas), valet de pied de Madame Elisabeth; Paris et Saint-Mihiel. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 18 pluv. an II.
- 1.299. **Passerel** (Pierre), ancien prémontré au monastère de l'Etanche; Deuxnouds-aux-Bois. — *Em.* VIII, 3.
- 1.300. * **Paté** (Jean), curé de Savigny-sous-Ardres (Ardennes); Laneuville-sur-Meuse. — *Dép.* liste des Ardennes... — *Rad. prov.* par les Ardennes, 23 flor. an IV.
- 1.301. * **Paté** (Pierre), curé de Rethel (Ardennes), frère du précédent; Laneuville-sur-Meuse. — *Dép.* liste des Ardennes... — *Rad. prov.* par le préfet des Ardennes, 1^{er} franc. an IX.
- 1.302. * **Pattin** (Jean-Baptiste), vicaire à Domjulien (Vosges); Refroy. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 28. —

Rad. prov. 22 juill. 1793. — *Dép.* VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Elim.* 6 brum. an X. — *Indem.* 285 fr. 25 de rentes.

- 1.303. **Paul** (Sébastien), domestique; Châtillon-sous-les-Côtes. — *Em.* III, 47. — *Ann.* 4 mess. an X.
- 1.304. **Paviot** (François-Henry (? de)); Thonne-la-Long. — *Em.* II, 88.
- 1.305. **Paviot** (Jacques de), lieut. de grenadiers au rég. de Neustrie; Nantillois. — *Em.* II, 42. — *Elim.* 6 brum. an X.
- 1.306. **Paviot-Sourbier** (Antoine-Nicolas de), officier au 24^e rég. de caval.; Vaucouleurs. — *Em.* II, 87. — *Rad. prov.* 17 pluv. an VI; *déf.* 8 flor. an VIII.
- 1.307. ** **Pélegrin** (Jean-Baptiste), ancien brigadier de la compagnie de Crussol des gardes du corps d'Artois, capit. de gendarmerie; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792. — *Indem.* 147 fr. 30 de rentes.
- 1.308. * **Pelot** (François), curé de Delouze. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.309. * **Péret** (Jean-Nicolas-Joseph de), chanoine à Bar. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.310. **Périn** (Françoise-Victoire), femme de l'émigré Emmanuel-Bonable de Bigault du Granrut; Le Claon. — *Em.* II, 44. — *Rad. prov.* 28 mai 1793. — *Elim.* 19 prair. an IX.
- 1.311. ** **Périn** (Jean-Baptiste-Philibert), droguiste; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 1.312. ** **Périn** (Pierre), maître de poste; Verdun. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 6 flor. an II, comme fédéraliste.
- 1.313. **Pernet** (Jean), fils de François-Louis P.; Villécloye. — *Em.* III, 37.
- 1.314. **Pernot** (Charles-François), ancien clerc tonsuré, engagé en octobre 1792 au 1^{er} bataillon de fédérés nationaux (100^e demi-brigade); Chalaines. — *Em.* II, 87. — Tué à Vié (Vendée) en niv. an II. — *Rad. prov.* 5 pluv. an VIII.
- 1.315. **Pernot** (Jean-Baptiste), étudiant en théologie; Pouilly. — *Em.*

VI, 4; VIII, 2. — *Amn.* 30 therm. an XI. — *Indem.*
9 fr. 56 de rentes.

- 1.316. **Pernot** (Louis-Gabriel-Angélique), garde-magasin à l'arrière des côtes de La Rochelle, frère de l'émigré Charles-François Pernot; Chalaines. — *Em.* II, 87. — *Rad. prov.* 6 vent. an II.
- 1.317. **Pernot** (Noël-Antoine-Marie), lieut. au 8^e rég. de dragons, aide de camp du général Michaux, à l'armée du Rhin (en novembre 1793), frère du précédent; Chalaines. — *Em.* II, 87.
- 1.318. **Perreau** (Pierre-Joseph), évêque *in partibus* de Tricomie; Varennes. — *Em.* II, 28. — Mort en Souabe. — *Indem.* 81 fr. 47 de rentes.
Voir n° 467 et 948.
- 1.319. **Perrier** (Brice-Jean-Baptiste), ancien juge de paix; Etain. — *Em.* VI, 3. — *Rad. prov.* 7 therm. an III⁽¹⁾. — *Rétablissement* sur la liste des émigrés, 27 therm. an III. — *Rad. prov.* 2^e j. compl. an III; *déf.* 8 flor. an VIII.
- 1.320. ** **Perrier** (Nicolas-François), juge de paix; Gouraincourt. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 16 mess. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
- 1.321. **Perrin** (Nicolas), ancien carme à Saint-Mihiel. — *Em.* liste... — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.322. ** **Perrot** (Christophe), ancien soldat au rég. de Rohan-Soubise, gendarme national; Varennes. — *Em.* IV, 3. — *Cond. à mort* par contumace, par le tribunal criminel de la Meuse, le 15 vend. an IV, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792. — *Maint. prov.* 12 mess. an VI. — *Annn.* 10 germ. an XI.
Voir n° 486.
- 1.323. **Perrot** (... et ...), les 2 enfants du précédent; Varennes. — *Em.* IV, 3. — *Rad. prov.* 18 frim. an II.
- 1.324. **Person** (Jean-Baptiste); Milly. — *Em.* II, 92, 94⁽²⁾.

(1) Conformément aux lois des 22 germ. et 22 prair. an III.

(2) Ses héritiers ayant réclamé une indemnité, conformément à la loi du 27 avril 1825, le directeur des Domaines de la Meuse proposa de fixer cette indemnité à la somme de 77 fr. 55 en principal. La demande des héritiers fut repoussée par la Commission d'indemnité, le 26 février 1831, pour défaut de justification des droits des réclamants.

- 1.325. **Peschart d'Ambly** (Marie-Henriette de), femme de l'émigré François de Vyart; Bar. — *Em.* I, 17. — Morte à Essen, 8 avril 1799. — *Elim.* 2 mess. an IX. — *Indem.* 2.845 fr. 78 de rentes.
- 1.326. **Peschart d'Ambly** (Nicolas-René de), baron de Levoncourt et de Lavallée, ancien capit. au corps des grenadiers de France, frère de la précédente; Bar. — *Em.* I, 16; II, 9, 47; III, 7. — *Ann.* 3 vent. an XI. — *Indem.* 146 fr. 46 de rentes.
Voir n° 1186.
- 1.327. **Peschart d'Ambly** (... de), fils du précédent; Bar. — *Em.* I, 16.
- 1.328. **Peschart de Gironcourt** (François-Louis-Antoine, baron de), ancien officier au rég. des cuirassiers du Roi ; Maizey. — *Em.* II, 96. — *Rad. prov.* 1^{er} mars 1793. — *Rétablissement sur la liste des émigrés*, 1^{er} mai 1793. — *Elim.* 8 niv. an X⁽¹⁾.
- 1.329. **Peschart de Tournizet** (Nicolas-Gabriel de); Gondrecourt. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)* — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 1.330. ** **Petit** (Jacques), vigneron; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 1.331. **Petit** (Joseph), directeur de la poste aux lettres de Laval (Mayenne); Marson. — *Em.* III, 16. — *Rad. prov.* 21 frim. an II. — *Elim.* 11 germ. an IX.
- 1.332. **Petit** (Silvestre), domestique, frère du précédent; Paris et Marson. — *Em.* III, 16. — *Elim.* 11 germ. an IX.
- 1.333. **Petit de Moranville** (Nicolas), secrétaire honoraire du roi; Sedan et Chauvency-Saint-Hubert. — *Em.* II, 64, 88, 129. — *Ann.* 2 mess. an X.
V. n° 1675.
- 1.334. **Pezel** (Jean-Baptiste), vicaire à Woël et à Doncourt. — *Em.* II, 119; VI, 3. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 1.335. **Philippi d'Estrées** (Albert); Saint-Quentin (Aisne) et Villers-lès-Mangiennes. — *Em.* II, 90. — *Maint.* 3 et 27 juin 1793. — *Em.* III, 30. — *Maint.* 14 prair. an II.
- 1.336. **Phulpin** (Georges), domestique de l'émigré Henry-Louis-René.

(1) Une demande d'indemnité ayant été faite, conformément à la loi du 27 avril 1825, le directeur des Domaines de la Meuse en proposa le rejet, parce que l'actif des biens confisqués était inférieur au passif de 1.144 fr. 63.

Desnos, évêque de Verdun, puis de divers officiers du 3^e rég. de dragons; Fleury-devant-Damvillers. — *Em.* V, 8. — *Maint.* 19 therm. an II. — *Rad. prov.* par le dist. de Verdun, 6 vent. an III; *déf.* 8 flor. an VIII. — *Elim.* 19 germ. an IX.

1.337. **Picard** (Jean), curé de Cuisy. — *Em.* II, 20, 31, 101. — Mort à Torgny (Grand-duché de Luxembourg), 14 vent. an V. — *Indem.* 1.916 fr. 94 de rentes.

1.338. **Pichon** (Christophe-Pierre), commissaire des guerres; Verdun. — *Em.* II, 130.

1.339. **Picquant** (Antoine), vicaire à Charey (Meurthe); Haumont. — *Em.* IV, 6 (Voir n° 1589).

1.340. **Picquant** (Sébastien-Alexis), procureur-syndic du district de Pont-à-Mousson (Meurthe); Haumont. — *Em.* IV, 6. — *Rad. prov.* 10 brum. an II; *déf.* 1^{er} flor. an VIII.

Voir n° 1589.

1.341. **Pierquin** (Robert-Hubert-Charles), ancien soldat au rég. de Foix; Avillers. — *Em.* 8 janv. 1793; II, 127. — *Maint.* 7 mai et 27 août 1793. — *Amn.* 10 germ. an XI.

1.342. **Pierrard** (Jacques), soldat au rég. de Colonel-général-hussards; Quincy. — *Em.* III, 38⁽¹⁾. — *Indem.* 9 fr. 45 de rentes.

1.343. **Pierrard** (Pierre-Didier), frère du précédent, chapelain et précepteur chez le baron de Pouilly, émigré; Pouilly. — *Em.* III, 38. — *Amn.* 15 fruct. an XI. — *Indem.* 9 fr. 45 de rentes.

1.344. **Pierre** (Claude-Denis), ancien receveur du sel à Saint-Avold (Moselle); Saint-Avold et Rupt-sur-Othain. — *Em.* II, 89; III, 33. — *Rad. prov.* 2 frim. an III.

1.345. **Pierre** (...), fils du précédent; Saint-Avold. — *Em.* VI, 4.

1.346. **Pierre** (Jean), chapelain de la cathédrale de Verdun; Verneuil-le-Petit. — *Em.* II, 132; VIII, 2. — *Elim.* 29 frim. an X.

1.347. **Pierre de Chailloux** (François), ancien gendarme; Marville. — *Em.* II, 90; III, 32. — Mort en émigration.

1.348. **Pierron** (Jean-Nicolas) laboureur; Hagéville (Moselle) et Haumont-lès-Lacnausnée. — *Em.* IV, 6.

(1) Il était, en 1826, colonel des grenadiers à cheval de la garde royale à Madrid. Il avait été anobli, en 1816, par le roi de France.

- 1.349.* **Pierrot** (Gérard), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* (décret du 9 févr. 1793); VII, 7. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 78 fr. 40 de rentes.
- 1.350.* **Pierrot** (Gérard-Antoine), prêtre habitué; Villotte-devant-Saint-Mihiel. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 7. — *Maint.* 8 mess. an III sur la liste des déportés. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.351. **Pierrot** (Jean); Margny (Ardennes) et Montmédy. — *Em.* III, 36. — *Elim.* 6 brum. an X. — *Indem.* 119 francs de rentes.
- 1.352. **Pierrot** (Joseph), volontaire; Houdelaincourt. — *Em.* IX, f° 5. — *Rad. prov.* par le district de Gondrecourt, 16 germ. an III; *déf.* 1^{er} flor. an VIII. — *Elim.* 6 brum. an X.
- 1.353. ** **Pierson** (Jean), secrétaire de Malesherbes; Paris et Reffroy. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 12 prair. an II.
- 1.354.* **Pierson** (Jean-Noël), ancien capucin à Etain; Vraincourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); IX, f° 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.355. ** **Pierson** (Thérèse), femme d'Ignace Bestel, cordonnier; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 1.356. **Piéton** (Jean-François), chirurgien; Stenay. — *Em.* II, 89. — *Amn.* ... — *Indem.* 173 fr. 87 de rentes.
Voir n° 44.
- 1.357. **Pille** ⁽¹⁾ (...), officier au 16^e rég. de caval.; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 124.
- 1.358. **Pillot** (le fils de Nicolas); Verneuil-le-Petit. — *Em.* II, 94.
- 1.359. **Pimodan** (Charles-Adélaïde-Joseph de Rarécourt de La Vallée de), chevalier de Malte; Echenay (Haute-Marne) et Vaudeville. — *Em.* liste de la Haute-Marne, 1^{er} frim. an II.

(1) Cette inscription concerne peut-être un certain Dupilles, qui était, en 1789, d'après l'*Etat militaire de France*, par Roussel, sous-lieutenant au régiment de cavalerie de Royal-Lorraine, qui devint le 15^e de cavalerie. Ce régiment était cantonné à Saint-Mihiel, et plusieurs de ses officiers furent inscrits sur la liste des émigrés.

- 1.360. **Pimodan** (Charles-Armard de Rarécourt de La Vallée de), capit. de réforme au rég. de Berry, frère du précédent; Echenay (Haute-Marne) et Vaudeville. — *Em.* liste de la Haute-Marne, 1^{er} frim. an II.
- 1.361. **Pimodan** (Charles-Louis-Honoré de Rarécourt de La Vallée de), major en second d'infant. au rég. de Barrois, frère des précédents; Echenay (Haute-Marne) et Vaudeville. — *Em.* liste de la Haute-Marne, 1^{er} frim. an II.
- 1.362. **Pinat** (Barbe), femme de chambre de l'éémigrée Marie-Marguerite-Charlotte-Henriette Collin de Contrisson, femme Vallet de Villey; Contrisson. — *Em.* 18 juill. 1793; IV, 2. — *Elim.* 9 fruct. an IX.
- 1.363. **Pinchot** (Marie-Jeanne), domestique; Dompcevrin. — *Em.* V, 6. — *Rad. prov.* 18 flor. an II. — *Elim.* 14 fruct. an IX.
- 1.364. **Pinteville** (Pierre-Alexis de), maréchal des logis au 11^e rég. de dragons; Vaucouleurs. — *Em.* II, 87. — *Rad. prov.* 18 vend. an III. — *Elim.* 6 brum. an X.
- 1.365. **Platel du Plateau** (Nicolas-Hyacinthe de); Saint-Julien. — *Em.* 2 fruct. an II. — *Maint.* 4 brum. an III. — *Rad. prov.* 11 therm. an III.
- 1.366. **Poilouïve de Bonnevaux** (Jean-Baptiste), ancien officier au corps des carabiniers; Etampes (Seine-et-Oise) et Abainville. — *Em.* II, 86. — Mort à Etampes, 14 brum. an II — *Rad. prov.* 2 frim. an IV.
- 1.367. **Poincelet** (Claude), tisserand; Auzéville. — *Em.* IX, f° 3 — *Elim.* 28 germ. an IX.
- 1.368. **Poincelet** (Joseph), tisserand, frère du précédent; Paris et Auzéville. — *Em.* IX, f° 3 (1). — *Elim.* 28 germ. an IX.
- 1.369. **Poincelet** (Nicolas), domestique à Paris, frère des précédents; Auzéville. — *Em.* IX, f° 3. — *Elim.* 28 germ. an IX.
- 1.370. **Poinsignon** (Jacques), jardinier; Romagne-sous-Montfaucon. — *Em.* V, 3. — *Elim.* 16 germ. an IX.
Voir n° 645.
- 1.371.* **Poirel** (Pierre-Joseph), ancien supérieur des Minimes de Ste-nay. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 5; IX, f° 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *4mn.* 10 germ. an XI.

(1) Déporté comme émigré par jugement du tribunal criminel de la Meuse en date du 3 vend. an VI.

- 1.372. **Poirot** (Hyacinthe-Henry), garde-marteau en la maîtrise des eaux et forêts de Bar; Bar. — *Em.* 28 juill. 1793; IV, 1; IX, f° 4. — *Maint.* 6 oct. 1792, 16 flor. an II, et *prov.*, par le district de Bar, le 11 niv. an III. — *Rad. déf.* 6 frim. an V. — *Indem.* 188 fr. 38 de rentes.
- 1.373. **Polignac** (Camille-Louis-Apollinaire de), ancien évêque de Meaux; Bar. — *Em.* III, 1.
- 1.374. **Polvaret** (Simon), verrier; Lochères. — *Em.* II, 42. — Mort à Recogne (Luxembourg belge), 29 sept. 1794. — *Indem...*⁽¹⁾.
- 1.375. **Pompet** (....); Bayonville (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7.
- 1.376. **Ponsin** (Henry), vicaire à Jandun et Barbaise (Ardennes); Beaufort. — *Em.* II, 93, 94. — *Maint.* 28 pluv. an VIII. — *Ann.* 10 germ. an XI.
- 1.377. **Ponsort** (Louis-Antoine de), ancien capit. aide-major au rég. provincial de Châlons-Marne; Marville. — *Em.* II, 90. — *Maint.* 6 mai 1793. — *Ann.* 4 mess. an XI⁽²⁾.
- 1.378. **Porot** (Nicolas), domestique de l'émigré Etienne-François d'Aligre, ancien premier président au parlement de Paris; Paris et Boviolles. — *Em.* III, 16. — Mort à Londres vers l'an VI. — *Elim.* 11 germ. an IX.
- 1.378 bis. **Pouilly** (Adélaïde-Louise-Philippe de), fille du suivant. — *Omise* sur les listes d'ém. — Morte à Baireuth, 26 nov. 1796.
- 1.379. **Pouilly** (Albert-Louis, baron de), maréchal de camp, ancien membre de l'Assemblée constituante; Pouilly. — *Em.* II, 93, 133. — Mort à Miltenberg-sur-le-Mein, 29 juin 1795. — *Elim.* 6 brum. an X. — *Indem...*⁽³⁾.
- Voir no 423.
- 1.380. **Pouilly** (Auguste-Théodore de), fils du précédent; Pouilly. — *Em.* II, 93, 133. — Mort à Baireuth, 28 janv. 1798.
- 1.381. **Pouilly** (Emmanuel de), frère du précédent; Pouilly. — *Em.* II, 93, 133.

(1) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à 16.286 fr. 29 en principal.

(2) La demande d'indemnité fut rejetée parce que l'excédent du passif sur l'actif des biens confisqués était de 10.050 francs.

(3) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à un principal de 239.881 fr. 35.

- 1.382. **Pouilly** (Louis-Albert de), chef de brigade au 72^e rég., anciennement Vexin; Nîmes et Stenay. — *Em.* II, 89. — *Rad. prov.* par le dist. de Montmédy, 25 frim. an III.
- 1.383. **Pouilly** (Nicolas-Louis-Joseph de), fils de l'émigré Albert-Louis, baron de Pouilly; Pouilly. — *Em.* II, 93, 133. — Mort à Brünnwick, 4 févr. 1798.
- 1.384. **Pouilly de Cornay** (Anselme de), Sorbey. — *Em.* II, 68. — *Indem.* 1.755 fr. 44 de rentes⁽¹⁾.
- 1.385. **Pouilly de Cornay** (Charles de), frère du précédent; Sorbey. — *Em.* II, 68.
- 1.386. * **Poulet** (Claude), curé de Récicourt. — *Dép.* 7 fruct. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); IX, fo 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.387. **Poupe** (Pierre ou Jean), soldat au rég. de Colonel-général; Inor. — *Em.* II, 93, 94.
- 1.388. **Proth** (Jean-Nicolas), chapelain à Nouillonpont, fils de Jean P. — *Em.* II, 59, 72. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 47 fr. 26 de rentes.
- 1.389* **Proth** (Louis), prêtre, fils de Louis P.; Duzey. — *Dép.* (loi du 26 août 1792).
- 1.390. **Prothin** (Charles-Dieudonné), tourneur; Jametz. — *Em.* [V, 5. — *Rad. prov.* 12 niv. an II. — *Elim.* 6 brum. an X.
- 1.391. **Prous** (Jean-François), ancien intendant de l'émigré Henry-Louis-René Desnos, évêque de Verdun. — *Em.* 4 oct. 1793; V, 7. — Arr. du comité de législation, du 15 vent. an III, ordonnant son élargissement et la levée du séquestre mis sur ses biens. — *Rad. prov.* par le dist. de Bar, 29 germ. an III; *déf.* 24 therm. an III.
- 1.392. **Prudhomme** (François de), ancien capit. d'artillerie; Varennes. — *Em.* II, 28. — Mort à Luxembourg, 3 févr. 1794. — *Indem.* 133 fr. 71 de rentes.
- 1.393. " **Quentin** (Etienne), curé de Brin-sur-Seille (Meurthe). — *Dép.* 19 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

(1) Cette indemnité lui était commune avec son frère émigré et ses autres frères et sœurs, dont les parts dans la succession de leurs parents avaient été confisquées confusément avec celles des deux émigrés.

1.394. **Radière** (Nicolas), chanoine à Montfaucon. — *Em.* IV, 3. — *Rad. prov.* 25 mess. an III. — *Maint. déf.* 17 brum. an VII. — *Amn.* 18 frim. an XI.

1.395. **Raigecourt** (les héritiers de Christophe, marquis de) Metz et Hadonville. — *Em.* II, 54.

Cette inscription collective concernait les enfants de Christophe de R. et de sa femme Marie-Josèphe de Saintignon, qui suit. Ceux qui participèrent à l'indemnité furent :

1. Charles-Joseph, marquis de R., maréchal de camp.
2. Elisabeth-Marie-Charlotte-Léopold, comtesse de R., femme de Charles-Emmanuel-Polycarpe, marquis de Saint-Mauris, maréchal de camp.
3. Marie-Anne-Gabrielle-Joseph de R., femme de Louis-Emmanuel-Alexandre, comte de Saint-Mauris.
4. Marie-Barbe-Joséphine de R., morte le 2 oct. 1786, femme de Jacques-Joseph, comte de Mitry, représentée par sa fille, Charlotte-Antoinette de Mitry, morte elle-même le 9 févr. 1807, femme de son oncle Charles-Joseph, marquis de R., qui la représente.
5. Marie-Louise-Lotbaire de R., veuve de François-Florent, comte de Valory, maréchal de camp.
6. Marie-Thérèse-Charlotte, comtesse de R., femme de François-Philippe, comte de Rosières, secrétaire général du département de la Haute-Saône.

L'indemnité fut fixée à 456 fr. 25 de rentes pour les biens vendus sur Christophe de R. et sur sa femme. De plus une indemnité de 2.651 fr. 70 de rentes fut allouée aux familles de Raigecourt et de Raigecourt-Gournay pour des biens indivis à Vignot et à Malaumont. Enfin, l'un des enfants de Christophe de R., Charles-Joseph, obtint 2.634 fr. 93 de rentes pour ses biens propres.

Voir n° 1510.

1.396. **Raigecourt-Gournay** (Anne-Bernard-Antoine, marquis de), off. au rég. d'Angoulême-dragons, frère du suivant; Paris et Etain. — *Em.* II, 71 (?); liste de la Meurthe, 12 sept. 1793. — *Elim.* par arr. des Consuls, 1^{er} niv. an X.

1.397. **Raigecourt-Gournay** (Charles-Louis-Plaikard, comte de), capit. de caval. au rég. de Royal-Allemand, frère de la suivante; Paris et Etain. — *Em.* II, 71 (?); III, 33.

1.398. **Raigecourt-Gournay** (Charlotte-Antoinette-Léopoldine-Jeanne-Népomucène-Livier de), fille du suivant; Etain. — *Em.* liste du district d'Etain du 1^{er} fruct. an III. — *Elim.* 27 niv. an X.

1.399. Raigecourt-Gournay (Joseph, marquis de), lieut.-col., chambellan de Leurs Majestés Impériales; Etain. — *Em.* II, 53. — Mort à Vienne, 18 nov. 1796. — Arr. du préfet de la Meuse, le 6 vent. an X, annulant l'inscription de son nom sur la liste des émigrés, parce qu'il n'a émigré que pour se soustraire aux vexations auxquelles il était en butte (loi du 14 fruct. an V). — Arr. du préfet, du 28 brum. an X, déclarant le précédent définitif. — *Indem.* 704 fr. 34 de rentes (biens propres). De plus la famille de Raigecourt-Gournay participa à l'indemnité de 2.651 fr. 70 pour les biens vendus par indivis avec la branche de Raigecourt (n° 1395).

Voir n° 1461.

1.400. Raigecourt-Gournay (Marie-Joséphine-Alexandrine de), fille du précédent; Etain. — *Em.* liste du dist. d'Etain, 1^{er} fruct. an III. — *Elim.* 27 niv. an X.

1.401. Ramand (Claude), émouleur; Noyers. — *Em.* V, 2. — *Rad. prov.* 18 pluv. an II. — Mort à Noyers, 7 prair. an IV. — *Elim.* 21 germ. an IX.

1.402. Ramand (Jean-Baptiste), émouleur, fils du précédent; Noyers. — *Em.* V, 2. — *Rad. prov.* 18 pluv. an II. — Mort à Noyers, 21 flor. an III. — *Elim.* 21 germ. an IX et 27 pluv. an X.

1.403. Ramoye (François), vigneron; Murvaux. — *Em.* 23 mai 1793; VIII, 2. — *Elim.* 28 germ. an IX. — *Indem.* 199 fr. 76 de rentes.

1.404. Ramoye (Jean-Baptiste), fils du précédent; Murvaux. — *Em.* II, 94. — *Ann.* 8 niv. an XI.

1.405. Ramoye (Jean-François), vigneron, fils de Jean R.; Murvaux. — *Em.* III, 43; VIII, 2. — *Elim.* 28 germ. an IX.

1.406. Ranger (François), sergent au 12^e rég. d'infant. anciennement Auxerrois; Dun. — *Em.* V, 6.

1.407. * Raulin (Antoine-Charles), chanoine à Toul; Troussay. — *Em.* IX, f° 4. — Mort à Toulon, en réclusion, 11 brum. an III. — *Indem.* 384 fr. 55 de rentes.

1.408. Raulin (Benoit-Joseph), curé de Réville. — *Em.* 5 germ. an V; X, f° 1. — *Rad. déf.* 1^{er} flor. an VIII. — *Em.* 6 brum. an X.

1.409. Raulin (Jacques), tailleur; Murvaux. — *Em.* 23 avril 1793; III, 40. — *Ann.* 8 niv. an XI. — *Indem.* 8 fr. 47 de rentes.

- 1.410. **Raulot** (Cécile); Montiers-sur-Saulx. — *Em.* liste de la Haute-Marne, 16 déc. 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne en 1793. — Morte vers l'an III. — *Rad. déf.* 14 mess. an IV. — *Elim.* 2 mess. an IX.
- 1.411. **Raulot** (Jean-Baptiste), épicier; Montiers-sur-Saulx. — *Em.* liste de la Haute-Marne du... — *Rad. prov.* par la Haute-Marne en 1793. — *Elim.* 27 pluv. an X.
- 1.412. **Rebière** (Jean), ancien soldat au rég. de Navarre-infanterie, marchand; Verdun. — *Em.* II, 131. — *Maint.* 2 juin 1793. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.413. **Reboul** (Louis), ancien curé de Clermont. — *Em.* II, 25. — *Indem.* 32 fr. 13 de rentes.
- 1.414. ** **Regnault** (Catherine), femme Jacquet; Dun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 9 vend. an III, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
- 1.415. **Regnault** (Jean-Baptiste), homme de loi; Bar. — *Em.* X, f° 1. — *Amn...*
- 1.416. **Regnault de Raulecourt** (Anne-Joséphine), femme de l'émigré Philippe-Joseph de Marien, sœur du suivant; Bar. — *Em.* I, 14. — *Elim.* 28 prair. an IX.
- 1.417. **Regnault de Raulecourt** (Charles-Antoine-Joseph), fils du suivant; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 99. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant le précédent. — *Rad. déf.* 24 prair. an III.
- 1.418. **Regnault de Raulecourt** (François-Joseph), ancien maître particulier en la maîtrise des eaux et forêts de Saint-Mihiel; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 99; III, 18. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant le précédent. — *Maint.* 18 flor. an II. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Indem.* 3.159 fr. 88 de rentes.
Voir n° 971.
- 1.419. ** **Reignier** (André), maréchal ferrant; Milly. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel de la Meuse le 22 pluv. an II, pour rapports avec les émigrés.
- 1.420. **Rémond** (Charles-Benoît), ancien capitaine; Cattenom (Moselle) et Saint-Laurent. — *Em.* II, 69. — *Rad. prov.* par la Mo-

selle, 25 juin 1793. — *Em.* III, 46. — *Rad. prov.* 16 vent. an II, déf. 29 therm. an IV.

Voir n° 634.

1.421. * **Remy** (Jean-Baptiste), curé de Bouvron (Meurthe); Pagny-sur-Meuse. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 13. — *Rad. prov.* 24 therm. an VI. — *Elim.* 8 frim. an X.

1.422. **Renard** (Augustin), curé de Pagny-sur-Meuse. — *Em.* III, 13. — *Indem.* 44 fr. 49 de rentes.

1.423. * **Renaudin** (Antoine-François), curé de Morgemoulin. — *Dép.* 16 flor. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 4. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 puv. an IV.

1.424. **Renaudin** (Charles-Nicolas), ancien vicaire à Marville⁽¹⁾; Dombras. — *Em.* II, 68, 72.

1.425. **Renault d'Ubexy** (François-Joseph), ancien conseiller au parlement de Nancy; Nancy et Tannois. — *Em.* III, 2. — Mort à Fribourg-en-Brisgau, 10 déc. 1797. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 203 fr. 23 de rentes.

1.426. **Rennel** (Nicolas-François de Paule-Balthazard, comte de), ancien officier au rég. de Dauphin-dragons; Bouvigny. — *Em.* II, 58. — *Indem.* 413 fr. 40 de rentes.

Voir n° 204.

1.427. **Reumont** (Christophe, baron de); Flassigny. — *Em.* liste du dist. de Montmédy, 5 vent. an III. — Mort à Flassigny, 15 germ. an X. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* (2).

1.428. **Reumont** (Jean-Baptiste de), fils du précédent; Flassigny. — *Em.* II, 94. — Mort, 17 prair. an II et 26 brum. an V. — *Ann.* 12 therm. an X. — *Indem.* (voir le précédent).

1.429. * **Richard** (Claude), bénédictin; Nancy. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); IX, f° 4.

1.430. **Richard** (Nicolas), vicaire à Vertus (Marne); Remennecourt. — *Em.* II, 19.

(1) Gillant, *Pouillé du diocèse de Verdun*, t. IV, p. 246, note. On lit au même endroit que Charles-Nicolas Renaudin rentra en France en 1805 et fut nommé curé de Peuillers. Il fut donc probablement amnistié.

(2) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité revenant à Christophe de R. à 104.302 fr. 28 en principal, et celle revenant à Christophe de R. et à son fils, à 251 fr. 57 en principal.

- 1.431. **Richard de Rouvres** (Louis-Etienne); Rouvres. — *Em.* III, 30.
- 1.432. * **Richier** (Claude), ancien curé de Charmois (Vosges); Houde-laincourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 8 pluv. an XI.
- 1.433. * **Risse** (Henry-Claude), chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Dép.* (décret du 9 févr. 1793). — *Indem.* 76 fr. 88 de rentes.
- 1.434. **Rivet** (....), fils de Louise-Adélaïde Robinet (?), veuve Rivet; Saint-Juvin (Ardennes) et Varennes. — *Em.* IV, 2.
- 1.435. **Rivet de Beauregard** (....), frère du précédent; Saint-Juvin et Varennes. — *Em.* IV, 2.
- 1.436. **Rivet de Chaussepierre** (....), frère des précédents; Saint-Juvin et Varennes. — *Em.* IV, 2.
- 1.437. * **Robert** (Charles-Bonaventure), curé des Eparges. — *Dép.* (décret du 9 févr. 1793). — *Em.* II, 44. — *Rad. prov.* 5 brum. an IV. — *Elim.* 8 frim. an X. — *Indem.* 33 fr. 54 de rentes.
- 1.438. * **Robert** (Christophe-Hubert), curé de Lamorville. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.439. **Robert** (Geneviève), domestique; Velosnes. — *Em.* VIII, 2. — *Elim.* 9 vend. an X.
- 1.440. **Robert** (Nicolas), curé de Creuë. — *Em.* VI, 5. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.441. **Robert l'aîné** (Nicolas), laboureur; Dommartin (Meurthe) et Haumont. — *Em.* IV, 5. — *Maint. prov.* 1^{er} flor. an II. — *Rad. déf.* 1^{er} flor. an VIII. — *Elim.* 13 germ. an IX.
- 1.442. **Robert** (Sébastien), vigneron; Rembercourt (Meurthe) et Haumont. — *Em.* IV, 5 (¹). — *Maint.* 4 flor. an II.
- 1.443. **Roch** (Thérèse), institutrice; Dun. — *Em.* 29 brum. an VI; X, f° 1. — *Elim.* 29 brum. an X.
- 1.444. **Rochard** (Jean-Charles), ancien officier municipal; Dun. — *Em.* II, 39, 91. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem...* (²).

(1) Compris dans l'inscription collective « *les héritiers Maillot* ».

(2) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à un principal de 8.675 fr. 04.

- 1.445. * **Rodolphe** (Jean-Nicolas), ancien récollet, vicaire à La Marche-en-Woëvre. — *Dép.* 28 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.446. ** **Rogé** (Gaspard-Nicolas); Neuville-sur-Orne. — *Em.* III, 4. — *Rad. prov.* 16 juill. 1793. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 26 germ. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
- 1.447. **Roger** (...), veuve Henry; Quincy. — *Em.* III, 38. — *Elim.* 2 mess. an IX.
- 1.448. **Rohan-Guéménée** (Louis-René-Edouard, prince de), cardinal, ancien évêque de Strasbourg, ancien membre de l'Assemblée constituante; Strasbourg et Bar. — *Em.* III, 1.
- 1.449. **Rohan-Soubise** (Armande-Victoire-Josèphe de), femme d'Henry-Louis-Marie le Rohan, prince de Guéménée; Paris et Louppy-le-Château. — *Em.* I, 5; II, 22. — *Rad. prov.* 27 mars 1793. — *Rétablie* sur la liste des émigrés, 1^{er} mai 1793. — *Rad. déf.* 16 prair. an VIII.
Voir n° 1545.
- 1.450. **Rollet** (Claude), curé de Saint-Etienne de Bar. — *Em.* II, 22. — *Maint.* 11 therm. an III et 4 vend. an IV. — *Rad. déf.* 6 prair. an V, sauf au département de la Meuse à statuer s'il n'est pas dans le cas de la déportation.
- 1.451. **Rollin** (Augustine), ancienne religieuse; Jametz. — *Omis* sur les listes d'émigrés (?) — *Ann.* 8 pluv. an XI.
- 1.452. **Rollin** (François), prêtre; Ligny. — *Em.* II, 23, 24. — Mort à Naples, 22 brum. an X. — *Ann...*
- 1.453. * **Rollin** (François), ancien récollet et directeur des Clarisses de Mirecourt; Apremont. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.454. **Rosières** (Alexandre-Camille de), chevalier de Malte; Euvezin (Meurthe) et Gouraincourt. — *Em.* liste du district de l'ont-à-Mousson du 26 prair. an III. — *Ann.* 4 mars 1808.
- 1.455. **Rosières** (Charles-Joseph-Emilie de), frère du précédent; Euvezin (Meurthe) et Gouraincourt. — *Em.* liste de la Meurthe du 12 sept. 1793.
- 1.456. **Rosières** (François-Alexis, comte de), capit. au 31^e rég. d'infant., fils de l'émigré Henry-Nicolas-Antoine de R.; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 126. — *Rad. prov.* 26 juin 1793. — *Rad. déf.* 1^{er} flor. an VIII. — *Elim.* 14 germ. an X.
Voir n° 1563.

- 1.457. Rosières** (François-Philippe-Gaston de), chevalier de Malte, frère de l'émigré Alexandre-Camille de R.; Euvezin (Meurthe) et Gouraincourt. — *Em.* liste du district de Pont-à-Mousson du 26 prair. an III. — *Amn.* 26 frim. an XI.
- 1.458. Rosières** (Henry-Nicolas-Antoine, comte de); Saint-Mihiel. — *Em.* 18 et 27 déc. 1792; II, 97, 130; III, 33. — *Sursis* le 9 janv. 1793 aux arr. des 18 et 27 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. rapportant le précédent. — Mort à Cressier (Suisse), 5 oct. 1794. — *Rad. déf.* 22 mess. an III. — *Indem.* 5.721 fr. 29 de rentes.
Voir n° 173 et 1456.
- 1.459. Rosières** (Jean-Jacques-Louis-Emmanuel de), frère de l'émigré Alexandre-Camille de R.; Euvezin (Meurthe) et Gouraincourt. — *Em.* liste du district de Pont-à-Mousson du 26 prair. an III. — *Rad. prov.* par la Meurthe (?) avant le 5 niv. an VII. — *Amn.* 27 prair. an XI.
- 1.460. Rosières** (Louis-Philippe de), frère du précédent; Euvezin (Meurthe) et Gouraincourt. — *Em.* liste du district de Pont-à-Mousson du 26 prair. an III. — *Rad. prov.* par la Meurthe (?) avant le 5 niv. an VII. — *Amn...*
- 1.461. Rosières** (Marguerite-Joséphine-Gabrielle de), femme de l'émigré Joseph, marquis de Raigecourt-Gournay; Etain. — *Em.* liste du district d'Etain, 1^{er} fruct. an III. — *Elim.* 2 brum. an X.
- 1.462. Roton** (Louis-François), capit. de caval.; Verdun. — *Em.* II, 67, 131, 133. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 1440 fr. 29 de rentes.
- 1.463. Rouault, marquis de Gamache** (Nicolas-Alof-Félicité Rouault, comte de), ancien lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Saint-Valéry-sur-Somme; Paris et Sampigny. — *Em.* II, 48, 117; III, 11. — Mort à Dompierre-les-Ormes (Saône-et-Loire) le 4 vend. an IX, sous le nom de Nicolas-Félicité Alof. — *Amn.* 27 fruct. an X⁽¹⁾.
- 1.464. Rouergue** (Marie-Madeleine de), veuve de Charles-Joseph de Villavicensio; Verdun. — *Em.* 23 brum. an V; X, f° 1. — *Elim.* 29 brum. an X.

(1) La demande d'indemnité fut rejetée par la Commission d'indemnité le 21 octobre 1831 : l'actif des biens confisqués était de 96.885 fr. 72, le passif de 2.735.917 fr. 42, soit un excédent de passif de 2.639.031 fr. 70.

- 1.465. **Rouot** (Anne-Marie de), fille du suivant; Bar. — *Em.* II, 134. — *Rad. prov.* 8 prair. an II. — *Elim.* 27 pluv. an X.
- 1.466. **Rouot** (Charles-Antoine de), vérificateur des domaines et de l'enregistrement; Bar. — *Em.* II, 134. — *Amn...* — *Indem.* 293 fr. 16 de rentes.
- 1.467. **Rouot** (Charlotte-Pauline de), fille du précédent; Bar. — *Em.* II, 134. — *Rad. prov.* 8 prair. an II. — *Elim.* 27 pluv. an X.
- Voir n° 15.
- 1.468. **Rouot** (François d'Ausise), frère de la précédente; Bar. — *Em.* II, 134. — *Amn...*
- 1.469. **Roussel** (Henry-Mathieu); Bar. — *Em.* liste de la Haute-Marne du 20 août 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne, 11 juin 1793; par le dist. de Bar, 9 niv. an III. — *Rad. déf.* 15 pluv. et 5 vent. an III.
- 1.470. * **Roussel** (Jean-François), bénédictin à Montiers-la-Celle (diocèse de Troyes), puis à Saint-Vanne, de Verdun. — *Dép.* 14 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).
- 1.471. **Rousseville** (Jean-Baptiste), curé de Saint-Timothée de Reims; Dun. — *Em.* II, 91, 94. — *Indem.* 106 fr. 17 de rentes (pour lui et pour son frère, qui suit).
- 1.472. **Rousseville** (Sébastien), chapelier, frère du précédent; Dun. — *Em.* II, 91, 94. — Mort à Andenelle (comté de Namur), 9 sept. 1792. — *Elim.* 11 germ. an IX.
- 1.473. **Rouvrois** (Jean-Prosper-Victor de), ancien gendarme de la garde ordinaire du roi; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 119. — *Amn.* 29 vend. an XI. — *Indem.* 850 fr. 23 de rentes.
- 1.474. * **Rouvrois** (Laurent), vicaire aux Islettes. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII. 3; IX, f° 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.475. * **Rouyer** (Claude-François), curé de Rupt-devant-Saint-Mihiel. — *Reclus* pour incivisme, 10 nov. 1792 (loi du 26 août 1792). — *Dép.* 26 germ. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.476. **Rouyer** (François-Joseph), garde du corps; Gondrecourt. — *Em.* II, 85. — *Amn.* 26 pluv. an XI.
- 1.477. **Rouyer** (Joseph); Dampvieux (Moselle) et Haumont. — *Em.* IV, 5.

- 1.478. * **Rouyer** (Thierry-Nicolas), grand-vicaire à Reims (Marne);
Dun. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 91. —
Maint. prov. 8 mess. an IV. — *Rad. prov.* 14 niv. an VIII.
— *Elim.* 11 pluv. an X.
- 1.479. **Rouyn** (Françoise-Charlotte-Victoire de), femme de l'émigré
Louis-Marie-Charles de Salse d'Apremont; Metz et Nonsard.
— *Em.* liste de la Moselle du... — *Indem.* 170 fr. 64 de
rentes (pour elle et pour son frère Joseph de R., qui suit).
- 1.480. **Rouyn** (Jean-Baptiste de), ancien capit. d'infant. au rég. de
Royal-Roussillon; Dieppe. — *Em.* IV, 4. — *Rad. déf.*
28 germ. an III. — *Indem.* 316 fr. 76 de rentes (pour lui et
pour sa femme).
- Voir n° 1700.
- 1.481. **Rouyn** (Joseph de), frère de l'émigrée Charlotte-Françoise-
Victoire de R.; Conflans (Moselle) et Nonsard. — *Em.* VI,
5. — Tué à l'affaire d'Obercamlach, 13 août 1796.
- 1.482. **Rouyn** (Louis-Henry de), curé de Warcq, frère de l'émigré
Jean-Baptiste de R. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)*. —
Rad. prov. 9 vend. an IV (¹).
- 1.483. **Rouyn** (Louis-Stanislas de), fils de l'émigré Jean-Baptiste de
R.; Dieppe. — *Em.* II, 72. — Mort à Bruges, 19 sept. 1793.
— *Amn...*
- 1.484. **Rouyn** (Louise-Elisabeth de), sœur du précédent; Dieppe. —
Em. III, 31. — *Rad. déf.* 28 germ. an III.
- 1.485. **Rouyn** (Marie-Josèphe de), sœur des précédents; Dieppe. —
Em. III, 31. — *Rad. déf.* 28 germ. an III.
- 1.486. **Rouyn** (Nicolas-Henry de), lieut. d'infant. au rég. de Rouergue,
frère des précédents; Toul (Meurthe) et Dieppe. — *Em.* II,
72; III, 31. — *Amn.* 22 brum. an XI.
- 1.487. **Rouyn de Rogéville** (Antoine-Joachim-Nicolas de), officier de
caval.; Metz et Ville-sur-Saulx. — *Em.* VI, 1. — *Maint.*
prov. 16 therm. an V. — *Amn.* 23 fruct. an X. — *Indem.*
735 fr. 59 de rentes.
- 1.488. **Roye d'Auffremont** (Gabriel-Jean-Antoine de); Bar. — *Em.*
I, 10; II, 6. — *Indem.* 53 fr. 26 de rentes.

(¹) Conformément aux lois des 22 germ. et 22 prair. an III.

- 1.489. **Royer** (¹) (Raimond-Pierre-Charles); Saint-Julien. — *Em.* II, 105, 127. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 139 fr. 61 de rentes.
- 1.490. **Royer de Monclos** (Henry); Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 121. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793, rapportant celui du 9 janv. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Indem.* 249 fr. 60 de rentes.
- 1.491. **Ruin** (François), capit. au 6^e rég. de hussards, anciennement de Lauzun; Verdun. — *Em.* II, 128. — *Rad. prov.* 17 juin 1793, *déf.* 13 fruct. an VI.
- 1.492. **Sabatier de Cabre** (Honoré-Auguste), baron de Levoncourt, ancien conseiller d'Etat, ministre plénipotentiaire du royaume en pays étrangers, administrateur des consulats et du commerce dans le Levant; Paris et Levoncourt. — *Em.* III, 29.
- 1.493. **Saguez de Breuvery** (Perrette-Nicole), veuve d'Alexandre de Beurges; Châlons-sur-Marne et Ville-sur-Saulx. — *Em.* I, 20; II, 10. — *Rad. prov.* 3 niv. an II, *déf.* 16 germ. an III.
Voir n^os 100, 102 et 103.
- 1.494. **Saillet** (Henry-Charles de), lieut.-col. au 70^e rég. d'infant. anciennement Médoc; Bar. — *Em.* IV, 2. — *Rad. prov.* 24 brum. an II, *déf.* 1^{er} vent. an V.
- 1.495. **Saintelette** (Jean-François), prêtre, ancien professeur de mathématiques et de physique au collège de Verdun — *Em.* V, 7. — *Amn.* 2 flor. an XI. — *Indem.* 65 fr. 3½ de rentes.
- 1.496. **Saincton** (Catherine-Toussaint), femme de l'émigré Jean-Baptiste de Vassal-Monviel; Stenay. — *Em.* III, 37. — *Elim.* 2 mess. an IX.
- 1.497. **Sainsère** (Paul-François), prêtre; Vaucouleurs. — *Omis* sur les listes d'émigrés (?). — *Amn.* 21 therm. an XI.
- 1.498. **Saint-Alban** (...), ancien major de la place de Verdun. — *Em.* II, 130.
- 1.499. **Saint-Alban** (l'abbé); Verdun. — *Em.* II, 130.
- 1.500. **Saint-Alban-la-Beaume** (...), rentier; Verdun. — *Em.* II, 130.

(1) En 1826, il s'appelait le *baron Royer de Saint-Julien*.

- 1.501. **Saint-Cyr** (Alexis-Frédéric Léonard de), fils de l'émigrée Marie-Thérèse de Saint-Pierre, veuve de S.-C.; Lion-devant-Dun. — *Em.* III, 40 (¹). — *Amn.* 22 brum. an XI.
- 1.502. **Saint-Cyr** (Anne-Xavier Léonard de), sœur du précédent; Lion-devant-Dun. — *Em.* III, 40. — Morte à Dresden, 3 avril 1801. — *Amn.* 17 vent. an XI.
- 1.503. **Saint-Cyr** (Charles-Antoine Léonard de), ancien capit. d'artillerie, frère des précédents; Lion-devant-Dun. — *Em.* III, 40. — *Amn.* 26 pluv. an XI.
- 1.504. **Saint-Cyr** (Joseph-Louis Léonard de), frère des précédents; Lion-devant-Dun. — *Em.* III, 40. — *Amn...*
- 1.505. **Saint-Cyr** (Laurent Léonard de), frère des précédents; Lion-devant-Dun. — *Em.* III, 40.
- 1.506. **Saint-Cyr** (Simon Léonard de), frère des précédents; Lion-devant-Dun. — *Em.* III, 40.
- 1.507. **Saint-Hillier** (Pierre de), ancien colonel de caval., sous-lieut. à la 2^e compagnie française des gardes du corps; Sommedieue. — *Em.* II, 133. — *Amn...* — *Indem.* 115 fr. 17 de rentes.
- 1.508. **Saint-Hillier** (Pierre-François-Joseph de), fils du précédent; Sommedieue. — *Em.* II, 133.
- 1.509. **Saintignon** (Charles-Joseph, comte de), chambellan de Leurs Majestés Impériales, colonel au service de France; Puxy (Moselle) et Romagne-sous-les-Côtes. — *Em.* II, 66. — *Amn.* 7 vend. an XI. — *Indem.* 637 fr. 20 de rentes.
- 1.510. **Saintignon** (Marie-Josèphe de), veuve de Christophe, marquis de Raigecourt; Metz et Hadonville. — *Em.* II, 54, 71; 111. — *Maint.* 8 vent. et 3 flor. an II. — Morte à Limbourg (diocèse de Metz) (?), 11 mai 1795. — *Elim.* 2 mess. an IX.

Voir n° 1395.

(¹) La liste II porte : « quatre fils et toutes les filles Saint-Cyr... ». Ce dernier détail provient d'une erreur dans la lecture d'un état d'émigrés dressé par la municipalité de Lion. Cet état donne aux enfants Saint-Cyr les prénoms d'Antoine, Laurent, Joseph-Alexis, Simon et Anne. Les documents relatifs à l'amnistie semblent bien établir que Joseph-Louis et Alexis-Frédéric Saint-Cyr sont deux individus différents. Il y aurait donc eu six enfants Saint-Cyr émigrés et non cinq.

1.511. **Saint-Mard** (Jacques), cultivateur; Verneuil-le-Petit. — *Em.* II, 88.

1.512. **Saint-Pierre** (Marie-Thérèse de), veuve de Joseph Léonard de Saint-Cyr, major de cavalerie au rég. de Penthievre; Lion-devant-Dun. — *Em.* II, 92. — Morte à Dresde, 26 mars 1801. — *Elim.* 2 mess. an IX.

Voir n° 1501-1506.

1.513. **Saint-Vincent** (Antoine-Charles de), ancien capit. d'infant. au rég. de Périgord; Murvaux. — *Em.* II, 92, 102; 10 févr. 1793. — Mort à Luxembourg, 14 juin 1794. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem...*⁽¹⁾.

Voir n° 716.

1.514. **Saint-Vincent** (Charles-Louis de), officier au rég. d'Auvergne, fils du précédent; Murvaux. — *Em.* II, 92. — *Ann.* 28 fruct. an X.

1.515. **Saint-Vincent** (Jacques-François de), ancien capit. au rég. des grenadiers royaux de Lorraine, lieutenant des maréchaux de France pour Sainte-Menehould, frère de l'émigré Antoine-Charles de S.-V.; Paroiss. — *Em.* II, 33. — *Ann.* 20 vend. an XI. — *Indem.* 4.785 fr. 59 de rentes.

Voir n° 1037.

1.516. **Saint-Vincent** (Jacques-François-Xavier de), capit. au corps des mineurs, fils de l'émigré Antoine-Charles de S.-V.; Murvaux. — *Em.* II, 131, 133. — *Ann.* 18 frim. an XI, comme étant mort à Prague le 24 août 1802. — Mort le 27 sept. 1825 au service d'Autriche.

1.517. **Saint-Vincent** (Jean-Louis de), ancien capit. au rég. d'Auvergne; Ancemont. — Omis sur les listes d'émigrés. — *Ann.* 23 fruct. an X.

1.518. **Saint-Vincent** (Marie-Anne de), fille de l'émigré Antoine-Charles de S.-V.; Murvaux. — *Em.* II, 92; 10 févr. 1793. — *Elim.* 2 mess. an IX.

1.519. **Saint-Vincent** (Marie-Marguerite-Scolastique de), sœur de la précédente; Murvaux. — *Em.* 10 févr. 1793.

1.520. **Salse** (Frédéric de), officier au rég. de Rohan-Soubise, fils de l'émigrée Françoise de Zueffelt de Suève, veuve de S.; Milly. — *Em.* II, 92, 94.

(1) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à un principal de 48.984 fr. 69.

1.521. Salse d'Apremont (Louis-Charles-Hippolyte, baron de), officier de caval. au rég. de la Reine; Verdun. — *Em.* II, 129. — *Indem.* 970 fr. 81 de rentes (pour lui et pour ses frère et sœur, qui suivent).

Voir n° 919.

1.522. Salse d'Apremont (Marie-Scolastique de), femme de l'émigré Joseph-Guillaume-Xavier Le Goulon, sœur du précédent; Metz et Baulny. — *Em.* liste des Ardennes, 1^{er} mai 1793.

1.523. Salse d'Apremont, vicomte de Deville (Louis-Marie-Charles de), frère des précédents; Metz et Baulny. — *Em.* liste des Ardennes, 1^{er} mai 1793. — *Ann.* 18 frim. an XI.

Voir n° 1479.

1.524. Salzard (Antoine), ancien soldat au 103^e rég. d'infant.; Burey-en-Vaux. — *Em.* VI, 4; VIII, 1; IX, f° 5. — *Elim.* 29 germ. an IX. — *Indem.* 25 fr. 78 de rentes.

1.525. Saudez (Henry), ancien vicaire à Lion-devant-Dun. — *Em.* II, 93, 94. — *Ann.* 10 germ. an XI.

1.526. Saulet (Pierre-François), marchand; Laimont. — *Em.* III, 4. — *Rad. prov.* 16 juill. 1793.

1.527. Schauwenburg (Charles de); Osthoffen (Bas-Rhin) et Han-devant-Pierrepont. — *Em.* liste du Bas-Rhin, 29 vend. an II. — *Elim...*

1.528. Schumaker (Jean-Michel), chanoine de la cathédrale; Verdun. — *Em.* II, 131. — *Indem.* 110 fr. 25 de rentes.

1.529. ** Senocq (Jean-Baptiste-Innocent), sergent au 11^e bataillon d'infanterie légère; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 14 mess. an II, pour propos contre-révolutionnaires.

1.530. Senocq (Marie-Françoise), veuve de Mathieu de Villedon; Thonne-le-Thil. — *Em.* III, 37. — *Rad. prov.* 23 août 1793. — *Rad. déf.* 1^{er} flor. an VIII. — *Elim.* 2 mess. an IX.

1.531. ** Seroux (Marie-Catherine de), veuve de Simon-Charles de Chardon, officier au rég. de Bouillon; Ivoy-Carignan (Ardennes) et Lamouilly. — *Em.* III, 43. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel des Ardennes le 11 frim. an II, pour relations avec des émigrés⁽¹⁾. — *Elim.* 2 mess. an IX.

Voir n° 306.

(1) Ernest Henry, *Les prisonniers du Mont-Dieu pendant la Révolution*. Revue d'Ardenne et d'Argonne, octobre 1907, p. 216.

- 1.532. * **Serrier** (Joseph), ancien carme; Saint-Mihiel. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.533. **Sève** (les héritiers de René), archidiacre d'Argonne, abbé commendataire de la Clareté-Dieu (diocèse de Tours), mort à Verdun, 12 avr. 1789 — *Em.* II, 128. — *Mainst. prov.* 9 prair. an V. — *Rad. déf.* 23 vend. an VII.

Cette inscription concernait.

1. **Sève** (Benoite-Antoinette), fleuriste; Paris.
2. **Sève** (Jeanne-Benoite-Antoinette), femme de Philibert Collenot; Lyon.
3. **Sève** (Jeanne-Marie-Gabrielle-Antoinette), femme de Jean-Daniel Colbert, marchand de pelleteries; Genève.

Nièces de René S., représentant leur père, Benoît-Antoine Sève, marchand de soie à Lyon.

4. **Sève** (Marguerite), sœur de René S.; Neuville-sur-Saône (Rhône-et-Loire).
5. **Sève** (Marie), veuve de Claude-Louis Lagneau, sœur de René S.; Caluire (Rhône-et-Loire).

- 1.534. **Sillet** (Pierre), curé d'Epinonville. — *Em.* II, 30.

- 1.535. * **Simon** (Charles), vicaire à Delouze et à Houdelaincourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Ann.* 10 germ. an XI.

- 1.536. **Simon** (Jean-François), curé de Woël, ancien membre de l'Assemblée constituante. — *Em.* II, 120. — *Elin.* par arr. des Consuls, 1^{er} niv. an X.

- 1.537. * **Simon** (Sébastien), capucin; Etain. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

- 1.538. **Simon de Solémy** (Jean-Baptiste); Lescaute-près-Auch (Gers) et Moranville. — *Em.* liste du Gers, 1^{er} oct. 1793 (?) — *Ann.* 25 germ. an XI.

- 1.539. **Simonet** (Jean-Baptiste), juge de paix; Montiers-sur-Saulx. — *Em.* liste du département de la Marne du 30 vent. an II. — *Rad. prov.* 1^{er} niv. an IV, *déf.* 3 germ. an VI.

- 1.540. **Sirjacques** (Henry), ancien lieutenant-colonel; Etain. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)*. — *Ann.* 8 niv. an XI.

Voir n° 1573.

- 1.541. **Sivry** (Jeanne-Barbe), veuve de Claude-François Hardy; Lon-

guyon (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. prov.*
par la Moselle, 14 flor. an VI; *déf.* 7 frim. an VII.

1.542. **Sommellier** (Alexis-Nicolas), ancien vicaire épiscopal à Verdun et procureur-syndic du district. — *Em.* III, 45.

1.543. **Sondon** (Nicolas), laboureur; Xammes (Moselle) et Lachaussée.
— *Em.* IV, 5. — *Rad. prov.* 10 brum. an II, *déf.* 9 prair.
an VIII.

Voir n° 1589.

1.544. **Sonrier** (Nicolas-François), étudiant; Stenay. — *Em.* II, 93;
III, 43. — *Amn.* 10 therm. an X.

1.545. **Soubise** (les héritiers du maréchal Charles de Rohan, prince de), mort le 2 juill. 1787; Paris et Louppy-le-Château. —
— *Em.* I, 5. — *Indem...* (1).

Cette inscription concernait.

1. **Bourbon-Condé**, duc de Bourbon (Louis-Henry-Joseph de), fils de l'émigré Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé.

2. **Bourbon-Condé** (Louise-Adélaïde de), abbesse de Remiremont, sœur du précédent.

Représentant leur mère, Charlotte-Godefride-Elisabeth de Rohan-Soubise, fille du maréchal de Soubise.

3. **Rohan-Soubise** (Armande-Victoire-Josèphe de), femme d'Henry-Louis-Marie de Rohan, prince de Guéméné, fille du maréchal de Soubise.

1.546. **Souël** (Jean-Pierre), prêtre, ancien professeur de philosophie au collège de Bar-Rosières. — *Em.* VII, 2; VIII, 1. — *Rad. prov.* 5 vend. an IV. — *Elim.* 6 brum. an X.

1.547. **Soulier de Lortal** (François), ancien garde du corps; Lortal (Dordogne) et Triaucourt. — *Em.* II, 41. — *Rad. prov.* 5 niv. an II.

1.548. **Souquet** (Nicolas-Denis), ancien colonel; Dun. — *Omis sur les listes d'émigrés.* — *Indem.* 45 fr. 45 de rentes.

1.549. **Spada** (Agathe-Joséphine-Alexandrine de), fille de l'émigrée Claude-Madeleine-Joséphine Amfrye de Chaulieu, femme de

(1) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à la somme de 59.877 fr. 15 en principal.

Spada; Saint-Mihiel. -- *Em.* 18 déc. 1792; III, 45. — *Séries* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janv. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — Morte à l'étranger. — *Elim.* 2 mess. an IX.

1.550. Spada (Charles-Marie-Joseph de), frère de la précédente; Saint-Mihiel. — Arrestés communs avec sa sœur, sauf celui d'élimination.

1.551. Sponville (¹) (François; Chambley (Moselle) et Lachaussée. — *Em.* V, 7.

1.552. Sponville (François-Gabriel), fils du suivant; Etain. — *Em.* II, 71.

1.553. Sponville (François-Remy), garde-marteau en la maîtrise d'Etain. — *Em.* II, 52. — *Ann.* 14 vent. an XI.

1.554. Stecquel (François), brigadier-fourrier au 1^{er} rég. de hussards; Commercy. — *Em.* VI, 3.

1.555. N....., femme Stecquel, mère du précédent; Commercy. — *Em.* VI, 3.

1.556. Steffen (Charles-Alexis-Jean), prêtre; Juvigny-sur-Loison. — *Em.* VIII, 2. — Mort à Virton, 5 nov. 1794.

1.557. Steinhoff (Georges-François), chanoine semi-prébendé à Saint-Mihiel. — *Em.* II, 121, 127.

1.558. Steinhoff (Jean-Mathias), chapelain à Saint-Mihiel, frère du précédent. — *Em.* II, 126, 127.

1.559. Sthème (François), ancien capit. de caval. et garde du corps; les Eparges. — *Em.* II, 120, 130. — *Indem.* 2.053 fr. 98 de rentes.

1.560. Sthème (Jacques), ancien chanoine de la cathédrale de Verdun, frère du précédent. — *Em.* 15 janv. 1793; II, 34, 131. — *Maint.* 8 prair. an III — *Ann.* 10 germ. an XI.

1.561. Sthème du Corrier (Antoine), neveu du précédent; Verdun. — *Em.* V, 8. — *Ann.* 2 flor. an XI. — *Indem.* 397 fr. 76 de rentes.

1.562. Sthème de Jubécourt (Alexandre), garde du corps, neveu

(1) Cet émigré est peut-être le même que François-Remy Sponville (n° 1553) qui était né à Chambley.

des émigrés François et Jacques Sthème; Metz et Rampont.
— *Em.* II, 34. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 217 fr. 83
de rentes.

1.563. **Sublet d'Heudicourt de Lenoncourt** (Françoise-Victoire),
femme de l'émigré François-Alexis, comte de Rosières;
Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792 ; II, 126⁽¹⁾.

1.564. **Suèvre** (Anne-Thérèse de Zueffelt de), femme de l'émigré
Jacques-Jean-François, comte de Maigret, sœur du con-
damné Gabriel de Z. de S.; Etain. — *Em.* III, 34. — *Elim.*
2 mess. an IX. — *Indem.* 108 francs de rentes.

1.565. **Suèvre** (Charlotte-Françoise de Zueffelt de), femme de l'émigré
Jean-Baptiste-Edouard de Failly, sœur de la précédente;
Conflans (Moselle) et Creuë. — *Em.* VI, 5. — *Elim.* 13 vend.
an X.

1.566. **Suèvre** (Françoise de Zueffelt de), veuve de Jean-Baptiste
de Salsé, capit. au rég. de Normandie; Milly. — *Em.* II,
92. — *Elim.* 19 prair. an IX. — *Indem.* 1.096 fr. 86 de
rentes.

Voir n° 1520.

1.567. ** **Suèvre** (Gabriel de Zueffelt de), baron de Grobin en Prusse
et de Creuë; Creuë. — *Cond. à mort* par le tribunal criminel
de la Meuse, 15 mess. an II, pour rapports avec les émi-
grés et comme contre-révolutionnaire⁽²⁾.

1.568. **Suèvre** (Marie-Jeanne-Philippe-Antoinette-Madeleine de
Zueffelt de), femme d'André-Joseph d'Origny, fille du
précédent; Creuë. — *Em.* liste des Ardennes du... —
Elim. 2 mess. an IX.

1.569. **Suèvre** (Marie-Josèphe de Zueffelt de), femme de l'émigré
François-Benoît-Joseph de Watronville de Pintheville, sœur
du condamné Gabriel de Z. de S.; Pintheville. — *Em.* III,
32. — *Elim.* 2 mess. an IX.

1.570. **Symon de Latreiche** (Charles-Guillaume-Fortuné); Bourmont
(Haute-Marne) et Longeville. — *Em.* liste de la Haute-Marne,

(1) C'est peut-être elle ou son père que concerne l'inscription de la liste,
II, p. 123 : « Le nommé... ci-devant seigneur d'Heudicourt ». (v. n° 259).

(2) La demande d'indemnité fut rejetée par la Commission d'indemnité.
L'actif des biens confisqués était de 20.377 fr. 56, le passif de 43.688 fr. 77,
soit un excédent de passif de 23.291 fr. 21.

du 2 sept. 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne, 27 vent. an V. — *Elim.* 24 germ. an X. — *Indem...* ⁽¹⁾.

- 1.571. **Symon de Latreiche** (François-Hubert), frère du précédent; Bourmont (Haute-Marne) et Longeville. — *Em.* liste de la Haute-Marne, 2 sept. 1792. — *Amn.* 23 fruct. an X ⁽²⁾.
- 1.572. **Symon de Latreiche** (Thérèse-Charlotte), femme de l'émigré Jean-François-Gilbert Gérard d'Hannoncelles, sœur des précédents; Bourmont (Haute-Marne) et Longeville. — *Em.* liste du département de... — *Elim.* 3 frim. an X.
- 1.573. **Symon de Villeneuve** (Marie-Marguerite), femme de l'émigré Henry Sirjacques; Etain. — *Omise sur les listes d'émigrés* (?). — *Amn.* 27 prair. an XI.
- 1.574. **Tabouillot** (Antoine-Charles-Louis), fils de l'émigrée Anne Grandfebvre, femme de François T.; Verdun. — *Em.* II, 131, 133. — *Elim.* par arr. des Consuls, 11 brum. an X ⁽³⁾. — *Indem...* ⁽⁴⁾.
- 1.575. **Tabouillot** (Guillaume), fils de Jean-François T.; Marville. — *Em.* II, 94.
- 1.576. **Tabouillot** (Nicolas), curé de Méligny-le-Grand. — *Dép.* 28 vent. et 26 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 3. — Mort en déportation. — *Rad. prov.* 24 brum. an IV; *déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.577. **Tabouillot** (Nicolas), fils de Jean-Baptiste T.; Marville. — *Em.* II, 94.
- 1.578. **Tabouillot** (Nicolas-Alexis), frère du précédent. Marville. — *Em.* II, 94.

(1) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de la fixer à 2.391 fr. 54 en principal.

(2) La demande d'indemnité fut rejetée : l'actif des biens confisqués était de 1.195 fr. 77, le passif de 1.680 fr., soit un excédent de passif de 484 fr. 23.

(3) Il mourut le 19 février 1813, maire de la ville d'Essen (grand-duché de Berg). Après 1815, ses enfants résidèrent en Prusse. Ils y étaient encore en 1826.

(4) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité pour ses biens propres à 37.168 fr. 20, et pour les biens de ses parents, dépossédés par partage de présuccession, à 16.031 fr. 05 en principal. Les décisions de la Commission d'indemnité, en date du 27 octobre 1829 et du 12 janvier 1830, manquent dans le registre de la préfecture.

- 1.579. **Tallot** (Jean-Baptiste), ancien savetier, engagé volontaire à Paris le 26 juill. 1792; Lavignéville. — *Em.* VI, 5. — *Elém.* 29 germ. an IX.
- 1.580. * **Tannier** (Jacob), ancien carme à Bar, en religion père Jacob; Longeville. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.581. **Taron** (... comte de), capit. au rég. de Monsieur-dragons; Saint-Mihiel. — *Em.* II, 124.
- 1.582. **Tempeste** (Joseph-Thomas-Marie), ancien capit. irlandais au service de France; Montmédy. — *Em.* II, 88.
- 1.583. **Thesse** (...), chapelain; Verdun. — *Em.* II, 132.
- 1.584. **Theillusson** (Jean-Isaac de), comte de Sorcy, officier au rég. des gardes suisses; Paris et Sorcy. — *Em.* III, 29. — *Rad. prov.* 22 juill. 1793; *déf.* 5 frim. an III, comme Suisse.
- 1.585. **Thiébault**⁽¹⁾ (Charles), prêtre; Lamouilly. — *Em.* V, 6.
- 1.586. **Thiébault** (Charles-Joseph), frère du précédent; Lamouilly. — *Em.* III, 41; V, 6. — *Amn.* 27 prair. an XI.
- 1.587. **Thiébault** (Jean-Baptiste), frère des précédents; Lamouilly. — *Em.* V, 6. — *Maint. prov.* 15 therm. an V. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.588. **Thiébault** (Nicolas), ancien chanoine à Longuyon, oncle des 4 émigrés Thiébault. Inor. — *Em.* II, 93. — *Rad. prov.* 14 mars 1793. — *Rétablissement sur la liste des émigrés*, 1^{er} mai 1793. — *Maint.* par le dist. de Montmédy, 25 niv. an III. — *Rad. déf.* par décret de la Convention, 14 therm. an III. — *Indem.* 448 fr. 63 de rentes.
- 1.589. **Thiébault** (les héritiers de Nicolas); Lachaussée. — *Em.* IV, 6. La plupart furent inscrits individuellement sur les listes. C'étaient Dominique-Albert-Nicolas Collot. — Jean Husson. — Dominique-Humbert Jacquemot. — Hyacinthe Mathiot. — Jean Neveux. — Jean-Nicolas Neveux. — Martin-Jean-Baptiste Nicolas. — Antoine Picquant. — Sébastien-Alexis Picquant. — Nicolas Sondon.
- 1.590. **Thiébault** (Nicolas-Pierre), frère des émigrés Charles, Charles-Joseph et Jean-Baptiste T.; Lamouilly. — *Em.* V, 6. — *Amn.* 10 germ. an XI.

(1) On trouve aussi les signatures *Thiébeault* et *Thiébeauld*.

- 1.591. ** **Thiérot** (Antoine), apothicaire, administrateur du district d'Etain. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 16 mess. an II, pour intelligences avec l'ennemi en 1792.
- 1.592. **Thierry de Lacour** (Joseph-Antoine), ancien sous-lieut. au rég. de Noailles dragons, fils du suivant; Ligny. — *Em.* liste du département de... — *Rad. prov.* par la Moselle, 5 flor. an II; *déf.* 26 therm. an III.
- 1.593. **Thierry de Lacour** (Paul-André-Thomas), maréchal des logis des gardes du corps; Ligny. — *Em.* liste du département de... — *Rad. prov.* par la Haute-Marne, 4 juin 1792; *déf.* 26 therm. an III.
- 1.594. **Thierry** (Claude), prêtre (?); Sainte-Menehould (Marne) et Clermont. — *Prévenu d'émigration.* — *Indem.* 27 fr. 62 de rentes.
- 1.595. * **Thierry de Saint-Beaussant** (Antoine), chanoine de la cathédrale de Toul; Bar. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* III, 2.
- 1.596. **Thierry de Saint-Beaussant** (Antoine), ancien capit. au rég. de Royal-Lorraine-cavalerie; Rambucourt. — *Em.* 11 janv. 1793; II, 48, 105. — *Maint.* 26 juin 1793 et 19 flor. an II. — *Amn.* 26 frim. an XI. — *Indem.* 2.132 fr. 45 de rentes.
- 1.597. **Thierry de Saint-Beaussant** (François-Eustache), ancien capit. d'infant., frère du précédent; Toul (Meurthe) et Montsec. — *Em.* II, 125, 134. — *Amn.* 29 vend. an XI. — *Indem.* 836 fr. 27 de rentes.
- 1.598. **Thionville** (Joseph-Dominique-Charles de); Bar. — *Em.* II, 18; II, 9, 104, 110. — Mort à Bar, 13 fruct. an IX. — *Amn.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 239 fr. 59 de rentes.
- 1.599. **Thirion** (...), prêtre; Breux. — *Em.* VIII, 2.
- 1.600. **Thirion** (Nicolas); Mouilly. — *Em.* X, f° 1.
- 1.601. * **Thoiré** (Louis), lazaroïste; Bar. — *Dép.* (loi du 26 août 1792).
- 1.602. * **Thomas** (Charles-Hyacinthe), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* 14 prair. an II, comme suspect (arr. de Malarmé du 6 germ.). — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 84 fr. 15 de rentes.
- 1.603. * **Thomas** (Hubert), carme; Saint-Mihiel. — *Dép.* (loi du 25 août 1792). — *Em.* 18 déc. 1792; II, 126. — *Dép.* VII, 6. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

- 1.604. * **Thomas** (Jean), curé de Pure (Ardennes); Autréville. — *Dép.* (loi du 26 août 1792).
- 1.605. **Thomas** (Jean), vicaire à Bertrameix (Moselle); Aubréville. — *Em.* II, 26. — *Indem.* 71 fr. 52 de rentes.
- 1.606. * **Thomas** (Thomas), capucin; Bar. — *Dép.* 26 germ. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.607. **Thomassin** (Charles), officier au 39^e rég. d'infant., anciennement de l'Isle-de-France; Commercy. — *Em.* IX, f° 4.
- 1.608. **Thomassin du Chamois** (Charles-Nicolas de); Nancy et Bouconville. — *Em.* liste de la Meurthe, 19 juill. 1792. — *Indem.* 331 fr. 56 de rentes.
- 1.609. **Thouand** (François), vicaire à Neufchâteau (Vosges); Broussey-en-Blois. — *Em.* III, 28. — *Amn.*... (¹).
- 1.610. **Thouand** (Jean), ancien curé de...; Houdelaincourt. — *Omis sur les listes d'émigrés (?)*. — *Amn.* 27 prair. an XI.
- 1.611. **Thouand** (Joseph), vicaire à Rigny-la-Salle, frère de l'émigré François T. — *Em.* III, 28 (²).
- 1.612. **Thouvenot** (Jacques-Joseph), officier d'infant. au rég. de Beauce; Ligny. — *Em.* I, 19 ; II, 24. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.613. ** **Thuileur** (Pierre), gendarme; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire le 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 1.614. * **Thuot** (Nicolas-Sébastien), ancien curé de Jubécourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* V, 5. — *Dép.* VII, 3; IX, f° 3. — *Rad. prov.* 19 niv. an V, *déf.* 5 pluv. an IV. — Mort à Schomberg, 24 janv. 1797. — *Elim.* 25 frim. an X. — *Indem.* 2 fr. 37 de rentes.
- 1.615. **Tocquot** (Anne); les Paroches. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 114. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — *Maint.*

(1) Une demande d'indemnité ayant été faite, le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à un principal de 414 fr. 96. La réclamation fut rejetée par la Commission d'indemnité, faute de production de pièces justificatives.

(2) En 1826, il habitait la Poméranie.

10 janv. 1793. — *Arr.* du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janv. 1793. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Elm.* 2 mess. an IX (¹).

- 1.616. **Tocquot** (Gabriel), ancien curé et doyen de la collégiale de Saint-Mihiel. — *Dép.* (lo) du 26 août 1792; VII, 6. — *Rud. déf.* 5 pluv. an IV. — *Elm.* 11 pluv. an X.

Voir n° 95.

- 1.617. **Tocquot** (Jean-François), homme de loi; Londres et Saint-Mihiel. — *Em.* VIII, 3 — *Maint.* 19 fruct. an II. — *Sursis* par le comité de législation à la vente de ses biens jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, 24 therm. an III. — *Elm.* 6 brum. an X.

- 1.618. **Tocquot** (Jeanne-Marguerite), sœur de l'émigrée Anne T.; les Paroches. — Arrêtés communs avec sa sœur. — *Indem...* (²).

- 1.619. **Tocquot** (Philippe-Nicolas), curé d'Hattonchâtel, frère des précédentes. — *Em.* II, 114. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 662 fr. 04 de reates.

- 1.620. **Toussaint** (Jeanne-Catherine), servante de l'émigré Jean-Baptiste-Nicolas Marry Stenay. — *Em.* 25 avril 1793; III, 38.

- 1.621. **Toussaint** (Laurent), cultivateur; Grand-Failly (Moselle) et Saint-Laurent. — *Em.* II, 69. — *Rad. prov.* par le dist. de Longwy, 9 pluv. an III; *déf.* 27 germ. an III.

- 1.622. **Toustain-Viray** (François-Etienne de); Nancy et Naives-devant-Bar. — *Em.* liste de la Meurthe du 18 therm. an III.

- 1.623. **Toustain-Viray** (Louis-Gabriel-André de); chevalier de Malte, frère du précédent; Nancy et Naives-devant-Bar. — *Em.* liste de la Meurthe du... — *Rad. prov.* par la Meurthe avant vend. an VII.

- 1.624. **Tranchant** (Jean-Baptiste-Jérôme), prêtre, ancien secrétaire de l'évêché de Verdun. — *Em.* II, 131. — *Amn.* 10 germ. an XI.

(1) La demande d'indemnité fut rejetée le 17 janvier 1831 par la Commission d'indemnité, l'actif des biens confisqués étant de 17.818 fr. 67, le passif de 18.533 fr. 03.

(2) Le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à 4.306 fr. 74 en principal. La décision de la Commission d'indemnité, en date du 24 janvier 1831, manque.

- 1.625. * **Tripied** (François), curé d'Autrécourt. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); VII, 3; IX, f° 3. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.626. * **Tripied** (François), curé de Marre. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 7. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.627. **Tripied** (Marguerite), femme de l'émigré Nicolas Grade, domestique de l'émigré Desnos; Verdun. — *Em.* III, 47. — *Rad. prov.* 25 août 1793. — *Elim.* 19 prair. an IX.
- 1.628. **Tristant** (Etienne), chapelain; Verdun. — *Em.* IV, 6. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 263 fr. 79 de rentes.
- 1.629. **Tronsson** (Jean-Baptiste), employé à la société typographique de Neuwied; Varennes. — *Em.* II, 42, 45. — *Rad. prov.* 23 pluv. an VIII. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.630. * **Tronsson** (Jean-Baptiste), ancien chanoine à Montfaucon, oncle du précédent. — *Dép.* 7 fruct. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation. — *Indem.* 89 fr. 67 de rentes.
- 1.631. **Tronville** (Antoine), prêtre; Verdun. — *Em.* II, 130, 133. — *-- Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.632. * **Tronville** (Bernard), chanoine de la Madeleine; Verdun. — *Dép.* 7 fruct. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.)⁽¹⁾.
- 1.633. **Tronville** (Pierre), musicien; Verdun. — *Omis sur les listes d'émigrés.* — *Amn.* 17 brum. an XI.
- 1.634. **Trouslard** (Jean-Louis), volontaire au bataillon de l'Arsenal, à Paris, puis employé dans les charrois, enfin volontaire à la 32^e demi-brigade; Soumazannes. — *Em.* VI, 4. — *Maint.* 24 prair. an II. — *Rad. prov.* 4 fruct. an II.
- 1.635. **Trouvé de Sèvre** (Catherine), veuve de Charles Cellier de Panne, baron de Serainchamps⁽²⁾; Metz et Bar. — *Em.* III, 2.
- 1.636. **Troyon** (Laurent-François), ancien avocat au bailliage de Briey; Briey (Moselle) et Saint-Hilaire. — *Em.* III, 30; VI, 4. — *Amn.* 18 frim. an XI.

(1) Il ne put partir pour Rochefort à cause de ses infirmités.

(2) Abbé F.-J. Poirier, *Metz, Documents généalogiques*. La liste III donne seulement « La veuve Cellier-Serimchamps, domiciliée à Metz... ».

- 1.637. **Turquetil** (Jean-Noël), ancien capit. au rég. de la Fère-infanterie; Arrancy. — *Em.* listes du Calvados des 10 oct. et 3 nov. 1793. — *Rad. prov.* par le Calvados le...; *déf.* 27 germ. an VII.
- 1.638. * **Urbain** (Gilles), curé de Montmédy. — *Dép.* 28 prair. an II (arr. de Mallarmé du 6 germ.). — Mort en déportation.
- 1.639. **Vacquant** (Philippe-Auguste-Alexandre de), ancien officier; Fléville (Moselle) et Spincourt. — *Em.* liste de la Meuse du 17 sept. 1793. — *Amn.* 27 brum. an XI.
- 1.640. * **Valentin** (Jacques-François), curé de Chaillon. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 6. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.641. **Vallet de Villey** (François-Louis), officier de la maîtrise des eaux et forêts; Nancy et Contrisson. — *Em.* II, 22. — *Indem.* 16 fr. 29 de rentes.
Voir n° 375.
- 1.642. **Van Crombreughe** (Marie-Françoise-Geneviève), femme, entroisièmes noces, de l'émigré Pierre-Benoît, baron de Myen⁽¹⁾; Savonnières-devant-Bar. — *Em.* 4 déc. 1792; III, 22. — *Maint. déf.* 1^{er} flor. an V. — *Elim.* 28 prair. an IX. — *Indem.* 2.093 fr. 22 de rentes.
Voir n° 1239.
- 1.643. **Varange** (Antoine-Eléonore-Louis-Marie de Lor de), officier d'infant. au rég. de l'Isle-de-France, frère du suivant; Ligny. — *Em.* II, 24; V, 1. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.644. **Varange** (Louis-Henry de Lor de), aspirant à l'école militaire de Brienne, fils du suivant; Ligny. — *Em.* V, 1. — *Rad. prov.* 4 mess. an II. — Mort à Ligny, 11 pluv. an VI. — *Amn.* 2 flor. an XI.
- 1.645. **Varange** (Louis-Thomas de Lor de), baron de Sainte-Julie, ancien capit. au rég. de Normandie; Ligny. — *Em.* II, 23, 47, 82; III, 19. — *Rad. prov.* par le dist. de Luxeuil (Haute-Saône), 29 mess. an XII. — *Amn.* 25 niv. an XI. — *Indem.* 453 fr. 81 de rentes.
- 1.646. * **Varin** (Claude-François), vicaire à Bezonvaux. — *Dép.* 16 prair. an II, comme suspect (arr. de Mallarmé du 6 germ.).

(1) Elle avait été femme, en premières noces de... Boulet de Fervacques, en secondes noces de... de Mun.

- 1.647. **Varin** (Joseph-Gabriel), marchand de vins et eaux-de-vie; Loisey. — *Em.* 7 déc. 1792; 10 mars 1793; III, 4. — *Maint. prov.* 4 germ. an V. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.648. **Varin** (Remy), ancien vicaire de Saint-Etienne de Bar, frère du précédent; Loisey. — *Em.* II, 25. — *Amn.* 8 niv. an XI.
- 1.649. **Vassal-Monviel** (Jean-Baptiste de), ancien brigadier des armées, ancien colonel de la garde nationale du canton de Stenay; Stenay. — *Em.* II, 89. — Mort à Münster (Westphalie), 9 sept. 1799. — *Indem.* 245 fr. 52 de rentes.
Voir n° 1496.
- 1.650. **Vassart** (Alexis-Victor de), sous-lieut. au rég. de Royal-vaisseaux; Bar. — *Em.* II, 133, 134. — *Amn.* 18 frim. an XI.
- 1.651. **Vassart** (Jean-François de), officier, frère du précédent; Bar. — *Em.* 13 janv. 1793.
- 1.652. **Vassart** (Jean-François-Louis-Claude de), officier dans un rég. provincial; Bar. — *Em.* I, 18. — *Amn.* 6 mess. an XI (¹).
- 1.653. **Vassault** (Louis-Guillaume de); Brieulles-sur-Meuse. — *Em.* II, 91. — Mort le 14 janv. 1796. — *Amn.* 26 frim. an XI. — *Indem.* 1.106 fr. 47 de rentes.
Voir n° 584.
- 1.654. * **Vast** (Jean), vicaire à Laimont. — *Em.* IV, 2. — *Dép.* 19 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Amn.* 8 niv. an XI.
- 1.655. ** **Vatrin** (Anne); Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II, pour intelligences avec l'ennemi en septembre 1792.
- 1.656. **Vatrin** (Claude-Antoine), lieut. d'infant. au rég. d'Agenois, frère de la précédente; Etain. — *Em.* II, 51. — *Amn.* 14 vent. an XI. — *Indem.* 641 fr. 08 de rentes.
- 1.657. ** **Vatrin** (Hélène), sœur des précédents; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II.
- 1.658. ** **Vatrin** (Henriette), sœur des précédents; Verdun. — *Cond. à mort* par le Tribunal révolutionnaire, 5 flor. an II.

(¹) La demande d'indemnité fut rejetée par la Commission d'indemnité, le 14 févr. 1831, l'excédent du passif sur l'actif des biens confisqués étant de 469 fr. 75.

- 1.659. **Vatrin** (Marguerite), femme de l'émigré Jean-Baptiste Nouviaire; Avioth. — *Em.* V, 6. — *Elim.* 14 fruct. an IX.
- 1.660. **Vauchaussade** (Jean-Baptiste de), adjudant-major au 15^e rég. d'infant. anciennement Béarn; Burey-la-Côte. — *Em.* II, 83. — *Main.* 8 prair. an II. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 1.541 fr. 49 de rentes.
- 1.661. * **Vaultier** (Dominique), professeur au petit séminaire de Toul; Troussay. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Arr.* du 16 janv. 1793 qui le déclare déporté, non émigré. — *Em.* V, 4.
- 1.662. **Vaultier** (Jean-François-Florentin), fils de Jean-François-Florentin V.; Bar. — *Em.* II, 24. — *Ann.* 18 frim. an XI. — *Indem.* 148 fr. 50 de rentes.
- 1.663. **Vaultrin** (Jacques), avocat au parlement de Paris; Froidos. — *Em.* III, 5; IV, 23. — *Ann.* 19 mess. an X.
- 1.664. **Vauthier** (Marie-Claire), femme de l'émigré Charles-Sébastien de Longeaux; Bar. — *Em.* I, 13. — *Ann.* 18 frim. an XI.
- 1.665. * **Vautrot** (Jean), chapelein; Ligny. — *Dép.* 24 germ. an II, comme insermenté (arr. de Mallarmé du 6 germ.); VII, 2. — Mort en déportation. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.666. * **Vayeur** (Amable), ancien chanoine à Neuwillers (Bas-Rhin); Bar. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* II, 22. — *Rad. prov.* 19 févr. 1793. — *Dép.* VII, 1. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.667. **Vendières de Gaumont** (Jean-Baptiste-François Guillaume de), ancien commissaire du roi près le tribunal de district de Lunéville; Bar. — *Em.* II, 23, 24, 70. — *Ann.* 3 vent. an XI. — *Indem.* 684 fr. de rentes.
- 1.668. **Verdun** (Thérèse-Charlotte), femme de François Lanchères; Metz et Etain. — *Em.* V, 5.
- 1.669. **Vergnette d'Alban** (Victor-Constantin, vicomte de), lieutenant-colonel du rég. du colonel-général-cavalerie; Bezonvaux. — *Em.* II, 132. — *Indem.* 1.223 fr. 75 de rentes.
Voir n° 318, 732, 879.
- 1.670. * **Verneau** (Nicolas), ancien bénédictin à Senones; Commercy. — *Dép.* (loi du 26 août 1792); IX, f° 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

1.671. **Viard** (Madeleine-Joséphine-Angélique de), veuve de Charles-Léopold-François-Xavier, comte de Gondrecourt; Cousances-aux-Forges. — *Em.* II, 23. — *Rad. prov.* 26 juill. 1793. — Morte à Plombières, 3^e j. compl. an VI (¹). — *Elim.* 2 mess. an IX.

Voir nos 693-700.

1.672. **Viard** (Pierre-Arsène), prêtre; Bertheléville. — *Dép...* ou *dm...* (²). — *Amn.* 10 germ. an XI.

1.673. **Viart d'Attignéville** (Marie-Françoise de), femme de Jean-Nicolas Briard, commissaire de la marine (³); Ligny. — *Em. listes des Vosges* des 8 et 21 nov. 1792. — *Rad. prov.* par les Vosges en 1793 ou en l'an II. — Morte vers l'an V. — *Elim.* 16 prair. an IX.

1.674. **Vidame** (Marie-Anne-Philippe de), femme de l'émigré Hyacinthe-Etienne de La Morre; Bar. — *Em.* 6 déc. 1792; II, 20. — Morte à Neuchâtel (Suisse), 24 févr. 1795. — *Rad. prov.* 22 prair. an VII. — *Elim.* 25 prair. an IX. — *Indem...* (⁴).

1.675. **Vignerion de Braquy** (Elisabeth), femme de l'émigré Nicolas Petit de Moranville; Sedan et Verdun. — *Omise sur les listes d'émigrés* (?). — *Amn.* 27 prair. an XI. — *Indem...* (⁵).

1.676. **Vignon** (François), ancien vicaire à Damvillers, fils de Georges V, d'Ecurey. — *Em.* II, 90, 94. — *Amn.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 9 fr. 85 de rentes.

(¹) Baron de Dumast, *La Chambre des comptes du Duché de Bar*, p. 176, note.

(²) C'est probablement lui que concerne l'inscription sur la liste générale par le département des Vosges (27 germ. an II) d'un certain Arsène Viard, ancien vicaire à Liffol-le-Grand, prêtre déporté.

(³) Il fut condamné à mort par le Tribunal criminel extraordinaire de Paris, le 3 mai 1793. Cf. Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. I, p. 112.

(⁴) Proposition du directeur des Domaines de la Meuse de fixer l'indemnité à un principal de 5.237 fr. 83.

(⁵) Il y eut une indemnité de 84 fr. 23 de rentes, pour les biens confisqués sur sa mère, Louise Ganot, veuve de Pierre V. de B., dépossédée par partage de présuccession. Pour les biens que l'émigrée possérait en propre le directeur des Domaines de la Meuse proposait de fixer l'indemnité à un principal de 53.002 fr. 21. La décision de la Commission d'indemnité manque.

- 1.677. **Vignon** (Jean-Baptiste), ancien commis aux aides, fils de Benoît V.; Dun. — *Em.* II, 90, 94.
- 1.678. **Vignon** (Jean-François), étudiant en théologie, frère de l'émigré François V.; Ecurey. — *Em.* II, 93, 94; III, 43. — *Maint.* 9 mars 1793. — Mort à Nordenau (Westphalie), 22 oct. 1796⁽¹⁾. — *Amn.* 10 germ. an XI.
- 1.679. **Villoutreys** (.... de), officier au 7^e rég. de cavalerie; Commercy. — *Em.* III, 27.
- 1.680. **Vincent** (Marie-Hélène), femme de l'émigré Nicolas-Théodore Mergeai; Breux. — *Em.* III, 36. — *Rad. prov.* 19 vent. an V. — *Elim.* 2 mess. an IX.
- 1.681. * **Vincent** (Pierre), ancien chanoine à Vaucouleurs. — *Dép.* (loi du 26 août 1792) VII, 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV. — *Indem.* 35 fr. 19 de rentes.
- 1.682. **Violard** (Pierre), curé de Rampont. — *Em.* II, 33. — Mort à Paderborn, 31 juillet 1819. — *Indem.* 333 fr. 27 de rentes.
- 1.683. **Vissec-Latude** (Jean-Baptiste, comte de), ancien lieutenant-colonel du rég. Dauphin-dragons; Paris et Damviller. — *Em.* II, 132. — *Rad. prov.* 27 flor. an II, *déf.* 4 frim. an III.
- 1.684. **Vissec-Latude** (Jean-Maurice de), ancien capit. au rég. de Languedoc-infanterie; Sedan et Dieppe. — Massacré à Sedan, 5 sept. 1792. — *Em.* II, 63. — *Rad. prov.* 5 août 1793, *déf.* 4 frim. et 5 flor. an III.
- 1.685. **Voillot** (François), ancien curé de Montiers-sur-Saulx. — *Em.* liste de la Haute-Marne du 16 déc. 1792. — *Rad. prov.* par la Haute-Marne en 1793, *déf.* 14 mess. an IV.
- 1.686. * **Voinier** (....), ancien principal du collège Saint-Claude de Toul; Toul (Meurthe) et Troussay. — *Dép.* (loi du 26 août 1792), IX, f° 5. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.
- 1.687. **Voinier** (Joseph), ancien carme à Saint-Mihiel sous le nom de Père Martin; Acraignes, auj. Frolois (Meurthe). — *Em.* liste de la Meurthe du 17 vent. an IV. — *Amn.* 10 germ. an XI.

(1) Gillant, *Souvenirs de la Révolution, Recherches biographiques sur le clergé du diocèse de Verdun*, Verdun, 1905, p. 104. M. l'abbé Gillant donne cette date d'après l'acte de décès. La demande d'amnistie faite au nom de Jean-François V, par son frère, le 14 prair. an X, porte qu'il est mort en Westphalie, le 19 octobre 1796, à l'âge de 26 ans.

- 1.688. **Vyard** (....); Ligny. — *Em.* III, 19.
- 1.689. **Vyart d'Ambly** (François de), ancien conseiller au parlement de Metz; Bar. — *Em.* I, 17; II, 129. — Mort à Warendorf (Westphalie) (¹), 10 févr. 1796. — *Indem.* 1.461 fr. 26 de rentes (pour lui et pour ses 2 frères, qui suivent).
Voir n° 1325.
- 1.690. **Vyart d'Ambly** (Jean-Baptiste de), fils du précédent; Bar. — *Em.* I, 17. — *Maint.* 15 flor. an II; *maint. déf.* 16 vend. an VIII.
- 1.691. **Vyart du Buisson** (Jean-Baptiste de), ancien officier d'infanterie au rég. de Guyenne, frère de l'émigré François de V.; le Buisson (Marne) et Rupt-aux-Nonains. — *Em.* I, 21; II, 11. — *Amn.* 12 therm. an X. — *Indem.* (V. n° 1689).
Voir n° 101.
- 1.692. **Vyart de Lacour** (Charles-Antoine de), ancien conseiller à la Chambre des comptes du Barrois, frère du précédent; Bar. — *Em.* I, 16; II, 9. — Mort à Essen (Prusse Rhénane) 5 avril 1798 (²). — *Indem.* (v. n° 1689).
Voir n° 751.
- 1.693. **Wahu** (Nicolas), chirurgien; Metz et Lachaussée. — *Em.* V, 7. — *Rad. prov.* 7 vent. an II.
- 1.694. **Wallet** (Françoise), femme de l'émigré François de Foucault; Montmédy. — *Em.* II, 45. — *Maint.* 23 mai 1793. — *Em.* III, 41. — *Maint.* 15 sept. 1793 et 9 flor. an II. — *Elim.* 2 mess. an IX.
- 1.695. **Walterskirchen** (Marie-Anne de), femme de Charles-François-Silvestre, vicomte de Spada; Saint-Mihiel. — *Em.* 18 déc. 1792; II, 127; III, 45. — *Sursis* le 9 janv. 1793 à l'arr. du 18 déc. 1792. — Arr. du 1^{er} oct. 1793 rapportant celui du 9 janv. — *Rad. déf.* 24 prair. an III. — *Elim.* 2 mess. an IX.
- 1.696. **Warion** (François); Etain. — *Em.* III, 33. — Mort à Wladrice, en Volhytie (Russie), le 9 mars 1798. — *Amn.* 21 prair. an XI.
- 1.697. **Warry** (Jean-François); Villette (Moselle) et Marville. — *Em.* III, 42.

(1) Baron de Dumast, *Notes complémentaires sur la famille Vyart de Bar-le-Duc* (Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 4^e série, t. VII, p. xvi).

(2) Baron de Dumast, *même ouvrage*, p. xvii.

- 1.698. **Watelet** (Nicolas); **Murvaux**. — *Em.* II, 95; VIII, 2.
- 1.699. **Watronville** (Gérard de), ancien chanoine de la cathédrale de Verdun. — *Em.* II, 132.
- 1.700. **Watronville** (Marie-Antoinette de), femme de l'émigré Jean-Baptiste de Rouyn; Lieppe. — *Em.* III, 31. — *Rad. déf.* 28 germ. an III.
- 1.701. **Watronville de Pintheville** (François-Benoît-Joseph de), frère de la précédente Pintheville. — *Em.* II, 68; III, 32. — *Ann.* 10 germ. an XI. — *Indem.* 3.328 fr. 61 de rentes.
Voir n° 1569.
- 1.702. **Willaume de Champneuville** (les héritiers de Niclas-François), mort à Charopneuville le 15 janv. 1783. — *Em.* II, 132; III, 32; VI, 4. — *Indem...*

De tous les individus que concernait cette inscription, cinq seulement, Jean-Baptiste-Robert Barbier d'Increville, Catherine-Françoise Garaudé, Magdalé Garaudé, François-Gabriel Boudet de Puymaigre et Charles de Brazy, furent inscrits nominativement sur les listes d'émigrés du département de la Meuse. Les autres étaient Jean-Jacques-François de Bock, Jean-Nicolas-Étienne de Bock, Gabriolle-Valentine de Brazy, Louis-Claude de Brazy, Marie-Elizabeth de Brazy, Pierre de Brazy, Gédéon Le Duchat (v. leurs noms).

Quand le conseil de préfecture de la Meuse liquida la succession Wuillaume, le 14 mess. an VIII, Magdalé Garaudé, Jean-Nicolas-Étienne de Bock, François-Gabriel Boudet de Puymaigre étaient seuls regardés comme émigrés. Jean-Jacques-François de Bock, non rayé définitivement des listes d'émigrés, avait été déporté en vertu de la loi du 19 fruct. an V. La confiscation ne frappa donc que ces quatre derniers et ils furent seuls appelés à bénéficier de l'indemnité.

- 1.703. **Zugmeyer** (Louis), curé de Jouy-sous-les-Côtes et de Corniéville. — *Dép.* (loi du 26 août 1792). — *Em.* VI, 3. — *Dép.* VII, 4. — *Rad. déf.* 5 pluv. an IV.

- 1.704. **N...**, profès de l'ordre de Malte; Metz. — *Em.* II, 89 (¹).

- 1.705. **N...**, ancien seigneur d'Heudicourt. — *Em.* II, 123.

Voir nos 259 et 1569.

(1) L'inscription, qui provient du district de Montmédy, ne donne aucune indication sur le lieu de situation des biens, ce qui n'a pas permis d'identifier l'émigré qu'elle concernait.

TABLE ALPHABÉTIQUE

des noms des lieux (').

A

Abainville, 348, 370, 1366.
 Affléville (Moselle), 710.
 Aiguier, 32.
 Aincreville, 408.
 Aizenay (Vendée), 253.
 Albi, 91.
 Alençon (Orne), 280.
 Altwaltersdorf (comté de Glatz), 21.
 Ambly, 188.
 Amel, 1100.
 Amermont (V. *Bouligny*).
 Ancemont, 889, 987, 1517.
 Ancerville, 219, 766.
 Andenelle (comté de Namur), 1472.
 Andevanne (Ardennes), 295.
 Angécourt (Ardennes), 152.
 Anspach (Bavière), 1076.
 Apremont, 607, 814, 1453.
 Arlon (Belgique), 923.
 Arrancy, 485, 1032, 1637.

Aschaffenburg (Bavière), 267 n., 801.
 Aubréville, 1605 (V. *Lochères*).
 Augsbourg (Bavière), 131 n.
 Aulnois-en-Woëvre, 958.
 Aulnois-sous-Vertuzey, 267, 388,
 664, 1030.
 Authe (Ardennes), 1264.
 Autrécourt, 1138, 1625.
 Autréville, 1180, 1604.
 Auxerre, 269.
 Auzéville, 632, 1367-1369.
 Avillers, 1341.
 Avioth, 1280, 1281, 1659.
 Avocourt, 391, 394, 395, 397.
 Avranches (Manche), 227.
 Avranville (Vosges), 346.
 Azannes, 1634.

B

Baireuth (Bavière), 267, 423, 1378
bis, 1380.

(1) Les chiffres qui suivent les noms correspondent aux numéros de la liste. Pour les communes meusiennes, qui sont les plus nombreuses, il a semblé inutile de donner l'indication du département, comme d'indiquer, après les noms des villes connues du lecteur, le département ou le pays.

- Ballay (Ardennes), 261.
 Bamberg (Bavière), 426.
 Bantheville, 942, 1073.
 Barbaise (Ardennes), 1376.
 Bar-le-Duc, 15, 26, 28, 41-43, 52, 78,
 85, 91, 104-106, 140, 151, 153, 154,
 175, 192, 195, 203, 205, 206,
 215 n., 226, 235, 250, 252, 268-
 271, 297, 301, 314, 316, 317, 374,
 379, 380, 415, 477, 567, 569, 616,
 635, 692, 707, 730, 731, 741, 751,
 762, 793, 794, 831, 873-876, 923,
 924, 926, 927, 934, 965, 970, 1020,
 1021, 1026, 1046-1049, 1066, 1067,
 1081, 1082, 1116, 1120, 1121, 1183
 1186, 1196, 1197, 1204, 1209, 1214
 1215, 1227-1230, 1232, 1240, 1248
 1267, 1270, 1292, 1309, 1325-1327
 1372, 1373, 1415, 1416, 1448, 1450
 1465-1469, 1488, 1494, 1546, 1580
 1595, 1598, 1601, 1606, 1635,
 1648, 1650-1652, 1662, 1664, 1666
 1667, 1674, 1689, 1690, 1692.
 Baudignécourt, 1062.
 Baulny, 1522, 1523.
 Bazeilles, 625, 685.
 Bayonville (Meurthe), 1375.
 Beauclair, 1218.
 Beaufort, 1376.
 Beaulieu, 161, 995, 1040.
 Beauzée, 291, 640, 703, 1051, 1217.
 Bellefontaine (commune de Futeau)
 119, 167, 169, 170, 241-244, 468,
 469, 498, 538, 541, 545, 550, 597-
 600, 612-614.
 Belleray, 1295.
 Belrain, 578.
 Belrupt, 593, 1150, 1151.
 Belval (Ardennes), 727.
 Beney, 55.
 Benoîte-Vaux (*V. Rambluzin*).
 Berlin, 15.
 Bernécourt (Meurthe), 1230, 1267.
 Bertheléville, 785, 1672.
 Bertrameix (Moselle), 1605.
 Besançon, 407.
 Béthelainville, 53, 574.
 Béthincourt, 302, 1167.
 Beurey, 155.
 Beuville (Moselle), 485 n.
 Bezannes (Marne), 193.
 Bezonvaux, 318, 732, 879, 1646,
 1669.
 Bialystok (Russie), 774 n.
 Bienville (Haute-Marne), 411.
 Billy-sous-Mangiennes, 13, 406,
 761, 1063.
 Bisléé, 217.
 Bitche (Moselle), 246.
 Blagny (Ardennes), 605.
 Blanzée, 2, 424, 425, 1187.
 Blercourt, 1184.
 Boinville, 310, 312.
 Boissv-Saint-Léger (Seine-et-Oise),
 1024.
 Boncourt, 290, 482, 929.
 Bonnet, 556, 673, 1012.
 Bordeaux, 701, 1062.
 Bornscheid (Luxembourg), 880.
 Bouconville, 1608.
 Bouligny, 576, 710, 1163.
 Bouquemont, 92, 471.
 Bourmont (Haute-Marne), 445, 1570-
 1572.
 Boursault (Marne), 129.
 Bouvigny, 204, 844, 1426.
 Bouvron (Meurthe), 1421.
 Bovée, 694.
 Bovières, 1378.
 Brabant-le-Roi, 194.
 Brabant-sur-Meuse, 765.
 Bracquemont (Seine-Inférieure), 946
 n.
 Braquis, 1027.
 Bras, 682, 1097.
 Bressoncourt (Haute-Marne), 453.
 Breux, 489, 674, 1164, 1599, 1680.
 Brieulles-sur-Meuse, 209, 321, 396,
 584, 812, 851-855, 880-882, 1068,
 1653.

- Briey (Moselle), 565, 741 n., 949,
1080, 1191-1193, 1195, 1636.
Brin (Meurthe), 1393.
Briquenay (Ardennes), 1297.
Brixey-aux-Chanoines, 434, 1139,
1140.
Brizeaux, 643, 1157.
Brocourt, 929.
Brouennes, 623.
Broussey-en Blois, 1609.
Broussey-en-Woëvre, 1260.
Bruges (Belgique), 1483.
Brunswick, 425, 530, 1187 1383.
Bruyères-en-Vosges (Vosges), 556.
Bure, 148, 1089, 1090.
Burey-en-Vaux, 1524.
Burey-la-Côte, 989, 1660.
Burglengenfeld (Allemagne), 944.
Bussières (Seine-et-Marne), 34.
Buzy, 961.

C

- Calais, 627.
Caluire (Rhône), 1533.
Carignan (Ardennes), 306, 1531.
Cattenom (Moselle), 634, 1420.
Cesse, 1031.
Chaillon, 1640.
Chalaines, 109, 110, 401, 412, 1314,
1316, 1317.
Châlons-sur-Marne, 24, 96, 100, 102,
103, 249, 505, 1089, 1090, 1254,
1493.
Chambley (Moselle), 1243, 1551.
Champneuville, 149, 150, 182, 210-
214, 974, 1702.
Champougny, 954.
Chardogne, 448, 449, 737.
Charey (Meurthe), 1339.
Charmois (V. Mouzay).
Charmois (Vosges), 1432.
Charny, 31, 1189.
Chassey, 279, 566, 1168-1170.
Château-Porcien (Ardennes), 1044.
Châtel (Ardennes), 711.
- Châtillon-sous-les-Côtes, 1303.
Chaumont-devant-Damvillers, 147.
Chaumont-sur-Aire, 10, 893, 1016,
1017.
Chauvency-le-Château, 1053, 1262.
Chauvency-Saint-Hubert, 1333.
Cheppy, 529, 739.
Chonville, 1206.
Cierges, 1009, 1216.
Clermont-en-Argonne, 29, 145, 308,
399, 438, 787, 1156, 1283, 1413,
1594 (V. *Vraincourt*).
Cléry-le-Petit, 525, 526.
Coblentz, 473, 947.
Colombes (Seine), 1007.
Commercy, 1, 59, 89, 157, 217, 251,
264, 432, 487, 504, 511, 637, 702,
726, 735, 771, 872, 1038, 1153,
1162, 1208, 1230, 1231, 1273, 1554,
1555, 1607, 1670, 1679.
Compiègne (Oise), 854.
Conflans (Moselle), 583, 1244, 1481,
1565.
Conru (commune de Futeau) 127,
158, 162, 546-548.
Consevoye, 936, 1160.
Constance, 934.
Contrisson, 375, 1061, 1362, 1641.
Corniéville, 1703.
Courouvre, 1263.
Cousances-aux-Forges, 693-700, 1671.
Coussey (Vosges), 800.
Couvertpuis, 627.
Cressier (Suisse), 1458.
Creil, 583, 1440, 1565, 1567, 1568.
Cronstadt (Russie), 130 n.
Cuisy, 490, 1337.
Cumières, 201, 202, 291, 982.
Cunel, 337, 409, 615, 811.

D

- Dagonville, 322.
Dainville, 238, 346.
Dampvitoux (Moselle), 278, 1477.

- | | |
|---|--|
| <p>Damvillers, 50, 286, 287, 805-807, 920, 1023, 1092, 1676, 1683.</p> <p>Dannevoux, 111.</p> <p>Dantzig, 199.</p> <p>Delouze, 256, 1308, 1535.</p> <p>Delut, 723, 1429.</p> <p>Demange-aux-Eaux, 68, 1039, 1091.</p> <p>Deuxnouds-devant-Beauzée, 437, 1299.</p> <p>Dicourt (V. Eix).</p> <p>Dieppe, 216, 688, 1064, 1174, 1480, 1483-1486, 1684, 1700.</p> <p>Dieppe (Seine-Inférieure), 946 n.</p> <p>Dieue, 87, 88, 236, 237, 563, 831.</p> <p>Diny (Luxembourg), 92.</p> <p>Dombasle, 734.</p> <p>Dombras, 450, 678-680, 809, 1424.</p> <p>Domjulien (Vosges), 1302.</p> <p>Dommartin (Meurthe), 1039, 1441.</p> <p>Dompcevrin, 1363.</p> <p>Dompierre-les-Ormes (Saône-et-Loire), 1463.</p> <p>Domremy (Vosges), 673, 1012.</p> <p>Doncourt, 1334.</p> <p>Dorsten, 1260.</p> <p>Douai (Nord), 902.</p> <p>Douaumont, 593.</p> <p>Dresde, 1502, 1512.</p> <p>Droitaumont (Moselle), 709.</p> <p>Duguy, 5, 6, 405, 622, 1103.</p> <p>Dun, 39, 139, 146, 260, 262, 298, 334, 343-345, 393, 575, 657, 686, 772-777, 813, 828, 890, 918, 975, 976, 980, 997, 1146, 1181, 1268, 1406, 1414, 1443, 1444, 1471, 1472, 1478, 1548, 1677.</p> <p>Duzey, 1389.</p> | <p>Epinal (Vosges), 78, 151.</p> <p>Epinonville, 1534.</p> <p>Erize-la-Brûlée, 1285.</p> <p>Esnes, 46, 130, 574.</p> <p>Essen (Prusse rhénane), 356, 1325, 1574 n., 1692.</p> <p>Etain, 17, 81, 82, 223, 303, 350, 354, 413, 493, 535, 565, 636, 662, 672, 798, 834, 883-885, 891, 892, 928, 1070-1072, 1080, 1105-1108, 1155, 1158, 1190, 1249, 1250, 1319, 1354, 1396-1400, 1461, 1537, 1540, 1552, 1553, 1564, 1573, 1591, 1656, 1668, 1696.</p> <p>Etalle (Belgique), 729, 1031.</p> <p>Etampes (Seine-et-Oise), 1366.</p> <p>Ethe (Belgique), 856.</p> <p>Etrépigny (Ardennes), 12, 18.</p> <p>Euvezin (Meurthe), 1454, 1455, 1-57, 1459, 1460.</p> <p>Euville, 1159.</p> <p>Evres, 300, 646, 706, 768, 1065.</p> |
|---|--|
- F**
- Fains, 801, 1069, 1247, 1254.
- Falaise (Calvados), 1269.
- Flassigny, 491, 1427, 1428.
- Fleury-devant-Douaumont, 1336.
- Fleury-sur-Aire, 780, 781.
- Fléville (Moselle), 1639.
- Florence (Italie), 953.
- Foameix, 996.
- Forges, 903, 904, 921, 1220.
- Foucaucourt, 514, 537.
- Francfort (?), 1095.
- Francfort-sur-le-Mein, 1098.
- Frauenhalt (diocèse de Spire), 750.
- Fresnois, 733.
- Fribourg-en-Brisgau, 673, 1425.
- Froidos, 960, 1663.
- Frolois (Meurthe), 1687.
- Futeau, 116, 168 (V. *Bellefontaine et Conru*).

G

Genève, 1533.
 Génicourt-sur-Meuse, 21, 22, 311,
 938, 986, 1060.
 Genlis (Aisne), 939.
 Gérauvilliers, 1287.
 Gercourt, 1259.
 Germay (Haute-Marne), 453.
 Germisay (Haute-Marne), 453.
 Germont (Ardennes), 1297.
 Gesne, 1009.
 Gigney (Vosges), 109.
 Glaire (Ardennes), 1216.
 Gondrecourt, 14, 421, 476, 515, 1278,
 1329, 1476.
 Gorze (Moselle), 472.
 Gotha, 726.
 Gouraincourt, 49, 144, 1320, 1454,
 1455, 1457, 1459, 1460.
 Grand-Failly (Moselle), 956, 1621.
 Grandpré (Ardennes), 1043 n.
 Gratz (Styrie), 182.
 Gravelotte (Moselle), 703.
 Gravette (la) (Ardennes), 881, 882.
 Gray (Haute-Saône), 312.
 Grémilly, 988 n.
 Grimaucourt, 369.
 Groden (pays de Hambourg), 668.
 Gussainville, 532-534.

H

Hadonville-lès-Lachaussée, 992, 1395,
 1510.
 Hagéville (Moselle), 1348.
 Haguenau (Bas-Rhin), 865.
 Haironville, 877, 965 n., 1179.
 Hambourg, 23 n.
 Han devant-Pierrepont, 1052, 1527.
 Han-sur-Meuse, 1201.
 Hannonville-sous-les-Côtes, 276, 630,
 947.
 Hattonchâtel, 1619.
 Hattonville, 141.

Haumont-lès-Lachaussée, 220, 278,
 381, 428, 472, 709, 817, 1084-1086,
 1143, 1256, 1258, 1265, 1339, 1340,
 1348, 1441, 1442, 1477.

Herméville, 594, 763.

Heudicourt, 259, 365, 456, 1563 n.,
 1705.

Hollerich (Luxembourg), 458.

Houdelaincourt, 1352, 1432, 1535,
 1610.

I

Ienikau (Bohème), 1003.
 Igés (Ardennes), 1216.
 Imling (Meurthe), 1095.
 Ing lange (Moselle), 340.
 Inor, 27, 779, 917, 1122, 1387, 1588.
 Iré-les-Prés, 135-138.
 Issoncourt, 71.
 Ivoy (V. *Carignan*).

J

Jametz, 641, 832, 935, 1245, 1390,
 1451.
 Jandun (Ardennes), 1376.
 Jersey, 1065.
 Jezainville (Meurthe), 1261.
 Johannesberg (Silésie), 22 n.
 Joinville (Haute-Marne), 148, 943.
 Jonville, 372.
 Jouy-sous-les-Côtes, 1703.
 Jubécourt, 1614.
 Julvécourt, 1133, 1134.
 Juvigny-sur-Loison, 1556.

K

Kief, 130 n.
 Kœnig (comté d'Erbach), 60.
 Kœnigsmacker (Moselle), 1246.

L

La Baroche (Haut-Rhin), 335.
 Labeuville, 820, 1118.

- Lachalade, 139, 163-166, 497, 867-869, 1106, 1276.
 Lachaussée, 38, 72, 376, 422, 653, 658, 757, 816, 818, 827, 830, 90), 913, 949, 1093, 1243, 1244, 1283, 1375, 1541, 1543, 1551, 1589, 1693.
 La Flèche (Sarthe), 113 n., 128 n., 825.
 Lahaymeix, 283, 377.
 Lahayville, 1109.
 Laimont, 1526, 1654.
 Lamarche-en-Woëvre, 1445.
 Lamorville, 1438.
 Lamouilly, 368, 1531, 1585-1587, 1590.
 Landres (Ardennes), 1073.
 Laneuville-sur-Meuse, 316, 823, 1300, 1301.
 La Réaule, 1269.
 Lausanne, 476.
 Laval (Mayenne), 1331.
 Lavignette (Marne), 117.
 Lavignyville, 1579.
 Lavoye, 960.
 Lay-Saint-Rémy (Meurthe), 304.
 Le Bois de l'Or (Ardennes), 880.
 Le Buisson (Marne), 101, 1691.
 Le Claon, 120, 121, 425, 426, 536, 540, 549, 861, 1310.
 Leitershofen (Bavière), 933.
 Le Neufour, 143-145, 128, 239, 240, 245, 247, 248, 300-302, 542, 554, 858-860, 862-866, 1036, 1125.
 Le Rishan (Nord), 236.
 Lérouville, 440.
 Lescaute-près-Auch (Gers), 1538.
 Les Cayes (Saint-Domingue), 424.
 Les Eparges, 1437, 1559.
 Les Islettes, 117, 129, 1474 (V. *les Senades*).
 Les Paroches, 644, 1615, 1618.
 Les Senades (commune des Islettes), 112, 122, 390, 503, 552, 553, 555.
 Levoncourt, 1492.
 Liège, 254.
 Liffol-le-Grand (Haute-Marne), 1672 n.
 Ligny, 79, 86, 107, 176-178, 189, 208, 224, 225, 227-230, 249, 257, 258, 333, 361, 387, 410, 753, 898, 899, 901, 911, 912, 925, 1022-1024, 1242, 1452, 1592, 1593, 1612, 1643-1645, 1665, 1673, 1688.
 Limbourg (diocèse de Metz) (?), 1510.
 Liny-devant-Dun, 742, 1272.
 Lion-devant-Dun, 345, 701, 1301-1506, 1512, 1525.
 Lisieux (Calvados), 1245.
 Lissa (Hongrie), 107.
 Lissey, 609.
 Lochères (comm. d'Aubréville), 118, 123, 124, 246, 392, 543, 551, 990, 1374.
 Loisey, 740, 1001, 1050, 1132, 1547, 1648.
 Loison, 749, 750, 764.
 Londres, 351, 1378, 1617.
 Longeaux, 335.
 Longeville, 285, 1570-1572, 1580.
 Longuyon (Moselle), 485, 1541, 1588.
 Longwy (Moselle), 422, 485 n.
 Lortal (Dordogne), 1547.
 Louppy-le-Château, 3, 398, 400, 663, 1449, 1545.
 Louppy-le-Petit, 808.
 Louppy-sur-Loison, 371, 426.
 Louvemont, 1166, 1171.
 Lüdenscheid (Westphalie), 859.
 Lunéville (Meurthe), 1667.
 Luxembourg, 48, 134, 223, 410, 422, 561, 716, 723, 728, 1392, 1513.
 Luzy, 152, 432, 683, 1296.
 Lymington (Angleterre), 532.
 Lyon, 348, 533, 836, 837, 1533.

M

- Madrid, 1342 n.
 Maizey, 1328.
 Malancourt, 602, 1126.

- | | |
|---|--|
| Malaumont, 1395. | Mittau (Courlande), 465. |
| Malte, 7, 256. | Mogéville, 1161. |
| Mancourt (Moselle), 230. | Mognéville, 327-331, 850. |
| Mandres, 24, 96. | Moirey, 265, 362. |
| Marbotte, 714. | Moiry (Ardennes), 347. |
| Marchéville, 30, 323, 727. | Mont-devant-Sassey, 146, 232. |
| Marcq (Ardennes), 1043 n. | Montblainville, 366. |
| Marets (Aisne), 50. | Montélimar (Drôme), 857. |
| Margny (Ardennes), 1354. | Montfaucon, 193, 282, 336, 446,
454, 455, 520, 521, 660, 661, 786,
845, 963, 964, 981, 1043, 1144,
1202, 1257, 1277, 1279, 1394,
1630. |
| Marly (Moselle), 210. | Monthairons (les), 585, 822, 887,
888, 1007. |
| Marre, 1626. | Montiers-la-Celle (Aube), 1470. |
| Marson, 738, 1331, 1332. | Montiers-sur-Saulx, 25, 222, 510,
756, 1410, 1411, 1539, 1685. |
| Martinique (la), 1282. | Montigny-devant-Sassey, 277, 557,
651. |
| Marville, 12, 359, 363, 403, 572,
577, 590, 592, 605, 625, 651, 653,
687, 967, 1010, 1025 n., 1074-
1079, 1137, 1347, 1377, 1424,
1575, 1577, 1578, 1697. | Montigny-lès-Vaucouleurs, 179, 180. |
| Maulan, 284. | Montmédy, 422, 523, 611, 894,
1025 n., 1087, 1351, 1582, 1638,
1694. |
| Mauvages, 332, 4222, 4224. | Montsec, 1597. |
| Maxey-sur-Vaise, 452, 900, 994,
1002-1004. | Montzéville, 647, 1102. |
| Meaux (Seine-et-Marne), 136, 137,
1373. | Moranville, 185-187, 1538. |
| Mécrin, 97. | Morgemoulin, 596, 1423. |
| Méligny-le-Grand, 418, 4203, 1576. | Morhet (Belgique), 804. |
| Méligny-le-Petit, 796, 797. | Morlaincourt, 819. |
| Mellingue (Suisse), 892. | Morley, 1266. |
| Menotey (Jura), 245. | Mouilleron (Vendée), 45. |
| Mercy-le-Bas (Moselle), 722, 748. | Mouilly, 985, 1600. |
| Merles, 496 n. | Moulainville, 993. |
| Metz, 31, 38, 69, 138, 149, 182, 196,
210-212, 214, 310, 376, 422, 428,
514, 564, 580, 633, 644, 656, 659,
840, 858, 913, 946, 974, 991, 1118,
1133, 1134, 1148, 1286, 1395,
1479, 1487, 1510, 1522, 1523,
1562, 1635, 1668, 1689, 1693,
1704. | Moulins (Allier), 1247. |
| Milly, 261, 639, 654, 719, 720, 914,
1154, 1324, 1419, 1520, 1566. | Mcuzay, 788. |
| Miltenberg-sur-le-Mein (Bavière),
1379. | Mouzon (Ardennes), 1180. |
| Mirecourt (Vosges), 1453. | Munich, 251, 296. |
| | Münster (Westphalie), 1649. |
| | Murvaux, 108, 353, 716, 1403-1405,
1409, 1513, 1514, 1516, 1518,
1519, 1698. |
| | Mussey, 1014. |
| | Muzeray, 307, 309. |

N

Naives-devant-Bar, 803, 1251, 162², 1623.
 Naives-en-Blois, 955.
 Naix-aux-Forges, 642.
 Nançois-le-Petit, 58.
 Nancy, 67, 104 n., 153, 185-18¹, 220, 259, 267, 297, 327-331, 37¹, 405, 476, 659, 666-669, 801-80¹, 816, 838, 894, 909, 953, 970, 99¹, 1023, 1027, 1176, 1201, 120¹, 1251, 1425, 1429, 1608, 162¹, 1623, 1641.
 Nantillois, 456, 1305.
 Naômé (Luxembourg belge), 1241.
 Naples, 953 n., 1452.
 Nassau, 415.
 Nepvant, 293, 979 n., 1054.
 Neuchâtel (Suisse), 1674.
 Neufchâteau (Vosges), 989, 113¹, 1140, 1609.
 Neuville-lès-Vaucouleurs, 570.
 Neuville-sur-Orne, 7-9, 1018, 101¹, 1446.
 Neuville-sur-Saône (Rhône), 1533.
 Neuwillers (Bas-Rhin), 877, 1666.
 Neuvilly, 84, 131.
 Neuwied (Prusse Rhénane), 1629.
 Nîmes (Gard), 1382.
 Nivelles-en-Brabant (Belgique), 531.
 Nixéville, 560, 1040, 1152.
 Nœdelange (Moselle), 689.
 Nonsard, 38 n., 183, 320, 633, 114¹, 1261, 1479, 1481.
 Nordenau (Westphalie), 1678.
 Nouillonpont, 626, 833, 1282, 1388.
 Novéant (Moselle), 630.
 Noyers, 1401, 1402.

O

Obercanlack (?), 1481.
 Olizy, 347, 364, 430, 744-746, 1182, 1211.
 Oltz (?) (Belgique), 911.

Onville (Moselle), 817.
 Or (?) (Champagne), 615.
 Ornes, 443, 1198.
 Osthoffen (Bas-Rhin), 1527.
 Othe (Moselle), 484.
 Ourches, 305, 1221, 1293.

P

Paderborn (Westphalie), 449, 1682.
 Pagny-sur-Meuse, 75, 1421, 1422.
 Pantin (Seine), 615.
 Parfondrupt, 378.
 Paris, 11, 13, 23 n., 56, 57, 97, 124, 238, 276, 300, 307, 309, 323-326, 353, 367, 398-400, 411, 415, 482, 488, 522, 534, 627, 724, 768, 916, 966, 984, 1000, 1025, 1034, 1035, 1062, 1121, 1200 n., 1253, 1266, 1292, 1298, 1332, 1353, 1368, 1369, 1378, 1396, 1397, 1449, 1463, 1492, 1533, 1545, 1579, 1584, 1634, 1663, 1683.
 Parois, 1037, 1294, 1515.
 Passau (Bavière), 1029.
 Paugny (?) (Moselle), 72.
 Peuillers, 1424 n.
 Pierrefitte, 522.
 Pillon, 748.
 Pintheville, 1569, 1701.
 Plombières (Vosges), 1671.
 Poissy (Seine-et-Oise), 1126.
 Poitiers, 1091.
 Pont-à-Mousson (Meurthe), 52, 320, 535, 658, 730, 731, 830, 845, 1291, 1340.
 Port-au-Prince, 568.
 Pouilly, 190, 191, 423, 427, 544, 589, 628, 684, 1175, 1274, 1275, 1315, 1343, 1378 bis-1381, 1383.
 Prague, 1516.
 Presbourg, 1274 n.
 Pretz, 142, 272.
 Provenchères (Vosges), 642.
 Provins (Seine-et-Marne), 65.

Pure (Ardennes), 1604.
Puxé (Moselle), 1509.

Q

Quiberon (Morbihan), 581.
Quincy, 1342, 1447.

R

Rambervillers (Vosges), 663.
Rambluzin, 437.
Rambucourt, 1596.
Rampont, 1562, 1682.
Rarecourt, 358, 848.
Rastadt, 1248.
Réchicourt, 16.
Récicourt, 1386.
Recogne (Belgique), 1374.
Récourt, 414.
Reffroy, 439, 1302, 1353.
Reims (Marne), 455, 547, 1165,
1471, 1478.
Rembercourt (Meurthe), 1084-1086,
1442.
Rembercourt-aux-Pots, 389.
Remaucourt (Ardennes), 601.
Remennecourt, 1430.
Remenoville (Meurthe), 492.
Remiremont (Vosges), 388, 400, 946,
1030.
Rethel (Ardennes), 1301.
Revigny, 1028, 1217 n., 1252.
Réville, 1408.
Riaville, 958.
Ribeaucourt, 436.
Richecourt, 953.
Richemont (Moselle), 1223.
Rigny-la-Salle, 475, 712, 1288,
1611.
Robert-Espagne, 463.
Rochefort (Charente-Inférieure), 148,
369, 692, 1632 n.
Rochefort (Haute-Marne), 718.

Romagne-sous-les-Côtes, 659, 708,
1509.

Romagne-sous-Montfaucon, 33, 34,
231-233, 430, 645, 676, 804,
1370.

Rome, 91.

Ronvaux, 618-620.

Rosières-devant-Bar, 1546.

Rosières-en-Blois, 915.

Rouen, 738, 946 n.

Rouvres, 69, 857, 985, 1431.

Rouvrois, 495.

Rupt-aux-Nonains, 1691.

Rupt-devant-Saint-Mihiel, 1475.

Rupt-sur-Othain, 956, 1344.

Rusco (Pologne), 774 n.

S

Saint-Amand, 670, 671.
Saint-André, 878.
Saint-Aubin, 4, 420, 1088.
Saint-Avold (Moselle), 157, 1344,
1345.
Saint-Benoît-sur-Vanne (Aube), 1186.
Saint-Dié (Vosges), 441.
Saint-Dizier (Haute-Marne), 627.
Saint-Domingue, 63.
Sainte-Menehould, 295, 1515, 1594.
Saint-Germain, 509.
Saint-Hilaire, 649, 652, 1173, 1636.
Saint-Jean-lès-Buzy, 512, 513, 580.
Saint-Julien, 441, 1136, 1365, 1489.
Saint-Julien (Jura), 1028, 1252.
Saint-Juvin (Ardennes), 1235, 1434-
1436.
Saint-Laurent, 634, 1420, 1621.
Saint-Maurice-les-Brousses (Haute-
Vienne), 672.
Saint-Maurice-sous-les-Côtes, 457-
461.
Saint-Mihiel, 18, 19, 23, 60-63, 95,
173, 181, 196-198, 200, 207,
218, 289, 299, 377, 402, 404, 407,
429, 431, 494, 535, 558, 576, 584,

- 587, 604, 681, 728, 729, 843, 870,
940, 950-952, 971, 1006, 1096,
1098, 1099, 1194, 1205, 1207,
1210, 1225, 1233, 1234, 1255,
1271, 1298, 1321, 1357, 1417, 1418,
1453, 1458, 1473, 1490, 1532,
1549, 1550, 1557, 1558, 1563, 1581,
1603, 1616, 1617, 1687, 1693.
- Saint-Omer** (Pas-de-Calais), 723
- Saint-Pétersbourg**, 267 n., 666.
- Saint-Quentin** (Aisne), 1335.
- Saint-Souplet** (Marne), 643.
- Saint-Valéry-sur-Somme** (Somme),
1463.
- Sampigny**, 1463.
- Sarreguemines** (Moselle), 1063.
- Sarrelouis**, 208.
- Saudrupt**, 234.
- Saulmory**, 342, 799, 829, 1297.
- Saulx-en-Barrois**, 383, 384.
- Saulx-en-Woëvre**, 871.
- Saulxures-les-Vannes** (Meurthe),
972.
- Sauvigny**, 471, 783, 972.
- Sauville** (Ardennes), 786.
- Savigny-sur-Ardres** (Marne), 1300.
- Savonnières-devant-Bar**, 1239, 1241,
1642.
- Schomberg** (?), 1614.
- Scrupé** (Marne), 205.
- Sedan** (Ardennes), 588, 1115, 1333,
1675, 1684.
- Senon**, 174.
- Senoncourt**, 595..
- Seuones** (Vosges), 1670.
- Sépigny**, 954.
- Sermaize** (Marne), 1051.
- Siegen**, 461.
- Sivry-sur-Meuse**, 767, 937, 1041,
1042.
- Sommaisne**, 272.
- Sommedieu**, 1507, 1508.
- Sommelonne**, 488.
- Sommeville** (Haute-Marne), 323.
- Sorbey**, 1384, 1385.
- Sorcy**, 40, 462, 463, 800, 1236,
1584.
- Souilly**, 718, 1034, 1035.
- Soumazannes** (V. *Azannes*).
- Spada**, 539.
- Spincourt**, 273, 367, 4124, 4125,
4128, 4130, 1639.
- Stainville**, 324-326, 724.
- Stenay**, 44, 48, 51, 80, 451 506-
508, 517, 518, 527, 629, 655, 689,
690, 810, 824, 846, 895, 896, 906,
944, 957, 977, 1005, 1011, 1031,
1033, 1094, 1110, 1123, 1147,
1212, 1356, 1371, 1382, 1496,
1544, 1620, 1649.
- Strasbourg**, 1448.
- Stuttgart**, 267 n.
- Sugny** (Belgique), 427.

T

- Tailly** (Ardennes), 557.
- Tannois**, 1425.
- Taresin** (Russie), 1180.
- Termes** (Ardennes), 184, 942.
- Thiaucourt** (Meurthe), 381, 757,
818, 1109, 1143, 1256, 1258, 1265.
- Thillombois**, 984, 1104, 1290.
- Thillot**, 1291.
- Thionville** (Moselle), 150.
- Thonne-la-Long**, 360, 988, 1304.
- Thonne-les-Prés**, 296, 838, 1142.
- Thonne-le-Thil**, 349, 373, 1530.
- Thonnelle**, 337, 1141.
- Tilly**, 847.
- Tollaincourt** (Vosges), 785.
- Torgny** (Luxembourg), 1337.
- Toul**, 4, 75, 439, 478, 480, 493, 1056,
1058, 1059, 1221, 1407, 1486, 1595,
1597, 1661, 1686.
- Toulon**, 1407.
- Traveron** (V. *Sauvigny*).
- Tressange** (Moselle), 996.
- Trèves**, 415, 433, 559.
- Triaucourt**, 505, 916, 1547.

Tronville, 568.

Troussey, 304, 1056, 1058, 1059,
1213, 1407, 1661, 1686.

Turin (Italie), 283.

V

Vacherauville, 973.

Valence (Drôme), 135.

Vandelaiville (Meurthe), 1093.

Vandy (Ardennes), 1045.

Vannes (Morbihan), 1033.

Varennes, 70, 90, 132-134, 172,
253, 339, 467, 479, 486, 530, 559,
561-562 *bis*, 582, 711, 769, 770,
948, 966, 1044, 1045, 1117, 1144,
1145, 1149, 1165, 1172, 1235,
1318, 1322, 1323, 1392, 1434-1436,
1629.

Varnéville, 483.

Varsovie, 250, 255.

Varvinay, 67.

Vassincourt, 573.

Vaubecourt, 1253.

Vaucouleurs, 41, 93, 94, 524, 591,
665, 774, 825, 826, 897, 1083,
1131, 1306, 1364, 1497, 1681.

Vaudeville, 1359-1361.

Vaudoncourt, 464, 465.

Vaux-la-Grande, 1057.

Velosnes, 349, 531, 675, 736, 754,
759, 1439.

Verdun-sur-Meuse, 20, 23 n., 35-37,

54, 57, 64, 66, 73, 74, 76, 77, 83,
98, 143, 160, 171, 198, 199, 213,
221, 254, 255, 263, 266, 274, 275,
280-282, 288, 292, 294, 313, 338,
341, 351-353, 356, 370, 382, 385,
406, 416, 417, 419, 422, 433, 435,
444, 447, 466, 473, 474, 495, 499,
528, 586, 602, 603, 606, 608, 610,
616-618, 621, 622, 624, 631, 632,
638, 650, 704, 705, 713, 715, 717,
725, 743, 747, 752, 758, 760, 778,
782, 784, 789-792, 821, 835-837,

841, 849, 886, 905, 907, 908, 910,
919, 922, 930-933, 939, 945, 946,
962, 968, 969, 978, 983, 985, 993,
998, 999, 1008, 1101, 1149, 1128,
1135, 1138, 1160, 1178, 1185, 1188,
1199, 1200, 1219, 1226, 1237, 1238,
1269, 1284, 1289, 1307, 1311, 1312,
1330, 1336, 1338, 1346, 1349, 1355,
1391, 1412, 1433, 1462, 1464,
1470, 1491, 1495, 1498-1500, 1521,
1528, 1529, 1533, 1542, 1560,
1561, 1574, 1583, 1602, 1613,
1624, 1627, 1628, 1631-1633, 1655,
1657, 1658, 1675, 1699.

Verneuil-le-Grand, 677, 795, 1000,
1029.

Verneuil-le-Petit, 722, 856, 1346,
1358, 1541.

Versailles, 47, 155, 384, 743, 1005.

Vertus (Marne), 1430.

Vertuzey, 519, 664, 839.

Véry, 32, 721.

Vesoul, 85, 1227.

Viarmes (Seine-et-Oise), 192, 635.

Vié (?) (Vendée), 1314.

Vienne (Autriche), 1163, 1290, 1399.

Vigneulles, 289, 579.

Vignot, 445, 1095, 1395.

Villayer (?), 305.

Villécloye, 484, 979, 1055, 1313.

Ville-en-Woëvre, 666 669.

Villeneuve-sur-Fère (Aisne), 131.

Villers-devant-Dun, 295.

Villers-la-Montagne (Moselle), 517.

Villers-lès-Mangiennes, 56, 991, 1335.

Villers-sous-Bonchamp, 902.

Villers-sous-Prény (Meurthe), 220.

Villers-sur-Meuse, 959.

Villers-sur-Marne (Marne), 842.

Ville-sur-Saulx, 99-103, 386, 842,
1487, 1493.

Ville-sur-Yron (Moselle), 296, 378,
1064.

Villette (Moselle), 1697.

Vilotte-devant-Louppy, 1013, 1015.

190 ÉMIGRÉS, CONDAMNÉS ET PRÈTRES DÉPORTÉS

Villotte-devant-Saint-Mihiel, 755,
1350.
Vilosnes, 478, 480, 481, 564, 1197.
Virton (Belgique), 592, 1556.
Void, 453, 1176, 1177.
Vrancourt (cne de Clermont), 1354.

Woël, 1334, 1536.
Woimbey, 442, 943.
Woinville, 1191-1193, 1195.
Wolppy (Moselle), 820.

W

Warcq, 1482.
Warendorf (Westphalie), 1689.
Watronville, 306.
Wilna (Lithuanie), 208.
Wiltz (Luxembourg), 426.
Wlodrice (Volhynie), 1696.

X

Xammes (Meurthe), 827, 1543.
Xivray, 1111-1115.

Z

Zell (Hanovre), 421.



ERRATA

Numéros.

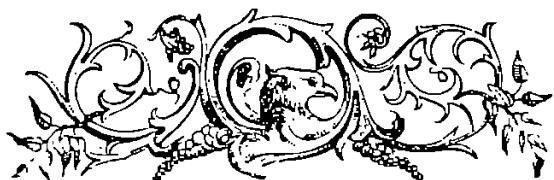
- 7, ligne 3, *au lieu de* : *Amn...*, lire : *Amn.* 9 germ. an XIII.
- 24, *au lieu de* : **Anchère**, lire : **Ancher**.
- 25, *au lieu de* : **Andoire**, lire : **Andoir**.
- 34, *au lieu de* : Buxières-en-Brie, lire : Bussières (Seine-et-Marne).
- 55, *au lieu de* : *Amn...*, lire : *Amn.* 14 therm. an XI.
- 72, *au lieu de* : Paugny, lire : Paugny (?).
- 109, *au lieu de* : Gigny, lire : Gigney.
- 112, *ajouter* : *Indem...*, et, *en note* : Proposition du directeur des Domaines de la fixer à 989 francs en principal.
- 125, *supprimer* : verrier ou.
- 127, *supprimer* : verrier ou; *ajouter* : frère de l'émigré Emmanuel-Bonable de B.
- 149, *au lieu de* : *Rad. prov...* (1), lire : *Rad. prov.* par la Moselle, 19 vend. an IV. *Supprimer* la note.
- 184, *au lieu de* : Thermes, lire : Termes.
- 218, *au lieu de* : Diane, lire : Guyonne.
- 230, *au lieu de* : Maucourt, lire : Mancourt.
- 270, avant François-Régis, *ajouter* : Antoine.
- 277, *ajouter* : *Amn...*
- 283, *au lieu de* : (... marquis de), lire : (Philippe, marquis de).
- 333, *supprimer* : *Indem...* (3), et après ce numéro placer le suivant :
- 333 bis. Cholet (Joseph, baron de), major d'infanterie (en 1776), frère du précédent; Toulon et Dammarie. — *Em.* liste du Var du 22 vent. an II (?). — Mort en Espagne, 25 déc. 1799. — *Indem...* (3).

Numéros.

- 335, après Jean-Baptiste, *ajouter* : baron.
- 348, *au lieu de* : Pérdidier, lire : de Perdiguier; après Elisabeth, *ajouter* : de; après veuve : de Charles, comte de.
- 356, ligne 1, *supprimer* : Nicolas; ligne 3, lire : Essen.
- 409, ligne 2, *au lieu de* : an XI, lire : an X.
- 426, ligne 3, *au lieu de* : III, 39, lire : 31 mai 1793 ; III, 39.
- 427, *au lieu de* : Jugny, lire : Sugny.
- 429, lire les prénoms : Louis-Charles-Edme-François-Gabriel-Alphonse; *ajouter* : Ann. 13 brum. an XI.
- 471, ligne 2, *au lieu de* : Moselle, lire : commune de Sauvigny.
- 478, 480, 481, lire : Vilosnes *au lieu de* : Velosnes.
- 478, ligne 3, *supprimer* : An. 25 avril 1812. Il faut attribuer cet acte d'amnistie à Thomas, comte D., frère des 4 émigrés, sorti de France dès 1772, et mort en Autriche, le 28 avr. 1799, lieutenant-colonel d 1 régiment de Lichtenstein. Bien que, légalement, il ne fut pas émigré, qu'il n'ait été inscrit sur aucune liste, et que la municipalité de Vilosnes ait expressément reconnu qu'il n'était pas émigré, il fut dépossédé en même temps que ses frères.
- 485, note, ligne 1, *supprimer* : Il semble... que; ligne 2, *au lieu de* : l'un, chanoine à Longwy, l'autre officier à Longuyon, lire : Joseph-Antoine de Val, chanoine à Longuyon, et Philippe de W., capitaine au régiment de Piémont (en 1789).
- 517, *ajouter* : Indem..., et, en note, proposition du directeur des Domaines de la fixer à 5.742 francs en principal.
- 531, *au lieu de* : Du Ham, lire : Du Han.
- 546, ligne 1, *au lieu de* : Mandres, lire : Flandres.
- 617, ligne 3, après Brugairoux, *ajouter* : Verdun.
- 672, *au lieu de* : Saint-Maurice-les-Brosses, lire : Saint-Maurice-les-Brousses.
- 710, après ce numéro, ajoutez le suivant :
- 710 bis. Gourcy (Joseph-Adolphe-Théodore, comte de), ancien capit. de dragons; Affléville (Moselle) et... — Em. liste de la Moselle du 5 sept. 1792. — Ann. 12 mess. an X.
- 729, ligne 6, *au lieu de* : Grand-duché de Luxembourg, lire : Luxembourg belge.
- 785, *au lieu de* : Tillancourt, lire : Tollaincourt.
- 804, ligne 2, *supprimer* le point d'interrogation après Morhet.

Numéros.

- 827, *au lieu de* : Moselle, lire : Meurthe.
- 838, *ajouter* : *Amn...*
- 931, *au lieu de* : **Langleman** (...), lire : **Langleman** (Alexis).
- 944, ligne 3, supprimer le point d'interrogation après Burglengenfeld.
- 972, ligne 2, *au lieu de* : Vosges, lire : Meurthe.
- 1007, ligne 2, *au lieu de* : Colombe, lire : Colombes.
- 1031, ligne 2, *supprimer* : (Ardennes);
ligne 3, *au lieu de* : grand-duché de Luxembourg, lire : Luxembourg belge.
- 1093, *au lieu de* : Moselle, lire : Meurthe.
- 1183, *ajouter en note* : La demande d'indemnité fut rejetée parce que le passif excédait l'actif de 771 fr. 25.
- 1248, *ajouter en note* : Proposition du directeur des Domaines de fixer une seconde indemnité pour François-Dominique de N. à 27.581 fr. 70 en principal.
- 1306, après ce numéro, ajouter le suivant :
 1306 bis. **Pays-Bouillé** (Pierre-Donatien de), ancien capit.
 au rég. de Chartres-Dragons; Commercy. — *Em.*
 liste du Maine-et-Loire du 5 sept. 1793. — *Amn.*
 18 flor. an XI.
- 1336, *au lieu de* : Fleury-devant-Damvilliers, lire : Fleury-devant-Douaumont.
- 1375, *au lieu de* : Moselle, lire : Meurthe.



LIEUTENANT E. CHEUTIN

Du 1^{er} Génie (Sapeurs-Aérostiers)



**VIGNETTES & SCEAUX
DES PAPIERS MILITAIRES**

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE



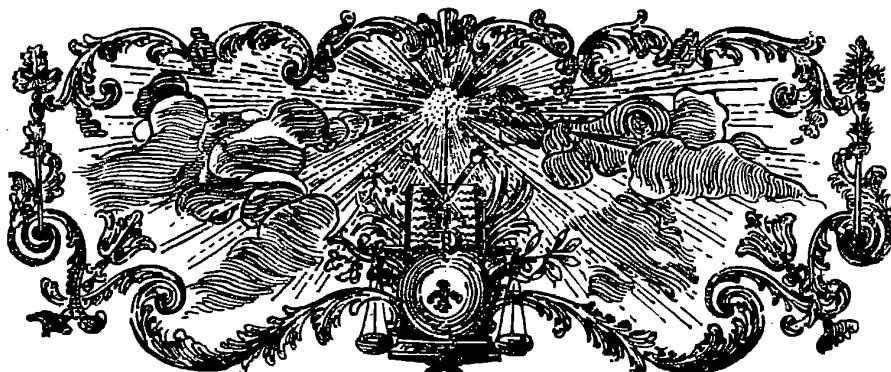
Dessins de A. MAILLOT

P R É F A C E

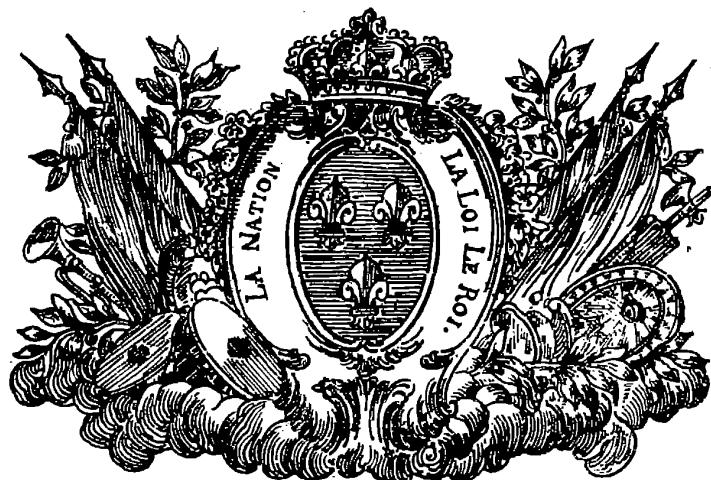
L'auteur de ce recueil a fait partie d'une commission d'officiers du 94^e régiment d'infanterie, qui furent chargés, en vertu d'un ordre ministériel, de rechercher parmi les papiers des archives départementales de la Meuse les documents relatifs à la levée, à l'organisation et à l'envoi aux frontières des volontaires nationaux recrutés de 1791 à 1795. C'est au cours de ses dépouillements que le désir lui vint de faire reproduire les vignettes et sceaux imprimés sur les papiers qui passaient sous ses yeux. Il lui a semblé qu'une collection de ces images pourrait intéresser non seulement tous ceux qui étudient l'histoire de la Révolution française et son iconographie, mais encore les amateurs d'histoire locale. Les vignettes et sceaux ont été classés sous des rubriques distinctes, les légendes reproduites et datées avec l'aide des pièces, afin de donner à ces images plus de valeur documentaire.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

1



Proclamation du Roi. 4 Janv. 1792.



Réquisition. 12 Sept^{re} 1792



Mutations. 3^{ème} Trimestre An III

MINISTÈRE de la GUERRE

2



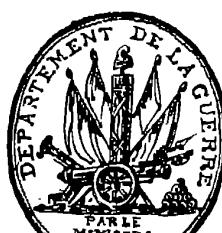
AUDOUIN
Adjoint au Ministre
26 Pluviose AN II



PETIET
23 Messidor AN V



BOUCHOTTE
23 Pluviose AN II



PETIET
18 Messidor AN V



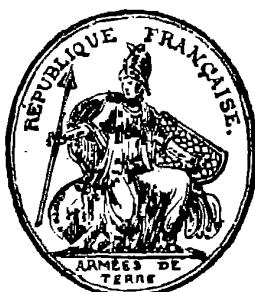
JOURDEUIL
Adjoint au Ministre
6 Septembre AN II



BOUCHOTTE
26 Septembre AN II



MILET-MUREAU
17 Prairial AN VII



PETIET
18 Messidor AN V
SCHERER
15 Fructidor AN VI



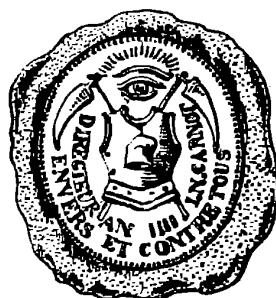
AUBERT-DUBAYET
17 Brumaire AN IV



PETIET
26 Vendômois AN IV

MINISTÈRE de la GUERRE

3



CARNOT
AN IV



BERTHIER
AN X



CLARKE
Directeur du Dépot ~
10 Messidor AN VIII



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
26 Thermidor AN XII



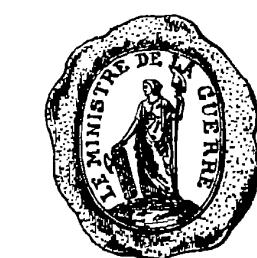
BERTHIER
27 Brumaire AN XII



J. BOUCHOTTE
27 Mai AN II



SCHERER ~
1 Fructidor AN VI



BEURNONVILLE ~
28 Mars AN II

COMITÉ MILITAIRE
8 Vendôme AN III

OFFICIERS GÉNÉRAUX

4



Kellermann

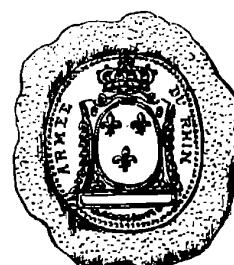
GÉNÉRAL des ARMÉES FRANÇOISES
Metz 5 Novembre AN I.



F.-C. AMOUR DE BOUILLÉ,
LIEUTENANT GÉNÉRAL des Armées du Roi
Metz 4 Septembre 1790



F.-C. KELLERMANN
Metz 6 Novembre AN I



F.-C. KELLERMANN
Bar-le-Duc 12 Sept. AN I

OFFICIERS GÉNÉRAUX ~

5



MORAND
Com.^t la Place de Luxembourg
18 Brumaire
AN VII



BÉGUINOT
Com.^t la 2^e Div.^{on} Mil.^{re}
Armée du Rhin
Mézières 11 Vendémiaire
AN VII



CERVONI
Com.^t la 2^e Div.^{on} Mil.^{re}
Mézières 15 Fructidor
AN VI



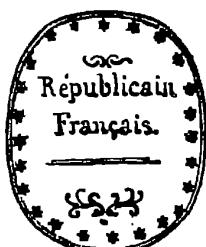
PAULIAN
Com.^t la Place du Neuhoff
27 Pluviose
AN IV



VIMEUX
Com.^t l'Armée de l'Ouest
Niort 22 Messidor
AN II



VERNIER
Com.^t la Place de Strasbourg
5 Germinal
AN V



LIGNIVILLE
Armée de Sambre et Meuse
12 Nivôse AN V



VAUDOYER
Insp.^r Gén.^t Armée Sambre et Meuse
Andernach 20 Messidor AN IV



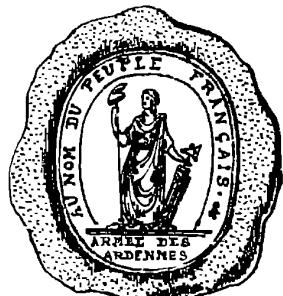
LE GÉN.^t de DJV.^{on}
Armée Rhin et Moselle
Bitche 22 Floréal AN II



L. GRIGNON
2^e DIV.^{on} MIL.^{re}
Bar-sur-Aube 12 Pluviose
AN IV



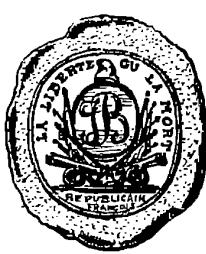
BARBIER
Armée des Ardennes
Sedan 19 Germinal ~
AN II



WISRK
Général de Division
Verdun 19 Septembre
AN II

OFFICIERS GÉNÉRAUX

6



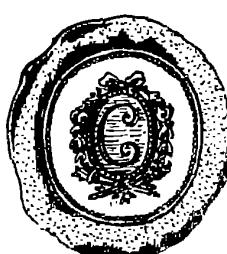
BÉGEOT
Chef de Brigade, Auxonne
29 Ventose ANII



ELIE
Gén^d de Div.^r Sambre et Meuse
Verdun 4 Vend.^r ANII



COURSELLES
Adjudant Général
Verdun 16 Floréal ANIV



SIONVILLE
2^e Division Militaire
Sedan 11 Nivôse ANVII



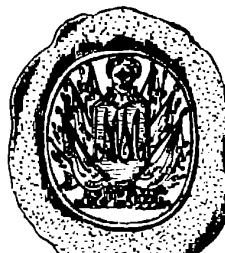
BONET
Général de Brigade
Verdun 20 Fructidor ANVII



LE COURBE
Général en Chef
Manheim 29 Brum.^r ANVIII



L'ÉRIVINT
Com.^r le Dépt. de la Meuse
Verdun 28 Brumaire ANVIII



M. MOLARD
Adjud.^r Général
Verdun 26 Vend.^r ANX



LAROCHE
5^e Div. Mil^r Strasbourg
21 Messidor ANVII



MICHEL
Adjudant Général
Metz 24 Prairial ANVII



CROS
Adj.^r Gén^d Strasbourg
24 Messidor ANVII



THARREAU
Armée des Ardennes
Sedan 18 Ventôse ANII



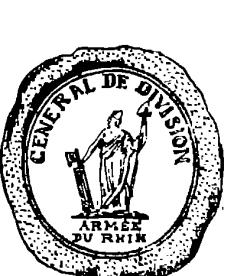
KLEBER
Armée Sambre et Meuse
ANII



LE GÉN^r COMM^r
Strasbourg
ANII



KLEBER
Armée de Mayence
ANII



BOURCIER
Armée du Rhin
1 Floréal ANII

OFFICIERS GÉNÉRAUX

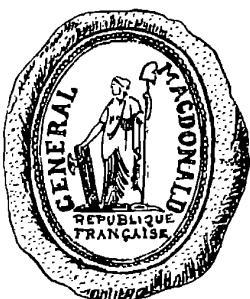
7



KLÉBER
Général de Brigade
AN II



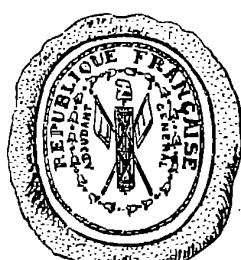
MOURET
Général Divisionnaire
AN II



MACDONALD
Général de Division
AN VII



LA NOUE
Lieut. Gén. Comm.
28 Decembre An I



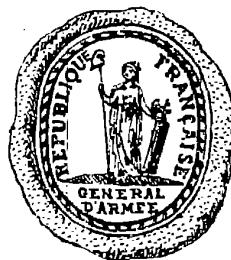
MICHEL
Adj. Gén. d'Artillerie
An VII



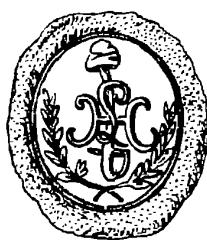
LECLERC
Général de Division
AN VIII



BARAGUEY D'HILLIERS
Général de Division
AN X



DUMOURIEZ
Armée des Ardennes
AN I



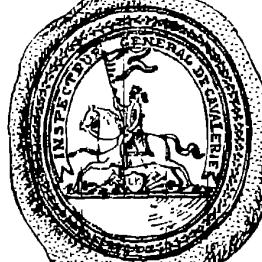
LAZARE HOCHE
Gén. Com. Armée Moselle
AN II



LAPISSE
Général de Brigade
AN XII



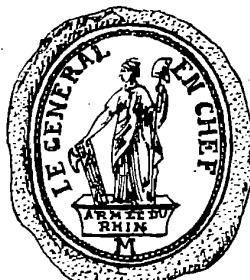
VINCENT
Adjudant Général
AN IV



KELLERMANN
Inspr. Gén. Armée d'Angleterre
AN V



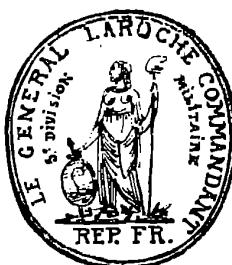
SCHAUENBURG AN VIII



MOREAU KRUMBACH AN VIII



BONNARD Gén. d'Infanterie, An VIII



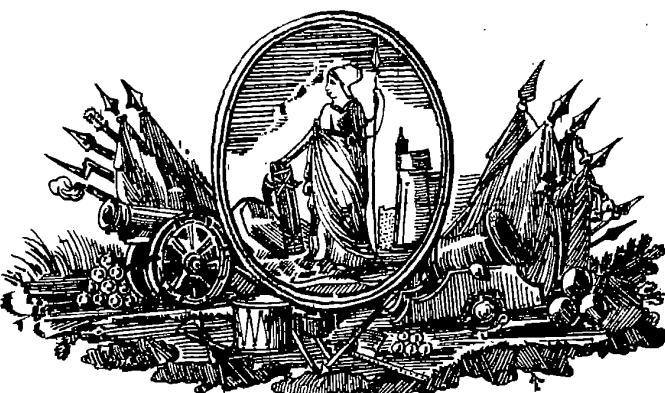
LAROCHE Gén. d'Infanterie, An VII

OFFICIERS GÉNÉRAUX

8



LE COURBE
Gén.¹ en Chef Armée du Rhin
Manheim 29 Brumaire
AN VIII



MOREAU
Gén.¹ en Chef Armée du Rhin
Krumbach 28 Prairial
AN VIII



CHATEAUNEUF RANDON
Gén.¹ C¹ la 3^e Div.² Mil.²
Metz 13 Primaire AN VIII



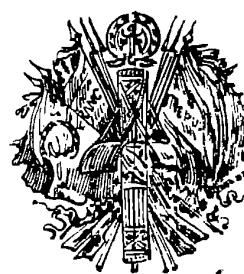
L. A. PILLE
Com¹ la 16^e Div.² Mil.²
Lille 2 Germinal AN IX



D'ARDENNE Ad¹C¹
La Haye 9 Messidor AN VII

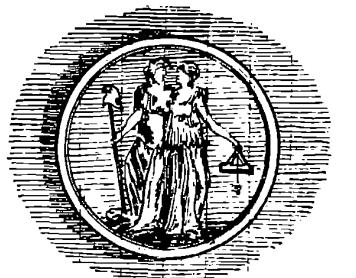
PUGET

Général Com¹ la 2^e Div.² Mil.²
Mézières 23 Nivose
AN VI



GRIGNON

Général Divisionnaire
Verdun 8 Germinal
AN IV



COURSELLES

Adj¹ G¹ Commandant à Verdun
1 Nivose AN VI



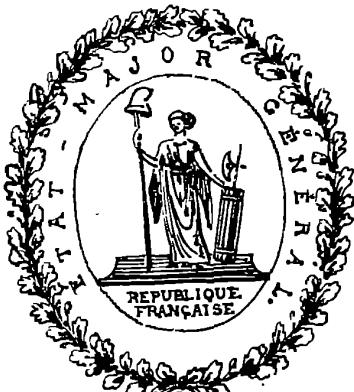
FÉRINO
Gén.¹ Div.² C¹ la 3^e Div.² Mil.²
Metz 23 Thermidor
AN X



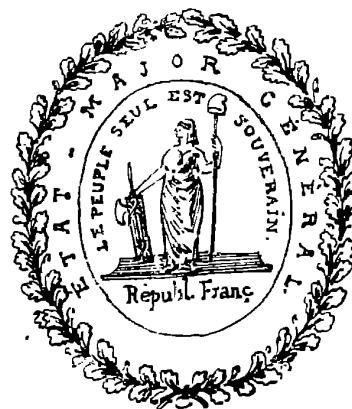
PORSON Adj¹G¹
Metz 11 Brumaire AN X

ETAT-MAJOR

9



BOURCIER
Chef d'Etat-Major.
Neustadt 17 Nivôse AN II



BOURCIER
Armée du Rhin
Kirweiller 1 Floréal AN II



HUSSON
Adj^t Gén^t Chef d'Et^t Maj^t Armée Moselle
Metz 30 Prairial AN II



PORSON
Ch^r E^t M^r Metz 18 Thermidor
AN X



RIVAUD
Adj^t Gén^t Rovin
16 Thermidor AN VI

PILLE
Adj^t Gén^t Lille
24 Nivôse AN VIII

D'ARDENNE
Adj^t Gén^t La Haye
9 Messidor AN VII

COURVILLE
Adj^t Gén^t Sedan
14 Prairial AN V



MORAND
Gén^t Com^t Luxembourg
25 Germinal AN VII



HODILLE
Com^t de la Place S^t Gall
19 Thermidor AN VIII



L'ADJ^t AUX ADJ^t GÉN^t
Haguenau Armée du Rhin
6 Nivôse AN VIII



COURVILLE
Adj^t Gén^t Mézières
17 Messidor AN VI

ETAT-MAJOR

10



CHAMPEAUX
Adj^t Com^t l'Etat-M^r 1^e D^m.
PARIS AN X.



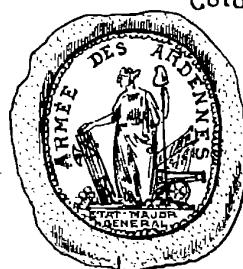
TILLY
Chef Etat-Major G^r Armée S^r et Meuse
Cologne AN IV



MICHEL
Adj^t G^r C^r Place de Metz
METZ AN VII



DUFOUR
Adj^t à l'Etat M^r 2^e D^m.
Ivry AN II



KLEIN
Adj^t G^r Chef E^r Major.
Verdun AN II



CHINEAU
Com^t E^r M^r Place de Zurich.
Zurich AN VIII



DEVIAU
Chef E^r M^r. Strasbourg
AN VIII



ETAT-MAJOR
Armée de Sambre et Meuse
AN II

MORLIÈRE
Chef d'Etat-M^r G^{al} Armée
des Côtes de Cherbourg
AN II



ETAT-MAJOR de l'armée du NORD.
AN V



ETAT-MAJOR de l'armée du DANUBE.
AN VII.

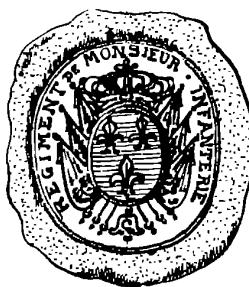
GAUTIER
G^r de D^r chef d'E^r M^r
Armée d'Italie AN IV.

INFANTERIE.

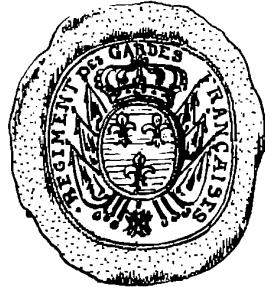
11



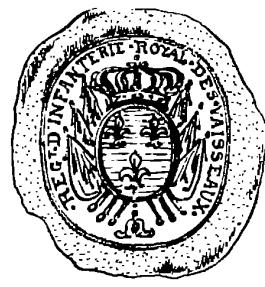
RÉG.^T du ROY
Varennes 1791



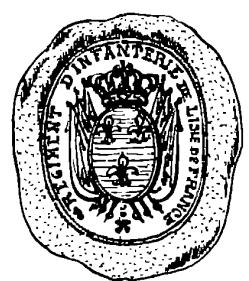
RÉG.^T de MONSIEUR
Chalon / Saône 1787



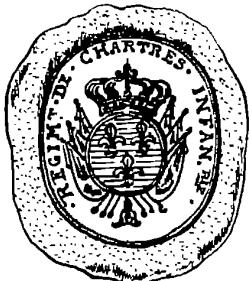
RÉG.^T des GARD^ES FRANÇAISES
Paris 1787



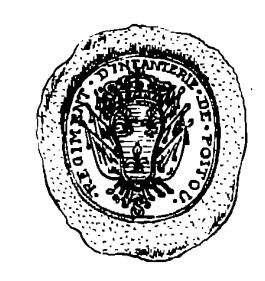
RÉG.^T ROYAL
DES VAISSEAX 1785



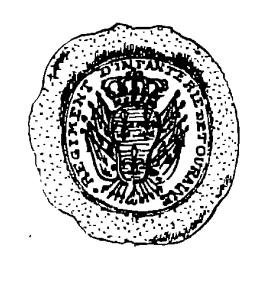
RÉG.^T de l'ISLE de FRANCE
Rennes 1789



RÉG.^T de CHARTRES
Dunkerque 1780



RÉG.^T de POITOU
Paris 1784



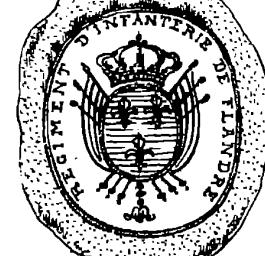
RÉG.^T de TOURAIN
Metz 1783



RÉG.^T de SAINTONGE
Saumur 1784



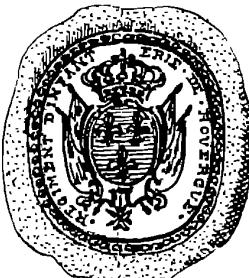
RÉG.^T de ROYAL ROUSSILLON
Versailles 1789



RÉG.^T de FLANDRE
Versailles 1790



RÉG.^T d'AUTRASIE
Briançon 1790



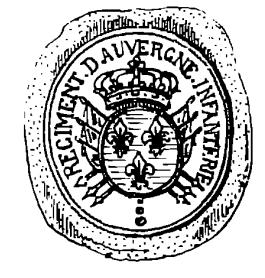
RÉG.^T de ROUERGUE
Nancy 1791



RÉG.^T de BOUILLON
Fort Royal 1786



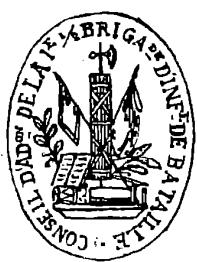
RÉG.^T ROYALE DES VAISSEAX
Sedan 1792



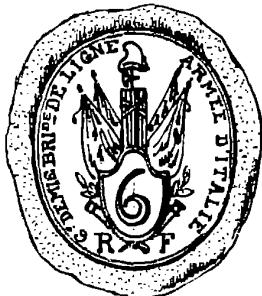
RÉG.^T d'AUVERGNE
1785

INFANTERIE DE LIGNE ~

12



1^{re} DEMI-BRIGADE
Armée de la Moselle AN II



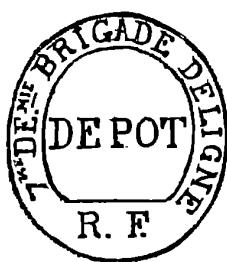
6^e DEMI-BRIGADE
Armée d'Italie AN V



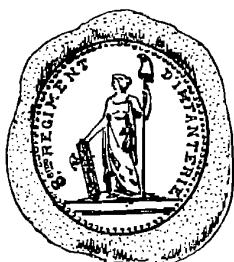
7^e DEMI-BRIGADE
Armée de Balaïsse AN IX



7^e RÉGIMENT
Armée de Balaïsse AN IX



7^e DEMI-BRIGADE
Armée de Balaïsse AN X



8^e RÉGIMENT
Longwy 19 Juillet AN II



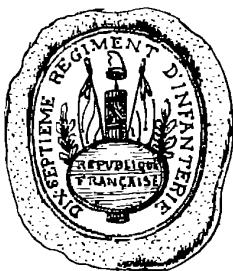
12^e RÉGIMENT
Armée de Bruges AN III



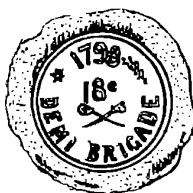
12^e RÉGIMENT
Mézières 16 Fructidor AN XII



15^e DEMI-BRIGADE
Strasbourg 25 Fructidor AN VII



17^e RÉGIMENT
AN I



18^e DEMI-BRIGADE
Arras AN XI



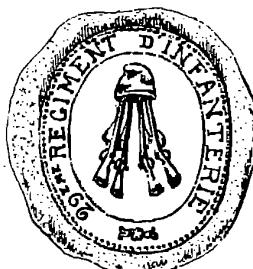
20^e DEMI-BRIGADE
Armée du Rhin AN IX



28^e DEMI-BRIGADE
Paris 28 Fructidor AN VI



28^e DEMI-BRIGADE
Armée d'Italie AN VIII



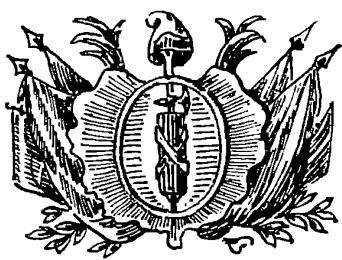
29^e RÉGIMENT
Armée de l'Ouest AN II

INFANTERIE DE LIGNE ~

13



26^e DEMI-BRIGADE
Place de Marsaille AN VII



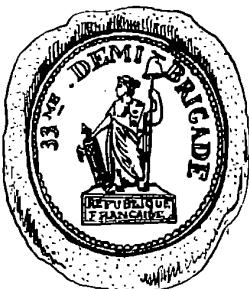
34^e RÉGIMENT
Brest 10 Nivose AN III



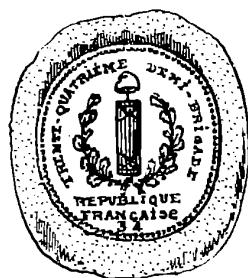
33^e DEMI-BRIGADE
Armée de l'Intérieur AN IX



28^e DEMI-BRIGADE
Paris 25 Fructidor AN VI



33^e DEMI-BRIGADE
Paris 12 Prairial AN IX



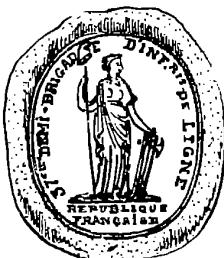
34^e DEMI-BRIGADE
Armée Saône-et-Meuse AN VIII



35^e DEMI-BRIGADE
Paris AN X



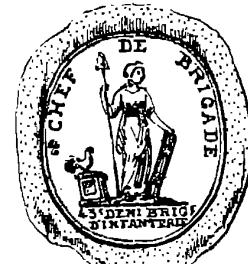
36^e DEMI-BRIGADE
Div.^e des Flandres Cong.^e AN V



37^e DEMI-BRIGADE
Armée de Mayence AN VI



37^e DEMI-BRIGADE
Sob.^e de la Gironde AN IX



43^e DEMI-BRIGADE
Armée d'Angleterre AN VI



41^e DEMI-BRIGADE Armée d'Italie AN IX



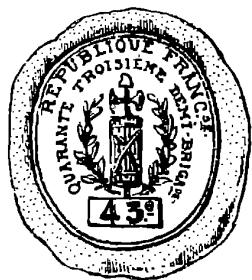
40^e DEMI-BRIGADE Armée de l'Ouest AN IX



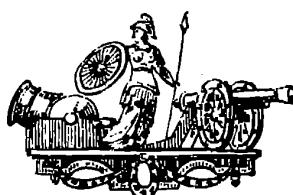
54^e DEMI-BRIGADE Rép. Balave AN VII

INFANTERIE DE LIGNE ~

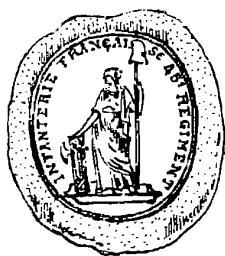
14



43^e DEMI-BRIGADE
Caen 23 Vendémiaire ANX



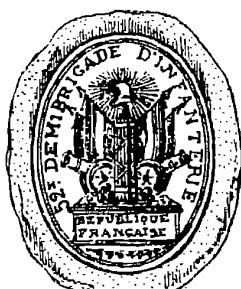
43^e DEMI-BRIGADE
Orléans AN IX



45^e RÉGIMENT
AN II Armée Sambre et Meuse



50^e DEMI-BRIGADE
Armée de Mayence AN VII



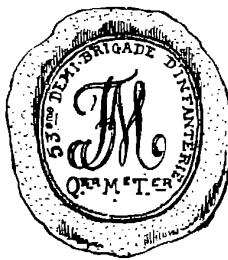
52^e DEMI-BRIGADE
AN VIII



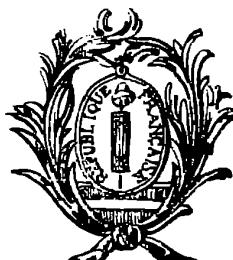
53^e DEMI-BRIGADE
Armée de l'Elbe ANX



53^e DEMI-BRIGADE
Armée du Danube AN VII



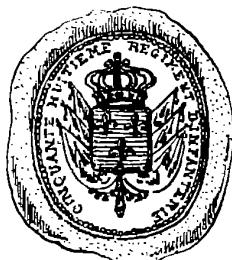
53^e DEMI-BRIGADE
5^e Div.^e Mil^e AN VII



53^e DEMI-BRIGADE
Armée du Danube AN VII



56^e DEMI-BRIGADE
Armée de l'Ouest AN VIII



58^e RÉGIMENT
AN I



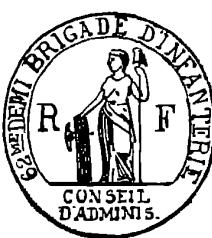
59^e DEMI-BRIGADE
Rover AN VII



60^e DEMI-BRIGADE
Place de Chavonne AN VIII



62^e DEMI-BRIGADE
Armée de l'Ouest AN VII



62^e DEMI-BRIGADE
AN X

INFANTERIE DE LIGNE ~

15



74^e DEMI-BRIGADE
Marseille 24 Floréal AN X



70^e DEMI-BRIGADE
AN X



72^e DEMI-BRIGADE
Armée Sambre et Meuse AN III



63^e DEMI-BRIGADE



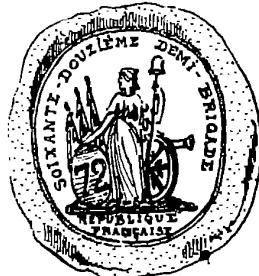
64^e DEMI-BRIGADE
~ Armée de l'Intérieur AN X



70^e DEMI-BRIGADE,
Armée d'Italie AN IX



67^e RÉGIMENT
AN II



72^e DEMI-BRIGADE
Hollande AN VII



74^e DEMI-BRIGADE
Armée d'Italie AN VIII



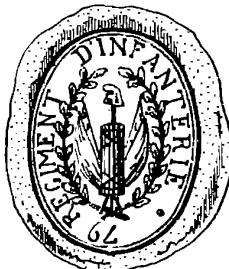
75^e DEMI-BRIGADE
Armée Rhin et Moselle AN IV



75^e DEMI-BRIGADE
25 Germinal AN X



75^e DEMI-BRIGADE
Armée Rhin et Moselle AN II



79^e RÉGIMENT
AN IV



86^e DEMI-BRIGADE
Armée de la Moselle AN III



87^e DEMI-BRIGADE
Landau 17 Thermidor AN VII

INFANTERIE DE LIGNE

16



90^e DEMI-BRIGADE
La Rochelle AN IX



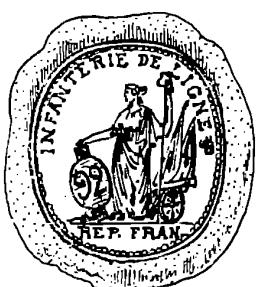
90^e DEMI-BRIGADE
Armée de la Gironde AN IX



90^e DEMI-BRIGADE
Armée de l'Intérieur AN IX



90^e DEMI-BRIGADE
12^e Div^e Mil^r AN IX



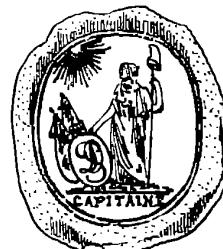
92^e DEMI-BRIGADE
Strasbourg AN VI



94^e DEMI-BRIGADE
Armée du Danube AN VII



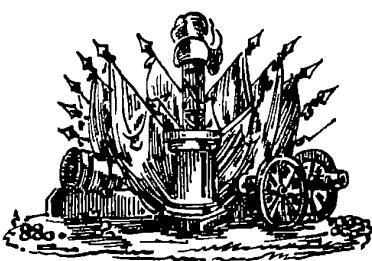
94^e RÉGIMENT
AN IV



95^e DEMI-BRIGADE
Armée du Rhin AN VIII



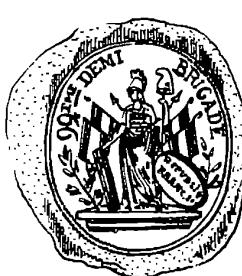
95^e DEMI-BRIGADE
Armée du Danube AN VII



95^e DEMI-BRIGADE
Armée de Batawie AN X



99^e DEMI-BRIGADE
Armée d'Italie AN X



99^e DEMI-BRIGADE
Mantoue AN X



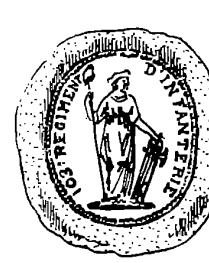
101^e DEMI-BRIGADE
Armée du Rhin AN VII



101^e DEMI-BRIGADE
2^e Division AN VIII



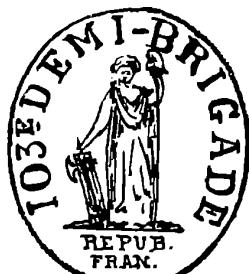
102^e RÉGIMENT
1791



103^e RÉGIMENT
Mayence AN III

INFANTERIE DE LIGNE

17



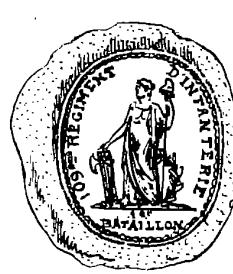
103^e DEMI-BRIGADE
Armée Rhin et Moselle AN V



108^e DEMI-BRIGADE
Armée Sambre et Meuse AN V



108^e DEMI-BRIGADE
Armée du Danube AN VII



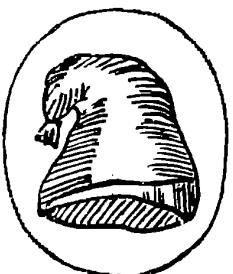
109^e RÉGIMENT
Armée des Alpes AN IV



110^e DEMI-BRIGADE
AN IX



132^e DEMI-BRIGADE
Armée Sambre et Meuse AN III



132^e DEMI-BRIGADE
Division Championnet AN III



132^e DEMI-BRIGADE
7^e Division AN III



132^e DEMI-BRIGADE
Sambre et Meuse AN IV



142^e DEMI-BRIGADE
Les Sables AN III



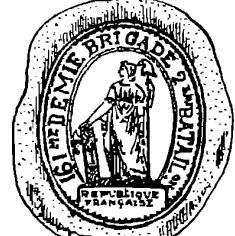
132^e DEMI-BRIGADE
Armée Sambre et Meuse AN III



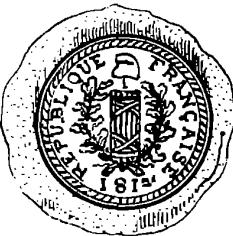
152^e DEMI-BRIGADE
AN III



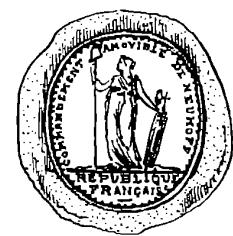
157^e DEMI-BRIGADE
La Roche sur Yon
AN IV



161^e DEMI-BRIGADE
AN I



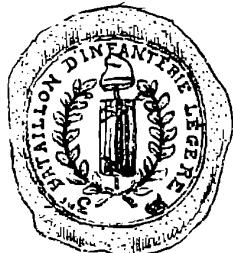
181^e DEMI-BRIGADE
AN III



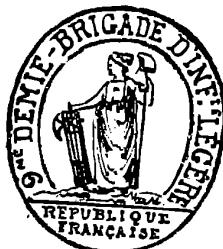
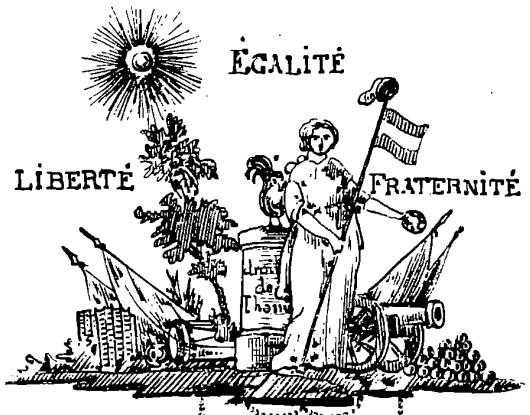
185^e DEMI-BRIGADE
Armée Rhin et Moselle AN IV

INFANTERIE LÉGÈRE

18



3^e BATAILLON
Givet 15 Pluviôse
AN II



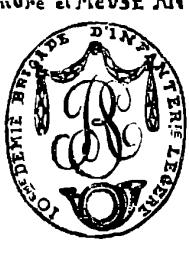
9^e DEMI-BRIGADE
Paris 29 Thermidor
AN VI



9^e DEMI-BRIGADE
17^e Div.^e Militaire
AN VII



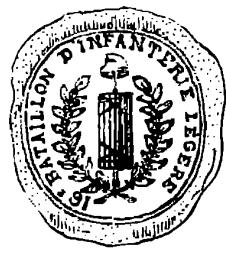
9^e DEMI-BRIGADE
1^e Div.^e Militaire
AN X



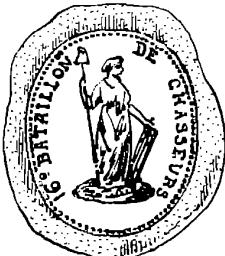
10^e DEMI-BRIGADE
26^e Div.^e Militaire
AN IX



11^e DEMI-BRIGADE
Armée de l'Intérieur
AN VIII



16^e BATAILLON
Armée des Ardennes
AN II



16^e BATAILLON
Mariembourg 21 Nivôse
AN II



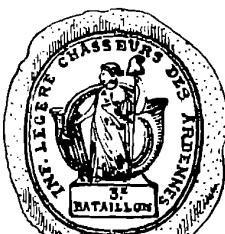
16^e DEMI-BRIGADE
Armée Rhin & Moselle
AN V



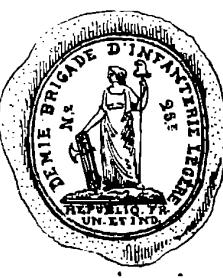
17^e DEMI-BRIGADE
21^e Div.^e Militaire
AN X



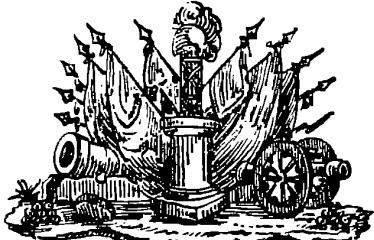
19^e DEMI-BRIGADE
Mons 5 Frimaire AN V



23^e DEMI-BRIGADE
Armée Sambre et Meuse AN III



25^e DEMI-BRIGADE
Armée Sambre et Meuse AN V



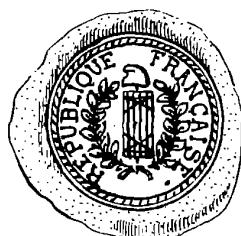
29^e DEMI-BRIGADE
Armée de Béarnie AN IX

VOLONTAIRES NATIONAUX

19



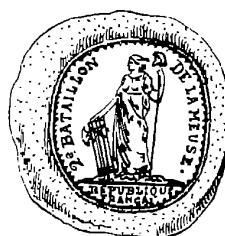
1^{er} BATAILLON de la MEUSE
Armée de la Moselle
AN II



1^{er} BATAILLON de la MEUSE
Armée devant Luxembourg
AN III



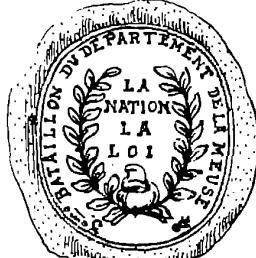
1^{er} BATAILLON AUXILIARE de la
MEUSE Antwerp
AN VIII



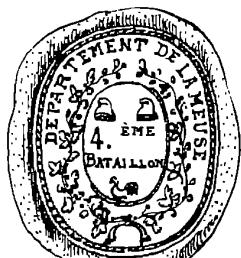
2^e BATAILLON de la MEUSE
Armée de la Belgique
AN II



3^e BATAILLON de la MEUSE
Armée de la Moselle
AN II



3^e BATAILLON de la MEUSE
Thionville 24 Juin
AN II



4^e BATAILLON de la MEUSE
Ardenne Department
4^e BATAILLON
AN II



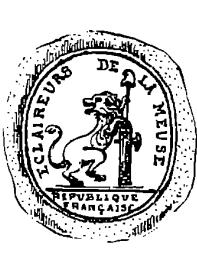
4^e BATAILLON de la MEUSE
Château-Thierry
1^{er} Germinal AN III



5^e BATAILLON de la MEUSE
Armée du Rhin
AN II



6^h BATAILLON de la MEUSE
Armée Rhin et Moselle
AN IV



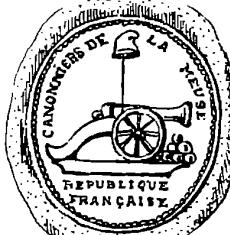
ECLAIREURS de la MEUSE
Donchery 10 Septembre
AN II



BATAILLON DES ECLAIREURS
de la MEUSE Ardenne Department
AN II



BATAILLON DES CHASSEURS NATIONAUX
de la MEUSE Ardenne Department
AN II



COMPAGNIE DES CANONNIERS
de la MEUSE Ardenne Department
AN III



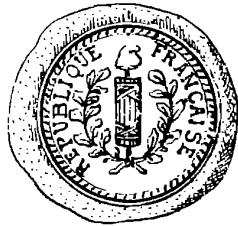
BATAILLON DU DISTINCT DE BAR
Camp des Sans-Culottes
AN II



DRAPPIER Chef de légion
Comte d'Amoy à Bar sur Aube
AN II

VOLONTAIRES NATIONAUX

20



B^e du dist^{it} de Clermont
Verdun AN II



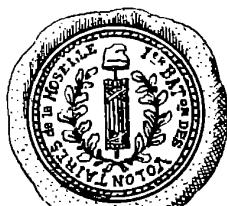
1^e BAT.^e de la Meurthe
Valenciennes AN II



1^e B^e des Chass.^{res} des Ardennes
AN II



3^e Comp.^e Vétérans Nat.^e
Verdun AN III



1^e B^e des Vol.^e de la Moselle
Armentières du Nord AN II



3^e B^e de la Moselle
Arm.^e S^{tr}. et Meuse AN III



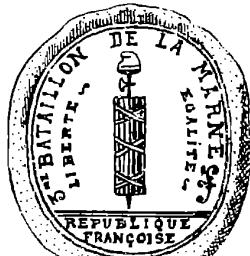
2^e B^e AUX.^e du Bas-Rhin
Mayence AN VIII



3^e BAT.^e Vol.^e Nat.^e
formé à Soissons AN II



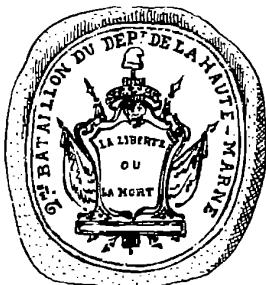
2^e B^e de la Marne
Divion du Nord AN II



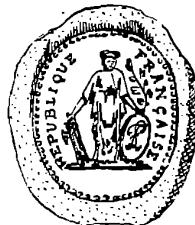
3^e B^e de la Marne
Arm.^e des Ardennes AN II



7^e B^e de la Marne
Arm.^e Rhin et Moselle AN II



2^e B^e de la Haute-Marne
Arm.^e Moselle AN II



REGNAULT
Comte Millet de la Haute-Marne AN VIII



7^e B^e des Vosges Arm.^e
des Côtes de l'Océan AN IV



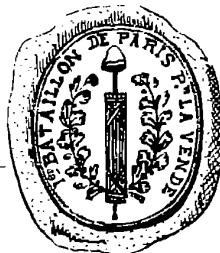
3^e B^e des Vol.^e Nat.^e de la
Lorraine 1/2 Brig.^e Ar.^e du Nord AN III

VOLONTAIRES NATIONAUX

21



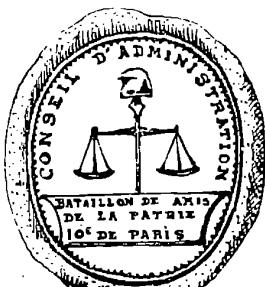
LOI du 15 Février 1792 relative aux B^os de V^{res} N^o



1^{er} B^o de Paris
et de la Vendée
AN III



9^e B^o de Paris
Armée du Nord
AN II



10^e B^o de Paris
Armée de S^{abre} et Meuse
AN III



16^e B^o de Vol^{res} N^o
3^{ème} ½ Brig^{de} des Lombards
AN III



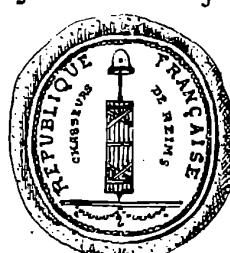
LOI du 28 Juillet 1792 relative à la formation de Compagnies de Chasseurs



6^e B^o de l'Yonne S^{abre} et Meuse
AN III



8^e B^o d'Orléans Artois Côte-d'
Brest AN III



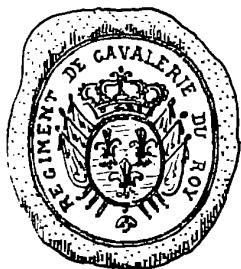
CHASSEURS de Reims
18 Fév^{er} AN II



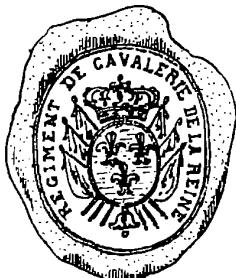
9^e B^o de Dijon Rhin
et Moselle AN IV

CAVALERIE

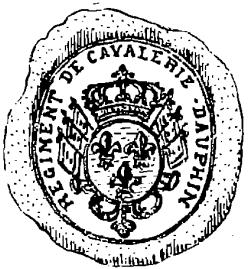
22



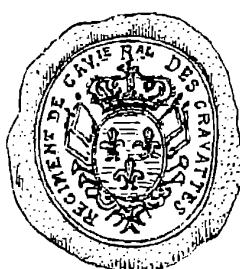
RÉGIMENT du ROY.
Hesdin
1787.



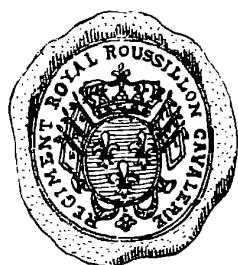
RÉGIMENT de la REINE.
Metz
1789.



RÉGIMENT de CAVALERIE DU DAUPHIN.
Thionville
1780.



RÉGIMENT ROYAL-CRAVATÉS
Nancy
1782.



RÉGIMENT ROYAL ROUSSILLON
Saumur 1791.



2^e RÉGIMENT
Amiens An VI.



7^e RÉGIMENT.
Armée Sambre et Meuse An III.



10^e RÉGIMENT
Armée du Rhin An VIII.



15^e RÉGIMENT.
Armée d'Italie
AN X.



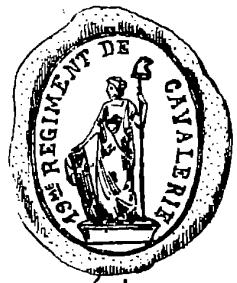
15^e RÉGIMENT
17^e Division Militaire.
AN VI.



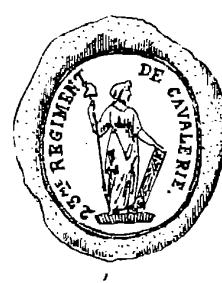
15^e RÉGIMENT
Armée Rhin & Moselle
AN IV.



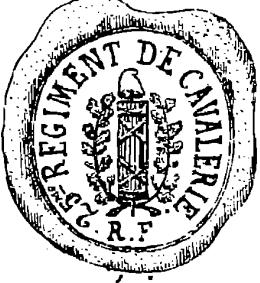
15^e RÉGIMENT.
République Cisalpine.
AN IX.



19^e RÉGIMENT
Armée du Rhin.
AN VIII.



23^e RÉGIMENT
Dépôt de Consciercy
AN VIII.



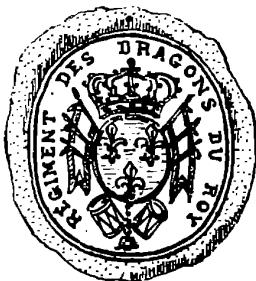
25^e RÉGIMENT
Armée d'Italie.
AN IX.



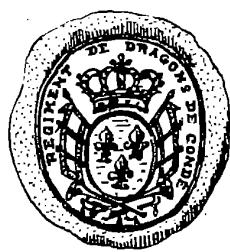
SURVEILANCE TEMPORALE
des troupes à cheval. Armée de la Moselle
AN II.

DRAGONS

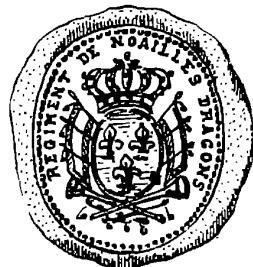
23



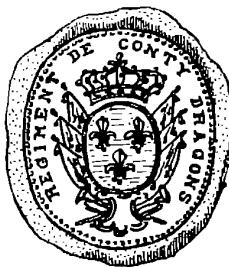
RÉG^T DU ROY
Sarreguemines 1786



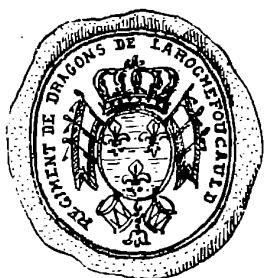
RÉG^T DE CONDÉ
Verdun 1791



RÉG^T DE NOAILLES
Carcassonne 1789.



RÉG^T DE CONTY
Ancenis 1788.



RÉG^T de LAROCHEFOUCAULD
Pont à Mousson 1788.



RÉG^T DE LANAU
Besançon 1787.



RÉG^T COLONEL GÉNÉRAL
Vesoul 1788.



RÉG^T DE BELSUNCE
1782.



1^{er} RÉG^T DE DRAGONS
Compiègne AN VII.



2^{me} RÉG^T DE DRAGONS
Compiègne AN III.



11^{me} RÉG^T DE DRAGONS
Armée Sambre et Meuse AN V.



12^{me} RÉG^T DE DRAGONS
Sedan AN II.



28^{me} RÉG^T DE DRAGONS
Paris AN V.



P. Tousch
Comment l'Escadron compléte au Mans.
AN IX.



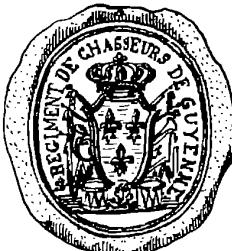
12^{me} RÉG^T DE DRAGONS
Turin AN VII.

CHASSEURS A CHEVAL

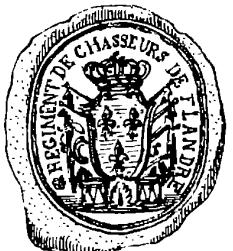
24



RÉGIMENT de LORRAINE
Rambouillet
1791



RÉGIMENT de GUYENNE.
Boulay
1788



RÉGIMENT de FLANDRE
Colonel Latour-Maubourg
METZ 1792.



1^{er} RÉGIMENT.
Verdun
AN IX.



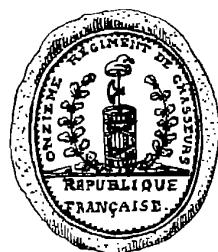
3^{me} RÉGIMENT.
Metz
1792.



4^{me} RÉGIMENT
Dépôt à Auxonne
AN II



5^{me} RÉGIMENT
Dépôt à Verdun.
AN VI



11^{me} RÉGIMENT
Dépôt à Verdun
AN III.



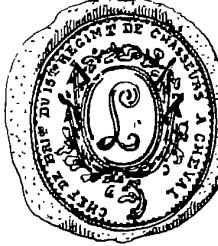
14^{me} RÉGIMENT
Armée des Côtes de Cherbourg
AN IV



BARBERAUD cap^e au 20^{me}
Armée du Rhin.
AN III



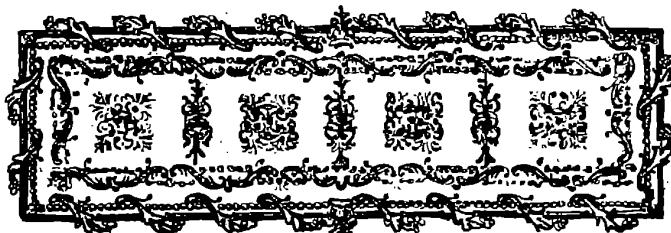
20^{me} RÉGIMENT
Stenay
AN III



LEPIC, Chef de Brigade 15^{me} RÉG.
Armée d'Italie.
AN IX.

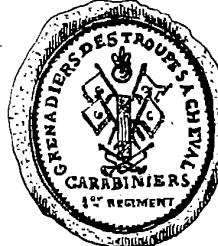


23^{me} RÉGIMENT
Rotterdam AN V



Loi du 15 Août 1792.
relative aux volontaires-gardes nationaux, chasseurs à cheval.

1^{er} RÉG. de CARABINIERS
Armée de Mayence
AN VII



HUSSARDS & CUIRASSIERS.

25



LOI du 15 Decembre 1790 relative aux cartouches distribuées au Rég^e Royal-Champagne.



HUSSARDS de BERCHENY
Mirecourt 5 Mars 1788.



HUSSARDS de LAUZUN
Vitry. Janvier 1791.



5^{me} RÉG^e de HUSSARDS
Nancy AN VIII



7^{me} RÉG^e de HUSSARDS
Armée Rhin & Moselle AN IV.



7^{me} CUIRASSIERS.
Verdun AN XI



3^{me} CUIRASSIERS
St-Germain AN XI.



8^{me} CUIRASSIERS
Belfort AN VII.



3^{me} CUIRASSIERS
St-Germain AN XI.



LOI du 6 Aout 1791 relative au rempl^{re} des Officiers qui manquent dans la Cavalerie.

ARTILLERIE ET ÉQUIPAGES

25



LOI RELATIVE A L'ORGANISATION du CORPS-Royal de l'ARTILLERIE
Paris 15 DÉCEMBRE 1790.



RÉG^{ME} PROVINCIAL
d'Art.^{ie} de Metz
1788



1^{er} RÉGIMENT
d'Art.^{ie} à pied.
DOUAI AN VI



2^e RÉGIMENT
d'Art.^{ie} à pied.
TOULOUSE AN VIII



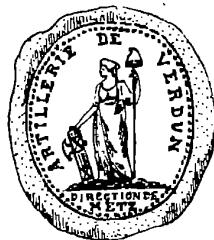
6^e RÉG^{ME} d'ART.^{ie}
DOUAI
AN III



7^e RÉG^{ME} de Canonni^{ers}
Ecole Nationale de Metz
AN VII



1^{er} RÉG^{ME} d'ART.^{ie}
de Marine
BREST AN XII



ART.^{ie} de la Place
de Verdun
AN V



BAT.^{on} de l'Ecole
d'Art.^{ie} de Metz
AN VII



BAT.^{on} de Canonni^{ers}
Ecole de Strasbourg
AN VIII



ÉBLÉ Gal de Div. Com^{te} l'Art.^{ie}
Armée du Nord. AN III



DIREC^{on} de l'Artill.^{ie}
Arsenal de Strasbourg
AN III

ARTILLERIE et EQUIPAGES.

27



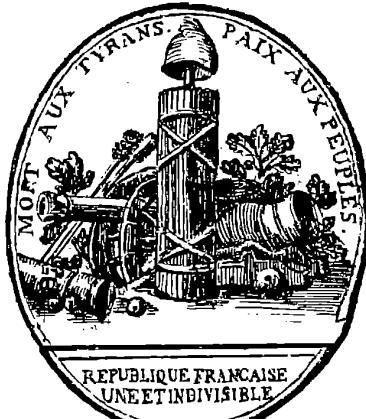
LOI du 30 Mai 1792 relative aux moyens de compléter les Reg^{ns} d'Artil^{rie}



ADM^{ON} de la GROS^{SE} ART^{RIE}.
Paris AN II.



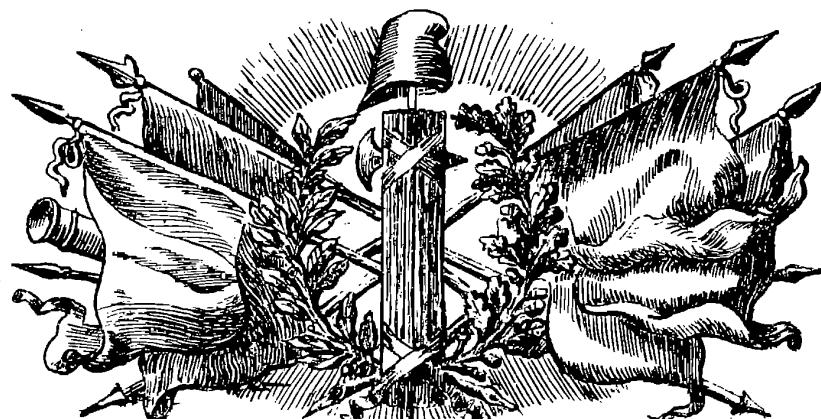
EQUIP^{ME}d'ART Entrep: CERF-BERR
Armees Rhin^e Moselle An VI



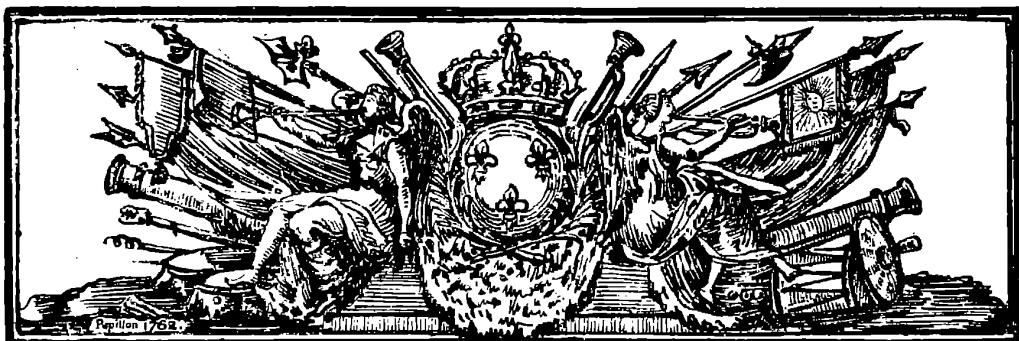
AGENCE de la GROS^{SE} ART^{RIE}.
Paris AN II.



Agence de la GROS^{SE} Art^{rie}
Paris An III



INSTRUCTION du 8 juin 1792 sur l'admission des sujets qui se destinent à l'Art^{rie}.



INSTRUCTION sur l'admission des Sujets qui se destinent au Service des Corps de l'Artillerie.

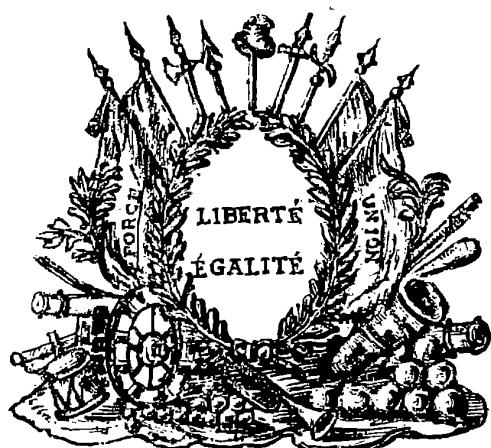
8 JUIN 1792.



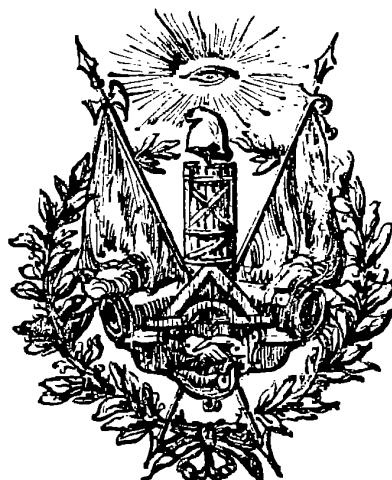
EQUIPAGES d'ARTILLERIE.
Armées Rhin & Moselle.
AN IV.

ENTREPRISE LANCHERE. ADM^{me} de la GROSSE ART.^{me}
Armée de la Moselle
AN II

R. BUCHETTE. Condu^cteur Chef
1^{re} Division.
AN III.
des Chevaux d'Art.^{me} & Transports
AN IV.



ENTREPRISE LANCHERE
Armée de la Moselle
AN II



ENTREPRISE ALBERT
Armée de Sambre & Meuse.
AN V.



Instruction du 8 juin 1792 sur l'admission des candidats au Service des Corps du Génie



CHASSELOUP-LAUBAT
Chef du Génie Longwy AN II



MUNIER CAP^e COM^e
le 1^{er} Comp^e Metz AN X



5^{me} COMP^e DE MINEURS
Valenciennes AN II



COLLIGNON Chef de B^r
7^{me} Bataillon de Sap^e Sedan AN II



Loi du 15 X^{me} 1790 relative à l'avancement des Officiers du Génie.

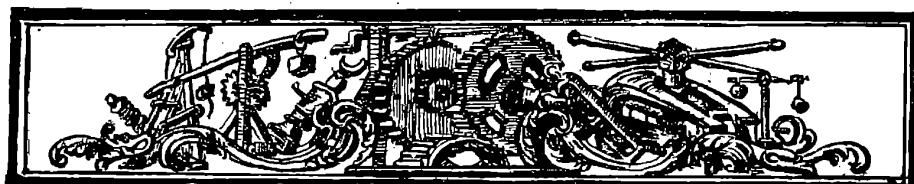


7^{me} BAT^{me} DE SAPEURS
Maestricht AN III



MARECOT 1^{er} INSPE^r GEN^e DU GENIE
Paris AN IX

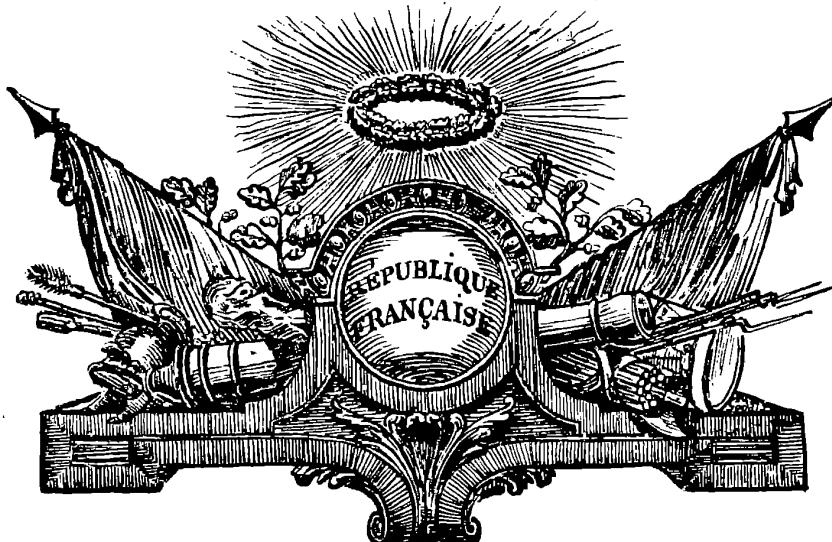
INSPE^r GEN^e du GENIE
Paris AN IX



Loi du 15 X^{me} 1790 concernant les Élèves du Corps du Génie.

COMMISSAIRES ORDONNATEURS.

30



J.L. SOLIVA. COMMISSAIRE ORDONNATEUR EN CHEF. ARMEE DES ARDENNES AN II



VAILLANT. ARMEE DE Sambre & Meuse AN III



BONCOURT
Armée de S^{me} & M^{se} AN III



BONCOURT
Armée de S^{me} & Meuse AN III. LAMBERT.
Armée des Ardennes AN II



BERTRAND
Armée Rhin & Moselle AN III



VAILLANT
Armée de S^{me} & Meuse AN III.



ANTOINE JUGE
Armée du Nord AN III.



JUJARDY
Mezières AN IV

GENDARMERIE

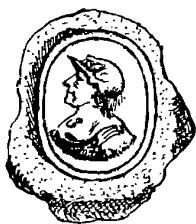
31



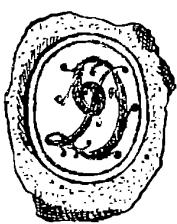
LOI du 16 Février 1791 relative à l'organisation de la Gendarmerie Nationale.



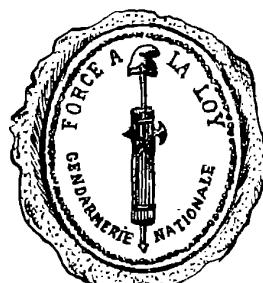
36^e DIVIS^{ON} de GEND^{RIE}
DOUAI AN II



GENDARMERIE de BAR
AN II



GENDARMERIE de la MEUSE
BAR sur ORNE AN VII



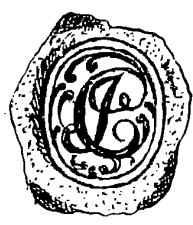
GEND^{RIE} de VERDUN
AN VI.



GENDARMERIE NATIONALE
TOURS AN III



INSPECTEUR de la GEND^{RIE}
BAR sur ORNE AN II



GEND^{RIE} de STENAY
AN III



FORCE PUBLIQUE ARMÉE du NORD
MAUBEUGE AN II



*LOI du 29 Septembre relative aux Officiers & S/Officiers de Gendarmerie.
1791*

GENDARMERIE

52



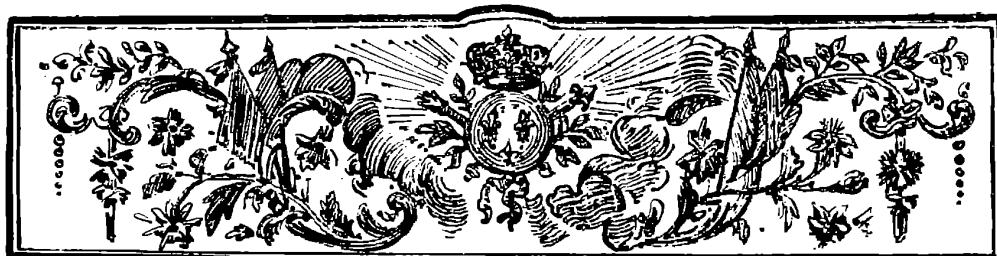
*LOI relative aux moyens d'organiser définitivement la Gendarmerie Nationale.
8 Janvier 1792*



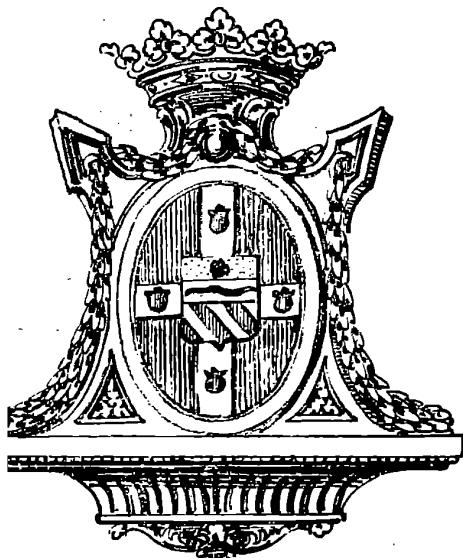
*LOI relative à la Gendarmerie Nationale
17 Février 1791*



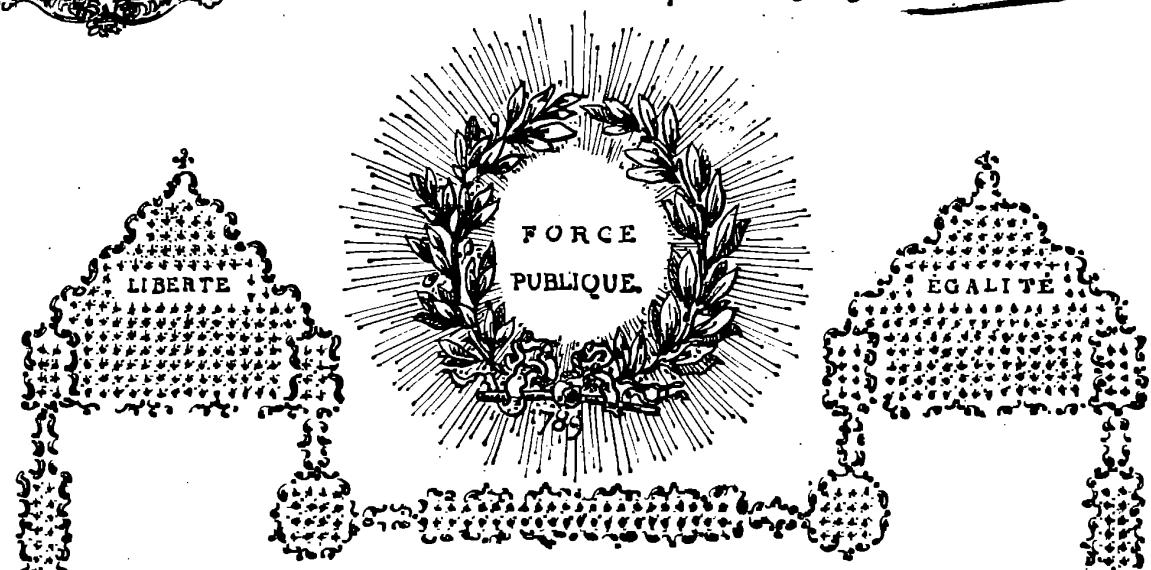
*LOI relative à l'avancement des Officiers de Gend^{re}
15 X^{bre} 1791 LOI relative à la Gendarmerie Nationale
17 Février 1791*



LOI du 15 X^{bre} 1791 relative à l'avancement des Officiers de la ci-devant Maréchaussée



Nous Louis-Auguste-Turenal de Marville-des-Ursins, Comte de Marville
a Brigadier des Armées du Roi, Capitaine
Lieutenant de la Compagnie d'Hommes
d'Armes sous le titre de Gendarmes de la
Reine et Major du Corps de la Gendarmerie.
Lunéville 1788. Le Cte D' Marville.



PROJET D'ORGANISATION DE LA FORCE ARMEE.

PAR J.P.F. CHAZOT, Lieut^{re} Gen^{al} des Armées de la République.

CORPS DES GRENAIDIERS

PRES LA REPRESENTATION NATIONALE.

COMPAGNIE

BATAILLON.



Lettre No.

No. 8.



PERMISSION

Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra de faire viser la présente, que le soldat Gaudron sera tenu de faire viser la présente, par le commissaire du Directoire exécutif et le chef de la Gendarmerie nationale, dans le canton où il devra passer le temps de l'absence permise, et ce, dans le délai de quatre jours, et sera tenu aussi d'être rentré au corps à l'expiration de cette permission, sous les peines prévues par les loix et Règlements militaires.

Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra d'avoir donné permission pour aller à Toulouse jusqu'au ventre humain prochain au citoyen Dominique Gauthier Grenadier de la 2^e compagnie du 1^{er} Bataillon, natif de Montville Canton du Lot Département de la Meuse âgé de vingt six ans, taille de cinq pieds cinq pouces deux lignes visage ovale cheveux et sourcils blonds yeux bleus nez droit bouche moyenne mention Bonne

Fait à Paris, le trentième jour du mois de Vendémiaire an 7me de la République, une et indivisible.

Le Commandant la Compagnie

Appraveneur Nova, Commandant du Corps.

Grenadiers

En conséquence du détail ci-dessus, le susnommé échet au dessus, d'autant effet dans sa route, pour valoir en permission, il ne peut prétendre au rappel d'une partie de sa solde pendant son absence,

REP. DE FRANCE
GRENADIERS PRE-LAINE
COMPAGNIE
LETTRE NO. 8.

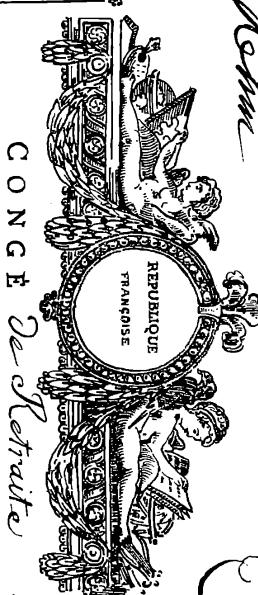
Ledit Gaudron
est pourvu des effets ci-après:
Un habit et veste, dans la 1^{re} forme munis de service.
Une culotte de laine
courte.
2 chemises
à bonnes paires de sous.
1 paire de gantines.
1 paire de bas.
1 sac de peau garni
de différents effets
uniformes.

Brice De Koele et Nolini

2^e Division

REPUBLIC FRANÇAISE

CONGE De Retraite



Approuvé par Monsieur le Général de Division
Léonard

Nous soussignés, cérifions à tous qu'il appartiendra, avoir donné Congé
de Retraite au Citoyen Jean Serie
de la quatrième compagnie du Second Bataillon de la 4^e armée
2^e Brigade d'infanterie d'Haag
d'âge de vingt-huit ans, de la taille de Cinq pieds quatre pouces
Lequel est pris à continuer sa famille à l'armée pour le maintien
et l'état de la patrie et dans l'état de mariage ou d'épouse lequel il
parte belgique de la guerre
Il sera dispensé le 3^e jour du mois Germinal l'an 3^e de la République françoise, une & indivisible.

CAPITaine. *Dumont*

Vu par nous COMMANDANT
du 2^e Bataillon

Vu par nous COMMISSAIRE des guerres,
Certifié par nous Monsieur l'Adjudant-Major
du 2^e Bataillon

CG

INFANTERIE.

Quartier-général de l'Armée
d'Angleterre

132^{me} $\frac{1}{2}$ BRIGADE

Approuvé par nos Généraux et
dans la guerre

CONGÉ MILITAIRE

Champagne

Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné Congé absolu au nommé Jean Monton Caporal dit je de la Compagnie du 1^{er} Régiment de la Garde de la dite Demi-Brigade nati^f de Fontenay-sous-Bois Canton de District de Puselle Département de la Haute-Saône âgé de 30 ans de la taille de cinq pieds deux pouces lequel a servi depuis le 20 juillet 1792 jusqu'au 3^e Cheminot au 3^e Régiment fait au camp d'Orléans le 1^{er} Janvier l'an 1794 de la République Française

Vu par nous COMMISSAIRE

des Guerres.

Certifié par nous OFFICIERS composant le Conseil d'administration de ladite Demi-Brigade.

92

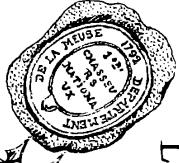
Mallet

Gillet

Fontaine

LA NATION. LA LOI.

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.



CONGÈ

La Meuse



CHASSEURS De La Meuse

Nous souhaitons à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné Congé pour aller à la guerre jusqu'

au

Citoyen Auguste Joffre de la première Compagnie, natif d' Horville, Dabit de Verdun, département de la Meuse, age de vingt ans, taille de cinq pieds quatre pouces, cheveux et sourcils châtain, visage long, yeux gris enfoncés, barbe blonde, bouche grande, nature forte.

Fait à Drancy

le 1^{er} Mai 1793

république françoise Lequel a été fait à Drancy par la compagnie des

chasseurs de la Meuse le pour le 2^{me} Congé, Joffre

C. J. Jour le vingt Septembre de l'an deux mille et quatre-vingt-trois.

Vu par mon commandant

en chef de Corps.

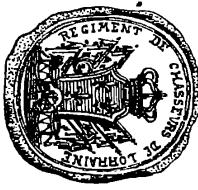
Le

Brûlé

Vu par moi commissaire des Guerres

CHASSEURS à CHEVAL,

N° 329.



Approuvé par mons LIEUTENANT GÉNÉRAL
des armées du Roi.

CONGÉ MILITAIRE.

— Nous souffrîmes, certifions à tous ceux qu'il appartiendrait, avoir donné Congé absolu au nommé Jules Louisville — dit Villery — de la Compagnie de Grenadiers — du Régiment de Béarnais de Lorraine — naif de Villery — en la Province de Lorraine — jurisdiction de Grenoble — âge de vingt quatre ans, de la taille de Cinq pieds trois pouces bonne forme lequel a été assez formé est probablement le G. Louis V. 83 habita ce jour où il reut son congé à la caserne de l'infanterie au Régiment de Haute-Savoie — au 2^e étage du bâtiment le premier — jour du mois de Janvier mil sept cent quatre-vingt. Ceste —

De Prinetti

Certifie par nous MAJOR
dudit régiment.

82

Certifié par nous MAJOR
dudit régiment.

✓ u par nous COMMANDANT
dudit régiment.

Vu par nous COMMISSAIRE des guerres

La Savoie

Approuvé par nous MARÉCHAUX
des camps & armées du Roi.

CONGÉ LIMITÉ.

Nous soussignés, certissons à tous ceux qu'il appartiendra avoir donné Congé pour aller à Commerci jusqu'au 1^{er} May prochain, au nommé Joseph
Deyonville dit Villisse Brigadier, de la Compagnie des Spinettes au Régiment des Chasseurs de Lorraine natif de Villisse en la Province de Lorraine, jurid. de Commerci agé de vingt six ans, de la taille de cinq pieds deux pouces Cheveux et fourches Noirs, Yeux bleus fait Touch Moyenne Menton Rondeuse Cicatrice entre les sourcils.

Fait à Verfaillle le sixième jour du mois de Janvier mil sept cent quatre-vingt.

De Spinettes

Ledit sera tenu de faire viser le présent Congé par le Chef de la brigade de Maréchaussée dans le district de laquelle est située le lieu où il devra passer le temps dudit Congé, & ce dans le délai de quatre jours, sous les peines portées par l'Ordonnance du Roi, dont l'extrait est au dos du présent.

Vu par nous COMMANDANT
dudit régiment.

La Bardeille

Vu par nous COMMISSAIRE des guerres.

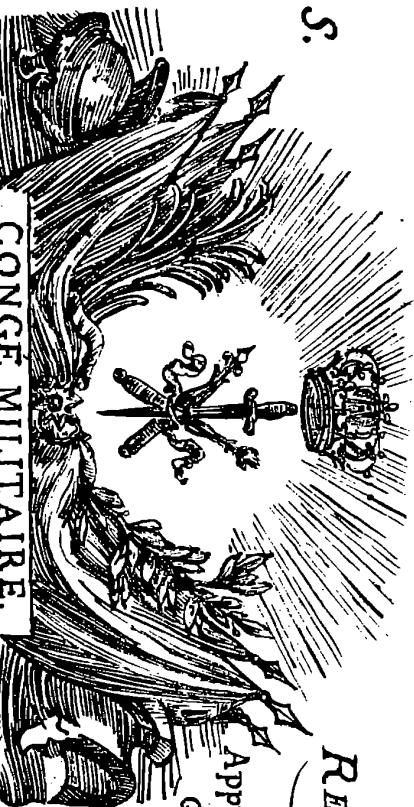
Certifié par nous MAJOR
dudit régiment.

D R A G O N S.

RÉGIMENT de LAMAN



CONGÉ MILITAIRE.



Approuvé par nous LIEUTENANT
GÉNÉRAL des armées du Roi.
commandant la division des
deux Bourgognes:

de M. qui le présente

No s. soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra,
avoir donné Congé absolu au nommé milles Charles Jeandin
dit Jeandin l'honneur de la Compagnie de Clermont au Régiment
de Dragons de Laman natif de Brive
Province de Corrèze jurisdiction d'Etat
âgé de six neuf ans, de la taille de cinq pieds quatre pouces
chapeau. Sur son chapeau clair le jeune milles vise long, pris au
renis son enjouement de Corrèze d'être comme étant Gentilhomme
FAIT à Besançon le ^{ixme} jour du mois de septembre
mil sept cent soixante. Dico Sept.

J. Jeandin

Vu par nous COMMANDANT dudit régiment.

Certifié par nous MAJOR
dudit régiment.

Leterre Guérin Jeandin

D. Guérin

o

~~ARTILLERIE~~



CONGÉ LIMITÉ.

21^e Régiment
de Dragons
8^e Compagnie

Approuvé par
nous

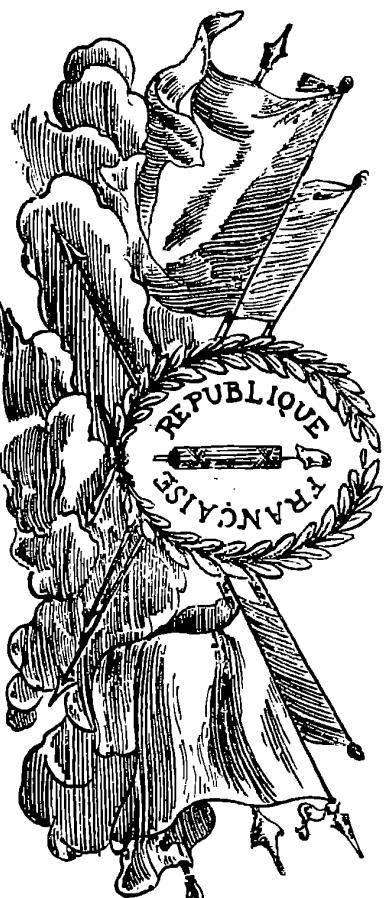
Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartient, avoir donné Congé pour aller à Chittah jusqu'au vendredi prochain, au nommé Hindu François Fréchard dit Fréchard Dragon de la Compagnie du Boumbo Rui au Vingt et un^e Régiment natis de Philitot Canton d'Annonville District de Mel Département de la Meuse âgé de vingt quatre ans, de la taille de cinq pieds quatre pouces, Ledit congé délivré l'autorisation du Ministre de la Guerre du 9 juillet courant.

Fait à Paris le vingt et un^e jour du mois d'août mil sept cent quatre-vingt l'an de la République Françoise.

Ledit Fréchard sera tenu de faire viser le présent Congé, par le Chef de la Gendarmerie nationale dans le district où il devra passer le temps dudit Congé, &c, dans le délai de quatre jours, sous les peines portées par les Règlements militaires.

Vu par nous COMMISSAIRE des guerres, DES GUERRES, J. Lebarbieux, Certifié par nous Officiers composant le Conseil d'administration dudit Régiment.

J. Lebarbieux, Champon, Dorelin, P. Luttaud



CERTIFICAT D'EXISTENCE.

Nous, Membres composant le Conseil d'Administration
dudit Régiment, soussignés, certifions et attestons que le
Citoyen Nicolas Guérin, Cavalier de la Compagnie de
Catherine, fils de Jacques Guérin et de Marie Jeanne Mandaine,
me a délivré à Lansac (Département
du Gers) à l'âge de 25 ans, est maintenant audit Régiment,
et qu'il y fait son service, en sa dite qualité, depuis le 1er
d'Octobre 1793, en foi de quoi nous lui avons délivré
le présent Certificat pour lui servir et valoir ce que de
raison. Fait en Conseil secret le 1^{er} Janvier 1794.

Fait en Conseil secret le 1^{er} Janvier 1794
de la République Française, une et indivisible.

Chambois

Chabrol

Andely

Théodore

Le Maire

Pilet
Chabrol

LIBERTÉ, ÉGALITÉ
OU LA MORT.



Certificat d'artillerie

CERTIFICAT D'EXISTENCE.

Nous Membres composant le Conseil d'Administration du 6^e Régiment d'Artillerie soussignés, certifions Et attestons que le Citoyen Jacques 1.^e Canonnier de la 11.^e Compagnie Fils de Pierre Et de Marie Françoise Audouy sa Mère, né à Brie District d'Alençon Département de la Normandie âgé de 20 ans, est maintenant au Dit Régiment En qu'il y fait son service en sadite qualité depuis le 12 Juin 1791. V.I.T. en foi de quoi nous lui avons délivré le présent Certificat pour lui servir Et valoir ce que de raison.

Fait en Conseil le 1^{er} Janvier 1792 de la République française, une Et indivisible

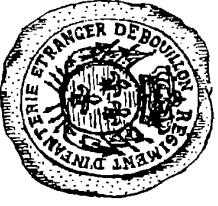


Yeriot *Porteret* *D'Alpuire*
Porteaux

J'ai par moi ^{le} commissaire des guerres
signé

INFANTERIE. Allemagne

Experimente Brüder



CONGÉ MILITAIRE.

Nous soussignés, certifions à tous ceux qu'il appartiendra, avoir donné Congé absolu au nommé Joseph ~~Boyer~~^{Boyer} Bauxer ^{français} de la Compagnie d'infanterie de ~~Goliath~~^{Goliath} au Régiment de ~~Briillat~~^{Briillat} natif de ~~Verdun~~^{Verdun} en la Province des ~~Deux~~^{Deux} Sèches — juridiction de ~~Verdun~~^{Verdun} âgé de ~~vingt~~^{vingt} ans, de la taille de ~~vingt~~^{vingt} pouces le ~~jugez vous~~^{jugez vous} le ~~vingt~~^{vingt} juillet ^{français} cheveux et barbe ^{blancs} ayant fixement servé depuis ~~vingt~~^{vingt} ans dans ~~des~~^{les} régiments.

PAIT au fortroyale vingtaine jour du mois d'octobre
mil sept cent soixante quatre
Mme de la cunardière. Polor
a Paris le 1^{er} Janvier 1772

manchot des Camps
Approuvé par nous *LIEUTENANT GENERAL*
des armées du Roi *accoréneur*
general des îles Du Nord.

*Vu par nous COMMANDANT
dudit régiment.*

Vu par nous COMMISSAIRE de la Marine. Certifié par nous MAJOR du dit régiment.

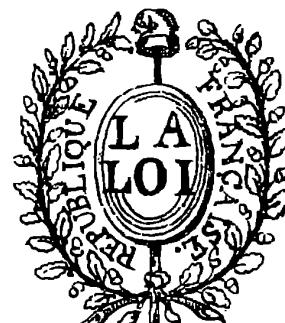
Cette partie MAJOR du régiment.



BOLLET VIDALIN.
Armées du Nord et des Ardennes.
AN II



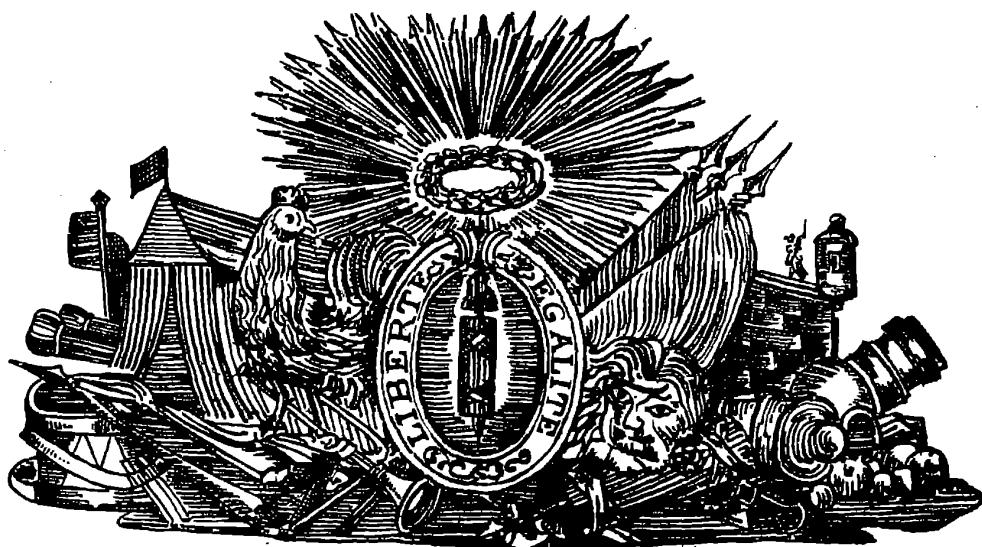
E. NEVEU
Armées du Rhin et de la Moselle
14 PLUVIOSE AN III



JEANBON ST. ANDRÉ
PRIEUR, LE TOURNEUR
Armée du nord
22 AOÛT AN II



DELEYRE. Ecole Normale de Paris.
AN III.



Charles DELACROIX député des Ardennes 5 Vendémiaire AN III

REPRESENTANTS DU PEUPLE

46



LAKANAL. Manufacture d'Armes.

Bergerac AN II



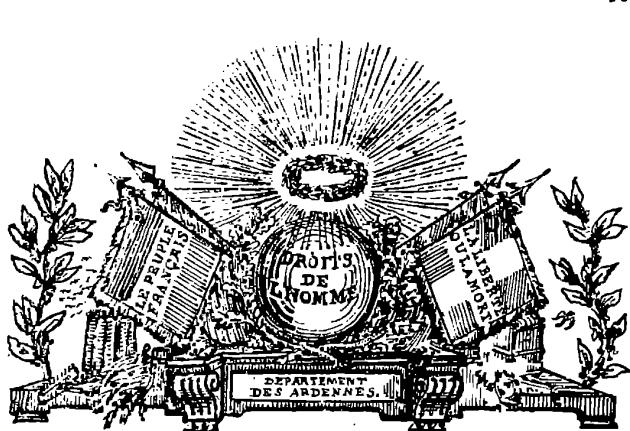
MILHAUD. EHRMANN.
Armées Rhin & Moselle.
AN II.



LACOSTE
Armées du Rhin & de la Moselle.
AN II.



MALLARMÉ. SOUBRANY.
Armées Rhin & Moselle. AN II.



CHARLES DELACROIX.
Département des Ardennes. AN III.



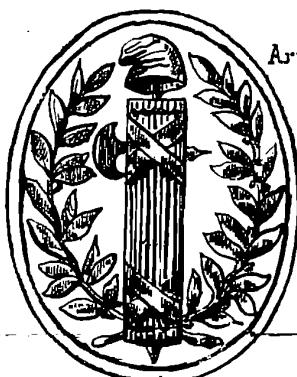
RICHAUD. LACOSTE.
Armées du Rhin & de la Moselle AN II.

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE
AUX ARMÉES



E. NEVEU

Armée du Rhin et de la Moselle
AN II



POULET

Armée des Ardennes
25 Germinal AN II

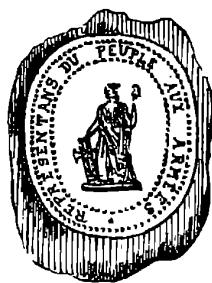


BILLAUD-VARENNE

Collot d'Herbois
7 Germinal AN II

LACOSTE et BAUDOT

Armée du Rhin et de la Moselle
12 Germinal AN II



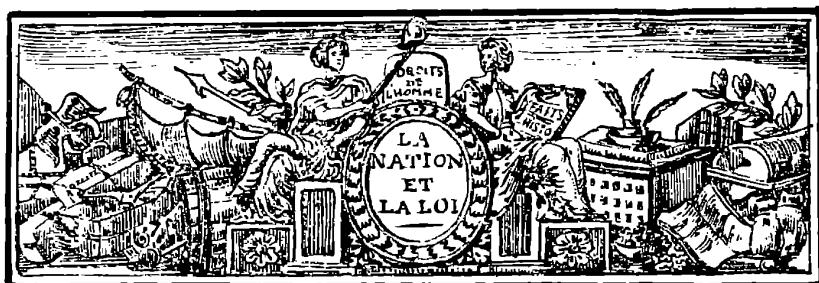
MASSIEU A^{me} des Ardennes
8 nivôse AN II

PFLIEGER A^{me} du Rhin
17 vendémiaire AN III

DELACROIX dépt Ardennes
18 vendémiaire AN III

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

48



CHARLES DELACROIX

Départ^{nts}: Ardennes et Meuse ~
18 Fructidor An II



BOURBOTTE
Armées: Rhin et Moselle
8 Fructidor AN II

GANTOIS
Dép^{nt} de la Meuse
14 Floréal AN III

GANTOIS
Dép^{nt} de la Meuse
14 Floréal AN III



POULET Armées: Ardennes & Sambre et Meuse
19 brumaire AN III



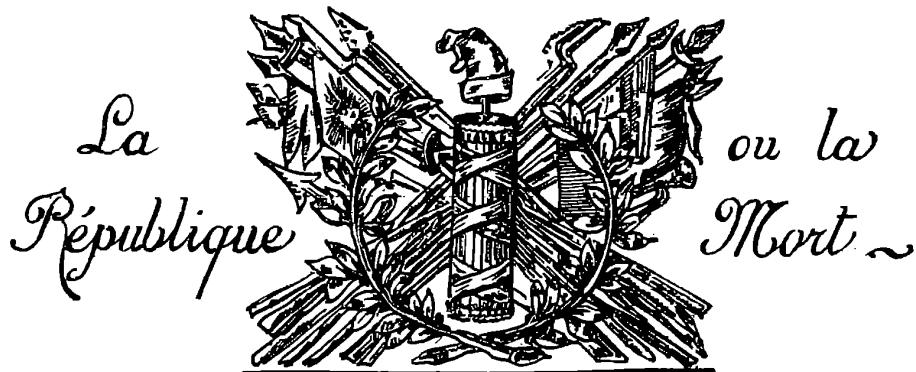
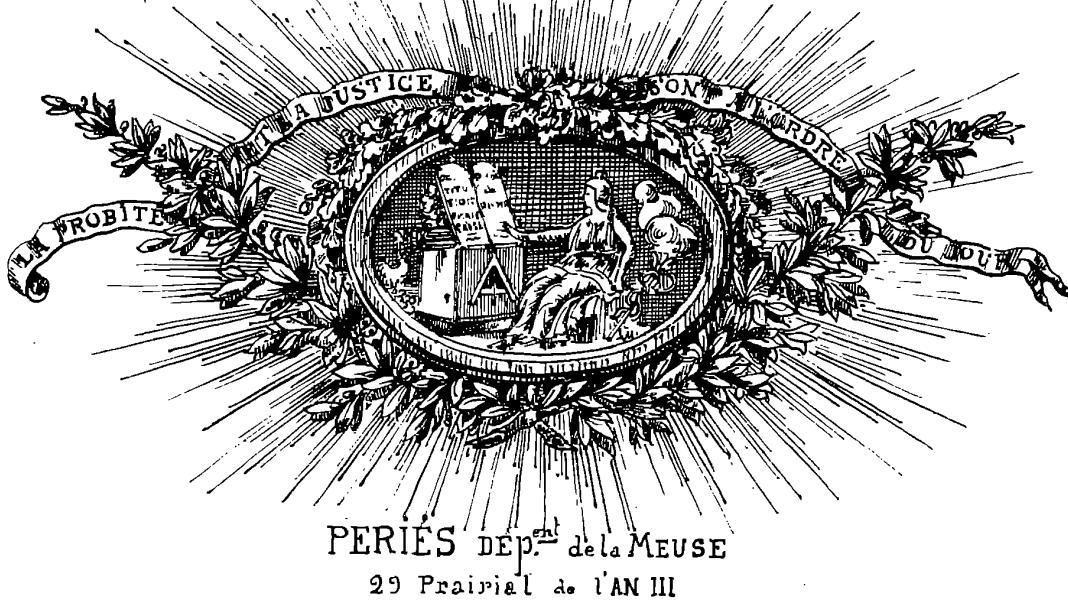
NEVEU. Armée du Rhin AN II.

Armée de la Moselle AN III.

MASSIEU. Armée des Ardennes AN II

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

49



MILHAUD, DEVILLE, LAPORTE & HENTZ

Armée des Ardennes

25 Mai 1793



MICHAUD DÉP.^{ent} des VOSGES

3 Frimaire AN III

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

50



J.M. DURÖY . 3^e^{me} Division. Chalons-sur-Marne.

AN II.



J.B. LACOSTE
Nancy AN II



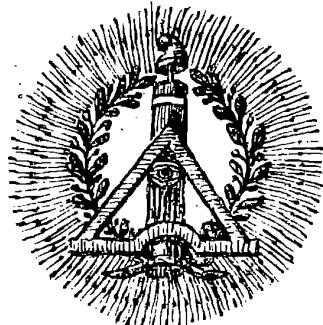
BAUDOT
Nancy. AN II.



BOLLET
Douay AN II



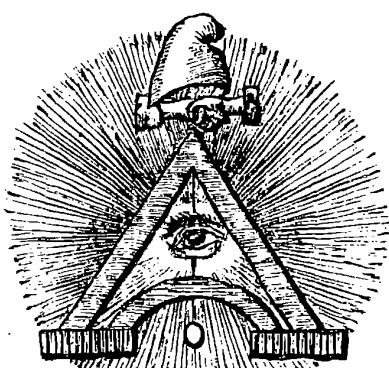
VIDALIN
Douay AN II



PERIES Dep^t de la Meuse AN III



MICHAUD. Armée des Ardennes AN I



NIOU Inspect^r des Ports & Arsenaux
Nevers . AN III:

MASSIEU



Armée des Ardennes AN II

DEVILLE - LAPORTE
Armee des Ardennes AN I

COMMISSAIRES des GUERRES
Armées et Départements

51



MARCHAL
Armée des Ardennes
15 Messidor AN III



VAILLANT
Armée de Sambre-et-Meuse
12 Fructidor AN II



PERRIER
Armée des Ardennes
23 Nivôse AN III



THIÉBAULT
Dép^{rt} de la Meurthe ~
8 Brumaire AN IV

MARET
Armée du Nord ~
29 Vendémiaire AN IV



GOBERT,

DELTEIL.



THIÉBAULT: Dép^{rt} de la MEUSE
24 Vendôse AN III

Armée du Rhin et de la Moselle
5 Brumaire AN II



PUTHAUX & BRÉMONT ~
Ar. des Ardennes 13 Brumaire AN III



PERRIER
Sambre
et Meuse
18 Vendôse AN III

COMMISSAIRES des GUERRES

52



THIÉBAULT ~
2^e Division
14 Messidor AN III.



LAGRANGE ~
Armée de la Moselle.
14 Fructidor AN II



POULET
Armée des Ardennes
22 Fructidor AN II



JUJARDY
2^e Division M.^{me}
AN IV



DORIGNY ~
18^e Division
23 Prairial AN VII



THIÉBAULT
Place de Toul ~
1^r Messidor AN IV



F.^d GODARD, Montmédy
12 Floréal AN VIII



DELTEIL &
GOBERT
Armée révolutionnaire du Rhin
14 Brumaire AN II



MONNAY
Longwy
23 Messidor AN II



GODARD. Montmédy ~
15 Messidor AN III

TABLE DES PLANCHES

	Planches.
Ministère de la Guerre.....	1-3
Officiers généraux.....	4-8
Etat-major.....	9-10
Infanterie.....	11-18
Volontaires nationaux.....	19-21
Cavalerie.....	22
Dragons.....	23
Chasseurs à cheval.....	24
Hussards et cuirassiers.....	25
Artillerie et équipages.....	26-28
Génie.....	29
Commissaires ordonnateurs.....	30
Gendarmerie.....	31-33
Permissions.....	34
Congés.....	35-41
Certificats de présence.....	42-44
Représentants du peuple.....	45-50
Commissaires des guerres.....	51-52



LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS

DE

BAR-LE-DUC

(1^{er} juillet 1911)

ABRÉVIATIONS ET SIGNES EMPLOYÉS

ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR :

- *, Chevalier.
- O *, Officier.
- C *, Commandeur.

INSTRUCTION PUBLIQUE :

- A *, Officier d'Académie.
- I P *, Officier de l'Instruction publique.

ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE :

- *, Chevalier.
- O *, Officier.
- C *, Commandeur.

ORDRES ÉTRANGERS : * *

LISTE DES MEMBRES
DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS
DE
BAR-LE-DUC
(1^{er} juillet 1911).

Composition du bureau.

<i>Président</i>	M. le général COLARD;
<i>Vice-présidents</i>	MM. L. GOBLET et L. VINCHON;
<i>Sectaire</i>	M.
<i>Sectaire-adjoint</i>	M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE;
<i>Bibliothécaire</i>	{ M. le lieutenant-colonel BROCARD, O *, I P †;
<i>Tresorier</i>	{ M. JOEL ÉLARDIN, rentier, rue du Tri- bel, 38.

<i>Commission de publication</i> .	{ M. P. CHEVALIER; M. L. BRAYE; M. F. COMTE †.
------------------------------------	--

Membres honoraires.

DESPIQUES, Paul, I P †, agrégé d'histoire, proviseur du Lycée de Valenciennes.

LAURENT, Alexandre, C †, A †, vétérinaire, chef du service sanitaire du département de la Meuse, à Bar-le-Duc.

LESORT, I P †, archiviste départemental, 21, rue Hoche, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Membres titulaires.

Les noms précédés d'un astérisque désignent les membres perpétuels (versement unique de 150 francs).

Date de la réception.

ANTHOÜARD (comte d'), à Vraincourt, par Clermont (Meuse), et à Paris, avenue d'Iéna, 19.....	7 mai 1890.
ARBOIS DE JUBAINVILLE (Paul d'), A ♀, archiviste départemental, rue Voltaire, à Bar-le-Duc.....	3 août 1905.
•BAUFFREMONT (le Prince Duc de), G C ♀, au château de Brienne (Aube), et à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 87.....	2 juin 1875.
BENOIST (Bon Albert de), ancien député de la Meuse, à Thonne-les-Prés, et à Paris, 6, rue Léonce-Reynaud.....	5 mars 1903.
BERNARD, Henri, A ♀, lic. ès lettres, avocat, place des Regrets, 6, à Saint-Mihiel.....	2 juill. 1902.
BISTER, Alcide, ♀, A ♀, conseiller général de la Meuse, industriel à Revigny.....	5 déc. 1888.
BRAYE, Lucien, docteur en droit, avoué, rue de la Rochelle, à Bar-le-Duc.....	2 mai 1906.
BROCARD, O ♀, I P ♀, lieutenant-colonel du Génie territorial, correspondant des Académies des Sciences de Lisbonne et de Madrid, correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, rue des Ducs-de-Bar, 75, à Bar-le-Duc.....	4 avr. 1894.
BUNGENER, H., directeur de la Brasserie de la Meuse, à Bar-le-Duc.....	4 avr. 1894.
CHEVALIER, Paul, maire de Bar-le-Duc, conseiller général de la Meuse, rue de la Rochelle, à Bar-le-Duc	3 déc. 1902.
CHOLLET (S. Gr. Mgr), Évêque de Verdun.....	7 juin 1911.
COLARD (le général), O ♀, rue Dom-Ceillier, à Bar-le-Duc	5 juin 1901.
COLLIN, Charles, ♀, I P ♀, ingénieur des arts et manufactures, quai Victor-Hugo, 48, à Bar-le-Duc.....	fondateur.
COLLOT, notaire, rue Lapique, à Bar-le-Duc.....	3 mai 1905.

Date de la réception.

COMTE, F., ♀, ingénieur des ponts et chaussées, rue Carnot, à Commercy.....	7 juin 1899.
DANNREUTHER, Henri, I P ♀, pasteur de l'Eglise chrétienne réformée de Bar-le-Duc, correspon- dant du ministère de l'Instruction publique, quai Victor-Hugo, 3, à Bar-le-Duc.....	4 mai 1881.
DEVELLE, Jules, C ♀, G C ♀, sénateur de la Meuse, ancien ministre de l'Agriculture et des Affaires étrangères, rue du Faubourg-Saint- Honoré, 131, à Paris, et rue du Jard, à Bar-le- Duc.....	7 déc. 1887.
DOUCET, J., 17, rue Spontini, à Paris.....	3 nov. 1909.
DUBLANCHY, sous-intendant militaire, à Verdun..	2 nov. 1904.
DUBOIS (S. G. Mgr), archevêque de Bourges.....	5 févr. 1902.
DUMAST (le baron de), 38, place de la Carrière, à Nancy.....	7 août 1901.
ELARDIN, Joël, rentier, rue du Tribel, 38, à Bar- le-Duc.....	3 mars 1909.
FOURIER DE BACOURT (le comte Etienne), rue Cortambert, 56, à Paris.....	3 déc. 1890.
FREUND-DESCAMPS, ♀, industriel au Vieux-Jean- d'heurs, maire de Lisle-en-Rigault (Meuse)....	5 mai 1886.
FRISTOT, Lucien, ancien magistrat, rue de la Ro- chelle, à Bar-le-Duc.....	4 janv. 1910.
GALLOPAIN, docteur en médecine, directeur de l'asile départemental de Fains par Bar-le-Duc.	5 avr. 1893.
GIGOUT, ♀, commissaire principal de la marine, à Paris, 8, avenue des Chasseurs, 17 ^e arr.....	3 juin 1891.
GILBERT, André, ♀, premier secrétaire d'ambas- sade, 35, avenue Victor-Hugo, à Paris.....	9 janv. 1891.
GOBLET, L., rue de la Couronne, à Bar-le-Duc...	6 janv. 1904.
GRÉGOIRE (l'abbé Gaston), vicaire à Saint-Fran- çois-de-Sales, rue Brémontier, à Paris.....	6 déc. 1888.
L'ESCALE (Eugène de), A ♀, O ♀, 53, rue de Clichy, à Paris.....	7 janv. 1885.
MARTIN, Alexandre, I P ♀, ♀, agrégé de l'Uni- versité, inspecteur d'Académie honoraire, 3, rue de l'Equerre, à Bar-le-Duc.....	7 mai 1890.

	Date de la réception.
MAXE-WERLY (M ^{me} veuve Léon), rue Madame, 28, à Paris.....	8 janv. 1902.
MERCERON, Gaston, I P ** , ingénieur des arts et manufactures, directeur de la Compagnie Meu- sienne de chemins de fer, rue de la Rochelle, 30 bis, à Bar-le-Duc.....	7 mai 1884.
PAILLOT, E., ** , conseiller à la Cour de cassation, 6, avenue de Ségur, à Paris.....	6 avr. 1910.
PANGE (Comte Maurice de), La Maison-Verte, à Saint-Germain-en-Laye.....	4 juill. 1883.
PANGE (Marquis de) O ** , 31, rue François-I ^{er} , à Paris.....	7 mars 1888.
PABISOT, R., docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, 15, rue Sigisbert- Adam, à Nancy.....	9 janv. 1901.
PATTIN, président du Conseil d'administration des chemins de fer de la Meuse, boulevard Saint- Germain, 114, à Paris.....	2 sept. 1885.
PIMODAN DE RABÉCOURT DE LA VALLÉE (Marquis de), Duc romain, maire d'Echénay, au château d'Echénay (Haute-Marne), et rue de l'Univer- sité, 98, à Paris.....	4 juill. 1883.
PIMODAN DE RARÉCOURT DE LA VALLÉE (Comte de), Duc romain, lieutenant-colonel breveté de ca- valerie en retraite, au château d'Echenay.....	3 déc. 1884.
PLAUCHE-GILLON, J., docteur en droit, avocat, 8, place de la Carrière, à Nancy.....	6 oct. 1905.
POULET, Henry, ** , maître des requêtes au Conseil d'Etat, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 201, à Paris.....	6 avr. 1910.
PRINCE, Amédée, ** , président de l'association des commissionnaires-exportateurs, rue de Montpensier, 34, à Paris, et rue du Tribel, à Bar-le-Duc.....	4 mars 1896.
RENARD, architecte, ingénieur civil, rue de la Ro- chelle, 75, à Bar-le-Duc.....	4 oct. 1893.
RENAULD, Albert, docteur en droit, avoué, rue La- pique, 12, à Bar-le-Duc.....	5 mars 1879.

Date de la réception.

ROUYER, percepteur de la réunion de Naives-devant-Bar, rue de la Gare, à Bar-le-Duc.....	7 août 1895.
SAINT-HILLIER (de), *, capitaine commandant au 17 ^e chasseurs, à Lunéville.....	8 nov. 1888.
SEILLÈRE (le baron Léon), av. de l'Alma, 41, à Paris.....	3 janv. 1900.
SLINGSBY, Henri, A ♀, lic. en droit, vice-président du Conseil de préfecture de la Meuse, 22, rue de la Rochelle, à Bar-le-Duc.....	7 févr. 1900.
VIGO, Georges, I P ♀, bibliothécaire municipal, à Bar-le-Duc	3 août 1905.
VINCHON, Louis, notaire, rue de la Rochelle, 47, à Bar-le-Duc.....	10 janv. 1894.
WEIL, Maurice, *, commandant, 3, rue Rabelais, à Paris.....	6 juin 1888.

Membres correspondants.

AGRAPART, R., négociant, 2, rue des Ducs, à Bar-le-Duc.....	3 févr. 1909.
AIMOND (l'abbé Ch.), docteur ès lettres, professeur à l'école Saint-Louis de Bar-le-Duc.....	7 nov. 1906.
ANDRÉ, Eugène, chef de bureau à la Préfecture, place de l'Etoile, 6 bis, à Bar-le-Duc.....	5 mars 1902.
ARNOULD, Gaston, A ♀, ancien secrétaire en chef de la mairie, 1, rue des Ducs, à Bar-le-Duc...	5 déc. 1906.
AUBRY, Henry, A ♀, avoué, rue Voltaire, 22, à Bar-le-Duc.....	8 janv. 1896.
BARDOT, Charles, ingénieur, rue Duranton, 19, à Paris	3 nov. 1909.
BAUDELAIRE, M ^{me} , I P ♀, directrice de l'Ecole primaire supérieure de Bar-le-Duc.....	3 déc. 1907.
BAUDOT, Jules, rue Exelmans, 52, à Bar-le-Duc..	5 mars 1873.
BEAUGUITTE, E., A ♀, sous-Préfet de Louviers (Eure).....	4 mai 1904.
BEAUPRÉ (le comte Jules), A ♀, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France, 18, rue de Serre, à Nancy.....	4 oct. 1903.

	Date de la réception.
BEAUZÉE-PINSARD, place de l'Hôtel-de-Ville à Nontron (Dordogne).....	8 avr. 1891.
BEUGNET (l'abbé), curé de la paroisse Saint-Nicolas, 42, rue des Quatre-Eglises, à Nancy.....	1 ^{er} juill. 1891.
BIGÉ (l'abbé), curé de Combles, par Bar-le-Duc (Meuse).....	3 nov. 1897.
BIGUET, instituteur public, à Thonne-le-Thil (Meuse).....	2 juin 1897.
BLANCHARD, Jules, I P 43 , directeur du cours complémentaire de l'école municipale, à Clermont-en-Argonne	5 juill. 1899.
BOINETTE, Alfred-Louis-Georges, négociant, 2, rue des Fossés, à Bar-le-Duc.....	3 mars 1903.
BOSSU, Louis, I P 43 , procureur de la République, 8, rue d'Anjou, à Reims.....	9 janv. 1895.
BOUVET (le baron, M. R. de), à Saint-Remy-en-Bouzemont (Marne).....	5 sept. 1906.
BOYÉ, Pierre, président de la Société d'archéologie lorraine, 53, rue Hermite, à Nancy.....	3 juin 1908.
BROUILLON, Louis, à Givry-en-Argonne (Marne)..	2 déc. 1908.
BULARD, professeur agrégé d'histoire au lycée de Reims.....	6 févr. 1908.
BUSSELOT, Charles, * , ancien maire de Bar-le-Duc, 7, rue du Baile, à Bar-le-Duc.....	1 ^{er} mars 1893.
CASLEY, Gustave, I P 43 , conseiller général, à Houdelaincourt.....	6 févr. 1907.
CAMONIN (l'abbé), professeur à l'Ecole Saint-Louis, à Bar-le-Duc.....	7 déc. 1910.
CABITAIN, O * , conseiller général de la Haute-Marne, maître de forges, à Bussy, près Joinville.....	2 sept. 1885.
CHAMPION, Honoré, libraire, quai Voltaire, 9, à Paris.....	6 juill. 1881.
CHAPELIER (l'abbé), curé doyen de Mirecourt (Vosges).....	7 avr. 1886.
CHARAUX, Henri, rue du Camp, à Pont-à-Mousson.	4 déc. 1895.
CHADENET, Léon, à Montheirons, par Dieue (Meuse) et à Paris, 30, avenue de Messine....	6 févr. 1908.

Date de la réception.

CAVÉNÉGET, Antoine, sculpteur, rue Joblot, à Bar-le-Duc.....	7 avr. 1909.
CHARDIN, *, docteur en médecine, rue du Bourg, 48, à Bar-le-Duc.....	5 mai 1875.
CHAUSSINAND, Henri, docteur en médecine, directeur de l'asile d'aliénés de Saint-Dizier (Haute-Marne)	4 juill. 1883.
CHAVANNE, Maurice, *, major du 4 ^e de chasseurs à cheval, à Epinal (Vosges).....	2 sept. 1896.
CHENET, G., directeur des tuileries du Clacon, par Les Islettes (Meuse).....	3 juill. 1907.
CHEUTIN, lieutenant au bataillon d'aérostiers, à Versailles.....	2 févr. 1910.
CHÉVELLE, Casimir, I P O, juge de paix, à Vaucoleurs.....	5 janv. 1886.
CHOLLET (l'abbé), licencié ès lettres, curé de Saint-Etienne, à Saint-Mihiel.....	6 mars 1901.
CIMOCHOWSKI, Albert, *, I P **, vice-président de la Société des gens de Lettres, rue de Vaugirard, 98, à Paris.....	4 avr. 1883.
CLANCHÉ (l'abbé), curé de Dieulouard (Meurthe-et-Moselle).....	6 mai 1903.
COLLOT, Emile, maire d'Erize-la-Grande, par Chaumont-sur-Aire.....	1 ^{er} août 1900.
COLLOT (M ^{me} veuve Emile), imprimeur-libraire, à Bar-le-Duc, rue Entre-deux-Ponts.....	8 nov. 1899.
CORNEREAUX, juge suppléant au Tribunal civil, 3, rue Berbisey, à Dijon	7 nov. 1906.
CROUET, Madame L., 201, boulevard Saint-Germain, à Paris.....	2 oct. 1907.
DAUPLEIX, A **, avoué, à Saint-Mihiel.....	5 sept. 1906.
DEJUST, Félix, substitut du procureur de la République, rue Traversière, à Bar-le-Duc.....	5 oct. 1910.
DESPOCQ, Arthur, à Vanault-le-Châtel (Marne)...	7 oct. 1909.
DAVAL, Jules, I P **, ancien greffier du tribunal de commerce, à Saint-Dizier (Haute-Marne)...	3 janv. 1890.
DAVIGNON, Georges, à Vaucoleurs.....	7 août 1910.
DOMANGE (l'abbé), curé de Béthincourt.....	4 mars 1908.

	Date de la réception.
DOMANGÉ, J., A ♀, à Pithiviers (Loiret).....	1 ^{er} mai 1901.
DOMMARTIN, secrétaire de la Société philomathique, rue Chevert, à Verdun	5 févr. 1902.
DUBOIS, Jean, étudiant, 16, rue de la Rochelle, à Bar-le-Duc.....	1 ^{er} déc. 1909.
DUMONT, F., 2, rue Thier-de-Cornillon, à Bressoux- lez-Liège (Belgique).....	6 sept. 1909.
DUSSEAUX, Albert, secrétaire de la mairie de Li- gny (Meuse).....	6 nov. 1907.
DUVAL, Louis, numismate, rue des Jardiniers, 50, à Nancy.....	3 janv. 1877.
ENARD (l'abbé), curé-doyen de Gondrecourt.....	5 mars 1870.
ENARD (Dr), A ♀, rue Nèvre, à Bar-le-Duc.....	3 mai 1905.
EVBARDE, A ♀, maire de Varennes-en-Argonne....	3 mars 1909.
FABIN, instituteur à Saint-André, par Souilly (Meuse)	5 déc. 1906.
FACDOUEL, H., avocat, rue de la Rochelle, à Bar- le-Duc	3 mai 1905.
FENAUX, Charles, juge à Epernay (Marne), en rési- dence à Triaucourt (Meuse).....	7 nov. 1898.
FRANÇOIS, Maxime, A ♀, pharmacien, 46, rue Exelmans, à Bar-le-Duc.....	6 janv. 1904.
FRANÇOIS, René, ancien lieutenant aux chasseurs à pied, à Ligny-en-Barrois.....	3 nov. 1897.
FINFE DE SAINT-PIERREMONT (le baron Max de), 91, rue de l'Alma, à Tours.....	2 sept. 1908.
FISTIÉ, Camille, docteur en médecine, rue de la Rochelle, 20, à Bar-le-Duc.....	8 janv. 1896.
FORGET, conservateur des forêts, à Nancy, 58, faubourg Saint-Jean.....	4 sept. 1887.
FLORANGE, Jules, numismate, 1, rue du Sud, Clamart (Seine).....	1 ^{er} août 1894.
FORBET, Ch., 30, rue de la Banque, à Bar-le-Duc.	3 nov. 1909.
GEHIN (M ^{me}), I P ♀, directrice de l'école normale de Bar-le-Duc.....	6 janv. 1904.
GELLY, Maurice, docteur en médecine, rue Vol- taire, à Bar-le-Duc.....	3 mai 1910.

	Date de la réception.
GÉMINEL, procureur de la République, à Montmédy.	9 oct. 1910.
GÉNIN, curé de Montplonne, par Stainville.....	1 ^{er} juin 1887.
GEORGES, Charles, curé de Saint-Sauveur, à Verdun.....	6 juin 1893.
GÉRARD, pharmacien, rue de la Rochelle.....	5 janv. 1911.
GERMAIN DE MAIDY, Léon, I P ¶ , membre de l'Académie de Stanislas, secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie Lorraine, rue Héré, 26, à Nancy.....	6 juin 1897.
GILARDONI, Camille, industriel, à Sermaize (Marne).	2 juin 1909.
GILLANT (le chanoine), curé d'Auzéville, par Clermont-en-Argonne (Meuse).....	4 août 1884.
GILLANT, curé de Buzy (Meuse).....	6 nov. 1907.
GODART, Aimé, * , I P ¶ , ancien directeur de l'école Monge, rue de l'Orangerie, 8 bis, à Versailles.....	7 oct. 1908.
GODEFROY, Ernest, 15, rue Levée-de-Breuil, à Commercy.....	6 avr. 1910.
GONDRECOURT (le comte de), directeur d'études à l'Ecole de cavalerie de Saumur (M.-et-Loire)...	5 juin 1907.
GONTIER, Henri, receveur de l'Enregistrement, à Saint-Georges-du-Vièvre (Eure).....	2 oct. 1907.
GRANDVEAU, Auguste, I P ¶ , chef de division à la préfecture de la Meuse, 12, rue Bradfer, à Bar-le-Duc.....	6 déc. 1899.
GRILLET, Gaston, I P ¶ , ¶ , licencié ès lettres, sous-chef du cabinet du directeur de l'Assistance publique, 19, rue Jean-Vaury, à Paris 14 ^e	6 sept. 1899.
GROS DIDIER DE MATONS, Marcel, licencié ès lettres, 16, rue Thérèse, à Paris.....	2 déc. 1908.
GUILLAUME, J., architecte-expert, 9, rue du Sergent Bobillot, à Nancy.....	6 janv. 1904.
GUYOT, Ch., O * , I P ¶ , ¶ , membre de l'Académie de Stanislas, directeur honoraire de l'Ecole nationale des eaux et forêts, rue de Lorraine, 13, à Nancy.....	5 mai 1886.

Date de la réception.

HARVARD University of Cambridge. U. S. A., par MM. A. Picard et fils, 82, rue Bonaparte, Paris.	1911.
HAUTOY (Comte du), route de Doullens, 69, à Amiens.....	2 juill. 1884.
HÉBERT, Charles, chanoine de la Cathédrale, 6, rue Mautroté, à Verdun (Meuse).....	5 oct. 1892.
HÉBERT, Marcel, ancien directeur de l'école Fénelon, 99, boulevard Arago, à Paris.....	5 nov. 1884.
HENRION, Alexandre, I P *, ingénieur-architecte, avenue de la Gare, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).....	7 juill. 1880.
HÉRELLE, Georges, *, 23, rue Vieille-Boucherie, à Bayonne (Basses-Pyrénées).....	5 juill. 1882.
HILAIRE, H., agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Laon (Aisne)	7 juin 1905.
HOUZELLE, A *, instituteur, à Montmédy.....	5 janv. 1887.
HOUZELOT (l'abbé), chanoine honoraire, archiprêtre de Commercy (Meuse).....	8 nov. 1899.
HUARD (l'abbé), directeur au grand séminaire de Verdun	4 déc. 1901.
HUBERT, Lucien, à La Monnoyère, Longwy-haut (Meurthe-et-Moselle)	7 juin 1911.
HUMBERT (l'abbé A.), à Dieue (Meuse) et à Paris, 88, rue du Cherche-Midi.....	8 janv. 1908.
JACQUINOT-BOULANGER, Charles, C *, docteur en droit, ancien procureur de la République, à Saint-Dizier (Haute-Marne).....	4 mars 1896.
JACQUOT, Albert, *, I P *, correspondant du comité des Beaux-Arts, rue Gambetta, 19, à Nancy.....	1 ^{er} févr. 1888.
JÉHET (le chanoine), curé-doyen de Saint-Mihiel (Meuse).....	5 juin 1895.
JODIN DE FEISOLLES, propriétaire, à Stenay (Meuse).....	1 ^{er} août 1871.
JOYEUX, F. P., directeur de l'Enregistrement, rue du Bourg, à Bar-le-Duc.....	3 juin 1903.
JOYEUX, Edouard, ancien contrôleur des contributions directes, à Maxey-sur-Vaise (Meuse)....	5 nov. 1902.

	Date de la réception.
JOYEUX, Léon, notaire, à Triaucourt (Meuse).....	2 août 1899.
KRIEK, Henri, pharmacien, à Bourg-la-Reine....	9 mai 1899.
LAGABBE (de), capitaine d'artillerie, rue du Docteur Chaussier, à Dijon (Côte-d'Or).....	3 mai 1905.
LAGUERRE, Georges, avocat, député de Vaucluse, 10, boulevard Magenta, à Paris.....	6 oct. 1909.
LANDMANN (l'abbé), A ♀, aumônier du Lycée, à Bar-le-Duc... ..	7 août 1872.
LARCHER, Octave, professeur à la Faculté de droit de l'Institut catholique, 212, boulevard Saint-Germain, à Paris.....	5 avr. 1899.
LÉCHAUDEL, I P ♀, directeur honoraire des écoles, à Bar-le-Duc.....	6 janv. 1904.
LECOMTE, Charles, ✕, officier du Génie en retraite, rue des Ducs, 37, à Bar-le-Duc.....	6 avr. 1910.
LÉGER, Gaston, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, rue Nèze, à Bar-le-Duc.....	8 janv. 1896.
LEHUREAUX, ancien instituteur, à Haumont, près Samogneux, par Consenvoye (Meuse).....	2 déc. 1891.
LEJET (le chanoine), curé-doyen de Varennes (Meuse).....	4 avr. 1900.
LIGNOT, André, avocat à la Cour d'appel, à Net-tancourt.....	3 mai 1905.
LELOUP, Gabriel, A ♀, licencié en droit, directeur d'assurances, rue du Bourg, 34, à Bar-le-Duc.	8 janv. 1896.
LEMOINE, A ♀, directeur de l'école publique de la ville haute à Verdun.....	7 nov. 1883.
L'ESCALE (Louis de), 1, rue Daval, à Montmoro- rency (S.-et-O.), et à Villotte-devant-Louppy (Meuse).....	7 nov. 1900.
L'ESCALE (DE), Maurice, 53, rue de Clichy, à Paris.	7 déc. 1910.
L'HUILIER, O ✕, lieutenant-colonel en retraite, 5, rue Nèze, à Bar-le-Duc.....	1 ^{er} oct. 1902.
LOMBARD, Alphonse, avoué, rue Notre-Dame, à Bar-le-Duc.....	6 janv. 1904.
LORRAIN, percepteur, à Tronville-en-Barrois (Meuse).....	7 mars 1894.

Date de la réception.

MADELIN, Émile-Marie-Louis, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome, 123, rue Mozart, à Paris.....	6 nov. 1895.
MAGINOT, instituteur et bibliothécaire municipal, à Saint-Mihiel.....	7 déc. 1910.
MAHUET (Comte Antoine de), 38, rue Gambetta, à Nancy	mai 1907.
MALLOUÉ, à Sauvoy, par Mauvages (Meuse).....	2 déc. 1908.
MARICHAL, Paul, I P 43, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Institut, 11, avenue de Paris, à Sceaux (Seine).....	6 nov. 1889.
MARTIN, Georges, rue Entre-deux-Ponts, à Bar-le- Duc.....	6 juill. 1900.
MARTZ, René, président de chambre à la Cour d'appel, conservateur au Musée Lorrain, rue des Tiercelins, 30, à Nancy.....	1 ^{er} sept. 1909.
MAURE, Marcel, avocat, 3, cours Léopold, à Nancy.	4 avr. 1900.
MENGIN, Henri, ancien bâtonnier des avocats, 49, rue Stanislas, à Nancy.....	3 févr. 1886.
MEUNIER, docteur en médecine, à Lavoye (Meuse).	1 ^{er} avr. 1896.
MICAULT, René, ingénieur civil, architecte, rue Nèvre, 32, à Bar-le-Duc.....	4 mai 1910.
MIGNIEN, Edmond, I P 43, notaire, à Nubécourt par Beauzée (Meuse).....	7 mars 1888.
MONT (P. de LALLEMAND de), rue Isabey, à Nancy.	1 ^{er} avr. 1908.
MOREAU DE LA MEUSE, Adolphe, 10, rue de la Source, à Nancy.....	oct. 1903.
MOREAU, docteur en droit, maire de Froidos (Meuse).	4 déc. 1895.
MORLAINCOURT (R. de) 43, A 43, colonel, direc- teur d'artillerie, à Belfort.....	oct. 1903.
MONTBEL (baron de), inspecteur des forêts, 67, rue de la Ravinelle, à Nancy	3 mars 1909.
MOUILLETON, peintre-verrier, rue des Ducs-de-Bar, 37, à Bar-le-Duc.....	8 janv. 1874.
MOUBER, A 43, chef de division à la préfecture, 5, rue du Jard, à Bar-le-Duc.....	5 août 1908.

	Date de la réception.
MULLER, 101, rue de la Rochelle, à Bar-le-Duc....	3 nov. 1909.
NÉGLER, directeur d'usines, à Laneuville-Saint-Joire (Meuse).....	3 mai 1905.
NETTANCOURT-VAUBECOURT (le Comte de), *, à Thillombois, par Pierrefitte (Meuse) et à Paris 17, rue Vaneau.....	6 juin 1897.
NICOLAS, Jules-Paul, curé de Laneuville-sur-Meuse, par Stenay (Meuse).....	2 oct. 1895.
PERDRIZET, Paul, professeur à la Faculté des lettres, 2, avenue de la Garenne, à Nancy.....	5 août 1908.
PERNET, Albert, I P *, *, négociant, ancien maire de Bar-le-Duc, rue Exelmans, 18.....	4 déc. 1895.
PÉROCHE, *, directeur des contributions indirectes, en retraite, rue de la Bassée, 7, à Lille.....	7 janv. 1874.
PESOHART D'AMBLY, G O *, inspecteur général du Génie maritime, en retraite, au château de Saint-Benoit-sur-Vanne (Aube).....	7 nov. 1900.
PESCHART D'AMBLY, A., ancien officier d'artillerie, 2, rue de la Petite-Armée, à Bourges (Cher)...	6 nov. 1907.
PETIT, A, curé d'Erize-la-Brûlée, par Villotte-devant-Saint-Mihiel.....	5 oct. 1910.
PHASMANN, *, conseiller général et maire de Saint-Mihiel.....	6 janv. 1904.
PHILBERT, A *, professeur de dessin, 25, rue Dom-Ceillier, à Bar-le-Duc.....	5 déc. 1906.
PIERROT, Alfred, ancien maire de Montmédy, 9, rue de Lille, à Béthune (Pas-de-Calais).....	7 avr. 1897.
PINEL, Ch., pharmacien, rue de la Gare, à Bar-le-Duc.....	6 janv. 1909.
PIONNIER, Louis, I P *, Dr ès lettres, principal du collège de Vassy (Haute-Marne).....	1 ^{er} juin 1898.
PLAUCHE-GILLON, Paulin, président honoraire, 30, rue Gengoult, à Toul.....	4 juin 1873.
PARPAITE, Hippolyte, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle).....	5 mai 1909.
POINCARÉ, Raymond, C *, avocat à la Cour d'app	

Date de la réception.

pel de Paris, sénateur et conseiller général de la Meuse, ancien ministre, rue du Commandant Marchand, 5, à Paris.....	5 nov. 1894.
POINCARÉ, Lucien, O *, I P Q, directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique, à Paris, rue de Rennes, 130.	5 déc. 1888.
PORCHER, capitaine, au 112 ^e rég. d'infanterie, à Antibes (Alpes-Maritimes).....	6 nov. 1907.
PRIANT, instituteur, à Rupt-en-Woëvre, par Somme dieue	6 avr. 1904.
PRUDHOMME, O ♀, ancien professeur départemental d'agriculture à Commercy.....	3 mai 1893 .
RETTET, photographe, rue de la Rochelle.....	7 sept. 1910.
RIDET, horticulteur, voie Romaine, Bar-le-Duc...	1 ^{er} déc. 1909.
ROBERT (Edm. des), 14, rue de la Rivière, Malzéville (M.-et.-M).....	5 nov. 1902.
ROBINEAU, Georges, *, chef de cabinet à la Banque de France, à Paris, rue de Tocqueville, 132.	7 févr. 1894.
ROGIE (l'abbé N.-V.), à Marre, par Chattancourt (Meuse)	6 juill. 1909.
ROUSSEAUX, instituteur à Dieue.....	1 ^{er} août 1900.
ROUSSELLE, Lucien, ancien président du Tribunal de commerce, rue de la Rochelle, 118, à Bar-le-Duc.....	4 déc. 1895.
ROYER, Maurice, architecte départemental, rue de la Rochelle, 57, à Bar-le-Duc.....	9 janv. 1907.
ROYER, Edmond, architecte départemental, rue de la Rochelle, 57, à Bar-le-Duc.....	9 janv. 1907.
SAINSÈRE, Olivier, conseiller d'Etat, 30, rue de Mirmesuil, à Paris.....	6 avr. 1910.
SALLERON, Madame Paul, à Beurey, et 13, rue Picot, à Paris (16 ^e)	1 ^{er} oct. 1905.
SCHAUDEL, Louis, A Q, ♀, receveur principal des Douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy.....	5 janv. 1887.
SCHIMBERG, Paul-Louis, avocat-avoué, à Vitry-le-François.....	5 sept. 1906.
SCHMITT, Alphonse, licencié ès lettres, 20, rue Exelmans, à Bar-le-Duc.....	5 févr. 1907.

Date de la réception.

SCHMIT, A., Ingénieur aux mines de Lens (Pas-de-Calais)	7 juin 1911.
SIMONNET, Alphonse, propriétaire, à Laneuville-Saint-Joire (Meuse)	3 mai 1905.
STECHERT, G.-E., libraire, 76, rue de Rennes, à Paris.....	7 févr. 1906.
THÉVENIN, Léon, rédacteur aux Archives départementales, 2, rue de l'Hospice, à Bar-le-Duc...	7 juin 1905.
TOUSSAINT, A., 8, rue de l'Indépendance, à Colombes (Seine).....	4 août 1909.
TOUSSAINT, Oscar, ♀, A ♀, O ♀, conservateur des Eaux et forêts, rue de la Banque, 34, à Bar-le-Duc	21 déc. 1895.
ULRICH, Raymond, président du Tribunal de commerce, rue Lapique, à Bar-le-Duc.....	9 mai 1894.
ULRY (Madame) rue de Saint-Mihiel, à Bar-le-Duc.	1910.
VARIN-BERNIER, O ♀, I P ♀, banquier à Bar-le-Duc.....	2 nov. 1881.
VIART, A ♀, ancien président du Tribunal de commerce, 18, rue Voltaire, à Bar-le-Duc.....	4 mai 1892.
VICHERAT, instituteur à Silmont (Meuse).....	8 janv. 1908.
VINCENT-DUBÉ (Mme), rue de la Rochelle, 45 bis, à Bar-le-Duc	8 janv. 1908.
VIRLET (Mme), rue Exelmans, 48	5 févr. 1907.
WEISS, I P ♀, docteur en médecine, à Cousances-aux-Forges (Meuse).....	10 janv. 1894.
YUNG, Alfred, I P ♀, professeur de musique, rue du Tribel, 44, à Bar-le-Duc.....	6 avr. 1870.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉTABLISSEMENTS

EN CORRESPONDANCE

avec la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc.

A. — Le Ministère de l'Instruction publique.

1 à 5. Cinq exemplaires.

Exécution de la circ. min. du 31 janv. 1884 aux termes de laquelle les sociétés savantes devront envoyer au Ministère cinq exemplaires de toutes leurs publications. Ces documents sont destinés à la Bibliothèque des Sociétés savantes, et aux commissions de publication du Comité des travaux historiques et scientifiques.

B. — Sociétés savantes françaises.

6. Société académique de Laon (**Aisne**).
7. Société académique de Saint-Quentin (**Aisne**).
8. Société d'études ardennaises, à Sedan (**Ardennes**).
9. Société académique de Troyes (**Aube**).
10. Académie d'Aix-en-Provence (**Bouches-du-Rhône**).
11. Académie de Caen (**Calvados**).
12. Société des Archives historiques de la Saintonge, à Saintes (**Charente-Inférieure**).
13. Société des Antiquaires du Centre, à Bourges (**Cher**).
14. Société archéologique de Constantine (**Constantine**).
15. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon (**Côte-d'Or**).
16. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon (**Doubs**).
17. Société d'émulation de Montbéliard (**Doubs**).
18. Académie du Gard, à Nîmes (**Gard**).

19. Société d'Agriculture, Commerce et Industrie du Gard, à Nîmes (**Gard**).
20. Société linéenne de Bordeaux (**Gironde**).
21. Société archéologique de Béziers (**Hérault**).
22. Académie des Sciences et Lettres de Montpellier (**Hérault**).
23. Société d'Etudes des sciences naturelles de Béziers (**Hérault**).
24. Société académique de Béziers (**Hérault**).
25. Académie Delphinale, à Grenoble (**Isère**).
26. Société de statistique de l'Isère, à Grenoble (**Isère**).
27. Société académique de Nantes (**Loire-Inférieure**).
28. Société archéologique de Nantes (**Loire-Inférieure**).
29. Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, à Nantes (**Loire-Inférieure**).
30. Société Littéraire, Scientifique et Artistique du Lot, à Agen (**Lot-et-Garonne**).
31. Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers (**Maine-et-Loire**).
32. Académie de Reims (**Marne**).
33. Société industrielle de Reims (**Marne**).
34. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts, à Châlons (**Marne**).
35. Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (**Marne**).
36. Société Historique et Archéologique de Langres (**Haute-Marne**).
37. Société des Lettres, Sciences et Arts de Saint-Dizier (**Haute-Marne**).
38. Société d'Histoire naturelle de Chaumont (**Haute-Marne**).
39. Académie de Stanislas, à Nancy (**Meurthe-et-Moselle**).
40. Société d'Archéologie lorraine, à Nancy (**Meurthe-et-Moselle**).
41. Société de Géographie de l'Est, rue des Tiercelins, 24, à Nancy (**Meurthe-et-Moselle**).
42. Société lorraine de Photographie, à Nancy (rue Gilbert, 15) (**Meurthe-et-Moselle**).
43. Bulletin des Sociétés Artistiques de l'Est (M. Lalance, rédacteur), 21, rue Eug.-Ferry, à Nancy (**Meurthe-et-Moselle**).
44. Annales de l'Est, à Nancy (**Meurthe-et-Moselle**).
45. Le Pays lorrain, à Nancy (**Meurthe-et-Moselle**).
46. Société Philomathique de Verdun (**Meuse**).
47. Société des Amateurs naturalistes et archéologues, à Montmédy (**Meuse**).
48. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts, à Lille (**Nord**).
49. Société d'Emulation de Cambrai (**Nord**).
50. Bulletin de l'Université de Lille (**Nord**).
51. Commission historique du Nord, à Lille (**Nord**).
52. Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise, à Beauvais (**Oise**).

53. Société Archéologique de Beauvais (**Oise**).
54. Comité Archéologique de Senlis (**Oise**).
55. Société Académique de Boulogne-sur-Mer (**Pas-de-Calais**).
56. Société Scientifique, Agricole et Littéraire, à Perpignan (**Pyrénées-Orientales**).
57. Société Belfortaine d'émulation, à Belfort (**Haut-Rhin**).
58. Académie de Lyon (**Rhône**).
59. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de Vesoul (**Haute-Saône**).
60. Société d'histoire naturelle de Mâcon (**Saône-et-Loire**).
61. Société des Antiquaires de France, au Louvre, à Paris, 1^{er} arr. (**Seine**).
62. Société française de Numismatique et d'Archéologie, 58, rue de l'Université, à Paris, 7^e arr. (**Seine**).
63. Société Historique et Archéologique du Gâtinais, 38, rue Gay-Lussac, 5^e arr., Paris (**Seine**).
64. Notes d'Art et d'Archéologie, Revue de la Société de Saint-Jean, M. Georges Ballot, 13, rue de l'Abbaye, Paris, 6^e arr. (**Seine**).
65. *Spelunca*, Bulletin et Mémoires de la Société de Spéléologie, à Paris (**Seine**).
66. Les Marches de l'Est, 84, rue de Vaugirard, 6^e arr. Paris (**Seine**).
67. Société des Sciences morales et des Lettres, à Versailles (**Seine-et-Oise**).
68. Société Académique d'Amiens (**Somme**).
69. Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens (**Somme**).
70. Société Académique du Var, à Toulon (**Var**).
71. Société Littéraire et Scientifique d'Apt (**Vaucluse**).
72. Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (**Vienne**).
73. Société d'Emulation des Vosges, à Epinal (**Vosges**).
74. Société Philomathique vosgienne, à Saint-Dié (**Vosges**).
75. Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre (**Yonne**).
76. Société Archéologique de Sens (**Yonne**).

C. — Sociétés savantes étrangères.

77. Trierisches Archiv, à Trèves (**Allemagne**).
78. Académie de Metz (**Alsace-Lorraine**).
79. Société d'Archéologie lorraine de Metz (**Alsace-Lorraine**).
80. Section Historique et Littéraire du Club Vosgien, à la Bibliothèque de l'Université, à Strasbourg (**Alsace-Lorraine**).
81. Museum d'Histoire naturelle, 1, Burgring, à Vienne (**Autriche**).
82. Académie royale des Sciences, à Munich (**Bavière**).
83. Académie royale d'archéologie de Belgique (M. F. Donnet, 53, rue du Transvaal, à Anvers (**Belgique**)).

84. Institut Archéologique du Luxembourg, à Arlon (**Belgique**).
85. *Revue bénédictine*, à Maredsous, province de Namur (**Belgique**).
86. *Revue Mabillon*. Abbaye de Ligugé à Chevetogne, Leignon (**Belgique**).
87. Institut Égyptien, au Caire (**Égypte**).
88. Smithsonian Institution, à Washington, U. S. A. (**États-Unis**).
89. Université de Californie, à San-Francisco, U. S. A. (**États-Unis**).
90. American Museum of Natural History; Central Park, 77th Street, à New-York, U. S. A. (**États-Unis**).
91. Academy of Natural Sciences of Philadelphie, U. S. A. (**États-Unis**).
92. Académie des Sciences de Saint-Louis, U. S. A. (**États-Unis**).
93. Institut royal Grand-Ducal de Luxembourg (**Luxembourg**).
94. *Ons Hemecht*, Association historique et littéraire luxembourgeoise (**Luxembourg**).
95. Société d'Archéologie de Saint-Pétersbourg (**Russie**).
96. Société Impériale Archéologique de Russie, à Moscou (**Russie**).
97. Société Impériale des Naturalistes, à Moscou (**Russie**).
98. Université d'Upsala (Institut géologique de l') (**Suède**).

D. — Bibliothèques françaises.

99. Bibliothèque Nationale, à Paris.
100. Bibliothèque de la ville de Bar-le-Duc.
101. Bibliothèque de la ville de Saint-Mihiel.
102. Bibliothèque de la ville de Verdun-sur-Meuse.
103. Bibliothèque des Archives départementales de la Meuse, à Bar-le-Duc.
104. Bibliothèque des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, à Nancy.
105. Bibliothèque des Archives départementales de la Marne, à Châlons.
106. Bibliothèque des Archives départementales des Vosges, à Epinal.
107. Bibliothèque pédagogique des instituteurs du canton de Bar-le-Duc.
108. Bibliothèque de l'Université de Paris, à la Sorbonne.
109. Bibliothèque du Musée Guimet, place d'Iéna, à Paris.

PUBLICATIONS

DE LA
SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES & ARTS DE BAR-LE-DUC

I. — MÉMOIRES

La *Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, fondée en 1870, publie annuellement un volume de **MÉMOIRES** contenant des études et des notices d'histoire et de géographie locales, d'archéologie, de littérature, etc.

On trouve la collection complète des trois premières séries des Mémoires, 30 volumes (1871-1901) au prix de **cent francs**, chez M. le Commandant BROCARD, bibliothécaire de la Société, rue des Ducs-de-Bar, n° 75, à Bar-le-Duc.

La première série (1871-1881), presque épuisée, ne se vend pas à part;

La seconde série (1882-1891), **quarante francs**;

La troisième série (1892-1901), **cinquante francs**;

Les volumes des 2^e, 3^e et 4^e séries, pris séparément, se vendent, chacun, **cinq francs**.

*Les Membres de la Société reçoivent gratuitement les **Mémoires** et le **Bulletin mensuel**.*

**Cotisation annuelle : 20 fr. pour les membres titulaires ;
6 fr. pour les correspondants.**

II. — DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU BARROIS

- | | |
|---|-----------------|
| I. <i>Journal de Gabriel Le Marlorat</i> (1605-1632), in-8°,
275 pages, publié en 1892 | 4 fr. 50 |
| II. <i>Nobiliaire de Bar-le-Duc</i> (1771) [<i>Tirage sur grand papier</i>], in-8°, 182 pages, publié en 1900. | 4 fr. 50 |
| III. <i>Les Chartes du Clermontois au Musée Condé, à Chantilly</i> (1069-1352), publié par M. A. LESORT, archiviste de la Meuse, in-8°, 273 pages, publié en 1904 | 5 fr. » |